

F. C. Drew,

Paris, June 15, 1910

LA
RUE SAINT-HONORÉ

— DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION —

912

DU MÊME AUTEUR :

LE MONT-VALÉRIEN. — Paris, Émile-Paul, in-8°, 1905,
7 fr. 50 c.

PROMENADES HISTORIQUES DANS PARIS. — Paris, Félix Juven,
in-4°, 1906.

ROBERT HÉNARD

LA

RUE SAINT-HONORÉ

— DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION —

Avec cinq reproductions de plans anciens

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

119, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

—
1908

5125317

AVANT-PROPOS

C'est par là qu'ont passé les hommes disparus!

VICTOR HUGO.

L'histoire de la rue Saint-Honoré présente un double attrait.

Si beaucoup de ses édifices sont d'instructifs témoins d'années révolues et de faits accomplis, de précieux documents qu'un écrivain peut consulter avec fruit et qui l'aident à reconstituer la trame du passé, les pavés de sa chaussée ont également leur éloquence.

Les églises, symbole altier du pouvoir religieux, les anciens hôtels seigneuriaux, demeures des castes privilégiées et oisives, les logis plus humbles de bourgeois et d'artisans qui s'y rencontrent, renseignent sur la vie privée, les mœurs et coutumes domestiques de plusieurs classes de la société parisienne pendant près de trois siècles antérieurs au nôtre.

La chaussée, d'autre part, raconte, depuis des époques plus reculées, la vie publique de cette société, son activité militante et extensive. ses manifestations indivi-

3591720

duelles ou collectives, sa lutte pour l'existence aussi âpre jadis qu'à présent.

La poussière de la rue que le vent soulève semble la cendre errante de l'humanité qui a battu son sol d'un pas fugitif et éphémère. Sur le champ tour à tour triomphal ou en deuil de sa carrière, que de victoires et de détresses, que de joies et de souffrances ont exhalé leur ivresse, leur douleur, leurs gémissements et leurs sanglots! Que de renommées ont été traînées dans la boue de son ruisseau! Naissances, funérailles, révolutions, massacres, apothéoses, la chaussée de la rue Saint-Honoré a vu tout cela. Alternativement jonchée de fleurs, arrosée de sang, pavoisée, hérissée de barricades, elle est toute palpitante, toute vibrante de l'âme du passé.

L'antiquité de ses origines fait de la rue Saint-Honoré une des voies les plus vieilles de la capitale. Elle était, avec les rues Saint-Jacques et Saint-Denis, l'une des branches de cette « croisée » qui traçait à travers Paris un X gigantesque et qui remontait peut-être aux Romains. Elle fut, durant des centaines d'années, un des centres florissants de la ville et, sous Louis XV et Louis XVI, la rue-type, la « grand'rue » par excellence. Aujourd'hui, supplantée par d'autres plus spacieuses, elle est quelque peu déchuée de sa splendeur d'antan. Ce déclin cependant n'a rien d'alarmant : il pourrait être pire.

La rue Saint-Honoré, dans sa partie haute, fut regar-

dée jusqu'au milieu du siècle dernier, jusqu'au temps où Balzac écrivit ses romans, comme le climat du gros négoce parisien. On aunait du drap entre la rue de la Ferronnerie et la rue de l'Arbre-Sec; on y vendait aussi du brocart, de la toile, des dentelles et des articles d'orfèvrerie : maintenant on y vend des primeurs de saison et des légumes secs. D'anciennes enseignes, à *l'Enfant Jésus*, au *Renard*, au *Cygne couronné*, qui surmontèrent de riches magasins, dominant de béantes profondeurs où s'entassaient des oranges, des pommes et des sacs de grains. Un débit de vins occupe, au rez-de-chaussée d'une maison du dix-septième siècle, au coin de la rue des Prouvaires, la boutique dont le drapier Boucher fut l'un des premiers locataires, au *Lion d'argent*, et les consoles du magnifique balcon qui la surplombe ont dû sauter pour céder la place au tableau du liquoriste.

Les transformations du quartier des Halles ont modifié, en 1834, la physionomie du tronçon initial de la rue Saint-Honoré, naguère tortueux passage que l'on appelait, encore au moment où Turgot dressait son plan, la rue de la *Chausseterie*, qu'encombraient les échoppes des savetiers, des fripiers, les baraques des revendeurs du marché voisin et dont l'étroitesse facilita l'attentat de Ravailiac. Seules, entre la rue des Bourdonnais et la rue du Pont-Neuf, quatre ou cinq bicoques aux ferronneries rouillées, aux fenêtres à petits carreaux verdissants, sont debout qui virent la rue *Tirechape*, la rue de la *Tonnellerie*, les *Grands Piliers* des Halles,

promenade aimée de nos ancêtres, actuellement disparus.

Vis-à-vis de la rue Vauvilliers, la pharmacie Clérembourg-Delondre arbore toujours la vieille enseigne, au *Bourdon d'Or*. Tout à côté, un couloir ténébreux conduit à une succession de locaux et de courettes : ce couloir menait, en 1809, au *Hameau d'Hiver de Chantilly*, salle de bal que dirigeait le célèbre Julien et où, pour trente-deux sous, on trouvait des danseuses peu farouches et des rafraîchissements. •

La fontaine rebâtie en 1773 par Soufflot, à l'angle de la rue de l'Arbre-Sec, évoque le sinistre souvenir de la Croix-du-Trahoir. Près du mascarons de bronze qui crache son eau dans une vasque de pierre, s'élevait l'édicule sacré, à côté duquel on dressait le gibet de la haute justice épiscopale. En ce carrefour, furent mis en œuvre tous les appareils de torture employés par les tribunaux du Moyen Age et, sous Louis XV, on y suppléait encore.

La naïade, sculptée par Boizot sur la fontaine du côté de la rue Saint-Honoré et qui sourit en vidant son urne parmi les roseaux, a connu, au coin de la rue Sauval, ci-devant des *Vieilles-Étuves*, la maison où naquit Molière, ce *Pavillon des Singes* dont le poteau cornier remontait, dit-on, au treizième siècle et que la pioche a anéanti en 1802.

Au numéro 113, une maison ornée de gracieuses figures et de cartouches fleuris, un des plus charmants spécimens que l'on puisse découvrir à Paris de l'archi-

teature du temps de Louis XV, compte au nombre de ses habitants le successeur de Bernard Derosne, pharmacien de la reine Marie-Antoinette. D'anciennes plaques aux inscriptions à demi-effacées attirent l'attention au-dessus de la boutique, mais de grands bocaux aux vives couleurs, des spécialités en vogue, extraits, capsules, liniments de toutes sortes préconisés par la médecine moderne, ont remplacé, à la devanture, les petites fioles de jadis qui contenaient ces remèdes étranges, tels que « graines de vie », « sang de bouc pulvérisé », « os de cœur de cerf », recherchés sous Louis XVI par la crédulité naïve des malades et les cratères d'argent où étaient déposées d'imperceptibles perles fines, inoffensives pilules mises à la mode par les élégants de Trianon.

Au 123, s'ouvre la Cour d'Aligre. Là s'élevait, à la fin du seizième siècle, l'hôtel du comte Gaspard de Schomberg, qui avait abandonné, en 1596, sa maison de la rue Fromenteau à Gabrielle d'Estrées, sur la requête de Henri IV. Les d'Aligre possédèrent ensuite cette demeure qu'ils remanièrent. Le Grand-Conseil y siégea sous Louis XIV ; puis elle fut démembrée, divisée en appartements, louée à des particuliers. Le commerce s'empara du rez-de-chaussée : en 1755, un nommé Roze, émule du restaurateur Boulanger, de la rue des Poulies, s'installa Cour d'Aligre et donna à manger à la carte « de la volaille, des œufs, du riz, des compotes et des crèmes ». Diderot faisait parfois infidélité « à la

belle restauratrice de la rue des Poulies » et allait souper chez Roze en sortant du Salon de Peinture.

La rue des Poulies est devenue la rue du Louvre, de la rue Saint-Honoré à la rue de Rivoli : les démolitions qui l'ont considérablement élargie ont épargné tout son côté oriental dont les maisons contrastent pauvrement avec les immeubles récemment construits.

Entre la rue de Rivoli et la rue des Deux-Écus, la rue du Louvre a absorbé l'ancienne rue d'Orléans.

Du cul-de-sac de l'Oratoire, où finit ses jours M^{me} de Tencin, « dans une maison en contre-bas qu'inondaient périodiquement les crues de la Seine », il n'est plus rien. Une large voie dégage l'église de l'Oratoire, illustrée autrefois par la parole des Massillon, des Terrassen et des Malebranche, profanée sous la Révolution, livrée aux athénées de toutes sortes, aux bureaux de la Conservation générale des Hypothèques et de la Caisse d'amortissement, jusqu'à ce qu'en 1811 Napoléon l'affectât au culte protestant.

Entre la rue Croix-des-Petits-Champs et la rue des Bons-Enfants, quelques maisons rongées de vétusté, antiques dépendances de la collégiale Saint-Honoré à laquelle elles ont survécu, avancent sur le trottoir la prééminence du soubassement de leurs façades ventrues, noirâtres et que couvrent de bas en haut des enseignes d'hôtels meublés, de bureaux de placement, de sages-femmes et de pédicures. Le passage et l'hôtel d'Athènes furent fréquentés, au début du dix-neuvième

siècle, par les Sophie Pouppe, les Rolando, les Marguerite, les Sainte-Foix, les Boston et autres beautés faciles du Palais-Royal; annexe des bouges de l'immonde rue du Pélican, l'hôtel d'Athènes changea en foyer de prostitution l'ancienne église de chanoines.

Au 182, un cabaret, au *Roi d'Yvetot*, fait penser à celui qui était situé au coin de l'une des rues qu'englobèrent dans leur construction les magasins du Louvre, et dont l'enseigne inspira à Béranger une de ses meilleures chansons. L'entrée du cloître Saint-Honoré (n° 186) et la rue des Bons-Enfants remémorent l'époque lointaine où le quartier environnant n'était que prairies et bois et où de charitables bourgeois employaient les ressources de leur pécule à hospitaliser des moines et des écoliers sans asile.

Le bâtiment d'angle de la rue de Valois, à droite, remplace une partie de la salle de spectacle que l'architecte Pierre Moreau édifia pour l'Opéra en 1770 et qui brûla en 1781. Dans l'immeuble actuel, La Harpe commença, en 1786, ses leçons de littérature; d'autres professeurs lui furent adjoints et l'établissement reçut le nom de *Lycée*. Il fonctionna pendant presque toute la durée de la période révolutionnaire sans que le bouhaha tumultueux de la rue entravât ses cours. Souvenirs frivoles, souvenirs sinistres, souvenirs sanglants, il semble que la Restauration ait tout voulu purifier par la statue de la Vierge que l'on aperçoit au n° 202 dans une encoignure de la façade.

La *Prudence* et la *Libéralité*, la *Force* et la *Justice*, sculptées par Pajou, dans le tympan des frontons du Palais-Royal, contemplent depuis 1770 la place créée en 1644 par Anne d'Autriche et transformée depuis à tant de reprises. Des grilles vulgaires closent d'une palissade de fer les arcades que fermaient, sous Louis XVI, les portes admirables de Cauvet et une horloge cache, au faite de la demeure de Philippe-Égalité, les coups de marteau qui en effacèrent, en 1793, les armes des ducs d'Orléans.

Le magasin de la Civette, le café de la Régence, sont de vieilles enseignes accolées sur des maisons neuves, de vieilles enseignes évocatrices de tout un passé de vie parisienne! De la place du Palais-Royal à la rue de l'Échelle, la rue Saint-Honoré fut, au dix-huitième siècle, un abrégé de notre boulevard des Italiens.

Rien, hormis le nom de celui qui en opéra le transfert au faubourg Saint-Antoine, du cardinal de Rohan, prélat de scandaleuse mémoire, ne rappelle l'hospice des Quinze-Vingts, fondée par Saint Louis « en terre de Champourry ». La rue de Castiglione a renversé la Grande Écurie du Roi où Louis XV changeait de costume avant d'aller au bal de l'Opéra.

A l'opposite des Quinze-Vingts et de la Grande Écurie, se dressaient, il y a une cinquantaine d'années encore, la butte Saint-Roch et la butte aux Moulins, jadis sorte de Montfaucon où l'on brûlait les faux-monnayeurs, double monticule que Villedo couvrit

d'hôtels et de maisons sous Louis XIV, quartier aux ruelles multiples adopté, sous Louis XV, par les comédiens, les danseuses et les philosophes.

Sur le portail de Saint-Roch, des meurtrissures de la pierre sont traces du canon du 13 vendémiaire. Saint-Roch! petite chapelle d'abord dépendant de Saint-Germain-l'Auxerrois, ex-voto de pauvres porchers au saint patron des pestiférés, puis sanctuaire vénéré, accru grâce aux aumônes des pèlerins et des fidèles, reconstruit, érigé en église paroissiale, refondé par Louis XIV, enrichi, de 1658 à 1789 et de 1800 à 1870, par les dons de tous les monarques de France! Saint-Roch, l'église à la mode du dix-huitième siècle, la nécropole des princes et de la noblesse, que tendirent de noir et d'argent les obsèques quasi-royales de César de Vendôme, que fleurirent de roses les noces de M^{lle} de Louvois, où pleura M^{me} de Mailly délaissée par Louis XV et s'humilia M^{me} Guimard « la belle damnée »! Saint-Roch, où Paris élut ses députés en 1789, que le 10 août ensanglanta, où divaguèrent les théophilanthropes et que purifia l'évêque de Saint-Papoul! Saint-Roch, que Napoléon respecta, où la Restauration communia et où, il y a deux ans, un petit-fils de Louis-Philippe venait incognito à la messe! Peu de monuments religieux ont derrière eux le passé de Saint-Roch.

M^{me} de la Sablière et son commensal La Fontaine, l'abbé de Saint-Non, l'ami de Fragonard et de Hubert Robert, habitèrent entre la rue Saint-Roch prolongée

et la rue du 29 Juillet. De cette dernière à la rue d'Alger, s'étalait en une immense et somptueuse demeure, l'orgueil des de Noailles.

Une énorme bâtisse, entre la rue d'Alger et la rue de Castiglione, nous est un reste du monastère des Feuillants, qui, né d'un caprice dévotieux de Henri III, eut église, cloître, bibliothèque, préaux, jardin, verger, que, durant deux siècles, peintres, sculpteurs, orfèvres, au service des rois et des reines, emplirent de chefs-d'œuvres et dont l'Assemblée Nationale fit un atelier pour David, un réceptacle pour ses paperasses et où elle établit gargotiers, cafetiers, charcutiers, fruitiers, chargés de pourvoir à sa faim et à sa soif.

Mais la terre est rase à l'endroit du fameux club des Jacobins; une rue a fait choir la porte redoutable de l'*Atelier d'armes à foudroyer les tyrans* et l'on vend des choux et des raves où, avant les clameurs de la *Société fraternelle des Deux Sexes*, retentirent *laudes* et *matines* par la voix des disciples de saint Thomas.

De la rue du Marché-Saint-Honoré à la rue Cambon, de belles portes décorées de palmes, d'instruments de musique, de monogrammes, des balcons supportés par de puissantes consoles, de hautes fenêtres signalent les façades d'anciens hôtels de grands seigneurs et de financiers, hôtels de Noailles, de Savalette de Lange, de Malides, d'Épinay, de Lenormant de Tournehem, Geoffrin, que se partagèrent, les uns après les autres, Constituants, Législateurs, Conventionnels et où sont

maintenant établis des joailliers, des couturiers et des modistes.

En face, c'était le couvent des Capucins que démolit Napoléon. A la place de la chapelle des Pères, sous l'Empire, Franconi eut son cirque et fit merveilles. Plus tard, dans le manège de l'écuyer-acrobate, Musard donna des concerts, Valentino des bals. Sur l'arène transformée, devenue le Nouveau-Cirque, se sont révélés de nos jours le burlesque Footitt et le facétieux Chocolat.

Ce génie novateur de Napoléon, auteur des percements grandioses des rues des Pyramides, de Rivoli, de Castiglione, de la Paix, les rues Duphot, Richepanse, la rue Cambon prolongée, les rues du Mont-Thabor et de Mondovi l'attestent encore. Ces voies nouvelles se firent jour à travers le couvent de la Conception et le couvent de l'Assomption. Elles n'ont pas atteint cependant la maison (n° 398 actuel) où Duplay offrit l'hospitalité à Robespierre, métamorphosée d'ailleurs aujourd'hui, amplifiée, exhaussée et moins impressionnante à coup sûr que l'immeuble du coin de la rue Saint-Florentin, dont le visage de pierre contempla un à un les lugubres véhicules qui emportaient à la place de la Révolution les condamnés désignés par Fouquier-Tinville. De ce tournant de la rue Saint-Florentin, on apercevait la place hostile et houleuse, on pressentait le couperet du « moulin à silence ». Les yeux des victimes, agrandis par l'épouvante, semblaient fixer déjà l'horrible but, les

fronts pâlessaient, les bouches se convulsaient et criaient; il y avait aussi des yeux graves, des fronts impassibles, des bouches muettes. Cet atroce spectacle ne manquait jamais de badauds.

Sur une maison avant celle qui fait l'angle gauche de la rue Royale, une plaque ancienne semble indiquer la limite de la rue Saint-Honoré sous Louis XV, après qu'eut été démolie la troisième porte de l'enceinte de Paris que l'architecte Pidoux avait bâtie sous Louis XIII.

Tels sont les principaux vestiges qui peuvent servir à l'histoire de la rue Saint-Honoré. A ne s'en tenir qu'à eux seuls, on ne remonterait pas très loin dans le passé. Les chroniques, heureusement, sont nombreuses qui complètent ces documents épars et c'est surtout grâce aux renseignements fournis par elles que l'on arrive à reconstituer la vie de la grande voie parisienne.

Ces chroniques nous parlent, dès le douzième siècle, d'un chemin issu de la rue Saint-Denis, d'une chaussée « tendant vers le Roule » à travers faubourgs, plaines et marais et se dirigeant ensuite du côté de Saint-Cloud et de la Bretagne. Dans la zone suburbaine franchie par cette route, s'étaient élevées les villas des riches gallo-romains, écoulées les hordes destructrices des Sicambres et des Normands, avaient passé saint Germain, évêque d'Auxerre, et sainte Geneviève, Dagobert et ses leudes, Hugues le Grand et Hugues Capet, avait souffert l'humanité servie du Moyen Age sous le joug des barons féodaux.

Cette *Chaussée du Roule*, Philippe-Auguste la barra, en 1200, d'une chaîne de murailles et projeta sur elle l'ombre colossale du vieux Louvre. Puis, le long de son parcours, une église s'étant élevée, consacrée à Honoré, évêque d'Amiens, elle devint la rue Saint-Honoré.

Sans cesse croissante en monuments et en maisons, elle vit, au treizième siècle, naître l'hôpital des Quinze-Vingts d'un « *benedico vos* » de Louis IX et, au quatorzième, avec Philippe le Long, prospérer le commerce et l'industrie sous la firme des premières enseignes.

La peste de 1348 répandit sur son cours ses ravages, l'insurrection vengeresse de 1350 s'y déchaîna dans toute sa sauvagerie et sa fureur. Sous le règne de Charles V, Paris fut encerclé d'une nouvelle enceinte et une porte plus formidable encore que celle de Philippe-Auguste limita pour la seconde fois la rue Saint-Honoré à l'occident.

Au commencement du quinzième siècle, les Halles, l'hôtel d'Orléans, près de la Croix-du-Trahoir, l'hôtel d'Armagnac, près de la rue des Bons-Enfants, le Louvre furent autant de foyers de la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons. En 1420, dans la rue Saint-Honoré, Isabeau de Bavière, félonne et perverse, rendit hommage à Henri V d'Angleterre. En 1429, l'entreprise de Jeanne d'Arc échoua devant la porte dont la maison numérotée 163 occupe actuellement la place. Quarante ans plus tard, les marchands de la capitale réhabilitèrent les remparts violés par l'étranger en y déployant l'or-

donnance pompeuse de leurs corporations et de leurs bannières et Louis XI reçut Alphonse V de Portugal, chez Laurent Herbelot, épicier rue des Prouvaires.

Sous Louis XII, la rue Saint-Honoré, heureuse, n'eut pas d'histoire. François I^{er} l'embellit des grâces de la Renaissance.

En 1539, Charles-Quint, traversant la France pour aller soumettre les Gantois révoltés, la suivit dans toute sa longueur. Puis, entre ses vieilles maisons gothiques, passèrent les égorgeurs de la Saint-Barthélemy, la litière noire de Catherine de Médicis, la litière parfumée de Henri III, le panache de Henri IV et la beauté blonde de Gabrielle d'Estrées.

Le 14 mai 1610, un homme, à l'air de moine défroqué, s'y glisse le couteau à la main : c'est Ravailiac.

Encore quelques années et, d'une litière pourpre aux entrelacs soyeux, partent des ordres qui font s'élever le Palais-Cardinal, tomber l'enceinte de Charles V, surgir la troisième porte Saint-Honoré. De 1635 à 1642, Corneille, Voiture, Benserade, Tallemant des Réaux, Théophraste Renaudot, la duchesse d'Aiguillon se croisent sur le chemin de l'hôtel de Rambouillet à la demeure de Richelieu. Bientôt des orages de la Fronde sort radieux l'astre de Louis XIV.

Pendant que cet astre monte à son zénith et que Versailles s'épanouit en enchantements, la vie parisienne se concentre de la rue de la Ferronnerie aux remparts. Molière joue au Palais-Royal, l'Académie de Peinture

et de Sculpture tient ses séances au palais Brion qui abrita les amours du Roi et de M^{lle} de La Vallière. Alors, roulent les carrosses à cinq sols. M^{lle} Le Tellier épouse à Saint-Roch le duc François de La Rochefoucauld : M^{me} de Sévigné assiste au mariage. En 1673, Lulli installe au Palais-Royal l'Académie de Musique; peu après, Mansart construit l'entrée monumentale du passage des Feuillants et la place Vendôme est tracée. Le grand règne décline. Les revers de la France affament Paris et, le 11 septembre 1713, un carrosse sans escorte remonte rapidement la rue Saint-Honoré, emportant à Notre-Dame le cœur du Roi-Soleil.

Les folies de la Régence, traversées de troubles, provoquent la satire des pamphlétaires, habitués des cafés de la rue Saint-Honoré. La fortune et la banqueroute de Law font succéder à Saint-Roch les *De Profundis* aux *Alleluia*.

Sous Louis XV, il semble que la rue Saint-Honoré, libérée de sa troisième barrière et devenue la première rue de la capitale, soit le domaine incontesté de la Parisienne, le royaume de la fanfreluche, du falbala, de la poudre et des rubans, et, des boutiques de ses marchands de modes, est envoyée chaque année dans tous les pays civilisés et jusque « dans le sérail de Constantinople » la poupée, « prototype inspirateur des élégances féminines ».

Louis XVI, au cours de ses rares visites à Paris, dédaigne la rue Saint-Honoré. Mais, la Révolution l'adopte.

De 1789 à 1795. du Palais-Royal à l'Assomption, les partis, en proie à une perpétuelle surexcitation, se persécutent et se déchirent : Mirabeau est hué et déifié, les Girondins acclamés et hominisés, Louis XVI abreuvé d'outrages, Marie-Antoinette suppliciée, Robespierre adoré, puis maudit, flétri. Les lys de la royauté sont jetés dans la boue, la cocarde tricolore rayonne, le *Ça ira* et la *Carmagnole* mugissent et les armées de la République défilent en chantant *la Marseillaise*.

Le dix-neuvième siècle à son aurore lance en défi au destin un vol d'aigles et d'abeilles d'or et Napoléon, le front lauré, le glaive au poing, passe rue Saint-Honoré dans toute la gloire de la splendeur impériale.

L'étendard immaculé des Bourbons revient avec Louis XVIII et flotte sur la colonne Vendôme de 1815 à 1830. La duchesse d'Angoulême, défaillante, va pleurer à Saint-Roch aux anniversaires du 21 janvier et du 16 octobre. En 1825, Charles X y fera amende honorable pour la jeunesse trop légère du comte d'Artois. La Révolution de 1830 couronne le fils de Philippe-Égalité. Le roi-citoyen, se promène à pied dans la rue Saint-Honoré, serre à pleine paume les mains qui se tendent, reçoit les bouquets de la garde nationale.

La mitraille de 1848 balaye la place du Palais-Royal et, quatre ans plus tard, le sourire mélancolique de Napoléon III, la grâce souveraine de l'impératrice Eugénie font oublier Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie.

La Troisième République, continuant l'œuvre de Napoléon I^{er}, a aplani la butte Saint-Roch, prolongé la rue des Pyramides, percé l'avenue de l'Opéra. Du haut en bas de la rue Saint-Honoré, le commerce est maintenant presque exclusivement établi. La noble rue du Faubourg-Saint-Honoré a pris l'aspect qu'avait autrefois la vieille voie parisienne entre la rue de l'Échelle et la rue Royale. Le temps poursuit son œuvre et son envahissement laborieux, c'est toujours du progrès et la décadence de la rue Saint-Honoré est toute à l'honneur de la prospérité de Paris.

Disons-le en terminant, s'il est banal de comparer une rue à une artère, on doit cependant convenir que peut-être mieux qu'une autre la rue Saint-Honoré a mérité ce titre. Pendant sept siècles, il est avéré qu'elle fut pour la capitale une source d'abondance et de richesses ; aujourd'hui, elle contribue encore pour une large part à sa vitalité.

R. H.

LA RUE SAINT-HONORÉ

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA RUE SAINT-HONORÉ

Origine hypothétique de la rue Saint-Honoré. — Cette origine est vraisemblablement très lointaine. — Du temps de l'empereur Posthume. — Existence supposée d'une villa gallo-romaine à l'emplacement du Palais-Royal. — Le Paris de la rive droite sous les Mérovingiens. — Fondation de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Du temps des premiers Capétiens. — Robert le Pieux reconstruit Saint-Germain-l'Auxerrois. — Routes de Paris à Clichy et de Paris à Argenteuil. — La *Chaussée du Roule*. — Accroissement du Paris de la rive droite sous Louis le Gros. — Fondation de l'église Saint-Thomas-du-Louvre.

Pendant les dix premiers siècles de notre histoire, tant de vicissitudes ont bouleversé le sol parisien sur la rive droite de la Seine qu'il n'est guère possible d'y localiser les événements qui s'y sont accomplis sans avoir recours aux conjectures et aux hypothèses.

Aussi, bien qu'il semble à peu près certain qu'il ait existé avant le règne de Philippe-Auguste une voie parallèle au cours du fleuve, à la place et sur le prolongement de la rue Saint-Honoré, est-il difficile de dire exactement à quel moment cette voie fut tracée.

Son origine est probablement fort lointaine.

Peut-être fut-elle frayée au commencement de l'ère chrétienne par les chariots des bûcherons de la forêt de

Rouvre, dont le bois de Boulogne est le dernier vestige et dont, alors, les profondeurs sacrées, encore pleines du souvenir des druides, couvraient le pays au nord-ouest de Lutèce¹.

Sentier d'abord, né à l'ombre des chênes, dans quelque clairière parsemée de misérables huttes, route ensuite incertaine et ravinée d'ornières, elle serait naturellement descendue des hauteurs du Roule vers le pont reliant la Cité au côté droit de la rivière, vers le port des *Nautæ Parisiaci*, de ces bateliers marchands qui, fondateurs du commerce séquanien, avaient réussi à lui donner du temps de Tibère une impulsion florissante.

Cette hypothèse est de celles que l'on formule d'instinct. Elle est impossible à vérifier, les documents écrits ou gravés manquant sur cette époque reculée.

En 260, une partie de la rive droite de la Seine était bâtie, le fait est à peu près certain².

Constructeurs, autour et jusqu'au sommet de la colline dite plus tard Montagne Sainte-Geneviève, de temples, de palais, d'arènes, d'un quartier important défendu par un camp retranché, les Romains avaient également transformé l'espace insalubre, compris maintenant entre la place Baudoyer, la rue Vieille-du-Temple, les grands boulevards et les Champs-Élysées, en une fertile contrée.

Avant la conquête de la Gaule par César, un chemin ébauché sur le sol détrempe de ce terrain marécageux, *perpetua palus*, dont il est question dans les *Commen-*

1. Jules César : *Commentaires*.

2. *Histoire de Posthume, empereur des Gaules, éclaircie par les médailles*, par M. de Brétigny. (Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXX, p. 330 et suiv.)

taires, servait de trait d'union entre la petite bourgade des Parisii et ses voisines du Nord. Élargie depuis, exhauscée et dallée à l'instar de ces indestructibles *via*, qui, sorties de l'*Urbs* génératrice, sillonnaient de leur réseau l'Italie entière, cette chaussée avait été rendue digne d'une ville neuve, d'une colonie romaine, siège de préfets et destinée, par sa position stratégique et l'agrément de son climat, à devenir une résidence impériale.

Prolongation de celle qui, venue de *Genabum* (Orléans), aboutissait au petit bras du fleuve, elle conduisait aux provinces septentrionales baignées par la mer et se bifurquait non loin du carrefour où, près du chevet de l'église Saint-Eustache, se rencontrent la rue Montmartre et la rue Montorgueil, pour gagner, d'une part, *Rotomagus* (Rouen) et *Cesaromagus* (Beauvais) et, d'autre part, *Noviodunum* (Soissons) et *Augustomagus* (Senlis)¹.

Entre la Seine et ce point de ramification, à gauche, la voie gallo-romaine était bordée de monuments funéraires. Derrière ces tombeaux, antique origine du cimetière des Innocents², la science du vainqueur et l'intelligence du peuple soumis avaient fait merveille.

Les marais, desséchés par un système de canalisation et d'écoulement perfectionné depuis de longues années et employé avec succès dans les plaines du Latium, avaient offert au cultivateur une terre assainie, d'une fécondité inépuisable et bientôt couverte d'une luxuriante végétation.

A l'emplacement actuel du quartier du Châtelet et de

1. Albert Lenoir : *Paris gallo-romain*. V. *Paris à travers les âges*, publié par Ch. Hoffbauer.

2. L'abbé Valentin Dufour : *Le quartier des Saints-Innocents*. V. *Paris à travers les âges*.

celui des Halles, un faubourg se développait rempli d'une animation industrielle et commerçante. Sur la portion occidentale des Halles Centrales, entre les rues Baltard et Vauvilliers, la rue Berger et l'église Saint-Eustache, se trouvait l'*agora* ou *forum*, marché mentionné par l'historien Ammien Marcellin. Puis, s'étendait une zone maraîchère, *Campelli*, les Petits-Champs, dont le nom a été conservé jusqu'à nous par deux rues et où, depuis, les quartiers Coquillière, Vivienne, Richelieu et Gaillon ont été construits. Au delà de cette zone, quelques villas, appartenant à de riches colons étaient disséminées dans la campagne.

L'une d'elles se serait élevée, dit-on, à l'endroit du Palais-Royal et de son jardin.

Des fouilles opérées en 1781, au cours de travaux exécutés par ordre du duc de Chartres, Philippe d'Orléans, firent découvrir, en différents points du jardin, les traces de deux réservoirs gallo-romains. L'un, de grandes dimensions, était situé à l'extrémité nord, et le second dans la partie actuellement comprise entre la galerie d'Orléans et le parterre qui lui fait vis-à-vis; ce dernier mesurait vingt pieds carrés. L'eau qui alimentait ces bassins était apportée par un aqueduc souterrain qui prenait naissance sur les hauteurs de Chaillot, où il y avait des sources en abondance¹.

Des médailles aux effigies de Posthume, d'Aurélien, de Crispe, fils de Constantin, de Magnence et de Valentinien I^{er}, trouvées au mois de novembre 1781 à côté du plus petit des réservoirs, permirent de fixer approximativement la date à laquelle on pouvait supposer que

1. Albert Lenoir : *Paris gallo-romain*.

ceux-ci avaient été creusés, et, Lutèce s'étant accrue au nord surtout à partir du règne de Posthume, on en conclut qu'ils remontaient à la fin du troisième siècle. Certains archéologues prétendirent qu'ils avaient appartenu à un établissement thermal dans le genre de ceux de Néris, de Plombières, du Mont-Dore et d'Aix en Provence, et que, Passy possédant des sources d'eaux minérales, les Romains avaient voulu en faire profiter Lutèce en aménageant près de la ville des piscines pour bains hygiéniques. D'autres, adoptant l'opinion émise par l'ingénieur Jollois dans un mémoire présenté en 1843 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pensèrent que ces réceptacles avaient dépendu jadis d'une propriété privée vraisemblablement bâtie à la place du Palais-Royal ¹.

On sait que les villas de la banlieue de Rome s'échelonnaient d'habitude le long des principales voies. Sans doute en fut-il également ainsi aux environs de Lutèce. En supposant qu'une villa gallo-romaine, ou, si l'on préfère, qu'un édifice public d'importance ait figuré jadis au lieu désigné ci-dessus, n'est-on pas logiquement induit à croire à l'existence d'une route qui, suivant la direction de la rue Saint-Honoré, aurait fait communiquer directement l'un ou l'autre de ces établissements avec l'*agora* et avec le pont jeté sur le bras droit de la Seine.

Conjectures, bien entendu, conjectures pures et simples, mais qui néanmoins reposent sur des données un peu moins vagues que les précédentes.

Cent ans plus tard, Julien, neveu de Constantin,

1. Lebeuf : *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Paris* (t. II, p. 140).

nommé César et gouverneur des Gaules, se fixait avec sa cour au palais des Thermes et, dans le *Misopogon*, pamphlet rédigé par lui en réponse aux attaques des chrétiens d'Antioche, consacrait à Lutèce une page restée célèbre. Ammien Marcellin, dans sa *Description des Gaules*, donnait à la cité, pour la première fois, le nom de *Parisius*. Mais, ni le *Misopogon*, ni la *Description des Gaules* ne renferment de détails concernant les faubourgs de la rive droite.

En 364, des hordes, venues de la Germanie, franchirent les frontières de la Belgique et exterminèrent les légions envoyées pour les combattre. Pris d'épouvante et croyant déjà l'ennemi derrière eux, les habitants des environs de Lutèce brûlèrent leurs maisons, incendièrent leurs champs, changèrent la contrée en désert et se réfugièrent dans la citadelle. L'empereur Jovien dissipa l'invasion.

Le désastre causé par cette alarme marque le début d'une période tourmentée de plusieurs siècles, durant laquelle le pays limité actuellement par la rue Saint-Denis et la rue Royale, la Seine et les Petits-Champs, est le jouet de perturbations diverses.

De 365 à 450, l'intrusion pacifique de colons Francs dans le Parisis prépare celle, plus brutale, de Mérowig.

Pendant ce temps, il ne semble pas que les Parisiens se soient beaucoup soucié de relever dans la zone suburbaine les ruines qu'ils y avaient laissées à dessein au moment de l'invasion allemande¹. Seule, l'ancienne agora — on disait le *Marché des Champeaux* depuis le départ des Romains — foire permanente aux portes de

1. Ceci semble prouvé par une interruption complète dans la série des médailles retrouvées dans cette région.

la ville, avait retrouvé son animation d'autrefois.

Dans l'ancien oppidum, les soldats ligueurs armoricains avaient remplacé les légions impériales.

En 450, plusieurs milliers de Sicambres conduits par Mérowig pénétrèrent en Gaule, s'unirent à ceux des leurs qui y étaient déjà et vinrent fonder sous les murs de Paris, là où devait s'élever, en 1204, le Louvre de Philippe-Auguste, un établissement solide, un *lower*¹, autrement dit une forteresse semblable à celles qu'ils avaient coutume de construire en pays conquis.

Paris s'émut. Saint Germain d'Auxerre partit en Bretagne chercher du renfort et la tradition veut que sainte Geneviève l'ait accompagné jusqu'à l'endroit où fut bâtie par la suite l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. L'évêque ramena des troupes que l'on dissémina sur différents points de la rive droite, du Grand-Pont à Chaillot.

Mérowig s'en tint à l'expectative. En 486, Clovis reprit son œuvre. Il se déclara l'adversaire de la Ligue armoricaine et fit le blocus de Paris. La ville résista dix ans. Le chef salien, dans sa marche victorieuse, avait semé la dévastation sur son passage. Terrorisés, les bateliers marchands qui approvisionnaient la contrée avaient précipitamment remonté la rivière. Victimes de leurs ravages, les Francs, campés autour du *lower* restauré, se trouvèrent aux prises avec les nécessités d'une situation qu'ils avaient créée eux-mêmes. Les ressources giboyeuses de la forêt de Rouvre ne suffisant pas à leurs besoins, à côté de leurs tentes, à l'abri de leurs palissades, ils eurent leurs champs qu'ils cultivèrent. Ceux qui étaient

1. Le mot saxon *lower* (leowar, lowar, lower) signifie château ou camp fortifié. Suivant Sauval, Lebœuf, Jaillot et autres, le mot *Louvre* en dérive.

originaires de la Saxe, de l'Autriche, de la Hongrie, écrit Raoul de Presles, adoptèrent en la circonstance le terrain compris entre la rue Saint-Honoré et la colonnade du Louvre; le souvenir de leur séjour fut perpétué jusqu'en 1600 par la rue d'Autriche, actuellement rue de l'Oratoire¹.

Quel chemin menait à l'assaut de la tour qui défendait le Grand-Pont Clovis et ses guerriers? Sur quelle chaussée se déroulaient chaque année les exercices du *mahl*, revue que présidait le chef salien? Pourquoi, enfin, la voie de Paris à Nanterre, dont il est question dans les chroniques, cette voie que suivit saint Germain d'Auxerre pour aller en Bretagne ne serait-elle pas, en partie du moins, cette *Chaussée du Roule* mentionnée dans les chartes du treizième siècle et devenue en dernier lieu la rue Saint-Honoré?

Clovis, converti au catholicisme, abandonna à l'Évêque de Paris, en témoignage de sa soumission, tout le territoire où il avait campé. Deux enclaves y furent réservées, l'une au prieuré de Saint-Denis-de-la-Châtre, en mémoire du martyr qui avait reçu les premières dévotions des Francs, l'autre aux troupes bretonnes qui avaient participé à la défense de la ville. Le siège de la justice épiscopale, installé au bord de la Seine, en face de l'extrémité

1. Le nom d'*Osterische* ou *Autriche* fut donné à cette partie des environs du Louvre qui devint plus tard la rue de l'Oratoire. On en chercha longtemps l'origine sans la trouver. Il nous semble qu'elle a son explication toute naturelle dans le voisinage du camp où ceux qui s'y étaient fortifiés venaient pour la plupart soit de la Saxe, soit de l'*Autriche*. D'*Osterische* qui, de bonne heure, ne fut plus compris, on fit *Autriche*, que l'on crut mieux comprendre et qui resta le nom de la rue bâtie le long du Louvre jusqu'à ce que celui-ci au dix-septième siècle lui donnât le sien, échangé ensuite pour celui de l'*Oratoire*. (Ed. Fournier, *Le Louvre et ses environs*. V. *Paris à travers les âges*.)

occidentale de la Cité, fut le *For l'Évêque*. Enfin, les néophytes chrétiens édifièrent, non loin de l'ancien *lower* de Mérowig, sur le chemin de Paris à Nanterre, une chapelle dédiée à saint Germain d'Auxerre.

Saint-Germain-l'Auxerrois, primitivement Saint-Germain-le-Rond, *Germanus Teres*, ne fut d'abord qu'un baptistère où un grand nombre de païens embrassèrent la foi catholique. Il s'augmenta d'un monastère et d'une école : il ne serait pas invraisemblable que la place de l'École rappelât, par son nom, cette lointaine institution.

En 508, Clovis, vainqueur d'Alaric et des Wisigoths, salué par l'empereur Anasthase des titres de patrice et de consul, fit de Paris la capitale de son royaume et du palais de la Cité sa résidence favorite. La cour mérovingienne fut pour la ville une source de prospérité. Comme à l'époque de la civilisation romaine, les denrées affluèrent aux Champeaux et les barques marchandes reparurent sur la Seine. Grâce aux privilèges accordés par l'Évêque à ceux qui louaient les terres placées sous sa tutelle, celles-ci ne tardèrent pas à se peupler de métayers et de cultivateurs. A l'extrémité du domaine épiscopal se fonda un important village, la *Ville-l'Évêque*.

Évidemment rien n'indique dans les chroniques que la Chaussée du Roule reliât déjà cette localité aux faubourgs de la rive droite. Mais l'hypothèse n'est-elle pas plausible et d'accord avec les faits ?

Quelle autre route eût pu suivre, en 583, le roi de Bourgogne, Gontran, se rendant à Rueil pour y faire baptiser le jeune fils de Frédégonde, Clotaire ? A quelle autre voie se fût ramifiée la chaussée neuve dirigée vers la villa royale de Clichy et que parcourut maintes fois Dagobert. soit qu'il allât, en 625, épouser en cette

demeure la princesse Gonatrude, sœur de la reine Sichilde, soit qu'élus souverain de la Neustrie, en 630, il y emmenât en pompeux appareil ses trois femmes, Vulfégonde, Nantéchilde, Berchilde et « autres concubines », dit Grégoire de Tours? Par là aussi, sans doute, passa le honteux chariot des rois fainéants.

Au commencement du huitième siècle, s'éleva près du For l'Évêque un gibet tristement célèbre, antécédent de ceux du Marché-aux-Pourceaux et de la Croix-du-Trahoir, sur lequel des patients subirent les épreuves du *Jugement de Dieu*, par l'eau bouillante, l'eau froide, le fer rouge et la croix.

Après le règne de Charlemagne, les invasions normandes remirent encore en question l'existence des faubourgs de la rive droite. Toute la contrée entre le Grand-Pont et la Ville-l'Évêque, pillée, dévastée, incendiée, se métamorphosa en un vaste camp retranché. Saint-Germain-le-Rond fut pour les Scandinaves ce qu'avait été pour les Francs le *lower* de Mérowig et c'est dans les fossés du monastère converti en citadelle que périt Henri de Saxe envoyé par Charles le Gros au secours des Parisiens. En 886, une crue formidable de la Seine bouleversa la région de fond en comble.

Au dixième siècle, Saint-Germain-le-Rond fut réédifié et rendu au culte. On aménagea, sur le territoire épiscopal, des fours où chacun, moyennant redevance, eut le droit de faire cuire son pain. Le plus connu, situé à l'emplacement actuel de la colonnade du Louvre, *furnus de Lovres*, est cité dans le *Livre noir* de 1203.

Mais les faubourgs comme la banlieue ne reprirent pas de sitôt l'extension qu'ils avaient eue sous les Romains et les rois de la première race; la terreur des Normands, qui se perpétua de génération en génération,

fit redouter pendant longtemps aux citadins l'isolement de la campagne. Les maisons se serrèrent autour du Grand-Pont dans une circonscription restreinte.

Une rue coupa ce quartier de l'est à l'ouest, d'un tracé presque rectiligne, de l'emplacement actuel de la place Baudoyer au cimetière des Innocents. Le prolongement de cette rue, que l'on trouve bâtie jusque vers le Louvre sous Philippe-Auguste, fut un chemin, *strata publica usque ad poncellum de Rollo*, énoncé pour la première fois dans une charte de 1222, mais probablement bien antérieur à cette date.

Route publique de Paris au Roule, peut-être ancienne route gallo-romaine, puis mérovingienne, puis effacée par le flux des événements destructeurs, et ensuite renée, restaurée, respectée désormais, future rue Saint-Honoré enfin.

Grand'route où, pendant les trois cents années qui séparent le règne de Charles le Simple de celui du fils de Louis VII, passent rois et seigneurs féodaux, Robert, frère d'Eudes, Hugues le Grand, Hugues Capet et les descendants d'Hugues Capet, après batailleurs, guerroyant contre les Normands à la tête de leurs bandes de reîtres et de moines.

De Paris vers Saint-Cloud, vers le Mont-Valérien et ses anachorètes, s'en vont des hommes d'église, propagateurs de la parole sainte, en quête de retraite propre aux méditations, des voyageurs mystérieux à dos de mule et sous le manteau de pèlerin; cependant qu'à Paris s'en viennent les vassaux des ducs de France, avec leurs écuyers, leurs jongleurs, leurs ménestrels, les marchands des contrées septentrionales et des pays d'outre-mer, se rendant aux Champeaux, à la foire Saint-Denis, instituée par Dagobert.

Sur la grand'route, souffre et dépérit l'engeance pitoyable des vilains et des serfs. Les burgs hérissent de leurs tours la cime des collines, les monastères sont fortifiés comme des burgs, les maisons des villes crénelées comme des châteaux-forts. La voie qui relie entre eux burgs, monastères et villes, est le champ d'action où donnent libre cours à leurs violences les hauts barons révoltés contre leur suzerain et ses rivaux en rapines, en brigandages, en exploits meurtriers.

A l'entour de Paris végète une plèbe sordide, êtres en haillons qui n'ont d'humain que la parole, rebut de la cité, vagabonds portant en eux le germe des épidémies si fréquentes au Moyen Age.

En 945, « le mal des ardents, lèpre incurable qui brûle la chair et la consume », dit Flodoart dans sa *Chronique*, s'abat sur Paris. Hugues le Grand quitte son palais et, pieds nus, un cierge à la main, se rend à Saint-Germain-le-Rond pour y faire solennellement pénitence. Les reliques de sainte Geneviève le précèdent et la châsse est promenée au chant des psaumes dans la campagne. Le prince impose les mains aux lépreux, les ramène avec lui, les recueille dans les églises converties en hôpitaux.

Après l'An Mil, Robert le Pieux reconstruit Saint-Germain-le-Rond sur des plans nouveaux. L'église agrandie s'appelle Saint-Germain-l'Auxerrois : elle est dotée d'un autel privilégié dédié à la Vierge Marie et les reliques de son patron invoqué pour sa protection contre les voleurs et ses guérisons miraculeuses, enfermées dans un tabernacle de vermeil éclairé par des luminaires, attirent les fidèles de vingt lieues à la ronde. A Argenteuil, que dessert un chemin qui prend naissance à droite de la Chaussée du Roule et dont à présent encore

une rue garde le souvenir et le nom¹, Adélaïde, sœur du roi, fonde un couvent et l'évêque de Paris, accompagné de son clergé, s'y transporte en grande pompe pour en poser la première pierre.

Au douzième siècle, les bienfaits de la *Paix de Dieu* et de la *Trêve de Dieu*, l'observance plus rigoureuse des préceptes du code chevaleresque améliorèrent la condition des paysans.

Ces misères, dont le bon et timide Robert le Pieux, « fleur embaumée de son pays », ne pouvait « fût-ce en multipliant par elles-mêmes les cases de son damier » supputer le nombre, diminuèrent. La population se fixa sur le sol et engendra.

Sous Louis le Gros, les faubourgs du nord-ouest augmentèrent. Vers 1180, Robert, comte de Dreux, fit élever, au delà de Saint-Germain-l'Auxerrois une chapelle qui devint l'église de Saint-Thomas-du-Louvre² : on y

1. La rue d'Argenteuil, qui rencontre la rue de l'Échelle au croisement de cette dernière avec la rue Saint-Honoré.

2. L'acte de fondation de l'église Saint-Thomas-du-Louvre est perdu depuis longtemps. Le premier document qui s'y rapporte et qu'on puisse citer est une bulle d'Urbain III, datée du 21 juillet 1187 et adressée au proviseur de la maison de Saint-Thomas, martyr.

Cette bulle fait savoir que le comte de Dreux, Robert I^{er}, quatrième fils de Louis VI, avait donné pour l'usage de pauvres clercs certaines maisons qu'il possédait à Paris et constitué des rentes pour l'entretien de quelques religieux qu'il y avait établis. Elle prescrit la bénédiction par l'Évêque d'un cimetière destiné à la communauté; mais elle n'indique pas en quelle année eut lieu la fondation qu'elle approuve et que quelques auteurs ont assignée à l'an 1173, époque de la canonisation de Thomas Becquet. Jaillot a conjecturé, avec plus de raison, ce nous semble, que la fondation n'est point antérieure au voyage que Louis le Jeune fit, en 1179, au tombeau de cet archevêque pour lui demander la santé de son fils qui fut roi sous le nom de Philippe II, dit Auguste. (A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.)

annexa plus tard un oratoire qui, voisin de la rivière, fut placé sous l'invocation de saint Nicolas, patron des eaux et des lieux inondés.

Le moment approchait où il allait être nécessaire d'enfermer la capitale, considérablement accrue, dans une enceinte de murailles et de tours.

Cette œuvre colossale dont Louis VII jeta peut-être les jalons, Philippe-Auguste la réalisa.

CHAPITRE II

LA RUE SAINT-HONORÉ AU TREIZIÈME SIÈCLE

L'enceinte de Philippe-Auguste. — Le vieux Louvre. — La première porte Saint-Honoré. — Ce que l'on voyait, vers 1220, du haut de cette porte, en regardant du côté de la ville. — Le *Cimetière des Innocents* et la *Place-aux-Pourceaux*. — La rue du *Château-Fétu*. — Les Halles. — La *Croix-du-Trahoir*. — La rue de la *Croix-du-Trahoir*. — Rues tributaires des rues du *Château-Fétu* et de la *Croix-du-Trahoir*. — L'*hôtel de Nesles*. — Ce que l'on voyait du haut de la première porte Saint-Honoré, vers 1220, en regardant du côté de la campagne. — La *collégiale Saint-Honoré*. — Le *collège des Bons-Enfants*. — Les rues tributaires de la *Chaussée du Roule*. — Aspect général, mœurs et coutumes. — Événements historiques. — Fondation de l'hôpital des *Quinze-Vingts*. — Accroissement du faubourg Saint-Honoré sous le règne de Louis IX. — L'échelle de justice de l'Évêque de Paris.

Donc, en 1180, Paris, réduit longtemps aux limites à peu près strictes de l'antique îlot, berceau de Lutèce, s'était étendu sur les rives de la Seine et ses faubourgs, de plus en plus vastes, solidement bâtis, pourvus d'églises déjà nombreuses, de riches couvents et de monastères, avaient mérité le droit de cité que Philippe-Auguste leur donna.

Avant son départ pour la croisade, le roi voulant mettre la capitale en garde contre un coup de main de ses turbulents et redoutables adversaires, entreprit de

l'enclore dans un cercle de murailles. Il posa, en outre, les fondements du Louvre, citadelle destinée à commander la chaîne des remparts ¹.

Enceinte et citadelle, le tout fut fait en vingt ans.

Au début du treizième siècle, Paris se montra dans sa splendeur féodale.

La création de ce système de défense était, nous l'avons dit précédemment, de nécessité absolue.

Les ruines majestueuses de Coucy, restées pour la postérité un sujet d'étonnement et d'admiration, évoquent la pensée du manoir formidable qu'elles furent autrefois. Les demeures du même genre abondaient dans l'Ile-de-France : les Montmorency y avaient donjon sur roche en plusieurs points, les Montfort gardaient le Vexin, Corbeil dominait la vallée de la Seine de Melun à Charenton et Montlhéry le pays environnant à dix lieues à la ronde.

Pour tenir en respect cette vassalité menaçante, Paris ayant débordé de ce fossé naturel que les deux bras de la Seine creusaient jadis autour de ses flancs, situé maintenant dans une plaine au milieu d'un cirque de collines, devait suppléer aux défauts de sa position stratégique.

L'enceinte de Philippe-Auguste rappela par ses proportions les impérissables travaux des Romains ².

1. Par *remparts*, il faut entendre à cette époque la muraille en maçonnerie pleine servant à protéger une ville ou un château et non, comme ce mot l'exprime aujourd'hui, une enceinte rasante garnie de bastions et de courtines, couronnée d'un parapet et bordée d'un fossé.

2. On peut en juger parce qu'il en reste :

Principalement rue Clovis, n° 7, cours du Commerce, rue Dauphine, n° 34, rue Guénégaud, n° 29, rue des Francs-Bourgeois. (Mont de Piété), n° 55, au coin de la rue Coquillière et de la rue Clémence Royer, rue des Jardins-Saint-Paul, etc.

Haute d'une dizaine de mètres, formée de pierres de petite taille, équarries mais de dimensions inégales, elle était composée de deux murs parallèles, reliés entre eux par un blocage de moellons et de ciment. Elle avait une épaisseur moyenne de trois mètres, était pavée de dalles à son sommet, crénelée, flanquée de tourelles, qui, incorporées à elle, débordaient extérieurement de distance en distance de plus de la moitié de leur diamètre. Crénelées, sans toit, terminées par une plateforme soutenue intérieurement par une voûte, ces tourelles dépassaient de quelques pieds seulement la crête du rempart et s'échelonnaient, par trente-quatre du côté du midi et par trente-trois du côté du nord ¹.

L'enceinte de Philippe-Auguste était percée de portes aux vantaux de cœur de chêne bardés de fer, munies d'une herse, accostées de tours de quinze mètres, rondes, crénelées, trouées de meurtrières.

Il est assez facile d'après quelques substructions conservées et d'après les miniatures des manuscrits, de se faire une idée du vieux Louvre, ainsi nommé pour le distinguer du Louvre de François I^{er}, de Catherine de Médicis, de Henri IV et de Louis XIV.

Au point le plus vulnérable de la capitale, là où les Francs et les Normands avaient porté de préférence et multiplié leurs attaques, il fallait mettre la partie la plus résistante de son armure.

Le vieux Louvre fut une forteresse dans une forteresse.

Sa grosse tour, haute de soixante-dix pieds, large de soixante, défendue par un large fossé, commanda le

1. Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris.*

rectangle redoutable d'une courtine crénelée sur laquelle s'espacèrent une quantité d'autres tours.

Elle dominait cette courtine et surveillait, sans que la vue lui en fût masquée par rien, la campagne, au nord, et la ville, au levant. « Cetté hydre de tours, gardienne géante, avec ses têtes toujours dressées, terminait d'une manière surprenante la configuration de Paris au couchant ¹. »

Le Louvre communiquait avec la rue Saint-Denis et la Cité par l'ancienne Chaussée du Roule.

L'une des portes de l'enceinte franchissait la Chaussée à l'endroit de la rue Saint-Honoré où se trouve le temple de l'Oratoire et suivant une ligne idéale qui, partant de l'angle droit du portail de ce monument, rejoindrait, en obliquant un peu, l'autre côté de la rue.

Au-dessus de son ogive, à l'extérieur, une statue de la Vierge, placée au fond d'une niche sur un piédestal, étendait les bras dans un geste bénisseur ². » Ses tours, partagées en deux étages, comprenaient un corps de garde, un magasin d'armes et des pièces de logement. Elle était habitée, en 1217, par Foulques de Compiègne, sergent de Philippe-Auguste, qui lui en avait octroyé la

1. Victor Hugo : *Notre-Dame-de-Paris*.

2. « Quant à la statue de la Vierge qui se voit sur la porte de l'église de l'Oratoire, écrit Sauval, elle couronnait la porte Saint-Honoré. Mais cela n'a d'autre preuve ni certitude que la conformité qui se rencontre entre elle et celle de la Porte-aux-Peintres ». (*Antiquités de Paris*, t. I^{er}, p. 31.)

Par « porte de l'église de l'Oratoire », il ne faut pas entendre le portail actuel qui, du temps de Sauval, n'existait pas encore. Le pignon d'angle était alors masqué par des maisons de la rue Saint-Honoré. En 1745, seulement, on abattit ces maisons pour construire le portail actuel et c'est alors sans doute que la statue disparut.

jouissance moyennant redevance et sous condition de l'entretenir à ses frais ¹.

Vers 1220, lorsque l'on montait au sommet de cette porte, et que, se tournant du côté de l'orient, on essayait de se rendre compte de la topographie des lieux que l'on avait devant soi, on était attiré d'abord par le spectacle de la voie qui s'enfonçait sous la voûte du rempart.

Elle venait de très loin, cette voie, de l'extrémité opposée du Paris de la rive droite, qu'elle traversait parallèlement à la Seine. Elle traçait péniblement son sillon dans un enchevêtrement de bâtisses hautes, étroites et dont les toits, recouverts de chaume et de tuiles, semblaient chevaucher les uns par-dessus les autres. Ici étranglée, là s'évasant, elle se perdait et se retrouvait sans cesse, coupait la rue Saint-Denis, puis, soudain plus distincte, accusant mieux son arête, pavée de « gros carreaux de grès » ², elle se divisait en trois tronçons, se suivant dans une direction presque rectiligne qui n'a guère changé.

Le premier tronçon était, est toujours la rue de la Ferronnerie. On apercevait, sur sa gauche, le cimetière des Innocents, ses édicules funéraires, ses charniers, son église. Des murs neufs enfermaient le champ de sépul-

1. Elle avait été déjà occupée par un nommé Raimond. (C. Piton, *Le Quartier des Halles.*)

2. Philippe-Auguste fit paver « avec de fortes et dures pierres » toutes les rues et voies de la Cité. En dehors de cette partie de la ville, il ne s'occupa que des principales voies de communication, entre autres celles que l'on appelle la *croisée de Paris*, c'est-à-dire la croix formé par les rues Saint-Jacques et Saint-Denis d'une part, la rue Saint-Honoré et son prolongement d'autre part. Ces voies formaient quatre chemins principaux « *quator chemini principales* » dit une charte de 1285 réglant le pavage des voies et chargeant la commune de leur entretien. Plus tard, l'entretien passa à la charge des habitants.

ture; l'une de ses portes, garnie de grosses chaînes que l'on tendait la nuit, s'ouvrait sur la *Place-aux-Pourceaux*, champ de voirie où les porchers avaient coutume d'amener leurs troupeaux ¹.

Le second tronçon allait de la *Place-aux-Pourceaux* à un carrefour représenté de nos jours par l'embranchement de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré. Il s'appelait la rue du *Château-Fétu* ², ayant pris, par anticipation, comme il arrivait alors, le nom d'une hôtellerie qui y était située, gîte de piètre apparence, sans prix « comme un fétu de paille », fréquentée par les voyageurs de basse condition, rendez-vous des rouliers et des marchands de bestiaux ³.

A gauche de la rue du *Château-Fétu*, les Halles se reliaient au cimetière des Innocents, comme lui récem-

1. L'endroit où se trouvait la *Place-aux-Pourceaux* correspondrait assez à l'angle méridional de l'îlot de maisons situé entre la rue de la Lingerie, la rue des Halles et la rue au Lard.

La *Place-aux-Pourceaux* devint plus tard la *Place-aux-Chats* et, en partie la *Fosse-aux-Chiens*. Ce dernier nom est resté longtemps au cul-de-sac de la rue des Bourdonnais.

2. Plusieurs auteurs font commencer la rue du *Château-Fétu* seulement à la rue Tirechape (rue du Pont-Neuf). La partie comprise entre cette dernière et la rue de la Ferronnerie s'est appelée, au douzième siècle, rue de la *Chaussetterie*; voisine des Halles, elle avait pu prendre le nom du commerce qui s'y était plus spécialement localisé. Mais aucun indice de ce genre n'a été relevé aux treizième, quatorzième et quinzième siècles. Berty, fait commencer la rue du *Château-Fétu* à la rue de la Ferronnerie. (A. Berty, *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.)

3. C'est la plus vraisemblable de toutes les assertions émises à ce sujet. Il reste dans un grand nombre de titres une foule d'indications sur la rue du *Château-Fétu* : *apud Castellum Festuci* (1227); *vicus qui vocatur Chastel-Festu* (1234); *vicus Castri-Festuci* (1238-1255); *vicus de Castello-Festuc* (1275); *rue du Chastiau-Festu* (1305-1387); *rue Saint-Honoré, dicte le Chastiau-Festu* (1442). (Berty : *Topographie historique*, t. I^{er}).

ment encloses ¹, grand espace occupé par les longues galeries de bois, les boutiques et les appentis. Foire permanente, marché banal du roi, où se vendaient non seulement des denrées alimentaires, mais encore des objets de parure, des étoffes, des fourrures, des cuirs, tous les produits des industries de luxe et d'usage vulgaire.

Les bâtiments des Halles, vus du rempart, étaient masqués à demi par le faitage des maisons que les Juifs, chassés par Philippe-Auguste, avaient possédées le long de l'ancien fossé des Champeaux ² et dont l'alignement faisait deviner la rue de la *Tonnellerie*.

Plus près de l'enceinte, un chemin conduisait à la chapelle dédiée à sainte Agnès ³ et un autre à l'un des fours banals de l'Évêque ⁴.

A droite de la rue du Château-Fétu, en face des Halles qu'elle mettait en rapport avec les entrepôts des bords de la Seine, une rue, destinée à devenir l'opulente rue des Bourdonnais, servait en même temps de débouché au dédale de passages tortueux et de ruelles qui s'entre-

1. Comme autour du cimetière des Innocents, Philippe-Auguste avait fait construire un mur autour des Halles.

2. Les lettres de Louis le Gros et de Philippe-Auguste parlent du *Fossé des Champeaux* qui, au douzième siècle, délimitait les Halles et semble représenté parfaitement dans la reconstruction du seizième siècle par les deux galeries des Grands et des Petits Piliers. (V. Dufour, *Le Cimetière des Innocents et les Halles*.) La rue de la *Tonnellerie* a disparu au moment du percement de la rue du Pont-Neuf.

3. Ce chemin devint la rue des *Prouvaires*, habitée plus tard par les prêtres de Saint-Eustache. La chapelle Sainte-Agnès fut agrandie au treizième siècle et consacrée à saint Eustache. Démolie vers 1530, cette église fut reconstruite lentement et devint l'une des plus belles de Paris.

4. Cette autre route devint la rue du *Four*, mentionnée pour la première fois en 1238 « *Vicus furni in cultura et justitia Episcopi* ». Elle s'appelle aujourd'hui la rue *Vauvilliers*.

croisaient jusqu'à la rivière dans l'une des parties les plus populeuses de la rive droite.

Entre cette dernière et le Château-Fétu, la rue *Tirechape*, d'origine très ancienne et que le tracé de la rue du Pont-Neuf a rayé du plan parisien, n'était encore qu'un coupe-gorge et un repaire de voleurs ¹.

Le Château-Fétu se trouvait à peu près à l'angle actuel de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré. Devant sa porte et au centre du carrefour, se dressait sur trois marchés de pierre une croix ronde, un de ces édifices patibulaires, indices des gibets, si nombreux dans le Paris du Moyen Age. Érigée sur le domaine épiscopal, elle avait été témoin depuis un temps difficile à préciser, des exécutions ordonnées par le For l'Évêque. Elle s'appelait la *Croix-du-Tiroir* ou du *Trahoir* ².

Le *Tiroir* qui avait lieu à ses pieds et mettait chaque semaine le quartier en rumeur, était l'opération par laquelle il était procédé au triage des animaux envoyés à la boucherie. Et, ainsi baptisée, la croix était à son tour devenue la marraine de la future rue de l'Arbre-Sec ³, du troisième tronçon, continuant la rue du

1. « La rue *Tirechape*, si bien nommée et qui mentit si rarement à son nom, où les voleurs ont leurs coupe-gorge... » (Ed. Fournier, *Paris démolé*. Int., p. xxxvii).

Suivant d'autres, ce nom viendrait des fripiers qui *tiraient* l'habit (*chappe*) des passants pour les attirer dans leurs boutiques.

2. Le mot *Tiroir* a été écrit de bien des façons : *Tyroor* (1236); *Triœr* (1238); *Tyrouer* (1238-1248); *Tirout* (1253); *Tirouer* (1256, 1267, 1348, 1491, 1567...); *Traïouer* (1521), *Trahouer* (1558); *Tréhouer* (1569); *Traïhouer*, *Trahoir*, etc. Mais toutes ces variantes tendent à démontrer que le radical est le verbe *trier* ou *tirer*, en latin *trahere*. (Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.)

3. C'est seulement au quatorzième siècle que la rue de la Croix-du-Tiroir prend le nom de rue de l'Arbre-Sec.

Château-Fétu, et de la porte de l'enceinte fortifiée limitant ce dernier à une centaine de toises ¹.

Entre la Croix-du-Trahoir et le rempart, à droite, la rue des *Poulies* se dessinait ², et, rasant le mur de défense, des constructions s'alignaient jusqu'à la Seine sur le cours de la rue d'*Autriche* ³, entre le Louvre, nouvel édifice, et Saint-Germain-l'Auxerrois, vénérable église, avec sa tour qui a subsisté ⁴, son cloître et ses jardins entourés de murs et de fossés.

Les Croisés avaient rapporté de Terre-Sainte le goût des ablutions et, au treizième siècle, la mode s'en était répandue en France. Presque en face de la Croix-du-Trahoir une rue dite des *Étuves* dans la Taille de 1292 et signalée par Guillot dans le *Dict des rues de Paris*, conduisait à un établissement de bains chauds ⁵.

Près de la porte enfin, à gauche, une allée ⁶ menait à la maison que Jean de Nesles venait d'élever sur son domaine traversé par le mur de clôture.

1. Pendant le treizième siècle, la partie de la rue Saint-Honoré comprise entre la Croix-du-Tiroir et la porte de l'enceinte est énoncée : *juxta crucem Tyrouer* et *ante crucem dou Tirouer*.

2. La rue des Poulies tenait son nom d'un appareil à travailler les draps, servant à une opération que l'on nomme actuellement le ramage (Berty). La rue des Poulies est mentionnée en 1265. Agrandie de nos jours, elle est devenue la rue du Louvre.

3. Dans diverses chartes, elle est énoncée *vicus qui vocatur Oterriche* (1252); *Oterriche* (1254); *Hoterriche* (1255); *Hosteriche* (1260); puis d'*Osteric* (1384); d'*Autriche* (1421); d'*Autriche* (1519); d'*Autriche dicté du Louvre*, en 1568; du *Louvre*, en 1600. Elle est devenue la rue de l'Oratoire, en 1616.

4. Ed. Fournier : *Énigmes des rues de Paris*, p. 300.

5. La rue des *Étuves* s'était appelée auparavant et pendant la plus grande partie du treizième siècle, rue de *Verneuil*, du nom de Jacques de Verneuil qui y avait une maison. Elle est devenue la rue Sauval.

6. La rue de *Nesles*, mentionnée en 1236, qui devint la rue d'*Orléans* au quatorzième siècle. Elle a disparu de nos jours. La maison de Jean de Nesles était située à l'emplacement de l'hôtel construit en 1584 par Catherine de Médicis (Emplacement actuel de la Bourse de Commerce).

Du côté de l'occident, la contrée avait un aspect riant et paisible.

Aux bruits des Halles, à l'agitation d'un monde mercantile, au mouvement et aux clameurs d'une population jouissant des bienfaits d'un règne prospère, goûtant les joies d'une paix relative après les erreurs des siècles précédents, à cette animation de ruche humaine accomplissant en sécurité son œuvre laborieuse, succédaient, à l'ombre des tours de la citadelle royale, le calme et le silence d'une région agreste où des maisons s'éparpillaient dans les bois, se rangeaient au bord de chemins encore incertains, se groupaient à côté de couvents et de monastères.

Avant 1180, le fléau de la guerre et la tyrannie féodale avaient rendu les campagnes inhabitables et, sur la Chaussée du Roule, sur la route d'Argenteuil, comme par toute la banlieue, les mesures même se comptaient, le sol demeurait inculte et les marais occupaient la plus grande partie du pays.

Philippe-Auguste avait fortifié Paris et, aussitôt, ce décor s'était métamorphosé promptement.

Les faubourgs qu'il avait réunis à la Cité n'avaient pas tardé à dépasser l'enceinte, entourant le Louvre et ses dépendances dont les noms de *Beauvoir* et de *Champfleury* disaient assez l'agrément ¹.

1. Les terrains de Nesles que l'enceinte de Philippe-Auguste avaient inopinément partagés s'étendaient en dehors des remparts jusqu'à la porte Coquillière, occupant le triangle actuellement compris entre la rue Jean-Jacques-Rousseau, la rue Saint-Honoré et une ligne idéale (celle du rempart) tracée entre le temple de l'Oratoire et la rue Clémence Royer. Au treizième siècle, on y remarquait une grange et des vignes. (C. Piton, *Le quartier des Halles*.) La rue Jean-Jacques-Rousseau s'appelait autrefois rue de *Grenelle-Saint-Honoré*. Elle devait son nom à Henri de Garnelle qui y possédait une maison vers 1270 (*vicus Henrici de Garnelle*).

En 1220, le premier plan du panorama que l'on voyait se dérouler vers le couchant du haut de la porte de la ville était constitué, à gauche, par les jardins royaux, potagers, vergers, parterres, berceaux, tonnelles, et, à droite, par les vignes et les prés appartenant au seigneur de Nesles. Un peu plus loin, à droite, deux institutions, dues à la piété et au zèle charitable de dévots personnages, la *collégiale Saint-Honoré* et le *collège des Bons-Enfants*, se touchaient, confondant presque leurs bâtiments contigus et leurs clos respectifs.

En 1204, à l'emplacement des immeubles compris entre la rue Saint-Honoré, la rue Croix-des-Petits-Champs, la rue Montesquieu et la rue des Bons-Enfants, avaient été bâties par les soins d'un bourgeois de Paris, Renold Chérey, et de sa femme Sébille, sur un terrain de douze arpents, leur propriété, une chapelle dédiée à saint Honoré, quatrième évêque d'Amiens, et une maison pour les religieux la desservant. Bientôt après, Renold Chérey avait augmenté l'étendue de sa fondation en acquérant une portion de terrain y attenant du prieur de Saint-Denis de La Châtre et une autre des moines de Saint-Martin des Champs. En 1209, l'église était érigée en collégiale et, par autorisation du chapitre et du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, douze chanoines y étaient attachés. Elle possédait les reliques du saint auquel on l'avait consacrée, enfermées « dans une châsse d'argent et de cuivre doré, de façon fort antique », dit du Breul, qui les vit en 1640.

La corporation des boulangers y avait une chapelle et c'est ainsi que saint Honoré devint et resta le patron des boulangers. La statue de l'évêque dominait l'autel ; il était représenté debout, coiffé, mitré, sa crosse dans

une main, une pelle et une niche dans l'autre ¹.

Un cimetière faisant suite à l'établissement longeait la Chaussée du Roule jusqu'à la rue actuelle des Bons-Enfants.

Les Bons Enfants étaient de pauvres clercs ou écoliers qui, depuis le roi Robert, leur premier bienfaiteur, vivaient de la charité publique. Étienne Belot et sa femme Ada les prirent en pitié, s'entendirent avec Renold Chérey pour l'achat d'un terrain voisin du sien et y créèrent un collège dans lequel treize de ces malheureux furent recueillis. Des bourses leur furent conférées par l'Évêque de Paris. Les Bons Enfants eurent leur chapelle particulière, dédiée à la Vierge Marie ². La rue

1. Depuis un temps très reculé, nous l'avons dit précédemment, il y avait dans le voisinage de la place marchande de l'École, des fours où chacun avait le droit d'aller faire cuire son pain. Le plus connu était le four du Louvre (*furnus de Lovres*), mentionné dans le *Livre Noir* en date de 1203. Les boulangers du four du Louvre, qu'un certain Robert le Fort possédait, en 1210, par droit héréditaire, comptaient parmi les paroissiens de la collégiale de Saint-Honoré et, comme ils étaient les plus considérés de leur corporation, celle-ci tout entière les y suivit et y resta. (Ed. Fournier : *Le Louvre et ses environs*.)

Quant à l'image de l'évêque d'Amiens, elle servit d'enseigne pendant des siècles aux boulangers. Au revers du portrait de l'évêque représenté en pied sur une plaque de métal découpé et suspendu à l'extrémité d'une potence, on voyait un compagnon mettant du pain au four, et au-dessous, on lisait ce quatrain dont les vers peuvent être intervertis, curiosité fort goûtée de nos vieux *talmeliers* :

Saint-Honoré
Avec sa pelle,
Dans sa chapelle
Est honoré.

(Ed. Drumont, *Mon vieux Paris. Les anciennes corporations*.)

2. La chapelle des Bons-Enfants prit plus tard le nom de chapelle de Saint-Clair quand la confrérie dont c'était le patron l'eut adoptée pour paroisse.

des Bons-Enfants s'appela d'abord la rue aux *Escholiers-Saint-Honoré*.

Au delà, dans les espaces vagues alors du Palais-Royal et du Théâtre-Français, sur les deux éminences jumelles ¹ où fut transféré au quatorzième siècle le Marché-aux-Pourceaux, quelques chaumières se disséminaient. Les champs venaient ensuite; la Ville-l'Évêque s'apercevait en arrière-plan sur la lisière de la forêt de Rouvre dont les futaies bornaient l'horizon.

Entre le Louvre et la Chaussée du Roule, perpendiculairement à cette dernière, plusieurs rues, à l'état de chemins herbeux, mal foulés, pareils à ces sentiers qui se ramifient dans les campagnes aux voies départementales, séparaient des maisons appartenant à des ecclésiastiques.

La première de ces rues, la plus rapprochée du rempart, aboutissait à l'une des entrées de la forteresse ². Elle se retournait en équerre vers la droite, et, prenant alors le nom de *Beauvoir* ³, elle longeait jusqu'à la rue *Fremantel* ou *Froidmantel*, les murs du domaine royal.

1. La *butte Saint-Roch* et la *butte aux Moulins*..

Après examen des nombreuses opinions émises sur l'origine de ces deux buttes, il semble rationnel de les considérer sinon comme un tumulus gaulois (V. Paulin Paris : *La butte Saint-Roch, Musée des Familles* (mars 1835); Ed. Fournier : *Paris démoli*), du moins comme des monticules naturels que sont venus grossir, au quatorzième siècle, des dépôts d'immondices.

2. (V. Ed. Fournier, *Paris démoli*.) Cette rue prit d'abord le nom de la famille des *Richebourg* qui y possédèrent une maison. Au quatorzième siècle, elle s'appela la rue du *Coq*. Élargie et remaniée en 1854, elle est devenue la rue *Marengo*.

3. La rue de *Beauvoir* ou de *Beauvais*, primitivement *vicus contiguus castello de Lupara*, s'appelait en 1455, *rue de Beauvais*.

Encore intacte au dix-huitième siècle, elle a disparu complètement en 1852.

La troisième conduisait au logis du chanoine Drocon ¹. La cinquième traversait le territoire de *Fremantel* ², et une sixième menait à l'église Saint-Thomas ³; elle avait été probablement tracée au moment où on avait érigé ce monument, et s'appelait la rue des *Chanoines*, à cause des religieux qui l'habitaient ⁴.

Derrière les demeures des chanoines, on voyait quelques masures où gitaient de pauvres gens.

Puis, sur une certaine étendue, la campagne était abandonnée aux déjections de la ville, devenait une voirie, le *Champourry* : on désignait ainsi ce lieu nau-séabond pour le distinguer des endroits « doux-fleurants » du Champfleury et des jardins du Louvre.

La *Culture l'Évêque* ⁵ étalait ensuite ses champs, ses vertes prairies et ses pépinières le long de la Chaussée du Roule.

Le jour, la Chaussée du Roule était surtout fréquentée par les maraîchers et les cultivateurs; les convois de mar-

1. *Vicus per quem itur ad domum Droconis, canonici dicti Sancti-Honorati* (Ad. Berty, *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}). Cette rue, mentionnée en 1235 sous le nom de rue du *Chantre vicus cantoris Sancti-Honorati*, fut supprimée en 1854.

2. La rue *Fromenteau*, mentionnée pour la première fois en 1225, devenue, en 1839, la rue du *Musée*, disparue en 1850.

3. La rue *Saint-Thomas-du-Louvre*, mentionnée dans une charte de 1212 *strata Canonicorum*, disparue en 1850.

4. La deuxième rue, mentionnée seulement en 1255, fut la rue *Champfleury, vicus qui dicitur Campus floridus*; raccourcie en 1128, puis en 1853, elle fut supprimée en 1854. La quatrième, mentionnée seulement en 1267, fut la rue *Jean-Saint-Denis*. Elle devint la rue *Pierre-Lescot* en 1807 et disparut en 1854.

5. *La Culture l'Évêque, cultura Episcopi*, était une portion du territoire épiscopal qui s'étendait à cette époque le long de la Chaussée du Roule, depuis le Champourry jusqu'à une assez grande distance vers le couchant. La rue de Rohan, la rue Saint-Honoré, le côté occidental de la rue Castiglione en indiquent actuellement à peu près les limites à l'est, au nord et à l'ouest.

chandises que les contrées du nord-ouest envoyaient à Paris, par terre et sous escorte, y passaient pour arriver jusqu'aux Halles. Mais, ce mouvement ne troublait guère la tranquillité des lieux d'alentour. Des saints édifices où la croix surmontait l'ogive, où le soleil allumait ses lueurs aux vitraux, émanait une paix dont la sérénité semblait empreindre, aux environs, la nature. Vers le soir, les écoliers, sortant des préaux, jouaient à la paume ou aux dés dans le cimetière de Saint-Honoré; les lavandières étendaient leur linge parmi les tombes et sur les haies. Au crépuscule, les cloches de la collégiale, sonnait l'angelus, répondaient à celles de Saint-Germain-l'Auxerrois, aux carillons lointains de la Cité. Enfin, le soir venu, les herses des portes de la ville s'abaissaient et tout rentrait dans le silence et l'obscurité.

Le dimanche, cette demi-solitude était égayée par les ébats des Parisiens qui s'y répandaient en bandes joyeuses.

Aux Halles, rue du Château-Fétu, à la Croix-du-Trahoir, le brouhaha de la semaine cessait. Dispersée, la foule grouillante, des colporteurs; disparus, les vendeurs de poisson, de volaille, de viande fraîche ou salée, d'ail, de miel, d'oignons, de fromage, de fruits; les vendeurs de savon, de mottes à brûler, de charbon à un denier le sac, de chandelles à mèches de coton « donnant lumière plus vive que celle des étoiles », les vendeurs de vieux habits et de vieux souliers. Fermées les échoppes des raccommodeurs de vêtements, de meubles, de vaisselle, les forges des chaudronniers, des ferronniers. Plus de crieurs annonçant les actes de l'autorité royale, les décès et les enterrements. Les loqueteux, les mendiants, les estropiés, les aveugles sortis des cours de miracles encombraient le parvis des églises

stationnaient dans les rues près des bornes ou montoirs dont il était coutume de se servir pour se mettre en selle. A cette misère en haillons, se mêlaient les tire-laine, les vide-gousset, les bohémiens, les diseurs de bonne aventure. Les marchands d'oublies, avec leurs corbeilles recouvertes de toile blanche, offraient aux promeneurs des gaufres et des rissoles, et Paris s'écoulait par les ruelles, par les chaussées poussiéreuses, vers les remparts, vers la Culture l'Évêque, vers la maladrerie du Roule, vers la Seine méandreuse que descendait « la nef qui vaît à Rouen », vers les hauteurs sylvestres de Passy et de Chaillot.

Dans la rue du Château-Fétu et devant la Croix-du-Trahoir passa, en 1214, après la bataille de Bouvines, le prisonnier de Philippe-Auguste, Ferrant de Portugal, comte de Flandre, chargé de chaines, dans un chariot trainé par deux chevaux gris. Il fut mené, sous les huées de la populace, à la grosse tour du Louvre. « Il y resta, dit Guillaume de Nangis, enfermé pendant douze ans et ne fut délivré qu'au prix de beaucoup d'argent ». L'événement fut mis en chansons. On lit dans les *Royaux Lignages* de Guillaume Guiart les vers suivants :

Ferrant portent deux auferrant ¹
 Qui tous deux sont de poil ferrant.
 Ainsi s'en va lié en fer

Li quens Ferrant en son enfer.
 Li auferrant de fer ferré
 Emportent Ferrant enferré.

Lors fut Ferrant tout enferré
 Dans la tour du Louvre enserré.

1. Chevaux de couleur gris de fer.

Le même châtiment fut appliqué par Louis IX à Enguerrand de Coucy pour ses bravades et les cruautés qu'il exerçait dans ses seigneuries. Le donjon de son Château défiait celui du Louvre et la justice qu'il rendait sur ses terres y multipliait les potences. Jugé à son tour, il fut condamné à mort ; la clémence du roi commua la peine en rançon.

En 1255, une importante institution s'ajouta sur la Chaussée du Roule à la collégiale Saint-Honoré et au collège des Bons-Enfants.

Louis IX, touché du triste sort des aveugles de Paris, leur acheta un terrain dépendant de la censive de l'Évêché, une portion de la voirie suburbaine dite Champourry, et leur fit bâtir un asile, achevé au mois de juillet 1260¹. Cet établissement fut bientôt pourvu d'une chapelle. OEuvre, dit-on, du célèbre architecte Eudes de Montreuil², construite « près de la grant rue » et parallèlement à celle-ci, elle mesura huit toises cinq pieds de

1. Rutebeuf, poète contemporain de Saint Louis, parle de la fondation des Quinze-Vingts en termes railleurs :

Li rois a mis en un repaire
 Mes ^a ne sai pas pour qui faire
 Trois cens aveugles route à route ^b.
 Parmi Paris en vat trois paire,
 Toute ior ^c ne finent ^d de braire ;
 Au trois cens qui ne voyent goute,
 Li uns sache ^e, li autre bout ^f.
 Si ^g de donnent mainte sacoute ^h,
 Qu'il n'y a nul que lor ⁱ éclaire.
 Si fex ^j y prent, ce n'est pas doute,
 L'ordre sera bruslé toute :
 S'aura ^k li rois plus à refère.

a. Mais. — *b.* En compagnie. — *c.* Tout le jour. — *d.* Finissent. — *e.* Tirailent. — *f.* Butent, trébuchent. — *g.* Ainsi. — *h.* Secousse. — *i.* Leur. — *j.* Le feu. — *k.* Ainsi aura.

2. (V. Piganiol de la Force). Eudes de Montreuil, architecte et sculpteur français (1220-1289).

long sur quatre toises un pied de large ; elle était disposée selon les règles universellement observées à cette époque, le chœur tourné vers l'orient. La loge du portier, l'entrée principale, quelques dépendances venaient ensuite en bordure de la chaussée, jusqu'à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, qui limitait l'enclos du côté de Paris¹.

Primitivement, trois cents pensionnaires furent hébergés dans l'hospice qui reçut, de ce fait, le nom de Quinze-Vingts².

Le 23 juillet 1260, le pape Alexandre IV accorda une bulle portant indulgence pour ceux qui visiteraient le jour de la translation de saint Remi, sous l'invocation duquel elle avait été consacrée, la chapelle des Aveugles³.

En 1282, la communauté obtint du chapitre de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois⁴ la permission d'avoir un cimetière où elle pût enterrer, non seulement ses propres membres, mais encore tous ceux qui, lui étant étrangers, y choisiraient leur sépulture.

En 1283, elle acquit cinq arpents de la Culture l'Évêque, contigus à son propre enclos et dont elle fit un jardin peuplé « d'arbres fruis portans » et un potager.

Louis IX, qui avait dressé lui-même les statuts de l'institution et en avait confié le service religieux à Jean

1. Les limites de l'établissement des Aveugles étaient, en outre, au midi, l'hôtel de la Petite-Bretagne, et, à l'ouest, la Culture l'Évêque.

2. On disait anciennement *sept vingts*, *huit vingts*, etc. pour 140, 160, etc. et l'on écrivait même VII^{xx}, VIII^{xx} et, par conséquent, XX^{xx}.

3. La bulle du pape Alexandre IV fut confirmée par Urbain IV, le 21 novembre 1261 et par divers autres pontifes, depuis 1265 jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

4. Les Quinze-Vingts se trouvaient sur le territoire de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

Biram¹, chapelain de Saint-Jacques, prodigua aux Quinze-Vingts les aumônes et les faveurs.

Ainsi fit-il également pour les Bons-Enfants, leur demandant en échange de venir chanter la messe et les vêpres au palais de la Cité et au Louvre. Geoffroy de Beaulieu, confesseur du roi, parle à plusieurs reprises des *symphoniaci pueri* comme d'excellents choristes.

Les exercices pieux, les solennités du culte telles que transfert de reliques, processions « en chapes et aubes merveilleuses avec gros cierges par milliers », les cérémonies civiles, les visites de Louis IX au Louvre où il tint justice², à l'hôtel de Nesles, où logea sa mère, Blanche de Castille, à partir de 1233 et où elle mourut en 1252³, avaient donné, vers 1250, au *suburbium* du nord-ouest une animation dont son accroissement n'avait pas tardé à se ressentir. Les pèlerinages aux Quinze-Vingts apportèrent un nouvel élément de vie dans le faubourg.

1. Legrand, *Les Quinze-Vingts*.

2. Louis IX, qui tint souvent audience au Louvre, dans une salle dont celle des Cariatides occupe aujourd'hui la place, y eut aussi, de bonne heure, sa chapelle et ses chanoines. Un compte de 1234 parle des *canonici Luparæ*.

3. L'attention de Louis IX fut attirée sur l'hôtel de Nesles, situé dans un quartier voisin du Louvre. Il manifesta devant son conseiller et ami, Jean II de Nesles, dont le frère et la sœur étaient morts et qui n'avait pas d'enfants, le désir d'y loger sa mère, Blanche de Castille. La reine prit possession de l'hôtel de Nesles en 1233. Étant tombée malade à Melun en 1252, elle s'y fit transporter et y mourut.

« L'an de grâce, mil deux cent cinquante-deux, avint que la royne Blanche estoit à Meleun-sur-Saine, si li commença le cuer trop malement à douloir, et se senti pesante et chargiée de mal; si fis hastivement trousser son harnois et ses coffres et s'en vint à Paris; ià, fut si contrainte de mal qu'il lui convint à rendre l'âme. Quant elle fust morte, les nobles hommes du pays la portèrent en une chaire d'or parmi Paris, toute vestue comme royne, la couronne d'or en teste. » (*Grandes chroniques de France : Saint-Denis*; t. V.)

Vers 1280, les chemins tracés sous Philippe-Auguste s'étaient élargis, une population plus mêlée que par le passé y circulait et le nombre des maisons augmentait chaque année.

La rue *Richebourg*, la rue *Champfleury*, la rue du *Chantre* s'étaient formées; la rue *Jean-Saint-Denis* avait reçu le nom d'un membre de la famille de Jacques-Saint-Denis, chanoine de Saint-Honoré, qui l'habitait en 1258. La rue Fromenteau et la rue Saint-Thomas étaient généralement bâties ¹.

Au delà de l'établissement des Aveugles, l'échelle patibulaire, dont une de nos rues a conservé le souvenir, marquait la haute justice de l'Évêque de Paris ². Au près de ce monument sinistre qui ne les effarouchait pas, sur les terrains occupés à présent par la rue Richelieu et la place du Théâtre-Français, champ inculte que les marchands de porcs commençaient à adopter de préférence à la Place-aux-Pourceaux du quartier des Halles, exigüe et encombrée, les prostituées partageaient d'immondes bouges avec les voleurs, les sorciers et les vagabonds.

Le chapitre de Saint-Honoré avait fondé des écoles entre la rue du Chantre et la rue Jean-Saint-Denis; les dépendances du collège des Bons-Enfants, empiétant sur la rue aux *Escholiers-Saint-Honoré*, menaçaient de l'obstruer complètement. Entre la Chaussée du Roule et le rempart, le chemin qui longeait les propriétés

1. A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.

2. La rue de l'Échelle.

L'échelle, symbole de haute justice, était une espèce de pilori où l'on exposait ceux que l'on voulait noter à l'infamie.

(V. Éd. Fournier : *Énigmes des rues de Paris*, page 200, note.)

des seigneurs de Nesles conduisait à la maison d'Henri de Garnelle ¹.

En moins de cent ans, Paris avait débordé de son enceinte. Dès 1240, Louis IX avait permis de bâtir à l'extérieur de la ville contre le mur de clôture ² et plusieurs nobles, désireux d'habiter dans le voisinage de la forteresse royale, commençaient à disputer aux prêtres et aux chanoines une place occupée jadis presque exclusivement par ces derniers. En 1284, le chapitre de Saint-Honoré avait cédé une part de ses biens, entre la rue du Chantre et la rue Jean-Saint-Denis, à Regnault de Quincampoix et Simon Malgaigne, bourgeois notable, possédait une ferme et un clos entre la rue Jean-Saint-Denis et la rue Fromenteau ³.

A la fin du treizième siècle, la porte de la ville dite autrefois « près la Croix-du-Tiroir » et la partie de la Chaussée du Roule comprise entre l'enceinte fortifiée et les Quinze-Vingts étaient communément appelées « la porte Saint-Honoré » et « la grand'rue Saint-Honoré ».

Toutes les rues tributaires de la rue du Château-Fétu, la rue des Prouvaires, la rue du Four, la rue des Étuves, la rue de Nesles, la rue d'Autriche, la rue des Poulies,

1. Ce chemin s'appela bientôt la rue de *Grenelle-Saint-Honoré*. Cette rue doit évidemment son nom aux seigneurs de Garnelle qui y eurent une maison.

2. Les maisons ainsi construites ne devaient pas dépasser la hauteur du rempart et étaient sujettes à être démolies en cas de guerre. Au n° 13 de la rue du Louvre, presque à l'angle du seul côté subsistant de la rue des Deux-Écus, il existe encore un pâté de maisons anciennes dont les murs de derrière, visibles un peu en retrait du trottoir de la rue du Louvre, portent l'empreinte de l'enceinte et de la moitié de l'une des tours de Philippe-Auguste. La partie rectiligne de ces murs correspond exactement au fragment de muraille apparent au coin de la rue Coquillière et de la rue Clémence River.

3. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.

à l'état d'embryon en 1190, s'étaient construites et avaient pris rang dans la topographie parisienne ¹.

Quant aux rues de la Tonnellerie et Tirechape, quant à la rue des *Frères-Bourdon* ² et à la rue de l'Arbre-Sec ³, ci-devant « de la Croix-du-Tiroir », elles étaient d'un Paris plus vieux et leurs sombres détours, leurs maisons

1. Guillot les mentionne toutes dans le *Dict des rues de Paris*, poème rimé vers 1300.

D'ileuc (*de là*) m'en alai tantot ciex (*chez*)

Un tavernier en la viez place

A Pourciaux, bien trouvai ma trace

Guillot qui point d'eur bon n'as (*qui n'a point de bonheur*)

Parmi la rue a Bourdonnas

.....
Assy tost trouvai Tirechape

.....
Et la rue de l'Arbre-Sel (*Arbrissel*)

Qui descend sur un biau ruissel (*la Seine*)

.....
Droitement parmi Osteriche

Ving en la rue Saint-Honouré

.....
Parmi la rue des Poulies

.....
Mès par la Croix de Tirouer

Ving en la rue de Nesle.

.....
La rue des Estuves auprès siet :

En près est la rue du Four

.....
Droitement de Chastiau-Festu

M'en ving en la rue des Prouvaires

Où il a maintes pennes vaires (*plusieurs étoffes de diverses couleurs*)

.....
Jusques en la Tonnellerie.

2. La rue des *Bourdonnais*.

3. La rue de l'Arbre-Sec doit son nom à une enseigne qui, selon Sauval (t. I^{er}, p. 109), s'y voyait encore vers 1660. Cette enseigne était celle d'une auberge dont parle Monstrelet (t. I^{er}, ch. CLXXVII) et elle était bien choisie pour un tel logis qui, dès 1300, avait dû servir de gîte à des pèlerins de Terre-Sainte. L'Arbre-Sec était un souvenir de Palestine; c'était l'arbre planté près d'Ébron, qui,

d'une architecture que l'on aurait quelque peine à définir, étaient susceptibles d'éveiller dans la mémoire des Joinville et des Rutebeuf les anciens souvenirs d'une histoire dont la connaissance sera toujours pour nous incomplète et vague.

après avoir été depuis le commencement du monde « verd et feuillu », perdit son feuillage le jour où le Christ mourut en croix, et lors sécha; « mais, pour reverdir lorsqu'un seigneur, prince d'Occident, gagnera la Terre de promission, avec l'aide des chrétiens, et fera chanter messe dessous de cet arbre sech. » (*Livre de messire Guill. de Mandeville*, Bib. Nat., ms. n° 8392, f° 157; Ed. Fournier, *Énigmes des rues de Paris*, p. 300, note.)

CHAPITRE III

LA RUE SAINT-HONORÉ AU QUATORZIÈME SIÈCLE

Caractère industriel et commercial de la rue Saint-Honoré au début du quatorzième siècle. — Ses maisons. — Ses boutiques. — Les crieurs des rues. — Les étuves. — Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, à l'hôtel de Nesles. — Exécutions capitales à la porte Saint-Honoré. — Fêtes données par Philippe le Bel en 1313. — Les forges de la rue Fromenteau. — Enguerrand de Marigny conduit de la tour du Louvre au Temple est hué par le peuple dans la rue Saint-Honoré. — Persécutions contre les Juifs sous Louis X le Hutin; exécutions à la Place-aux-Pourceaux, à la Croix-du-Trahoir, à la porte Saint-Honoré. — Les hôtelleries du Château-Fétu et du *Lion d'argent* au quatorzième siècle. — Éclairage de la rue Saint-Honoré. — Sacre de Philippe le Long; fêtes et réjouissances populaires. — Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à l'hôtel de Nesles. — Les enseignes des maisons de la rue Saint-Honoré. — Accroissement des Quinze-Vingts vers 1340. — Peste de 1348. — Mariage de Philippe VI et de Blanche de Navarre: faste royal et misère du peuple. — Premier règlement de police concernant l'assainissement de Paris; transfert des marchands de porcs des Halles au Marché-aux-Pourceaux (butte Saint-Roch). — La rue Saint-Honoré pendant l'insurrection de Paris en 1358. — Étienne-Marcel jette les fondements de l'enceinte dite de Charles V. — Bataille à la porte Saint-Honoré, en 1358, entre les Parisiens et les troupes mercenaires soudoyées par Étienne-Marcel. — Le duc de Normandie rentre dans Paris et s'établit au Louvre. — Arrivée du dauphin à Paris.

Le règne de Philippe le Bel, trop rempli de violences et d'exactions, les règnes troublés de ses fils, les débuts

désastreux de la Guerre de Cent ans ont fait du quatorzième siècle une époque tourmentée, différente des temps de sécurité, d'équité et de justice de Philippe-Auguste et de Saint Louis.

Époque étrange, douloureuse, durant laquelle dans le Paris gothique épanoui, en voie de prospérité, les exécutions, les luttes intestines, les entreprises malheureuses suivies de massacres et de pillages, semèrent la terreur, entravèrent l'essor de l'industrie et du commerce, ramenèrent la misère.

La rue du Château-Fétu, le carrefour de la Croix-du-Trahoir, la rue Saint-Honoré, la Chaussée du Roule furent le théâtre d'un grand nombre des événements de cette période.

En 1300, cette voie aux vocables divers était devenue, grâce au voisinage des Halles, une artère qui répandait l'abondance dans la ville.

Les marchands de la Cité avaient abandonné leurs demeures tristes et malsaines pour venir loger près du bazar parisien. C'était bien en effet un bazar que ce vaste marché, décrit par Jean de Jandun, docteur en médecine de l'Université, au collège de Navarre, dans un curieux *Éloge* de la capitale rédigé en latin. « Ceux qui en ont le désir et les moyens, peuvent y acheter, dit-il, toutes sortes d'objets pour la parure que l'industrie y accumule chaque jour. Il serait fastidieux de les énumérer tous; on ne peut cependant passer sous silence ceux que l'on trouve dans la partie basse des Halles, tels que cette quantité innombrable de draps plus beaux les uns que les autres, ces fourrures faites avec le poil des animaux ou bien avec des soieries ou même avec des substances étrangères. La partie supérieure des bâtiments est disposée de manière à ne former qu'une seule

galerie prolongée comme une rue. Tous les objets qui servent au corps y sont étalés : des couronnes, des tresses et des bonnets pour la tête ; des peignes d'ivoire pour séparer les cheveux ; des miroirs pour se regarder ; des ceintures pour les reins, des bourses pour pendre aux hanches, des gants pour les mains, des colliers pour la poitrine, et beaucoup d'autres que je passe sous silence faute d'en savoir le nom en latin. » Dans la rue du Château-Fétu, les drapiers, les fourreurs, les merciers, les bonnetiers, les orfèvres s'étaient bâtis de spacieuses maisons à proximité des hôtels des nobles dont ils entretenaient le luxe.

Ces maisons avaient un air plus dégagé que celles qu'au siècle précédent le danger permanent des attaques à main armée avait obligé à construire souvent en pierre, à ne percer que de petites fenêtres, à couronner de créneaux et même, à l'occasion, à fortifier d'une tour¹.

Elles étaient en bois et leur charpente extérieure apparente constituait toute leur décoration. Elles se terminaient par un pignon très aigu, surmonté d'une girouette ou d'un épi et dont la saillie était supportée par deux pièces de bois formant ogive. Les étages, en encorbellement les uns sur les autres, mode qui s'accrut au quinzième siècle, laissaient les parties supérieures de la façade surplomber de beaucoup le soubassement, et cette disposition, qui avait pour but d'abriter les piétons le long des boutiques, permettait en outre aux eaux pluviales de découler directement du toit dans le ruisseau qui occupait le milieu de la chaussée.

1. Augustin Thierry : *Lettres sur l'Histoire de France. Histoire de la commune de Vézelay* ; lettre XXII.

On remplissait ordinairement les interstices des poutres avec des moellons et du ciment. La maçonnerie était au début d'une blancheur éclatante qui se détachait sur le sombre dessin des traverses ; mais la poussière et la suie la salissaient vite, les eaux ménagères, les ordures jetées au dehors la sillonnaient de coulées noirâtres et l'encrassaient de dépôts suspects. Dans certains cas, on la remplaçait par de la brique et la maison prenait alors une physionomie plus gaie. Les fenêtres, assez larges et divisées en compartiments, munies de vitrages pour la plupart hermétiquement clos à cause du froid, les consoles soutenant l'échafaudage des étages, l'encadrement des portes, menuisés, moulurés, enjolivés de feuillages, de guirlandes, les poutres d'écoinçon, dites poteaux corniers, avec leurs sculptures allégoriques, religieuses, symboliques rehaussées de tons vifs et d'or, complétaient un ensemble décoratif agréable à l'œil.

Les boutiques, au rez-de-chaussée, n'avaient pas l'étendue qu'on leur voit aujourd'hui. Une seule arcade, partagée par un ou plusieurs montants de pierre, comprenait l'aperte d'entrée et l'étalage. Les volets de fermeture s'ouvraient horizontalement par le milieu ; celui du bas s'abaissait vers le mur d'appui et, dépassant l'alignement, recevait les marchandises exposées ; celui d'en haut, se relevant, était maintenu en l'air par des crochets et abritait l'étalage ; il pouvait aussi glisser sur des rainures : on le remontait verticalement et un auvent en bois ou en tôle protégeait la devanture du magasin. L'ouvrier ou atelier, à l'intérieur de la boutique, étant assombri par le cintre de l'arcade et par la montre des objets exposés en vente, presque toutes les affaires se traitaient en plein air.

Malgré les difficultés survenues entre le roi et l'Église. fréquents différends pendant la durée desquels étaient

suspendus les exercices du culte et fermés les édifices religieux, malgré les émeutes et les peines de mort qui commençaient à encombrer de roues de fer, de carcans, d'un attirail de torture effrayant et lugubre les carrefours et les alentours de la ville, malgré les exécutions à la Place-aux-Pourceaux, à la Croix-du-Trahoir, les pendaisons « devers le Roule » et les infamants supplices du pilori épiscopal, les chalands ne manquaient pas ¹.

Dès le matin, les crieurs,

Qui jà ne finiront de brère
Parmi Paris jusqu'à la nuit,

attiraient la foule par leurs annonces; les membres des confréries invitaient le peuple à venir faire ses oblations aux Quinze-Vingts; les valets des Étuves Poquelle, situées entre la rue des Étuves et la rue du Four, annonçaient l'ouverture de l'établissement :

Seignor quar vos aly baignier
Et estuver sanz délaier
Li baing sont chaut c'est sans mentir.

Et l'on voyait passer, tâtant du bout de leur bâton les gros pavés de la chaussée, les aveugles de la communauté fondée par Saint Louis, « cels de Champourry », comme il est dit dans les *Crieries de Paris*, la boîte de quête suspendue au cou, la fleur de lys couleur de safran brodée sur la poitrine², se traînant de logis en logis et quémandant « à haute alaine ».

1. En 1307, on pendait à l'entrée de la ville « vers le Roule » au delà des Quinze-Vingts Aveugles (Cf. Leroux de Ling : *Confrérie de Notre-Dame-aux-Bourgeois*, p. 33. Citation des *Grandes Chroniques*).

2. Pour consacrer le caractère de fondation royale des Quinze-Vingts (*domus regia*) par un signe visible, Philippe le Bel accorda

Aux boutiques de la rue de la Ferronnerie et de la rue du Château-Fétu s'équipaient les jouteurs des lices du Louvre¹; les personnages de la cour, le frère de Philippe le Bel, Charles de Valois, comte d'Alençon, de Chartres et d'Anjou, qui avait hérité de l'hôtel de Nesles et l'occupa jusqu'en 1325, s'y arrêtaient pour marchander des étoffes, des armes et des bijoux. Cette clientèle faisait sortir de leurs repaires les voleurs de la rue Tirechape et les femmes de mauvaise vie qui avaient colonisé les abords de la porte Saint-Honoré².

L'égoïsme et la cupidité de Philippe le Bel l'entraînèrent à des excès de cruauté dont on pouvait citer maints exemples.

En 1306, la cherté des loyers causa une révolte des Parisiens. Le roi fut contraint à se réfugier au Temple, chez ces fiers chevaliers dont la puissance portait ombrage à la sienne et qu'il rêvait de dépouiller de

aux aveugles le privilège de porter une fleur de lys sur leur vêtement de dessus, à hauteur de poitrine (juillet 1312). Ce signe se perpétua de siècle en siècle presque jusqu'à nous. Il existe une gravure, dont la composition est de Jean-Baptiste Siméon Chardin et qui remonte à la moitié du dix-huitième siècle, représentant un aveugle des Quinze-Vingts avec sa boîte de quête, son bâton et son chien. Il porte la fleur de lys sur la poitrine à la hauteur du téton gauche.

Les Quinze-Vingts n'étaient pas au quatorzième siècle le seul établissement de Paris où l'on reçut des aveugles. La fleur de lys était donc en même temps un signe distinctif. Quant au sceau des Quinze-Vingts, il est attaché à une charte de 1306. Il représente Saint Louis, suivi d'une troupe d'aveugles et l'hospice qu'il a fondé pour eux.

1. Les lices du Louvre avaient été aménagées entre la Seine et l'église Saint-Thomas.

2. Elles étaient nombreuses en 1313, entre la rue de Grenelle et la rue des Petits-Champs, dans la rue du Pélican et que nous n'osons nommer par le vrai nom qu'elle avait alors. Nous laissons aux habiles le soin de le deviner sous celui qui l'a remplacé en le dénaturant. (Ed. Fournier: *Paris démolie*. Int. p. XLVI, note.)

leurs biens. Épiciers, couturiers, pelletiers, tanneurs, cordonniers, tisserands, taverniers, jetèrent dans la boue et foulèrent aux pieds les viandes destinées à la table du monarque. Puis, comme s'ils eussent eu soudain le pressentiment des châtimens qu'entraînait pour eux cet affront à la majesté souveraine, plus grave que les actes de rébellion qu'ils avaient commis auparavant, ils écoutèrent les « souefves paroles et blandissemens » du prévôt Firmin de Coquerel, et subitement apaisés, rentrèrent tranquillement dans leurs maisons.

La vengeance de Philippe le Bel ne se fit pas attendre : elle fut terrible et il s'y complut. Vingt-huit des révoltés furent pris et pendus aux quatre ormes des quatre portes principales de Paris : six à la porte Saint-Honoré, sept à la porte Saint-Denis, sept à la porte Saint-Antoine, huit à la porte Saint-Jacques. Enfin, pour frapper les esprits et prévenir tout retour d'insurrection, les corps des victimes « peu à peu désourmés, remués et ostés, en gibets nouveaux furent derechief pendus ». On défendit les rassemblements de plus de cinq personnes et différentes confréries furent supprimées pendant quelque temps.

Ces jours funèbres, dont l'histoire de ce règne est pleine, eurent parfois de brillants lendemains.

En 1313, voulant inaugurer solennellement le palais de la Cité récemment terminé, le roi convia toute la France à des fêtes qui eurent lieu au moment de la Pentecôte et pendant lesquelles ses trois fils, Louis, Philippe et Charles, furent armés chevaliers. Son gendre, Edouard II d'Angleterre, franchit le détroit pour y prendre part. Dans Paris, tout chôma durant huit jours et l'on ne rencontra que robes et chaperons neufs, bourgeois à pied et à cheval, se rendant en l'île de la Cité.

ordonnés par métiers et confréries, avec trompes, tambourins, buccins et ménétriers.

Le mardi de la Pentecôte, la cour vint aux lices du Louvre, par les rues Saint-Denis, de la Ferronnerie, du Château-Fétu, encourtinées de lin et de soie, et, devant les tavernes regorgeant de monde, devant la Croix-du-Trahoir, défila le cortège des princes et des princesses. Précédé du hérault Monjoie criant *Larqesse*, Philippe le Bel, vêtu d'une cotte de « samit ynde » fleurdelysée, avec « surcot et mantel de samit vermeil fourré d'hermines », chevauchait entre sa fille Isabeau, reine d'Angleterre, et sa belle-fille, la célèbre Marguerite de Bourgogne, l'héroïne des orgies vulgarisées, avec plus ou moins de vérité, par le roman et par le théâtre. Ses fils, le roi Édouard, les grands dignitaires de la Couronne venaient derrière lui. « Après avoir montré aux dames sa vaillance et leur avoir fait la disnée », le roi les ramena au palais, aux flambeaux et au son des instruments.

Quel contraste entre la naïve et bruyante joie populaire qui saluait au passage cette noblesse magnifique et la terreur qui glaça les Parisiens un an après, le jour de la mort de Jacques de Molay, grand-maître de l'Ordre des Templiers !

Lorsque l'Europe entière absolvait, Philippe le Bel condamnait sans merci. En 1309, cinquante-quatre Templiers avaient été brûlés à Vincennes, sur des jugements iniques et au mépris des réclamations de la Commission inquisitoriale.

Le 11 mars 1314, un bûcher fut dressé dans l'îlot de Bussy qui, maintenant réuni à la Cité, est représenté par le terre-plein du Pont-Neuf; Jacques de Molay y fut conduit. Le quartier des Halles se vida de bonne heure

et le peuple déserta les rues et les places pour gagner en hâte les rives de la Seine.

La fermeté du grand-maître, sa résolution, sa constance frappèrent la foule de stupeur et d'admiration. Quand la flamme eut fait son œuvre, quand le chef des chevaliers-moines, dont la phalange disputait depuis deux siècles la terre du Christ aux infidèles, ne fut plus qu'un peu de cendre rougeoyant au crépuscule, elle s'écoula, muette, et le silence devança dans la ville les ombres de la nuit et les appels du couvre-feu.

Le roi, qui, du haut des tours de son palais, avait assisté au supplice, se sentit atteint par la réprobation publique. Le frisson d'horreur qui venait de secouer Paris l'épouvanta et, dès lors, s'appesantit sur lui la maladie de langueur qui l'emporta au tombeau.

Pendant sept mois que traîna sa sombre existence, il alla quelquefois chercher l'oubli du passé et cacher ses remords dans les jardins du Louvre, sous les murailles de la forteresse et sur le donjon, gardien du Trésor de l'État. Retraite sûre, où seul parvenait à son oreille le bruit des marteaux de la rue Fromenteau et de la rue Saint-Thomas, forgeant les engins de guerre, les balistes, les arbalètes¹, tandis que sommeillaient sous les ardeurs de l'été les pieux édifices de la grand'rue Saint-Honoré et la verdoyante Culture l'Évêque.

Sous les derniers Capétiens, Louis X, Philippe le Long et Charles le Bel, ce n'est pas des Halles aux Quinze-Vingts qu'il faut chercher les événements dans lesquels ces rois, rejets stériles d'une dynastie qui se meurt, jouent quelque rôle. Leurs luttes avec les barons féodaux es

1. Une sorte d'arsenal ou fabrique d'armes avait été établie du temps de Saint Louis dans une des dépendances de la forteresse.

tiennent éloignés de la capitale, et les demi-captivités, au Louvre, de Jeanne de Bourgogne et de Marie de Luxembourg, reines sans enfant mâle, ne donnent pas aux quartiers environnant la citadelle un surcroît d'activité notable.

Mais les scènes de la vie populaire, qui traduisent souvent mieux que les événements enregistrés par l'histoire le vrai caractère d'une époque, y abondent et font comprendre dans quelle angoisse et dans quelle surexcitation mal contenue était alors le peuple surchargé d'impôts et réduit, par cela même, aux pires extrémités.

Les cris sinistres qui accompagnèrent Enguerrand de Marigny, créateur de la science financière au quatorzième siècle, enrichi par quinze années de faveur royale, de la tour du Louvre au donjon de Vincennes et à Montfaucon, exprimèrent violemment un état d'esprit qui se manifesta bientôt autrement que par des injures et des menaces.

Les incursions des Pastoureaux qui vinrent, en plein Paris attaquer le prévôt des marchands, les attentats contre les lépreux, accusés de maléfices et d'empoisonnement, contre les Juifs, désignés par la « rouelle large d'un blanc tournois d'argent et d'autre couleur que celle de leur vêtement », qu'il leur était enjoint de porter par condamnation du concile de Latran, furent autant d'excès qui ensanglantèrent la ville.

Les chroniqueurs contemporains parlent de femmes brûlées vives au Marché-aux-Pourceaux, de blasphémateurs, de parjures exposés aux outrages de la populace devant la Croix-du-Trahoir et sur le pilori épiscopal de la Chaussée du Roule.

L'hôtellerie du Château-Fétu et celle du *Lion d'argent*,

sa voisine rue Saint-Honoré et sa contemporaine, où fréquenta Froissart qui les mentionne toutes deux dans sa *Chronique*, étaient devenues de dangereux endroits, lieux mal famés dont s'écartaient les honnêtes gens à la tombée du jour, et les veilleuses que l'on allumait la nuit devant les statues de la « benoïste Vierge Marie », placées dans une niche au coin des rues¹, éclairage primitif de Paris, vaine garantie de sécurité, furent témoins de brigandages et de meurtres généralement impunis.

Les premières années du règne de Philippe VI de Valois, pendant lesquelles on put avoir l'illusion d'une prospérité renaissante, ne furent à tout prendre qu'une parade glorieuse. On sait combien cette gloire était éphémère et de quels malheurs elle devait être suivie.

En dépit des exactions et des expédients financiers auxquels ils avaient eu trop souvent recours pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux du royaume, moyens arbitraires et vexatoires qui engendrèrent les luttes entre les légistes et les grands vassaux de la couronne, les derniers Capétiens avaient laissé la France dans de bonnes conditions territoriales. Cet accroissement du domaine était dans l'ordre progressif des choses. Philippe VI, qui lui-même y pourvut sans effort, se préoccupa surtout de gouverner selon les pré-

1. Dès le douzième siècle, obéissant à un sentiment dévotieux, nos ancêtres avaient placé, à l'angle des rues, des statuettes de la Vierge, en pierre ou en bois, souvent peintes ou dorées.

La nuit devant la niche abritant la « Bonne Dame », on allumait une veilleuse tremblotante; le jour, on y suspendait des ex-voto, des médailles, des bouquets de fleurs. Quand ils traversaient la rue, les passants saluaient et faisaient une courte prière. Ce pieux usage a subsisté pendant longtemps à Paris et il se trouve encore dans nos rues plusieurs de ces niches (rue des Carmes, n° 28; rue Saint-Jacques, n° 332; rue de la Harpe, n° 41; rue de Turenne, n° 58; rue Paul-Lelong, n° 3; etc.). (Ed. Beaurepaire : *Les Enseignes de Paris*. (*Le Carnet*, octobre 1902).

ceptes de la chevalerie. Les dons qu'il fit à la noblesse lui en garantirent les sympathies et lui en assurèrent les suffrages. Son sacre fut une splendeur. La guerre de Flandre, la victoire de Cassel, augmentèrent son prestige et, vers 1330, sa cour fut le rendez-vous de tous les princes et de tous les preux de l'Europe. Edouard III d'Angleterre lui prêta serment de fidélité et lui rendit hommage pour la Guyenne, déposant à ses pieds son épée et ses éperons.

Les princes français de Navarre, de Naples, de Hongrie, les princes alliés d'Écosse, de Majorque lui obéissaient docilement. Le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, résidait à l'hôtel de Nesles, près de la porte Saint-Honoré¹.

Autour du Louvre, de chaque côté du rempart de Philippe-Auguste, les maisons, recouvraient maintenant le mur de défense, étouffant dans la vieille enceinte, haussant leur niveau dans ce bassin trop étroit comme une eau bouillonnante qui déborde et s'échappe d'un vase. A proximité des Halles, plus que dans la Cité et sur la cîme de la ville universitaire, elles avaient mis étage sur étage, montant les unes par dessus les autres, rétrécissant, creusant les rues, comblant les places, et les Parisiens, dans la nécessité de distinguer entre elles leurs habitations décuplées, les singularisaient par des enseignes.

Les « ymagers » excellèrent à modeler et à enluminer mille figures religieuses ou profanes, à composer de petites scènes allégoriques ou drolatiques tirées des légendes populaires, des romans et des chansons de geste, enseignes dévotieuses, enseignes patronales, qui

1. 1325-1346.

prireut place sur des piédestaux plus ou moins ornés de sculptures et de fleurons, s'abritèrent en des renfoncements ménagés *ad hoc* dans l'épaisseur des murailles. En 1338, on remarquait à l'angle occidental de la rue Saint-Thomas-du-Louvre et de la rue Saint-Honoré, la maison des *Trois morts et des trois vifs*, dont le tableau d'enseigne, inspiré par un fabliau du Moyen Age, représentait trois chevaliers partant pour la chasse, guidés par trois squelettes, qui, marchant à leur insu à côté d'eux, les conduisaient à la mort.

A ce moment, le collège des Bons-Enfants avait fini par boucher la rue aux Escholiers qui, du côté de la rue Saint-Honoré, se trouvait par conséquent réduite à l'état de cul-de-sac.

L'établissement des Aveugles s'était agrandi de toute la Culture l'Évêque qui, entourée de murs, avait pris le nom de clos des Quinze-Vingts. Il a été dit plus haut comment cinq arpents de ce domaine avaient été cédés aux Quinze-Vingts peu de temps après leur fondation. Le reste, comprenant quarante-deux arpents et trois quartiers, accensé, le 24 mai 1309, à Ernoul de la Haute-Maison, avait été vendu quelques années plus tard par ce dernier au changeur Pierre des Essarts qui, devenu bourgeois de Paris et conseiller du roi, en fit don à la communauté des Aveugles, la veille de la Trinité, en 1342.

Alors, depuis quatre ans, la guerre de Cent ans était engagée. Philippe VI avait dû renoncer à ses projets de croisade; les royaumes d'Arles et d'Italie qu'il avait pensé demander au pape pour ses fils, l'empire de la chrétienté qu'il avait ambitionné pour lui-même, tous ses rêves chimériques de puissance s'étaient évanouis. Le désastre de Crécy était broche.

Quand la noblesse française eut jonché de ses morts les plaines de la Somme, quand la nouvelle de cette défaite où périrent douze princes, quatre-vingts barons à bannière, douze cents chevaliers, trente mille soldats, se fut répandue dans Paris, apportant la consternation et la douleur dans chaque foyer, mettant en deuil l'hôtel de Nesles¹, emplissant les églises de gémissements et de prières, lorsqu'après la capitulation de Calais l'épuisement général eut imploré du pape son intervention et une trêve, la peste survint frappant indistinctement vainqueurs et vaincus.

L'épidémie rappela l'effroyable « mal des ardents » et les famines du onzième siècle.

Suivant Froissart, elle emporta « la tierce partie du genre humain ».

Guillaume de Machault, écrivain versificateur, lui a consacré un poème que l'on peut brièvement analyser ici.

L'auteur considère le fléau comme un châtiment de Dieu, dont les crimes des méchants ont lassé la patience, et regarde comme un avertissement de la colère céleste les phénomènes naturels et funestes qui le précèdent, pluies diluviennes, crues répétées et dévastatrices des fleuves, vents âpres et glacés, et, après un printemps stérile, implacables feux d'un été torride.

Le peuple, irrité de ces calamités, s'en prend aux Juifs et les immole sans pitié :

Li uns pendus, li autres cuit,
L'autre noié, l'autre ot copée
La teste de hache ou d'espée.

1. Le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, mourut à Crécy. Voyant la bataille perdue, il voulut, bien qu'il fût aveugle, au moins *férir un grand coup d'épée*. Il fit attacher son cheval à celui de son écuyer et périt dans la mêlée.

Le roi rend des arrêts contre les blasphémateurs : ils sont exposés sur pilori et couverts de boue ; on leur fend les lèvres avec un fer chaud ; on leur coupe la langue. Des processions d'hommes et de femmes parcourent les rues en se meurtrissant la poitrine avec des fouets armés de pointes de fer ². Ces crimes et ces mortifications sont inutiles.

Quant Dieu vit de sa mansion
 Dou monde la corruption
 Qui tout partout estoit si grans,
 Pour justice et vengeance prendre
 Fist la mort issir de sa cage,
 Pleinne de forsen et de rage,
 Sens frein, sens bride, sens loien,
 Sens foy, sens amour, sens moien
 Si très fière et si orgueilleuse,
 Si gloute et si familleuse,
 Que ne se pouvoir saouler
 Pour rien que peust engouler
 Et par tout le monde couroit
 Tout tuoit et tout accouroit
 Quanque illi venoit à l'encontre
 N'on ne pooit resister contre.

Cette mort « si gloute et si familleuse », la peste noire, entre en France après avoir ravagé l'Asie, l'Europe méridionale, l'Italie. Elle arrive à Paris, frappe d'abord la « pouvre gent menue » des faubourgs. Des tumeurs

2. En ce temps vint une manie
 De par leur dame ypocrisie
 Qui de courgies se batoient
 Et adens se crucifioient,
 En chantant de par ruelles
 Ne scay quelles chansons nouvelles
 Et valoient miex par leurs dis
 Que saints qui soient en paradis.

grosses comme un œuf ou une pomme se développent sur l'aîne et sous les aisselles des malades, des taches brunes apparaissent ensuite sur toutes les parties du corps et les chairs se décomposent.

La contagion est terrible. « N'osait le père aler veir son fieu, ne le frère sa sœur et ne trouvoit-on qui voulist garder l'un l'autre, pour cela que quant on sentait l'alaine l'un de l'autre, nul n'en pooit escaper. »

Des pourceaux crèvent pour avoir remué de leur groin les haillons d'un pestiféré. Les charniers des Innocents, le cimetière de Saint-Honoré, le cimetière des Quinze-Vingts ne suffisent pas aux cadavres. L'épidémie

Tant en occist et devoura
 Que tous les jours à grans monceaux
 Trouvoit-on dames et jouvenceaus
 Jeunes, vies et de toutes guises
 Gisans mors parmi les églises
 Et les getoit-on en grant fosses
 Tous ensambles et tous mors de bosses,
 Car on trouvoit les symetières
 Si pleignes de corps et de bieres
 Qu'il convint faire des nouvelles...

Les moines de Saint-Germain-l'Auxerrois, les religieux de Saint-Honoré inhument la nuit à la lueur des torches dans les terrains qui s'étendent vers le Roule au delà de la maison des Aveugles. Puis, les fossoyeurs étant atteints eux-mêmes par le mal, les corps restent sans sépulture, abandonnés aux corbeaux et aux loups. « Et croyoit-on que le monde finissoit !

La peste cessa vers le milieu de l'année 1349. Guillaume de Machault, qui, après avoir mis sa conscience en repos par la confession, s'était prudemment enfermé chez lui, put en sortir « monter sur son palefroi, aller à

la chasse, poursuivre les oisillons et les belles ». Le fléau disparu, dit-il, « chacun se remit avec courage au travail et se reprit joyeusement à vivre ».

Cette joie-là fait un peu rêver. Elle se manifesta pourtant, si l'on s'en rapporte aux chroniques, quelques mois plus tard, au mariage de Philippe VI avec Blanche de Navarre. Le renouveau n'avait pas encore fleuri sur les tombes que l'insouciant Valois retournait avec passion aux plaisirs et aux fêtes. « Et, dit Froissart, on vit le peuple s'empresser au-devant de son vieux roi, conduisant au trône dans tout l'éclat de la pompe souveraine une princesse de vingt ans, l'acclamer, crier *Noëls* sur son passage. »

Ces démonstrations nous paraissent aujourd'hui bien naïves. Notre scepticisme moderne a quelque difficulté à y ajouter foi et nous nous demandons si ces récits de liesse plébéienne ne sont pas, à tout prendre, de flatteuses amplifications d'historien soudoyé par le maître et gagné à sa louange. L'historien, qui nous a conservé la relation de tant de solennités fastueuses, s'étend moins sur les misères qu'elles engendraient et sur les larmes dont leurs réjouissances étaient suivies. Sismondi affirme que si la France ne fut pas démembrée au quatorzième et au quinzième siècles, c'est grâce à ces fêtes qui rendaient chez les grands la vanité plus forte que l'ambition et qui, au milieu des guerres civiles, leur faisaient désirer de remettre l'épée au fourreau. Ce que disait, en 1635, un ambassadeur vénitien : « Sa Majesté peut augmenter les tailles, plus ses sujets sont grevés, plus ils paient gaiement », était dans la bouche de la jeunesse brillante qui entourait les Valois. Mais le peuple allait bientôt démentir ces propos par la révolte. Les divertissements qu'on daignait lui donner de temps en temps en dédom-

magement des impôts qui l'écrasaient, ressemblaient à ces remèdes empiriques qui soulagent les blessés sans les guérir et dont les effets, en apparence salutaires, loin d'atténuer le mal en aggravent généralement les effets; ils le consolait peu de ses peines et l'ivresse était courte du vin et de la cervoise que les fontaines publiques lui versaient à plein gosier.

En 1350, la détresse et la ruine se montraient partout. A Paris, la lèpre avait remplacé la peste.

De cette époque¹ date le premier règlement de police qui ait régi la capitale. L'indifférence avec laquelle il fut accueilli est peut-être un indice du dégoût de l'existence qui était chez beaucoup de Parisiens la conséquence des malheurs causés par les erreurs d'un gouvernement inique.

Ces ordonnances spécifient la fondation de deux léproseries en dehors des faubourgs et renferment d'intéressantes mesures d'assainissement, des prescriptions concernant le transport des immondices en des lieux désignés aux portes de la ville, l'entretien et le balayage de la chaussée; le pavage des rues y est décrété à la charge de chaque habitant devant la façade de sa maison, l'État ne prenant à la sienne que celui de la « croisée » de Paris.

Enfin, un édit, que Charles V confirma en 1360, bannit du voisinage des Halles les marchands de porcs et leurs troupeaux. Ils transférèrent le siège de leur négoce à l'embranchement de la Chaussée du Roule et de la route se dirigeant vers Clichy et Argenteuil, en ces endroits montueux que l'on nomma plus tard la butte Saint-Roch et la butte aux Moulins et non loin desquels, d'ailleurs, un

1. Du 30 janvier 1350.

certain nombre d'entre eux s'étaient établis déjà depuis longtemps sans attendre l'injonction prévôtale.

Sur l'une des deux éminences, réservée à la haute voirie¹, les dépôts fétides, les détritrus de toute sortes s'accumulaient continuellement; sur l'autre, quelques moulins ouvraient à la brise leurs ailes décharnées. Les pentes humides, malsaines, nauséabondes de la double colline, ses bas-fonds marécageux où croissaient seulement des ronces et des orties², où s'aventuraient quelques meuniers avec leurs mulets, furent abandonnés aux pourceaux.

La collégiale Saint-Honoré s'appela *Saint-Honoré-aux-Porciaux*. Les marchands de porcs eurent une chapelle consacrée à saint Roch, patron des pestiférés, dans la nouvelle église des Quinze-Vingts, que Michel de Brache, chapelain du roi, entreprit de réédifier en 1351, l'ancienne étant devenue insuffisante. En plus de ce sanctuaire, ils firent construire, en bordure de la Chaussée du Roule, un oratoire qu'ils dédièrent à sainte Suzanne et qui peut être considéré comme la première église Saint-Roch.

Le couronnement de Jean II continua la série de ces prodigalités onéreuses qui coûtaient si cher à la France. Les destinées du pays, décimé par la guerre, humilié par un désastre irréparable, passaient entre les mains d'un prince au moins aussi *chevalereux* et aussi incapable que le précédent. L'exécution, au Louvre, du comte d'Eu et de Guines, condamné à mort sans jugement, l'emprisonnement de Charles de Navarre dans

1. La haute voirie appartenait à l'Évêché de Paris; la rue qui la remplaça plus tard prit le nom de *rue l'Évêque*.

2. Ces orties donnèrent leur nom à l'une des rues jetées plus tard sur la pente orientale de la double colline. La rue l'Évêque et la rue des *Orties* ont disparu lors du percement de l'avenue de l'Opéra.

la grosse tour de la forteresse, ameutèrent à deux reprises le quartier Saint-Honoré.

En 1355, la guerre de Cent ans recommença. La défaite de Poitiers fut le principal et néfaste épisode.

De 1356 à 1360, s'écoule une période féconde en actes violents par quoi s'affirme hautement la volonté populaire. Le Paris de la rive droite est le théâtre de ces événements tumultueux. Du Châtelet à la place de Grève, de la place de Grève aux Halles, des Halles à la porte Saint-Honoré et au Louvre, la vie de la France est pour ainsi dire concentrée : là, ont lieu presque tous les faits de la lutte sanglante entre le peuple irrité, secouant son joug. et la royauté; là, comme sous la Fronde, comme au 10 août 1792, l'émeute fermente, gronde, éclate : elle vient, sous les murs de la citadelle, menacer le pâle et chétif dauphin, qui sera bientôt le sage Charles V, mais qui n'a rien de ce qu'il faut pour en imposer aux masses.

Si l'on veut avoir une idée exacte de cette insurrection mémorable, il suffit de jeter les yeux sur les récits des écrivains contemporains. Cette fois Froissart, aux prises avec la vérité, semble se piquer de sincérité, et les phrases courtes de sa prose hachée ont la concision de ces inscriptions lapidaires dont le laconisme nous plonge dans de profondes méditations. Il nous montre le peuple déchaîné et nous fait assister à toutes les phases de ce drame déroulé dans le Paris du quatorzième siècle, si différent du nôtre. Harangues du prévôt-tribun tout puissant, exhortant la foule à la résistance, proclamant les « droits de l'homme » au Moyen Age, harangues, aux Halles, du dauphin, cherchant à reconquérir son autorité ébranlée, processions de chaperons rouges et bleus pendaisons à la potence des enseignes, échauffourées.

bagarres, massacres, dalles rougies, maisons brûlées, croix renversées, couvents pillés, notre imagination se figure aisément tout cela dans le réseau des ruelles gothiques, et, par l'effet magique de la vieille langue française si expressive, nous avons la vision de la ville rampante, insurgée soudain et tenant tête au Louvre dominateur.

C'est au Louvre, sa dernière force, que le dauphin traite avec les États Généraux, et Étienne Marcel ne pourra réellement se dire le maître de Paris qu'à partir du moment où la forteresse lui appartiendra.

La capture du roi Jean à Poitiers, la déroute du prince Charles, laissant aux ennemis le champ libre devant eux, sa chevauchée éperdue jusqu'à Paris avaient soulevé par toute la France, même parmi les serfs, d'unanimes sentiments d'indignation; les gentilshommes échappés au combat étaient hués, couverts de malédictions et d'injures. Les États s'assemblèrent sous cette impression; la bourgeoisie qui y comptait pour les deux tiers, égarée par les passions qui l'agitaient, y parut d'abord plus pressée d'assurer les réformes que la situation lui permettait d'exiger que de pourvoir aux nécessités de la guerre. Mais les Parisiens eurent vite conscience du danger qu'ils couraient dans leur ville exposée à l'invasion anglaise et le souci de leur conservation l'emporta un instant dans leur esprit sur la préoccupation des revendications sociales. Un mois après la bataille de Poitiers, un arrêt du dauphin ayant décidé de l'organisation d'un nouveau système de défense, ils se mirent à l'œuvre avec ardeur. La muraille septentrionale de l'enceinte de Philippe-Auguste était étouffée par des quartiers très populeux; on la regardait comme inutile; aussi est-ce de ce côté que l'on entreprit les travaux. Des

fossés furent creusés autour des anciens remparts. Commencés avec une activité fiévreuse, ces premiers ouvrages furent abandonnés presque immédiatement et l'on convint qu'il serait construit une enceinte plus importante et assez étendue pour renfermer dans son périmètre ce que l'on appelait alors les faubourgs du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Honoré. Ce plan cadrerait mieux avec les vues d'Étienne Marcel qui rêvait d'englober le Louvre dans la circonscription de la ville et qui y parvint. Quand le dauphin eut quitté la citadelle pour aller en province rallier le parti royaliste, rassembler des troupes et essayer de ressaisir Paris en l'affamant, le prévôt des marchands redoubla de zèle et apporta tous ses soins à la réalisation de ce projet, multipliant les retranchements et les barrières principalement au delà du faubourg Saint-Honoré et des Quinze-Vingts. Il employa, dit Froissart, autant d'ouvriers qu'il en put trouver ; pendant un an, trois cents hommes manièrent par son ordre le pic et la truelle sans désespérer et « ce fut un grand fait que de fournir une armée et environner de toute deffense une cité comme Paris¹. »

De quoi se composaient exactement ces fortifications, exécutées hâtivement en pleine effervescence insurrectionnelle ? Elles durent se borner à des terrassements, des fossés et des murs bas derrière lesquels il était vraisemblablement difficile d'opposer une sérieuse résistance.

En 1358, elles n'arrêtèrent point des bandes mercenaires auxquels les Parisiens essayèrent de livrer bataille et qui, loin de se laisser vaincre, les refoulèrent en désordre et les pourchassèrent dans les rues jusqu'à la porte Saint-Honoré.

1. Froissart : *Chronique*.

Engagé dans la voie révolutionnaire, Étienne Marcel en était arrivé à ne plus choisir ses alliés. Après avoir traité avec les Jacques, il avait reçu dans la capitale une partie des compagnies de brigands campées dans la banlieue et que l'on désignait sous le nom commun d'*Anglais*. Ces étrangers étaient impopulaires. Un jour à la suite d'une rixe soixante d'entre eux furent égorgés ; quatre cents autres, en péril de subir le même sort, furent sauvés par le prévôt des marchands qui les fit incarcérer dans les tours des portes de la ville et au Louvre, puis les laissa s'échapper. Les Parisiens, s'étant aperçus de leur disparition, accusèrent Marcel de trahison et, las d'être ainsi « hériés et guerroyés », ils lui requirent « qu'il voulist faire armer une partie de leur communauté et les mettre aux champs car ils avoient résolu d'aller combattre ».

Le 22 juillet, jour de la Madeleine, deux colonnes se formèrent. Selon les *Chroniques de France*, l'une d'elles, ayant à sa tête le prévôt lui-même, se dirigea vers Montmartre, se fit battre par les Anglais, et rentra piteusement au bout de quelques heures. La seconde descendit la rue Saint-Honoré, la Chaussée du Roule, et s'avança vers Chaillot et Passy sans voir personne. Le soir arriva : rompus de fatigue, ignorant l'échec de leurs compagnons et redoutant surtout de passer la nuit dans les bois sous la menace d'une surprise, ils rétrogadèrent, dit Froissart, « sans ordonnance ni arroy, comme ceulx qui ne cuidoient point avoir de rencontre ni empeschement ; et ils s'en revenoient par troupeaux, lassés, hodés et ennuiés. L'un portoit son bassinet, l'autre son col, les aultres par lascheté traînoient leurs épées en écharpe ». Ils tombèrent dans une embuscade : trois cents Anglais, cachés dans un chemin creux, les attaquèrent

à l'improviste ; ils furent taillés en pièces et « découpés ainsi que bestes ». Sept cents restèrent sur la place : le reste s'enfuit et les brigands les poursuivirent « par delà les barrières ». Ces barrières étaient sans aucun doute les retranchements de la future enceinte de Charles V, en avant du Louvre et des Quinze-Vingts.

Le lendemain, les parents et les amis des morts vinrent ramasser les cadavres avec des chariots et des civières. L'ennemi, qui avait couché sur ses positions, surgit tout à coup des plis du terrain et en « occit plus de six vingts ».

Les Parisiens, épuisés par la faim et les sacrifices, fatigués d'une lutte sans issue, renièrent celui qu'ils avaient choisi pour champion, qui avait défendu leur cause et s'était fait l'instrument de leurs vengeances. Quand Étienne Marcel eut péri sous les coups de Jean Maillart, de Jean de Charny et de Pépin des Essarts au moment où il se préparait à ouvrir aux Navarrais la porte de la bastille Saint-Denis, c'est à la porte Saint-Honoré que se transportèrent aussitôt les trois bourgeois qui, d'accord avec le duc de Normandie, avaient pris l'initiative de la réaction. Ils en chassèrent les gens à la solde du prévôt des marchands et en tuèrent un grand nombre.

Le duc de Normandie fit son entrée par la porte Saint-Antoine. Il traversa la capitale reconquise en suivant les rues Saint-Antoine, de la Ferronnerie, Saint-Honoré et s'arrêta au Louvre qu'il occupa. Une députation se rendit auprès du dauphin pour l'inviter humblement à revenir en sa bonne ville.

Charles V, « sage et subtil »¹, conserva les limites assignées par Étienne Marcel aux nouveaux remparts.

1. Froissard : *Chronique*

Mais il n'oublia pas l'émeute de 1358, et remplaça le Louvre de Philippe-Auguste, désormais prisonnier de Paris, par une autre forteresse au moins aussi redoutable. A proximité de l'hôtel Saint-Paul, sa résidence de prédilection, il construisit la Bastille.

CHAPITRE IV

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1380 A 1422

L'enceinte de Charles V. — La seconde porte Saint-Honoré; son emplacement. — Accroissement du faubourg Saint-Honoré en 1380. — Maisons neuves. — Les Quinze-Vingts en 1380. — La rue Saint-Honoré en 1380; son aspect; ses maisons; ses hôtels. — Les chaînes des rues de Paris. — Avènement de Charles VI. — La rue Saint-Honoré et l'hôtel d'Anjou pendant les fêtes du sacre. — La rue Saint-Honoré pendant l'insurrection des Maillois. — Joutes à l'hôtel d'Anjou à l'occasion du mariage du duc d'Orléans et de Valentine de Milan. — Folie du roi. — Le duc de Bourgogne tout-puissant. — Misère à Paris; malpropreté des rues; vaines tentatives de réformes sanitaires. — Louis d'Orléans et Isabeau de Bavière à l'hôtel d'Orléans. — L'hôtel de Rambouillet. — L'hôtel d'Armagnac. — Morcèlement du clos des Quinze-Vingts. — Reconstruction de l'église des Quinze-Vingts. — Exécutions au Marché-aux-Pourceaux et à la Croix-du-Trahoir. — La rue Saint-Honoré pendant la lutte entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne. — Meurtre du duc d'Orléans. — Jean sans Peur porté en triomphe rue Saint-Honoré en 1408. — Insurrection des Cabochiens. — La maison de Jacques Duché rue des Prouvaires. — Colinet de Pisex pendu et dévoré par les loups à la porte Saint-Honoré. — Excès des Cabochiens. — Paris devient Armagnac. — La porte Saint-Honoré murée. — La paix d'Arras. — Bernard d'Armagnac connétable et lieutenant général du royaume. — Le droit d'asile aux Quinze-Vingts violé. — La famine à Paris. — Périnet le Clerc livre la ville aux Bourguignons. — Le peuple s'empare de l'hôtel d'Armagnac. — Mort du connétable. — L'hôtel d'Armagnac est donné au comte de Charolais. — Le traité de Troyes. — Entrée du roi Henri V d'Angleterre à Paris. — Un miracle à la porte Saint-Honoré. — Mort de Charles VI. — Horrible misère de Paris.

Le règne de Charles V permit à la France de se ressaisir et de respirer avant de tomber dans le chaos d'anarchie, de revers et de ruines où la précipita le règne de Charles VI.

Le successeur de Jean II ne visait pas au héros. Il nous apparaît, assis sur son trône, tel que le représente son effigie sur les sceaux. « oyant les habiles, avisant froidement » et non à cheval, dans une attitude guerrière ou impérative.

Conquérant à sa manière dans son château de Beauté-sur-Marne, près Vincennes, dans son hôtel Saint-Paul, en sa *Librairie* du Louvre, entre ses procureurs et ses astrologues, il défit les fameux chevaliers et les Grandes Compagnies plus redoutables encore. De 1364 à 1380, Bertrand du Guesclin tint haut et ferme l'étendard de la France. Charles V laissa, en mourant, une épargne de dix-sept millions, forte somme pour son temps. Son gouvernement réfléchi, prévoyant, laborieux ramena le bien-être et une paix approximative dans une partie du royaume.

L'année 1380 marque une étape dans l'histoire de la capitale. Du Paris féodal sort le Paris du Moyen Age, qui précède celui de la Renaissance et de Catherine de Médicis.

A ce moment, l'enceinte commencée par Étienne Marcel est terminée.

Un arc de clôture, décrivant autour des quartiers de la rive droite un demi-cercle, les cerne de l'embouchure du fossé de la Bastille au quai du Louvre, rejoignant la Seine à cinquante mètres environ en aval du pont du Carrousel actuel ¹.

1. Les frais qu'entraînèrent, depuis 1356, le creusement des fossés, la construction des murs, des tours, des portes, tout cela, y compris l'achat préalable des terrains et indemnités accordées, fut,

Cette enceinte n'a pas le même aspect que celle de Philippe-Auguste. Au lieu d'émerger naturellement du sol, confiante en la seule résistance de son propre appareil, elle se dresse sur une butte de terre qui l'élève. Un large fossé plein d'eau la protège, puis « une butte en dos d'asne¹ », puis un second fossé², puis un chemin de contrescarpe. On trouve indiqués ces divers ouvrages sur les plans de Tapisserie, de Braun, de du Cerceau. Froissart cite une ordonnance où il est parlé de « tours et de bastides³ ». Ces tours sont des bâtiments élevés de distance en distance, tantôt carrés, tantôt rectangulaires, dont le côté le plus étendu est parallèle au fossé ; certains,

assure-t on, à la charge de la Ville, sans que le trésor du roi y participât comme sous Philippe-Auguste ; ce qui n'empêcha pas que les murs dans les anciens actes ne fussent nommés assez souvent les *murs-le-Roy* ou *du Roy*. Les Parisiens, dit Félibien (t. V, p. 818), eurent, en dédommagement de leurs frais, la pêche des fossés.

(Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris.*)

1. Gilles Corrozet : *Fleur des antiquités et singularités de la noble et triomphante ville et cité de Paris* (1533).

2. Il est souvent question dans les chroniques et les anciens comptes des « arrière-fossés ». On les appelait ainsi parce qu'ils étaient derrière le fossé principal par rapport aux habitants de la ville ; mais, pour ceux qui venaient de la campagne, c'était le premier fossé. On voit, par le récit de l'assaut donné à Paris par Jeanne d'Arc (V. p. 101) qu'elle fit combler de fascines le premier fossé pour arriver à celui qui touchait aux murs de la ville. L'arrière-fossé figure sur le plan de Tapisserie, sur ceux de Braun et de du Cerceau. Mais, sur les plans postérieurs à ceux-ci, il paraît avoir disparu *entre la porte Saint-Denis et la Seine*, ou peut-être les deux fossés n'en forment-ils plus qu'un seul ; on en distingue encore les traces sur le plan de Mérian ; c'est probablement sur la trace de cet arrière-fossé comblé qu'est établi, entre les portes Montmartre et Saint-Honoré, un jeu de mail.

(Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris.*)

3. Christine de Pisan écrit : « Item les murs neufs et belle grosses et haultes tours qui entour de Paris sont. »

moins importants que d'autres, ont l'air de maisons posées sur le rempart. Ils sont couronnés d'une plate-forme terrassée et crénelée; les parapets s'appuient sur des consoles dentelées dont les intervalles forment des vides que l'on appelle machicoulis. Ce n'est pas tout; les moyens d'attaque se sont développés depuis deux siècles, nécessitant des inventions pour la défense et la riposte : les échauguettes, les guérites de pierre, les tourelles en encorbellement, les moucharabys ou balcons surplombants, qui permettent, en cas de siège, de faire tomber les projectiles sur les assaillants, hérissent de leurs saillies la muraille.

L'enceinte de 1380 est percée de six portes, placées dans le prolongement de celles de Philippe-Auguste qui prennent désormais le nom d'anciennes ou fausses portes, quelquefois aussi de premières ou de secondes portes, selon que l'on entre à Paris ou que l'on en sort. Ce sont de véritables bastions; la science des ingénieurs de l'époque s'y montre soucieuse d'accumuler en ces points vulnérables les retranchements et les obstacles, sans cependant abdiquer tout sentiment d'art dans l'ornementation et la silhouette.

La porte Saint-Honoré est carrée, flanquée sur les angles de tourelles rondes à toits coniques, surmontée d'un toit aigu au milieu duquel se détache une tourelle à cul-de-lampe. Le premier étage, servant de logement, est troué de fenêtres carrées à croisillons de pierre. L'entrée, du côté de la campagne, est en arc surbaissé, forme usitée ainsi que l'ogive du temps de Charles V. Un pont-levis, jeté sur le fossé que remplit l'eau de la rivière. la commande, suivi d'un pont-dormant en pierre, fortifié lui-même d'une avant-porte munie d'une herse à bascule : la baie que clôt cette herse est à dessein

dans un axe qui ne correspond pas à celui de la baie du bâtiment principal. L'ensemble est imposant; l'élançement des toits, leur base ourlée de créneaux, leurs lucarnes à épis, leurs girouettes, les hampes de fer qui en exagèrent la sveltesse, portant vers le ciel le flot ondoyant des banderoles, y ajoutent ce je ne sais quoi d'aérien qui est l'un des caractères les plus significatifs de l'architecture gothique.

En 1380, des jardins et des champs de culture, à l'intérieur de la ville, des prés et des espaces vagues, à l'extérieur, s'étendaient immédiatement en deçà et au delà des fortifications de Charles V. Au nord-ouest, les Quinze-Vingts, les dépendances des maisons de la rue Saint-Honoré, les Petits-Champs, étaient désormais bornés par le terrassement des remparts; le Marché-aux-Pourceaux, la butte aux Moulins, le clos des Aveugles, les terrains relevant du fief de l'Évêché, venaient après les travaux de circonvallation.

Quelques années après la construction de la nouvelle enceinte, le phénomène qui s'était déjà produit au treizième siècle se renouvela. Le Paris de la rive droite s'étala dans son domaine élargi; les anciens faubourgs, faisant à présent corps avec lui, se civilisèrent rapidement: partout le sol se morcela et se construisit. Enfin, dans la zone *extra-muros*, des faubourgs neufs se dessinèrent aux abords des grandes voies.

L'extension suburbaine du quartier Saint-Honoré prit surtout de l'importance à partir de 1392, lorsque les Quinze-Vingts consentirent à aliéner leur clos par parcelles, le long de la Chaussée du Roule. Les deux buttes voisines, tout le côté septentrional de la route furent, en raison de leur insalubrité, beaucoup plus difficiles à peupler. Pendant bien des années, la petite chapelle dédiée

à sainte Suzanne et quelques mesures de porchers en furent les seules constructions. L'échelle patibulaire avait été renversée par les nouveaux fossés et les exécutions du tribunal épiscopal s'accomplissaient, depuis, derrière le champ de voirie et le Marché-aux-Pourceaux, entre les collines qui jouaient alors le rôle d'un amphithéâtre. La foule gravissait ces hauteurs et se massait sur leurs pentes, pour assister au supplice quel'on infligeait aux faux-monnayeurs. On allumait un bûcher sur lequel reposait une énorme chaudière remplie d'eau, et, quand l'eau bouillait, on y précipitait le coupable. La badauderie parisienne se repaissait avidement de ce genre de spectacle.

Non loin de là, était aussi la putride *place du Sang* où, par ordonnance du 28 juin 1404, les barbiers-chirurgiens furent enjoins de porter le sang des personnes saignées.

Cette région de fanges et d'immondices dépassée, la campagne offrait l'aspect verdoyant d'une culture maraîchère.

L'enceinte de Charles V franchissait la Chaussée du Roule à la hauteur de la place du Théâtre-Français actuelle, suivant un tracé qui couperait cette dernière du sud-ouest au nord-est, par conséquent dans le sens de la diagonale. La seconde porte Saint-Honoré, ou, pour mieux dire, la porte aux Aveugles, — car elle fut désignée sous ce nom à l'origine, à cause du voisinage des Quinze-Vingts, — s'élevait à l'endroit de l'immeuble de la rue Saint-Honoré actuellement numéroté 363 et, plus exactement, si l'on veut, à l'emplacement même de la boutique du pâtissier Chiboust¹.

(1) En mars 1866, des travaux d'égout ont mis à jour une partie

La garde de la « porte aux Aveugles » fut confiée, dès 1370, à Jehan Pauville, ainsi que celle des six bastides fortifiant les six entrées de Paris sur la rive droite. Un arrêt du Parlement, rendu en 1371, le confirma dans cette fonction¹.

Les cinq arpents cédés en 1383 aux Quinze-Vingts et aménagés par eux en verger avaient été, en 1359, fortement entamés sinon complètement couverts par les murs de clôture². Peut-être est-ce en dédommagement de cette expropriation que Charles V, en mars 1360, leur attribua par lettres patentes le droit de juridiction intérieure et les exempta de tailles et d'impôts; qu'il leur permit, en 1369, de fabriquer en franchise de la bière pour leur usage et celui des personnes habitant dans leur clos. L'établissement fondé par Louis IX s'était sensiblement agrandi : un compte de 1384 classe les logements des frères sous différentes rubriques qui semblent indiquer un corps de bâtiment principal à deux étages et des annexes nombreuses. Leur église,

des substructions de la porte. On s'est assuré qu'elle mesurait 8^m,34 de profondeur sur environ 18^m,50 de largeur; cette dernière dimension n'a pas été précisée parce que la moitié méridionale de l'édifice était détruite et que le parement du mur septentrional, engagé dans des caves avait été précédemment entamé. La muraille, du côté de la ville, était épaisse de 1^m,18 et celle, du côté du fossé, de 3^m,60. Celle située au coin de la rue Jeannisson portait des marques nombreuses de projectiles qui remontaient au siège de 1590. Deux boulets de pierre provenant de l'attaque de Jeanne d'Arc ont été aussi recueillis dans les remblais. Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*. Appendice.)

1. Bonnardot : *Dissertations archéologiques*. Registre extrait des greffes de l'Hôtel de Ville.

2. La construction de l'enceinte de Charles V mit les cinq arpents appartenant aux Quinze-Vingts et dépendant du fief de l'évêché sous la juridiction du roi et de la ville. Ils restèrent en censive royale après que les fortifications furent abattues.

complètement réédifiée! allait être bientôt consacrée ¹.

En 1380, on relève rue Saint-Honoré, entre la rue Fromenteau et la rue Jean-Saint-Denis, la maison du *Chariot d'or*; des maisons neuves sans désignation entre la rue Jean Saint-Denis et la rue du Chantre; la maison de *l'Escu-de-Bretaigne*, entre la rue du Chantre et la rue Champfleury; entre la rue Richebourg, qui, depuis quatre ans, s'appelait la rue du *Coq* ², et le vieux rempart, les maisons de *l'Imaige Notre-Dame*, du *Heaulme*, du *Ratz* et du *Bœuf*.

Sur le côté opposé de la rue Saint-Honoré, entre le collège des Bons-Enfants et l'enceinte de Charles V, les terrains se déblaient et s'assainissent. La rue de Grenelle est bordée à droite par les granges et les écuries de l'hôtel de Bohême.

Le tronçon de rue, dit autrefois « de la Croix-du-Trahoir », ne fait plus qu'un avec la rue du Château-Fétu, qui se confondra elle-même avec la rue Saint-Honoré le jour où celle-ci sera considérée comme s'étendant de la rue de la Tonnellerie aux Quinze-Vingts. Le Château-Fétu n'est plus déjà qu'un souvenir. Il ne s'est pas relevé de sa déchéance et on le désigne sous le vocable ironique de *Châtel malgarny*. Il se délabre et jure avec les somptueux hôtels que les seigneurs de la cour font bâtir à proximité du Louvre. Philippe, futur duc de Bourgogne, demeure rue des Bourdonnais, dans cette belle maison des *Carnaux* qui passera, à la fin du quatorzième siècle,

1. Legrand : *Les Quinze-Vingts*.

2. Le nom de cette rue provient de ce qu'il s'y trouvait, vers 1375 une maison ayant pour enseigne un coq, armes parlantes de la famille des Le Coq, à qui elle appartenait. Dès 1376, on trouve une mention de *la rue du Coq autrement dite de Richebourg*.

A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. 1^{er}, p. 26.)

dans la famille des La Trémoille; le maréchal de Boucicaut habite l'hôtel de Ponthieu que lui a donné Charles V, rue de Béthisy; le comte d'Etampes, les La RocheGuyon, la comtesse de Sancerre, rue d'Autriche; les Garancières, rue des Poulies.

L'hôtel de Bohême est le séjour ordinaire du frère du roi, Louis, duc d'Anjou.

Le Louvre, enfin, perd son caractère de citadelle, se transforme en un palais hybride, intermédiaire entre l'hôtel Saint-Paul et la Bastille. Ses murailles se haussent, les créneaux tombent, l'ardoise couvre les toits de ses écailles argentées sur lesquelles ruisselle la lumière; des gargouilles de plomb grimacent au bord des chéneaux, les combles s'effilent en flèches terminées par des girouettes d'or.

La physionomie de la rue du Château-Fétu n'a pas beaucoup changé sur le siècle précédent : c'est toujours le même alignement capricieux et pittoresque de constructions massives à la base, élancées au sommet. Une récente ordonnance de police prétend contraindre les maisons nouvelles à se maintenir désormais à une distance d'au moins dix-huit pieds de chaque côté de la chaussée. La circulation est plus compliquée que par le passé. Aux chevaux, aux mulets, aux ânes des maraîchers, aux litières des nobles, s'ajoutent de grossiers et lourds chariots dont les moyeux pointus sont pour les piétons un perpétuel danger; lorsque deux de ces véhicules se croisent, la rue est complètement obstruée¹.

1. On remarquait encore, sous le premier Empire et la Restauration, en Picardie et en Normandie, des chariots trainés par des bœufs et employés pour les gros ouvrages de culture, qui rappelaient ces primitifs et rudimentaires moyens de locomotion de nos ancêtres du temps de Charles V et de Charles VI. « A l'extrémité du moyeu sortait le bout de la fusée de l'essieu, muni d'une clo-

Mais ces améliorations seront difficiles à effectuer, surtout dans le voisinage des Halles.

Là, en effet, s'entassent de plus en plus les masures parasites et les échoppes; incrustées dans les moindres anfractuosités des murs, agglomérées par endroits jusqu'à engorger la chaussée, elles s'obstinent à ne pas quitter la place; bouges sordides en voliges de chêne ou de bois tendre, percés, en guise de fenêtres, de trous que bouchent à l'hiver des toiles claires ou du papier huilé laissant filtrer la lumière; il faudra de longues années et bien des arrêts royaux pour les forcer à reculer sinon à disparaître.

Les maisons des artisans sont toujours en moellons et en plâtre, presque sans ornements. Il existe à Paris, rue Volta, n° 3, une bicoque qui est un curieux et dernier spécimen de ce genre d'habitation. Son pan de bois, reposant sur un poitrail reliant des piliers carrés en pierre, est composé d'une carcasse en charpente, formée de poteaux, sablières, décharges et colombages apparents, remplis entre deux par des moellons et des briques hourdés et enduits de ciment à fleur du parement du bois. Les baies sont percées à nu dans le mur sans chambranle, ni moulures.

Les maisons les plus riches rejettent la tuile pour l'ardoise, se hérissent de cheminées en briques qui luttent de hauteur avec le pignon des toits; leurs fenêtres, divisées par des meneaux de pierre ou de bois, sont garnies de vitraux à petits carreaux, affectant des formes

chette faisant fonction d'écrou. Les roues avaient un mouvement de va-et-vient sur la fusée et consommaient beaucoup de graisse; on introduisait celle-ci par un trou de tarière, percé dans la gorge du moyeu et on le fermait avec un bouchon de paille. Les essieux mesuraient environ neuf pieds, soit un peu moins de trois mètres ».

diverses et faisant réseau. A l'angle des rues, on élève des tourelles en cul-de-lampe, qui servent de cage d'escalier ou d'oratoire et dont la décoration extérieure rappelle celle des églises.

Devant les madones, de « gros bâtons de suif allumés » — la chandelle ne s'introduisit en France que pendant la seconde moitié du quatorzième siècle — remplacent les anciennes veilleuses ¹.

La sécurité de Paris est assurée la nuit par des chaînes que l'on tend à l'entrée et en travers des rues principales, une fois le couvre-feu sonné. La rue Saint-Honoré, la rue du Château-Fétu, les rues du Four, des Étuves, de Nesles, la rue des Poulies et la rue d'Autriche ont les leurs ².

Les dernières paroles de Charles V sont parmi les plus belles qu'un roi ait prononcées en mourant. Il recommanda à ses frères son fils et son peuple : concernant ce dernier, il leur dit : « Quant à ces aides et taxes dont les pauvres gens sont tant travaillés et grevés, usez-en en votre conscience et ôtez-les le plus tôt que vous pourrez. Car ce sont choses qui me chagrinent et me pèsent au cœur. »

Ces conseils ne furent pas écoutés. Tout le fruit des institutions financières du prince défunt fut perdu par

1. Les premières chandelles s'appelaient « bâtons de suif » ; le prix en fut fort longtemps assez élevé. C'était presque un objet de luxe et assurer au moyen d'un legs l'entretien d'une « chandelle » brûlant devant une des saintes images placées au coin des rues de Paris, était considéré comme une œuvre pie.

Rue Paul-Lelong, n° 3, au-dessus d'une niche qui abrita jadis une madone, on voit encore la poulie qui servait à descendre et à remonter le demi-cercle où étaient fichées les chandelles. (Ed. Beaurepaire : *Les Enseignes de Paris*.)

2. Ces chaînes qui jouèrent pendant trois cents ans le rôle de nos modernes barricades furent souvent arrachées et remises en place. Elles disparurent complètement après la Fronde.

suite des désordres et des luttes intestines qui inaugurèrent le règne de Charles VI. La folie du monarque, qui survint malheureusement en 1392, livra le royaume à une anarchie de trente années qui l'épuisa.

Néanmoins, malgré ces épreuves, Paris fut, à cette époque, la ville d'Europe où l'on s'occupa le plus de plaisirs et où l'on déploya le plus de luxe. Le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans, implacables rivaux, ne cessaient, au milieu de leurs discordes, de donner des fêtes à la jeunesse brillante dont ils étaient entourés. Ils espéraient pouvoir compter en retour sur le dévouement et la bravoure de ceux qu'ils amusaient. Les rois de Sicile et de Navarre préféraient leurs qualités de princes français à leurs souverainetés étrangères; les ducs de Berry et de Bourbon aimaient mieux vivre en vassaux dans la capitale que de se reléguer dans leurs gouvernements où il n'eût tenu qu'à eux de se rendre indépendants.

Rue de Nesles, l'hôtel de Bohême, vendu par la veuve du duc d'Anjou à Charles VI, devient, en 1384, la demeure du frère du roi, Louis, duc de Touraine, puis duc d'Orléans¹.

Non loin de là, dans la rue du Séjour, à présent rue du Jour, vis-à-vis de Saint-Eustache, Charles V a fait construire une villa où les visites de la cour se répètent fréquemment et Guillebert de Metz nous a laissé de la maison de l'opulent Jacques Duchié, rue des Prouvaires, une description minutieuse qui nous renseigne sur les goûts et les habitudes d'un notable bourgeois de ce temps.

1. En 1384, l'hôtel d'Anjou s'appela l'hôtel de Touraine et, en 1391, l'hôtel d'Orléans. La rue de Nesles ou de Bohême prit au commencement du quinzième siècle le nom de rue d'Orléans qu'elle garda jusqu'au moment de sa destruction.

Sur le cours de la rue Saint-Honoré, à l'endroit du Palais-Royal et de la rue de Valois, s'élèvent les hôtels neufs de Regnault d'Angennes, seigneur de Rambouillet et du connétable Bernard d'Armagnac. En face de ce dernier, sur un terrain dépendant du fief de Fromenteau, un évêque de Nantes possède une maison, « mesurant en façade quatorze toises »² et dont Guy, seigneur de Laval, se rendra possesseur vers 1418.

De 1380 à 1422, le côté occidental du Paris de la rive droite est rempli tour à tour du bruit des fêtes princières et du tumulte séditieux de la guerre civile. La rue Saint-Honoré relie les Halles, foyer d'insurrection, au Louvre que se disputent les partis et les factions. Maillotins, Cabochiens, Armagnacs, Bourguignons s'y livrent de furieux combats.

Suivant les traditions chères aux Valois, le règne de Charles VI s'ouvrit par des réjouissances. Les princes régents répudièrent d'un commun accord les principes sévères du feu roi et l'économie avec laquelle il avait étroitement réglé les dépenses de la couronne; ils célébrèrent pompeusement le sacre de leur neveu.

Les rues de Paris furent tendues de tapisseries et enguirlandées de feuillages; on représenta des mystères sous le parvis des églises et sur les places; à la Croix-du-Trahoir, une fontaine versa « vin, lait et eau-de-rose ». Le duc d'Anjou permit à la foule de pénétrer dans la cour et les jardins de son hôtel; on y dansa au son des violes et il fut fait largesse. Mais ces « merveilles et esbatemens » ne firent pas oublier aux Parisiens la cherté du pain : ils se souvinrent des prodigalités de

2. Ad. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.

Jean II et de leurs conséquences et les paroles d'Étienne Marcel leur revinrent à l'esprit : bientôt l'émeute éclata. Un percepteur, ayant voulu exiger une obole pour une botte de cresson que vendait une vieille femme fut tué sur le carreau des Halles. Le peuple courut à l'Hôtel de Ville, le prit d'assaut et s'empara de maillets de plomb qu'il y trouva en grand nombre ; puis il se mit à la recherche des collecteurs et les massacra.

Ces événements eurent leur répercussion en Flandre. Les communes du Nord, Gand en tête, s'étaient soulevées, se jurant mutuellement la perte de tout ce qui portait titres et armoiries ; elles réussirent à repousser les troupes du comte de Bruges. La nouvelle de ce succès fut accueillie à Paris avec enthousiasme ; sur la place de Grève flambèrent des feux de joie. Les Maillotins voulurent s'emparer du Louvre et parlaient de le raser : un bourgeois les détourna de ce projet et la crainte de la vengeance royale les contint.

Cependant, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, avait décidé Charles VI à marcher contre les Flamands. Celui-ci « ne désirait rien tant que d'aller en guerre » ; il partit avec des forces imposantes. Les Parisiens apprirent, non sans inquiétude, sa victoire à Roosbecke ; le sac de Courtray, pillé, brûlé, anéanti sans pitié, les terrorisa. Humbles, découragés. s'attendant aux pires châtiments, ils se rendirent au-devant du vainqueur qui les congédia durement.

Charles VI foula aux pieds l'orgueil de la capitale rebelle : il la traita en cité conquise et fit résonner le sabot de son cheval sur les vantaux de ses portes renversées. Les bourgeois furent désarmés et les maillets qui avaient donné leur nom à l'insurrection serrés au Louvre.

On supprima les chaînes des rues « si bien, dit Sauval, que la ville, privée de ses portes et de ses barrières, fut semblable à quelque village et que l'on put y pénétrer et en sortir à toute heure, autant de jour que de nuit »¹.

Une levée formidable d'impôts écrasa la France. Paris acheta son pardon 960.000 écus d'or.

Charles VI ne persista pas dans la voie des représailles. En 1389, il remercia ses oncles de leurs services et composa son conseil des anciens ministres de son père. Affable, pitoyable aux misères de ses sujets, il parvint à s'en faire aimer. Il eut la preuve de cet amour lorsque sa femme, Isabeau de Bavière, entra pour la première fois à Paris. La foule manifesta spontanément son allégresse. Chose curieuse, ce même peuple qui s'était révolté dix ans auparavant en voyant engloutir dans les coûteuses solennités du sacre l'épargne lentement amassée par Charles V, contribua sans se plaindre aux dépenses insensées de la cour de France de 1389 à 1392. Il eut pour ce roi de vingt ans, aux yeux clairs et bons, aux manières courtoises, des tendresses que seul Louis XII et Henri IV connurent après lui.

Qu'il allât du Louvre où il demeurait alors, par la rue Saint-Honoré, à l'hôtel ci-devant de Bohême, « fort-jouster » avec Pierre de Craon, à l'occasion du mariage

1. Sauval avance « que les portes de Paris furent ruinées sous Charles VI pour punir les Parisiens révoltés. Quelques historiens ajoutent que le connétable de Clisson donna ce conseil. On fut obligé de les rétablir bientôt après à la hâte pour garantir la ville tant des Armagnacs et des Bourguignons que des Anglais. »

On brisa probablement, dit Bonnardot, les *vantaux* qui fermaient les baies des portes, mais non sans doute la maçonnerie massive de ces fortes bastides de pierre.

Tous ces dégâts furent rétablis, dit-on, aux frais des bourgeois habitant les rues qui aboutissaient aux portes (Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Martin, Saint-Denis, du Temple, Saint-Antoine).

du duc de Touraine avec Valentine Visconti, duchesse de Milan, ou bien à sa villa de la rue du Séjour, en longeant les remparts démantelés de Philippe-Auguste, Charles VI rencontrait toujours la même multitude éprise de la grâce chevaleresque et de son sourire.

Isabeau de Bavière était moins populaire. Elle avait dix-huit ans, elle était blonde extrêmement, son teint avait la blancheur mate du lys et ses yeux noirs l'éclat du jais. Quand elle passait, couchée dans sa litière aux courtines d'argent, on la comparait à quelque fée de fabliau; lorsque, le front ceint du diadème, elle montait sa haquenée, elle ressemblait sous le dais fleurdelysé que portaient ses pages, à une divinité descendue du ciel ou mieux encore à la Vierge triomphante d'un misel enluminé. Elle était très belle, mais d'une beauté froide et fatale; dans son regard dur et faux, on aurait déjà pu lire tous les malheurs qu'épouse infidèle et mère dénaturée, elle devait attirer sur la France.

Le 22 janvier 1392, le roi et la reine logèrent à l'hôtel de Touraine, depuis un an l'hôtel d'Orléans, afin d'honorer de leur présence les noces du sire de Béthencourt. Il y eut joutes et tournois durant ces fêtes qui furent parmi les dernières auxquelles Charles VI assista. Il tomba en démence huit mois plus tard et le royaume, qui espérait des jours meilleurs sous la direction de ces ministres éprouvés, traités dédaigneusement par la cour de *Marmousets*, vit remises en question pour longtemps la paix et la sécurité dont il avait tant besoin.

Le duc de Bourgogne s'empara du pouvoir et l'exploita à son profit. De 1392 à 1399, il fut le maître incontesté de la France. Les moments lucides du roi devinrent de plus en plus rares; dans l'un de ces intervalles où la raison lui revenait, lui apportant avec le sen-

timent de la réalité celui de son impuissance, il obtint de l'Angleterre une trêve de vingt-huit ans. Les bienfaits qui auraient dû résulter de ce pacte ne se produisirent point : la détresse du pays était trop profonde et les désordres de la cour l'augmentaient chaque jour.

Paris, appauvri, désolé, se dégoûta de lui-même : les rues effondrées, les chaussées défoncées n'étaient plus balayées ; les ordures s'amassaient sur les places et devant les maisons ; les ruisseaux étaient autant de borbiers fétides ; la lèpre reparut. La prévôté promulgua des édits comminatoires pour remédier à cet état de choses ; des lettres patentes obligèrent tous les habitants sans exception à entretenir le pavement devant leurs hôtels, demeures, etc. ; ce fut en vain. Les Parisiens nettoyaient le pas de leurs portes mais se refusèrent à déposer leurs immondices aux lieux désignés ; ils improvisèrent une nouvelle voirie, en deçà des remparts, à l'emplacement actuel de la rue Baillif, celle du Marché-aux-Pourceaux étant considérée par eux comme trop distante.

Insensibles aux misères du peuple, tandis qu'autour d'eux quantité de gens mouraient de faim, les princes faisaient bonne chère et menaient joyeuse vie. L'hôtel d'Orléans prenait les allures d'un véritable palais ; les vieilles murailles de Philippe-Auguste ayant été jetées à terre entre la porte Coquillière et l'ancienne porte Saint Honoré, ses jardins s'étendaient jusqu'à la rue de Grenelle. C'est, dit-on, sous les ombrages de leurs préaux plantés d'arbres fruitiers, au bord de leurs pièces d'eau dormant au milieu des gazons, que Louis d'Orléans, « ce grand desbaucheur des dames de la cour, et même des plus grandes » ¹, oublieux de la pieuse et fidèle Valen-

1. Brantôme : *Vies des Hommes illustres*.

tine de Milan, fit à Isabeau de Bavière l'aveu d'une passion qu'elle paya de retour. Il n'était bruit alors, des Halles aux Quinze-Vingts, que des fêtes de l'hôtel d'Orléans : tantôt le crieur du duc ameutait les passants de la rue du Château-Fétu pour un gobelet d'argent perdu ; tantôt, monté sur les degrés de la Croix-du-Trahoir, il annonçait avec fracas la donation au chambellan du prince, Jean de Garancières, d'une maison, sise rue Champfleury, en face de la collégiale Saint-Honoré ; quelquefois, les reliefs des festins étaient partagés entre les malheureux du quartier ; les comptes de la maison mentionnent, en 1393, des distributions de fromages du pays de Chauny.

Philippe le Hardi rendit au Louvre son rôle de geôle royale ; par son ordre, les trois principaux conseillers de Charles VI, Mercier, La Rivière, Le Bègue de Vilaine furent conduits à la grosse tour et emprisonnés. Regnault d'Angennes, seigneur de Rambouillet, avait été nommé capitaine de l'ancienne forteresse en 1392. Il avait rempli auparavant la fonction de premier écuyer tranchant du roi et s'était signalé par des missions heureusement accomplies en Allemagne et en Flandre. De retour en France, il avait acquis, en face de la rue Saint-Thomas, à l'emplacement actuel du Palais-Royal et du Théâtre-Français, un domaine assez vaste, limité, au midi, par la rue Saint-Honoré, à l'ouest par l'enceinte de Charles V, à l'est, par l'hôtel de Bernard d'Armagnac, et s'y était fait construire une maison.

Il est probable que l'hôtel d'Armagnac fut bâti en même temps que l'hôtel d'Angennes. Il longeait la rue Saint-Honoré jusqu'à la ruelle des Bons-Enfants ; son corps de logis principal occupait l'angle occidental de cette ruelle et ses dépendances rejoignaient la rue des

Petits-Champs derrière le jardin du collège des Bons-Enfants¹.

Les Quinze-Vingts se décidèrent à aliéner leur clos sur la Chaussée du Roule en 1392. Les premiers baux sont datés du 22 septembre : on y remarque, entre autres cessions, « baillé à Raoullet Joye », un arpent que traversera quatre siècles plus tard le passage Delorme; « baillé à Jean Daunoy-Périer », un arpent où s'élèvera, en 1715, l'hôtel de Noailles; trois arpents baillés à Regnault Hasard, à Colin de la Ruelle et à Thierry Villemes, sur lesquels le couvent des Feuillants sera fondé par Henri III en 1589².

1. Il s'étendait, à l'ouest, presque jusqu'en face de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, c'est-à-dire au delà de la rue de Valois actuelle; Sauval a pu dire avec raison : « L'hôtel d'Armagnac fait partie du Palais-Royal. »

2. *Entre la rue de l'Échelle et la rue Saint-Vincent (rue du Dauphin, actuellement rue Saint-Roch) :*

Un arpent de terre baillé à Raoullet Joye, le 22 septembre 1392 (censive de l'Évêché). — Emplacement du passage Delorme.

Un arpent de terre baillé à Robin Sorin, même date (censive de l'Évêché).

Entre la rue Saint-Vincent et le couvent des Feuillants (environ usqu'au côté droit de la rue Castiglione) :

Deux arpents baillés à Raoul Forges, le 22 septembre 1392 (censive de l'Évêché);

Un arpent baillé à Bernard Roux, même date et même censive;

Un arpent baillé à Pierre Pébier, même date et même censive;

Maison de la *Serpente*, donnée aux Aveugles, en février 1348, par Jean Leuret et sa femme.

Un arpent baillé à Jehan Daunoy-Périer, le 22 septembre 1392 (censive de l'Évêché). — Emplacement de l'hôtel de Poix, Pussoirt, d'Armenonville et de Noailles;

Un arpent baillé à Jehan de Pissy, le 23 janvier 1393 (censive de l'Évêché);

Un arpent baillé à Jehan Bérourt, plâtrier, le 22 septembre 1392 (censive de l'Évêché);

Un arpent baillé à Denis Auveau, même date et même censive;

Un arpent baillé à Michelet Milton, même date et même censive;

Un arpent baillé à Sainctin Lainsot, même date et même censive;

Les Aveugles étaient préservés de la disette qui sévissait chaque année à cette époque funeste; toujours favorisés par la protection royale, ils avaient des magasins que l'aumône de Charles VI se plaisait à remplir de provisions souvent renouvelées ¹. Ils eurent en outre la permission de spéculer sur ces dons et de vendre dans leur pourpris du vin et autres denrées, cela en dépit des plaintes et réclamations du fermier des criages et célébrages de la ville, qui leur intenta inutilement procès ².

Leur église, remaniée, agrandie, fut consacrée le 13 mars 1387 et dédiée à Saint Louis, par les soins de l'évêque de Bethléem, le 16 août 1393. Un clocher « pouvant contenir deux cloches de grosseur moyenne » surmonta le nouvel édifice. Le 2 avril 1397, l'Évêque de Paris autorisa la communauté à transporter en un lieu plus commode les fonts baptismaux de la première chapelle qui, par suite des changements opérés, se trouvaient au milieu de la nef et en travers de l'allée conduisant au maître-autel.

La Chaussée du Roule prit dès lors le nom de rue *Neuve-*

Un arpent baillé à Jehan Benoist, même date et même censive;

Un arpent baillé à Regnault Hasard, même date et même censive;

Un arpent baillé à Colin de la Ruelle, même date et même censive;

Un arpent baillé à Thierry Villèmes, même date et même censive. — Emplacement du couvent des Feuillants.

Entre le couvent des Feuillants et la rue Royale actuelle :

Deux arpents baillés à Bernard et à Mathé Rondot, le 22 septembre 1392 (censive de l'Évêché). Mathé Rondot cède sa part à Colin Brigaudet le même jour. C'est le dernier lot du clos des Quinze-Vingts.

(V. A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.)

1. Ur. compte, daté de 1391, signale l'arrivée à l'hospice de soixante-dix-huit milliers de harengs saurs.

2. 1393. Charles VII, François I^{er}, Henri II renouvelèrent ces privilèges.

*Saint-Louis*¹, de la porte de l'enceinte de Charles V à une certaine distance limitée sans doute par l'extrémité du clos des Quinze-Vingts. En 1399, quelques maisons de campagne, des fermes et des granges se montraient de loin en loin sur les terrains de l'enclos morcelé. En face, derrière le monticule de voirie, le gibet de la haute justice épiscopale s'érigeait maintenant sous la forme d'un massif de maçonnerie carré qui servait de piédestal au bûcher; on remarquait, à côté, deux potences. Ces détails sont nettement indiqués sur les plans de Tapisserie, de Braun et de du Cerceau. Les exécutions du Marché-aux-Pourceaux n'empêchaient pas celles de la Croix-du-Trahoir : l'antique monument gardait pieusement ses traditions; toutefois, les peines qu'on y infligeait n'entraînaient pas la mort : « J'ai vu, dit l'abbé Lebeuf, un rouleau de ce temps-là, contenant les pouvoirs du prévôt et du bailli de l'Évêque. A l'article de ce prévôt, j'ai lu ce qui suit : « Item, ledit prévôt a connaissance de prendre et ardoir hors la banlieue de Paris et faire couper les oreilles à Paris, à la Croix-du-Tirouer ».

Louis d'Orléans, arrivé à la maturité, disputa vivement au duc de Bourgogne le roi et le conseil. Leurs querelles rallumèrent la guerre civile.

De 1404 à 1407, la rue Saint-Honoré voit passer tour à tour, le duc d'Orléans, beau, brillant, éloquent, trop

1. Dans un compte de 1407, rendu au chapitre de Notre-Dame, la rue Saint-Honoré, depuis la porte de l'enceinte de Charles V jusqu'à l'actuelle rue Royale, s'appelle rue Neuve-Saint-Louis, *vicus novus Sancti Ludovici extra portam Sancti Honorati*; cette voie avait été auparavant : « chemyn, chaucée, voyerie tendant au Roole; grant chemyn roial devant les Quinze-Vingts, grant rue allant au port de Nully ». Ce fut « la rue Neufve-Saint-Honoré » après la construction de la troisième porte, en 1632.

avide d'argent pour être populaire et Jean sans Peur hautain, froid en apparence, mais, dans le fond de son caractère, violent, prêt à tout pour satisfaire ses ambitions, l'un escorté d'une noblesse ardente, dévouée à sa cause et qu'il enivre de plaisirs, le second flattant le peuple et l'incitant à la révolte. Dans la rue Saint-Honoré, pleine des souvenirs de 1356 et de celui, plus récent, des Maillotins, se déroulent les phases de la lutte entre les princes rivaux, acharnée de part et d'autre, avec ses alternatives d'hostilités et de réconciliations trompeuses.

Le crime de la rue Barbette¹, qui ramène de Château-Thierry Valentine Visconti en pleurs, implorant du roi dément la vengeance du meurtre de son époux, y a son retentissement funèbre. Le lendemain de cet attentat, « plus horrible que tous ceux qui par avant avoient eu lieu au chrestien royaume de France² », Charles VI fit retendre les rues de Paris de chaînes ; six cents chaînes furent forgées en huit jours, les serruriers ayant dû cesser toute autre besogne.

En 1408, Jean sans Peur s'empare de la capitale ; il est porté en triomphe des Halles au Louvre ; on chante : « Duc de Bourgogne, Dieu te tienne en joie ! ». Part-il en Flandre pour réprimer l'insurrection liégeoise, la reine Isabeau profite de son absence pour s'établir dans le vieux palais de Philippe-Auguste ; elle s'y installe avec la cour ; trois mille hommes l'accompagnent. Le dauphin monte à cheval pour la première fois : Paris oublie le duc de Bourgogne, acclame l'enfant royal.

Le 28 août 1408, deux jours après ce revirement, une

1. 23 novembre 1407.

2. Monstrelet : *Chronique*

litière traînée par quatre chevaux noirs, suivie de plusieurs voitures de deuil entre dans la ville, qu'elle traverse de la porte Saint-Jacques aux Halles, et, par la rue Château-Fétu et la rue d'Autriche, gagne le Louvre : Valentine de Milan vient de Blois, demander justice à la reine. Paris s'émeut. Les présidents au Parlement, le prévôt des marchands, l'Université, trois cents bourgeois notables unis aux princes, aux prélats, flétrissent le coupable, blâment solennellement son forfait ; le dauphin jure de punir publiquement Jean-sans-Peur, le condamne à un exil de vingt ans. Mais le duc de Bourgogne est victorieux des Liégeois, il arrive : la cour s'affole, s'enfuit en Touraine, et la duchesse d'Orléans reprend avec son cortège de veuve le chemin de Blois où elle meurt bientôt de douleur et de désespoir.

En 1410, Charles d'Orléans, fils aîné du duc assassiné, épouse en secondes noces la fille de Bernard VII d'Armagnac, homme actif, ambitieux, intrépide qui n'hésite pas à adopter la cause de son gendre et se met résolument à la tête de son parti.

De 1410 à 1415, la France est la proie de la guerre civile entre les factions des Armagnacs et des Bourguignons. Caboché et ses bouchers, ses écorcheurs et ses assommeurs de bêtes terrorisent Paris. L'ancien prévôt, Pierre des Essarts, convaincu de trahison, est enfermé au Louvre, puis traîné par les rues, décapité aux Halles ; Jean sans Peur fait jeter dans la grosse tour le duc de Bar et Louis de Bavière, le propre frère de la reine. De notables bourgeois, tels que Bureau de Dampmartin, Digne Responde, Guillaume Sauguin, Millet Baillet, Jacques Duchié, qui constituent une aristocratie encore restreinte mais d'une opulence quasi-seigneuriale, tremblent pour leur vie et leurs biens.

Jacque Ducy, Douchi ou Duchié, clerc du roi en la Chambre des comptes possédait une grosse fortune qu'avaient accrue les « étraînes » de Charles VI et les cadeaux des souverains étrangers avec lesquels il était en relations. Il avait fait construire rue des Prouvaires, à deux pas de la rue Saint-Honoré, sur l'emplacement de trois maisons lui appartenant, ce que l'on appelait une « folie ». Le dix-huitième siècle rénova ce mot en lui impliquant un sens galant qu'il n'eut pas au quinzième où il ne signifiait qu'une fantaisie coûteuse. Guilbert de Metz parle de cette demeure, vante sa façade, sa porte « admirablement sculptée », les « images dorées qui décoorent les pinacles de sa toiture », sa chapelle, sa bibliothèque, les tableaux, les panoplies d'armes qui ornent les murs des salles, les tapis qui en recouvrent le dallage; les paons, les mille oiseaux divers qui peuplent les volières de la cour.

Comment ne pas craindre pour ces richesses quand « il suffisait, pour tuer un bourgeois et le piller et dérober de dire et crier par quelque personne en haine : C'est un Armagnac !¹ »

Le 12 novembre 1411, Colinet de Pisex livre le pont de Saint-Cloud aux Armagnacs : il est pris par les Bourguignons et exécuté aux Halles. On coupe son corps en morceaux et chacun de ses membres est attaché à l'une des « maîtres portes de Paris² ». Les loups vien-

1. Juvénal des Ursins : *Chronique Charles VI.*

2. Les portes Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Jacques et Saint-Honoré. Les places qui, au dehors, précédaient les ponts des principales portes de Paris, étaient à l'occasion comme des succursales de lieux de supplices. On y attachait, je ne sais au juste à quel endroit, peut-être à des poteaux voisins de l'entrée, les membres et la tête des criminels exécutés dans la ville. (Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les vieilles enceintes de Paris.*)

nent la nuit dévorer « en saillant » les jambes du supplicé suspendues à un poteau près du pont-levis de la porte Saint-Honoré¹. Nombre de gens compromis dans la même affaire, sont emprisonnés au Châtelet; ils y meurent de faim, « sans confession ». Leurs cadavres dépouillés de leurs vêtements, « sans braies ni autres couvertures », sont entassés dans des charrettes, portés au Marché-aux-Pourceaux et abandonnés sans sépulture. Quelques personnes pieuses se hasardent à répandre sur eux un peu de terre par simulacre d'ensevelissement : on les arrête et on les jette au cachot. Les épidémies se déclarent, remettant en faveur les pèlerinages aux Quinze-Vingts, à la collégiale Saint-Honoré où une image de la Vierge, Notre-Dame-des-Vertus, opère des miracles². La peste fait dans une même année plus de cinquante mille victimes, frappant surtout les quartiers habités par les logeurs et les artisans pauvres. « On portoit, dit une chronique du temps, jusqu'à cinq ou six chefs de famille à une seule messe de morts, et convenoit de marchander aux prêtres combien ils les chantoient, et bien souvent convenoit payer seize ou dix-huit sols parisis... Les cordonniers de Paris comptèrent, le jour de leur confrérie de Saint-Crespin et Saint-Crespinien, les morts de leur métier et comptèrent qu'ils étoient trépassés bien dix-huit cents tant maîtres que valets. En quatre ou cinq cents n'en mourroient pas douze anciens, presque tous étoient enfants et jeunes gens... » La contagion est tenace; souvent on la

1. Les restes de Colinet de Pisex ne furent retirés des portes de Paris que le 15 septembre 1413.

2. Sauval mentionne « les maîtres et gouverneurs de la confrérie de Notre-Dame-des-Vertus, fondée en l'église Saint-Honoré, aux bourreliers de la ville de Paris ».

croit partie qu'elle subsiste encore, assoupie, et il suffit d'une crevasse ouverte, d'une étoupe remuée pour la réveiller.

Paris se lasse des excès des Cabochiens, renie les Bourguignons, devient Armagnac, entame des négociations avec les princes d'Orléans : on crie : « la paix ! la paix ! » par les rues. Les bourgeois battent les bouchers et les écorcheurs ; Jean sans Peur se retire dans ses états ; partout ses couleurs sont remplacées par celles du comte d'Armagnac ; les enfants qui chantent comme naguère « Joie et longue vie au duc de Bourgogne ! » sont fouettés. La passion du peuple varie comme une mode de cour. Tanneguy du Châtel fait porter les chaînes des rues à la Bastille. Charles VI annule devant le Parlement tous les actes contraires au duc d'Orléans et à ses adhérents ; la reine et le dauphin s'engagent par serment à ne pas traiter avec le duc de Bourgogne avant d'en avoir détruit la puissance. Mais ce dernier rentre en guerre et marche sur la capitale : les portes Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Martin, du Temple, Saint-Antoine sont « murées de plâtre »¹ ; on double la garde commise à leur défense jour et nuit².

Jean sans Peur s'avance en bataille jusque sous les murs de l'enceinte de Charles V, occupe la banlieue, de

1. En cas de danger imminent on murait, ou « étoupait une partie des portes de la capitale. » *Le Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI* en donne beaucoup d'exemples. En 1408, le fait s'était déjà produit. La rue Saint-Denis seule demeura ouverte sur la rive droite. Sur la rive gauche, les portes furent également murées à l'exception de la porte Saint-Jacques.

2. Au temps de Charles VI et même bien antérieurement, les bourgeois constitués en garde nationale étaient chargés en temps de guerre ou de troubles de garder les portes de Paris.

Le 29 avril, une ordonnance enjoignit aux bourgeois de faire garde et guet aux portes pendant le jour.

la Chaussée du Roule à Saint-Denis. L'émotion est profonde; les chanceliers de France, de Guyenne, d'Orléans, les présidents, greffiers, notaires, secrétaires, trésoriers, plusieurs membres de la Chambre des comptes, redoutant un assaut, se précipitent en armes sur les remparts. L'ennemi, voyant la ville résolue à la résistance, recule et s'éloigne.

La paix d'Arras ne modifie guère la situation gouvernementale et politique du royaume; la reprise de la guerre de Cent ans la complique; la défaite d'Azincourt la compromet et l'aggrave. Bernard d'Armagnac, connétable et lieutenant général, abuse du pouvoir militaire dont il est investi; ses Gascons rudoient le peuple et les violences sont plus que jamais à l'ordre du jour. Le droit d'asile n'est plus respecté. Louis de Braquemont, réfugié dans l'église des Quinze-Vingts, en est arraché au mépris de l'immunité qui est un des privilèges de l'hospice. Les chapelains refusent de dire les offices, l'Évêque de Paris les soutient; l'autorité royale s'obstine, fait célébrer le service divin par les chapelains des Innocents aux frais des Aveugles, devant commissaires et sergents.

La reine est exilée et emprisonnée à Tours.

Paris affamé, furieux, se révolte et rappelle Jean sans Peur.

Le 24 mai 1418, Périnet le Clerc vole les clefs de la porte Saint-Germain, introduit les Bourguignons dans la ville. « Comme leur entrée s'y fist par surprise, les Parisiens ne vouloient pas y croire ou n'y voyoient qu'un piège. Ils n'osoient, dit Juvénal des Ursins, saillir de leurs maisons jusqu'à ce que lesdits Bourguignons vinrent ès rues de Saint-Denys et de Saint-Honoré, tirant vers l'hostel du comte d'Armagnac. Là, de toutes

parts sailloit le peuple et criant : « Vive Bourgogne ! » Et assaillirent l'hostel du comte, lequel en habit dissimulé pour lors s'eschappa. » La foule, déçue dans son attente, rejeta sa colère sur tous les Armagnacs qu'elle put rencontrer; de la porte Saint-Honoré aux Halles, on tua pendant vingt-quatre heures.

Le connétable s'était caché dans la cave d'un maçon dont la maison était proche de la sienne : il resta quelque temps chez cet homme qui eut pitié de lui et consentit d'abord à ne pas le livrer ; mais, le prévôt ayant fait annoncer à son de trompe que quiconque savait où se trouvait Bernard d'Armagnac eût aussitôt à le déclarer sous peine de mort, le maçon prit peur et alla dénoncer le comte. Celui-ci fut traîné par la rue Saint-Honoré jusqu'au palais de la Cité et égorgé douze jours après avec plusieurs seigneurs de son parti. On lui enleva deux bandes de la peau du dos pour le marquer de la croix qu'il portait dans ses armes.

L'hôtel d'Armagnac échut, par droit de conquête, à Jean sans Peur, qui en gratifia son fils, le comte de Charolais.

L'hôtel d'Angennes fut également confisqué, Regnault d'Angennes étant demeuré fidèle à la cause royale. Il en fut de même des propriétés d'un riche pelletier, Etienne Bonpuits, qui confinaient à l'hôtel d'Armagnac et au jardin du collège des Bons-Enfants et qui se dégageaient sur la rue des Petits-Champs en face de la rue du Bouloi. Étienne Bonpuits était des amis du connétable et avait réussi à échapper au massacre : quelques mois auparavant, il avait fait élever par dévotion, devant sa porte, une croix sur trois marches de pierre ; c'est de cet édicule que vint, au dix-septième siècle, le nom de la rue Croix-des-Petits-Champs, lorsque la rue Neuve-des-

Petits-Champs, avec laquelle il ne fallait pas la confondre, eut été bâtie.

Le meurtre de Jean sans Peur suivit de près celui de Bernard d'Armagnac.

Philippe le Bon, le nouveau duc de Bourgogne, sacrifia son patriotisme à sa haine, livra aux Anglais la moitié du royaume et les aida à conquérir l'autre. Isabelle de Bavière méconnut son fils et signa le traité de Troyes. « Ce règne de Charles VI, si fécond en événements sinistres, tombeau des bonnes mœurs et des bonnes lois »¹, touchait à sa dernière heure.

Le dimanche 1^{er} décembre 1420, Henri V d'Angleterre fit son entrée dans Paris. Le cortège suivit la rue Saint-Honoré et s'arrêta au Louvre. Charles VI et la reine logèrent à l'hôtel Saint-Paul. Le dauphin ayant été déclaré indigne de la couronne, le trône devait revenir à Henri V et déjà, par avance, celui-ci l'occupait. Il donna la même année, à Noël, des fêtes magnifiques; au mois de mai 1422, le jour de la Pentecôte, on joua le *Mystère de la Passion Saint George* dans les jardins de l'hôtel d'Orléans² et de grands festins eurent lieu au Louvre. Le peuple n'en eut pas une miette : « A peine, dit Monstrelet, lui fut-il permis de regarder de loin les Anglais se régaler à ses dépens. » Il reçut cet affront, joint à tant d'autres, avec indifférence; la Pentecôte était pourtant de toutes les solennités religieuses celle qu'il célébrait naguère avec le plus d'entrain et de plaisir; mais il était tombé dans un état d'affaissement moral qui annihilait en lui tout ressort. Morne, il se taisait :

1. Sully : *Mémoires*.

2. Charles d'Orléans, soupçonné de complicité du meurtre de Jean sans Peur, avait eu ses biens confisqués en 1419. Il ne les recouvra qu'en 1436, lorsque Charles VII reprit Paris aux Anglais.

tout lui semblait présage de mort. Un matin de cette triste époque, les déjections d'une teinturerie voisine des fortifications s'étant infiltrées dans la maçonnerie du rempart, coulèrent dans le fossé de la porte Saint-Honoré; l'eau rougit jusqu'à la Seine : la foule s'amassa; les imaginations se frappèrent. Les uns voulaient croire à quelque tuerie occulte, les autres criaient au miracle : Paris saignait, disaient-ils, frappé au cœur par l'Anglais. Et il fallut fermer pendant deux jours la porte Saint-Honoré, lever le pont-levis, soustraire aux yeux du peuple effrayé, la vue de « ce prodige ¹ ».

Dans sa crédulité superstitieuse, le peuple ne se trompait pas. Divisé et déchiré depuis trente ans par les factions, objet de toutes les ambitions, jouet de tous les caprices, captif et bâillonné sous le joug de Bedford gouvernant entre un monarque fou et un enfant presque

1. *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI.*

Les exemples de faits du même genre sont assez fréquents au Moyen Age où la superstition populaire était prompt à s'alarmer de tout ce qui revêtait un caractère un peu extraordinaire. Quelques années plus tard (le 15 août 1431), « un boulanger, en la rue Sainct-Honoré, mist au four du pain de très belle farine, et quand il fut cuit bel et bien, fut de couleur de cendre. Ce fut grand parler dans Paris, le plus disant que c'étoit signifiante de très grand mal advenir; les autres que c'étoit miracle par ce qu'il avoit été cuit le jour de l'Assomption de Notre-Dame. Bref Paris étoit tout esbahi de cette merveille. » Le boulanger fut arrêté, on confisqua sa farine. Le prévôt de Paris lui ordonna de faire de nouveau pain et « quand il fut cuit et ordonné du mieux qu'il le pouvoit, fut trouvé tel que l'autre ou plus laid ». La justice intervint : on examina le blé. On moulut et on fit cuire derechef; le résultat fut toujours le même. « Enfin, un marchand qui connoissoit ce blé avoua avoir mangé de tel pain en quelques contrées, notamment en Bourgogne et le dit très bon et très savoureux et que cette couleur provient d'une certaine herbe qui croist avec le blé et que l'on nomme la *révoille*. Ce qui étoit vrai. Mais le peuple ne se pouvoit apaiser et se monroit un morceau de pain pour la couleur. » (*Ibid.*)

idiot, le fils d'Henri V décédé, l'imbécile Henri VI, Paris, en 1422, succombait, épuisé.

Finies les belles fêtes, les réjouissances qu'il payait chèrement de ses deniers extorqués, mais qui, du moins, le mettaient en joie et flattaient son orgueil ! Éteint ce beau feu de révolte où il se sentait palpiter et vivre dans la fièvre de l'insurrection, l'ivresse des massacres et la flamme de l'incendie : de tant de gloire et de tumulte il ne restait rien. Lorsque Charles VI, « le doux prince tant aimé », expira, il sembla que Paris, le pleurant, pleurait sur lui-même. Ses rues étaient désertes et ses maisons aux trois quarts vides ; les loups entraient la nuit par les brèches de ses murs, s'aventuraient rue Saint-Honoré jusqu'aux Halles, rôdaient autour du cimetière des Innocents, emportaient les enfants, dévoraient les cadavres¹. La famine régnait ; le bois manquait pour se chauffer. Un lugubre silence planait sur la cité ; immobiles dans leurs tours, les cloches des églises ne se répondaient plus et la sentinelle anglaise qui montait la garde aux portes de l'enceinte, s'endormait tranquillement à l'ombre des créneaux.

Et, cependant que, dans un petit château du fond de l'Auvergne, le dauphin était proclamé roi de France par des capitaines d'aventuriers, Isabeau de Bavière, ajoutant à ses vices l'hypocrisie d'une douleur affectée, distribuait des aumônes aux couvents, aux monastères, et donnait à la chapelle des Quinze-Vingts un « ornement de drap azuré ».

1. « Et si mangèrent un effant de nuict en la place aux Chats, derrière les Innocents. » (*Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI.*)

CHAPITRE V

LA RUE SAINT-HONORÉ

DE 1422 A L'AVÈNEMENT DE CHARLES VIII

La rue Saint-Honoré pendant la domination anglaise (1422-1429).

— Les aveugles des Quinze-Vingts à l'hôtel d'Armagnac. — L'hôtel d'Armagnac donné au seigneur de Willoughby. — L'hôtel d'Angennes donné à Simon Mohrier. — Attaque de la porte Saint-Honoré par Jeanne d'Arc le 23 août 1429. — Exécutions à la Croix-du-Trahoir et au Marché-aux-Pourceaux. — Sacre de Henri VI à Paris. — Quelques hommes du parti français essayent de surprendre la porte Saint-Honoré le 8 octobre 1433. — Paris évacué par les Anglais. — Entrée de Charles VII à Paris. — Agrandissement de Saint-Germain-l'Auxerrois. — La peste de 1450. — La rue Saint-Honoré sous Charles VII et Louis XI. — Mœurs et coutumes. — L'hôtel d'Orléans, l'hôtel d'Angennes et le collège des Bons-Enfants; sous Charles VII. — Réparation des murs d'enceinte de Paris. — Enseignes de maisons. — Nouvelles maisons du faubourg Saint-Honoré. — Démembrement de l'hôtel d'Armagnac. — Création de la cour Orry. — Elle est adoptée par le commerce. — Revue ou *montre* des bannières des métiers sur les remparts près la porte Saint Honoré. — Alphonse V de Portugal à Paris; il descend rue des Prouvaires. — Libéralités de Louis XI aux Quinze-Vingts; leur église; leurs coutumes; cérémonies diverses. — Les Quinze-Vingts et les condamnés à mort du Marché-aux-Pourceaux.

De 1422 à 1429, l'histoire de la rue Saint-Honoré comporte plusieurs événements qui se ressentent du caractère vexatoire et cruel de la domination anglaise.

Le duc de Bedford, régent, fait transporter de l'hôtel Saint-Paul au Louvre les diamants de la couronne et bientôt il en disparaît une partie.

Les édifices religieux, les couvents sont pillés, les institutions du culte catholique violées. La communauté des Quinze-Vingts subit le sort des églises et des monastères. On lit dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous Charles VI* : « Le dernier dimanche du mois d'août 1424, fut fait un esbattement en l'hostel nommé d'Arminac, en la rüe Saint-Honoré, que on meist quatre aveugles tous armez en ung pare, chacun ung baston en sa main, et en ce lieu avoit un fort pourcel, lequel ils devoient avoir s'ils le pouvoient tuer. Ainsi fut fait, et firent cette bataille si estrange; car ils se donnèrent tant de grans cops de ces bastons, que depis leur en fut, car quand le mieux cuidoiert frapper le pourcel, ils frappoiert l'ung sur l'autre, car se ils eussent été armez pour vray, ils se fussent tués l'ung l'autre. » La chronique ajoute : « Quelques jours plus tard, furent menez lesdicts aveugles parmi Paris, tous armez, une grant bannière devant où il y avoit un pourcel pourtraict, et devant eux un homme jouant du bedon ¹. »

En 1425, l'hôtel d'Orléans devint, par arrêt du roi Henri VI, la propriété du seigneur de Willeby ou Willoughby, chevalier anglais.

Une autre donation plus importante fut celle de l'hôtel d'Angennes à Simon Mohrier, prévôt de Paris depuis 1422 et chef du parti qui avait vendu ses services à l'ennemi de la France. Regnault d'Angennes était mort; sa maison, d'ailleurs, ne lui appartenait plus, lui ayant été retirée deux ans auparavant au profit d'un cer-

1. *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Charles VI.*

tain Karles de Boulogne, ancien trompette du roi Henri VI d'Angleterre.

Le 9 février 1425, un acte signé d'Henri VI, ordonna à Karles de Boulogne de céder « à nostre ami et féal chevalier Simon Mohrier, seigneur de Villiers, l'hostel qui fut et appartient à Regnault d'Angennes, chevalier, assis en nostre ville de Paris, en la ruë Sainct-Honoré, tenant d'une part à Olivier Druyau et d'autre part à l'ostel qui fut à Bernard, comte d'Armagnac, et aboutissant par derrière au chemin des murs de nostre dite ville de Paris. »

Simon Mohrier s'acquitta envers le roi d'Angleterre en organisant la défense de Paris lorsque Jeanne d'Arc et les troupes de Charles VII, qui n'était encore que le *roi de Bourges*, essayèrent de s'en emparer. C'est lui qui, au mois de juin 1429, aussitôt après la délivrance d'Orléans, fit réparer l'enceinte de la ville et porter sur les remparts « canons et aultre artillerie à foison » ; par ses ordres, au début du mois de septembre 1429. « les quarteniers, chacun en son endroit, commencèrent à fortifier Paris aux portes de boulevards, ès maisons qui estoient sur les murs, redreccer les fossés dehors la ville et faire barrières dehors et dedans ¹. »

Il fut enfin au premier rang de ceux qui repoussèrent, le 8 septembre, l'assaut de la Pucelle ; cet assaut, au cours duquel elle fut blessée, eut lieu à quelques toises de la porte Saint-Honoré.

Le 23 août, Jeanne d'Arc, étant partie de Compiègne, alla brusquement occuper Saint-Denis et établit son camp à La Chapelle. Le duc d'Alençon, le duc de Bourbon.

1. Ces maisons « qui estoient sur les murs » sont sans doute les tours ou bastides de l'enceinte.

le comte de Vendôme, le comte de Laval, « une belle compagnie de gens de guerre », étaient avec elle. Des lettres, aux armes du duc d'Alençon, furent envoyées au Corps municipal de Paris, l'invitant à reconnaître l'autorité de Charles VII et promettant amnistie générale. Les messages étant demeurés sans réponse,

Le lendemain, dit Martial d'Auvergne, grant compagnie
De l'ost des Français
S'envindrent faire une assaillie
Jusques au marché aux Pourceaux.

« Vinrent lesdits seigneurs aux champs, vers la porte Saint-Honoré sur une manière de butte ou de montagne qu'on nommoit le marché aux Pourceaux¹ et firent assortir plusieurs canons et couleuvrines pour jeter dedans la ville de Paris, dont il y eut plusieurs coups de jetés...² »

« Les François, sur ces entrefaites, eurent imagination et crainte que les Anglois ne vissent par la porte Saint-Denys frapper sur eux, par quoy les ducs d'Alençon et de Bourbon avoient assemblé leurs gens et s'étoient mis comme par manière d'embuscade, derrière ladite butte ou montagne¹; et ils ne pouvoient bonnement approcher de plus près, pour doubte des coups de canons vulgaires et couleuvrines, qui venoient de ladite ville, et qu'on tiroit sans cesse. La susdite Jehanne dit là-

1. « Une grande butte qu'on nomme le marché aux Pourciaux. » (Alain Chartier.)

2. En mars 1866, des travaux d'égout firent découvrir à l'emplacement de la porte Saint-Honoré, deux boulets en pierre et provenant de l'attaque de Jeanne d'Arc. L'un avait 0^m,175 de diamètre et l'autre seulement 0^m,083, tous deux avaient été fortement endommagés par leur choc contre les fortifications.

1. « Sous la montagne, ils s'embuschèrent. » (Martial d'Auvergne.)

dessus qu'elle vouloit assaillir la ville ; mais elle n'estoit pas bien informée de la grande eau qui y estoit ès fossés... Néanmoins, elle vint avec grand nombre de gens d'armes, entre lesquels estoit le seigneur de Rays, maréchal de France, et descendirent en l'arrière-fossé puis, avec une lance, elle monta jusque sur le dos d'asne, d'où elle tenta et sonda l'eau qui estoit bien profonde ; quoy faisant, elle eust d'un traict les deux cuisses percées ou au moins l'une ; mais, ce nonobstant, elle ne vouloit en partir et faisoit toute diligence de faire apporter et jeter des fagots et du bois en l'autre fossé, dans l'esper de pouvoir passer jusques au mur, laquelle chose n'étoit possible, veu la grande eau qui y estoit... Fallut que le duc d'Alençon l'aïlast quérir et la ramenast lui-même. Puis, toute la susdite compagnie se retira au lieu de la Chapelle-Saint-Denys, où ils avoient logé la nuict du devant. »

D'autre part, dans un registre du conseil du Parlement de Paris, le fait était consigné comme il suit :

« Du jeudi VIII septembre MCCCCXXIX, les gendarmes de messire Charles de Valois, assemblez en grant nombre d'emprès les murs de Paris, lès la porte Saint-Honoré, environ deux heures après midi, commencèrent de faire semblant de vouloir assaillir la dicte ville ; et hastivement plusieurs d'iceux estant sur la place aux Pourceaux et environs (probablement sur la butte aux Moulins) portant longues bourrées et fagots descendirent et se boutèrent ès premiers fossés esquels n'avoit point d'eau et jettèrent les dictes bourrées et fagots dedans l'autre fossé prochain des murs, esquel avoit grande eau. » Mais la résistance des gens de Paris arrêta « ceux du duc de Valois qui se tindrent dedans ledict premier fossé et dehors sur la dicte place et à l'environ jusques à dix

ou onze heures de nuit... Et d'eux y en avoit plusieurs morts et navrez de traicts et de canons; et entre les autres fut blessée à la jambe de traict une femme qu'on appelloit la Pucelle, qui conduisoit l'armée avec les autres capitaines. »

Charles VII avoit quitté Compiègne à regret. Les ducs d'Alençon et de Bourbon profitèrent de l'insuccès de l'entreprise pour battre en retraite; ils entraînent Jeanne d'Arc avec eux contre son gré : elle était persuadée qu'avec un peu de persévérance la ville eût été prise. Elle rassembla toutes les pièces de son armure, y ajouta une épée dont elle s'était emparée devant la porte Saint-Honoré et déposa ce trophée sur la tombe de saint Denis.

La condamnation et le supplice de Jeanne d'Arc eurent par toute la France une répercussion douloureuse. Son courage et son martyre enflammèrent le peuple d'enthousiasme et d'indignation; l'exemple généreux de la vierge guerrière lui révéla l'amour de la patrie : morte, elle fut plus redoutable aux Anglais que vivante. La gloire des héros transfigura sa mémoire; son fantôme rayonnant chevaucha à la tête de toutes les entreprises, monta le premier à l'assaut des forteresses, plana sur le tumulte des champs de bataille; elle apparut aux braves au milieu des combats, montrant d'un doigt lumineux le chemin de la victoire, et il y en eut qui, en expirant, la virent se dresser soudain devant eux, dans une armure resplendissante, entre saint Georges et saint Michel. Invoquée, évoquée, elle inspira tous les complots ourdis pour chasser l'opresseur; son souvenir béni communiqua aux plus faibles l'ardeur du fanatisme, soutint leur constance sur l'échafaud et dans les tortures.

A Paris, les bourgeois et les prêtres conspirèrent. Les répressions des Anglais furent terribles : pendant plusieurs mois les gibets ne chômèrent pas un jour. Aux Halles, à la Place-aux-Chats, à la Croix-du-Trahoir, au Marché-aux-Pourceaux, par ordre de Bedford, on pendit, on fouetta, on roua, écartela, essorilla, brûla, estrapada, écorcha, empala; ces horribles exécutions étaient entourées d'un appareil théâtral destiné à frapper les imaginations. Paris, transformé en charnier, fut infecté par l'odeur des chairs grillées et par la putréfaction des tronçons de corps pourrissant pour l'exemple devant la porte Saint-Honoré et les autres portes de la ville.

Parfois Bedford, suspendant les effets de sa justice sanguinaire, essayait de ramener la capitale à la cause anglaise par des amnisties et des fêtes. Vains efforts. Les pompes du sacre de Henri VI furent accueillies par des murmures et le cortège du jeune prince passa dans les rues sans recueillir un vivat.

Le 8 octobre 1433, quelques hommes hardis du parti français tentèrent de surprendre la ville et remontèrent pendant la nuit le canal des fossés entre la porte Saint-Honoré et la porte Saint-Denis « à toutes nacelles » dit le *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII*¹.

1. Les vieux plans de Paris, dit Bonnardot, représentent en général les fossés de l'enceinte de Charles V remplis sur toute la ligne d'une eau courante. Cette circonstance ne se réalisait, il faut le croire, que dans le cas des grandes averses.

Depuis la Seine jusqu'au delà de la porte Saint-Honoré cependant, il pouvait y avoir de tous temps une certaine quantité d'eau, car le fleuve dans les hautes crues remontait jusque là; de plus, les anciens comptes de la ville nous font savoir que Paris affermaient la pêche dans ces fossés ainsi que la récolte des herbages qui les bordaient à des particuliers. Il en était de même de la pêche des grenouilles. En 1448, la pêche des grenouilles était affermée à un nommé Michault Dufour. (Mémoire de Bouquet, p. 182). (Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les vieilles enceintes de Paris*).

Leur attaque fut repoussée. Bientôt après, les Anglais évacuèrent Paris n'y laissant qu'une garnison peu nombreuse et en confiant la garde au duc de Bourgogne, sans doute pour s'assurer de sa fidélité.

En 1435, Philippe le Bon se réconcilia avec Charles VII; Bedford mourut. Lorsque l'on vit la croix de Saint-André unie à la bannière royale, tout ce qui restait du vieux parti bourguignon à Paris se souleva. Les Halles prirent les armes. Simon Mohrier parvint encore à contenir l'émeute, mais, l'année suivante, il ne put empêcher le connétable de Richemont d'entrer dans la capitale. Comme, à l'arrivée de l'armée française, un boulanger, son compère, lui conseillait de se soumettre, Mohrier lui répondit « par un coup d'estoc qui le tua raide », puis il gagna la forteresse du pont de Charenton et de là réussit à rejoindre les troupes ennemies.

Mohrier fit plus tard sa soumission à Charles VII, qui, ce moyennant, lui laissa les biens que lui avait octroyés jadis, pour ses bons et loyaux services, le roi d'Angleterre; il finit sa vie, sans que ses crimes et sa trahison reçussent le châtement qu'ils méritaient, honni mais redouté à cause des relations qu'il avait conservées avec la cour d'outre-Manche. Il décéda, le fait est à peu près certain, en son hôtel de la rue Saint-Honoré, vers 1456, suivant les uns, vers 1460 selon d'autres, et fut enterré dans une chapelle de la collégiale voisine, à côté de sa seconde femme Jeanne de Lagny qui y avait été inhumée en 1436.

Charles VII prit solennellement possession de Paris, le 12 novembre 1437.

L'accueil de la malheureuse cité, décimée par la famine, la peste et l'Anglais, l'émut profondément. Il n'y resta pourtant que trois semaines.

Paris ne sortit pas de la misère avant la fin de la guerre de Cent ans. Sans doute, Charles VII marqua sa joie d'avoir recouvré son royaume en réparant et en agrandissant la vieille église Saint-Germain-l'Auxerrois. Jean Gansel sculpta le portique ou narthex qui s'élève devant la principale entrée de l'édifice¹ ; mais le quartier Saint-Honoré ne se releva pas de l'état de délabrement dans lequel il était tombé sous la domination étrangère. De 1437 à 1453, chaque année, l'hiver ramena la disette et l'été les maladies contagieuses : en décembre, en janvier 1438, les loups reparurent rue Saint-Honoré² ; en 1450, la peste emporta 40.000 personnes.

De 1453 à 1461, Charles VII, occupé à guerroyer contre les principaux vassaux de la couronne, ne visita presque jamais Paris. « Sembloit, avaient dit les bourgeois en 1438, qu'il fust venu seulement pour voir la ville. » Louis XI n'y fréquenta guère davantage. Néanmoins, l'administration sage et régulière de deux princes y produisit des effets salutaires. Pendant la seconde moitié du quinzième siècle, la société se reforma lentement : du temps de Bedford, on comptait près de 24.000 maisons abandonnées : les quartiers se repeuplèrent.

Sans doute, les licences introduites dans les mœurs par la cour dissolue de Charles VI furent longues à disparaître. Aux robes ouvertes sur les hanches, mises à la mode par Isabeau de Bavière, avaient succédé les robes à

1. Il commença cette œuvre remarquable en 1435 et la termina en 1439.

2. On les avait déjà vus en 1436. « Tout comme le roy estoit à Paris, ils estoient si enragés de manger chair d'hommes, de femmes et d'enfants que, en la dernière semaine de septembre, estranglèrent et mangèrent quatorze personnes, que grandes que petites, entre la porte Montmartre et la porte Saint-Antoine. » (*Journal de Charles VII.*)

grand'gore qui étaient ouvertes jusqu'à la ceinture. Les lieux de perdition, au nombre desquels on comptait les étuves, étaient innombrables. Certaines rues méritaient plus encore que par le passé le nom de coupe-gorge. En 1457, Régnier de Montigny et Colin de Cayeux, compagnons de débauche du poète François Villon, volaient deux burettes d'argent aux Quinze-Vingts et le prédicateur Olivier Maillart dépensait inutilement l'énergie de son éloquence à refréner la violence des passions : « Il y a en enfer, disait-il aux Parisiens du haut de sa chaire de Saint-Jean-en-Grève, 40.000 prêtres, 40.000 marchands, 40.000 oppresseurs de pauvres qui ont moins valu d'y être que vous. »

Mais, malgré ces tares persistantes, le tableau de cette époque, après la navrante et honteuse période du joug anglais, ne laisse pas d'être réconfortant. En dépit des turpitudes qui s'y rencontrent, on y constate chez le peuple de louables efforts pour recouvrer par le travail et l'énergie l'aisance et la sécurité.

L'industrie et le commerce s'étaient ranimés. Une description contemporaine des Halles sous Louis XI nous renseigne sur le développement qu'avait pris cet important marché dont elle énumère les comptoirs : halle aux draps, halle aux cuirs, halle aux tissus, boucherie, boulangerie, fruiterie, le tout « tenant l'espace d'une ville en grandeur ».

La rue Saint-Honoré commençait à être considérée comme s'étendant de la rue de la Tonnellerie à la porte de l'enceinte de Charles V et l'on n'entendait plus parler des vieilles appellations de Château-Fétu et de la Croix-du-Trahoir.

L'hôtel d'Orléans avait été restitué à Charles d'Orléans. Le prince de retour d'une captivité de vingt-cinq ans en

Angleterre, ne fit qu'y passer en 1440 et s'en fut habiter à Blois où il finit ses jours en 1465.

L'hôtel de Charolais, ci-devant d'Armagnac, allait être bientôt morcelé.

Quant à l'hôtel d'Angennes, il était rentré, le lendemain de la mort de Simon Mohrier, en la possession des seigneurs de Rambouillet qui le conservèrent pendant un siècle et demi. Leur domaine leur revenait sensiblement accru par suite des nombreuses acquisitions qu'avait faites à l'entour le prévôt félon, enrichi par la munificence de Bedford et de Henri VI.

L'hôtel d'Angennes était le plus vaste du quartier ; on en a la preuve dans la redevance relativement importante que ses propriétaires versaient chaque année aux chanoines de Saint-Honoré, de la censive desquels ils dépendaient ; car, en 1460, le territoire de la collégiale excédait de beaucoup les treize arpents de sa fondation : peu à peu il s'était étendu, vers le nord, jusqu'au rempart et au delà, et, du côté du couchant, jusqu'à la porte Saint-Honoré.

Le collège des Bons-Enfants, favorisé par les dons de Jacques Cœur, avait vu récemment sa chapelle restaurée, débaptisée, mise sous le vocable de Saint-Clair. La famille de l'argentier royal y eut son tombeau ¹.

A cette même époque, une chapelle, spécialement consacrée à la Vierge Marie, fut ajoutée à l'église des Quinze-Vingts ; on reconstruisit le mur de l'édifice en bordure de la rue Saint-Honoré et l'on y pratiqua un portail garni de huit piliers.

« Enfin, dit Corrozet, en 1461, les Parisiens, établirent

1. Geoffroy Cœur, fils de Jacques Cœur, y fut enterré en 1488.

guet en la ville, gardes aux portes et *réparèrent* leurs fortifications. »

Les bombardes, sortes de cylindres culassés de fabrication grossière au moyen desquels on lançait autrefois en paraboles d'énormes blocs de pierre qui passaient bien au delà des plus hautes murailles sans causer de grands ravages, avaient été remplacées par des canons mieux fondus, qui, mis en jeu par une poudre perfectionnée, permettaient d'envoyer des projectiles de fer en ligne horizontale ou de plein fouet de manière à battre en brèche les murailles. Tant que les canons lancèrent leurs projectiles en parabole, à la façon des trébuchets, leur placement sur la plate-forme des murs et des tours offrit de l'avantage; mais quand on utilisa le tir à plein fouet ce fut derrière et non plus sur les murs : il fallut alors flanquer les murailles de terrassement ou bien les abaisser, les percer de meurtrières.

Bonnardot fait cette remarque que, dans l'édition de l'ouvrage de Corrozet, datée de 1586, on lit *réparèrent*, mot qui ainsi orthographié doit se lire *remparèrent* : on serait ainsi porté à croire que l'enceinte de Paris fut, à l'intérieur, munie d'un rempart ¹ à partir de la seconde moitié du quinzième siècle.

Au début du règne de Louis XI, les enseignes de maisons se multiplièrent à l'infini, modestes ou triomphantes, religieuses ou libertines, sévères ou plaisantes, bizarres et grotesques : figures de saints, sujets et emblèmes pieux, blasons, figures humaines, animaux, astres, plantes, vêtements, armes, ustensiles, outils, monnaies, sujets tirés de la mythologie, des fabliaux,

1. Le mot rempart prend ici sa signification moderne d'enceinte rasante garnie de bastions et de courtines.

il en fut de toutes sortes et leur imagerie aérienne pavoisa la rue Saint-Honoré plus que toute autre voie de la capitale. On remarquait, entre la porte de l'enceinte de Philippe-Auguste et la rue du Coq, les maisons du *Bœuf*, des *Ratz*, du *Heaulme*, de l'*Image Saint-Martin*; entre la rue du Coq et la rue Champfleury, la maison de l'*Imaige Saint-Jacques*, de l'*Imaige Saint-Jean*, de l'*Annonciation Notre-Dame* et de la *Huchette*; entre la rue Champfleury et la rue du Chantre, les maisons de l'*Imaige Saint-Michel*, de la *Corne-de-Cerf*, de la *Teste noire*, de la *Croix d'Or*, de la *Pelle* et de l'*Escu-de-France*: entre la rue du Chantre et la rue Jean-Saint-Denis, la maison du *Pot d'Étain*: entre la rue Jean-Saint-Denis et la rue Fromenteau, les maisons du *Chariot d'Or* et du *Lion d'Or*; entre la rue Fromenteau et la rue Saint-Thomas, une autre maison de l'*Escu-de-France*; entre la rue Saint-Thomas et la nouvelle enceinte, la maison des *Trois Morts et des Trois Vifs*, signalée plus haut, les maisons du *Bœuf couronné*, de l'*Imaige Saint-Kristophe* du *Godet*.

Ad. Berty, à qui nous empruntons cette énumération, signale en même temps quelques constructions nouvelles sur les terrains de l'ancien clos des Quinze-Vingts morcelé.

Entre le mur de Charles V et l'emplacement actuel de la rue Saint-Roch prolongée, il note la maison du *Cheval Blanc*, remontant à l'année 1424, la maison du *Pavillon*, bâtie en 1443, à l'endroit d'une tuilerie et renfermant une poterie, la maison de l'*Imaige Notre-Dame*, bâtie en 1453 à l'emplacement actuel du passage De-lorme, et une maison sans désignation.

De l'emplacement actuel de la rue Saint-Roch prolongée à l'extrémité du clos des Quinze-Vingts, il

indique en outre un certain nombre de maisons sans désignation. En 1480, la maison de la *Serpente* appartenait toujours aux Aveugles ¹.

Vers 1465, l'ancien hôtel d'Armagnac et ses dépendances furent, en majeure partie, démolis, démembrés, lotissés et vendus à des particuliers.

Pierre d'Oris, général des finances sous Louis XI, ne fut pas étranger, dit-on, à ces opérations qui apportèrent dans la rue Saint-Honoré d'importants changements.

A l'endroit de la rue de Valois actuelle, on fit une cour assez large sur les côtés de laquelle on éleva des maisons : à gauche, non loin de la maison du *Château Rouge*, mitoyenne de l'hôtel d'Angennes ², la maison de l'*Imaige Notre-Dame* et du *Gros-Tournois* ; à droite, les maisons de la *Fleur de Lys* et du *Pourcelet*. Malgré que cette cour eût l'air d'un cul-de-sac, fermée qu'elle était au nord par la maison de la *Pie*, elle trouvait issue entre cette dernière et la maison du *Pourcelet*, sur une ruelle qui, longeant, en retour d'équerre, les derrières de l'enclos des Bons-Enfants et de la collégiale Saint-Honoré, aboutissait à la rue des Petits-Champs.

Entre ce nouveau passage en forme de fer de hache et la rue des Bons-Enfants, on voyait, en bordure de la rue Saint-Honoré, les maisons de *Saint-Antoine*, du *Moulinet*, l'hôtel des *Quoquibus* et de *Bretagne* les maisons du *Mouton*, de l'*Imaige Saint-Jean*, de l'*Ange*, des *Connins* et de la *Clef* ³. Il ne resta, en somme, de l'hôtel

1. Voir page 83, note 2.

2. Entre la maison du *Château Rouge* et celle de l'*Imaige Notre-Dame*, il y avait les maisons du *Couronnement de Notre-Dame*, de la *Corne de Cerf* et des *Trois Pucelles*.

3. La maison de la *Clef* était à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue des Bons-Enfants.

du connétable qu'un corps de logis dans la rue des Bons-Enfants, suffisamment vaste pour servir successivement de demeure aux ducs de Brabant et de Juliers, à Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, au marquis d'Estrées, jusqu'au jour où le cardinal de Richelieu l'acheta et le joignit à son propre palais.

Dans quelle mesure Pierre d'Oris participa-t-il à ces opérations ? Fut-il, comme on serait tenté de le croire, en raison des avantages de sa charge, le spéculateur habile qui prépara ces transformations et à qui elles profitèrent ? Acquéreur d'un lambeau de l'hôtel d'Armagnac, fit-il simplement abandon du terrain de la nouvelle cour, à seule fin d'y attacher son nom ? Sauval rapporte le fait sans rien affirmer.

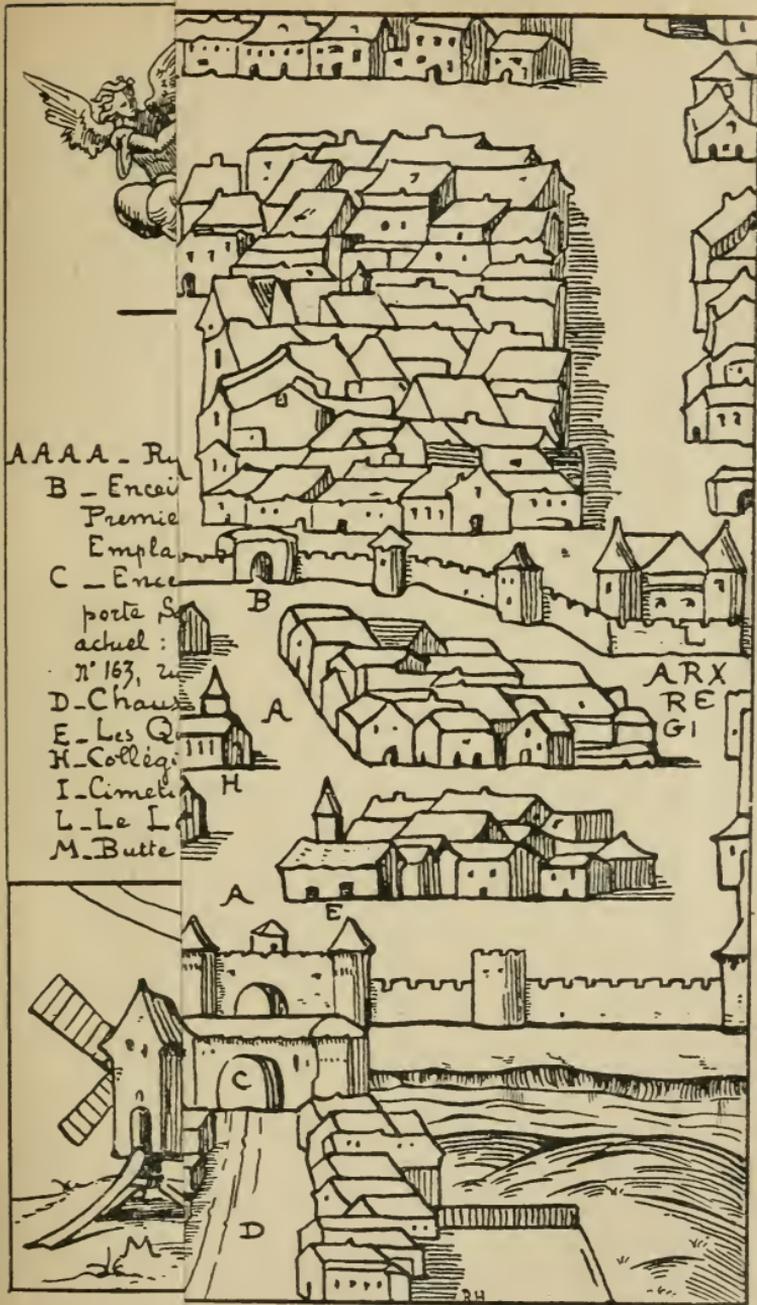
Quoi qu'il en soit, les maisons de la cour Orry ne tardèrent pas à être accaparées par de riches commerçants qui, rompant avec une tradition qui les avait cantonnés depuis des siècles dans le voisinage des Halles, se décidèrent à s'établir dans un quartier antérieurement plus aristocratique que marchand et lui donnèrent promptement une animation extraordinaire. Louis XI encouragea cet essor en instituant les revues ou *montres* des bannières des métiers qui eurent lieu sur les remparts, entre la porte Saint-Honoré et la porte du Temple¹. L'une des plus brillantes fut celle que passa le cardinal de la Balue en 1467.

En 1476, le roi marqua d'une façon éclatante l'intérêt qu'il portait au peuple et son estime pour la bourgeoisie. Alphonse V de Portugal vint à Paris. Louis XI au lieu

1. La sollicitude de Louis XI envers Paris, qu'il surveillait du fond de la Touraine, eut parfois de singuliers effets. Dans son désir de repeupler la ville dont les habitants chassés par les Anglais tardaient à revenir, il la déclara une année lieu d'asile.

de choisir pour son hôte, parmi les palais et les hôtels de la ville, une demeure digne d'un monarque, l'hébergea chez un de ses « compères », Laurent Herbelot, épicier, rue des Prouvaires. Ce fut là que le Parlement, les cours souveraines, le Corps de ville conduisirent Alphonse V, qu'il reçut du prévôt des marchands des présents, des confitures et de l'hypocras, ce fut des fenêtres de l'honnête épicier qu'il vit défiler en procession le recteur précédé des quatre Facultés, de toute la gent scholastique et de leurs massiers. On était loin des tournois de Jean II et des mascarades de Charles VI. Le Louvre délaissé était de nouveau converti en prison : Robert d'Estouteville, ancien prévôt de Paris, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, y avaient été enfermés ; le duc d'Alençon venait d'y être incarcéré ; le connétable de Saint-Pol en était le capitaine. Le roi de Portugal visita par curiosité l'ancienne forteresse et l'hôtel de Tournelles. Ces façons de Louis XI d'être prince à peu de frais étonnaient le peuple qui, dès que son amour-propre entraînait en jeu, regrettait presque le faste onéreux des Valois : mais il n'osait murmurer car l'impitoyable dureté du roi envers les grands le frappait d'épouvante ; il assistait sans broncher au supplice du duc de Nemours, traîné aux Halles dans une cage de fer, mis à la torture et décapité. Et l'Europe interdite, déconcertée, ne comprenait pas encore cette politique, mélange de ruse et d'autorité, si différente de celle des chevaleresques et fastueux ducs de Bourgogne, si contraire aux coutumes du passé et qui, portant bientôt ses fruits, allait régénérer la France.

Louis XI, dévôt et superstitieux, usa envers les Quinze-Vingts, à l'instar de ses prédécesseurs, de cette prodigalité qui contrastait quelquefois avec sa parcimonie proverbiale.





Légende

- A.A.A.A. - Rue Saint-Honoré.
 B - Encinte de Philippe-Auguste.
 Première porte Saint-Honoré.
 Emplacement actuel. à Oratoire.
 C - Encinte de Charles V. Seconde
 porte Saint-Honoré. Emplacement
 actuel : place du Théâtre-Français.
 N° 163, rue Saint-Honoré.
 D - Chaussée du Roule.
 E - Les Quinze-Vingts.
 H - Collégiale Saint-Honoré.
 I - Cimetière des Innocents.
 L - Le Louvre.
 M - Butte aux Moulins.



La rue Saint-Honoré vers 1530.

Fac-simile du plan dit "d'Arnoullet". (le plus ancien des plus gravés de Paris).

A la fin du quinzième siècle, l'établissement des Aveugles avait l'aspect d'une petite cité, close de murs, et son église, ses nombreux bâtiments formaient une masse de constructions assez imposante à l'œil.

Quand on y entrait par la porte donnant sur la rue Saint-Honoré, on accédait dans une vaste cour dite « cour pavée ». On avait alors, à sa droite, l'église, et, en face de soi, la « grand'maison » où s'assemblait le chapitre, surmontée d'un beffroi renfermant une cloche destinée à convoquer les frères ; le beffroi était terminé par une hampe en haut de laquelle flottait une bannière et virait une girouette. A côté de la « grand'maison », se trouvait le logis du grand-aumônier dont le jardin s'étendait jusqu'au cimetière de la communauté.

La « grand'maison » séparait la cour pavée d'une autre cour, dite « cour verte », plantée d'ormes et au milieu de laquelle on voyait un puits « muni de deux seaux de cuir » : cette seconde cour était entourée d'une galerie couverte. Il y en avait encore une troisième plus petite qui desservait l'infirmerie. Près de cette dernière, on avait élevé une chapelle dédiée à saint Nicaise et qui prenait son entrée sur le chemin longeant les murs de la ville¹.

Les Quinze-Vingts avaient également dans leur pourpris une prison, « avec fenestre à gros barreaux de fer », un moulin « qu'un cheval mettoit en mouvement », un four pour cuire le pain des pauvres, des étables, des cuisines, des tavernes et d'immenses greniers.

L'église des Aveugles revêtait le caractère de l'art ogival expirant.

1. Ce chemin, quand fut démolie l'enceinte de Charles V, devint la rue Saint-Nicaise.

Le maître-autel, dont un crucifix et six chandeliers constituaient les seuls ornements, était accosté de quatre colonnes de cuivre en haut desquelles des anges étaient figurés tenant dans leurs mains les instruments de la Passion. Au-dessus de l'autel, une colonne de même métal se terminait par une sorte de crosse à laquelle était suspendue, « par une corde d'arbalète belle et forte » roulant sur des poulies, une lanterne de bois peinte et dorée, dans laquelle on enfermait, sous des voiles de taffetas de différentes couleurs, « une custode en fer forgé, garnie d'argentures, de dorures et de verrières bleues, où reposoit le précieux corps de Nostre-Seigneur Jésus ». Un dais, que l'on désignait sous le nom de ciel ou de temple, recouvert de toile à franges et tendu au moyen de cordes attachées à des colonnes en forme de crosse, dominait l'ensemble et évoquait le souvenir de l'antique ciborium.

Le chœur était fermé par une barrière en bois sculpté drapée de toile peinte : un grand aigle couronné, dressé sur deux petits piliers et supportant sur ses ailes éployées un pupitre, servait de lutrin. A droite du chœur, on remarquait l'autel Saint-Louis, fondé par Nicolas Périchon et surmonté d'un retable à images peintes et dorées; cet autel était tapissé d'une étoffe de velours bleu, brodée de fleurs de lys d'or et au milieu de laquelle étaient représentés le Crucifix, Notre-Dame, saint Jean, saint Remi et Saint Louis.

Plusieurs chapelles se succédaient en pourtour de la nef : saint Joseph, patron des charpentiers, et saint Crépin, patron des cordonniers, avaient chacun la leur; celle de sainte Anne portait dans sa voussure les armoiries de France et l'écusson de M^{gr} le cardinal Le Veneur, grand aumônier; on admirait, dans la chapelle de

sainte Marguerite, une verrière, œuvre de Nicolas Du Bois, et, dans celle de Notre-Dame des Quinze-Joies, une statue de la Vierge Marie, vêtue de brocart d'or, qui reposait au fond d'une niche fleurdelysée, avec une lampe de cuivre toujours allumée devant elle. Venaient enfin les chapelles de Notre-Dame de la Pitié, de sainte Agathe, de saint Jacques, de saint Maur, de saint Saintin, de sainte Pétronille et de sainte Suzanne.

Des peintures murales décoraient l'église. Une vasque ronde en pierre, autour de laquelle couraient des animaux fantastiques, posée sur une colonne sans chapiteau, recevait l'eau bénite; un couvercle de cuir fermait les fonts baptismaux; des démons grimaçants rampaient sous la chaire en bois sculpté; un grand crucifix de cuivre étendait ses bras à l'entrée de la nef, et, sur l'œuvre, à côté du bassin aux aumônes, un présentoir de marbre indiquait la place réservée aux reliques que l'on exposait les jours de fêtes dans un coffret de cyprès incrusté de nacre et d'argent.

Des statues de saint Pierre, de sainte Pétronille et autres bienheureux étaient disséminées dans l'église. Chacune sur un pilier, s'élevaient « l'imaige de Notre-Dame-de-Pitié » et « l'imaige de saint Jean », en cuivre doré; « l'imaige de Saint Louis », dont la main droite en argent tenait un sceptre d'or fin, était vénérée entre toutes.

Devant le lutrin, sur lequel s'ouvrait le psautier garni de signets de cuivre, devant les antiphonaires se plaçaient les chantres. Au seizième siècle, à l'occasion des fêtes religieuses les plus importantes de l'année, la Sainte Chapelle prêtait sa maîtrise aux Quinze-Vingts. Plus tard, ceux-ci eurent recours à des musiciens de profession. A la voix des chantres, au son des orgues, se

mêlait le chœur des enfants de l'infirmerie; les frères voyants suivaient les cantiques sur des livres attachés aux chaises par une chaîne de fer.

Tous les ans, les Quinze-Vingts célébraient solennellement la fête de leur fondateur : l'église était alors jonchée d'herbe verte¹; les reliques du trésor, conservées dans des châsses, mille objets d'orfèvrerie, toutes les richesses dues à la munificence et la dévotion des pèlerins sortaient au soleil d'août et faisaient en procession le tour de l'hospice, la statue de Saint Louis en tête.

Le jour de la Fête-Dieu, la *Fête du Sacre* comme on disait alors, le même cortège suivait le même parcours : la rue Saint-Honoré, l'église et ses alentours étaient jonchés de fleurs et de branchages; des étoffes recouvraient les murs et, çà et là, on voyait planté un rameau de « may ». Un reposoir fleuri de violettes s'élevait à « l'huis du moustier » : on y déposait le Saint-Sacrement et, tandis que les enfants de la ville, tenant des torches allumées, chantaient des hymnes, les officiers, les avocats de l'hôtel, les gens d'église, « chapeonnés de roses vermeilles », venaient s'agenouiller humblement sur la terre nue et faisaient leur prière.

Le jour de la Saint-Marc, les trois jours des Rouvraisons, une procession, formée de tous les aveugles de la communauté marchant sous la conduite des frères voyants, se déployait « derrière une bannière de toile bleue et en damas chatoyant, bordée de franges de soie ».

Elle s'en allait de la chapelle des Quinze-Vingts à Notre-Dame-de-Boulogne, à Notre-Dame-de-Souffrance,

1. A Pâques-Fleuries on jonchait l'église de rameaux de buis et, à Noël, de « gluys de paille ».

près Saint-Antoine-le-Petit, et à Sainte-Catherine du Val-des-Escholiers.

Il y avait encore d'autres fêtes à la Sainte-Croix, à la Saint-Jean-Baptiste, à la Saint-Leu et à la Saint-Gilles.

Le peuple se pressait sur le passage des Aveugles et attachait un prix spécial à toucher en ces circonstances leur manteau ou leur bâton, à présenter les enfants aux reliques et à les leur faire baiser pendant les stations.

La célébration des pardons et des cérémonies religieuses attirait une affluence considérable dans les cours de l'hôpital ; en dehors de ces cas exceptionnels, les scènes de la vie journalière de la congrégation donnaient aux Quinze-Vingts un aspect très mouvementé.

Chaque semaine, les fermiers apportaient leur blé sur de longs chariots, les meuniers leur farine. Quand on attendait la visite du roi ou de quelque personnage de distinction, la maison entière était préparée pour le recevoir ; les chaudronniers de la rue Saint-Honoré et de la rue de la Ferronnerie étaient appelés à récurer et à polir les ornements de l'église ; on grattait les pavés de la cour et les boues étaient enlevées devant la porte, depuis les remparts jusqu'à l'hôtel de Rambouillet.

Lorsque les Aveugles sortaient dans Paris pour quêter, ils s'appuyaient sur le bras d'un frère voyant ou d'une sœur qui guidaient leur marche. Souvent aussi un enfant les accompagnait et ils s'aidaient en plus d'un bâton à deux bouts qu'ils tenaient de la main droite.

Cette quête des Quinze-Vingts était consacrée par un usage immémorial : la charité populaire ne lésinait jamais avec eux : églises, monastères, hôtels, logis de bourgeois ou d'artisans les accueillaient et les comblaient de dons ; beaucoup, gâtés par cette vie facile, devenaient ivrognes et prenaient tous les vices des vagabonds. Aux quêtes, se

joignait la récolte journalière du pain « aux bonnes maisons », celle-ci organisée sur le pied d'une institution régulière. Le chapitre désignait spécialement, à cet effet, trois frères voyants qui, vêtus de la robe brune avec la fleur de lys, quittaient chaque matin le pourpris chargés d'une besace de toile pour les offrandes et d'une boîte de cuivre pour les aumônes et parcouraient la ville en criant : « Aux Quinze-Vingts, pain Dieu ! »¹.

Parfois les parents d'un riche bourgeois décédé demandaient aux Aveugles de venir veiller et prier autour du cercueil du défunt. Ils suivaient ensuite l'enterrement, portant une torche et psalmodiant.

Cette puissante communauté, née et vivant des bienfaits d'autrui, exerçait sa piété par des actes auxquels son prestige prêtait une vertu particulière. Sans compter le droit d'asile dont elle avait le privilège, il lui était accordé celui de bénir solennellement les condamnés à mort que l'on menait au supplice.

Avant d'être conduits au Marché-aux-Pourceaux, au Marché-aux-Chevaux où à quelque autre lieu d'exécution pour y être pendus, brûlés ou bouillis par les huissiers de l'un des hauts justiciers de Paris, les « pauvres patients » s'arrêtaient rue Saint-Honoré devant le porche des Quinze-Vingts et y recevaient un pinte de vin et un petit pain blanc. Les membres des confréries établies dans l'église² subvenaient à tour de rôle aux frais de cette charité dont le populaire se montrait fort touché. Tandis que s'accomplissait ce simulacre de la communion eucharistique, la foule se taisait et s'agenouillait pour prier.

On lit dans les registres des comptes de l'établissement :

1. Ces visites étaient interrompues en cas d'épidémie.

2. La plus ancienne, celle de Saint-Rémi, remontait à 1316.

« Pour ce pourceur pécheur qui fut bouilly, une pinte de vin, un pain, lequel fut benist, pour ce : 8. d. t. »

« Pour une pinte de vin et un pain donné à une pourceur femme que l'on menoit brusler au Marché-aux-Pourceaux : 8. d. t. »

Souvent le peuple observait un silence religieux jusqu'à la fin du supplice; on le vit même quelquefois, ému par la contrition du coupable, s'interposer entre lui et les gens de la justice et réclamer sa grâce : le cas se présenta, en 1503, pour un écolier accusé de sacrilège.

En revenant de l'exécution, les huissiers s'arrêtaient de nouveau aux Quinze-Vingts où, après avoir fait leurs oraisons, ils étaient invités à boire et à prendre quelque nourriture.

On trouve, dans les registres de comptes, ce fait également consigné.

« En pain et en vin donné tant à un pourceur homme qu'on menoit au Marché-aux-Pourceaux que à M^e Tugnac et autres huissiers à leur retour, pour ce : 20 d. p. ¹ »

A la fin du règne de Louis XI, la rue Saint-Honoré avait recouvré sa physionomie et son mouvement des beaux jours d'antan. Corrozet nous parle des crieurs annonçant :

Vin nouveau et vieulx
Duquel on donne à tâter,

des marchands de lait, de fromage de Brie, d'échaudés, de tartelettes, de pâtés chauds, de pain d'épice, de bûches pour se chauffer, de charbon de bois et de bourrées, de vieux souliers, de vieux fer et acier, d'é-

1. Voir la très intéressante étude de M. Legrand sur l'*Hospice des Quinze-Vingts*.

pingles, de moutarde et de bon vin aigre; et, comme au temps jadis, les marchands de légumes avec leurs ânes, les marchands de fruits, les marchands de poissons, les « petits ramoneurs pigmontois »,

A peine saillis de l'escaille
Criant ramonnade hault et bas,

les valets des barbiers-perruquiers-étuvistes, coudoyaient devant l'étalage des boutiques, les chalands, les mendiants, les loqueteux sortis des cagnards et des cours de miracles, les truands, les ribauds et les prostituées.

Grâce au calme, au repos d'une paix durable garantie par un pouvoir affermi, Paris renaissait une fois de plus à la prospérité. Les misères de la guerre de Cent ans étaient oubliées.

CHAPITRE VI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS CHARLES VIII, LOUIS XII ET FRANÇOIS I^{er}

La rue Saint-Honoré sous Charles VIII et sous Louis XII. — Son triple caractère. — Des Halles à la rue du Coq. — De la rue du Coq à la porte Saint-Honoré. — La rue du faubourg Saint-Honoré. — La rue Saint-Honoré et la prostitution à la fin du quinzième siècle. — Jean Tixerant et les Filles repenties. — Fondation du couvent des Filles repenties. — Mort de Louis XII, Père du peuple. — Service mortuaire aux Quinze-Vingts. — La rue Saint-Honoré sous François I^{er}. — Mesures de salubrité publique. — Encore les Quinze-Vingts. — Entretien de la porte Saint-Honoré et des murs d'enceinte. — Accroissement des faubourgs du nord-ouest. — Captivité du roi. — Le Marché-aux-Pourceaux transformé en bastion. — Fondation de la chapelle des Cinq-Plaies à l'emplacement de l'église Saint-Roch. — Retour de captivité du roi. — La rue Saint-Honoré sous la Renaissance. — La fontaine de la Croix-du-Trahoir. — Démolition de la grosse tour du Louvre. — La peste de 1530. — Mariage de François I^{er} et d'Éléonore d'Autriche. — Fêtes données à cette occasion; réjouissances populaires rue Saint-Honoré. — François I^{er} et la Réforme. — Exécutions d'hérétiques à la Croix-du-Trahoir. — Procession solennelle rue Saint-Honoré. — Nouvelles exécutions. — Hérétiques brûlés vifs rue de l'Arbre-Sec. — Charles-Quint à Paris en 1539; il passe rue Saint-Honoré. — Le *Pavillon des Singes*. — Maisons neuves et hôtels de la rue Saint-Honoré. — Affluence des étrangers à Paris. — La ville de Paris offre à l'Empereur une statue en argent. — Dernières années du règne de François I^{er}. — Réformes et travaux divers. — Mort de François I^{er}.

Sous Charles VIII, la rue Saint-Honoré commence à accuser d'une façon nette et catégorique ce triple caractère qu'elle a d'ailleurs eu confusément dès son origine et qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

En 1490, alors que l'enceinte de Philippe-Auguste, carrière inépuisable d'où est sorti tout un quartier, n'est plus rappelée que par des ruines enfouies çà et là sous le lierre et que celle de Charles V, assiégée par les constructions neuves, est menacée de subir un semblable sort, trois classes de la société, différentes de mœurs et d'usages, se partagent presque sans transition l'ancienne Chaussée du Roule, dont il faut maintenant aller rechercher le nom tout au bout du clos des Quinze-Vingts à l'endroit de la rue Royale actuelle.

De la rue de la Ferronnerie à la rue du Coq, naguère rue Richebourg, la rue Saint-Honoré est un marché, une rue plébéienne et commerçante, bordée de boutiques remplies de tous les produits français et des produits étrangers dont les guerres d'Italie ont mis l'importation à la mode. Le peuple au moins autant que la bourgeoisie y est chez lui, y prend ses aises; l'échoppe ventrue, bossue, naine, s'y étaye familièrement au sous-bassement de la haute maison de l'artisan enrichi; les demeures seigneuriales y paraissent dépaysées.

De la rue du Coq à la porte d'enceinte, la rue Saint-Honoré est une rue patricienne et fait montre de demeures somptueuses; les boutiques y sont rares, de choix, espacées entre les hôtels, les monastères et les églises.

Puis, de l'autre côté du rempart, le faubourg, habité par quelques bourgeois fortunés, par quelques nobles et surtout par des citadins en quête de logis à bon compte et d'air plus salubre que celui que l'on respire à

l'intérieur de la ville, s'étend, se bâtit sans cesse, civilisant la campagne, rejetant les fermes, les métairies par delà les champs envahis, en attendant le moment où Paris, élargissant pour la quatrième fois son périmètre de clôture, l'admettra dans son sein.

Ainsi, le peuple, la noblesse et le clergé, une société composée de trois éléments divers, *trois ordres* se constituent dans la rue Saint-Honoré trois districts spéciaux, dont les limites idéales, en dépit des agrandissements, des transformations, des métamorphoses de la capitale, subsisteront de siècle en siècle; plus durables que les murs fortifiés, ces démarcations fictives survivront aux vicissitudes de tous les temps : les caprices ou les lois des gouvernements divers ne réuniront qu'arbitrairement et superficiellement ces trois quartiers dans un même système cadastral et les réformes égalitaires du socialisme moderne se flatteraient en vain d'en avoir consommé la fusion.

La prostitution seule fait de la rue Saint-Honoré la voie triomphale d'un seul et même empire; elle tient ses assises derrière les Halles; quand le roi est au Louvre, le « prince des ribauds, expert aux jeux de hasard », quitte les parages de l'hôtel Saint-Paul et de l'hôtel des Tournelles, élit domicile dans les bouges de la rue d'Autriche : il amène avec lui une multitude de filles publiques qu'il héberge à raison de deux sols par semaine. Les logis « de bordeaux et femmes bourdelières » abondent rue Jean-Saint-Denis, rue du Chantre, dans les recoins de la rue Fromenteau et de la rue de Grenelle, aux alentours de la porte Saint-Honoré et des enclos du Marché-aux-Pourceaux.

Des repaires de la Grande Truanderie, des lupanars, des clapiers et autres lieux de débauche, sortent au

crépuscule et se répandent dans la rue Saint-Honoré, des Innocents aux Quinze-Vingts, les « dames au corps gent qui aux hommes charnellement assemblent ». Les unes se tiennent en larmes à l'angle des ruelles sombres, murmurant une fable à compassion; celles qui sont apparues dans la journée derrière le rideau de leur fenêtre, montrant en guise d'amorce « leurs tétons » aux passants, se glissent le long des maisons et font le guet dans l'ombre. Enfin, lorsque la nuit est complètement tombée, la race impure prend possession de son royaume : c'est le moment où le tueur à gages aiguise sa lame, où larrons et larronnesses se mettent à l'affût; l'heure où, dans le renforcement des piliers, dans l'obscurité des impasses et des culs-de-sacs, à l'abri des tours et des contre-escarpes, s'accouplent aux écoliers et aux soldats les bohémiennes, les égyptiennes vêtues d'oripeaux multicolores, où se vend, pour un double, la vieille édentée, chauve, décharnée, que les stigmates du vice ont flétrie et qui rachète les attraits de sa beauté perdue par les raffinements d'une immonde luxure, où se donne pour deux liards la femelle ignoble qui n'a plus rien de son sexe « ceste-là, qui, cependant jadis, fut d'amour un vrai paradis »,

Vieille aux yeux pleins de glus
A qui, depuis vingt ans et plus,
La galle dont elle est le giste,
Les clous, les pous gros et moyens,
Et tous les quatre mendiens,
Tiennent la chandelle béniste...

Le tableau de Paris la nuit, à la fin du Moyen Age, est un sujet qui a tenté bien des écrivains, romanciers et poètes : rue Saint-Honoré ou ailleurs, entre les murs

des maisons gothiques si différentes de celles qui en occupent à présent la place, en un décor que le mirage lunaire rendait plus étrange encore, ils se sont plu à évoquer la fantasmagorie des scènes nocturnes : conciliabules mystérieux, silhouettes étroitement enlacées, rampements d'hyènes et de chacals en chasse, bonds de fauves sur une proie qui halète, ploie et tombe, éclairs de l'or et du poignard, cris de luxure et cris d'effroi, leur imagination nous a fait voir et entendre tout cela, mais combien la hideuse réalité que nous dévoilent les chroniques dépasse leur rêve en bestialité et en horreur !

Vers 1490, les licences de la prostitution avaient fait de tels progrès qu'elles provoquaient le scandale et l'indignation des Parisiens.

Un moine résolu de ramener à Dieu les femmes de mauvaise vie et, dans une certaine mesure, y parvint. Il s'appelait Jehant Tixerant ou Tisserant, était né à Bourg-en-Bresse et appartenait à l'ordre des Cordeliers de Lyon. Après avoir baptisé un enfant de Charles VIII, il était devenu le confesseur du roi.

Non pas comme Olivier Maillart, du haut de la chaire apostolique, dans le silence imposant de la cathédrale, ni de cette voix de censeur qui épouvantait sans convertir, mais par les rues, sur les places, au milieu des carrefours, Jehan Tixerant se multiplia, arrêtant les réprouvées au passage, les catéchisant, les exhortant doucement à la pénitence ; on le vit, tantôt dans les bas-fonds de Glatigny et du Val d'Amour, tantôt aux Halles, tantôt à la Croix-du-Trahoir, entouré d'un étrange auditoire que touchaient ses paroles. Un jour vint où plus de deux cent filles perdues lui demandèrent de les prendre directement sous sa protection et de les aider à accomplir leur salut. Il fallut leur trouver un asile.

Jehan Tixerant s'adressa à Charles VIII, puis à l'Évêque de Paris, puis au pape Alexandre VI et fut accueilli favorablement par eux. Le roi de France étant mort au cours des négociations, son successeur Louis XII s'intéressa à cette œuvre. Obligé, en montant sur le trône, de quitter pour l'hôtel des Tournelles l'hôtel d'Orléans qu'il habitait régulièrement depuis 1488 et qu'il avait fait restaurer, il consentit à en abandonner une partie à la nouvelle communauté. Cette cession fut sanctionnée par lettres patentes à Lyon, à la fin du mois de février 1499, et à Paris, le 16 juin de la même année.

« Les galeries autour du préau où est la fontaine et du jardin à l'opposite d'icelui » furent transformées en couvent. Les *Filles pénitentes de la Magdeleine*, les *Filles repenties*, comme l'on dit plus tard, occupèrent ce logis jusqu'au moment où Catherine de Médicis les transféra rue Saint-Denis, dans l'abbaye de Saint-Magloire, pour édifier à la place de leur maison l'hôtel de la rue des Deux-Écus. Des religieux furent attachés à ce monastère : l'entrée en était située rue d'Orléans, près de la rue Coquillière. Les Filles repenties étaient soumises à la plus dure discipline ; elles portaient une robe grise sur une robe de laine blanche et étaient coiffées d'un chaperon.

Les prédications de Jehan Tixerant ne sont pas les seuls épisodes curieux de la rue à cette époque ; Prudhomme rapporte le fait suivant.

En 1505, dans la rue de l'Arbre-Sec, à la Croix-du-Trahoir, dans la rue Saint-Honoré, une véritable sédition s'éleva en faveur d'une marchande que le curé de sa paroisse ne voulait pas enterrer qu'on ne lui en eût montré le testament. C'était un droit de l'Évêque de Paris de refuser sépulture à ceux qui n'ayant rien donné de leur vivant à l'Église, mouraient

intestats ne lui léguant rien; si le défunt était sans héritiers et si personne ne subvenait aux frais de ses obsèques, son corps, « exclu de terre bénite, était jeté dans les fosses de voirie ». « On prononçait au prône et on affichait à la porte de la paroisse, l'excommunication du mort que sa famille inhumait dans un champ suburbain, ne pouvant ou ne voulant pas payer la somme souvent exorbitante que l'église demandait pour le laisser pourrir en terre sainte¹ ». Ce droit d'ensevelissement constituait un des plus gros revenus du clergé qui spéculait volontiers dessus et le faisait varier selon les circonstances. Pendant une des plus terribles épidémies du quinzième siècle, le cimetière des Innocents fut fermé durant quatre mois; « on n'y enterra petits ni grands parce que maître Denys des Moulins, Évêque de Paris, en demandait trop grande somme d'argent ». Au seizième siècle, une année que la peste sévissait et que l'on n'avait guère le temps de songer à tester, les corps d'une infinité de personnes restèrent plusieurs jours sans sépulture et achevèrent d'infecter l'air².

Le règne de Louis XII fut heureux. « Ce prince était bon et sympathique envers ses sujets, préoccupé du désir de leur épargner tout fardeau, toute souffrance inutile, et de rendre justice à tous, une justice vraie et indépendante. Il réduisit les tailles d'abord d'un dixième et plus tard d'un tiers. Quand les guerres d'Italie lui occasionnèrent des dépenses extraordinaires, il aliéna une portion du domaine royal, sévèrement administré d'ailleurs, avant d'imposer à la population de nouvelles charges. Sa cour était modeste et il n'avait

1. Sainte-Foix.

2. En 1533. (Prudhomme : *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris.*)

point de favori à enrichir. Son économie était proverbiale ; on la lui reprochait quelquefois ; on alla jusqu'à le représenter sur un théâtre populaire, malade, pâle et entouré de médecins qui consultaient entre eux sur la nature de son mal ; ils finissaient par s'accorder à lui faire avaler de l'or potable ; le malade se redressait aussitôt ne se plaignant plus que d'une soif ardente. Instruit de cette scandaleuse bouffonnerie, Louis XII se contenta de dire : « J'aime mieux faire rire les courtisans de mon avarice que pleurer mon peuple de mes profusions »¹.

Ce roi, qui mérita le nom de Père, fut généralement aimé. Lorsqu'il traversait Paris pour se rendre au Louvre, hommes et femmes se pressaient autour de lui et, dit Saint-Gelais, « quand ils pouvoient toucher sa mule ou sa robe ou quelque chose du sien, ils baisoient leurs mains ensuite... d'aussi grande dévotion qu'ils eussent faict d'un reliquaire. »

Le lendemain de sa mort, une messe solennelle, chantée par la maîtrise de la Sainte-Chapelle, fut dite aux Quinze-Vingts pour le repos de son âme², à laquelle assistèrent tout le haut clergé de Paris, tous les prieurs, et les chapelains des monastères et des abbayes, les principaux personnages et dignitaires de la cour. Un an auparavant, les Aveugles avaient fait un service funèbre en l'honneur d'Anne de Bretagne, « l'Hermyme tant regrettée » ; en 1516, ils célébrèrent encore par une cérémonie imposante l'anniversaire du décès de la reine ; l'église fut tendue aux armes de Bretagne.

1 Guizot : *Histoire de France*.

2. Semaine du 9 au 15 janvier 1515.

Le règne de François I^{er}, du moins en ce qui concerne l'histoire de Paris et celle de la rue Saint-Honoré en particulier, peut être divisé en deux périodes.

Pendant la première, qui s'écoule de 1515 à 1526, le roi jette ce feu guerrier dont l'ardeur téméraire le conduit de Marignan à Pavie et de Pavie à Madrid : la capitale, livrée à elle-même, marque le pas dans la voie du progrès.

De 1526 à 1547, François I^{er}, revenu de captivité et désenchanté des choses de la guerre, se livre plus complètement à ses goûts pour les lettres et les arts. Alors s'épanouit cette floraison de chefs-d'œuvre qui marque l'apogée de la Renaissance. Partout s'élèvent dans Paris les palais, les hospices, les fontaines ; les vieilles rues sont pavées, d'autres sont ouvertes et la population atteint à un chiffre auquel elle n'était jamais parvenue.

Les Halles sont remaniées, une fontaine est construite à la Croix-du-Trahoir, le Louvre se métamorphose et de continuels travaux tendent à modifier le système de défense de la ville.

Il importe de noter, après la mort de Louis XII, quelques mesures de salubrité publique provoquées par la malpropreté de la rue Saint-Honoré, près des Halles, à la Croix-du-Trahoir et aux abords du Marché-aux-Pourceaux. L'État, impuissant à secouer l'apathie des habitants, prend le parti de se charger du nettoyage de la chaussée, quitte à se dédommager de ses frais par une taxe générale et proportionnelle ; la réforme est mal accueillie, le peuple refuse de payer l'impôt.

Aussi vaine est une tentative — la première — de numérotage des maisons ; les Parisiens resteront, pendant plus deux siècles encore, fidèles à leurs traditions et continueront, jusque sous Louis XV, à désigner leurs

demeures par un nom spécial, emprunté tantôt à son attribution, tantôt à la qualité, au titre ou aux fonctions du propriétaire, tantôt à des données bien autrement vagues.

Un arrêt du Parlement enjoint que, « en chacune maison, par les rues, soient allumées lanternes et chandelles pour éviter aux dangers des mauvais garçons qui courent de nuit par la ville ¹ ». Un seau plein d'eau doit être mis sur le seuil de chaque porte en cas d'incendie. Cette mesure et trop coûteuse pour ne pas être éludée.

On relève aux Quinze-Vingts, de 1516 à 1520, quelques menus faits qui semblent une preuve de l'état de prospérité de l'établissement.

Sanctionnement du droit d'asile : le 23 mars 1517, un voleur arrêté dans l'enceinte de l'hospice y est réintégré par sentence du prévôt de Paris. En 1518, même affaire : le Châtelet fait remettre Jean Lemaire en l'immunité des Quinze-Vingts et condamne Antoine Bénard aux dommages et intérêts pour l'en avoir arraché par violence.

Actes charitables envers les condamnés à mort : « Le 7 juillet 1518, en pain et en vin donnés à unne pouvre patiente exécutée par sentence du For l'Évêque : 8 d. t. »

En 1519 : « En pain et en vin pour un pouvre passient lequel fust exécuté au-dessus du Hault Roule, par ordonnance de la Cour : 8 d. t. ».

« Pour ungne pinte de vin et ung pain blanc à un pouvre malfaiteur lequel a été boullu aux Marché-aux-Pourceaux : 8 d. t. ».

Garnier et Oblét, maitres maçons, restaurent l'entrée de l'église et le bas-côté latéral à l'intérieur de l'hôpital.

1. Félibien : *Histoire de Paris*. Pièces justificatives.

Le clocher, pyramide de charpente couverte d'ardoises, est réparé ; on remplace le coq doré qui le surmonte. Ce clocher joue un grand rôle dans la vie journalière de la communauté : ses carillons donnent l'heure à tout le quartier environnant, préviennent à cinq heures du matin de l'ouverture des portes de l'hôpital, sonnent à midi l'angélus, sonnent encore le soir au moment du coucher ; sans compter l'annonce des messes, des vêpres, des obits fondés par les donateurs, et le fracas tintinnabulant qui emplit l'air, du lever au coucher du soleil, la veille des fêtes religieuses, des anniversaires de naissances et de noces royales.

Vers cette époque, on constate le long de la rue Saint-Honoré l'existence de plusieurs maisons comprises dans le pourpris des Quinze-Vingts et aboutissant par derrière à la cour pavée. Ces maisons sont louées à des particuliers, ordinairement pensionnaires de la communauté.

L'établissement fondé par Saint Louis compte, au début du règne de François I^{er}, cent quarante frères aveugles, soixante frères voyants et une centaine de femmes tant aveugles que voyantes.

De 1513 à 1518, la porte Saint-Honoré est l'objet de réparations qui montrent le soin que les Parisiens prenaient de la conservation de leurs murs.

Des rebelles de Troyes « pris comme vagabonds, dit du Breul, et enchesnez deux à deux recreusent, curent et nettoient les fossez à l'entour afin qu'ils puissent contenir au moins deux ou trois pieds d'eau vive ». Un registre des fortifications de la ville tient compte « des œuvres de maçonnerie ordonnées estre faictes, de costé et d'autre, le long des talus des fossez entre la tour de Bois et la porte Saint-Honoré ».

Entre les années 1516 et 1518, il est payé à Bernard Amaulry, maçon, 526 livres « pour ouvrages de son métier dans le jardin du logis de la porte Saint-Honoré et entre laditte porte et la deuxième guérite ensuivant tirant à la porte Montmartre » ; à François Decaumont, charpentier, 65 livres « pour avoir faict un batardeau en travers du fossé. près la porte Saint-Honoré, de sept à huit toises de long ». Des ouvriers sont employés à faire « remparts et plateformes afin d'aller et venir en seureté » de la porte Saint-Honoré à la tour de Bois.

Toutefois, ces travaux doivent être considérés comme mesures de prudence plutôt que regardés comme le perfectionnement d'une œuvre de durée.

Depuis Charles VIII, l'enceinte de 1380 est condamnée : sans compter le développement continu de la capitale qui menace de l'étouffer sous le flux grossissant de ses quartiers sans cesse accrus, les guerres d'Italie ont apporté la démonstration de son insuffisance. Les transformations effectuées par Louis XI ont dû être modifiées à leur tour : il a fallu abaisser les murs et les hautes bastilles féodales qui, en cas de siège battues en brèche, comblaient de leurs débris les fossés, ce qui en facilitait l'assaut. Puis, on en est arrivé à concevoir le projet d'une enceinte fortifiée de bastions à deux faces dont la forme angulaire permet de prendre l'ennemi de flanc et de défendre à la fois la courtine et l'approche du fossé.

Ce projet, exécuté par tronçons et à des époques fort distantes les unes des autres, mettra près d'un siècle à se réaliser.

« L'an 1523, écrit Corrozet, les Anglais estant en Picardie, les cloches furent sonnées le jour des Trépassés dans Paris et furent les chaînes tendues rue Saint-

Honoré et le guet ordonné parmi la ville, tant à ceste cause que pour la crainte des boute-feux. Monsieur de Vendosme, gouverneur de Paris et de l'Isle-de-France, fit faire des tranchées hors les faulx bourgs, depuis les fossés Saint-Honoré jusqu'à ceux de Saint-Martin, et pour seureté de la ville, furent levés parmi le peuple deux mille aventuriers. »

Du Breul relate le même fait de la façon suivante : « Le samedi, dernier jour d'octobre 1523, le roy François I^{er}, pour la fortification de la ville, ordonna que l'on feroit des tranchées *sur* les fossez de la ville depuis la porte Saint-Martin iusques à celle de Saint-Honoré, qui fust le *premier dessein* des nouveaux fossés auxquels on commença à travailler l'an 1536 » ¹.

Sauval ajoute que cet ouvrage fut commencé puis abandonné huit jours après « pour ce que l'on avoit reconnu le peu d'utilité qu'il en reviendroit ». Plus tard, on s'avisa d'élever de petits bastions « en dedans de Paris, le long des murs, pour de l'artillerie ».

La défaite de Pavie et la captivité de François I^{er} jetèrent un instant le royaume dans le trouble et la consternation. Les Parisiens songèrent à faire de la butte du Marché-aux-Pourceaux une sorte de bastion avancé; ils se souvenaient du parti que Jeanne d'Arc avait tiré jadis de cette position stratégique et, dit Germain Brice ², « ils eurent dessein d'y placer de l'artillerie en cas que les ennemis approchassent pour surprendre la première et la plus importante place de France ».

Le prévôt Jehan Morin, « pour ce que ez gardes des portes se faisoient plusieurs festins et banquets de grosse

1. Du Breul : *Théâtre des Antiquitez de Paris*. Tome I^{er}, pp. 43 et 80.

2. Germain Brice : *Description de Paris*.

dépense et ne servoient les gardes de guères », établit qu'il n'y aurait plus dorénavant pour la garde des portes que « quatre bourgeois. un archier et un arbalestrier ou harquebusier et que commandement seroit faict aux dictes bourgeois d'aller matin aux dictes portes et deffenses de ne faire aucuns festins et banquets... » Enfin, par surcroît de prudence, on étoupa pendant quelques mois la porte Saint-Honoré ¹.

C'est à ce moment ² que fut bénie par François de Poncher, évêque de Paris, sous l'invocation de la Croix, de la Sainte Vierge et de tous les saints, une petite église. bâtie en 1521 à côté de la chapelle de Sainte-Suzanne. par Jean Dynocheau, marchand, bourgeois de Paris, seigneur de Launay, et Jeanne de Laval, son épouse.

On dit que cet édifice était situé exactement à l'endroit qu'occupe aujourd'hui le portail de l'église Saint-Roch. Il fut dédié à Jésus-Christ et mis sous le vocable des Cinq-Plaies; il était entouré du domaine d'un manoir appartenant à Jean Dynocheau.

L'absence de François I^{er} ne fut pas pour les Parisiens, comme l'avait été celle de Jean II, un prétexte à l'insurrection; la mère du roi, déclarée régente, n'eut pas à lutter contre la rébellion d'un nouveau Marcelet, lorsque le monarque prisonnier recouvra sa liberté et revint d'Espagne, il fut acclamé et reçu à bras ouverts.

Peut-être est-ce en reconnaissance de cette fidélité et de cet accueil qu'il se fixa dans la capitale et y entreprit immédiatement les embellissements dont elle s'énor-

1. Les plus importantes portes de Paris furent étoupées en 1525. Elles furent rouvertes le 18 août 1525.

2. 5 juin 1525.

gueillit bientôt. Les belles cités lombardes, pleines de palais à portiques, à colonnades, à terrasses fleuries peuplées de statues de marbre, les monuments religieux de l'Italie, avaient produit sur François I^{er} une impression profonde et l'antipathie qu'il avait du style gothique était entretenue par les discours des maîtres qu'il s'était attachés au cours de ses campagnes et qu'il avait ramenés avec lui.

Pendant dix ans et plus, la rue Saint-Honoré fut encombrée par le passage des chariots transportant les bois de charpente et les matériaux de construction.

La place de Grève, où l'ancienne Maison-aux-Piliers était réédifiée sur un nouveau type d'architecture, les Halles, que de lents remaniements commençaient à transformer, le carrefour de la Croix-du-Trahoir, les fortifications, le vieux Louvre, démoli et rajeuni, furent autant de chantiers dont le peuple suivit curieusement les travaux.

Tantôt la foule s'amassait dans la rue des Poulies devant l'hôtel du connétable de Bourbon, confisqué par arrêt royal et que le bourreau badigeonnait de jaune en signe d'infamie. « Un siècle plus tard, dit Sauval, l'odieuse couleur y faisait encore tache. »

Tantôt elle s'arrêtait au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Arbre-Sec, où les terrassiers chargés d'asseoir les fondations de la fontaine érigée à côté de la croix-gibet, découvraient une tête de femme, trouvaille étrange que l'on consignait sur les registres de la ville et qui restait sans explication¹.

Tantôt elle montait sur la vénérable porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, envahissait la rue Saint-

1. Sauval : *Antiquités de Paris*.

Honoré et les abords du Louvre, de la rue du Coq à la rue Saint-Thomas, pour voir tomber pierre à pierre l'antique donjon féodal, et cela non sans regret, car elle perdait avec lui l'un de ses plus vifs plaisirs, celui d'y voir incarcérer les grands seigneurs.

François I^{er}, en effet, s'attaqua d'abord à cette partie du château : il fallut cinq mois pour en avoir raison. La cour centrale ayant été « spaciée et amplifiée », le roi s'installa tant bien que mal dans les bâtiments environnants et « fit aménager, du côté de Saint-Thomas, des cuisines et des étables ».

Ce mouvement quotidien, cette activité laborieuse du quartier Saint-Honoré n'empêchaient ni les exécutions au Marché-aux-Pourceaux¹, ni les exploits des voleurs.

En 1528, des malfaiteurs rompirent le treillis en fil d'archal qui protégeait les vitraux de l'église des Quinze-Vingts, s'introduisirent dans le chœur et dérobèrent différents objets du culte. Ils revinrent une semaine plus tard et emportèrent deux coupes d'argent doré, servant de ciboires, « ce qui obligea la communauté à mettre un chien de garde dans l'église ».

A ces faits divers de la rue Saint-Honoré il faut ajouter encore et toujours les épidémies qui, provoquées par la malpropreté de la ville, reparaissaient presque chaque année avec plus ou moins de vigueur au moment des chaleurs de l'été.

En 1530, la peste fit une quantité innombrable de victimes. Le roi combattit le fléau par de sévères ordonnances.

1. 1529 : Ugne pinte de vin et ung petit pain blanc pour ung pouvre pacient lequel a esté exécuté près les Tuilleries... »

Le 7 mai 1530 : « Ugne pinte de vin et ung pain pour un pouvre homme pendu hors la porte Sainet-Honoré... »

Les crieurs publics, précédés de héraults sonnans de la trompe, avertirent les Parisiens, « pour éviter le dangier de peste », qu'ils eussent à placer « des croix de boys sur les fenestres des maisons où estoient morts gens de la peste et leur enjoignirent de clouer une autre croix au milieu de la principale porte, huys et entrée à ce que chacun s'abstint d'y entrer ». Ceux qui avaient été malades ou logeaient dans une maison habitée par quelqu'un des leurs ayant été malade « furent tenus de porter, en allant par la ville, une verge ou un bâton blanc ». Une punition corporelle fut infligée aux mendiants qui pénétrèrent dans les églises pendant les offices ; ils durent rester au dehors et loin du portail.

Les rues menant au Louvre furent repavées, les boues enlevées régulièrement par des tombereaux et l'on ménagea, à l'intérieur des maisons neuves, « des fosses à retraits » pour les ordures ménagères et les immondices.

Les parages des remparts entre la Seine et la porte Saint-Honoré, les régions empuantées du Marché-aux-Pourceaux, du Marché-aux-Chevaux, de la Place-du-Sang, furent purgées, momentanément et imparfaitement d'ailleurs, de la vermine humaine qui y pullulait.

La présence du roi au Louvre fit assainir et maintenir quelque temps en bon état toute la partie de l'enceinte à proximité du palais. Les prisonniers du Châtelet furent employés à approfondir les fossés, à nettoyer et à récurer le soubassement de la porte Saint-Honoré, son pont-levis, sa herse.

Ces dernières mesures de salubrité et d'entretien coïncidèrent avec le mariage de François I^{er} et d'Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

Pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, la rue Saint-Honoré fut tendue de tapisseries, décorée

d'arcs de triomphe, de guirlandes et de banderoles sur lesquelles étaient réunies les armes de France et d'Autriche ; près des Halles, une fontaine jeta par trois tuyaux, « l'un ypcras, l'autre vin, l'autre eauë ; les canonades, harquebuzades, fusées donnèrent de toutes parts et, aux places et carrefours, on ne vit que farceurs, couardz de Rouan, joueurs de la basoche et autres sortes de badins et joueurs de badinages, farces, mommeries et sotteries... La nuit, flambeaux, torches, luminaires aux fenêtres, aux boutiques, firent feu et clarté comme de jour. »

Vers cette époque, la Réforme, introduite en France depuis 1519 et jusque là propagée seulement dans certains milieux occultes et parmi les classes lettrées, se révéla par toutes sortes de hardiesses d'opinion, et, sûre de la protection de la reine Marguerite de Navarre, de l'appui de quelques esprits forts, de la duchesse d'Etampes et de la ligue de Smalkalde, se livra dans Paris à des excès qui furent impitoyablement et cruellement réprimés.

En 1533, les *religioneux*, enflammés par les discours de Calvin et de ses émules prêchant nuit et jour, ici dans la cave d'une maison de la rue Saint-Honoré, là dans la boutique d'un marchand de la rue des Prouvaires, dans une échoppe des environs des Halles, semant l'hérésie, fanatisant de pauvres esprits tels que Barthélemy Milo, cordonnier, Nicolas Valetton et Jehan de Bourg, revendeurs, Henri Poille, maçon, et Étienne de la Toge qui payèrent leur zèle de leur tête et montèrent en chantant sur l'échafaud, profanèrent les églises, s'attaquant aux reliquaires, aux statues et autres objets du culte catholique.

Les supplices exaltaient la foi des hérétiques au lieu

de la réduire. « La nuit du dimanche 18 octobre, dit Félibien, il y en eut qui eurent l'insolence d'afficher au coin des rues des placards impies contre le Saint-Sacrement de l'Eucharistie.

« Dès le lendemain, la Chambre des vacations ordonna que, le jedy suivant, elle s'assemblerait à la Sainte-Chapelle, pour aller de là en procession à Notre-Dame avec le clergé de cette chapelle royale, la vraie Croix et le Saint-Sacrement qui seroient portés avec la mesme solennité qu'à la Feste-Dieu.

« Il fut aussi ordonné que le dimanche suivant on feroit la procession solennelle du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses de la ville, avec sermon et prières pour l'extirpation de l'hérésie. Par les perquisitions exactes qu'on fist en mesme temps, plusieurs hérétiques furent arrêtés et quelques-uns d'entre eux révélèrent la conjuration par laquelle ils avoient formé le dessein d'assassiner les catholiques pendant le service divin. »

François I^{er} s'était d'abord montré assez tolérant envers les réformés; le clergé et les parlements, les conseils du pape, l'insolence et l'intransigeance des dissidents l'avaient ensuite poussé à la rigueur. Il était revenu à la clémence par égard pour les princes d'Allemagne, ses nouveaux alliés, mais, de nouveaux désordres survenus en 1535, provoquèrent sa colère et le rejetèrent dans une sévérité extrême.

« Le Roy, qui estoit pour lors à Blois, écrit Félibien, prit feu, et partit incontinent pour venir à Paris, où il estoit au commencement de janvier 1535. Il fut témoin lui-mesme de l'impudence et de l'impiété des hérétiques, qui osèrent semer une seconde fois dans la ville et jusque dans le Louvre des libelles contre le Saint-Sacrement. En réparation de cet outrage, le Roy fit ordonner

par l'évêque de Paris, Jean du Bellay, une procession générale où seroit portée la Sainte Eucharistie avec toutes les plus considérables reliques honorées dans Paris. Le dimanche 17, il fut publié au prosne des paroisses que le jedy suivant, 21 du mois, seroit festé. Le lundi 18, il fut crié à son de trompe que l'on eust soin de nettoyer les ruës par où la procession devoit passer, et les orner des plus belles tapisseries et que chaque chef d'hostel fist tenir à sa porte une torche ardente. Le mercredy 20, on manda tous les principaux des collèges, pour leur ordonner de retenir les escoliers et de ne permettre à aucun de sortir pendant la procession, afin d'éviter confusion et tumulte. On jeusnoit en ce tems-là la veille de la Feste-Dieu; les escoliers observèrent la mesme abstinence ce jour-ci. Le prévost des marchands et les eschevins firent mettre des barrières de bois au bout de toutes les ruës qui aboutissoient à celles où devoit passer la procession, et firent garder chaque barrière par deux dixeniers et deux archers. Le jedy matin, toutes les paroisses partirent à sept heures, avec leurs bannières, reliquaires et plus belles chapes, pour se rendre à Notre-Dame où estoit la chässe de sainte Geneviève, portée par seize hommes nuds en chemise et en aube, et la chässe de saint Marcel qui furent apportées toutes deux à Saint-Germain-l'Auxerrois où le Roy s'estoit rendu. On disoit alors que de mémoire d'homme vivant on n'avoit jamais veu ces deux chässes passer les ponts de Paris au delà de Notre-Dame. La procession partit sur les neuf heures et prit son chemin par les rües Saint-Honoré et Saint-Denis et le pont Notre-Dame. La Royne estoit à la teste, vestuë d'une robe de velours noir fourrée de lous-cerviers, montée sur une hacquenée blanche houscée de drap d'or frisé. Les filles du Roy l'accom-

pagnoient, vestuës de satin cramoisi brodé d'or, et avec elles marchaient plusieurs dames et princesses, escortées d'un grand nombre de gentilshommes, escuiers, maistres d'hostel à cheval, pages et laquais à pied, et Suisses de la garde. Ensuite venoient les Aveugles des Quinze-Vingts, les religieux mendians avec leurs reliquaires, aiant tous un cierge à la main ; les Cordeliers les premiers et, après eux, les Jacobins, les Augustins et les Carmes. Suivoient les paroisses, puis les églises collégiales, les Mathurins et les religieux de Saint-Magloire, portant la chässe du saint évesque leur patron. Après cela, marchaient coste à coste, les religieux de Saint-Germain-des-Prez et ceux de Saint-Martin-des-Champs. Les premiers portoient la chässe de saint Germain que, de mémoire d'homme, on n'avoit pas veu porter hors de leur territoire, et les autres portoient la chässe de saint Paxent, martyr. Suivoient les religieux de Saint-Eloy avec la chässe de leur saint patron portée par les serruriers couronnés de fleurs. Ensuite Saint-Benoist, et plusieurs autres chässes et reliques suivies d'un grand tableau d'or enrichi de pierrieres, où estoient plusieurs ossements de saints, avec le chef de saint Philippe. Venoient ensuite les deux chässes de sainte Geneviève et de saint Marcel, portées à costé l'une de l'autre ; celle-ci par les orfèvres et celle-là par dix-huit hommes et quatre religieux en chemises cousuës et qui avoient reçu auparavant la sainte communion comme c'estoit la coutume. Les deux chässes estoient suivies des religieux de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, nuds-pieds. Le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois marchoit ensuite, avec sa musique ; et après eux, à costé les uns des autres, le chapitre de Notre-Dame et l'Université. Venoient ensuite les Suisses de la garde

du Roy, armez de hallebardes, précédez de leurs tambours et fifres ; les trompettes, clairons, cornets et hautbois du Roy marchoient après, et faisoient retentir de tous costez l'hymne *Pange lingua*. Venoit ensuite le sieur de Savigny, l'un des capitaines des gardes du Roy, qui avoit l'œil à tout pour éviter qu'il y eust de la confusion. Il estoit suivi de héraults d'armes, et après eux marchoit la Sainte Chapelle avec sa musique et toutes ses reliques les plus précieuses portées par les évêques ; c'est à savoir, le chef de Saint Louis, la couronne d'épines qui n'avoit jamais esté portée en procession, la vraie Croix, la verge d'Aaron, la grande couronne de Saint Louis, le fer de la sainte Lance, l'un des clouds de la Passion, les tables de Moÿse, le sang de Jésus-Christ, sa robe de pourpre, et le lait de la Sainte Vierge (*sic*). Après les reliques marchoient les cardinaux de Givri, de Tournon, Le Veneur et de Chastillon, et quelques évêques, suivis de gentilshommes avec leurs haches d'armes. Ensuite venoit le Saint-Sacrement porté en une croix par l'évêque de Paris, sous un dais de velours violet semé de fleurs de lys d'or, dont le baston de devant, à droite, estoit porté par le duc d'Angoulesme, troisième fils du Roy, celui de gauche par le duc de Vendosme qui avoit le collier de l'Ordre ; des deux bastons de derrière, celui du costé droit estoit porté par le Dauphin qui avoit aussi le collier de l'Ordre, et celui du costé gauche par le duc d'Orléans, son frère. Le Roy suivoit nuë teste, en robe de velours noir fourré de genettes noires, avec une ceinture de taffetas, et, auprès de lui, alloit le cardinal de Lorraine, qui le Roy donnoit sa torche blanche à tenir, quand on estoit aux reposoirs ; car alors il joignoit les mains et prioit avec des mouvements de dévotion très-touchans. Il estoit suivi du comte

de Saint-Pol et du grand Maître, de l'Admiral, et de plusieurs autres seigneurs : après lesquels, marchaient les présidents du Parlement, suivis des gentilshommes de la Chambre et des archers de la garde ; et ensuite venoient le Parlement à droite et la Chambre des comptes, à gauche. D'autres marquent différemment cette disposition ; c'est-à-dire, aux deux costez du Roy, les vingt-quatre archers de sa garde avec leurs hocquetons argentez, puis, par le milieu de la ruë, les princes et les chevaliers de l'Ordre, et à costé d'eux, à droite, le Parlement, c'est-à-dire les présidens, les maîtres des requestes, les conseillers, les gens du Roy avec le greffier en chef. puis les autres greffiers et quatre notaires de la Cour ; et à gauche, la Chambre des comptes et les généraux de la Justice et des Monnoies ; en sorte que les présidens des comptes marchaient vis-à-vis des maîtres des requestes, au-dessous des présidens du Parlement. Par le milieu de la ruë, après les princes et chevaliers de l'Ordre, entre les officiers des cours souveraines, marchaient les gentilshommes de la chambre du Roy ; après eux, ses maîtres d'hostel et gentilshommes servants. Et ensuite marchaient, à droite le prévost de Paris, ses lieutenants et le Chastelet : et, à gauche, le prévost des marchands, les eschevins et autres officiers de la Ville. Une messe solennelle fut dite par l'évêque de Paris à Notre-Dame après laquelle le Roy, la Royne et les principaux seigneurs de la cour allèrent dîner à l'évesché. »

François I^{er} prononça, devant le Parlement et l'Université, un discours contre l'hérésie et promulgua des ordonnances pour en empêcher les progrès. Les *malversans* furent publiquement flétris.

Audebert Valleton, receveur de Nantes, Jehan Lenfant,

fruitier, maître L'Huillier, clerk du greffe au Châtelet et trois autres hérétiques firent amende honorable devant la cathédrale : on leur coupa la langue et ils furent brûlés vifs, trois à la Croix-du-Trahoir et les autres aux Halles.

« On les punit comme auteurs ou complices des libelles séditieux et impies semez dans Paris. L'envie de les chastier de la manière la plus sévère fit inventer une nouvelle machine qui estoit une espèce d'estrapade où l'on attachoit les criminels que les bourreaux, par les moyens d'une corde, guindoient en haut et les laissoient ensuite tomber dans le feu à diverses reprises pour faire durer le supplice plus long-tems. Il parut si rigoureux qu'il attira quelques reproches au Roy de la part des princes protestants d'Allemagne. »

Plusieurs exécutions furent encore faites à Paris de 1535 à 1540. Le massacre des Vaudois en 1545 mit le comble aux rigueurs d'une répression dont Paris avait donné le premier exemple.

En 1536, la guerre ayant repris avec l'Empereur, et les Impériaux menaçant d'arriver jusqu'à Paris en opérant une trouée à travers la Champagne, on fortifia dans toute sa longueur l'enceinte de la rive droite. Le cardinal du Bellay, évêque et gouverneur de la ville, fit élever des bastions depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Antoine. « Le 31 juillet, dit Sauval, on se mit à remuer la terre et à fortifier au bout des faubourgs Saint-Honoré... Le 11 décembre, le danger semblant écarté, l'ouvrage fut abandonné. »

Trois ans après, François I^{er} invita Charles-Quint à traverser la France pour aller soumettre les Gantois révoltés.

Tout fut mis en œuvre pour recevoir un visiteur aussi considérable.

« Jamais la Ville ne fut plus expressément requise de

bien faire. On lui demanda même d'être propre et nettoyée, ce qui était alors le plus grand luxe : elle s'excusa de cette dépense, disant que sa propreté regardait le lieutenant criminel. Le roi n'insista pas...

« Mais, lorsqu'il s'agit de régler les magnificences de l'entrée, il ne souffrit pas de réplique, attachant à cette réception « la plus grande renommée de son royaume ». Paris se le tint pour dit et ne marchanda plus ¹ ».

La rue Saint-Honoré, que Charles-Quint devait suivre pour aller du Louvre à la Cité, reçut une décoration brillante. Les peintres d'arcs de triomphe, conseillés par Jean-Baptiste Rosso, y multiplièrent les allégories et les devises. Partout l'aigle impériale à deux têtes fut représentée et François I^{er}, désirant que sa propre gloire s'effaçât devant celle de son hôte, ne voulut pas que fût figurée, à côté de l'oiseau symbolique, la salamandre qu'il avait adoptée pour emblème ².

Enfin, le roi ayant exprimé le désir que, le jour de l'arrivée de l'Empereur, Paris « fust en feu par l'impétuosité des pièces d'artillerie », on accumula dans la ville tout ce que l'on put réunir de canons.

La rue Saint-Honoré avec ses boutiques, ses tavernes, ses belles maisons, ses hôtels, ses églises et ses monuments se succédant sur un parcours presque rectiligne, était bien alors le cadre rêvé des cortèges et des cavalcades.

De la Place-aux-Chats à la collégiale Saint-Honoré, le commerce y étalait une quantité de richesses équivalentes à celles des comptoirs vénitiens, milanais,

1. Édouard Fournier : *Paris à travers les âges*. — *L'Hôtel de Ville*.

2. « Et aussy, dit le *Registre* de la Ville, pour ce que en l'une d'icelles inventions y avoit une salamandre, voulut icelle salamandre estre ostée. »

napolitains. Les produits français, les produits italiens, les produits du Levant, les velours, les soieries, les étoffes d'argent et d'or, les fourrures, les objets d'orfèvrerie, les armes, les bijoux que l'on y vendait en faisaient sur une longueur de plusieurs centaines de toises un marché unique et sans rival. Les enseignes des marchands, nombreuses et diverses, suspendues à de grandes potences en fer forgé, dominaient les devantures, montrant à tout venant leurs sujets variés, aguiçant les passants par leurs titres pompeux, engageants ou flatteurs; des cabarets aux façades peinturlurées, écussonnées, fleuronées, placés sous l'invocation du dieu des raisins ou de quelque divinité hospitalière, avaient remplacé peu à peu les anciens bouges, relégués dans les bas-fonds des rues Tirechape et autres plus ou moins mal famées, et ces hôtelleries étaient pleines d'étrangers attirés par le mouvement artistique et littéraire dont Paris était devenu l'âme.

Des Halles aux Quinze-Vingts, on était sûr de cou-
doyer à toute heure quelque compatriote d'Holbein ou
de Raphaël, et ces hommes, venus pour admirer et
pour applaudir à l'éclosion de la Renaissance française,
s'appelaient Hippolyte d'Este, Vignole, Benvenuto Cel-
lini.

Au coin de la rue des Étuves et de la rue Saint-Honoré,
le Pavillon des Singes¹, futur berceau de Molière,
curieux spécimen d'un art déjà ancien, surprenait par
le caractère pittoresque de son style Moyen Age les
Italiens, accoutumés et soumis aux règles mesurées et
sévères de l'antique. Le sens architectonique de cette

1. Bien qu'il ait une origine évidemment plus ancienne, c'est
seulement vers cette époque que l'on trouve pour la première fois
mention du *Pavillon des Singes*.

construction fantaisiste, menuisée comme un bibelot, les étonnait, habitués qu'ils étaient aux proportions magistrales, aux lignes majestueuses de conceptions plus pures. Et, souriant un peu, ils s'arrêtaient à considérer le toit aigu de cette maison, coiffure semblable à deux cartes mises l'une contre l'autre, débordant démesurément, ses murs à charpente apparente avec leurs remplissages en briques dont les épaisseurs contrariées formaient un dessin appelé le point de Hongrie. Les appuis des croisées étaient en bois sculpté, comme les piliers du soubassement, comme le poteau cornier qui servait d'enseigne. Cè poteau a disparu seulement au commencement du siècle dernier¹ : il ressemblait beaucoup à l'*Arbre de Jessé* de la rue des Prêcheurs². Le sujet en était original et l'exécution remarquable : un arbre prenait naissance au-dessus de la boutique et, suivant l'angle des deux rues, portait jusqu'au toit ses branches chargées de fruits : des singes, cherchant à les atteindre, grimpaient, se poursuivaient dans les feuillages ; l'un d'entre eux, plus vieux, assis tranquillement au pied de l'arbre, mangeait, avec une grimace de satisfaction, l'un des fruits tombés à terre.

Chaque croisée, chaque maîtresse poutre offraient des arabesques de personnages ou d'animaux fantastiques couchés ou rampants dans des feuillages d'invention.

Sur le rebord des fenêtres, nonobstant une ordonnance

1. La maison des Singes a été démolie en 1802. (V. la *Décade philosophique*, 10 nivôse an X).

Elle était située à l'angle oriental de la rue Saint-Honoré et de la rue Sauval.

2. L'arbre de Jessé, arbre généalogique du Sauveur, était figuré en poteau cornier à l'angle méridional de la rue Saint-Denis et de la rue des Prêcheurs : cette enseigne, qui disparut vers la fin de l'année 1900, remontait au quinzième siècle.

récente de François I^{er} 1, des œillets, marjolaines ou romarins, en pots ou en caisse, s'épanouissaient. Et, à l'intérieur, on apercevait, dans l'ensemble et les détails du mobilier, des éléments de richesse qui indiquaient que le luxe bourgeois, considérablement augmenté, ne s'en tenait pas qu'à la façade. « Il y a trente ans, écrivait un contemporain, les meubles étoient simples ; on ne savoit ce que c'étoit que tableaux et sculptures ; on ne voyoit point une immensité de vaisselle d'argent et d'or, point de chaînes, de bagues et de bijoux comme aujourd'hui. »

La fontaine de la rue de l'Arbre-Sec étoit une des premières productions de l'art nouveau que François I^{er} avoit importé d'Italie en France. Ceux qui traitaient de barbare l'art gothique et critiquaient, non seulement les exubérances flamboyantes de sa décadence mais encore l'admirable gravité de son expression primitive, louaient sans réserve l'élégance un peu mièvre de cet édifice inspiré de l'antique, comme ils devoient s'extasier devant les cariatides de Jean Goujon au Louvre, devant le jubé de Pierre Lescot, à Saint-Germain-l'Auxerrois, la fontaine de la rue Saint-Denis, le groupe des *Parques* de Germain Pilon, et le Squelette sculpté par le même artiste au cimetière des Innocents.

Le vieux Louvre tomboit en ruines. François I^{er} essaya d'en dissimuler la vétusté et d'en cacher les rides pour la visite de Charles-Quint. Coûteuse dépense que le

1. « Pour ce que plusieurs propriétaires, conducteurs et locatifs jettent leurs eaux par leurs fenestres, ès quelles y a jardins, pots d'œillets, romarins, marjolaines et autres choses dont pourroit advenir inconvénient et aussi qu'on ne peut bonnement voir d'où lesdites eaux sont jettées : défendons à toutes personnes, de quelque estat, qualité ou condition qu'ils soient, de mettre aux fenestres aucuns pots ou jardinets, sur peine de cent sols parisis d'amende. »

rajeunissement provisoire et précipité de l'ancienne forteresse, qui, amputée de sa grosse tour, n'était plus le château féodal de Philippe le Bel et de Charles V et pas encore le palais qui allait être élevé quelques années plus tard sur les plans de Pierre Lescot. Sauval, qui put feuilleter le registre des *Comptes royaux*, aujourd'hui malheureusement perdu, est là pour le dire. Les girouettes furent repeintes et redorées, les fenêtres, qui n'étaient que des meurtrières, élargies et garnies de vitraux, les lézardes et les brèches des murs réparées; on masqua le délabrement des galeries intérieures, des salles et des appartements avec des tentures et des tapisseries.

L'Empereur arriva à Paris, le 2 janvier 1539. « Il fist son entrée monté sur un beau cheval moreau et vestu d'un manteau de drap noir, et, en sa teste, un chapeau de feutre noir, parce qu'il portoit le deuil de sa femme ». Après avoir effacé en magnificence la cour d'Angleterre au Camp du Drap d'or, éclipsé, en 1533, l'opulence des Médicis, la cour de France se surpassa elle-même: François I^{er} déploya un faste inouï en cette occasion extraordinaire. La ville de Paris fit présent à Charles-Quint d'une statue en argent, « un bel et grant Hercule, lequel estoit d'environ six pieds de haut ».

« Le lendemain de son entrée dans la capitale, dit le *Registre des Comptes*, l'Empereur s'en fut loger au chasteau du Louvre. Messieurs de la ville, vestus de robes mi-parties de velours cramoisy, mi-parties de velours tanné », se rendirent en grande pompe de l'Hôtel de Ville au palais, par la rue Saint-Honoré, et lui offrirent un Hercule « effigié tout en argent, qui avoit à ses pieds sur le devant, un aigle à deux testes; lequel Hercule fut mis dedans un estuy de cuir sur lequel avoit

un aigle à deux testes dorez et estoit doublé de satin vert ».

Benvenuto Cellini, dans son *Traité d'orfèvrerie*, parle de cette statue qui pesait plus de deux cents marcs et dont le prix fut de 10.078 livres. Les orfèvres qui s'étaient chargés de la fonte, n'ayant pu venir à bout de souder au torse les bras et les jambes, furent obligés de les lier avec des fils d'argent.

La ville avait eu tout d'abord l'intention de donner à l'Empereur un buffet à ses armes ; ce meuble était aux trois quarts achevé, lorsque le roi voulut « qu'on le remplaçât par autre chose où la cuisine n'auroit point de part. Autrefois, l'Empereur lui avoit récité qu'il détestoit les tapisseries de Flandres parce qu'en icelles étoient toujours figurez quelques banquets, pots, tasses ou rai-sins, qui sont actes de mangeryes. »

Plus ou moins bien ficelé, « couvert de la peau de lyon bien dorez, portant écrit sur son écharpe *altera alterius robur*, tenant en ses deux mains deux colonnes avec, à l'entour, la devise *plus oultre* », l'Hercule fut favorablement accueilli. Charles-Quint laissa à Paris plusieurs marques de sa libéralité ; on montrait, avant 1789, à Sainte-Opportune, un candélabre à dix branches dont il avait gratifié cette église. Mais il ne revint plus dans la capitale. Le roi qui, dans l'espoir d'une paix désirée, avait facilité à l'Empereur son passage en Flandre et l'avait reçu splendidement, fut mal payé de sa confiance et de sa générosité. Charles-Quint, après lui avoir promis verbalement l'investiture du Milanais, ne tint pas parole. La guerre recommença.

Ces événements remirent en question la réfection partielle de l'enceinte de Paris. Benvenuto Cellini fut chargé d'étudier le système de défense et de l'améliorer

de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Antoine.

En 1540, on remarquait, rue Saint-Honoré, entre la rue des Poulies et la rue d'Autriche, les maisons de l'*Escu-de-Navarre*, de l'*Escu-de-France*, de l'*Escu-de-Flandre* et de l'*Escu-de-Bourbon*.

La vieille porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, la « faulce porte Saint-Honoré », comme on disait alors, sur le point d'être démolie¹, était assiégée par les constructions qui se serraient contre elle.

Au delà, l'ancienne maison du Bœuf s'appelait la maison du *Bœuf couronné*; venaient ensuite la maison des *Ratz* et la maison du *Heaulme*, « où l'on vendoit de la cervoise ».

La maison du *Soleil* faisait le coin oriental de la rue du Coq. Entre la rue du Coq et la rue Champfleury, on remarquait la maison neuve des *Trois-Roys*, vis-à-vis de laquelle s'éleva, un peu plus tard, l'espèce de corps de garde appelé la *Barrière-des-Sergents* qui devait jouer un rôle important dans l'histoire de la rue Saint-Honoré; les maisons de la *Corne-de-Cerf*, de l'*Imaige-Notre-Dame*, du *Grand-Godet*, de l'*Imaige-Sainte-Barbe*, de l'*Annonciation-Notre-Dame*, de la *Huchette* et une maison sans désignation, cette dernière faisant le coin de la rue Champfleury.

Entre la rue Champfleury et la rue du Chantre, s'échelonnaient les maisons de la *Coupe d'Or*, de l'*Imaige*

1. C'est un peu plus tard que fut démolie la porte Saint-Honoré qui avait fait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste. On lit, dans le *Mémoire* de Bouquet, en août 1545, « Place scize entre les deux portes Saint-Honoré ».

Mais un autre compte, daté de 1548, cite une maison rue Saint-Honoré « où soulait estre la faulce porte de ladite rue, du costé de l'ancien couvent des Filles pénitentes ».

(Bonnardot : *Dissertations sur les anciennes enceintes de Paris*).

Saint-Michel, du *Petit-Cerf*, de la *Teste-Noire*, du *Saulmon*, de la *Rose*, et la maison de l'*Escu-de-France*, dont le jardin s'étendait derrière les trois précédentes et qui appartenait depuis 1361, au chapitre de Saint-Honoré « à qui elle avait été donnée pour fondation de service, par les exécuteurs testamentaires de Jeanne, femme du nommé Delestre, dit Saint-Omer ».

Entre les rues du Chantre et Jean-Saint-Denis, se suivaient les maisons du *Petit-Panier*, du *Plat* ou du *Pot d'Étain*, appartenant au chantre et aux chanoines de la collégiale Saint-Honoré, les maisons du *Cheval-blanc* et du *Dieu d'Amour*, cette dernière étant la propriété des Quinze-Vingts.

Les maisons de l'*Étoile*, des *Quatre-Fils-Aymon*, du *Croissant*, du *Chariot d'Or* et du *Lion d'Or* bordaient la rue Saint-Honoré entre la rue Jean-Saint-Denis et la rue Fromenteau.

Deux maisons faisant le coin occidental de la rue Fromenteau dépendaient de l'ancien hôtel de Laval, devenu l'hôtel de *Vignolles* depuis que l'habitait Jean de Vignolles, notaire et secrétaire de la Cour¹.

Une maison, portant un sabot pour enseigne et possédée par la dame Anne de Vignolles, faisait le coin de la rue Saint-Thomas.

Les maisons de la *Crosse* et de la *Croix-de-Fer* et la maison de l'*Homme sauvage*; l'ancienne maison des Trois morts et des Trois vifs, devenue la maison de la *Corne-de-Cerf* et composée de deux corps d'hôtel ayant chacun pignon sur rue; la maison de l'*Imaige Saint-Martin*, autrefois du Bœuf et du Mouton et du Bœuf couronné; la maison de l'*Imaige Saint-Kristofle* et la

1. Depuis 1530.

maison du *Godet*, communiquant la première avec le jardin, la seconde avec la cour des Quinze-Vingts se succédaient jusqu'à la porte de l'hôpital des Aveugles.

Le long de la rue Saint-Honoré, entre la rue du Coq et la porte de l'enceinte de Charles V, quelques boutiques s'espaçaient, principalement des cabarets, tel l'établissement de ce Guillaume Driart qui crut bien faire en prenant pour enseigne le nom de l'hospice et se vit pour la peine durement réprimandé par le prévôt de Paris. La vanité chatouilleuse des Quinze-Vingts s'offusqua de cette licence et, sur leur requête, l'enseigne disparut.

A gauche de la rue Saint-Honoré, en allant vers le Roule, la collégiale Saint-Honoré, le collège des Bons-Enfants, l'hôtel de Rambouillet, s'échelonnaient de la rue de Grenelle aux remparts. L'hôtel de Rambouillet faisait face à l'église des Quinze-Vingts, à la sortie de la ville.

En 1531, on avait refondu la grosse cloche de l'église des Quinze-Vingts et cet événement avait pris des proportions de solennité, servi de prétexte à une fête. Précédé des parrains et marraines « portant bouquets de roses et d'œillet » , l'officiant était venu jeter sur la cloche, « couronnée d'un chapel de roses vermeilles », quelques gouttes de vin aromatique. Après la cérémonie, il y avait eu collation à l'intérieur de l'hospice et le peuple avait été admis à visiter la maison, depuis le sanctuaire, où étaient exposées les reliques et le trésor, jusqu'au verger « planté de vignes, de noyers, d'amandiers et des noisetiers. »

En 1536, de nouvelles chapelles s'étaient greffées au bas-côtés de l'église, dédiées à saint Crépin, patron des cordonniers et à sainte Agathe. Nicolas Dubois, maître

peintre verrier, avait représenté en vitrail dans la première la légende de saint Crépin et de saint Crépinien.

En deçà de l'enceinte de Charles V, à droite de la Chaussée du Roule, plusieurs maisons s'élevaient en 1540 à l'emplacement de celles que devait faire disparaître en 1875 le percement de l'avenue de l'Opéra. A gauche, quelques masures précédaient les maisons bâties sur les terrains lotissés du clos des Quinze-Vingts. A l'angle oriental du « chemin tendant de la porte Saint-Honoré à la rivière de Seyne et aux Thuilleries », future rue de l'Echelle, on relevait deux ou trois maisons sans désignation formant un ensemble que l'on désignait sous le nom de *Clos de la Poterie* parce qu'il s'y trouvait une fabrique de tuiles, la maison du *Pavillon* qui renfermait aussi une poterie, la maison de l'*Imaige Notre-Dame*, baillée jadis à Raoullet Joye¹ et qui ne devait changer de nom qu'en 1700, et la maison de l'*Imaige Saint-Michel* contenant un pressoir avec une foulerie. Une vaste maison occupait la place de la rue des Pyramides; Pierre Le Gendre en possédait une autre un peu plus loin et une troisième, entourée d'un grand jardin, se trouvait à l'emplacement actuel de la rue Saint-Roch prolongée.

Après ce dernier immeuble sans enseigne, s'alignaient la maison de l'*Échiquier*, dite antérieurement *des Carnaulx*, puis la maison de la *Serpente* appartenant toujours aux Aveugles, puis la maison de la *Liberté*, contenant un jeu de paume, à l'emplacement du futur hôtel de Noailles, puis quelques hangars, granges et masures entourés de clos potagers et destinés à être englobés en partie, dans le courant du dix-septième siècle, par le couvent des Feuillants.

1. V. page 83, note 2.

La vaste maison des *Carnaulx* ou, pour mieux dire, l'*Ostel des Carnaulx*, derrière lequel s'allongeaient vers la Seine quatre arpents de jardins, était situé à peu près à l'angle actuel de la rue Castiglione et de la rue Saint-Honoré.

Enfin, la dernière maison bâtie sur les terrains de l'ancien clos des Quinze-Vingts était sur le point d'être acquise, (elle le fut en 1541), par Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, de Jean Teste, seigneur de Coupeuray.

Nicolas de Villeroy était propriétaire de la maison voisine, dite de la *Coquille*, beau domaine avec jardin potager et cerisaie. La maison de la *Coquille*, réunie à la précédente et à une troisième, devait passer en 1574, par l'entremise de Catherine de Médicis, aux mains de la puissante congrégation des Capucins. Au delà du tracé de la rue Royale actuelle, on ne rencontrait plus que des champs et des bois.

En face de la maison des *Carnaulx*, s'étendaient les dix-huit arpents que les Gondi, venus en France à la suite de Catherine de Médicis, allaient acheter bientôt pour y faire construire, en bordure de la rue du faubourg Saint-Honoré, l'importante demeure connue plus tard sous le titre d'hôtel de Vendôme.

A la fin de son règne, François I^{er} promulgua des édits de salubrité publique. La malpropreté de Paris, principalement aux alentours du Louvre et rue Saint-Honoré dans le voisinage du Marché-aux-Pourceaux, l'avait fait revenir plusieurs fois sur ces mesures.

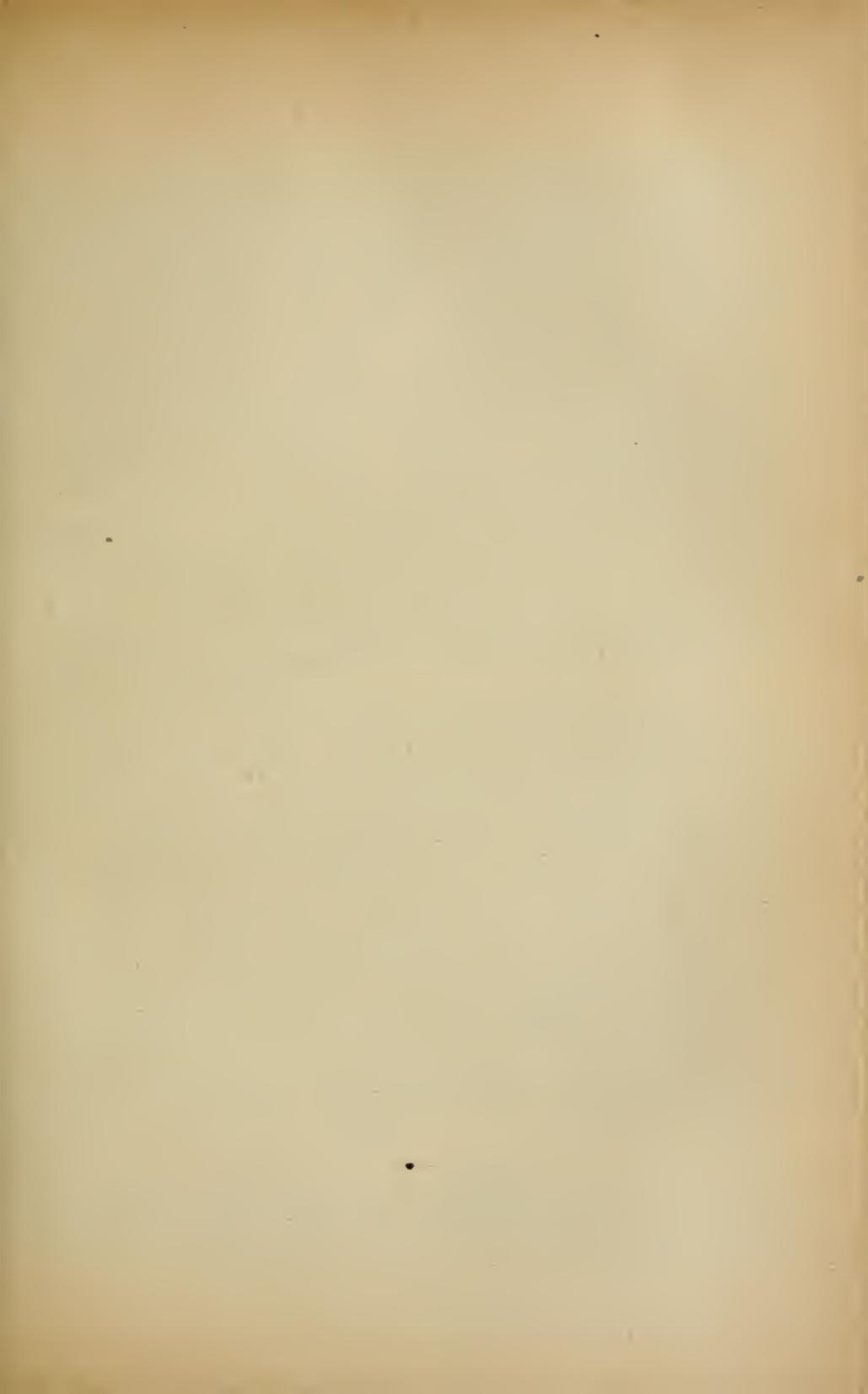
« Voulons, disait-il, que chaque habitant ait soin de répandre tous les jours de l'eau devant sa maison, pour donner cours aux immondices dans les ruisseaux et égouts.

» Pour ce que les conducteurs de tombereaux doivent parcourir les rues de sept heures du matin à midi, voulons, qu'avant leur arrivée, chaque habitant balaye devant sa porte et réunisse en tas ses immondices. »

Ordonnances que trouvait moyen d'é luder la négligence des Parisiens. Rien n'était plus à l'ordre du jour cependant que l'entretien de la Chaussée rue Saint-Honoré où passaient constamment les chariots portant la pierre et le plâtre à Saint-Germain-l'Auxerrois, dont Pierre Lescot et Jean Goujon bâtissaient le jubé, et au Louvre dont se poursuivait la réédification.

« Un peu avant son trespas, écrit Corrozet, le Roy fist entreprendre une grand'salle à la mode des antiques, la plus excellente, suivant l'art d'architecture, qu'on vist jamais. »

François I^{er} mourut huit mois après que l'on eût commencé ces travaux.





La rue Saint-Honoré en 1564.
Fragment du plan de Paris sous le règne de Charles IX.

CHAPITRE VII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LES DERNIERS VALOIS

Henri II reconstruit les Halles. — La rue Saint-Honoré de la rue de la Lingerie à la rue de la Tonnellerie; les Grands Piliers. — Ordonnances concernant l'alignement et la régularité des rues. — Les enseignes de la rue Saint-Honoré au seizième siècle. — La Barrière-des-Sergents. — Ordonnances de police; le guet. — L'éclairage de la rue Saint-Honoré. — Fançailles du dauphin et de Marie Stuart. — Fêtes et réjouissances rue Saint-Honoré. — Henri II et les huguenots. — Mort de Henri II. — Catherine de Médicis bâtit les Tuileries. — Charles IX fait assainir et nettoyer la rue Saint-Honoré. — Percement de la rue Saint-Vincent. — L'hôtel de la rue des Deux-Écus (hôtel de Soissons). — La rue Saint-Honoré pendant la Saint-Barthélemy. — Les *Mémoires* de Jean de Mergey. — Fondation du couvent des Capucins, la rue Saint-Honoré. — Arrivée de Henri III à Paris. — Meurtre de Bérenger du Gast, rue Saint-Honoré. — Henri III à la Croix-du-Trahoir. — Comédie dévotieuse du roi. — Duel entre Quélus et Bussy d'Amboise à la porte Saint-Honoré. — Assassinat de Saint-Mégrin, rue d'Autriche. — Duel entre le seigneur de Mony et le sire de Mausevert, rue Saint-Honoré. — Fondation du couvent des Feuillants. — Agrandissement de la chapelle des Cinq-Plaies. — L'hôtel de Joyeuse. — Le cloître Saint-Honoré. — Henri III et les Quinze-Vingts. — La peste à Paris à la fin du seizième siècle. — Mort de la comtesse du Bouchage rue du faubourg Saint-Honoré. — Le duc de Guise à l'hôtel de la rue des Deux-Écus. — Il est acclamé dans la rue Saint-Honoré. — Insurrection de Paris, en 1588. — Échauffourée à la porte Saint-Honoré, le 16 mai 1588. — Intervention de Catherine de Médicis entre le roi et le duc de Guise. — Mort du duc de Guise. — Le duc de Mayenne et la Ligue. — Mort de Catherine de Médicis. — La duchesse de Mont-

pensier rue des Deux-Écus. — L'hôtel des Princesses. — Mayenne détourne une partie du mobilier de la reine mère. — Mort de Henri III. — Le deuil vert. — Siège de Paris par le roi de Navarre. — La procession de la Ligue. — Le sire de Monglat se bat avec le sire de Contenau à la porte Saint-Honoré. — La misère et la famine à Paris pendant le siège de 1589. — Le duc de Parme, Alexandre Farnèse, délivre Paris. — La Journée des Farines. — Les Ligueurs et les Royaux. — Excès et violences. — Mayenne sifflé rue Saint-Honoré. — Réaction royaliste. — Henri IV fait son entrée à Paris (22 mars 1594).

Henri II termina la reconstruction des Halles et leur donna cet aspect qu'elles devaient, à peu de chose près, conserver jusqu'au début du siècle dernier.

L'ensemble des bâtiments nouveaux formait un quadrilatère qui s'étendait, de l'est à l'ouest, entre le cimetière des Innocents et la rue de la Tonnellerie et, du sud au nord, entre le prolongement de la rue Saint-Honoré de la rue de la Tonnellerie à la rue de la Ferronnerie et la continuation de la rue de la Tonnellerie jusqu'à la rue Pirouette; cette dernière voie est indiquée sur le plan d'Olivier Truschet sous le nom de rue de la Fromagerie.

La rue de la Lingerie, prolongée suivant une ligne idéale jusqu'à la rue Pirouette, et la rue du Pont-Neuf, d'une part, le commencement de la rue Saint-Honoré et la rue Rambuteau, entre le chevet de l'église Saint-Eustache et la rue Pirouette, d'autre part, correspondent assez bien à ces anciennes limites.

Il y avait, dans les Halles de 1550, deux grandes galeries consacrées, la première au commerce des cuirs, la seconde à celui des draps et des toiles, un marché au porc frais et un marché au blé et à la farine, celui-ci affecté certains jours à la vente de la chandelle, du fromage, du beurre, de la boissellerie, de la poterie, du

chanvre, des cordages, etc. ; des pavillons étaient réservés respectivement au poisson de mer et au poisson d'eau douce ; sur la place du marché du Carreau, on vendait ordinairement du pain, des fromages, du beurre et des œufs.

Dans le tronçon de rue compris entre la rue de la Ferronnerie et la rue de la Tonnellerie, à gauche, s'ouvrait, à l'angle occidental de la rue de la Lingerie, la halle-aux-cuirs ; en face de la rue des Bourdonnais, une large porte donnait accès dans une cour oblongue, indiquée sur le plan de Truschet sous le nom de Jeu de Paume ; le fond de la cour était limité par la halle-aux-cuirs et la Boucherie dite de Beauvais.

Les Grands Piliers, commençant au coin de la rue Saint-Honoré, s'alignaient sur tout le cours de la rue de la Tonnellerie, à gauche. Les Petits Piliers succédaient aux Grands et rejoignaient la rue Pirouette en décrivant un demi-cercle qui contournait au nord les bâtiments de la halle-au-blé.

Le tronçon de rue compris entre la rue de la Ferronnerie et la rue de la Tonnellerie ne fut assimilé à la rue Saint-Honoré que beaucoup plus tard ; il s'appela pendant longtemps la rue de la *Chausseterie* et garda son autonomie sans doute en raison de son importance marchande. C'était, à vrai dire, une sorte de carrefour dans lequel se déversait la rue des Bourdonnais, un boyau étroit, toujours encombré de voitures et de monde, rempli en semaine par le mouvement tumultueux des Halles et envahi, le dimanche, par une foule oisive venue pour faire le tour des Piliers ¹, assister à quelque

1. Les Grands Piliers étaient à cette époque la promenade favorite des Parisiens ; ils furent éclipsés à la fin du règne de Henri IV par les arcades de la place Royale.

mystère joué devant Saint-Eustache par les confrères de la Passion, visiter des recluses dans leurs logettes, injurier les criminels exposés au pilori et prendre ses ébats dans le cimetière des Innocents qui était alors une promenade publique et, en dépit des pensées lugubres qu'il aurait dû inspirer, l'endroit le plus « folieux » et le plus bruyant de la ville.

Toute cette population étouffait sans se plaindre entre les murs de ces rues obstruées par les échoppes et les masures parasites des maisons, inconvenient qui facilita en 1610 l'attentat de Henri IV et auquel, dès le début de son règne, Henri II essaya de remédier.

Une ordonnance du 15 mai 1554 a trait spécialement à l'alignement des maisons et à la régularité des rues.

Une autre viendra ensuite tendant à faire disparaître une quantité de bâtisses inutiles, telles qu'échoppes, huttes, cabanes en bois et en chaume, agglomérées, entassées, pressées contre les églises, les monuments publics et les demeures des particuliers surtout dans le voisinage des marchés, et interdisant de construire sur la voie publique autrement « qu'en pierres de taille, briques ou maçonnerie de moëllons de pierre ». Une troisième ordonnance, enjoignant aux propriétaires de faire « abattre et retrancher les saillies des maisons aboutissant sur rue, » vise les excès de la fantaisie gothique et les enseignes, qui, de plus en plus nombreuses et de plus en plus volumineuses, finissent par acquérir des proportions exagérées.

Entraînés par la concurrence, les marchands rivalisent en effet dans ce mode de réclame d'invention et d'éclat. Les enseignes leur tiennent lieu d'affiches, d'annonces : c'est le seul moyen de publicité du commerce et de l'industrie ; elles voûtent la chaussée d'une bizarre ima-

gerie de saints et de saintes enluminés et dorés, de figures héraldiques, d'écussons bariolés, d'animaux « peints au naturel » ou stylisés, de fleurs géantes, d'astres resplendissants et, quand le vent s'engouffre dans les couloirs tortueux que sont devenues les rues petites et grandes de Paris au milieu du seizième siècle, toute cette quincaillerie agitée frémit à l'extrémité des potences, des bras de fer et des appliques, s'envole avec un grincement sinistre, se décroche parfois et tombe sur la tête des passants.

Il faut ajouter à ces mesures, impossibles à exécuter du moins radicalement et couronnées, est-il besoin de le dire, du même insuccès que les précédentes, d'autres réformes relatives à la police des rues et à l'éclairage de la capitale.

En vertu d'un arrêt du Parlement en date du 12 décembre 1551, est établie, rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la maison des *Trois Roys*, sise entre la rue du Coq et la rue Champfleury, la *Barrière-des-Sergents*, corps de garde destiné à assurer l'ordre du quartier durant le jour et sa sécurité pendant la nuit¹.

Concernant la police des rues, on lit dans l'*Histoire de Paris* de Félibien, en date du mois d'octobre 1558 : « Sur les plaintes qui furent portées à la Chambre des vacations des vols fréquents qui se commettoient la nuit dans Paris, fut fait le règlement qui suit, le 22 octobre, par provisions, en attendant qu'autrement y fust pourvu :

» Ordonné qu'outre le guet ordinaire, il s'en feroit un

1. La maison des *Trois Roys* est mentionnée par A. Berty comme remontant à l'année 1540. La *Barrière-des-Sergents* s'élevait au milieu de la rue Saint-Honoré au carrefour actuel des rues Croix-des-Petits-Champs, Jean-Jacques-Rousseau et Marengo.

extraordinaire toutes les nuits, qui seroit placé en deux maisons de chaque rue, l'une d'un côté et l'autre de l'autre, et dans chaque maison successivement tour à tour; que, dans chaque maison où le guet seroit assis, il y auroit un homme préposé pour veiller sur la rue; qu'il auroit de la lumière et que s'il apercevoit quelque voleur, il sonneroit une clochette, pour avertir tout le monde, à quoi seroit répondu pareillement du son d'une clochette par le guet de l'autre maison; que personne ne seroit exempt de faire ce guet à son tour; que celui qui l'auroit fait une nuit donnerait la clochette à son voisin, pour l'avertir d'entrer en fonction la nuit suivante; que, pour faire voir que le guet ne dormiroit point, il diroit au guet ordinaire à son passage : *Dieu-gard!* ou quelque autre chose; qu'au lieu des lanternes qu'on avoit ordonné ci-devant de mettre aux fenestres, on mettroit au coin de chaque rue un falot ardent, et, dans les rues longues, un ou plusieurs aux endroits qui seroient marquez; que ces falots demeureroient allumez depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin; que toutes les portes qui donnoient sur les rues seroient fermées à dix heures du soir, excepté celles des gens de métier, dont il seroit besoin que les boutiques demeurassent ouvertes pour le service du public; que les quarteniers, cinquanteniers et dizeniers, donneroient de huit jours en huit jours aux commissaires du Chastelet les noms de tous ceux qui demeuroient en leurs quartiers suivant la déclaration qui leur seroit faite par ceux qui les logeoient; que tous vagabons et gens sans aveu sortiroient de la ville et des faubourgs dans vingt-quatre heures sous peine du fouet pour la première fois et de la hart pour la seconde; enfin que l'ordonnance seroit publiée à son de trompe par les carrefours de la ville. »

Les édits de François I^{er}, concernant l'éclairage des rues de Paris n'avaient pas été observés et les cierges allumés par dévotion au pied des madones, humbles lumignons dont s'était contenté le Paris du Moyen Age, ne pouvaient suffire au Paris plus civilisé du seizième siècle.

Par ordonnance du 29 octobre 1558, l'État se chargea d'éclairer la ville. Le Parlement, revenant sur l'arrêt du 22 octobre, « dispensa les habitants de mettre des chandelles sur leurs fenêtres, et décida que, de dix heures du soir à quatre heures du matin, un falot, entretenu aux frais de la municipalité, serait placé au coin de chaque rue et d'autres, de distance en distance, dans les rues très longues ». Ces falots, récipients contenant du goudron et de la résine, ressemblaient à de grosses veilleuses ; on s'en était déjà servi pour éclairer les cours, les abords des palais et des hôtels.

Deux mois après, un nouvel arrêt stipula que les falots seraient remplacés par « des lanternes ardentes et allumantes ».

Quelles furent ces lanternes ? Les documents font défaut à ce sujet. Les frais que nécessita leur installation et leur entretien durent sans doute être couverts par des taxes auxquelles les habitants, selon l'habitude, refusèrent de se soumettre.

Le 21 février 1559, le Parlement ordonnait « de vendre aux enchères, afin de payer les sommes dues aux fabricants, les lanternes qui avaient été établies pour la tuition et conservation du bien et tranquillité de Paris et pour obvier aux meurtres, larcins et autres inconvénients qui adviennent de nuit en ladite ville ». L'arrêt constate que la mesure a échoué « tant pour la nécessité du temps que pauvreté des manans et habitants ».

Henri II continua au Louvre les travaux entrepris par François I^{er}. « Dans la salle principale du bâtiment neuf « furent faictes, le dix-neuvième jour d'avril 1538, les fiançailles de très noble et excellent prince François de Valois, roy-dauphin, avec très-haute et vertueuse princesse Marie d'Estreuart, royne d'Écosse. »

« Le dimanche ensuivant, vingt-quatrième jour dudit mois, dès le point du jour, on commença le triomphe des noces desdits roy-dauphin et royne-dauphine. »

La cour se rendit à Notre-Dame où l'attendait Étienne du Bellay, évêque de Paris, et tout le clergé de la cathédrale.

Dans la rue Saint-Honoré défila le cortège royal, précédé, dit la chronique, « d'un grand nombre de joueurs d'instruments musicaux, comme trompettes, clairons, hautbois, flageols, violes, violons, cistres, guiternes et autres infinis, sonnans et jouant si mélodieusement, que c'étoit chose fort délectable; et étoient lesdits joueurs habillés de livrée rouge et jaune. Après, venoient les cent gentilshommes du Roy, en bon ordre et équipage; après, les princes, tant richement vêtus et ornés que c'étoit chose merveilleuse. Et après suivaient les abbés, les évêques, trois spécialement portant mitres et crosses très-riches; puis, après, les archevêques, en grand nombre; puis messieurs les révérendissimes cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, de Sens, de Meudon, de Lenoncourt, lesquels suivoit le révérendissime cardinal Trivulce, légat en France, devant lequel on portoit la croix et la masse d'or.

« Finalement, vindrent les dits roy-dauphin et royne-dauphine, conduits, ledit roi-dauphin par le roy de Navarre, accompagné de Monsieur d'Orléans et de Monsieur d'Angoulême, et ladite royne-dauphine par le roy

très-chrestien de France, accompagné de monseigneur le duc de Lorraine; laquelle étoit vêtue d'un habillement blanc comme lys, fait si somptueusement et richement qu'il seroit impossible de l'escire; duquel deux jeunes damoiselles portoient la queue longue à merveille. A son col pendoit une bague de valeur inestimable, avec carcans, pierreries et autres richesses d'un grand prix, et sur son chef portoit une couronne d'or, garnie de perles, diamants, rubis, saphirs, émeraudes et autres pierreries de valeur inestimable; et, par espécial, au milieu de ladite couronne pendoit une escarboucle estimée valoir plus de cinq cent mille écus ou plus.

« Après vint la très-noble royne de France, conduite par Monsieur le prince de Condé, et la suivoit la royne de Navarre, Madame Marguerite, sœur unique du roy, Madame la duchesse de Berry et autres princesses, dames et damoiselles en grand nombre, accoutrées tant noblement qu'à peine le pourroit-on escire sans trop longue prolixité.

« Après avoir fait largesse au peuple et jeté grand nombre d'or et d'argent de toutes espèces, comme henris, ducats, écus-sols, demi-écus, testons et douzins, le Roy et toute la Cour entendirent la messe à Notre-Dame et, ensuite, allèrent à l'évêché dans la grand'salle duquel il y eust festin. Après le repas, on dansa; à quatre heures du soir le Roy et l'assemblée vindrent au palais par la rue Saint-Christophe, soupèrent et dansèrent de nouveau; puis, Leurs Majestés virent un spectacle avec masques, momeries, ballades et autres passe-temps, mélodies et récréations diverses dont il est impossible d'escire les magnificences.

« Lesdits triomphes et bal parachevés, chacun se retira

jusques au lendemain que le Roy et tous les princes, seigneurs et dames disnèrent audit palais, et après disné (environ deux ou trois heures de soir) s'en allèrent au Louvre, auquel lieu lesdits triomphes continuèrent plusieurs jours... »

Henri II usa envers les huguenots des mêmes procédés que son père, passant alternativement de la tolérance et de la modération à une excessive sévérité.

Ardent aux répressions, le peuple de Paris, ville catholique, suivait avec passion les phases de la lutte engagée entre la religion et l'hérésie, et l'on cite telle ordonnance, promulguée en 1553, à l'occasion de la Fête-Dieu, enjoignant aux habitants de tendre de tapisseries et autres étoffes toutes les maisons de la ville sans en excepter aucune, dans la crainte des violences auxquelles la foule aurait pu se porter envers certains logis que le manque de décoration lui eussent rendus suspects.

Les fêtes de la Paix et la mort de Henri II retardèrent le jugement des conseillers Louis Dufour et Anne Dubourg qui avaient essayé d'éluder l'application des édits du roi et réclamé hautement en sa présence la liberté de conscience et la convocation d'un concile. Mais les Guise firent continuer leur procès : l'exil de l'un, l'exécution de l'autre étranglé dans sa prison, allumèrent la guerre civile dans le royaume.

Les troubles qui ensanglantèrent la capitale de 1560 à 1590, entravèrent peu son développement.

François I^{er} avait aimé et protégé les arts : également épris de sculpture, d'architecture, de peinture, il avait, de son initiative souveraine, fait surgir des palais et éclore des chefs-d'œuvres. Catherine de Médicis eut pour la construction un goût au moins aussi grand ; afin

de le satisfaire, elle s'endetta de dix millions et laissa à ses héritiers une succession si embarrassée que trente années de procédure suffirent à peine à la liquider ¹.

Le palais des Tuileries et l'hôtel de la rue des Deux-Écus ², élevés par son ordre, déterminèrent, le premier, l'accroissement du faubourg Saint-Honoré, le second, entre la rue de Grenelle et les Halles, d'importantes transformations qui modifièrent la physionomie et les habitudes de tout un quartier.

On a dit qu'après la mort tragique de son époux, la reine, fuyant l'hôtel des Tournelles comme un lieu maudit, avait cherché dans Paris un endroit où elle pût se faire bâtir une demeure à sa façon et qui ne lui rappelât pas de tristes souvenirs. Cette raison pourrait bien en avoir caché d'autres. Les sentiments d'affection de Catherine de Médicis à l'égard de Henri II, qui, au tournoi de la rue Saint-Antoine, portait encore les armes de Diane de Poitiers, sont trop sujets à caution pour qu'on s'en laisse accroire par une douleur aussi exclusive; en tous cas, cette douleur fut de courte durée : les reines de France, devenues veuves, devaient rester pendant quarante jours dans la chambre du prince défunt sans voir d'autre clarté que celle des cierges; Catherine de Médicis, au bout d'une semaine, trouva moyen d'éluder cette coutume.

Quoi qu'il en soit, dès 1560, le projet des Tuileries était arrêté dans son esprit.

En même temps que Philibert de l'Orme dressait les plans et posait les fondations du château, la reine lui créait de toutes pièces un jardin et un parc en expro-

1. Balzac : *Étude sur Catherine de Médicis*.

2. Plus tard l'hôtel de Soissons.

priant les terrains aux alentours ; on creusait, suivant ses indications, à l'endroit de la terrasse longeant actuellement la place de la Concorde, une lisière de fossés, qui limitait le domaine au couchant, et l'on profitait de la circonstance pour englober la zone suburbaine du nord-ouest dans une nouvelle ligne de circumvallation, en prolongeant ce retranchement jusqu'au faubourg Saint-Denis.

Ces fossés, dit *fossés jaunes*¹, avaient peut-être — certains auteurs semblent le donner à entendre — été précédés par des ouvrages de défense provisoires du temps de François I^{er}.

Charles IX, secondant les desseins de sa mère, adressait une lettre au prévôt des marchands, lui ordonnant de faire exécuter des travaux d'assainissement dans la rue Saint-Honoré, de la rue du Coq à l'extrémité du faubourg, principalement aux abords de la porte de l'enceinte de Charles V. L'opération lui paraissait urgente « pour ce que les voiries et immondices que l'on amenoit au Marché-aux-Pourceaux y jetoient un très mauvais air ».

Il faisait en outre percer la rue Saint-Vincent, sorte d'impasse aboutissant à une porte des Tuileries, et mettant le château en communication directe avec la rue Saint-Honoré.

La rue Saint-Vincent, devenue la rue Saint-Roch prolongée, fut ouverte sur un arpent dépendant d'une maison remontant, suivant A. Berty, à 1406. Elle tira son nom, dit-on, de celui d'un riche propriétaire du voisinage, Vincent Macyot. En 1575, elle était construite.

1. On les appelait ainsi, dit Dulaure, à cause de la couleur du terrain. Bonnardot croit que ce nom leur est venu de la teinte sous laquelle ils furent figurés sur le plan de la clôture en 1634.

Au coin de la rue Saint-Honoré, à gauche, s'élevait la maison des *Trois-Pigeons* et, à droite, une maison sans désignation qui, en 1603, prit pour enseigne « trois saulcières. »

En 1564, Catherine de Médicis, hantée par ce besoin de bâtir qui allait jusqu'à la manie, portait ses vues sur l'hôtel d'Albret, qui délabré, déchu d'une ancienne splendeur, s'érigeait rue du Four, et sur tout un lot de maisons, compris, à l'exception des immeubles en façade rue Saint-Honoré, entre les rues d'Orléans, des Vieilles-Étuves, du Four et des Deux-Écus. Elle négociait bientôt l'achat de ces propriétés. Désireuse en plus de joindre à cet ensemble le couvent des Filles-Repenties, elle combinait la translation de celles-ci en la maison des religieux de Saint-Magloire de la rue Saint-Denis avec le transfert de ces derniers à l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. De ces diverses opérations devait résulter, dix ans plus tard, la construction d'un hôtel magnifique. La rue des Vieilles-Étuves et la rue d'Orléans devinrent alors des culs-de-sac : il est vrai que la reine donna aux habitants du quartier cette compensation de prolonger la rue des Deux-Écus jusqu'à la rue de Grenelle.

A la veille de la Saint-Barthélemy, l'hôtel d'Orléans, sanctifié par soixante-dix années de pieux exercices, était près de tomber en poussière.

« Ainsi cette femme extraordinaire qui menait de pair les ruses de la politique et les intrigues de cour, qui déjouait les conspirations de ceux qui voulaient la ruine de la maison de Valois, des Bourbons qui voulaient la couronne, et des réformés qui voulaient une république impossible, savait encore, malgré sa pénurie d'argent, bâtir d'admirables monuments comme pour réparer

les pertes que causaient les déprédations des calvinistes. »

De ce même front impassible et serein qui impressionnait le peuple et lui inspirait autant d'effroi que de respect, elle voyait brûler les faubourgs de Paris, que les huguenots incendièrent entre la porte Saint-Honoré et la porte du Temple en 1567, et monter vers le ciel les hautes murailles de son palais des Tuileries. Tantôt elle apparaissait à une fenêtre, assistant aux exécutions de la Croix-du-Trahoir, commandant au bourreau, du geste ou du regard, la mort ou la torture; tantôt elle passait, pâle sous ses vêtements noirs, au fond de sa litière aux rideaux funèbres, allant en place de Grève faire écarteler des hérétiques; tantôt elle se faisait conduire, dans le même véhicule sinistre, à sa « maison de la rue des Deux-Escus » ou bien, chez ses fidèles Antoine et Pierre de Gondi, en leur hôtel de la rue Saint-Honoré¹.

Dans les jardins des Tuileries fut tramé le complot de la Saint-Barthélemy, d'abord entre Catherine de Médicis et le duc d'Anjou, loin de Charles IX qu'on laissa au Louvre, puis enfin de concert avec le roi lui-même. De là partirent les ordres qui réglèrent le fameux massacre. « Les quarteniers de Paris relevèrent par écrit, dans toutes les hostelleries et logis, les noms de ceux qui faisoient profession de la religion réformée. Après disné, la Royne mère mena le Roy, le duc d'Anjou, Gonzague, Tavannes et le comte de Retz dans ses jardins des Tuileries. Elle leur remonstra là derechef que ceux après lesquels ils couroient depuis si longtemps estoient à présent au filé: que l'Amiral estoit au lit, que le Roy de

1. Antoine de Gondi du Perron avait épousé Catherine de Pierrevive, qui fut gouvernante des Enfants de France et surveilla pour la reine mère les travaux des Tuileries.

Navarre et le prince de Condé enfermés dans le Louvre ne pouvoient fuir, que le moyen de faire un beau coup se présentoit... Sur ces entrefaites, le Roy fist placer douze cents arquebusiers moitié le long de la rivière, moitié dans les rues ¹...

A deux heures du matin, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donna le signal.

Paris fut réveillé par le tocsin et les cris de mort.

Coligny fut assassiné. Les catholiques se répandirent dans les rues, la croix blanche au chapeau, une manche de chemise en manière d'écharpe au bras gauche, et la plupart des protestants furent égorgés avant d'avoir pu se mettre en défense.

« Le carnage fut surtout grand, écrit Jean de Mergey dans ses *Mémoires*², dans la rue Saint-Honoré et ses environs, parce que les auberges y estoient nombreuses et remplies de seigneurs calvinistes groupés autour du logis de l'Amiral. » Elles n'avaient même suffi à les recevoir tous et c'est à quoi Mergey dut son salut. Accompagné d'un autre gentilhomme nommé Chamon et de son valet, il alla coucher dans l'écurie d'une maison qui dépendait de l'hôtel où habitait la princesse de Condé, Marie de Clèves, de la famille des Nevers.

Jean de Mergey, capitaine protestant français, avait été attaché d'abord au comte de La Rochefoucault puis à son fils, le comte de Marsillac. Entendant les coups de feu qui éclataient de toutes parts, il sortit dans la rue et apprit bientôt que le comte de La Rochefoucault venait d'être tué et que l'amiral avait subi le même

1. *Estat de la France sous Charles IX.*

2. *Mémoires de Jean de Mergey*, p. 252.

sort. Il envoya son valet chez M. de Lansac, rue Saint-Honoré, où déjà le comte de Marsillac et son gouverneur, M. de la Coste, avaient trouvé un asile. Il réussit à s'y réfugier lui-même après avoir couru les plus grands dangers. Il y resta quinze jours, pendant lesquels il s'employa à faire recouvrer à M. de Lansac, sa vaisselle d'argent, « tant de cuisine que de buffet », qui avait été pillée, puis il partit en Angoumois, ramenant tout le train du feu comte François III de La Rochefoucault¹.

L'année suivante, les ambassadeurs polonais, députés au duc d'Anjou pour lui offrir la couronne, vinrent à Paris et, par la rue Saint-Honoré, s'en furent au Louvre saluer le roi Charles IX. « La Royne mère, dit Brantôme, les festina superbement en ses Tuileries; après souper, dans une grant'salle faicte à poste (express) et toute entourée d'une infinité de flambeaux, elle leur représenta le plus beau ballet qui fust jamais fait au monde. » Mais « rien ne put dans leur esprit prévaloir sur la beauté et la grâce de la Royne de Navarre ». Marguerite de Valois leur souhaita la bienvenue, les harangua à leur départ, et ils s'en retournèrent charmés, disant « qu'après avoir vu et ouï pareille merveille, il se falloît crever yeux et oreilles pour ne plus rien voir ni entendre. »

Au mois de juillet 1574, Catherine de Médicis acheta à Jean de Neufville, seigneur de Villeroy, la maison de la *Coquille*, située rue du faubourg Saint-Honoré, à l'emplacement actuel du Nouveau-Cirque, y ajouta deux maisons contiguës et fit don du tout aux religieux Capucins.

« L'an 1525, Mathieu de Baschi, moine du couvent de Montefalcone, voulant rendre à la règle de saint

1. Jean de Mergey, dégoûté de la vie d'aventures, se retira après la Saint-Barthélemy dans sa terre de Saint-Amant où il mourut en 1615.

François son austérité primitive, s'était retiré dans la solitude avec quelques compagnons, auxquels il avait fait adopter un costume uniforme, imité, disait-on, de celui qu'avait porté le fondateur de l'Ordre.

« Le nombre des adeptes s'étant rapidement accru, les nouveaux franciscains sollicitèrent du pape Clément VII et en obtinrent, le 13 juillet 1528, une bulle qui les autorisa à porter la barbe longue, à mener la vie érémitique et à continuer à chercher des prosélytes sous le nom de Frères mineurs Capucins, cette dernière expression provenant du capuchon dont ils s'abritaient la tête. Formés ainsi en communauté régulière, ils rassemblèrent, en 1529, un chapitre général où furent rédigées leurs constitutions que Paul III approuva par une bulle du 25 août 1536. Le même pontife mit à leur tête un vicaire général, dont, l'an 1619, Paul V changea le titre en celui de général et qui fut, par lui soustrait à l'autorité des Frères mineurs.

« Le cardinal de Lorraine qui avait connu les Capucins au concile de Trente, en fit venir quatre en France et les logea dans son parc de Meudon. Ces religieux étaient italiens, mais ils ne tardèrent point à trouver des prosélytes français qui se joignirent à eux. Aidés des aumônes de l'évêque de Sisteron, ils se fixèrent au village de Picpus, au faubourg Saint-Antoine, où Charles IX, au mois d'avril 1572, les autorisa à s'établir, en leur permettant de quêter et en les prenant sous sa protection particulière comme « de véritables Frères mineurs et légitimes enfans de saint François ¹ ».

Le pape Grégoire VIII, voyant que l'Ordre des Capucins prospérait en France, approuva leur établissement

1. A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I.

par une bulle du 6 mai 1574. C'est alors que la reine mère, à qui était sympathique tout ce qui venait d'Italie, les installa rue Saint-Honoré où ils restèrent jusqu'à la Révolution.

Henri III, devenu roi, s'évada de la Pologne où il dépérissait d'ennui et revint en France en passant par Venise et l'Italie. Il arriva à Paris, le 14 septembre 1574; comme à la Saint-Jean, le peuple amoncela sur les places, aux carrefours des rues les plus importantes, branchages, bourrées et cotrets, y mit le feu en signe de joie et fit des rondes autour. A la place de Grève, à la Place-aux-Chats, aux Halles, à la Croix-du-Trahoir, devant le Louvre, les bûchers avaient été ornés de guirlandes de roses.

Mais Henri III démentit vite les espérances qu'il avait données alors qu'il n'était que duc d'Anjou. Brave et spirituel, il cachait une âme énervée par la corruption sous des apparences brillantes. L'infamie de ses mœurs le fit tomber bientôt dans le mépris de l'opinion. Tandis que les chefs des catholiques et des protestants, Henri de Guise et Henri de Navarre, passionnaient leurs partis et entretenaient la guerre au cœur de la France, le roi oubliait les heures au milieu de ses mignons, de ses perroquets, de ses singes et de ses chiens, mêlait la religion à la débauche, tantôt soumis aux pratiques d'une dévotion exagérée, tantôt livré aux plaisirs, aux bals et aux mascarades.

Cette époque des derniers Valois, l'une des plus curieuses de notre histoire et que domine de toute sa hauteur l'imposante figure de Catherine de Médicis dont le courage et la constance furent la sauvegarde de la royauté, est féconde en événements de toutes sortes.

duels, assassinats, batailles, victoires et déroutes, triomphes, enterrements, processions qui, souvent, se déroulent dans la rue et le quartier Saint-Honoré.

La rue Saint-Honoré commande les directions du château de Madrid, de Saint-Cloud, de Saint-Germain, endroits où la cour se rend fréquemment.

Au mois de mai 1574, Charles IX, avisé de la conspiration des Jours gras, revient en hâte de Saint-Germain avec ses Suisses et se loge au plus près, rue Saint-Honoré, à l'hôtel de Gondi, chez le maréchal de Retz.

En septembre 1575, le duc d'Alençon, dont la destinée ne fut qu'un complot avorté, s'évade du Louvre et, suivant le même chemin en sens inverse, gagne la campagne : « Le soir venu, écrit Marguerite de Navarre, peu avant le souper du Roy, mon frère, changeant de manteau et le mettant autour du nez, sortit, suivi d'un des siens qui n'estoit pas reconnu et s'en alla à pied jusqu'à la porte Saint-Honoré, où il trouva Simiè, son chambellan, avec le carrosse d'une dame qu'il avoit emprunté à cet effet et dans lequel il se mist et alla jusques à quelques maisons à un quart de lieue de Paris, où il trouva des chevaux qui l'attendaient, sur lesquels montant, à un quart de lieue de là il trouva deux ou trois cents chevaux de ses serviteurs qui l'attendoient au rendez-vous qu'il leur avoit donné. L'on ne s'aperçut de son partement que sur les neuf heures du soir. »

Le dernier lundi d'octobre, la veille de la Toussaint, Louis Bérenger du Gast, gentilhomme dauphinois, favori du roi qu'il avait suivi en Pologne, est tué dans sa maison, rue Saint-Honoré, avec son valet de chambre et un autre laquais, par des hommes masqués. Les uns prétendent qu'il a été assassiné par ordre de la reine

mère et du duc d'Alençon, certains par ordre de la reine de Navarre. « Il dit en mourant, écrit Pierre de l'Estoile, que c'étoit le baron de Vitaux qui étoit à Monsieur qui avait fait le coup ; toutefois cela ne fut point avéré encore que la présomption en fut grande, d'autant que ce mignon superbe, enflé de la faveur du maître, avait bravé le duc d'Alençon jusqu'à être passé un jour devant lui sans le saluer ni faire semblant de le connoître et après avoir dit qu'il ne connoissoit que le Roy et que quand il lui auroit commandé de tuer son propre frère il l'auroit fait. »

Le capitaine du Gast est enseveli à Saint-Germain-l'Auxerrois, à côté du maître-autel ; des messes sont dites à son intention dans toutes les églises ; on rétablit provisoirement les oratoires, autrement dits « paradis », où le roi éploré s'arrête longuement à prier pour le repos de l'âme du défunt.

Puis, par un de ces brusques revirements qui lui sont fréquents, Henri III retourne à ses fantaisies extravagantes, s'ingénie à changer la mode, bannit les chemises à gaudrons et adopte les colets renversés à l'italienne. « Il va en coche avec la reine par les rues et maisons de Paris prendre les petits chiens damerets qui à lui et à elle viennent à plaisir. »

Un jour, il passe devant la Croix-du-Trahoir au moment où on y va pendre un homme. Le pauvre diable l'aperçoit et s'écrie : « Grâce, Sire ! grâce ! ». Le greffier interrogé, assure que le coupable a mérité la mort : « Eh bien, répond le roi, qu'on ne le pend point qu'il n'ait récité son *In manus* ». « Le galant, quand on en vint là, jura qu'il ne le diroit de sa vie, qu'il s'en garderoit bien, puisque le Roy avait ordonné qu'on ne le pendist point qu'il n'eust dit son *In manus*. Il s'y obs-

tina si bien qu'il fallut recourir au Roy, qui, voyant que c'estoit un bon compagnon, lui octroya sa grâce¹ ».

En 1576, Henri III spécule sur les sentiments religieux des Parisiens pour essayer de leur soutirer de l'argent. Sous prétexte de gagner le pardon du jubilé envoyé en France par le pape Grégoire XIII, il sort dans la ville avec deux ou trois personnes seulement, un gros livre d'heures à la main, en marmottant des litanies et se signant dévotement, se rend à Notre-Dame, visite les monastères, fréquente à la chapelle neuve des Capucins² nouvellement consacrée et où les offices sont psalmodiés à l'italienne. Mais les Parisiens « encore, dit l'Estoile, qu'il soit fort aisé de leur imposer principalement en telles matières » ne se laissent point prendre aux patenôtres royales et s'en moquent; des « pasquils » sont affichés dans les rues, tournant en ridicule ces démonstrations hypocrites.

On lit ces vers affichés dans les carrefours et jusque sur les murs du Louvre :

Le Roy pour avoir de l'argent
 A fait le pauvre et l'indigent
 Et l'hypocrite.
 Le grand pardon il a gagné,
 Au pain, à l'eau il a jeusné,
 Comme un hermite.
 Mais Paris qui le cognoist bien,
 Ne lui voudra plus prester rien
 A sa requeste :
 Car il en a jà tant presté
 Qu'il a, de lui dire, arrêté :
 Allez en queste !

1. Pierre de l'Estoile : *Journal du règne de Henri III.*

2. Les Capucins avaient obtenu la permission de bâtir le 27 septembre 1574; ils en profitèrent pour faire construire leur chapelle Jaillot assure qu'elle fut consacrée le 28 novembre 1575.

Puis, s'ouvre la série des duels et des assassinats.

Le samedi 1^{er} février 1578, le jeune seigneur de Qué-lus, accompagné des seigneurs de Saint-Luc, d'Arques et Saint-Mégrin, gentilshommes du roi, rencontrent, près la porte Saint-Honoré, Bussy d'Amboise, de la maison de Monsieur, qui, « monté sur une jument bragarde de l'escurie du Roy, revenoit de donner carrière à quelque cheval au coridor des Tuileries. »

Ils l'attaquent « et fust, dit l'Estoile, la fortune tant propice aux uns et aux autres que, de plusieurs coups d'espée tirés, pas un ne porta fors sur un gentilhomme qui accompagnoit Bussy, lequel fut blessé et en danger de mort ».

Le 21 juillet 1578, Paul Stuart de Caussade, comte de Saint-Mégrin, sort du Louvre à onze heures (du soir, et, rue d'Autriche, près de la rue Saint-Honoré, est assailli par vingt ou trente hommes qui le chargent à coups d'épée, de coutelas, de pistolet et le laissent gisant sur la place. Atteint de trente-cinq coups mortels, il vit encore un jour et expire rue Saint-Antoine, au logis de Boisy où on l'a transporté par ordre de Henri III.

Le jeudi 14 avril 1583, à deux heures de l'après-midi, le seigneur de Mony, « qui depuis longtemps cherchoit le moyen de se rencontrer avec le seigneur de Mausevert, afin de venger la mort de son père méchamment tué par ce dernier à Niort quinze ans auparavant », le trouve sur son chemin près la collégiale Saint-Honoré, rue des Petits-Champs, devant cette croix élevée jadis par le bourgeois Étienne Bonpuits et dont il a été parlé plus haut¹. Il le provoque, dégaine et charge. « Après que Mausevert eust tiré son pistolet inutilement, il recula toujours vers

1. V. page 92.

la Barrière-des-Sergents, devant Saint-Honoré, et pour ce qu'il estoit manchot ne put tirer son espée pour s'en aider, tellement qu'en reculant estant rudement poursuivi par ledit Mony, il reçut deux ou trois grands coups d'espée et un entr'autres dont il fust percé par le bas-ventre jusqu'à la mamelle gauche, et lui donna le coup le seigneur de Mony, parce qu'il le pensoit armé d'une cuirasse, comme ordinairement il estoit, combien que lors il ne le fust point. Et doutant qu'il n'eust à mourir des coups qu'il lui avoit portés pour ce qu'il estoit toujours sur pieds reculant et parant les coups incessamment, il le poursuivit jusques au ruisseau de la grant rue Saint-Honoré où il le joignit de si près qu'il avoit son espée sous la gorge pour la lui couper. Quand l'un des soldats de Mausevert, car à ce conflit ils se trouvèrent neuf ou dix de chaque part, suivant de fort près ledit seigneur de Mony, d'un poictrinal lui donna le coup de la mort; car la balle ramée entrant par la bouche, lui rompit la mâchoire inférieure et la langue, et, traversant le cerveau sortit par le derrière de la tête; il tomba mort dans le ruisseau. Mausevert mourut la nuit suivante¹. »

Catherine de Médicis avait établi les Capucins rue Saint-Honoré. Henri III leur fit bâtir une petite chapelle, dont Baptiste Androuet du Cerceau fut probablement l'architecte; le roi allait souvent chez les Capucins en passant par une petite porte percée dans le mur du jardin des Tuileries. Il voulut enfin attacher son nom à une grande fondation pieuse et de ce désir, issu du mysticisme inquiet qui contrebalançait dans l'âme des derniers Valois leurs instincts pervers, naquit le monastère des Feuillants.

1. Pierre de l'Estoile : *Journal du temps de Henri III.*

Le relâchement de discipline, qui s'était manifesté dans les maisons religieuses au début du seizième siècle et qui avait contribué aux progrès de la Réforme, avait été combattu par quelques catholiques fervents qui s'étaient alors signalés par des actes d'une austérité farouche. Jean de la Barrière, abbé de Notre-Dame-des-Feuillants, du diocèse de Rieux, près de Toulouse, était de ce nombre; la décadence des mœurs ecclésiastiques l'ayant engagé à donner l'exemple de la pénitence, il résolut non seulement de faire revivre dans son intégrité la règle de saint Benoît telle que l'avaient d'abord observée les cisterciens, mais encore d'en augmenter la sévérité par les pratiques d'un ascétisme rigoureux. Il réunit quelques adeptes et bientôt les mortifications qu'il s'imposa lui acquirent une réputation considérable. Henri III invita le cénobite à venir le voir. Jean de la Barrière prêcha devant la cour : le succès de son éloquence fut si complet que le roi ne le laissa partir que sur l'assurance qu'il reviendrait à Paris, où on lui construirait un couvent. Néanmoins, sept années se passèrent avant que celui-ci reparût.

« Le 9 juin 1587, dit l'Estoile, les soixante-deux Bernardins que le Roy avoit fait venir de l'abbaye des Feuillants, près Toulouse, arrivèrent à Paris avec leur abbé, Jean de la Barrière: et les logea le Roy premièrement au monastère du bois de Vincennes¹, puis leur fit construire un couvent au faubourg Saint-Honoré, attendant les Capucins où ils s'habituèrent, faisant bien dévôt service et vivant fort austèrement. »

On dit en effet que lorsque les Capucins se présentèrent au moulin de Charenton, le lieu où ils devaient être

1. Ils y restèrent jusqu'au 7 septembre 1587. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

établis n'était pas encore fixé. Henri III voulut aller trouver la supérieure de l'abbaye de Longchamp, pour lui signifier qu'elle eût à se transporter immédiatement avec ses sœurs à l'abbaye du Val, celle de Longchamp étant destinée par lui à loger les Feuillants.

Mais quelques personnages, Jean de la Barrière lui-même, l'ayant dissuadé de mettre ce dessein à exécution, le roi donna alors à l'abbé des Feuillants la maison des *Carneaux*, sise rue du faubourg Saint-Honoré, à côté du couvent des Capucins.

L'*ostel des Carneaux*, bâti sur trois arpents, baillés le premier, le 4 janvier 1392, à Regnault Hasard, le second et le troisième, le 12 novembre 1392 à Colin de la Ruelle et à Thierry Villèmes, était, en 1585, un domaine large de vingt-huit toises quatre pieds et demi, et profond de soixante-quatorze toises ; il appartenait à dame Jeanne Maufex, veuve du sieur La Leu, et tombait en ruines. Henri III le paya trois mille trois cent trente-trois écus.

Les Feuillants prirent possession de leur demeure le 8 septembre 1587. Deux mois après, le 13 novembre, une bulle de Sixte-Quint érigea en titre leur communauté sous le nom de Notre-Dame-des-Feuillants.

Le roi chargea vraisemblablement Baptiste Androuet du Cerceau de la construction du couvent : du Cerceau semble avoir été l'architecte attitré de tous les édifices religieux de fondation royale à cette époque. « Il ne bougeoit, dit le duc de Nevers, d'avec les Capucins, Minimes,

(1) Il paraît vraisemblable que, lors de l'installation des Feuillants dans la maison des *Carneaux*, rien n'avait été préparé à l'avance pour les recevoir et que le roi dut y pourvoir en faisant réparer ou construire des bâtiments.

A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. 1^{er}.

Feuillans, Jésuites et autres religieux et prestres, avec lesquels Sa Majesté lui avoit commandé de conférer pour dresser les bastiments et églises à leur commodité. » Jean de la Barrière retourna dans le midi de la France le 1^{er} août de l'année suivante.

« Quelques-uns des Feuillans, écrit Pierre de l'Estoile, se firent suivre et admirer dans leurs prédications, entre autres un frère Bernard (Bernard Gascon connu sous le nom de Petit-Feuillant), âgé de vingt et un à vingt-deux ans, vivant, selon le bruit commun, fort saintement et austèrement et disant bien jusques à miracle. Ce qui fust tant agréable aux dames de Paris, que l'allans voir souvent, elles lui changèrent son austérité en mignardise, lui envoyant si souvent de leurs confitures qu'elles lui firent venir l'appétit de la chair. »

Henri III allait entendre les offices aux Capucins et aux Feuillants ; il s'y était « accommodé un logis » où il séjournait de temps en temps.

En février 1587, « après les mascarades des Jours gras pendant lesquels il avoit dansé et festoyé avec les dames selon sa mode accoutumée, le roi se renferma le premier jour de carême aux Capucins faisant ou feignant y faire pénitence avec ses mignons ».

Au mois de juin de la même année, il coucha aux Capucins en revenant de Meaux, où il était allé inutilement pour voir le duc de Guise, et partit ensuite à Saint-Germain-en-Laye, auprès de la reine, sa femme.

Ces monuments nouveaux, qui enrichissaient l'Église et embellissaient Paris, n'étaient pas uniquement dus à la générosité des rois et des reines ; plusieurs bourgeois, le peuple même, obéissant à un sentiment de foi sincère exaltée par l'opposition réformiste, contribuaient aussi de leurs deniers à la création d'œuvres pieuses.

En 1377, les habitants du faubourg Saint-Honoré, dont la population avait augmenté, trouvant trop éloignée leur paroisse, Saint-Germain-l'Auxerrois, sollicitèrent de l'Official de cette dernière l'autorisation de fonder dans la rue du faubourg Saint-Honoré une église qui en fût la succursale. La chapelle des Cinq Plaies était naturellement désignée pour cet emploi, et, l'Official y ayant consenti, elle fut érigée l'année suivante en succursale de Saint-Germain-l'Auxerrois et placée sous l'invocation de saint Roch, patron des pestiférés¹.

On a dit que ce vocable était échu à la chapelle des Cinq-Plaies d'un hôpital qu'un Espagnol, nommé Jacques Moyen, avait commencé à faire bâtir non loin de là pour les pauvres gens affligés d'érouelles et dont la construction fut abandonnée en 1381². Mais il y avait alors beau temps que le saint était vénéré dans la contrée infectée par les pestilences du Marché-aux-Pourceaux et que son image surmontait la porte des moulins de la butte voisine.

L'évêque de Paris décréta que le vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois serait tenu d'avoir à Saint-Roch un chapelain auquel les marguilliers verseraient quatre-vingts livres parisis pour son entretien³.

1. Roch de la Croix, gentilhomme d'une ancienne famille du Languedoc, se rendit à Rome en pèlerinage dans le courant de l'année 1300. Animé des sentiments d'une piété profonde et d'une charité ardente, il consacra sa vie au soulagement des malades dans les hôpitaux.

Après sa mort, arrivée le 17 août 1327, il fut canonisé sous le nom de saint Roch. Bientôt on lui dédia dans plusieurs pays des chapelles et des églises.

2. Par arrêt du 18 août 1581, Jacques Moyen dut transférer son hôpital au faubourg Saint-Jacques.

3. Maître Roger Deschevert, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois

Le nombre des fidèles ayant augmenté, l'ancienne chapelle des Cinq-Plaies fut bientôt trop petite et il fallut songer à l'agrandir. En 1577, Étienne Dynocheau, fourrier ordinaire du roi, neveu de Jean, avait abandonné dans cette intention un jardin et un terrain voisins. En 1579, l'évêque de Paris accorda des indulgences à ceux qui subviendraient aux frais de l'entreprise. Grâce à diverses libéralités, les travaux furent poussés activement et achevés en 1580. L'archevêque de Césarée consacra l'édifice.

La chapelle Sainte-Suzanne de Gaillon était, en 1578, un modeste oratoire précédé d'une petite cour non pavée prenant accès sur la grand'rue du faubourg. Un jardin planté d'arbres fruitiers s'étendait derrière elle, « aboutissant contre le haut de la montagne du Marché-aux-Pourceaux ». L'autel « à dire la messe » était de plain-pied avec le sol; le plafond de la nef lambrissé avait « une chambre à grenier au-dessus. Tous les susdits lieux, montans ensemble à la quantité de unze cent quatre-vingt dix toises demye seize pieds en superficie à platte forme, estoient prisés et estimés ensemble, à la charge de cens seulement, la somme de vingt-six escus deux tiers d'escu sol de rente ¹ ».

En 1584, la chapelle Sainte-Suzanne fut réunie à Saint-Roch. « Depuis qu'on eut résolu de l'abattre, écrit l'abbé Lebœuf, on convint, pour en perpétuer la

prétendit que c'était à lui à y mettre un chapelain; il intenta procès contre maître Jacques Cucilly, vicaire perpétuel, en 1590 et n'obtint pas gain cause (Fr. Colletet).

1. Rapport dressé en 1578 « par Jacques Durantel, maître général des œuvres de maçonnerie du Roy, voyer et juré dudit seigneur audit office de maçonnerie, et par Jean de Verdun, clerc des œuvres du Roy et greffier des jurés et bacheliers maçons et charpentiers et prud'hommes en la Ville de Paris ».

mémoire, d'ériger dans la succursale un autel à sainte Suzanne ».

La butte du Marché-aux-Pourceaux s'appela dès lors la butte Saint-Roch ; elle se peupla, habitée pauvrement d'abord par des maraîchers, des marchands de porcs, des aubergistes et des cabaretiers.

A droite de la rue du faubourg Saint-Honoré, en 1585, les maisons se suivaient à peu près régulièrement, jusqu'à l'hôtel de Retz ; elles s'espaçaient ensuite pour se resserrer de nouveau près des fossés jaunes ; on remarquait aussi de ce côté de vastes parcs de volailles : les marchands d'oies n'avaient pas d'autre marché. De l'autre côté de la rue, entre le couvent des Capucins et l'extrémité du faubourg, s'élevait, en 1575, l'hôtel de la Trémoille, puis de Joyeuse ou du Bouchage, propriété de trois arpents appartenant à Henri de Joyeuse, comte du Bouchage et maréchal de France. Celui-ci acheta en outre, rue du Coq et rue d'Autriche, à quelques pas de la rue Saint-Honoré, plusieurs maisons¹ qu'il fit abattre et à la place desquelles il éleva un vaste logis où il reproduisit partout ses armoiries.

En 1584, l'hôtel de la reine mère, rue des Deux-Écus, était à peu près terminé. Sa tour au fût cannelé orné de signes et d'emblèmes cabalistiques alternant avec les

1. D'une part, une maison sise rue d'Autriche et dont l'emplacement est demeuré douteux.

D'autre part, la maison du *Grand Cocq* et la maison du *Petit Cocq*.

La maison du *Grand Cocq* avait donné son nom à la rue ; elle appartenait avant 1520 au baron de Seine : il en céda une première partie en 1581 à un nommé Dupuy et le reste en 1582 à un nommé Sylvestre Picard.

La maison du *Petit Cocq* avait appartenu également au baron de Seine qui en avait été dépossédé judiciairement en 1583 au profit de Michel de l'Isle.

(A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. 1^{er}.)

miroirs brisés et les laes d'amour rompus, figures allégoriques du veuvage de Catherine de Médicis, a été conservée jusqu'à nous.

On commençait à bâtir le cloître Saint-Honoré¹.

Le clocher des Quinze-Vingts était restauré; Olivier Lheureux, maître charpentier, chargé de cet ouvrage, avait érigé le beffroi des cloches; deux vitraux avaient été posés à l'intérieur de l'église, l'un au chevet, l'autre au portail; mais ces travaux ne relevaient en rien de la munificence royale. Henri III se montra moins attentionné que ses prédécesseurs envers les Aveugles. Le goût de l'astrologie que Ruggieri avait mise en faveur à la cour de France, portait d'ailleurs préjudice à la vertu des reliques vénérées jadis et des images miraculeuses. Catherine de Médicis avait pris pour oracle le florentin Côme Ruggieri qu'elle avait racheté des galères, où l'avait jeté un arrêt de Charles IX pour crime de complicité dans le procès de La Môle et Coconas, et qu'elle avait fait abbé de Saint-Mahi, en Bretagne; il était son grand maître de l'avenir: au milieu de ses globes, de ses sphères, de ses lunettes, de ses astrolabes, il présidait aux destinées du royaume. La reine, qui n'avait pas de plus intime confident, recourait sans cesse à lui pour interroger les astres sur les raisons occultes et les conséquences de toutes choses, depuis les plus considérables jusqu'aux plus futiles; elle cherchait dans les étoiles les causes des inondations qui survinrent pendant plusieurs années par suite de crues de la Seine et transformèrent en canaux les rues de Paris, comme celle des maladies contagieuses qui revenaient presque périodiquement dans la capitale.

1. A. Corrozet : *Fleur des Antiquités, singularités... de Paris.*

Atteinte de la peste en 1574, au retour d'une visite à un couvent de religieuses, elle ne s'émut pas, Ruggieri lui ayant persuadé qu'elle guérirait ; et, en effet, écrit Marguerite de Navarre, au bout de peu de jours, le mal disparut.

La peste, à la fin du seizième siècle, n'était en effet pas mieux combattue qu'aux siècles précédents par les ordonnances édictées « pour purger, tenir nettes et bien pavées la ville et les rues d'icelle¹ ». Elle était généralement subie comme une calamité contre laquelle il n'est point de remède : les chroniqueurs n'en parlaient plus qu'accidentellement, quand elle se manifestait avec une vigueur exceptionnelle, et ce fléau qui emplissait les hôpitaux de malades et détruisait une partie de la population, n'empêchait pas Blaise de Montluc de s'écrier : « Paris ! c'est à la vérité le trésor de ce royaume et un sac inestimable, car les plus gros du royaume y apportent tout. et croy qu'au monde il n'y a une telle ville ; on dict qu'il n'y a escu qui n'y doibve dix sols de rente une fois l'année. » Les Parisiens ne semblaient pas se soucier outre mesure de la peste : lorsqu'après la mort de Jacques d'Angennes, le nombre de ses héritiers — il avait onze enfants — nécessita le partage de ses biens, le voisinage de la butte Saint-Roch, du Marché-aux-Pourceaux, des bouges de la rue Jean-Saint-Denis ne fut pas pour la duchesse de Mercœur un obstacle à l'achat de l'hôtel de Rambouillet qu'elle paya 12.000 écus. On croisait sans s'étonner par les rues des lépreux, des malheureux affligés d'écrouelles, des gueux de toutes espèces, et Callot allait naître pour nous perpétuer le

1. Ordonnance de Henri III « sur le fait de la police générale de son royaume ». (1577).

1. En 1580. Sauval : *Antiquités de Paris*.

souvenir de ces misères humaines, l'image de ces êtres repoussants et sordides dont la ville était infestée, qui mendiaient à toutes les portes et pleuraient pour quelques sous aux obsèques de grands personnages, comme il fut fait à la mort de la jeune comtesse du Bouchage, sœur du duc d'Épernon et femme du comte du Bouchage, frère du duc de Joyeuse, décédée le samedi 8 août 1587, à l'âge de vingt ans, au logis de Lugoli ¹, lieutenant du grand prévôt de France, rue du faubourg Saint-Honoré, près du couvent des Capucins. « Elle estoit fort dévotieuse, dit Pierre de l'Estoile, assistant jour et nuit au service divin principalement aux Capucins, et de même humeur estoit son mari lequel tout après son décès se rendit moine Capucin. »

Le comte du Bouchage qui :

... Prit, quitta, reprit, la cuirasse et la haire²,

porta sous le froc le nom de frère Ange. Il devait, en 1592, obtenir des dispenses pour quitter le monastère, aller commander les Ligueurs dans le Languedoc, devenir maréchal et gouverneur de cette province, puis, repris de dégoût pour le monde, se rendre pieds nus et en cilice à Rome et mourir à Rivoli.

En 1588, les dissentiments entre la royauté et la Ligue, l'impopularité de Henri III et la faveur déclarée des Parisiens pour Henri de Guise occasionnèrent des troubles qui se produisirent principalement dans les environs du Louvre et dans le quartier Saint-Honoré.

A la fin de l'année 1587, la situation du roi était

1. V. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

2. Voltaire.

mauvaise et les événements graves se succédaient, précipitant sa chute. Paris lui reprochait de ne pas empêcher les armements des hérétiques, repoussait ses demandes réitérées d'argent, lui faisait un crime de la mort de Marie Stuart qu'Elisabeth venait d'envoyer à l'échafaud; tout prétexte d'accusation contre lui était avidement saisi. Le Conseil de la Ligue le somma de poursuivre à mort les hérétiques et d'établir l'Inquisition; Henri III s'étant dérobé, Paris, impatient d'agir, appela le duc de Guise. Le roi lui interdit de venir; le duc ne tint pas compte de cet ordre et accourut.

Le 9 mai 1588, Catherine de Médicis se promenait solitairement dans son jardin de l'hôtel de la rue des Deux-Écus, en proie à de grandes préoccupations. Le moment était critique : jamais la royauté n'avait été plus en péril.

Un brouhaha lointain la tira de sa méditation; le bruit venait du côté des Halles, grossissait, se rapprochait par la rue Saint-Honoré. Bientôt le nom de Guise frappa ses oreilles; elle crut à un soulèvement de mutins et envoya aux nouvelles : elle apprit que le duc, au mépris de l'autorité souveraine, entraît dans Paris et, qu'accompagné seulement de huit chevaux, il se dirigeait vers la rue des Deux-Écus.

Au même instant, il se présenta devant elle.

Que sa crainte fut réelle ou jouée, « la Roynne mère l'accueillit toute tremblante et dépescha incontinent Verderonne au Roy son fils pour lui dire que le duc de Guise estoit venu, et lui demander ce qu'il vouloit qu'elle fist et que, s'il le trouvoit bon, elle le lui mèneroit. »

Henri III, mis au courant du fait, s'emporta jusqu'à jurer.

« — Par la mort-Dieu! s'écria-t-il, le traître, il en mourra! Où loge le capitaine Alphonse?

» — En la rue Saint-Honoré, Sire, répondit le sieur de la Vieuville.

» — Qu'on l'aille quérir sur-le-champ! répliqua le roi, et qu'on lui dise qu'il s'en vienne soudain parler à moi. »

Le capitaine Alphonse Corse était un de ces « ordinaires » auxquels Henri III confiait de mystérieuses missions et peut-être fut-il alors chargé de se tenir prêt à tuer le duc.

Pendant Catherine, prenant Henri de Guise par la main, sortait de son hôtel et, par les rues du Four, Saint-Honoré et d'Autriche, s'acheminait vers le Louvre. Elle avait composé son visage, et sa dignité, son assurance étonnèrent la foule. Elle entendit avec une sérénité apparente les acclamations qui saluèrent sur son passage l'ennemi juré de la couronne et parfois, même, elle les approuvait d'un signe de tête.

L'enthousiasme du peuple tenait du délire. Les femmes jetaient des fleurs de toutes les fenêtres; on criait: « Vive Guise! Vive le pilier de l'Église! » On baisait les vêtements du duc, on lui faisait toucher les chapelets comme à un saint.

« Il n'y eut par le chemin, écrit Pierre Bonfans ¹, témoin oculaire de cette scène, assez de chapeaux et genoils pour le saluer et on n'entendoit que cris d'allégresse, applaudissements, et souhaits pour bénir sa venue. Lui, de son côté, répondait humainement par sa contenance, le chapeau au poing, à ces affections populaires. En la rue Saint-Honoré, une certaine damoiselle montée sur une boutique, se démasquant, lui dit: « Bon

1. Pierre Bonfans: *Fastes antiques et choses les plus remarquables de Paris (1605)*.

prince, puisque tu es icy, nous sommes tous sauvés ! »

Ce jour-là, selon le mot si juste de Jacques de Thou, Catherine plus que jamais « incarna la royauté ». Souriante, elle parcourut la voie douloureuse et nul de ceux qui la virent, pas même le duc, ne put deviner les pensées terribles qu'elle roulait dans son cerveau. Elle franchit le seuil du Louvre, arriva dans la haute salle où Henri III, frémissant, attendait, entouré de ses fidèles, son audacieux vassal. Le regard de la mère et du fils se rencontrèrent et se comprirent. Mais l'indécision du roi ajourna le meurtre.

D'après un autre récit contemporain qui pourrait être considéré comme le complément sinon comme une variante du précédent. Henri III serait allé voir Catherine de Médicis à son hôtel de la rue des Deux-Écus et l'aurait trouvée se promenant dans ses jardins avec le duc. Le roi aurait entretenu la reine pendant trois quarts d'heure et, l'occasion lui semblant favorable de se débarrasser de son ennemi, il aurait fait signe à ses gentilhommes de se jeter sur lui : « Mais comme l'un d'eux, ajoute la chronique, alloit par précaution fermer la porte du jardin restée entr'ouverte, une résistance imprévue l'en empêcha, et il vit passer entre la muraille et la serrure, la canne d'un garde du duc nommé Saint-Paul. Ce garde entra dans le jardin en jurant qu'on ne joueroit pas sans lui la tragédie. Ce petit incident empêcha l'effet. »

Le 10 mai, le roi ayant reçu avis que le duc de Guise avait fait approcher de Paris des troupes et « que ses amis et serviteurs y entraient file à file », ordonna de doubler la garde des portes.

Le duc de Guise vint au Louvre suivi de quatre cents

gentilshommes armés et Henri III, regrettant l'irrésolution qui lui avait fait différer un crime qu'il regardait de plus en plus comme une raison d'État, se résolut enfin à employer la vigueur.

Dans la nuit du 11 au 12 mai, quatre mille Suisses sont introduits dans la ville. La rue Saint-Honoré est occupée militairement du cimetière des Innocents aux Quinze-Vingts. Paris se soulève. En un clin d'œil, les rues sont dépavées, les chaînes tendues. Le tocsin sonne. Henri III fait fermer les portes, moins la porte Saint-Honoré : mais ses troupes sont bientôt bloquées entre les barricades que l'on pousse jusqu'aux guichets du Louvre. La bataille est imminente entre les Suisses et les Ligueurs. Le roi en est réduit à implorer d'Henri de Guise l'apaisement de la capitale : le duc traverse Paris en pourpoint blanc, une baguette à la main ; le peuple se calme, mais les barricades restent debout.

Le vendredi 13, les portes sont rouvertes et gardées par les Ligueurs. La foule menaçante, réclame l'évacuation des rues et le départ des Suisses. Le duc de Guise tient le roi prisonnier et ses exigences sont exorbitantes. Henri III promet d'écarter les troupes, lorsque soudain le seigneur de Méru qu'il a mandé la veille avec du renfort, se présente devant la porte Saint-Honoré à la tête d'un détachement de soldats. Les bourgeois de garde lui refusent le passage. Le tumulte augmente, on s'attend d'un moment à l'autre à la déchéance du roi. Et c'est encore Catherine de Médicis qui intervient et sauve la couronne. Avec une audace, une présence d'esprit, une adresse incomparables, elle franchit les barricades, va parlementer avec le duc, l'amuse, gagne du temps et quand le peuple, furieux et dupé, marche sur le Louvre,

Henri III l'a quitté et fuit à toute bride par la porte Neuve ¹.

Paris tourne sa colère contre les royalistes.

L'Estoile raconte dans son *Journal* une échauffourée qui eut lieu le 16 mai à la porte Saint-Honoré.

« Pour ce que, écrit-il, les Royaux étoient recherchés par les Parisiens les disant, comme la vérité étoit, gras et pleins du sang du peuple, les gens du sieur de Chenailles, intendant des finances, qui entre les autres étoit fort riche, allant à sa maison de Fourceux et passant par la porte Saint-Honoré, furent arrêtés, fouillés, molestés et injuriés par les bourgeois gardant la porte et, se sentant trop rudement traités, des paroles en vinrent aux mains. Tellement que deux ou trois des bourgeois y furent blessés. Bénigne, commis dudit seigneur de Chenailles, et autres de ses gens bien battus et maltraités, furent mis prisonniers en grand danger de leur vie pour ce que tout le peuple les vouloit massacrer et jeter en l'eau des fossés. Tellement que pour l'apaiser on fut forcé de mener Chenailles, leur maître, à la Bastille dont toutefois il sortit incôntinent et fut élargi par le commandement du duc de Guise. »

Au mois de juillet, une entente étant survenue entre le roi et la Ligue et l'engagement ayant été pris de part et d'autre par les deux partis de s'unir contre le roi de Navarre, Catherine de Médicis sert d'intermédiaire entre Henri de Guise et son fils qu'elle veut faire rentrer à Paris. On voit sa litière noire sortir par la porte Saint-Honoré, se diriger vers Mantes où Henri III l'attend ;

1. Construite vers 1537, la porte Neuve terminait l'enceinte de Charles V au bord de la Seine en aval, sur la rive droite. Emplacement actuel : en travers du quai du Louvre, à la hauteur environ du premier guichet du Carrousel, le plus rapproché de la cour du Louvre.

(A. Berty : *Topographie du vieux Paris*, t. I^{er}.)

quelques jours après, la vieille reine revient seule : le roi garde rancune à la capitale, « tête trop grosse, dit-il, pour le corps qu'elle commande et qui a besoin d'une saignée pour se guérir ». Une semaine plus tard, Catherine repart pour Chartres par le même chemin. Cette fois le duc est avec elle, escorté de quatre-vingts chevaux ; le cardinal de Bourbon, « précédé de cinquante archers de sa garde vêtus de casaques de velours cramoisi, brodées et enrichies de passements », l'archevêque de Lyon, les accompagnent. Henri III reçoit le duc de Guise, le nomme lieutenant général des armées du royaume et le fait assassiner à Blois.

A cette nouvelle, Paris se révolte. Les royalistes sont saisis et emprisonnés ; on souille de boue et on mutilé les armoiries et les portraits du roi. Des processions parcourent les rues entretenant l'agitation du peuple. Les Feuillants, dont les travaux ont été interrompus depuis la journée des Barricades, profitent de la circonstance pour s'emparer des bâtiments qu'Henri III a fait construire sur un terrain voisin de leur couvent et dépendant de celui des Capucins.

Un conseil général est formé sous la présidence du duc de Mayenne, créé d'urgence lieutenant général avec toutes les attributions de la royauté. La guerre civile se déchaîne. Henri III s'allie au roi de Navarre et vient camper à Saint-Cloud.

Catherine de Médicis n'avait survécu que quelques jours au Balafre. Mayenne, qui avait la garde des quartiers Saint-Honoré et Saint-Denis, s'installa avec sa femme, sa sœur, la duchesse de Montpensier, et la duchesse de Nemours, sa belle-mère, dans l'hôtel de la rue des Deux-Écus. C'était là, disait-il, manière de se dédommager de la confiscation de ses biens. La demeure favorite de la

feue reine devint sous la Ligue, l'hôtel des Princesses. Tandis que l'on commençait l'inventaire de la maison, la duchesse de Montpensier en soustrayait des meubles à son propre profit. Elle agissait de même au Louvre, se vengeant ainsi du roi qu'elle détestait et qui, le lui rendant bien, avait voulu la faire brûler vive.

Les forces de France et de Navarre réunies se montaient à quarante mille hommes. L'assaut devait avoir lieu le 2 août et Paris attendait ce moment avec anxiété. Le 1^{er} août, Henri III frappé par Jacques Clément mourut après avoir reconnu le roi de Navarre pour son héritier et ordonné aux siens de le reconnaître comme tel.

Les Parisiens apprirent cet attentat avec joie. Le peuple porta le deuil vert par moquerie, le vert étant la livrée des fous. La duchesse de Montpensier fit distribuer partout des écharpes de cette couleur. Cependant, par prudence, elle quitta l'hôtel des Deux-Écus et retourna dans sa maison de la rive gauche, d'où, en cas d'événement, il lui était plus facile de s'évader.

Mais, le 7 août, Henri de Navarre s'étant éloigné avec ses troupes, Mayenne reprit possession de l'hôtel des Princesses, qu'il recommença, de concert avec sa sœur, à dévaliser clandestinement.

Le 8 mai 1590, le roi, victorieux à Arques et à Ivry, se décida à s'emparer de Paris et en entreprit le blocus. Le duc de Nemours et l'archevêque de Lyon organisèrent la défense de la ville.

Tous les habitants, exaltés par l'esprit de la Ligue, se portèrent au-devant des assaillants et repoussèrent leurs attaques.

Près de la porte Saint-Honoré, quelques maisons avaient été rasées pour les besoins de la défense. Bientôt, la porte elle-même fut terrassée et « ce lieu là, que

Henri IV délibérait de battre vivement, remparé de telle façon qu'il fust rendu assuré contre tout ce que l'ennemi y pouvait attenter. »

Les frères voyants des Quinze-Vingts montèrent la garde sur les fortifications et à l'entrée de leur enclos¹.

Les Capucins et les Feuillants se signalèrent par leur bravoure, le 14 mai, lorsque les troupes royales essayèrent d'emporter le faubourg Saint-Martin. Le 3 juin, les moines prirent part à la fameuse procession de la Ligue, robes retroussées, casque en tête, la taille enserrée dans un corselet d'acier, la pique, la hallebarde ou l'arquebuse sur l'épaule, la fourchette et la mèche à la main. L'un des sergents de cette étrange phalange était dom Bernard de Montgaillard, célèbre prédicateur, surnommé le Petit-Feuillant².

Alors Henri IV se borna à escarmoucher aux environs de Paris.

Le 9 juillet, une courte trêve fut conclue « à cause d'une querelle advenue entre deux cavaliers, Montglat, royaliste et Contenau, ligueur, l'un et l'autre vrais gentilshommes. Le premier avoit dict quelques paroles contre l'honneur de l'autre. Pour ce, dit Pierre de l'Estoile, leur fust permis combat. Et se sont trouvés à la porte Saint-Honoré en présence des principaux officiers du camp et de la ville, se sont donnés un coup de lance, un coup de pistolet et deux coups d'espée, mai avec un égal avantage et se sont séparés. Après quoy un coup de canon a fait finir la trêve³. »

1. Cet usage survécut à la fin de la guerre et on en trouve encore trace en 1615.

2. Voir page 182.

3. Montglas et le baron de Contenau s'étaient rencontrés dans la sortie que le duc de Nemours avait faite pour secourir Saint-

A la fin du mois de juillet, la famine et les maladies contagieuses décimèrent la ville investie et les habitants en furent réduits à une effroyable misère. C'était peu pour nourrir deux cent mille bouches que quelques muids de farine apportés en contrebande par des paysans ou achetés secrètement aux soldats royaux alléchés par le gain. Après avoir mangé du blé, on mangea de l'avoine ; quand il n'y eut plus d'avoine, on mangea du son. Les Halles et le cimetière des Innocents fournirent une grande quantité de rats. On fit bouillir dans des chaudières, devant les Innocents et à la Croix-du-Trahoir, comme en beaucoup d'autres places et carrefours, des herbes, de la viande de cheval, d'âne et de mulet ; on dévorait la peau de ces animaux vendue fort cher. « J'ai vu, dit Pierre Corneïs, des pauvres se jeter sur des tripes abandonnées dans le ruisseau, sur des chats morts et crus, sur des souris et sur des os moulus de la tête des chiens. »

L'éloquence et le zèle charitable des prédicateurs étaient au niveau de ces épreuves. Pierre Cristin « manioit les cœurs comme un Démosthènes. » Le Petit-Feuillant, Rose, évêque de Senlis, Hamilton, curé de Saint-Cosme, Boucher, curé de Saint-Benoît, Pigenat, curé de Saint-Eustache, les deux Italiens Bellarmin et Panigarole tonnaient chaque jour du haut de la chaire.

Les morts jonchaient les rues. Le 23 juillet, quelques malheureux, poussés par la faim, se laissèrent glisser dans les fossés et allèrent demander du pain au roi qui.

Denis. Comme ils étaient amis quoique de parti opposé, ils se donnèrent parole et se retirèrent seuls à part pour parler de quelque accord. Mais Contenau, s'étant aperçu que quelques royaliste venaient en courant vers eux, se retira vers les siens et se plaignit d'avoir été trahi. Les discours furent rapportés à Montglat qui lui en demanda raison. (Pierre de l'Estoile.)

touché de pitié, consentit à laisser sortir de la ville trois mille assiégés, vieillards, femmes et enfants.

Enfin, le duc de Parme, Alexandre Farnèse, le plus habile général de Philippe II, arriva des Pays-Bas. Quelques manœuvres lui suffirent pour dégager la Seine et les vivres entrèrent dans Paris. Henri IV leva le siège.

« Au mois de janvier de l'année 1591, écrit le sire de Cheverny, le Roy ne pouvant s'empêcher de faire quelques desseins sur Paris, s'en approcha et recommença à incommoder et à presser les Parisiens. » La reine d'Angleterre lui fournissait de l'argent. Étant à Senlis, il projeta une entreprise dont le but était de s'emparer de la porte Saint-Honoré.

Quelques soldats de fortune, déguisés en paysans, devaient, sous prétexte d'apporter des farines pour les vendre dans la ville, s'approcher de la porte, se la faire ouvrir, s'en saisir et favoriser l'entrée des troupes royales cachées dans les environs.

Le roi parvint à conduire son armée jusque derrière les hauteurs de Montmartre sans être découvert.

Le 19 janvier, vers quatre heures du soir, les bourgeois ligueurs qui étaient en faction sur les remparts, virent arriver par la rue du faubourg Saint-Honoré une dizaine de paysans, suivis de chevaux chargés de farine, et qui demandèrent à être introduits dans les murs.

M. de Bellin, gouverneur de Paris, ayant reçu avis que le roi de Navarre battait la campagne et était disposé à tenter une surprise, avait fait terrasser la porte Saint-Honoré et renforcer sa garde.

Les portiers demandèrent aux paysans s'ils n'avaient point rencontré d'ennemis sur leur chemin.

Ils répondirent naïvement qu'ils n'avaient aperçu que quelques hommes à cheval qu'ils avaient évités en

se cachant, par crainte que ceux-ci ne leur enlevassent de force la farine qu'ils allaient vendre à Paris.

Alors les gardiens de la porte Saint-Honoré, ne se doutant de rien, leur dirent que celle-ci était terrassée et qu'il leur fallait aller jusqu'à la porte Saint-Denis qui n'était pas bouchée, ou bien descendre vers la rivière pour profiter de quelque bateau. Les paysans se retirèrent en silence.

« Le dimanche 20 janvier, dit l'Estoile, ceux qui sortirent les premiers de Paris n'y trouvèrent plus les susdits paysans. Mais, bientôt après, plusieurs bourgeois du faubourg Saint-Honoré furent rapporter, les uns chez le gouverneur, les autres chez les échevins, les autres chez le prévôt des marchands que, la nuit dernière, étoient entrés d'abord, dans le faubourg, dix chevaux chargés de farine et conduits par des gentilshommes en habit de paysans, mais bien armés dessous ; qu'après eux, environ soixante autres gentilshommes, habillés et armés de même et conduisant des charrettes et des chevaux chargés, s'étoient arrêtés aux Capucins. Ensuite une troupe d'environ cinq cents hommes, armés de cuirasses, et puis une autre d'environ huit cents arquebusiers. Et que le roi de Navarre, avec plusieurs autres seigneurs, s'étoit arrêté au bout du faubourg et que tous ces gens-là s'en étoient retournés lorsque les paysans, qui étoient pareillement des gentilshommes, leur eurent dit que la porte Saint-Honoré étoit terrassée. »

Cette tentative avortée s'appela la *Journée des Farines*. Les Parisiens, revenus de leurs alarmes, rendirent grâces à Dieu par des processions et des messes. Le 22 janvier, le *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame. Puis, tout danger s'étant évanoui, ils se moquèrent du roi de Navarre. En 1592, l'anniversaire de la Journée des

Farines fut célébré par des chansons. Paris s'obstinait à ne pas reconnaître le successeur de Henri III et ne se départait pas de son animosité envers l'ancienne monarchie, encore y eût-il près de deux années que le dernier Valois fût descendu dans la tombe.

Les Ligueurs persécutaient toujours les « royaux » avec violence.

La fille du commissaire Belin, fort belle et âgée de dix-huit ans était enlevée comme « royale » par un sieur Le Brun, riche marchand de la rue Saint-Denis, « archiligueur et fol » dit l'Estoile. Pendant trois jours, on ne put savoir ce qu'elle était devenue. Enfin, on la retrouva rue Saint-Honoré, dans une maison où l'on recueillait et où l'on pansait des pestiférés. Un maître des comptes nommé Lescuyer la racheta au prix de cent écus et la renvoya à son père, « qui en mourut de regret incontinent après. »

Au mois de janvier 1593, les états de la Ligue se tinrent dans la salle haute du Louvre. La foule, massée sur le passage du duc de Mayenne et des princes, acclama le cortège des représentants. La fleur de lys avait été retirée de tous les costumes. Mais, quand le peuple apprit que cette assemblée voulait déposséder la maison de France au profit d'un prince lorrain ou d'une infante, il se récria; Mayenne fut sifflé rue Saint-Honoré et reçut quelques pierres. Les placards injurieux reparurent à la porte du Louvre et sur les poteaux des carrefours.

Mayenne menaça en vain les coupables de les faire pendre devant le pont-levis du château. La réaction se dessinait; une partie de la noblesse était lasse de la guerre. Les églises se vidèrent, les prédicateurs prêchèrent dans le vide. La conversion de Henri IV précipita les événements.

Le 22 mars 1594, il fit son entrée dans Paris.

CHAPITRE VIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV

Entrée de Henri IV à Paris; il passe par la rue Saint-Honoré. — Ordonnance du roi concernant la garde des remparts. — Gabrielle d'Estrées à l'hôtel du Bouchage. — Attentat de Jean Châtel. — Henri IV achète au comte de Schomberg, pour Gabrielle d'Estrées, la maison des *Trois-Pas-de-Degré*, rue Fromenteau. — L'hôtel de Schomberg. — Henri IV et les Feuillants; il approuve leur constitution par lettres patentes et se déclare leur fondateur. — La Satire Ménippée et la Ligue; auto-da-fé à la Croix-du-Trahoir. — Fêtes données à Paris à l'occasion de la paix avec l'Espagne. — Misère du peuple. — La peste de 1596. — La rue Saint-Honoré en 1610. — Aspect général. — Les Halles et le commerce de la rue Saint-Honoré. — Bonnetiers, drapiers, merciers et orfèvres. — L'hôtel de Montpensier. — L'hôtel de Soissons. — L'Hôtel d'Estrées. — L'hôtel d'Angennes de Rambouillet. — L'hôtel de Laval. — L'église Saint-Honoré et le collège des Bons-Enfants. — La Croix-du-Trahoir et le pavillon de François Miron. — Exécutions capitales. — Les « pardons » aux Quinze-Vingts. — La porte Saint-Honoré et la vieille enceinte de Charles V; aspect général en 1610. — La butte Saint-Roch. — L'église Saint-Roch. — Les cabarets du faubourg Saint-Honoré. — L'hôtel de Vendôme. — Fondation du couvent des Filles de la Passion ou Capucines. — De la porte Saint-Honoré aux Feuillants; maisons nouvelles. — Reconstruction de l'église des Feuillants. — La reine Marie de Médicis demande un dauphin à saint Bernard. — Consécration de l'église des Feuillants. — Reconstruction de l'église des Capucins. — L'hôtel de la Trémoille. — Les boues de Paris. — Entrepris du capitaine La Fleur; son succès et sa chute. — Mort de Henri IV. — Ravaillac à l'hôtellerie des *Trois Pigeons*. — Le 14 mai 1610. — Funérailles de Henri IV. — Exécution de Ravaillac.

Le peintre Gérard a représenté Henri IV entrant dans Paris à cheval, la tête découverte, répondant aux saluts de tout un peuple prosterné à ses pieds. Cette composition s'accorde peu avec l'exactitude des faits et l'événement fut loin d'avoir une allure aussi triomphante.

Le roi pénétra dans la ville par cette même porte Neuve qui avait été témoin quelques années plus tôt de l'évasion de Henri III; il était à pied, « armé à blanc », le morion en tête et précédé de soldats qui marchaient la hallebarde ou le pistolet au poing.

Le jour naissait et les rues étaient désertes. Après un ou deux engagements sans importance entre les Suisses et les gens de la Ligue, Paris fut occupé par les troupes royales : le prévôt des marchands, Lhuillier, en remit les clefs à Henri IV : alors seulement, les sentiments populaires se manifestèrent. On a parlé de « transports d'allégresse » : évidemment, le contentement fut partout la note dominante; les Parisiens aspiraient au repos et, pour la plupart, le mot de reddition était synonyme de délivrance; mais encore cette joie ne fut-elle pas aussi spontanée et aussi démonstrative qu'on s'est plu à le croire. Il fallut tout l'esprit du Béarnais pour gagner la confiance de la foule.

« Passant, écrit l'Estoile, devant les Innocents, fust veu un homme à la fenestre d'une maison qui fait le coing, lequel, la teste couverte, regarda longtemps Sa Majesté sans faire même semblant de la saluer. Enfin, voyant qu'on commençoit à en murmurer, ferma la fenestre et se retira. Ce qu'ayant esté rapporté au Roy s'en prist à rire et cependant défendit très expressément qu'on n'eust à entrer en ladite maison pour y fâcher ou molester chacun. » Afin de flatter l'amour-propre des Parisiens, « rue Saint-Honoré, devant la Barrière des-

Sergents, l'affluence étant devenue considérable, il feignit une sorte de crainte de se voir en une telle ville, environné d'un si grand peuple, et, se penchant vers le maréchal de Mattignon qui estoit à côté de lui, il lui demanda à haulte voix, s'il avoit donné bon ordre à la porte et qu'il y regardât bien. Il avisa un de ses soldats qui prenoit par force du pain chez un boulanger, courut après cet homme et le voulust tuer ».

Maître de la capitale, Henri IV ne songea qu'à étouffer les derniers feux de la Ligue expirante et à savourer les délices de la paix.

Il négligea de continuer les travaux de défense projetés par François I^{er} et entrepris par Charles IX, puis demeurés en suspens sous Henri III, et se contenta de promulguer des édits enjoignant au prévôt de veiller à ce que la garde des remparts fût maintenue sévèrement jour et nuit¹.

Il logea somptueusement à l'hôtel du Bouchage, près de la rue Saint-Honoré, entre les rues du Coq et d'Autriche, à quatre pas du Louvre, Gabrielle d'Estrées, marquise de Verneuil. Dans cette maison qui changea temporairement son nom d'origine en celui d'hôtel d'Estrées, s'introduisit, le 27 décembre 1594, Jean Châtel, fils d'un drapier, pour essayer d'assassiner le roi.

En 1596, Henri IV installa sa maîtresse encore plus près du Louvre², rue Fromenteau, dans la maison des *Trois-Pas-de-Degré*, qu'il acheta à Gaspard de Schomberg, comte de Nanteuil, à qui il écrivait le 28 octobre :

1. Ordonnances du 8 mai et du 15 novembre 1594.

2. D'après un acte de vente daté de 1667, cet hôtel communiquait par un passage avec la cour du Louvre.

Emplacement actuel : partie sud du square situé à gauche de la cour du Carrousel, vis-à-vis du pavillon Sully.

« Monsieur de Schomberg,

» J'ai sceu que vous vouliés vendre vostre maison de Paris; et pour ce qu'estant proche du Louvre, comme elle est, elle seroit fort propre à ma maistresse, qui en cherche une à achepter, j'ay pensé que vous seriez aussy ayse de la lui vendre qu'à un aultre. C'est pourquoy je vous prie de me mander si vous estes en ceste volonté, et combien vous la voulés vendre au dernier mot. C'est là le sujet de la mienne, laquelle je finiray par prier Dieu vous avoir. Monsieur de Schomberg, en sa garde.

» Henri.

» Le 28 octobre, à Rouen ¹. »

Le comte de Schomberg alla habiter, rue Saint-Honoré, entre la rue des Poulies et la rue de l'Arbre-Sec. Son nouvel hôtel qui avait une sortie sur la rue Bailleul, fut plus tard l'hôtel d'Aligre et le siège du Grand-Conseil; la maison portant le numéro 123 et la cour y attendant en occupent aujourd'hui l'emplacement.

Henri IV confirma aux Feuillants toutes les donations de son prédécesseur. Pendant les orages de la Ligue, leur situation avait été si précaire qu'ils avaient abandonné peu à peu leur établissement. En 1595, ils n'étaient plus que quatre; se trouvant dans l'impossibilité de desservir leur église, ils avaient sollicité l'autorisation de se retirer en Languedoc et un édit ² leur avait accordé une allocation de vingt écus pour les frais de leur voyage. Mais le calme étant revenu et la sécurité

1. V. A. Berty. *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.
Henri IV, chassé de Paris par la peste s'était retiré à Rouen.

2. Ordonnance du 11 mars 1594.

rétablie, les Feuillants avaient fait savoir au roi « qu'on l'avoit trompé sur l'estat de leurs affaires, qu'ils n'estoient pas moins de neuf, fort pauvres en vérité, et que si Sa Majesté vouloit bien les favoriser de son appui, ils se faisoient fort de décider soixante de leurs frères à rentrer au couvent de la rue du faubourg Saint-Honoré. » Henri IV leur permit de rester à Paris et approuva leur constitution par lettres patentes du 28 mars 1595. Il leur donna « un certain logis que possédoit, rue Saint-Honoré, le sieur de Pluvinel et se déclara fondateur, avec Henri III, de leur monastère ¹. »

Le couvent des Feuillants de la rue du faubourg Saint-Honoré devint le plus important de la congrégation. L'abbé, élu tous les trois mois par un chapitre général, ne put être maintenu plus de six dans sa charge; il était tenu de résider six mois à Paris et six mois à Notre-Dame-des-Feuillants. Le pape Clément VII adoucit la règle imposée par Jean de la Barrière et, plus tard, Clément IX y fit encore des changements.

La Satire Ménippée, tournant la Ligue en ridicule, lui porta un coup mortel. Le 2 avril 1594, les livres de Louis d'Orléans, avocat au Parlement, *le Serment de la simulée Conversion* de Boucher et plusieurs autres pamphlets, furent brûlés à la Croix-du-Trahoir ².

Mayenne, qui, réfugié à Laon, essayait de faire opposition au gouvernement, finit par traiter avec lui. La paix de Vervins termina la guerre avec l'Espagne.

« Cette paix fut publiée dans Paris avec douze trompettes, instruments autrefois de combats, dit la chronique, maintenant signes de liesse pour unir les cœurs

1. Sauval, *Antiquités de Paris*.

2. Pierre de l'Estoile, *Journal*.

qu'ils sembloient par avant diviser. On vit de pacifiques feux par les rues...

« Le vendredy, dix-neuvième jour de juin, M. le duc d'Arschot, M. le comte d'Aremberg; M. l'amiral d'Aragon et don Louis de Vélasco, assistés d'environ quatre cents gentilshommes, tant espagnols, italiens que flamands, envoyés par le Roy Catholique pour voir jurer solennellement la paix, vinrent en très riche équipage au Louvre, par la rue Saint-Honoré, faire la révérence au Roy très-chrétien qui les reçut avec les mêmes honneurs que son brave courage avoit accoutumé de rendre à chacun selon son mérite.

« Le dimanche ensuivant, les Espagnols se rendirent encore au Louvre où, dans le bal qui s'y fist, ils admirèrent les beaultés, l'artifice et la parure des dames de France ¹. »

Le royaume, épuisé par de longs déchirements, avait besoin de paix. A Paris, la misère du peuple était grande et cependant qu'Henri IV tenait sa cour chez la marquise de Verneuil, que l'on donnait des fêtes à l'ambassade anglaise rue du faubourg Saint-Honoré, dans l'ancien hôtel de la Trémoille ², et que les maisons des riches « regorgeoient de banquets et de superfluités », on rencontrait par les rues des processions de pauvres « en telle abondance qu'on n'y pouvoit passer ». Des fièvres chaudes se déclaraient principalement dans le faubourg Saint-Honoré, aux alentours des fortifications et du Marché-aux-Pourceaux, « où à cause de la saleté

1. *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. XIII.

2. L'ancien hôtel de la Trémoille, puis de Joyeuse et du Bouchage, avait été légué par Henri du Bouchage aux Minimes de la province de France lorsqu'il était entré dans les ordres. Il était loué à l'ambassadeur d'Angleterre à la fin du seizième siècle.

où s'entretenoit le petit peuple, mal nourri et comme entassé l'un sur l'autre, cette maladie avoit accoutumé de racler tout ¹. »

En juillet 1596, la peste ayant sévi tout à coup avec une extrême violence, le roi, épouvanté, s'était enfui à Rouen.

Le règne de Henri IV ne tarda pas à ramener en France la prospérité et le bien-être que les troubles de la fin du seizième siècle en avaient bannis.

A l'issue des guerres de religion, Paris offroit le triste aspect de la solitude et des ruines : « Il y avoit peu de maisons entières, raconte un contemporain ; elles étoient la plupart inhabitées ; le pavé des rues étoit à demi-couvert d'herbe. Quant au dehors, les maisons des faulxbourgs étoient presque toutes rasées ; il n'y avoit quasi un village qui eust pierre sur pierre et les campagnes étoient désertes et en friche. »

Quelques années suffirent pour que la capitale se restaurât et reprît l'activité féconde du commencement du seizième siècle. « Si vous venez à Paris d'ici deux ans, écrivait en 1608 Malherbe à son ami M. de Peiresc, vous ne le connaissez plus. Le pavillon du bout de la galerie ² est presque achevé ; la galerie du pavillon au bâtiment des Tuileries est fort avancée ; ³ les fenêtres de l'étage d'en bas sont faites ; l'eau du Pont-Neuf est aux Tuileries ⁴ ; mais le plus grand changement est en l'île du Palais, où l'on a fait un quai qui va du Pont-Neuf au pont des Meuniers ⁵, comme l'autre va du Pont-Neuf au bout du pont Saint-Michel ¹. On fait dans cette même

1. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

2. Galerie d'Apollon.

3. Grande galerie du Louvre.

4. Pompe de la Samaritaine.

5. Quai de l'Horloge.

ile une place que l'on appellera, à ce que l'on dit, la place Dauphine, qui sera très belle et plus fréquentée que la Royale. »

Vers 1610, la rue Saint-Honoré, bien que contre-balancée par ces deux places dans la faveur du public qui abandonna pour les espaces plus vastes de leurs promenades les obscurs détours des Piliers des Halles et l'enclos des Innocents, n'en était pas moins toujours l'une des voies les plus importantes et les plus mouvementées de la ville.

Les restes du passé s'y trouvaient mêlés à chaque pas aux innovations d'un modernisme qui cherchait plus à créer qu'à se souvenir. Elle avait perdu presque complètement son caractère gothique; les monuments nouveaux, manquant d'élancement et de grandeur, y écrasaient les constructions vermoulues et écaillées du Moyen Age; leur style mâle et sévère avait de quoi faire regretter l'élégance de dessin et d'ornementation des productions de la Renaissance. Mais, chacun saluait avec admiration l'éclosion de ces œuvres, réveil d'un art qui depuis trente ans semblait mort. La pierre et la brique des édifices neufs² faisaient ressortir, çà et là, la sombre vétusté des murs en torchis et en bois : « La rougeur de la brique, dit Sauval, la blancheur de la pierre et la noirceur de l'ardoise formoient une nuance de couleur si agréable qu'on s'en servoit alors dans tous les grands palais. »

Le commerce des Halles était redevenu tel qu'au temps de François I^{er}. Henri IV avait imposé silence

1. Quai des Orfèvres.

2. L'hôtel d'Estrées, le collège des Bons-Enfants restauré, l'hôtel de Vendôme et, bientôt, l'hôtel de Laval, reconstruit par Noël Bruslart de Sillery qui l'achète en 1612.

aux farouches ligueurs, censeurs de la cour licencieuse des Valois, et, du jour au lendemain de son avènement, le goût de la richesse dans le costume et les ajustements avait remplacé les modes austères qui l'avaient un moment supplanté. Sully avait essayé en vain d'enrayer les progrès du luxe renaissant par une loi somptuaire : Henri IV s'était refusé à signer l'arrêt.

« J'aimerais mieux combattre le roy d'Espagne en trois batailles rangées, avait-il dit à son ministre, que les femmes et les filles que vous me jetteriez sur les bras par tant de bizarres règlements. »

« En 1610, écrit l'Estoile, la superfluité des habillements, bagues et pierreries étoit telle qu'elle s'étendoit jusqu'au bout des souliers et patins. »

Dans la partie de la rue Saint-Honoré avoisinant les Halles et que l'on nommait rue de la *Chausseterie*¹, au coin de la rue des Déchargeurs, les bonnetiers étalaient leurs marchandises ; sur la frise de leurs lambris historiés, on voyait des bonnets de différentes formes et, sur leurs verrières, étaient peints des ciseaux ouverts avec quatre chardons au-dessus.

Un peu plus loin, les boutiques des drapiers avaient pour enseigne un navire d'argent à la bannière de France, avec un œil en chef et cette légende : *Tot ceteros dirigat*.

En face de la Croix-du-Trahoir les « merciers-grosiers », qui comptaient plusieurs échevins parmi les membres de leur communauté, avaient pour armoiries « un champ d'argent chargé de trois vaisseaux dont deux en chef et un en pointe, construits et matés d'or. voguant sur une mer de sinople, et surmontés d'un

1. Du cimetière des Innocents à la rue de la Tonnellerie.

soleil d'or avec cette devise : *Te toto orbe sequemur.*

Après la rue du Coq, on reconnaissait les demeures des orfèvres aux armoiries de leur corporation fixées à l'extrémité de potences fleuronées; elles étaient composées « de gueules à croix d'or dentelée, accompagnées au premier et au quatrième quartier d'une coupe d'or et, aux deuxième et troisième, d'une couronne de même métal, le tout souligné de la légende *In sacra inque coronas*, celle-ci pour faire entendre que l'orfèvrerie était principalement consacrée à la pompe du culte divin et à l'ornement de la majesté royale¹.

Toute la noblesse des opulentes demeures du quartier Saint-Honoré, les Gondi, les Cénami, les Zamet, célèbres traitants de l'époque, qui recevaient le roi chez eux, donnaient des festins et banquets « à quarante-cinq écus le plat », des collations à trois services, portaient des habits à quatorze mille écus et des mouchoirs brodés de dix neuf-cents, Henri IV, lui-même, qui marchandait comme au temps où il avait petite bourse, offrant six écus d'une bague de vingt, « si bien que les vendeurs gagnoient peu à sa vue »², achalaient ces boutiques.

L'hôtel du Bouchage après avoir abrité quelque temps les amours de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, était revenu, sous le nom d'hôtel de Montpensier, à la fille de Henri de Joyeuse, Henriette-Catherine, comtesse du Bouchage, qui y demeurait depuis son mariage avec Henri de Bourbon, duc de Montpensier³.

1. Ces armoiries étaient aussi une glorieuse consécration de la propreté des orfèvres qui avaient eu la garde des meubles et des bijoux de la couronne que Philippe de Valois leur avait jadis confiée.

2. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

3. Mort en 1608.

L'hôtel de la rue des Deux-Écus, après avoir été acheté en 1601 par Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, qui y était morte en 1604, était devenu l'hôtel de Soissons, en 1606. Charles de Bourbon, comte de Soissons, s'en étant rendu possesseur.

Ce qui subsistait, rue des Bons-Enfants, de l'ancien hôtel d'Armagnac, propriété, en 1605, de Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, venait d'être morcelé et vendu. Le marquis d'Estrées en avait acquis une partie en face de la chapelle Saint-Clair. Dans le reste, le célèbre-écuyer académiste Benjamin de Hanniques avait établi son manège et ses écuries.

L'hôtel d'Angennes, dont Charles, marquis de Rambouillet, après avoir épousé Catherine de Vivonne-Pisani, la fameuse Arthénice du *Salon bleu*, avait obtenu la rétrocession, pour s'en défaire bientôt après, « estant, dit Tallemant des Réaux, en grand besoin d'argent », avait été acquis par Pierre Forget de Fresnes, secrétaire d'État.

L'hôtel de Laval, qui était passé, en 1597, des mains d'Anne Guiard, veuve de Jean de Vignolles, dans celles de son fils, conseiller au Parlement, accru par les adjonctions successives de plusieurs maisons et s'étendant le long de la rue Saint-Honoré entre les rues Saint-Thomas-du-Louvre et Fromenteau, était occupé par Pierre de Galande ¹, secrétaire du roi.

L'église Saint-Honoré avait été agrandie en 1579 et, vers le même temps, le collège des Bons-Enfants, qui tombait en ruines, avait été acheté par les chanoines de la collégiale. Les anciens bâtiments de la fondation d'Étienne Belot, complètement transformés, s'étaient

1. *Alias* Lalande.

changés, à la fin du règne de Henri IV, en « quatre beaux corps d'hôtel ». En 1611, à la Saint-Rémy, « deux ou trois hommes doctes, dit Sauval, stipendiés par les chanoines, mirent affiches par les rues de la ville et commencèrent à faire leçon audit collège, comme à ceux de l'Université ». Le plan de Fr. Quesnel indique qu'à cette époque la rue des Bons-Enfants était rouverte.

Le carrefour de la Croix-du-Trahoir avait conservé sur les siècles précédents cet aspect particulier qui en faisait un des coins les plus curieux de Paris. La croix était environnée d'étaux de bouchers; les vendeuses d'herbes et de légumes en louaient les degrés, s'étaient aux alentours et la fontaine élevée par François I^{er} était si bien assiégée par cette sorte de marché qu'à chaque instant les habitants du voisinage devaient, pour en obtenir le dégagement, porter plainte à la prévôté. En 1606, par les soins de François Miron, un pavillon¹, servant de réservoir, avait été bâti à l'angle de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré.

On exécutait toujours à la Croix-du-Trahoir : le *Journal* de l'Estoile en fait mention. Tantôt c'est un tailleur de la rue Saint-Honoré qui est pendu haut et court au milieu de la place, pour avoir tué sa femme. Tantôt c'est un « tireur de laine » qui subit le même sort et confesse en haut de l'échelle « en avoir jeté de dessus le Pont-Neuf quatre dans l'eau »; puis un coupeur de bourse, celui-là « à l'instance de Pygré, chirurgien du Roy, qu'il avoit voulu, passant sur le Pont-Neuf, décharger de son manteau ».

Le 18 décembre 1604, un nommé Le Roy est attaché

1. C'est contre ce pavillon que Louis XVI fera adosser une fontaine en 1774.

à la potence « pour avoir falsifié un relief d'appel d'un prévôt des maréchaux, duquel il se vouloit aider comme si le chancelier l'avoit expédié ».

« En 1607, enfin, furent rompus sur la roue, à la Croix-du-Tirouer. deux gueus de matois (comme il paraissoit à leur façon et habits), qui avoient volé il y a quelque temps le secrétaire du Roy Thiélement. revenant de la Cour. et blessé son homme à mort. L'un d'eux se voiant au supplice confessa tout et, pour ce, fust estranglé, avant qu'estre rompu; l'autre ne voulust jamais rien confesser encore qu'il fust induit par son compagnon à le dire et reconnoistre; et pour ce fust roué tout vif. On disoit que l'on voyoit en ces deux une image du bon larron et du mauvais. Le bon avec une grande apparence de contrition et repentance disoit que c'étoit le quatorzième vol où il s'estoit trouvé, et toutefois, dit qu'il s'asseuroit tant de la miséricorde de Dieu qu'il espéroit qu'il lui pardonneroit¹. »

Au début du dix-septième siècle, les monastères et les hôpitaux s'étant multipliés à l'infini dans Paris et la munificence royale dispensant ses bienfaits en plusieurs endroits, les Quinze-Vingts avaient eu recours, pour attirer chez eux les donations et les aumônes, au système des « pardons ».

Deux fois par an, ils publiaient dans leur église les pardons qu'ils tenaient de la libéralité pontificale. Les fidèles avaient alors la faculté de recevoir l'absolution de tous les cas non réservés au Saint-Siège en s'adressant aux confesseurs choisis par la congrégation et les indulgences des stations de Rome étaient attachées à la visite de deux sanctuaires désignés par ces confesseurs,

1. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

à condition toutefois qu'on y laissât quelque aumône pour les Aveugles.

On choisissait généralement les jours de la Purification, du vendredi saint ou de la Toussaint pour célébrer ces pardons.

Quelque temps avant la cérémonie, la permission ayant été obtenue de l'évêque de Paris d'annoncer le pardon dans tous les édifices religieux de la ville et du diocèse, trois frères de l'hôpital, armés de pinceaux et de pots pleins de colle de « folle farine », s'en allaient par les rues, sur les places et les carrefours, placarder des affiches aux armes de Saint Louis et du Souverain Pontife, où étaient exposées les indulgences accordées par le pape et confirmées par l'évêque.

L'église des Quinze-Vingts était tendue de tapisseries, et de bannières; on nettoyait les chandeliers, les colonnes de cuivre; on suspendait le long des murs des tableaux et des images saintes.

Le grand jour arrivé, les Aveugles accueillaient les pénitents qui se pressaient en foule autour des six confessionnaux de l'église. Trois sergents, postés à la porte, maintenaient l'ordre. Treize frères, désignés d'avance sur le « rôle du pardon », veillaient à la remise des aumônes : debout près du bassin de l'œuvre, ils criaient : « Les œuvres et les trones de l'église ! »

Un prédicateur, montant en chaire, adressait un sermon aux fidèles. Le pardon se donnait ordinairement à la petite chapelle Saint-Nicaise qui avait son entrée sur le chemin du rempart.

Pendant la cérémonie qui se continuait durant la nuit à la clarté de chandelles de suif, les cloches sonnaient à toute volée; le pardon terminé, on procédait au dépouillement des trones.

Ces concours souvent énormes de pèlerins faisaient diversion avec le calme qui régnait dans les parages des vieux murs de défense.

L'enceinte de Charles V, négligée, à demi-ruinée, présentait, en 1610, un aspect qui ne manquait pas de pittoresque.

Sans doute, les portes de Paris, un peu moins délaissées que le reste des fortifications, étaient de temps à autre l'objet de réfections partielles. Le 18 décembre 1593, le duc de Mayenne avait accordé aux maîtres des œuvres du Corps municipal la permission de prendre des pierres et des moëllons « en quelques fondements cy-devant commencez et délaissiez près le bastiment neuf des Thuilleries, pour réparer et couvrir d'un ravelin la porte Saint-Honoré que les boulets avaient fortement endommagée pendant le siège de Paris par Henri IV ». L'avant-porte gênant la circulation, le roi, par lettres adressées au prévôt des marchands, le 17 juin 1603, en ordonna la démolition : il prescrivit en même temps le comblement du fossé à cette place¹. Le pont-levis de la porte étant pourri, on le remplaça par un pont dormant en 1609².

1. « Très chers et amez (le prévôt des marchands et les échevins), ayant advisé pour la commodité du public de nostre bonne ville de Paris de faire abattre le boulevert et remplir le fossé qui est devant la porte Saint-Honoré, et rendre, par ce moyen, l'entrée et issue de ladite porte en droite ligne, tirant de la grande rue Saint-Honoré en celle des faulbourgs, comme il estoit anciennement et auparavant les derniers troubles, nous vous mandons, ordonnons et très-expressément enjoignons que, incontinent après la présente receue, vous ayez à faire abattre ledit boulevert, remplir le fossé d'icelluy, applanir le chemin droit et icelluy faire paver selon nos vouldoir et intention, etc. » On trouve encore la mention du « boulevert » après cette date, mais il ne s'agit sans doute que de l'emplacement. (Bonnardot : *Études archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris.*)

(2) « En la porte Sainct-Honoré, faut faire ung pont dormant au

Les portes de Paris étaient gardées jour et nuit et des ordonnances rigoureuses réglait leurs heures d'ouverture et de fermeture ¹.

lieu du plancher du pont-levis qui est du tout pourry et en partie ruyné. » (*Procès-verbal de visite du 22 juin 1609*) BONNARDOT *Ibid.*

« Au quinzième et au seizième siècles, la porte Saint-Honoré était munie d'une barbacane ou avant-porte qu'on nommait habituellement *la herse*, et qui s'élevait sur la contrescarpe des fossés. Elle fut probablement détruite en 1590, pendant le siège et on la remplaça par un *ravelin* construit en 1593. Ce ravelin ou « boulevart », qui, par ordre du roi, avait dû être abattu en 1603, était encore partiellement debout vers 1609, car il est mentionné en 1608, et figure sur le plan de Quesnel. Il a laissé dans le lotissement des rues Jeanisson et de la Fontaine-Molière des traces telles que nous comptons bien en retrouver les débris. Un fragment en a été effectivement découvert sous le pavé de la rue Saint-Honoré en parfaite conformité avec nos prévisions. Nous ne saurions dire si le ravelin était fermé à la gorge; mais, là où cette clôture aurait pu exister, on a rencontré une muraille de soutènement, épaisse de 2^m,60, qui servait de culée à une arche en plein cintre, dont il ne subsistait plus que quelques voussoirs, suffisants d'ailleurs pour montrer que l'arche entière devait avoir 5^m,27 d'ouverture. Il ne restait rien de la pile centrale qui en avait porté la retombée et sur laquelle s'appuyait le tablier du pont-levis, avant qu'on y substituât une seconde travée de pont dormant. Cette autre travée ne paraît avoir consisté qu'en deux arcs isolés, soutenant un plancher de madriers.

Entre la culée du pont dormant et la porte, la distance n'excédait pas 13^m,77; le fossé était donc fort resserré sur ce point. Au delà, il s'élargissait considérablement.

M. Ch. Vacquer, qui conduisait les fouilles (effectuées au mois de mars 1866), lui a reconnu une largeur d'environ 33 mètres à compter du pied du talus de l'arrière-fossé. Les eaux ayant envahi les tranchées à six mètres en contre-bas du sol actuel, M. Vacquer n'est pas parvenu à déterminer la profondeur du grand fossé; en revanche, il a réussi à distinguer la situation du dos d'âne séparant le grand fossé de l'arrière-fossé. La profondeur de celui-ci n'atteignait guère que cinq mètres et demi, ce qui explique comment, lors de l'assaut de 1429, il était à sec, tandis que le grand fossé était plein d'eau. » (Bonnardot : *Dissertations sur les anciennes enceintes de Paris*. Appendice.)

(1) Ordonnance du 6 mai 1599 : les portes de Paris seront ouvertes à trois heures et demie du matin et fermées à neuf heures du soir.

Ordonnance du 1^{er} août 1607 : les portes s'ouvriront à quatre heures du matin et fermeront à dix heures du soir, du 1^{er} mars à

Mais, à droite et à gauche des principales issues de la ville, l'abandon demeurerait le plus complet. Entre la porte Saint-Honoré et la porte Montmartre, les remparts déformés sur toute la ligne, servaient de promenade aux habitants des faubourgs du nord-ouest. Ils étaient loués à bail ainsi que les fossés, les arrière-fossés et les voûtes des ponts à des gens de diverses professions.

Un boulanger, Alexis Desvignes, avait une maison, rue Saint-Honoré, à l'opposite des Quinze-Vingts en un lieu « faisant portion du rempart joignant la porte Saint-Honoré ».

Différents comptes indiquent la cession à différentes personnes :

« D'une place estant dans le ravelin de la porte Saint-Honoré, du costé de la porte neufve. »

D'une place « hors la porte Saint-Honoré, au dedans de l'arrière des fossés d'icelle... à prendre à l'héreté de derrière du mur du ravelin...

» D'une place vague estant en la porte Saint-Honoré dans le corps de garde de la rue de Seine...

» D'une place à faire boucherie près du pont-levis de la porte Saint-Honoré...

» D'une maison assise dans le *boullevert* de la porte Saint-Honoré... »

On y relève aussi un bail de douze années, à partir de 1597, conclu avec Raphaël Salvesty, « pour certains lieux seïs sur le bord des fossés, pour en iceulx faire à ses frais deux jeux de « pail-mail », assis, l'un depuis la porte Saint-Honoré jusques à la porte Montmartre...

la fin de septembre. Elles seront ouvertes, en septembre, de cinq heures du matin à neuf heures du soir, et pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier et février, de six heures du matin à sept heures du soir.

Ce jeu de mail, que l'on trouve nettement figuré sur les plans de Fr. Quesnel et de Mathieu Mérian, s'étendait à gauche et à quelques toises de la porte Saint-Honoré devant le Marché-aux-Chevaux ¹.

Le mur d'enceinte, envahi par le lierre, était flanqué de distance en distance de bastides lézardées, conservant encore quelques restes de leurs parapets soutenus par des consoles effritées. Ces bâtiments carrés, naguère armés pour la défense, étaient devenus le gîte pacifique de pauvres familles. Du linge et des hardes séchaient à leurs fenêtres sans vitres et ça et là un mince filet de fumée s'échappant d'une meurtrière y traçait sur la muraille une trainée noirâtre. Des nombreuses gargouilles, revêtues d'une mousse pendante et verdâtre, dégouttait une eau suspecte qui, tombant sur le talus et au fond des fossés, grossissait un ruisseau fétide charriant à la rivière la boue des rues apportée par les égouts, le sang des boucheries, la chaux des maçons, l'indigo et la pourpre des teinturiers.

Au delà des fossés, entre la porte de la ville et les Tuileries, le long du jeu de mail, aux alentours du Marché-aux-Chevaux et du Marché-aux-Pourceaux, des jardins, des enclos cultivés, des mesures de porchers, s'espaçaient sur de vagues terrains semés de décombres, couverts de ronces poudreuses et d'une herbe rare que broutaient des chèvres vagabondant à l'aventure. Ici, un cordier ² filait son chanvre ; plus loin, sous des berceaux, soldats et bourgeois s'exerçaient au tir à l'arc et à l'arba-

1. Le plan de Fr. Quesnel indique en 1609, à côté du Marché-aux-Pourceaux et de la butte Saint-Roch, un Marché-aux-Chevaux.

2. On lit dans les comptes cités précédemment la cession d'une place « sur le rempart du côté de la porte Saint-Honoré, le long de la maison du cordier » (en 1611).

lète ; au bord de la rue du faubourg Saint-Honoré, des cabarets offraient le vin de Surennes aux clercs et aux écoliers venus en compagnie de « gentes bachelettes » pour voir du feuillage et respirer l'air plus pur, pour échapper aux exhalaisons nauséabondes des rues de la grande cité qui se dressait tout à côté, avec ses pignons, ses toits de tuiles ou d'ardoises, surmontés de girouettes, de pinacles, de fleurons, de crêtes ajourées, de bouquets de métal étincelant au soleil. L'horizon se dentelait à gauche et au midi des créneaux des donjons, des tours et de la croupe plombée des églises, des dômes, des campaniles, des flèches des palais. Sur les pentes des buttes jumelles voisines couronnées de moulins, des gamins se poursuivaient, se battaient, se lançaient des pierres avec la fronde, jouaient au cerf-volant ; leurs cris s'ajoutaient aux clameurs des marchands de fruits, des marchands d'oublies, des marchands de friture, établis en plein air ou déambulant sur la chaussée du faubourg ; les chariots, les cavaliers engagés sous le passage voûté des portes en sortaient avec fracas et le roulement des roues, le sabot des chevaux, résonnant sur le pont dormant¹, se mêlaient au brouhaha des voix lointaines. Parfois le son d'une trompe, le grincement d'une crécelle rompaient l'ondoyante harmonie de ces bruits confus ou bien la cloche d'un couvent prochain envoyait vers le ciel, au gré du vent, son tintement argentin et sonore.

L'église Saint-Roch, pourvue depuis 1602 d'un vicaire desservant, habile administrateur, nommé Jean Rousse, avait prospéré. Elle renfermait déjà quelques tombeaux : en 1603, maître Nicolas Podemy, « capi-

1. V. page 215, note 2.

taine de charroi »¹ y avait été inhumé. On lisait, sur une plaque ornée des armes du défunt, qui étaient « d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or », l'épithaphe suivante :

Cy-gist Podémy, capitaine
 De charroy ; jadis sous trois roys
 Tout son heur fut de mettre en peine,
 D'observer du grand Dieu les loys ;
 Puis fut aimé de tout le monde
 Tant son humeur fut gracieux
 Et sa façon gaillarde et ronde
 Attiroit des princes les yeux.
 Par l'ordre du saint mariage
 Avec Corneille estant conjoint,
 Amour aima tant leur ménage
 Qu'oncques ne put être disjoint.
 Corneille donc, sa chère femme,
 Pour en témoigner la bonté,
 Pleurant fist mettre cette lame
 Au bien de la postérité.
 Or, prie, passant que ces deux âmes
 Ayant quitté cette prison,
 Dieu reçoive leurs belles flammes
 Au plus haut point de sa maison.

En face de l'église Saint-Roch, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Vincent, s'ouvrait l'hôtellerie des *Trois-Pigeons* que Ravailac allait bientôt rendre célèbre.

Le quartier et le faubourg Saint-Honoré étaient de plus en plus fréquentés par les femmes de mauvaise vie, les tireurs de laine, qui enlevaient aux passants leurs manteaux et leurs fourrures, et les coupeurs de bourse qui, à l'aide de longs ciseaux, s'approprièrent

1. On nommait ainsi le train des équipages militaires.

l'héritage des vide-gousset, depuis que la mode était venue de porter sa bourse pendue à la ceinture. Pierre de l'Estoile raconte la mort du fils du maître du cabaret des *Trois-Piliers*, en la rue Saint-Honoré, qui fut roué vif devant le Louvre « pour avoir volé un gentilhomme espagnol, forcé sa femme et abusé du nom du Roy ».

A droite de la rue du faubourg Saint-Honoré, en se dirigeant vers le Roule, on relève sur le plan de Gomboust l'existence d'une rue qui porte le nom de rue de Gaillon et qui deviendra la rue de la Sourdière. Au delà de cette rue, des habitations d'un caractère à demirural, de petits pavillons, des granges et des hangards, des potagers et des jardins clos de haies ou de murs, se suivaient jusqu'à l'hôtel de Vendôme, depuis 1609 demeure de César de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

C'était cet ancien hôtel de Gondi où Henri IV avait dîné souvent et où Marie de Médicis, à son entrée dans la capitale, était descendue avant de se rendre au Louvre alors qu'Albert de Gondi, duc de Retz, pair et maréchal de France, l'un des instigateurs, dit-on, de la Saint-Barthélemy, vivait encore. Albert de Gondi était mort dans cette maison, le 21 avril 1602, « âgé de quatre-vingts ans, atténué d'une étrange et cruelle maladie qui étoit un chancre qui le consuma et rongea misérablement avec de grandes et extrêmes douleurs¹ ». Sa veuve, Catherine de Clermont, avait vendu l'hôtel à Pierre de Gondi, son beau-frère, évêque de Paris², qui, six mois plus tard³, l'avait cédé à sa sœur, la marquise de

1. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

2. Janvier 1603.

3. Juillet 1603.

Maignelay; la marquise de Maignelay en avait « fait transport », le même jour, à Marie de Luxembourg, duchesse d'Étampes et de Penthièvre, vicomtesse de Martigues, veuve depuis peu du grand ligueur lorrain, le duc de Mercœur.

La duchesse de Mercœur avait hospitalisé sur une partie des terrains de cette vaste propriété les Filles de la Passion ou Capucines. Elle s'était réservé un tiers environ du domaine autour de la maison qu'elle avait transformée, dont elle avait fait son domicile et qu'elle avait abandonnée à sa fille en 1609, lorsque celle-ci avait épousé le duc César de Vendôme.

A gauche de la rue du faubourg Saint-Honoré, on pouvait remarquer, en partant de l'arrière-fossé de l'enceinte de Charles V, d'abord, la formation plus complète de la future rue de l'Échelle, que l'on désignait, en 1609, sous le titre de « chemin tendant de la porte Saint-Honoré au palais des Thuilleries »; puis, au coin occidental de cette ruelle et de la grand'rue, la maison dite, depuis 1603, du *Grand Cornet*; un peu plus loin, s'élevait la maison de *l'Imaige Saint-Anthoine*, « où jadis étoit une poterie et qui, rebastie, avoit appartenu, en 1557, à Pierre Legrant, capitaine des mullets du Roy ».

Trois maisons avant l'hôtellerie des *Trois-Pigeons*, à l'emplacement actuel de la rue des Pyramides, on voyait l'hôtel de Pluvinel, occupé par Antoine de Pluvinel, célèbre écuyer de Louis XIII, et fondateur de la première des écoles de manège dites *académies*.

La maison des *Trois-Sautcyères* faisait l'angle occidental de la rue Saint-Vincent; la maison de la *Truie-qui-file*, immédiatement après, se réclamait d'une enseigne très populaire et qui était sans doute une réplique de

celle, si célèbre, du Marché-aux-Poirées¹. Cette enseigne représentait une truie qui allaitait ses petits et filait une quenouille : quelques savants ont voulu reconnaître dans l'animal figuré une personnification de la reine Pédauque, c'est-à-dire la reine Berthe, femme du roi Robert².

Venaient ensuite les maisons de l'*Escu-de-France* et de l'*Escryptoire*, toutes récentes : l'ancienne maison des Carnaulx qui était devenue, en 1520, la maison de l'*Échiquier* ; puis, celles de l'*Imaige Saint-Jacques*, du *Lion d'Or* et de la *Corne-de-Cerf*. La maison de la Serpente, toujours aux Quinze-Vingts, avait pris pour enseigne, en 1596, l'*Imaige Saint-Loys*. Le *Jeu de paume de Cléol* ou

1. Le Marché-aux-Poirées était une place de la Halle où l'on vendait des fruits, des fleurs, des herbes et des légumes. L'enseigne de la *Truie-qui-file* se trouvait à l'emplacement actuel du numéro 24 de la rue de la Cossonnerie.

2. « Il y a eu plusieurs « truie-qui-file », écrit Ed. Beaurepaire, dans les *Enseignes de Paris*, mais la véritable, celle qui est citée dans le *Mariage des quatre fils Hémon et des filles de Damp Simon*, dans les conteurs du seizième siècle, notamment dans le *Moyen de parvenir* de Béroald de Verville, figurait sur une des maisons du Marché-aux-Poirées « rebaties depuis peu », dit Sauval, qui écrivait vers le milieu du dix-septième siècle.

» C'était un petit bas-relief en pierre peinte, devant lequel, le jour de la Mi-Carême, les garçons de boutique des environs, les apprentis, les servantes et les portefaix de la Halle se livraient à des folies, « souvenirs du paganisme », s'il faut en croire Jean Deslyons, un grave docteur en Sorbonne. Sauval nous dit quelles étaient ces folies : on forçait les apprentis nouveaux et les artisans de la Halle à venir embrasser cette truie, non sans avoir soin de cogner leur nez contre la pierre. et, jusqu'à la nuit, ce n'étaient que danses, cris, mascarades et beuveries dans tout le quartier.

» Cette enseigne du seizième siècle, est aujourd'hui au musée de Cluny ; mais je me rappelle qu'on l'avait imitée plusieurs fois, et, il n'y a pas bien longtemps, une « truie-qui-file », était encore l'enseigne d'un charcutier, rue Saint-Antoine, n° 87 bis. Le petit bas-relief a été enlevé, mais comme l'*Orme Saint-Gervais*, la populaire figure a survécu dans un joli médaillon inserit dans la ferronnerie d'un balcon.

» J'ajouterai qu'il existe un *Ballet de la My-Carême*, de 1655. qui renferme quelques détails sur la manière dont cette date était célébrée au dix-septième siècle. On y voit que c'était surtout la fête de la Halle. La « truie-qui-file » y figure comme l'un des principaux acteurs. »

de la *Liberté* s'ouvrait à l'emplacement du futur hôtel de Noailles ; enfin, quelques maisons sans désignation se suivaient jusqu'à celle qu'un nommé Bêlot vendit aux Feuillants, le 12 mars 1601, pour y élever le chevet de leur nouvelle église.

Au mois de mars 1597, Henri IV avait confirmé l'institution de la congrégation des Feuillants en leur concédant tous les privilèges dont jouissaient les établissements religieux de fondation royale.

Au commencement du dix-septième siècle, les disciples de Jean de la Barrière entreprirent la réédification de leur église sur un plan différent et plus étendu que celui de leur chapelle primitive. Les assises du monument qui comptaient huit pieds en terre le 13 juin 1600, furent bénies, le 19 août, par l'archevêque d'Auch ; le prévôt des marchands posa la première pierre, destinée à supporter le maître-autel, et le contrat pour l'exécution des travaux fut passé le 1^{er} septembre avec M^e Remy Collin, entrepreneur des bâtiments du château de Fontainebleau. Les frais furent, en majeure partie, couverts par les aumônes que le monastère recueillit au moment du jubilé ouvert par le pape Clément VIII, l'évêque de Paris ayant fixé une station dans une chapelle provisoire située dans l'enceinte même de celle que l'on était en train de bâtir ; cette chapelle était ornée des armoiries du pape, du roi, de la reine et du cardinal de Gondi ; le peintre qui avait fait cette décoration, pour laquelle il avait reçu vingt-trois écus, y avait ajouté « un pourtraict de la nouvelle église ».

Au mois de mars 1601, le nommé Belot ayant vendu sa maison et le clos y attaché aux religieux du couvent, ceux-ci en profitèrent pour remanier le plan de l'édifice. Le déplacement du maître-autel fut décidé et le roi et

la reine furent invités à venir en poser la première pierre. « Henri IV y alla, dit Sauval, puis il convia Marie de Médicis d'en faire le semblable le même jour après son disné ; elle s'y rendit à son tour avec toutes les dames et princesses de la Cour ¹ ». Cette cérémonie revêtit un certain éclat : la reine, enceinte, demanda solennellement à saint Bernard un dauphin et, Louis XIII étant venu au monde le 27 septembre, elle prouva sa reconnaissance au bienheureux qui l'avait exaucée, en offrant aux Feuillants « un très bel ornement d'autel avec chasuble, dalmatique et tunique, le tout de toile d'argent avec broderie et clinquant d'or pour servir aux fêtes de la Vierge Marie et de saint Bernard, imitant en cela la dévotion de Catherine de Médicis, de Louise de Lorraine et du pape Léon XI ² lorsqu'il avait été légat en France pour la paix ³. » Marie de Médicis fit exécuter également à ses dépens le retable du grand autel « de bois de menuiserie tout couvert d'or bruni. » Le duc d'Épernon contribua pour cent cinquante écus à l'érection de l'église et Louis de Bellegarde pour trois cents ; les principaux seigneurs du royaume y obtinrent des chapelles latérales « qu'ils dotèrent et enrichirent de beaux marbres et peintures ⁴ ». Un architecte du nom de Jean Crespin avait, dit-on, succédé à Remy Collin ; il fut remplacé de 1602 à 1605, par M. Achille Le Télier « conducteur de la fabrique », dont les honoraires se montaient, d'après un registre des comptes de la communauté, « à six livres par semaine de cinq jours ⁵ ».

1. Sauval : *Antiquités de Paris*.

2. Léon XI était de la famille des Médicis.

3. Sauval : *Antiquités de Paris*.

4. *Ibid.*

5. Ad. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.

Le 4 décembre 1606, les Feuillants s'entendirent avec les entrepreneurs Pierre et Gabriel pour la construction du clocher. et. en 1608, l'église terminée fut consacrée par le cardinal François de Sourdis en l'honneur de Notre-Seigneur-Jésus-Christ et de saint Bernard ¹.

Les Capucins, dont le domaine avait atteint à peu près ses dimensions définitives, rebâtirent également leur chapelle en 1603 et lui donnèrent des proportions en rapport avec le reste de leurs bâtiments.

L'hôtel de la Trémoille, vendu par les huissiers de la province de France au duc de La Rochefoucault, évêque de Clermont. avait été cédé par celui-ci, en vertu d'un arrêt du Parlement rendu le 1^{er} mars 1605, à Lucas Gédouyn, agissant au nom des Jésuites.

Entre ce dernier et l'enceinte bastionnée, qui n'existait encore qu'à l'état de dépôts de terre amassés le long de tranchées ², on remarquait la maison de *l'Imaige-Notre-Dame* qui, en 1602, avait été cédée à titre d'échange par Philippe de Véricny, conseiller du roi, à Louis de

1. L'église n'était pas achevée complètement, car le portail commencé au mois de février 1623 à l'aide des libéralités de Louis XIII ne fut terminé qu'en 1624.

2. Le plan de Quesnel représente comme terminé à cette époque sur toute la ligne, le front bastionné qui s'élevait de la Bastille aux Tuileries; mais c'est par anticipation qu'on y voit ces travaux comme achevés puisqu'ils ne l'étaient pas encore vers 1670, époque où ils furent effacés du sol. En réalité, en 1609, il n'y avait d'entiers que les bastions exécutés par Henri II du côté de la Bastille. Les nouvelles portes de la Conférence et Saint-Honoré (la troisième de ce nom) qu'on y voit figurée sans désignation existaient c'est probable; mais ce n'étaient que des entrées provisoires qui furent remplacées par des portes monumentales. Quant aux bastions situés entre les portes Saint-Honoré et du Temple, ils n'étaient guère qu'ébauchés en 1609 et ne consistaient sans doute encore que dans des dépôts de terre amassés le long des tranchées ordonnées en 1536. (Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris.*)

Bordeaux, contrôleur des Tuileries; de cette propriété en 1609, Gabriel de Montigny, seigneur de Congis, se trouvait posséder une portion et une mesure laquelle fut détruite quand on érigea la troisième porte Saint-Honoré¹.

Ainsi, pendant les dix dernières années du règne de Henri IV la rue Saint-Honoré s'était embellie de monuments nouveaux. Cependant, sa chaussée, mal entretenue, demeurait étroite et boueuse. Cette boue, contre laquelle la chaise à porteurs devait être le « retranchement merveilleux » dont parle Madelon, la *Précieuse ridicule* de Molière, ce mélange infect d'eau croupie et d'immondices souillait toujours de taches indélébiles les murs des maisons, les devantures des boutiques, les vêtements des passants; elle crottait le simple carrosse de Henri IV, sorte de tapissière à mantelets de cuir, comme elle avait crotté cinquante ans plus tôt celui de Charles IX de forme plus rudimentaire, bien que doublé à l'intérieur de velours vert à clous dorés et à l'extérieur de peau de « vache grasse » avec sa « voûte faite d'assemblage », ses deux coffres servant de siège et ses « souppants de cuir de Hongrie² », comme elle avait crotté les litières et les coches de Marguerite de Navarre « tant dorés et tant superbement couverts et peints de tant de belles devises³ ».

Elle était entrée à ce point dans les habitudes que nul ne songeait à faire effort pour s'en débarrasser

1. Ad. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.

2. Le carrosse de Charles IX avait coûté 180 livres tournois, dont 80 pour menuiserie et 100 pour cuir et doublures. Il avait quatre pieds et demi de long, deux pieds huit pouces de large et quatre pieds et demi de haut. Il était minutieusement décrit dans les comptes de la dépense royale.

3. Brantôme : *Vie des Dames illustres*.

et seconder les intentions de ceux qui cherchaient le moyen d'en purger la ville. Seigneurs et sujets la subissaient en maugréant pour la forme, à la façon de Mascarille et elle n'étonnait guère les visiteurs étrangers, qu'ils fussent raffinés et musqués comme ces Italiens, créatures des Médicis, ou frustes et rudes comme ces députés des cantons helvétiques, envoyés par la Suisse à Henri IV pour renouveler l'alliance avec la France, et qui, « habillés de velours, portant chaîne d'or au col, ayant bonne trogne et face cramoisie¹ », pour être venus à pied, par la rue Saint-Honoré, de la rue Quincampoix où on les avait logés, au Louvre, se présentèrent « fort mal en poinct » devant Sa Majesté.

Cette boue que le ruisseau coulant entre les gros pavés délayait, qu'il charriait pendant les orages — l'Estoile en cite un qui éclata sur Paris le 17 août 1603, dura toute une journée, causa une véritable inondation et au cours duquel la foudre tomba rue du faubourg Saint-Honoré — il faudra des siècles pour en délivrer la capitale. Il faudra l'exemple des peuples voisins, l'enchaînement d'une série de circonstances pour accomplir dans le service de la voirie parisienne des améliorations indispensables et réaliser des progrès qui nous semblent à présent d'une facilité élémentaire.

Cette malpropreté constante de la rue était, nous en avons donné déjà des exemples, génératrice de terribles maladies. Le 4 avril 1603, un fournisseur de la rue Saint-Honoré, domicilié vis-à-vis de la rue d'Autriche, mourait de la peste, sa femme le lendemain et une troisième personne de la même maison le surlendemain ; et pour ce fait que note la chronique, combien d'autres

1. 14 octobre 1602. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

ignorés, oubliés ! Les ordonnances royales, réitérées à ce sujet n'aboutirent longtemps qu'à des conflits. Les tentatives particulières n'avaient pas plus de succès. En 1600, un capitaine nommé La Fleur se chargea gratuitement de l'enlèvement des boues : dix-huit mois plus tard, espérant que les Parisiens lui tiendraient compte de ses efforts, il essaya de les intéresser à son entreprise et préleva sur chaque maison une taxe très modique ; il y eut bien quelques récalcitrants, mais la majorité des habitants s'exécuta. Malherbe écrivait alors à M. de Peiresc. « Il y a, à cette heure un grand ordre à Paris pour les boues et pour ce les maisons sont taxées à deux fois plus qu'elles ne l'étoient (à un écu par an) mais, j'en ai peur, cela ne durera pas et, insensiblement ; nous retournerons au premier désordre et il fera crotté comme devant ». Malherbe ne se trompait pas. En 1609, La Fleur augmenta considérablement ses prix ; le résultat ne se fit pas attendre : le peuple se souleva et le capitaine eut bientôt l'émeute à ses trousses ; son logis fut assiégé, son matériel brisé et brûlé. Le roi, averti, donna l'ordre au lieutenant civil d'examiner la question ; on saisit l'argent de la recette, on restitua à chaque bourgeois ce que La Fleur avait exigé au delà de ses anciens rôles, et l'affaire n'eut pas de suite.

La plus funeste conséquence de l'étroitesse de la rue Saint-Honoré et de la rue de la Ferronnerie, fut l'assassinat de Henri IV par Ravailiac.

Ravailiac avait environ trente-deux ans lorsque, poussé par des fanatiques, il conçut le projet de tuer le roi.

Originaire de l'Angoumois, tour à tour clerc, valet de chambre, maître d'école et solliciteur de procès, il avait, dit Germain Brice « l'air rêveur et mélancolique ». C'était un homme de haute et puissante stature ; il avait

les épaules larges, la poitrine saillante, les cheveux châtains foncés. la barbe rousse, les yeux gros et enfoncés dans la tête.

Il arriva à Paris un peu avant le sacre de la reine, et descendit d'abord rue du faubourg Saint-Jacques à l'hôtellerie des *Trois-Croissants*. Ce logis n'étant pas assez près du Louvre, il l'abandonna presque aussitôt, traversa la Seine et chercha un autre gîte sur la rive droite. Il suivit la rue Saint-Denis et la rue Saint-Honoré, heurtant sans succès à plusieurs portes : partout les auberges étaient pleines et les chambres prises par les gens de province et des pays voisins qui commençaient à accourir de toutes parts pour assister aux fêtes. Près des Quinze-Vingts, il entra dans un cabaret où on ne voulut pas le recevoir davantage : un couteau traînait là sur une table ; c'était une sorte de poinçon à manche blanc, à lame effilée et tranchante ; Ravaiillac, le jugeant propre à l'acte qu'il méditait, choisit le moment où la servante à laquelle il s'était adressé tout d'abord avait le dos tourné pour s'en saisir et sortit¹.

Il finit par trouver un abri, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Vincent, à l'hôtellerie des *Trois-Pigeons*, en face l'église Saint-Roch². Il n'y séjourna pas longtemps ; bientôt — il l'a raconté lui-même à son jugement — l'irrésolution, la crainte du châtement³,

1. Plus tard, quand le crime fut commis, Ravaiillac avoua qu'il avait volé ce couteau « non pour se venger du refus qu'on lui avoit fait, mais parce qu'il lui avoit semblé tout à fait propre à tuer le Roy. » Lettre de Malherbe à Nicolas Claude Fabry, seigneur du Peiresc, conseiller du roi au Parlement (19 mai 1610).

2. Un magasin de deuil occupe actuellement l'emplacement de cette maison.

3. Lorsque après l'attentat de la rue de la Ferronnerie, Ravaiillac fut fouillé, on trouva sur lui quelques billets pleins de croix et de

l'horreur de commettre un acte sanguinaire le firent momentanément renoncer à ses desseins. Gardant son couteau « en un sac en sa pochette », il quitta Paris. reprit le chemin d'Angoulême et s'arrêta à Etampes : pendant ce voyage, il rompit la pointe de son arme « d'environ un pouce, à une charrette, devant le jardin de Chanteloup ».

S'étant agenouillé pour prier, au pied de l'*Ecce Homo* du faubourg d'Etampes, il sentit sa volonté, amollie « depuis quelque quinze jours ou trois semaines », se raffermir soudain, et, « pour ce qu'ayant entendu dire que le Roy ne convertissoit point ceux de la religion prétendue réformée, qu'il vouloit déclarer la guerre au Pape et transférer le Saint-Siège à Paris³, il revint sur ses résolutions ». Il aiguïsa sur une pierre la pointe de son couteau et retourna à Paris.

Il rôda autour du Louvre et laissa passer le sacre de la reine « espérant qu'il n'y auroit pas tant de confusion en France de tuer le Roy après ce couronnement ». Le matin du 14 mai, il se décida à agir.

Henri IV cependant avait le pressentiment de sa fin prochaine. Des avertissements lui étaient parvenus qu'un attentat se tramait contre lui. « Le jedy soir, au retour du couronnement de la Royne, un nommé La Brosse qui avoit été médecin de M. de Soissons, et qui faisoit profession d'astrologie dit à M. de Vendosme, fils naturel du Roy, que la constellation sous laquelle Sa Majesté étoit née le menaçoit d'un danger, que le lendemain Elle

caractères inconnus. M. de Vitry, qui le garda au commencement, dit qu'il en avait un où étaient écrits, au-dessus, ces mots : *Stances pour empescher de sentir la douleur des supplices*. Malherbe, lettre à Peirese.

3. Ravailiac : *Confession*.

courroit une grande fortune, et que si Elle en échappoit, Elle iroit encore jusqu'à vingt-cinq ans ». Cet avis fut donné par M. de Vendôme au roi ; mais celui-ci ne fit qu'en rire « et pensa qu'il en seroit comme d'une infinité d'autres qu'il avoit reçus sur le même sujet ¹ ». Il répondit au duc de Vendôme : « La Brosse est un vieil matois qui a envie d'avoir de votre argent et vous un jeune fol de le croire ² ».

Le duc de Vendôme s'en fut alors avertir la reine qui supplia inutilement le roi de ne point sortir du Louvre.

Le lendemain matin, « soit qu'il pensât à cet avis ou autrement, Henri IV « pria Dieu extraordinairement et même se fit apporter ses *Heures* dans son lit ; de là, il alla aux Tuileries selon la coutume et ensuite entendit la messe aux Feuillants ³ ».

Ravaillac, de son côté, avait été à la messe à Saint-Benoît ; après avoir essayé en vain de s'approcher du roi, au Louvre, il le suivit au couvent de la rue Saint-Honoré où il ne réussit pas encore à accomplir son forfait : l'arrivée fortuite de M. de Vendôme l'en empêcha.

« Après diné, le Roy fut quelque temps dans le cabinet de la Royne où il fist et dit mille bouffonneries avec M^{me} de Guise et M^{me} de La Chastre : M^{me} de Guise sortit pour aller solliciter un procès » et le roi rentra dans ses appartements pour se mettre au lit et dormir : « Ne pouvant recevoir de sommeil, il se leva bientôt triste, inquiet et rêveur, se promena dans sa chambre et se

1. Ce n'était pas la première fois que le roi recevait de tels avertissements. Les registres du Parlement ne mentionnent pas moins de vingt arrêts pour crimes de régicide rendus pendant les seize années du règne de Henri IV.

2. Pierre de l'Estoile : *Journal*.

3. Malherbe.

jeta derechef sur son lit. Mais, ne pouvant dormir encore, il se leva et demanda à l'exempt quelle heure il étoit. » Quatre heures sonnaient à Saint-Germain-l'Auxerrois. L'exempt répondit : « Sire, je voy Votre Majesté triste et toute pensive; il vaudrait mieux prendre un peu l'air, cela la réjouiroit. » — « Soit, répondit Henri IV. Faites apprêter mon carrosse : j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully qui est indisposé et qui se baigne aujourd'hui¹. »

« Avant de partir, le Roy retourna chez la Royne et délibéra longtemps s'il sortiroit : il dit plusieurs fois : « Irois-je? N'irois-je point? » Il sortit même deux ou trois fois, puis tout d'un coup retourna et dit à la reine : « Ma » mie, irois-je encore? » et fit de nouveaux doutes d'aller ou de demeurer. Enfin, il se résolut d'y aller, et ayant plusieurs fois baisé la Royne, lui dit adieu ; et, entre autres choses qu'on a remarquées, il lui dit : « Je ne ferai qu'aller et venir et je serai ici tout à cette heure même². »

« Comme il fut en bas de la montée où sa carrosse³ l'attendoit, M. de Vitry, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit : « Allez-vous en. Je ne veux personne! » Et il le chargea d'aller au Parlement faire diligenter les apprêts qui s'y faisoient pour l'entrée de la Royne et fit demeurer ses gardes au Louvre. » Il ne conserva autour de lui que quelques gentilshommes et des valets de pied. « Il monta en carrosse, se mit au fond à la main gauche, et fit mettre M. d'Épernon à

1. Pierre de l'Estoile.

2. Malherbe.

3. Le genre de ce mot n'étoit pas encore fixé. Le mot carrosse s'employoit alors indifféremment du masculin ou du féminin.

Lettres de Malherbe, note.

la main droite; auprès de lui à la portière, étoient M. de Montbazon et M. de La Force; à la portière, du côté de M. d'Épernon, étoient M. le maréchal de Lavaradin et M. de Créqui; au-devant, M. le marquis de Mi-rebeau et de M. de Liancourt, premier écuyer. »

Le carrosse « étoit malheureusement ouvert de chaque portière parce qu'il faisoit beau temps et que le Roy vouloit voir les préparatifs — arcs de triomphe, rochers artificiels, portaux, théâtres, devises, inscriptions d'honneur, figures et fictions tirées de la Bible et des Fables, brief un million d'inventions et de richesses dignes de la capacité des gens de Paris seulement — que l'on faisoit dans la ville¹ ».

« Comme le Roy fut à la Croix-du-Tiroir, on lui demanda où il vouloit aller. Il commanda qu'on allât vers Saint-Innocent² ». « Le carrosse, en entrant de la rue Saint-Honoré dans la rue de la Ferronnerie³, pour aller à celle de Saint-Denys, rencontra d'un côté un chariot chargé de vin et, de l'autre côté, un autre chargé de foin; lesquels faisant embarras devant la maison de la *Salamandre*⁴ » le contraignirent de s'arrêter à cause que la rue est fort étroite « par les boutiques de quincaillieux qui sont le long de Saint-Innocent⁵ ».

Une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière, afin de courir plus à l'aise et de devancer le carrosse au bout de la rue de la Ferronnerie. Des deux seuls valets de pied demeurés près de la voiture, l'un

1. Pierre de l'Estoile.

2. Malherbe.

3. Il est à remarquer qu'ici l'Estoile considère la rue Saint-Honoré comme débutant à la rue de la Lingerie immédiatement après la rue de la Ferronnerie.

4. Malherbe.

5. Pierre de l'Estoile.

s'avança pour aider au dégagement de la chaussée et l'autre s'abaissa pour renouer sa jarretière.

Ravaillac, qui marchait à quelques pas de l'équipage royal, put alors s'en approcher et voir de quel côté Henri IV était assis. Étant monté sur l'essieu de la roue de derrière, « il se jeta sur Sa Majesté et lui porta coup sur coup deux coups de couteau dans le côté gauche; l'un, prenant entre l'aisselle et le tétin, alla en montant sans faire autre chose que de glisser; l'autre prit entre la cinq et sixième côte et en descendant en bas coupa une grosse artère de celles qu'ils appellent *veineuses*. Le roi, par malheur et pour tenter davantage ce monstre, avoit la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon et de l'autre s'appuyoit sur M. d'Épernon auquel il parloit ».

Suivant Pierre de l'Estoile, Henri IV s'écria : « Ah ! je suis blessé ! » et mourut en poussant un profond soupir. Selon Malherbe, « il jeta quelque petit cri et fit quelques mouvements; M. de Montbazon lui ayant demandé : « Qu'est-ce, Sire ? », il lui répondit : « Ce n'est rien, ce » n'est rien ! » par deux fois, mais le dernier il le dit si bas qu'on ne put l'entendre ».

L'Estoile ajoute que le second coup de couteau fut suivi par un troisième qui ne porta que dans la manche de M. de Montbazon.

Par une curieuse coïncidence, l'attentat eut lieu devant la maison à l'enseigne du *Cœur couronné percé d'une flèche*¹.

« Chose surprenante ! remarque l'Estoile, nul des seigneurs qui étoient dans le carrosse ne vit frapper le Roy et, si ce monstre d'enfer eust jeté son couteau, on

1. Malherbe.

n'eust su à qui s'en prendre. Mais il se tint là comme pour se faire voir et se glorifier du plus grands des assassinats. Les seigneurs furent bien empeschés les uns pour assister le Roy, les autres pour se saisir du parricide. »

Les gens de la suite du malheureux prince, entr'autres Saint-Michel, l'un de ses gentilshommes ordinaires, « avoient déjà mis la main sur l'épée pour tuer Ravail-lac ; mais le duc d'Épernon dit à Saint-Michel et au valet de pied qui avoit la même pensée qu'ils perdroient la vie s'ils touchoient à ce misérable ¹. »

Le meutrier ayant été garrotté et mis en sûreté, « les seigneurs tâchèrent d'apaiser le tumulte causé parmi le peuple par la croyance que le Roy étoit mort : l'un d'eux affirma hautement que le Roy n'étoit que blessé et ordonna qu'on lui allât quérir du vin. Cependant, ils abattirent les portières et s'en retournèrent vite ment au Louvre afin, dirent-ils, de faire panser le Roy ² ».

Et, tandis que, précédé de gens effarés criant : « Le Roy est blessé ! au vin et au chirurgien ! », le lourd véhicule emportait par la rue Saint-Honoré Henri IV inerte et ensanglanté, gisant au milieu de ses gentilshommes silencieux, Ravail-lac était traîné à l'hôtel de Retz où il subissait un premier interrogatoire.

« A cinq heures du soir il n'y avoit qu'au Louvre qu'on sceut exactement la mort du Roy ³. » A neuf heures, la fatale nouvelle se répandit dans les quartiers du Louvre et des Augustins.

Le 15 mai, le fait s'étant avéré, la face de Paris

1. Pierre de l'Estoile.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

changea brusquement. Les boutiques se fermèrent et ce ne fut partout que pleurs, gémissements, lamentations; les femmes s'arrachaient les cheveux et, de toutes parts, on courait aux prières. « Les uns, dit Malherbe, se précipitaient aux portes, les autres aux places, les autres aux ponts avec une affection extrême de témoigner sa fidélité. »

Le 16, le petit roi Louis XIII alla entendre la messe au monastère des Feuillants. « Un gentilhomme qui s'était arrêté pour le voir passer, rue Saint-Honoré, demanda si c'était le Roy. Auquel ayant été répondu qu'oui : « Voilà un chaud Roy, fit-il tout haut, se prenant à rire ». Pour laquelle réponse il fut aussitôt saisi et mené prisonnier¹. »

Paris rendit à Henri IV des honneurs funèbres magnifiques.

Le 29 mai, à deux heures après-midi, le convoi quitta le Louvre et se rendit à Notre-Dame, par la rue Saint-Honoré qui n'eut jamais d'aspect plus lugubre : les maisons étaient closes, tendues de voiles de deuil; aux fenêtres brûlaient des chandelles et des cierges.

Les officiers de la municipalité et du Châtelet, tous les ordres religieux, le clergé de toutes les paroisses, toute l'Université, les chapitres de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, les docteurs en droit et en médecine, les musiciens de la Chapelle du roi, une partie de la maison du roi, la Cour des aides, la Chambre des comptes, etc., ouvraient la marche, précédant le chariot d'armes de Sa Majesté défunte, contenant le cercueil, et traîné par six chevaux. Derrière le char, s'avançaient les gardes, le reste de la maison du roi, les grandes dignitaires de la

1. Malherbe.

cour, les ambassadeurs de Savoie, de Venise et d'Espagne, les nonces ordinaires et extraordinaires du pape, le cheval d'honneur du roi conduit par les écuyers, les évêques de Paris et d'Angers, la cour du Parlement. Au milieu des rangs du Parlement, la litière contenant l'effigie du roi était portée par les hannouarts. Cette effigie représentait le roi « au naturel, vestu premièrement d'une chemise de toile de Hollande, par dessus d'une camisole de satin rouge cramoisi, doublée de taffetas de même couleur et bordée d'un petit passement. Par dessus étoit le manteau royal de velours violet cramoisi, semé de fleurs de lys d'or, de longueur de cinq à six aunes, compris la queue. Au col de ladite effigie, étoit l'ordre du Saint-Esprit et sur la tête un petit bonnet de velours cramoisi brun, et, dessus, la couronne royale garnie de pierres précieuses. Les jambes étoient chaussées de bottines de velours rouge, semées de fleurs de lys d'or, semelées de satin de même couleur »¹. Cette effigie avait les mains jointes.

Aux coins de la litière contenant l'effigie, se tenaient les présidents Potier, Forget, de Thou, Séguier, Molé et Camus. A droite, le comte de Saint-Pol, représentant le grand-maître de la maison du roi, portait le bâton royal couvert de velours noir, à gauche, le chevalier de Guise, représentant le grand chambellan, portait la bannière de France.

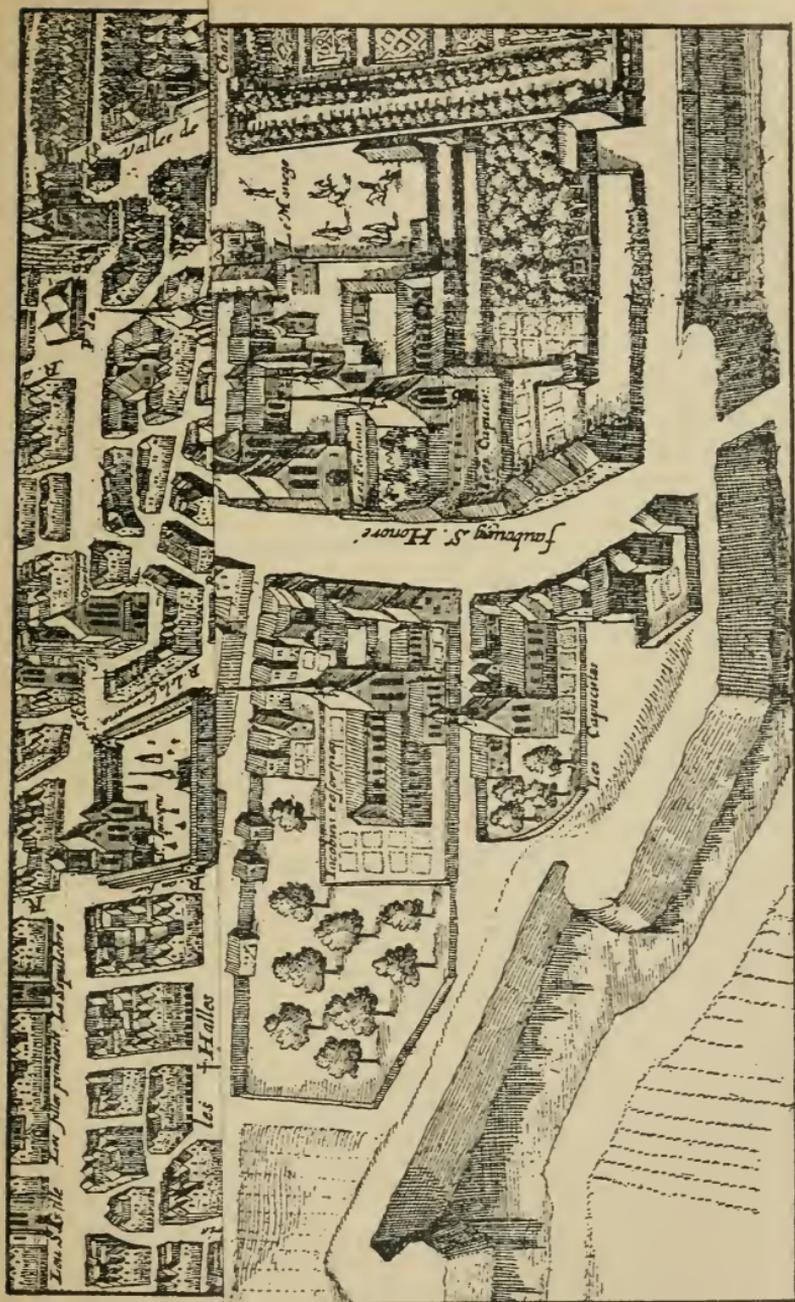
A distance, suivaient les cinq princes du sang, neuf chevaliers du Saint-Esprit, des pages et des archers. Des gardes en casaque de deuil et les armes renversées fermaient la marche.

François Ravailac, déclaré par le Parlement coupable

¹ *Le Mercure français*. Tome I^{er}.

de lèse-majesté divine et humaine au premier chef, fut condamné à la peine de mort. Son supplice épuisa tous les raffinements de cruauté de la justice du temps. Il fut tenaillé, écorché vif; on versa du plomb fondu et de l'huile bouillante dans ses plaies; on l'écartela : la foule vengeresse excitait les chevaux de ses cris et tirait avec eux sur les liens du patient. Quand il eut rendu le dernier soupir, l'exécuteur coupa son corps en morceaux et la populace, se jetant sur ces restes informes et sanglants, les traîna par les rues.

Le nom de Ravailac, prononcé d'abord avec horreur, ne servit bientôt plus d'épouvantail qu'aux enfants. Des opinions se manifestèrent en faveur du régicide et beaucoup ne virent plus dans l'assassin de la rue de la Ferronnerie que le martyr de la Place de Grève. La mode, dont les caprices sont aveugles, consacra son souvenir en adoptant la couleur de ses cheveux, de ce « poil rousseau » dont parle Germain Brice, et l'on vit les drapiers de la rue Saint-Honoré vendre aux galants, qui donnaient au Paris de la jeunesse de Louis XIII le ton de l'élégance et des bonnes manières, des pourpoints et des manteaux d'une nuance jaune légèrement rougeâtre dits « à la Ravailac ».



La rue Saint-Honoré en 1615.
Fragment du plan de Mathieu Mérian.

CHAPITRE IX

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII

La rue Saint-Honoré de 1610 à 1624. — Duel du chevalier de Guise et du baron de Lus. — Exécutions à la Croix-du-Trahoir. — Les Indiens Topinambas au couvent des Capucins; leur baptême et leur mariage. — Fondation du couvent des Jacobins. — Fondation de la Maison de l'Oratoire. — Pierre de Bérulle achète l'hôtel du Bouchage. — Construction de l'église de l'Oratoire. — Le cardinal de La Rochefoucauld fonde le couvent de l'Assomption. — Gaston d'Orléans aux Feuillants. — Guillaume de Montholon enseveli aux Feuillants. — Mort d'Antoine de Pluvinel. — L'église Saint-Roch est érigée en vicairie perpétuelle. — Naissance de Molière dans la maison dite le *Pavillon des Singes*, au coin de la rue des Vieilles-Étuves. — La rue Saint-Honoré de 1624 à 1643. — Le cardinal de Richelieu achète l'hôtel d'Angennes et le fait reconstruire par l'architecte Le Mercier. — Acquisitions diverses du cardinal pour agrandir son domaine. — Destruction de l'enceinte de Charles V. — La troisième porte Saint-Honoré. — Sa description. — Nouveaux remparts. — Les Boucheries des Quinze-Vingts. — La rue *Saint-Louis*. — La rue des *Boucheries-Saint-Honoré*. — La rue *Richelieu* et la rue du *Rempart*. — L'église Saint-Roch érigée en paroisse. — Baptêmes et funérailles. — Les tombes de Saint-Roch. — L'église des Feuillants; ses chapelles et ses tombeaux; la salle du roi; l'apothicairerie. — L'Éminence grise enterrée aux Capucins. — Thomas Campanella aux Jacobins. — Fondation du couvent de la Conception. — Construction du cloître

du couvent de l'Assomption. — Le cul-de-sac de l'Orangerie. — Maisons diverses rue Saint-Honoré. — Mort du cardinal de Bérulle à l'Oratoire. — Charles de Gondren lui succède. — Les fils de Harlay de Sancy et Jean de La Fontaine pères de l'Oratoire. — Achèvement du Palais-Cardinal. — La représentation de *Mirame*. — Acquisition de l'hôtel de Sillery. — Mort et obsèques de Richelieu. — Aspect général de la rue de Richelieu sous le règne de Louis XIII. — L'hôtel de Rambouillet. — Le pâtissier Ragueneau. — Les marchands de la rue Saint-Honoré. — Les fiacres et les chaises à porteurs. — Encore la boue, les épidémies, les mendiants, les voleurs et les prostituées.

L'histoire de la rue Saint-Honoré sous le règne de Louis XIII peut se diviser en deux périodes.

Pendant la première, qui s'étend de 1610 à 1624, cette histoire présente un intérêt plus anecdotique que local. La rue Saint-Honoré se développe lentement et, n'était l'adjonction de trois fondations pieuses, la Maison de l'Oratoire, le couvent des Jacobins Réformés et le couvent des Dames de l'Assomption, sa physionomie ne change guère.

Pendant la seconde période, de 1624 à 1643, c'est-à-dire de l'entrée du cardinal de Richelieu comme ministre dans le conseil du roi à la mort de Louis XIII, d'importants travaux modifient l'aspect de la rue Saint-Honoré sur plusieurs points de son parcours. La transformation de l'hôtel d'Angennes en Palais-Cardinal entraîne la démolition et la reconstruction de tout un quartier : elle renverse une partie de l'enceinte de Charles V et, de ce fait, rend indispensable l'organisation complète d'un nouveau système de fortifications dont le projet, vieux d'un siècle, n'avait jamais été que sommairement ébauché. La troisième porte Saint-Honoré s'élève et la « grand'rue du faubourg » devient la rue Neuve-Saint-Honoré. Ces travaux, qui sont le complé-

ment de ceux de François I^{er}, de Catherine de Médicis et d'Henri IV, feront dire à un contemporain de Corneille et de l'hôtel de Rambouillet : « Paris est parvenu sous le règne de Louis XIII à un haut degré de perfection. Puissant en tout, florissant en doctrine, en hardiesse, en commodités, en sagesse et en toutes autres vertus, il a conquis l'admiration de l'étranger qui abandonne son pays pour y faire sa retraite, son trafic, ses études, comme en un lieu de délices et le paradis du monde¹. »

On sait quel funeste ascendant le duel, banni des mœurs françaises par Saint Louis et remis en honneur comme exercice chevaleresque par François I^{er}, avait repris sur la société sous la minorité de Louis XIII. On se battait pour des querelles de jeu, de femmes, de préséance : tout était question d'honneur et, après le Pré-aux-Clercs, le moulin de Saint-Marceau, l'enclos des Chartreux, les rues et les places étaient souvent choisies pour champ clos.

En 1613, le chevalier de Guise et le baron de Lus croisaient le fer dans la rue Saint-Honoré et le baron, frappé en pleine poitrine, allait mourir dans l'allée d'un cordonnier entre les maisons du *Temps Perdu* et de la *Bannière-de-France*.

Le 5 janvier, Malherbe écrivait à son ami Peiresc : « Le baron de Lus, aujourd'hui, une heure après midi, a été tué par M. le chevalier de Guise, au bout de la rue de Grenelle, dans la rue Saint-Honoré. Le baron de Lus étoit en carrosse avec trois ou quatre des siens ; M. le chevalier venoit du Louvre et avoit avec lui M. de Cuges

1. *La chasse au vieil grognard de l'antiquité. Archives curieuses, deuxième série, tome II.*

et M. le chevalier de Grignan, à cheval tous trois. Il a mis pied à terre et a crié à M. de Lus qu'il en fit de même et qu'il vouloit lui dire un mot. Le baron de Lus est descendu : et ont fait dans l'autre côté de la rue deux ou trois tours de huit à dix pas, ou environ, parlant ensemble. Ce qu'ils dirent, personne ne peut le rapporter : seulement, on a vu que M. de Lus a voulu embrasser M. le chevalier qui l'a repoussé d'un coup dans l'estomac et lui a dit qu'il mit la main à l'épée, ce qu'il a fait. Et ayant tiré chacun deux ou trois coups, le baron de Lus a reçu de M. le chevalier un coup au-dessus du tétin gauche, et a commencé à chanceler : M. le chevalier est remonté à cheval et s'en est allé le petit pas vers la porte Saint-Honoré. Le baron de Lus est entré dans l'allée d'un cordonnier entre le *Temps Perdu* et la *Bannière-de-France*, et, au bout de l'allée, a monté cinq ou six marches, dans le degré là où il est tombé mort en disant : *Jésus Maria!*

« Je venois alors, du dîner de la Reine et je l'avois laissée au second. Je suis sorti par la cour des cuisines et m'en suis venu par la rue Jean-Saint-Denis, au bout de laquelle, étant venu dans la rue Saint-Honoré, j'ai vu venir d'en bas quatre chevaux qui s'en venoient froidement et au petit pas, comme si rien ne fût advenu. Je me suis arrêté pour saluer M. le chevalier. Et je n'ai vu en lui aucune marque d'émotion que le visage un peu pâle. »

Le 8 janvier, Malherbe, dans une seconde lettre, donnait sur ce duel de nouveaux renseignements.

« M. le chevalier de Guise, disait-il, samedi, veille des Rois, à trois heures de l'après-midi, dînant en la grande écurie, deux heures après qu'il eut tué le baron de Lus récita le fait de cette façon :

« M'étant trouvé auprès de M. de Guise, mon frère, il n'y a que deux jours, un gentilhomme lui vint donner avis que M. de Lus, entretenant M. du Maine, l'avoit assuré qu'il s'étoit treuvé au conseil secret de Blois, où la mort de feu Monsieur mon père avoit été résolue, et qu'il avoit empêché M. le maréchal de Brissac de l'en avertir : ce qui fut cause que dès l'heure je fis dessein de lui faire mettre l'épée à la main. Pour à quoi parvenir, ce matin j'ai fait prendre garde quand il sortiroit de son logis. On m'est venu rapporter qu'il en étoit sorti et qu'il avoit pris le chemin de la rue Saint-Antoine. Je m'en suis donc allé de ce côté-là, accompagné de M. le chevalier de Grignan, de mon écuyer et de deux laquais.

« J'ai défendu aux deux gentilshommes de mettre la main à l'épée, si l'on ne vouloit entreprendre sur moi et à mes deux laquais, qui n'avoient que chacun un bâton en la main, de se mêler d'autre chose que d'arrêter les chevaux du carrosse, si d'aventure le baron de Lus, après que je l'aurois convié de mettre pied à terre, refusoit de le faire et commandoit à son carrossier de s'avancer.

« Ne l'ayant point trouvé au quartier de Saint-Antoine je m'en suis venu au Louvre où j'ai trouvé son carrosse à la porte : j'y ai fait prendre garde et je suis allé donner le bonjour à M^{me} la princesse de Conti, de laquelle j'ai ouï la messe. Cela fait, je suis sorti du Louvre ; et, ayant encore vu le carrosse du baron de Lus, je m'en suis venu vers son logis, estimant bien qu'il ne faudroit pas de s'y en revenir. Comme j'ai eu fait quelque chemin dans la rue Saint-Honoré, je suis retourné sur mes pas, et comme j'ai été revenu à l'entrée de la rue du Louvre¹, j'ai vu

1. Rue d'Autriche.

venir son carrosse, ce qui m'a fait tourner tout aussitôt pour aller vers la porte Saint-Honoré. Comme j'ai été à la barrière des Sergents, je me suis retourné et je l'ai vu à trente pas. Je suis allé droit à lui et je lui ai dit tout haut :

« — Monsieur, Monsieur le baron, je vous supplie que je vous die quatre paroles. »

« Il a répondu :

« — Oui, tant qu'il vous plaira. »

« Il étoit au derrière de sa carrosse et avoit deux gentilshommes à chacune des portières, qui tous ont mis pied à terre; moi et les miens en avons fait de même en même temps. Cela fait, je l'ai pris par la main et je l'ai tiré à part à dix pas de nos gens et je lui ai dit :

« — Monsieur, j'ai su ce que vous avez dit à M. du Maine en la présence de plusieurs gentilshommes d'honneur, que vous fûtes au conseil de Blois, où il fut résolu de tuer Monsieur mon père et qu'hier même vous le dites à la reine Marguerite. Je ne veux point là-dessus de réponse de vous que l'épée à la main, si vous en avez le courage; çà, l'épée à la main; il faut mourir! »

« Sur cela, il s'est voulu jeter sur moi; je l'ai repoussé d'un coup de poing que je lui ai donné en l'estomac et, me retirant de deux pas en arrière, ai mis l'épée à la main. Il en a fait de même; et, tirant l'un contre l'autre en même temps, j'ai paré son coup avec le bras que j'avois enveloppé de mon manteau; le mien lui a porté dans le côté gauche assez avant, et, tout aussitôt, il s'est retiré dans une maison prochaine et je m'en suis venu vers deçà. »

« Voici le récit qu'en fit, selon la vérité, M. le chevalier : ce qui est attesté de tous ceux qui l'ont vu.

« Un gentilhomme normand nommé Bellefontaine,

l'un de ceux qui étoient dans le carrosse du baron de Lus, saisit par derrière M. le chevalier au collet. Le chevalier de Grignan le colletta et lui fit lâcher prise. M. le chevalier remonta à cheval et les siens avec lui et au petit pas s'en alla au Roule, cinq ou six cents pas hors du faubourg Saint-Honoré. M. de la Boulaye, lieutenant des chevau-légers de M. de Verneuil, qui survint à ce combat et en a témoigné la vérité, comme elle est ci-dessus récitée l'accompagna jusqu'à la porte; et ayant demandé à M. le chevalier ce qu'il vouloit qu'il fit et que son épée et sa vie étoient à son service, il le pria de s'en aller au Louvre et de témoigner à tout le monde ce qu'il avoit vu; ce qu'il fit. J'avois oublié de dire que M. le chevalier, remontant à cheval, s'adressant au peuple qui étoit là amassé leur dit :

« — Messieurs, vous serez témoins que personne n'a mis l'épée à la main que moi. »

« Comme il se fut séparé de M. de la Boulaye, il envoya un laquais à la grande écurie, voir si M. de Thermes y étoit. M. de Thermes, à l'heure même, monta à cheval avec huit ou dix gentilshommes qui avoient diné avec lui et le rattraignit environ les Feuillants. Ayant fait quelque chemin avec lui, il le laissa aller et s'en vint à l'hôtel de Guise conter l'affaire à M. de Guise qui fut d'avis qu'il s'en revint à Paris. M. de Thermes s'en retourna donc le trouver et l'emmena dîner à la grande écurie. Toutefois, cet avis qu'il s'en revint à Paris fut changé et lui fut mandé qu'il ne revint point qu'on ne le mandât.

« Ainsi, après qu'il eut diné et changé de bottes, il s'en alla à Saint-Denis où il a été quelques jours, et depuis à Meudon, attendant que sa paix soit faite avec la Reine. »

La tolérance de ces coutumes sanguinaires ne faisait qu'encourager l'audace des tueurs à gages et des voleurs. Pour ceux-là, du moins, les gibets ne chômaient pas.

En 1614, un gentilhomme, M. de Porchères, était assassiné la nuit, rue de l'Arbre-Sec, par trois hommes masqués qui prenaient la fuite.

Des individus sans aveu s'introduisaient un soir de février¹ dans les appartements de Marie de Médicis, enlevaient toute sa garde-robe, et, le lendemain matin, des prêtres, se rendant à l'office, trouvaient sur leur chemin quelques hardes que les malfaiteurs avaient négligé d'emporter.

Trois jeunes gens, dont le fils d'un commissaire appelé Gruau, qui avouèrent trente-six vols et essayèrent de détourner l'accusation portée contre eux sur un fripier nommé Ménard, étaient roués vifs à la Croix-du-Trahoir, pour « un cruel et méchant acte à l'endroit de la femme du garde du bois de Boulogne² ».

Quelques jours plus tôt, un gentilhomme avait été décapité au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Arbre-Sec pour avoir tué son beau-père et un nommé Charles Retouple, provençal, « chancelier de la Justice des Voleurs », y avait été pendu, « pour ce, disait-on, qu'il étoit de la religion réformée ».

Les Parisiens trouvaient de quoi s'égayer à d'autres spectacles.

Par une après-midi du mois de juin 1613, la foule encombrait la rue Saint-Honoré, depuis le couvent des Capucins jusqu'à la rue du Louvre, pour voir passer six Indiens Topinambas amenés d'Amérique par Fran-

1. 1613.

2. Pierre de l'Estoile, mardi 26 juillet 1611.

çois de Razilly, gentilhomme de la Chambre du roi.

François de Razilly avait formé avec quelques seigneurs de la cour le projet de coloniser des terres récemment découvertes au Brésil. S'étant adjoints plusieurs Capucins, ils partirent au mois d'octobre 1612 et abordèrent, le 7 décembre, dans l'île de Maranham. La colonie ayant été fondée et ayant prospéré, les voyageurs revinrent en France l'année suivante; ils étaient accompagnés par six indigènes « venus pour aller rendre hommage et offrir leurs services au roi Louis XIII ».

Les Topinambas furent hébergés au monastère des Capucins du faubourg Saint-Honoré où l'on se hâta de leur donner un costume conforme à la cérémonie qui les attendait et surtout moins primitif que celui qu'ils étaient habitués à porter chez eux. Une estampe contemporaine les montre vêtus d'un pourpoint de soie à fraise tuyautée, d'un haut-de-chausses, de bas de soie et de souliers à bouffettes; ils sont coiffés d'un énorme bonnet à plumes; ils ont le tour des yeux, le front et les joues tatoués, les lèvres traversées par des anneaux et des pendeloques¹.

Dans cet accoutrement dont l'étrangeté égalait le ridicule, les Indiens furent présentés au jeune roi et à la reine mère. Louis XIII fit, dit-on, leur portrait « au créon » et voulut les voir danser : ils exécutèrent devant lui divers pas d'une mimique expressive qui eurent grand succès; les courtisans imitèrent leurs contorsions et l'on composa avec les airs de leur pays une sarabande qui fit fureur. Les Topinambas devinrent à la mode : on se les disputa.

1. On lit au bas de l'estampe : *Pourtraict au naturel des Barbares amenez en France du pays des Topinambous par le sieur de Razilly pour estre baptisez et convertis à la loy de Jésus-Crist et présentez à Sa Majesté en l'année présente 1613.*

Cela ne faisait pas l'affaire des Capucins. Ils crièrent au scandale et réclamèrent leurs néophytes qui n'étaient pas encore baptisés. Tout éblouis des splendeurs du Louvre, les sauvages furent réintégrés dans les cellules du couvent où l'on s'efforça de les catéchiser : ils tombèrent malades ; trois d'entre eux moururent. On pressa le baptême des survivants qui fut fixé au 24 juin. Henri de Gondi, évêque de Paris, assisté du vicaire de Saint-Roch, « ouvrit à ces âmes souffrantes les portes du paradis » en présence de Louis XIII et de Marie de Médicis.

Cette solennité terminée, les Capucins songèrent à la compléter par une autre. Sous prétexte de faire aux nouveaux chrétiens « courtoisie entière », ils voulurent les marier.

« Les Capucins, écrit Malherbe, sont après à faire résoudre quelques dévotes à épouser ces pauvres gens, à quoi je crois qu'ils ont déjà bien commencé. » Les Indiens se marièrent-ils et firent-ils souche en France ? L'histoire ne le dit pas ; mais il faut croire qu'ils s'en tinrent au baptême, car les annales de la congrégation, qui avaient relaté leur conversion, restèrent muettes sur les noces des Topinambas.

En 1613, s'éleva, à l'emplacement actuel du marché Saint-Honoré, le couvent des Jacobins Réformés.

Le père Sébastien Michaëlis reçut de Louis XIII et de Marie de Médicis la permission de fonder à Paris un couvent de frères prêcheurs. Aidé des libéralités d'Henri de Gondi, qui lui donna cinquante mille livres, de celles du sieur Tillet de la Bussière et des aumônes de plusieurs personnes pieuses, il acheta en bordure de la rue Saint-Honoré, entre la rue de Gaillon et l'hôtel de Vendôme un terrain de dix arpents sur lequel il fit construire un corps d'hôtel et une chapelle. L'entrée

principale de l'enclos était située à l'endroit actuel de la rue du Marché-Saint-Honoré.

La duchesse de Montpensier, veuve en 1608 d'Henri de Bourbon, duc de Montpensier, était devenue en 1611 la femme de Charles de Lorraine, duc de Guise, fils du Balafré. Elle vendit l'ancien hôtel du Bouchage, le 20 janvier 1616 à Pierre de Bérulle qui y installa la congrégation des Pères de l'Oratoire.

L'origine de cette société, qui devait compter un jour parmi ses membres les Mascaron, les Malebranche, les Massillon et une pléiade de prédicateurs et de théologiens éminents, remontait à 1611.

Ses débuts avaient été modestes. Suivant le modèle de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, à Rome, Pierre de Bérulle, dans le dessein de créer une pépinière de jeunes prêtres recommandables par leurs lumières et leurs mœurs, s'était associé cinq ecclésiastiques de distinction et s'était établi avec eux dans la maison du Petit-Bourbon, maintenant le Val-de-Grâce.

Marie de Médicis s'était immédiatement prononcée en faveur de cette œuvre dont la portée morale pouvait être si grande; après avoir sollicité pour elle du pape Paul V une bulle d'institution canonique¹ qui se fit attendre deux ans, elle lui obtint de son fils un droit d'existence légale, par lettres patentes que celui-ci signa au mois de décembre 1611, que le Parlement enregistra le 4 septembre 1612, et que l'évêque de Paris approuva le 13 octobre de la même année.

La marquise de Maignelay gratifia la nouvelle communauté d'une somme de cinquante mille livres tournois; ces ressources engagèrent Pierre de Bérulle à

1. 19 août 1611.

chercher pour ses disciples, dont le nombre augmentait sans cesse, un asile au centre de la ville et plus convenable que celui du faubourg Saint-Jacques.

Il porta d'abord ses vues sur l'hôtel de la Monnaie, situé dans la rue de ce nom, puis, en 1613, sur l'hôtel de Maignon, qu'il acquit mais ne conserva pas.

Il se décida enfin pour l'hôtel du Bouchage que la duchesse de Guise lui céda moyennant quatre-vingt-dix mille écus.

Au mois d'avril 1616, la Maison de l'Oratoire, définitivement installée, avait déjà une chapelle provisoire.

L'hôtel du Bouchage, on l'a vu précédemment, s'étendait entre la rue du Coq et la rue du Louvre, ci-devant d'Autriche. Entre ses bâtiments et dépendances et la rue Saint-Honoré, l'ensemble des terrains et constructions était ainsi constitué : sur une première ligne, on remarquait la propriété d'un nommé Pierre Le Grand, portion de l'ancien hôtel de Saint-Pol, simple maison avec « place à faire chantier », le tout mesurant sept toises de largeur, de la rue du Louvre aux vieux murs de l'enceinte de Philippe-Auguste, et trente-sept toises en longueur sur la rue du Louvre; la maison faisant l'angle de la rue Saint-Honoré avait une tourelle en encorbellement, et le domaine était limité au midi par une « allée commune servant à relier l'hôtel du Bouchage à la rue du Louvre ». En deçà du mur d'enceinte, une autre partie de l'hôtel Saint-Pol, acquise vers 1545, par Hélye Odeau, contrôleur de la Maison du roi, comprenait, entre les maisons de la rue Saint-Honoré et l'hôtel du Bouchage, deux maisons, dont celle du *Gros Chapelet* donnant sur la rue du Coq.

La deuxième ligne était formée par les maisons sises en bordure de la rue Saint-Honoré, à savoir : celle de

Pierre Le Grand, déjà mentionnée, à l'angle occidental de la rue du Louvre, la maison de l'*Eperon d'or*, comprenant deux corps d'hôtel, et les maisons du *Bœuf couronné*, de l'*Escu-de-Pologne*, du *Heaulme*, du *Volet blanc*, du *Rabot*, de la *Pomme rouge* et du *Soleil*.

Les Pères de l'Oratoire entrèrent en possession, le 19 février 1619, de la maison de Pierre Le Grand et de la « place à faire chantier » y attenant. Bientôt leur chapelle leur sembla trop petite et il leur fut nécessaire d'élever une église en rapport avec l'accroissement de leur congrégation. La première pierre, « incrustée de deux lames d'argent portant inscription », en fut posée le 22 septembre 1621, au nom du roi, par le duc de Montbazon, gouverneur de Paris ¹.

Le 16 août 1623, le marquis de la Vieuville, surintendant des Bâtiments, poussé par des ennemis de Pierre de Bérulle, suscita un premier conflit entre ce dernier et la Couronne.

L'architecte François Lemercier, reprenant le plan de Pierre Lescot, venait de projeter l'agrandissement du Louvre ² et son développement jusqu'à la rue Saint-Honoré. Le marquis de la Vieuville fit comprendre au roi que, si ce projet recevait son exécution, le couvent de l'Oratoire y serait nécessairement englobé et que, si l'on laissait s'achever l'église commencée par les Pères, son expropriation entraînerait de gros frais ; il ajouta qu'il avait donné l'ordre de suspendre les travaux. Les

1. Ce monument ne devait être complètement terminé qu'en 1745.

2. Projet immense : on eût fait « quatre grandes cours capables de contenir six mille hommes en bataille ». Mademoiselle de Montpensier en parle. Voir les *Portraits de la Cour*.

« Pour nos rois, ajoute Ed. Fournier en guise de commentaire, l'intention de demeurer à Paris ne se séparait jamais de l'idée d'avoir à s'y défendre. »

Pères se défendirent et réussirent à obtenir mainlevée des prohibitions qui leur avaient été signifiées.

« Bientôt, une circonstance des plus heureuses vint compenser largement les ennuis qu'on leur avait suscités. Le 23 décembre 1623, dans un conseil où l'on décida que la chapelle de l'ancien hôtel de Bourbon serait rasée, Louis XIII manifesta sa volonté de la remplacer par l'église de l'Oratoire et chargea sur-le-champ son architecte Clément Métézeau, de modifier le plan de ce dernier édifice de façon qu'il pût entrer dans celui des bâtiments⁶ du Louvre. Le même jour, le général de la Congrégation alla remercier le roi qui lui accorda un brevet sur lequel l'église fut qualifiée d'*Oratoire royal*; puis, par un arrêt du Conseil d'État du 17 juillet 1624, où il fut exprimé que le roi se proposait de comprendre dans le Louvre une partie de la maison de l'Oratoire, il fut ordonné que l'église serait orientée de telle sorte que son axe prolongé passât par le centre du palais, ce qui eut lieu¹. »

Tandis que Pierre de Bérulle asseyait sur des bases solides la Maison de l'Oratoire, le cardinal François de La Rochefoucault transférait les Haudriettes de la rue de la Mortellerie rue du faubourg Saint-Honoré dans une maison lui appartenant, sise au delà du couvent des Capucins.

Au début du quatorzième siècle, Étienne Haudry, panetier de Philippe le Bel, avait ouvert un hospice rue de la Mortellerie pour venir en aide à quelques « bonnes

1. A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, tome I^{er}.

Elle fut orientée telle que nous la voyons avec son air si gauche. Si, pendant plus d'un siècle, elle n'eut pas de portail — celui qui existe ne fut bâti qu'en 1745 — ce fut à cause de cet ancien projet de Louis XIII et de l'hésitation qui en était résultée pour savoir de quelle façon l'orner et de quel côté le placer définitivement,

femmes veuves ». Cette institution charitable, sous l'influence des aumôniers du roi, s'était peu à peu transformée en une sorte de couvent, gouverné par une supérieure et desservi par des sœurs.

Le quartier de la Mortellerie, voisin de la Seine et pour cette raison fréquemment inondé, peuplé de bateliers et de crocheteurs, convenait peu aux Haudriettes. Le 20 juillet 1622, elles adressèrent une requête au cardinal, se plaignant de leur situation et le suppliant de vouloir bien améliorer leur sort. Celui-ci se rendit sur place et, ayant constaté la justesse de cette requête, ordonna sans délai la translation des Haudriettes en un lieu plus commode et plus sain que celui qu'elles habitaient depuis trois siècles. « Quelques jours après, Berger, conseiller au Parlement, et Hinselin, correcteur des comptes, qui s'étaient chargés de trouver un local favorable, déclarèrent qu'ils n'en avaient point découvert de préférable à la maison du cardinal dans le faubourg Saint-Honoré : le 4 septembre, il leur fut enjoint de veiller à ce que les hospitalières s'y installassent le plus tôt possible. Elles y furent conduites le surlendemain au nombre de quinze, accompagnées par les dames de Lamoignon, de Lozeau, de Montmor et de Lauzun. Le 20 novembre, une sentence du cardinal ratifia la translation en consommant la suppression de l'hospice d'Étienne Haudry au profit du monastère des Dames de l'Assomption. ¹ »

Depuis deux ans d'ailleurs, François de La Rochefoucault s'occupait des Haudriettes et avait entrepris de substituer à l'ancienne maison de refuge une communauté régulière suivant la règle de saint Augustin. Aidé

1. Ad. Berty. *Topographie historique du Vieux Paris*, tome I^{er}.

quelques ecclésiastiques et laïques notables, il en avait rédigé le règlement que les hospitalières avaient juré solennellement d'observer, le 27 novembre 1620.

Ces constitutions furent approuvées par le pape Grégoire XV le 5 décembre 1622.

En même temps, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, participait aux frais d'une chapelle que les Feuillants étaient en train de bâtir dans leur enclos, « une chapelle en forme de grotte, toute remplie de rocaillerie, avec quelques chambres y attenant, pour servir de retraite aux religieux avant que de vaquer à leurs exercices spirituels ». Guillaume de Montholon, décédé en 1621 et enterré dans l'église du monastère, reposait dans un tombeau de marbre blanc, le premier de ces magnifiques mausolées qui devaient faire avant peu de cet édifice l'une des curiosités de Paris.

L'année précédente, Antoine de Pluvinel, le plus habile écuyer de son temps, le créateur de cette brillante et mâle équitation française si prisée au dix-septième siècle, avait été enseveli aux Jacobins¹. Ses entrailles furent déposées à Saint-Roch devant le maître-autel dans un caveau recouvert d'une dalle de marbre noir portant ses armes et cette inscription : « Icy dessous sont inhumées les entrailles de haut et puissant seigneur messire Antoine de Pluvinel, en son vivant sieur du Plessy Saint-Anthoine, Escuyer commandant en la Grande Escurie du Roy, conseiller en ses Conseils d'Etat et privé, chevalier de l'Ordre, grand chambellan et sous-gouverneur de Sa Majesté, lequel est décédé le vingt quatrième jour d'aoust 1620. »

Dame Marie Mansel, son épouse, fit dresser en même

1. L'église des Jacobins était alors à peu près terminée.

temps contre le pilier le plus proche, une plaque, portant fondation de prières et de messes pour le repos de l'âme du défunt. Il y était représenté en buste et en grand costume¹.

Le vicaire desservant, Jean Rouse, avait obtenu d'être maintenu dans sa charge.

En 1622, il engagea ses fidèles à acheter l'hôtel de Gaillon pour agrandir d'autant la succursale de Saint-Germain-l'Auxerrois de nouveau insuffisante. Quelques personnes demeurant autour de Saint-Roch se chargèrent de négocier cette affaire, et, dans les huit années qui suivirent, « après les conventions faites de ce qu'elle payeroit à l'église matrice et au curé, l'église Saint-Roch fut érigée en cure et vicairie perpétuelle à la nomination du chapitre de Saint-Germain². »

Tandis que la religion catholique prenait racine de toutes parts sur le sol parisien — le nombre des églises construites sous Louis XIII dépasse le chiffre soixante — Molière naissait pour la gloire de l'art dramatique français au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Vieilles-Étuves, dans le *Pavillon des Singes* dont il a été parlé précédemment³.

Ses parents, Jean Poquelin et Marie Cressé y avaient une boutique, complétée d'une arrière-boutique servant de cuisine et probablement de salle à manger. Un escalier

1. Acte de décès d'Antoine de Pluvinel : « Messire Anthoine de Pluvinel, escuyer commandant en la Grande Escurie du Roy, a été porté aux Jacobins et ses entrailles enterrées dans l'église Saint-Roch, le 24 aoust. »

Registre pour la paroisse succursale de Saint-Roch, au faubourg Saint-Honoré, à Paris, et des inhumations et sépultures faites tant dans l'église qu'au cimetière d'icelle, (de 1613 à 1639).

2. L'abbé Lebeuf : *Histoire du diocèse de Paris*.

3. V. p. 146.

à vis conduisait à l'entre-sol, qui comprenait une chambre à coucher et un cabinet. Le premier étage était aménagé en magasin ¹.

Une gravure à l'eau-forte, publiée dans le *Moliériste*, au mois de janvier 1879, donne une idée qui semble assez exacte du logis où Jean-Baptiste Poquelin vint au monde le 13 janvier 1622. On y voit, sous la folle gambade des singes grim pant au poteau cornier, sans doute une des premières joies d'enfant du futur dramaturge, une borne près de laquelle il dut jouer à la fossette; puis, un vitrage garni de barreaux de fer, derrière lequel on se l'imagine apprenti tapissier et ne sachant guère, à quatorze ans, que lire, écrire et compter, rêvant, le menton dans la main, par quelque matinée de printemps, surtout lorsque la veille, son grand-père maternel, « qui le gâtoit et aimoit fort le théâtre », l'avait emmené à l'hôtel

• 1. Nous empruntons à l'intéressant article de M. Romain Boulanger publié dans le *Moliériste* (janvier 1879) la citation suivante qui jette quelque lumière sur l'aménagement de la maison où naquit Molière.

« En 1578, le tapissier Martin Morot, qui paraît avoir été dans la maison des Singes, le prédécesseur du père de Molière, se trouvant propriétaire de la maison qu'il avait achetée à la veuve Le Brest eut maille à partir avec son voisin Jacques Guérin, marchand épici er, bourgeois de Paris; ils allèrent devant notaire « disant, lesdits Guérin et Morot, qu'à eux et en commun leur compétoit et appartenoit une maison assise en cette ville de Paris, rue Saint-Honoré, formant le coin de la rue des Vieilles-Etuves, appelée la maison des Cinges, par eux ci-devant acquise séparément, à savoir Guérin de Bourlon, marchand tailleur d'habits, et Morot de la veuve de Jean Le Brest, laquelle maison se consiste en un grand corps d'hostel à pignon sur ladite rue, appliqué au rez-de-chaussée à un grand ourvoir ou boutique et salle allée à côté, trois étages quarrés l'un sur l'autre, au-dessus du rez-de-chaussée, appliqués chacun à chambre, garde-robes et cabinets, greniers au-dessus, cellier et caves sous ledit corps d'hostel, garnies de leur descentes droites hypotayé d'une vis hors œuvre, servant audit corps d'hostel et outre ledit corps d'hostel, il y a une cour en laquelle y a un puits, ladite cour ayant son entrée sur ladite rue des Vieilles-Etuves, à l'un des costés de laquelle, du costé du puits y a trois étages de galeries l'une sur

de Bourgogne où jouaient alors Bellerose dans le haut comique, Gauthier-Garguille, Gros-Guillaume et Tur-lupin dans la farce. Ces matinées de rêverie, les mêmes que connut Boileau dans sa mansarde de la cour du Palais, on se les figure sans peine. Le soleil, qui resplendissait dans la rue Saint-Honoré, éclairait de ses rayons les aspérités du toit saillant, des corniches, des traverses et des poutres de la vieille maison, frisait en or la potence de l'enseigne et la floraison ligneuse du linteau de la porte, pénétrait à l'intérieur mettant en lumière les ballots et les piles d'étoffes amoncelées. Du dehors, une rumeur incessante faite des clameurs de la foule, des jurons des charretiers, du roulement des carrosses, de la trompe des crieurs, arrivait assourdie au fond du magasin. Et, pendant que sa mère présidait du comptoir, que son père s'empressait au-devant de

l'autre servant de passage pour aller au dit puits servant tant au dit corps d'hostel du devant que corps d'hostel du derrière ci-après déclaré; et de l'autre côté de ladite cour y a pareillement deux étages de galerie l'un sur l'autre en forme d'équerre, servant aussi de passage pour aller d'un corps de logis à l'autre, appliqué à petites chambres, petit grenier, au-dessus et outre ladite cour, un autre corps d'hostel à égout sur icelle et à pignon sur ladite rue des Vieilles-Etuves, appliqué au rez-de-chaussée à salle et cuisine, deux étages au-dessus l'un sur l'autre, au-dessus de l'étage du rez-de-chaussée, appliqués chacun à chambre, garde-robe et cabinet, grenier au-dessus, une vis hors œuvre dans ladite cour au-dessous de laquelle y a une terrasse, des éclures ou magasins au-dessous du dit corps d'hostel, berceaux de caves séparés au-dessous des dites éclures, garnis de leur descente droite, ladite maison ainsi qu'elle se comporte et s'étend de toutes parts de fond en comble. »

Guérin et Morot décidèrent de faire voir la maison pour se la partager à chacun dans sa juste part.

Il était résulté de ce partage que l'immeuble des Singes divisé en deux, soit contenance actuelle des nos 94 et 96, c'est-à-dire en largeur 9^m, 70 se trouvait dans une disposition peu commode et voyait sa largeur réduite à 5^m, 10. Depuis 1578, la portion cédée à Guérin avait été refaite en partie; elle était, en 1637, sous l'enseigne de la *Coupe d'or*.

la clientèle titrée qui remplissait la boutique et que les autres apprentis ne savaient où donner de la tête, le jeune Poquelin, boudant à sa besogne, étudiait inconsciemment cette comédie humaine dont il devait immortaliser les ridicules et les travers.

C'est du Pavillon des Singes que, protégé par l'aïeul qu'il avait gagné à sa cause et après avoir convaincu son père de lui laisser faire ses études, il partit joyeux pour le collège de Clermont. Il revint passer ses vacances rue Saint-Honoré jusqu'au moment où il s'éloigna à jamais du lieu de sa naissance pour accompagner Louis XIII dans le midi de la France, voyage qui décida de sa carrière.

En 1624, le cardinal de Richelieu étant devenu ministre et trouvant trop éloigné du Louvre son hôtel de la place Royale, chercha dans le quartier Saint-Honoré une demeure à proximité de celle du roi et mieux en rapport avec sa nouvelle position. L'hôtel d'Angennes lui sembla plus qu'un autre apte à remplir ces conditions et il s'en rendit possesseur pour trente mille écus. « La somme étoit grosse, dit Sauval, car outre que l'argent et l'or étoient rares à cette époque, on n'avoit pas encore fait monter le prix des places et des maisons de Paris jusqu'à la valeur des terres et des châteaux des duchés-pairies. »

L'hôtel d'Angennes appartenait à Anne de Beauvilliers, veuve de Pierre Forget de Fresne, le secrétaire d'État qui avait rédigé l'édit de Nantes et qui était mort en 1610. Sa porte principale s'ouvrait sur la rue Saint-Honoré, presque en face de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. A gauche, c'est-à-dire du côté du couchant, on comptait, en bordure de la rue, cinq ou six maisons : les maison de l'*Hermyne* et de l'*Image Notre-Dame* à

l'endroit du corps de bâtiment de gauche actuel ; la vaste maison de l'*Ours* et celles du *Cygne blanc* et de la *Chaine*, qui occupaient la place du terre-plein compris entre le Théâtre-Français et la rue Saint-Honoré. Il y avait encore trois ou quatre propriétés particulières entre la maison de la *Chaine* et la porte de l'enceinte de Charles V.

A droite, entre l'hôtel d'Angennes et la cour Orry, s'alignaient les maisons du *Cheval-Rouge*, du *Couronnement-de-Notre-Dame* et de la *Corne-de-Cerf*, la maison des *Trois-Pucelles* et celle du *Gros-Tournois*.

Richelieu mit plusieurs années à remanier et à reconstruire l'hôtel d'Angennes¹ ; le Palais-Cardinal changea d'aspect graduellement et ne revêtit que lentement ces « superbes dehors » dont parle Corneille dans le *Menteur*. On peut même dire que la date du principal travail de transformation et de développement des bâtiments et du parc coïncide avec celle de l'élévation de l'ancien évêque de Luçon au rang de premier ministre.

L'acquisition des immeubles de la rue Saint-Honoré, première opération du cardinal, ne se fit pas sans difficultés.

Le 29 janvier 1628, les Quinze-Vingts lui avaient vendu quarante-cinq mille livres la maison de l'*Hermyme*².

Mais le propriétaire de la maison des *Trois-Pucelles*

1. Le 23 mars 1627, on accorde aux sieurs Lucas, Lamy et Martin, à perpétuité, « 48 toises de long, qui est à chacun 16 toises de rempart et fossé et trois toises par delà ledit fossé sur ladite longueur à prendre après que délivrance aura été faite à M. le cardinal de Richelieu de ce qui lui a été accordé depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la rue des Petits-Champs ». On voit qu'à cette époque on n'avait pas encore commencé le Palais-Cardinal.

Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*.

2. Félibien cite l'acte de vente.

se refusa à toute espèce de transaction. « Richelieu, écrit Tallemant des Réaux, au commencement y alla par la douceur et le mit à la raison; le bourgeois à qui la maison appartenoit disoit sottement que c'étoit l'héritage de ses pères. Le cardinal s'irrita enfin et le fit mettre par une vengeance honteuse à la taxe des *aisés*. » Après, il obtint ce qu'il voulut.

Ensuite, furent achetées 73.000 livres la maison de l'*Ours*, celles du *Chapeau rouge* et du *Cygne blanc* et les autres contiguës à ces dernières. La cour Orry seule arrêta le cardinal et l'on est tenté de croire que, sans cet obstacle, il eût élargi son domaine jusqu'à la rue des Bons-Enfants.

En 1629, fut entreprise la démolition de l'hôtel d'Angennes.

L'architecte Lemercier avait décidé de raser le vieil édifice « masse irrégulière et sans symétrie, dit Sauval, faite dans un siècle brute et fort grossier » et d'y substituer radicalement un palais neuf. Un caprice du ministre l'en empêcha. Pour ne pas être obligé de déloger pendant les travaux et pour pouvoir venir les surveiller à ses heures de Rueil ou de Saint-Germain ¹, il défendit d'abattre la partie qu'il habitait. « Il s'amusa, écrit Tallemant des Réaux, à garder une chambre de l'hôtel de Rambouillet et par cette fantaisie gâta son principal corps de logis. » Il conserva même le donjon, qui devint sous Louis XIV le chevet d'une chapelle et donna son nom à une cour latérale du côté de la rue de Richelieu.

Lemercier eut également quelque peine à exécuter les plans du cardinal du côté de la rue des Bons-Enfants.

1. « S'il plaist à Sa Majesté, j'iray ce soir coucher à Paris... pour donner quelque ordre à mon bastiment. » Lettre de Richelieu à Louis XIII, 3 juillet 1638.

Les hôtels de Hanniques et d'Estrées purent être annexés, mais l'hôtel Duplessis-Châtillon, de l'ancien hôtel de Mercœur, garda son indépendance¹.

En 1636, 666.618 livres avaient été dépensées, tant en immeubles qu'en terrains.

Le jardin de l'hôtel d'Angennes confinait au rempart, il fallait pour l'étendre renverser la muraille de clôture, combler les fossés et les arrière-fossés de Charles V. Les fortifications ne tinrent pas longtemps devant la volonté du cardinal. « Dès 1624, dit Dulaure, il fit abattre ce qui restait des murs de la ville et, en 1629, le terrain ayant été déblayé et nivelé, il fit dessiner les parterres et les allées de son parc ». Tout ce que Richelieu ne s'appropriait pas de l'espace aplani fut vendu.

Cette destruction motiva la création d'une nouvelle enceinte.

La dernière tentative de réalisation de ce projet séculaire remontait à une vingtaine d'années.

Au début de l'année 1611, le prévôt des marchands avait ordonné de mettre en adjudication les travaux de reconstruction d'une troisième porte Saint-Honoré. Ajournée, faute de soumissionnaires, cette adjudication avait eu lieu, le 20 septembre, au profit du sieur Marin de la Vallée, qui avait proposé le prix de vingt-trois livres par toise, puis le 28, en faveur de Charles du Ry offrant un rabais de trois livres sur le prix de La Vallée.

On s'était mis à l'ouvrage et déjà les pieds-droits des arcades sortaient de terre, lorsque le plan adopté fut modifié afin de donner plus de largeur aux baies.

1. L'hôtel Duplessis-Châtillon ne fut annexé au Palais-Royal que cent ans plus tard.

Si l'on en juge par les plans contemporains, cette porte du faubourg, dite fausse porte, attendu qu'elle ne faisait pas partie de la ville même, n'aurait été qu'une grande arcade flanquée de pavillons rectangulaires fort simples¹.

En 1631, Barbier, intendant des finances, proposa d'enclorre les faubourgs du nord-ouest depuis les bastions des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Denis.

Un traité passé avec Pierre Pidoux, secrétaire de la Chambre du roi, qui stipulait au nom de Barbier, entrepreneur des fortifications, fut conclu le 9 octobre 1631. Pierre Pidoux se chargeait de la construction de la porte Saint-Honoré. Des difficultés étant survenues, le contrat fut cassé par arrêt du Conseil, le 31 décembre 1632; mais ces obstacles s'évanouirent presque aussitôt et Pidoux put reprendre et achever son œuvre.

Il existe plusieurs vues de ce monument. Une gravure d'Israël Sylvestre, qui, dit-on, mérite confiance, nous le montre de trois quarts et pris du dehors de la ville.

L'estampe est parmi les meilleures de ce petit maître

1. Sauval parle du « méchant pont qui y estoit ».

Cette porte, située à l'extrémité occidentale de la rue Saint-Honoré, presque dans l'alignement de la rue Royale actuelle (anciennement du fossé des Tuileries), avait été projetée ainsi que le bastion auquel elle tenait, dès le règne de Charles IX, mais les troubles du temps reculèrent son exécution qui n'eut lieu que sous Louis XIII. Cependant, sur les plans du commencement du dix-septième siècle, on voit déjà, à cette place, figurer une porte. Est-ce une fantaisie du dessinateur? Je ne le pense pas, car on lit dans le texte daté de 1615, annexé à la première édition du plan de Mathieu Mérian : « Porte Saint-Honoré, rebastie de nouveau. »

Il est donc probable qu'en 1615, il existait déjà un bâtiment provisoire qui fut remplacé en 1632 par un autre d'un aspect plus imposant.

Bonnardot : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris.*

du dix-septième siècle que seul peut-être a dépassé Callot dans le même genre de composition ¹.

La porte se dresse de toute sa hauteur à droite de la planche, avec ses deux pavillons saillants, en pierres de taille de grand appareil ², coiffés de combles en forme de carène renversée et surmontés d'un campanile. Au-dessus de la baie principale, en arc à plein cintre orné d'une clef de voûte, les armes de Paris sont sculptées en bas-relief; puis, passé la base du toit, un fronton, formé de gracieux enroulements et percé d'un œil-de-bœuf, supporte la couronne de France.

Les pavillons latéraux ont trois étages de fenêtres; leurs toits sont décorés de lucarnes rondes terminées par des casques à cimier. Autour des fenêtres, aux angles des bâtiments, l'architecte a disposé des chaînes de pierre en bossage.

Des corniches indiquent les divisions des étages. Du toit très élevé du bâtiment central s'élancent deux cheminées. La grande baie du milieu est accompagnée, de chaque côté, par une autre plus petite et rectiligne; celle du nord est précédée d'un pont-levis pour les piétons. Au premier étage, le mur de face est percé de trois longues entailles destinées à loger les flèches du grand et du petit pont-levis. En avant de la porte, un pont-dormant faisant suite aux ponts-levis enjambe le fossé: il est en dos d'âne et sur la clef de sa voûte sont figurées les armes du roi; à sa descente, du côté de la contrescarpe, on remarque un poteau surmonté d'une boule,

1. Israël Sylvestre demeurait en 1642, « au logis de Monseigneur Lemercier, orfèvre de la Reine, rue de l'Arbre-Sec, près de la Croix-du-Trahoir.

2. Ces pierres de taille étaient peut-être mêlées de briques suivant le mode du temps.

portant une inscription et un écusson et qui paraît être le poteau de justice de l'archevêché. Le tout est d'un effet élégant et grandiose. Les pavillons et les ponts-levis sont évidemment une réminiscence des tours carrées de Charles V et de leurs accessoires.

La troisième porte Saint-Honoré mesurait environ neuf toises trois pieds de largeur sur quatre toises trois pieds de profondeur.

Suivant A. Berty, elle était située à soixante-deux mètres au delà du coin de la rue Saint-Florentin. Sur le plan de Verniquet, la place en est marquée avec précision par une retraite dans l'alignement méridional de la rue Saint-Honoré : cette retraite provient de ce que la largeur de la porte excédait celle de la rue, disposition reproduite sur tous les vieux plans. Le plan de Verniquet fournit une autre preuve à l'appui de la première relativement à l'emplacement de la porte : c'est l'agencement biais du coin septentrional des rues Saint-Honoré et Royale, motivé par une maison qui s'appuyait sur la face du bastion ¹.

« L'an 1633, dit Sauval ², on commença à clore les faulxbourgs Saint-Honoré, et à y faire un fossé selon le jardin des Thuilleries, pour escouller les eaux dans la rivière; à quoy furent employés quantité d'ouvriers, hommes, femmes, garçons et filles; et estoient journellement payés de leur travail ». L'auteur du *Supplément aux Antiquités* dit de plus « qu'en 1634, Froger et Louis le Barbier renfermèrent dans Paris la ville neuve, avec le faubourg Saint-Honoré et celui de Montmartre, qu'ils garnirent de courtines et de bastions depuis la porte

1. A. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.

2. Sauval : *Supplément aux Antiquités de Paris*.

Saint-Denis jusqu'aux fossés et fortifications commencés en 1566 (à l'extrémité des Thuilleries) et de plus suivirent l'alignement des fossés jaunes creusés sous Charles IX en 1562 et 1563 ». Cette note découle d'un arrêt du Parlement, rendu le 5 juillet 1634¹, sur lequel il est enjoint que « les dicts ouvrages doivent estre rendus parfaits dans deux ans ».

« Les dicts ouvrages » furent poussés avec activité; à cette époque, ils étaient d'ailleurs fort avancés; Théophraste Renaudot en parle dans sa *Gazette* comme d'une chose accomplie, à propos d'une entrée du « cardinal-duc »² dans Paris.

On constate sur l'estampe d'Israël Sylvestre que le mur de face du bastion sur lequel se trouvait la porte Saint-Honoré était surmonté d'un parapet; un cordon de pierre indiquait à l'extérieur le niveau du terre-plein.

En 1636, la seconde porte Saint-Honoré disparut. Sa démolition ne dut se faire qu'à la fin de l'année si l'on en croit un procès-verbal cité par Félibien et d'après lequel, au mois de mai 1636, elle existait encore.

Une boucherie importante fut bâtie à sa place, sur le côté gauche de la rue Saint-Honoré; elle renferma dix étaux, selon Sauval, dont cinq appartenant au domaine royal et cinq à des particuliers; Piganiol en ajoute deux autres appartenant à des particuliers.

A droite, entre cette boucherie et la rue Saint-Nicaise, qu'on appelait alors le « chemin du rempart » et qui ne datait officiellement que d'environ vingt ans, il y avait deux maisons; deux autres s'élevèrent à gauche jusqu'à

1. V. Félibien, tome V, p. 91.

2. Le 3 août le cardinal-duc arriva dans Paris, ville qui ne se trouve pas moins accrue par la nouvelle enceinte de ses murailles... » (Th. Renaudot : *Gazette de France*, an 1634, p. 320.)

une petite rue, qui, formée au commencement du règne de Louis XIII sur l'emplacement de quelques masures rasées au temps de la Ligue, conduisait « aux Escuries de Sa Majesté ». Cette rue dessinait avec la rue Saint-Honoré et la rue de l'Échelle un triangle occupé par une seule maison à l'enseigne de l'*Image Saint-Martin* et composée de trois corps d'hôtel dont l'un se voyait encore, il y a une soixantaine d'années, à l'angle oriental de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Échelle : elle avait reçu le nom de rue de l'*Échaudé*, parce qu'autrefois on donnait une forme triangulaire aux échaudés. Sur le côté droit de la rue Saint-Honoré, suivant la direction de l'ancien mur fortifié, une rue fut tracée qui, s'ouvrant presque vis-à-vis de la boucherie sa marraine¹, rejoignit la rue *Royale*, percée dès 1630 et devenue un peu plus tard la rue de *Richelieu*. En prolongement de la rue Saint-Nicaise, la rue du *Rempart* décrivit un arc de cercle entre cette même rue Royale et la rue Saint-Honoré.

Le Marché-aux-Chevaux avait été reporté sur des terrains vagues derrière le parc de l'hôtel de Vendôme, à l'emplacement actuel des rues Louis-le-Grand, Gaillon, d'Antin, etc.

L'une des principales conséquences de la réunion du faubourg Saint-Honoré à la capitale fut l'élévation de Saint-Roch au rang de paroisse. Le 2 mars 1629, l'église avait reçu le titre de cure ou de vicairie perpétuelle. Un an après, Jean Rousse, l'initiateur zélé des améliorations et transformations successives qui mirent rapidement l'antique chapelle des Cinq-Plaies au nombre des premiers sanctuaires de Paris, demanda à l'archevêque

1. La rue des *Bougeries-Saint-Honoré*.

Jean-François de Gondi de la rendre indépendante de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le curé et le chapitre de Saint-Germain lui opposèrent une résistance vigoureuse et trouvèrent de l'écho à la Madeleine de La-Ville-l'Évêque : la lutte fut opiniâtre, mais Jean Rouse l'emporta ; en 1633, une sentence de François de Gondi érigea Saint-Roch en paroisse distincte ¹ : les adversaires essayèrent en vain de se pourvoir devant toutes les juridictions pour faire casser la décision archiépiscopale, celle-ci fut confirmée par un arrêt du Conseil, le 4 août 1635.

A Saint-Roch, avaient été mariés dix ans plus tôt, sous les auspices de César de Vendôme, duc de Mercœur, Jean-Baptiste Bontemps, chirurgien ordinaire du roi, et dame Marguerite Le Roux : de cette union était né le futur valet de chambre de Louis XIV, Alexandre Bontemps qui, n'étant ni prélat, ni maréchal, ni artiste, ni de haut lignage, devait, par son intelligence et son tact parfait, acquérir assez de considération à la cour la plus polie qui fût jamais, pour que le fier et hautain duc de Saint-Simon s'honorât de le compter — le cas est rare — parmi ses amis. Alexandre Bontemps avait été tenu sur les fonts baptismaux par le duc de Vendôme et sa fille Élisabeth.

(1) Ce qui fut détaché de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour former le territoire de Saint-Roch, serait assez exactement limité par une ligne idéale qui, partant du n° 363 de la rue Saint-Honoré, gagnerait la rue de Rivoli suivant une perpendiculaire, descendrait cette dernière jusqu'à la rue Saint-Florentin, s'en irait rejoindre ensuite, en obliquant un peu, le coin septentrional de la rue Saint-Honoré et de la rue Royale, pour se diriger après vers la rue des Petits-Champs, atteindre celle-ci à sa rencontre avec la rue de la Paix, continuer à travers les rues Louis-le-Grand, Saint-Augustin et Ménars jusqu'à la rue Richelieu et remonter enfin cette dernière jusqu'à la place du Théâtre-Français.

Les deux Chapelain, intendants du duc de Merceur, morts, l'un en 1624 et l'autre en 1625, avaient été inhumés près du maître-autel.

Après eux, vinrent dormir leur dernier sommeil dans l'église, Louis Le Vacher, marchand, bourgeois de Paris, ci-devant marguillier et receveur de la fabrique, et Marguerite Le Boucher sa femme : sur leur tombeau, on voyait des cœurs accolés au-dessous d'une croix avec cette devise : *Cor unum, urna una* ; Anne Quartier, femme de maître Guillaume Le Masson, procureur au Châtelet et ses filles ; Pierre Ormont, maître cordonnier et Denise Lecoq, son épouse. Derrière le chœur, fut enterré, en 1640, Antoine de Ville, ingénieur du roi : un marbre consacré à la mémoire de Timoléon Leroy, enfant d'un conseiller secrétaire du roi, décédé âgé de quelques mois seulement, reçut cette courte et touchante épitaphe :

« Loué soit Dieu de ce qu'il a élu une chétive créature au rang des saints ! »

Toutes ces tombes étaient blasonnées malgré l'extraction roturière de ceux qui les occupaient. Encore cinquante ans et les plus grands seigneurs allaient demander à être ensevelis là-même où ne reposaient alors que de modestes bourgeois et des artisans.

Sous Louis XIII, cet honneur était surtout dévolu au couvent des Feuillants.

En 1623, le roi, « qui avoit eu dès son enfance une affection particulière pour cette maison, y entendant souvent trois ou quatre fois la messe par semaine et les vêpres des bons jours ¹ » fit exécuter le portail de l'église par François Mansard ². Composée selon les préceptes

1. Sauval : *Antiquités de Paris*.

2. Ce fut l'une de ses premières œuvres.

italiens de Vitruve et de Vignole, cette façade fut formée par la superposition savante de deux ordres, l'ordre ionique, comme plus puissant, constituant la base, et l'ordre corinthien, plus léger, le sommet. Dans les entre-colonnements du premier furent placées des figures sculptées par Puillain. Le grand-autel de l'église des Feuillants, décoré de colonnes torses, avait pour retable une *Assomption de la Vierge* de Jean Bunel, tableau donné par Marie de Médicis. Lafosse avait exécuté la tête de la Mère du Sauveur, Bunel s'étant refusé à la peindre par scrupule religieux ; de ce dernier, on remarquait aussi, dans la chapelle du chœur, une toile représentant *le Christ au Jardin des Oliviers*.

Quatorze chapelles rayonnaient à l'entour de la nef.

Dans la première du rang septentrional ¹, on voyait le tombeau de Raimond Phélippeaux, seigneur d'Herbault, conseiller et secrétaire d'Etat du roi Louis XIII, mort le 2 mai 1629 ; la statue du défunt, en marbre blanc, dominait le monument funéraire.

La seconde, ornée d'excellents morceaux de peinture, appartenait à la famille du président Pelletier.

Une statue de la Vierge Marie par Jacques Sarrazin ornait la troisième, à « Messieurs de Vendosme ».

Dans la quatrième, se trouvait le tombeau en marbre noir, de « Messieurs de Montholon » ; les *Vertus theologales*, en marbre blanc, s'appuyaient contre le mausolée que surmontait le buste du conseiller d'Etat, décédé en 1622.

La cinquième chapelle renfermait les cendres du maréchal de Marillac, décapité en Grève, le 10 mai 1632, et

1. Correspondant à la travée du chœur.

celles de sa femme, morte de douleur quelques jours avant le supplice de son époux; leurs noms étaient gravés sur une colonne de marbre blanc contre laquelle s'adossait une *Minerve* de bronze.

La sixième, resplendissante de dorures, avec un plafond et des panneaux peints par Simon Vouet ¹, était à M. d'Estampe.

La septième, encore inoccupée en 1638, contenait quelques tableaux de prix ².

Du côté méridional, on admirait le mausolée de la famille de Rohan, en forme d'urne et tout en marbre blanc; les tombeaux de M. de Beringhem, premier écuyer du roi, de M. de Pussort, conseiller d'Etat et de M. Bossuet, greffier au Conseil, étaient plus simples.

Dans la cinquième chapelle triomphait l'orgueil des Rostaing. Ces Rostaing, qui, suivant M^{me} de Lafayette, « étaient hauts comme le temps sans être aussi anciens » et qui avaient inutilement offert trente mille livres aux Célestins afin qu'ils leur permissent de placer leurs armes en soixante endroits de leur église³, avaient fait construire dans celle des Feuillants un sarcophage de marbre noir de dimensions colossales : une colonne de marbre jaspé portait une urne où était déposé le cœur d'Anne Hurault, fille du chancelier de Chiverny et femme de Charles de Rostaing, morte le 16 avril 1633 : les murs de la chapelle étaient couverts d'inscriptions, de titres et de devises.

Dans la sixième, une statue agenouillée rappelait les traits charmants de Claude de l'Aubépine, femme de

1. On y admirait un « Saint Michel » qui passait pour le chef-d'œuvre de Simon Vouet.

2. Lemaire : *Paris ancien et nouveau*.

3. Saint-Foix : *Essais historiques sur Paris*.

Médéric de Barbezières, morte le 22 juin 1613, à soixante-trois ans ; elle avait été l'une des plus jolies femmes de la seconde moitié du seizième siècle.

Dans la septième, une longue épitaphe consacrait la mémoire de « damoiselle Marie Fourcault, en son vivant femme de Marc de Brion, sieur de Guytrancourt, conseiller du Roy et trésorier général de France, en Berry », trépassée le 15 novembre 1609.

Il y avait en outre, dans le chœur, la tombe de D. Goulu, général de l'Ordre, mort en 1627, et, dans le chapitre, plusieurs pierres tumulaires de généraux et de prédicateurs.

Des reliques de saints, données par Clément VIII et autres papes et enfermées dans six châsses, dont deux d'argent, deux d'ébène orné de cuivre doré et deux de bois doré, constituaient le principal trésor des Feuillants. Ces reliques attiraient au couvent une affluence continue de fidèles ; en 1637, Anne d'Autriche, enceinte, y venait demander un dauphin à saint Joseph, de la confrérie duquel elle était membre¹, et se faisait présenter la ceinture et les ossements de sainte Marguerite. Deux autels privilégiés pour la délivrance des âmes du Purgatoire étaient l'objet de dévotions particulières.

Communiquant avec l'église, une salle, dite « du Roy », avait été décorée des portraits de Louis XIII et d'Anne

(1) En 1629, grâce à l'instance de César de Vendôme et de Françoise de Lorraine, sa femme, fut érigée la confrérie de Saint-Joseph en l'église des Feuillants, par l'autorité du pape Urbain VIII et de Jean-François de Gondi, archevêque de Paris. « Où il y a, dit Sauval, un grand concours de peuple, principalement le second dimanche de chaque mois ; ce jour-là, on dit la haute messe en l'honneur de saint Joseph, on expose le Saint-Sacrement et on le porte en procession par l'église après prédication. »

(*Antiquités de Paris.*)

d'Autriche, représentés grandeur nature en costume d'apparat, de ceux d'Henri IV et de Marie de Médicis, de Henri III et de Louise de Vaudemont.

En 1637, le frère Christophe de Saint-François, religieux de l'Ordre, aidé du menuisier Pierre Dyonix et du sculpteur Sarrazin le jeune, avait commencé la construction de l'apothicairerie. « Elle étoit, dit Sauval, environnée de tablettes, d'armoires et de tiroirs. Des cariatides séparoient ces armoires et ces tiroirs, le tout couronné d'un entablement qui régnoit au pourtour de la chambre, et, qu'avec le temps, on rehaussa de vases et d'ouvrages de médecine ».

Des bas-reliefs, taillés sur les volets de chaque armoire, reproduisaient les scènes de plusieurs guérisons miraculeuses opérées par Notre-Seigneur-Jésus-Christ et par saint Pierre.

L'église des Capucins avait un aspect plus grave et plus sévère que celle des Feuillants ; mais, si les visiteurs n'y trouvaient point trace d'un luxe vain, ils s'y arrêtaient cependant avec curiosité devant une tombe dont la modeste apparence contrastait avec les superbes splendeurs de l'édifice voisin. Non loin de la plaque de marbre noir qui recouvrait les restes d'Anne de Joyeuse, sous une dalle à côté de l'autel, Joseph Le Clerc du Tremblay, le Père Joseph, l'Eminence grise, avait été enseveli le 20 décembre 1638¹. Une longue inscription latine était gravée sur la pierre, et cette inscription valait à elle seule un monument funéraire : Richelieu l'avait composée lui-même. Il y était dit qu'« appelé aux affaires du Roy très-chrétien, bien véridiquement nommé

1. Il mourut à Rueil le 18 décembre, chez le cardinal de Richelieu. Son cœur fut déposé chez les religieuses du Calvaire, au Marais, couvent qu'il avait fondé en 1635.

le Juste, Joseph Le Clerc «avoit servi Dieu, le Roy et la patrie avec une prudence et une sagesse incomparables, une dévotion séraphique et une merveilleuse tranquillité d'esprit » ; qu'«étant nécessaire au Roy, il avoit été dispensé par trois pontifes de l'observation rigoureuse de son Ordre, difficile à suivre dans ce monde où il vivoit austère et pauvre, au milieu des richesses et des délices de la Cour ». Le 14 janvier 1638, Louis XIII, avoit désigné le Père Joseph au pape pour le chapeau rouge ; mais Paul III, bien que favorable à la France, n'avoit pas sanctionné l'arrêt et celui que Richelieu n'avoit pas craint d'élever jusqu'à lui en le faisant son égal, étoit mort sans recevoir les insignes de cardinal.

Presque en même temps, finit dans la paix du cloître l'existence mouvementée du dominicain Thomas Campanella, autre conseiller obscur du premier ministre de Louis XIII.

Thomas Campanella étoit né en Calabre sous le règne de Charles IX. D'esprit audacieux, il avoit attaqué violemment la scholastique dans la vie errante ; ayant conspiré contre les Espagnols, il avoit été arrêté et incarcéré pendant vingt-sept ans. Ayant réussi à s'évader, il s'étoit réfugié en France sous la protection de Richelieu et retiré au couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. On prétendoit que le cardinal, « quand il se sentoît mollir et risquoit d'être homme, alloit consulter le Calabrais farouche, et reprenoit auprès de lui quelque chose du bronze italien ».

En 1635, fut fondé, à l'extrémité occidentale de la rue Saint-Honoré, le couvent des Dames de la Conception.

Les Filles de la Conception, dites Cordelières du tiers Ordre de Saint-François, s'établirent en face du couvent de l'Assomption. Leur église et les bâtimens environ-

nants prirent d'emblée une extension telle que les dépenses qu'ils nécessitèrent ne purent être soldées qu'en 1715, grâce à une loterie organisée exprès par Louis XIV. Anne d'Autriche porta intérêt à cette maison ; en 1643, elle voulut que Paul de Gondi, futur cardinal de Retz, lui rendît sa première visite de coadjuteur. Il a raconté le fait dans ses *Mémoires*.

« M. de Paris, dit-il, quitta la ville deux mois après mon sacre pour aller passer l'été à Angers, dans une abbaye qu'il y avoit, appelée Saint-Aubin, et m'ordonna, quoique avec beaucoup de peine, de prendre soin de son diocèse. Ma première fonction fut la visite des religieuses de la Conception que la Reine me força de faire. Comme je n'ignorais pas qu'il y avoit dans le monastère plus de quatre-vingts filles, dont plusieurs de belles et quelques-unes de coquettes, j'avais peine à me résoudre à y exposer ma vertu. Il le fallut toutefois et je la conservai à l'édification du prochain parce que je n'en vis jamais une seule au visage. Je ne leur parlai jamais qu'elles n'eussent le voile baissé ; et cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté. »

A la fin du règne de Louis XIII, le couvent de l'Assomption sortait à peine de la série de vicissitudes qui avaient troublé son repos depuis le transfert des Haudriettes rue Neuve-Saint-Honoré. Dès 1624, plusieurs membres de la communauté, se refusant à accepter leur nouvelle position, sous prétexte que le cardinal de La Rochefoucault avait dénaturé l'institution d'Étienne Haudry en métamorphosant un établissement dont la destination primitive était exclusivement charitable en une maison religieuse, en avaient appelé au Corps de ville. et le Grand-Conseil, reconnaissant que le fon-

dateur avait outrepassé ses droits, avait rendu, le 13 décembre 1624, un arrêt par lequel il était ordonné aux veuves de réintégrer leur hospice de la rue de la Mortellerie. Le cardinal fit évoquer l'affaire devant le Conseil privé et obtint gain de cause; il prescrivit ensuite aux Dames de l'Assomption de recueillir dans leur couvent quelques femmes veuves à commencer par deux seulement, l'admission d'un plus grand nombre étant réputée impossible, la communauté ayant contracté récemment des dettes en faisant bâtir. La supérieure venait en effet de commander au sieur Métezeau, pour la somme de cinquante mille livres, la construction de la première aile du cloître ¹.

Les Haudriettes évincées n'abandonnèrent pas la partie et Sauval « qui fut peut-être mêlé en qualité d'avocat à cette affaire car il en parle avec des détails qui attestent une étude approfondie de la question ² », assure que les débats durèrent longtemps.

De hautes influences firent qu'à la fin les Dames de l'Assomption l'emportèrent. En 1640, le roi leur avait fait don d'un terrain en bordure de la rue de l'*Orangerie*.

Cette rue, qui conduisait à l'Orangerie des Tuileries et que l'on n'appelait encore que *la petite rue des Tuileries*, était un cul-de-sac tracé en 1638 sur la langue de terrain parallèle au mur de courtine à gauche de la porte Saint-Honoré ³; à des époques antérieures, la rue

1. La seconde aile du cloître fut entreprise en 1638. (V. Ad. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. I^{er}.)

2. *Ibidem*.

3. « Sur cette grande place a esté pris et fait aligner pour le Roy et le derrière des jardins des Tuilleries une rue de trois toises ou dix-huict pieds de large, dudict allignement le long de la nouvelle courtine et muraille de closture de la ville, entre les bastions

d'Autriche et la rue Saint-Nicaise n'avaient pas eu d'autre origine. L'angle droit du cul-de-sac de l'Orangerie et de la rue Saint-Honoré était occupé par une maison appartenant à un sieur Jean Coullard et l'angle opposé par un immeuble sans désignation; entre ce dernier et l'Assomption, se trouvaient la maison de la *Citerne*, une maison habitée en 1630 par le marquis de Barnée, puis par François Sublet des Noyers, surintendant des Bâtiments royaux, et une troisième, achetée en 1630 par les Dames de l'Assomption et sur l'emplacement de laquelle devait s'élever en 1670 le dôme de l'église du couvent et une portion du cloître.

Vers 1640, entre les Feuillants et l'impasse Saint-Vincent, la vieille maison de la Serpente, maintenant de l'*Image Saint-Louis*, était toujours aux Aveugles. Le jeu de paume de la Liberté avait disparu. Au delà de l'impasse Saint-Vincent, l'écuyer de la Grande-Écurie possédait la maison de l'*Image Saint-Antoine*.

Le 2 octobre 1629, le cardinal de Bérulle était mort subitement à l'Oratoire, en disant la messe. Son institution était en bonne voie. Les Pères avaient acquis le corps d'hôtel de gauche de la maison de l'*Éperon d'or*¹ et la maison du *Louis d'or*, autrefois du Bœuf couronné². Le chœur et la croisée de leur église étaient achevés et la nef commencée. François Anguier fut chargé d'exé-

des portes Saint-Honoré et de la Conférence nouvellement faictes ».
V. Ad. Berty.

1. 20 février 1627.

Vers 1620, la maison de l'*Éperon d'or* appartenait à Pierre Morel l'ainé, éperonnier du roi, et, dès 1575, elle renfermait deux corps d'hôtel qui, en 1613, étaient devenus deux maisons distinctes. La seconde fut acquise par la congrégation de l'Oratoire le 20 février 1627, et la première, le 15 août 1654. Sur l'emplacement de cette dernière, fut élevée une partie du portail de l'église.

2. 28 juin 1627.

cuter le tombeau du cardinal de Bérulle, qu'il représenta à genoux, les yeux fixés sur un livre tenu par un ange, allusion à sa dernière messe terminée dans le ciel.

Le 1^{er} août 1631, les membres de la congrégation, réunis en assemblée suprême sous la présidence du Père Charles de Gondren, second supérieur général de l'Ordre, décidèrent, d'une voix unanime, que leur état était purement ecclésiastique et qu'ils ne pouvaient être engagés par aucun vœu, ni simple, ni solennel.

Le pouvoir appartenait à l'assemblée, la voix du général comptait pour deux : c'était son seul privilège. En ce qui touchait le temporel, son action était également limitée; on lui donnait trois assistants sans le conseil et le concours desquels il ne pouvait traiter aucune affaire importante.

Les membres auxquels leur fortune ou celle de leur famille le permettait, devaient payer pension.

Dans une seconde assemblée, on arrêta que tous les membres admis seraient incorporés pour trois ans et trois mois après leur admission.

Sous cette loi se rangèrent les deux fils de Harlay de Sancy, dont l'un avait été ambassadeur en Turquie et l'autre page de la chambre de Henri IV. « Celui-ci, dit Tallemant des Réaux, étoit fort plaisant. Las de porter le flambeau à pied, il trouva moyen d'avoir une haque-née. Le Roy le sut et lui fit donner le fouet. Il juroit toujours *Pa la mort*; on l'appela Palamort... A Rome, comme M. de Brissac étoit ambassadeur, un jour que l'ambassadrice devoit aller voir la vigne de Médicis, il se mit tout nu dans une niche où il n'y avoit point de statue; il y a là une galerie qui en est toute pleine ». A l'Oratoire, cet homme prit le nom de frère Palamort.

En 1641, Jean de La Fontaine, fils de Charles de La

Fontaine, conseiller du roi, maître des eaux et forêts, vint de Château-Thierry s'enfermer dans le couvent de la rue Saint-Honoré pour s'y livrer à des exercices de piété. Il avait dix-neuf ans. Plus tard, il avouait lui-même à son ami Despréaux « qu'il s'y était plus occupé à lire les poètes que Rodriguez¹ ». La Fontaine ne resta à l'Oratoire que dix-huit mois. « Quand on aura vu quel esprit c'étoit, disait l'abbé d'Olivet, on sera moins en peine de savoir pourquoi il en sortit que comment il avoit songé à se mettre dans une maison où il faut s'assujettir à des règles. ² »

Le 1^{er} juin 1639, Richelieu, par donation entre vifs, fit cadeau de son palais à Louis XIII. Le roi chargea Bouthillier, surintendant des finances, d'accepter le legs en son nom avec « clauses et conditions ». Le cardinal se réservait le droit d'usufruit sa vie durant et l'acte stipulait que la propriété ne pouvait, sous aucun prétexte, être aliénée du domaine de la couronne.

Le Palais-Cardinal présentait alors l'aspect d'un monument à peu près complet. Sa porte, placée légèrement plus à gauche qu'à présent et dans l'axe de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, était encadrée « de belles grandes colonnes et décorée d'une proue de galère en relief. » Lorsque cette porte était ouverte, on apercevait, à l'intérieur, l'avant-cour avec ses « corps

1. Le Jésuite espagnol Alp. Rodriguez était l'auteur d'un livre intitulé : *La pratique de la perfection chrétienne* (1614). Traduit en français en 1621.

2. Pierre Joseph Thoulier, abbé d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*. De l'Oratoire, La Fontaine fut envoyé au séminaire de Saint-Magloire et y resta environ un an après lequel il n'est plus fait mention de lui dans les registres de la congrégation. (Adry, bibliothécaire de l'Oratoire : *l'Oratoire de France*). L'exemple de La Fontaine fut suivi par son frère puîné qui entra à l'Oratoire au mois d'octobre 1641 et ne s'en retira qu'en 1650.

d'architecture rustique et ses bâtiments à gros bossages ». A l'angle de la rue Saint-Honoré et de la cour Orry, l'énorme toit de la salle de spectacle dominait de sa crête de plomb les édifices d'alentour. Le transport des poutres colossales employées à sa construction et que l'on avait été chercher dans les forêts royales de Moulins, avait entretenu pendant plusieurs mois la curiosité de Paris.

Dans cette salle fut jouée, le 14 janvier 1641, en présence de Louis XIII, de la reine et de toute la cour, la tragi-comédie de *Mirame*, dont le succès de commande fut une des dernières satisfactions du cardinal. Le 22 mars 1640, désireux d'établir une place devant son palais, il avait acheté cinquante mille écus, par l'entremise de Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, qui, le même jour, en fit la déclaration au profit du ministre, l'hôtel de Noël Bruslart de Sillery. C'était l'ancien hôtel de Laval. Noël Bruslart de Sillery, commandeur de l'Ordre du Temple et frère du chancelier, l'avait acquis, en 1616, de Pierre de Galande et reconstruit entièrement « de belles pierres de taille et de briques avec un fort beau portail et, au-dessus, une galerie ornée de balustres et de petites colonnes artistement travaillées. »

La démolition de cette demeure fut arrêtée dans l'esprit de Richelieu : la mort ne lui permit pas d'accomplir son dessein et c'est seulement lorsque la cour s'installa au Palais-Cardinal que disparut l'hôtel de Sillery.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642.

Pendant trois jours, son corps fut exposé en chapelle ardente et le peuple « sachant combien Sa Majesté avait honoré le défunt, vint, en redoublant ses larmes, lui rendre tous les honneurs imaginables. » Treize jours

après, « le Cardinal-Duc fut transporté en l'église de Sorbonne dans un char traîné par six chevaux et couvert d'un poêle de velours noir croisé de satin blanc et enrichi d'écussons armoriés¹. » Des pages marchaient à côté, tenant chacun un gros flambeau de cire blanche à la main, précédés et suivis « d'une quantité de mesmes lumières que faisoient porter ou portoient parents, alliés, amis, domestiques et officiers de Son Éminence, en carrosse, à pied ou à cheval, tant que le soir du jour où se fit ce convoi estoit plus clair que le midi². » La foule était immense et les rues que parcourut le cortège funèbre ne suffisoient pas à la contenir.

Le système des rues étroites et sinueuses déjà combattu par Henri IV l'avait été davantage par Louis XIII. C'est à cette époque que l'on créa sur des tracés réguliers et symétriques des quartiers qui, il y a cinquante ans encore, comptaient parmi les plus beaux de la capitale. Corneille, voyant s'élever la rue de Richelieu et se peupler les Petits-Champs si longtemps déserts, s'écriait :

Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie!³

Sous Louis XIII, la rue Saint-Honoré était fréquentée par tout ce que Paris comptait de riche, de puissant, d'illustre. Le roi la suivait quand, sortant du Louvre par la porte dont le pont-levis lui rappelait l'exécution libératrice du maréchal d'Ancre, il allait honorer de son incurable ennui les fêtes de l'Éminence-poète,

1. Th. Renaudot : *Gazette de France*.

2. *Ibidem*.

3. Corneille : *Le Menteur*, acte II, scène V.

entendre la messe aux Feuillants ou aux Capucins, coucher au château de Saint-Germain-en-Laye. Corneille, Racan, Gombault, Chapelain, Balzac, Benserade, Sarra-sin, Ménage s'y donnaient rendez-vous avant d'entrer chez Catherine de Vivonne, à l'hôtel de Rambouillet, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Devant la porte du Palais-Cardinal, venaient recueillir l'anecdote et « prendre le bel air des choses », le jeune Tallemant des Réaux et le vieux Théophraste Renaudot. Rue Saint-Honoré, passaient la princesse de Condé et sa fille se rendant à l'office aux Quinze-Vingts, ainsi qu'il était de mode alors et avant qu'eût été aménagé le petit escalier qui mit plus tard en communication l'hôtel de Longueville avec le cimetière de l'hospice, M^{lle} du Vigean, M^{me} et M^{lle} d'Épernon, et cette M^{me} de Launay que l'auteur des *Historiettes* a ridiculisée, qui se piquait de qualité, se promenait « en justaucorps » et lançait d'assassines œillades aux « hors de pair », aux « gens du beau procédé », aux élégants qui, faisant cliqueter sur le pavé leur rapière, relevant en croc leurs moustaches et tourmentant leur bouquet à la royale, recevaient en roulant des yeux ses « flèches meurtrières » et murmuraient entre leurs dents : « Allons ! il en faudra mourir ! »

Quelques vingt ans auparavant, le carrosse à glaces du maréchal de Bassompierre avait fait son apparition rue Saint-Honoré et maintenant on y voyait circuler les chaises à porteurs qu'un arrêt de Louis XIII avait mises en usage, depuis le 4 août 1617, et les voitures de louage dont un nommé Fiacre avait l'entreprise ¹.

1. Un nommé Fiacre eut l'idée de louer des carrosses. Rouler carrosse n'était guère encore que le privilège de quelques familles de la noblesse, de la robe ou de la finance. Fiacre, qui demeurait rue

L'« enchanteur Fiacron », qui fournit « un char à Lyonnette pour suivre au château des Péronnelles la reine de Sarmatie qu'y accompagnoit le noble Vetturius »¹, avait enseigne, remises et écuries rue Saint-Thomas-du-Louvre. Le « noble Vetturius », c'était Voiture, fils d'un marchand de vin, Voiture, le premier bourgeois qui, à force d'esprit, parvint à vivre dans la meilleure compagnie et dont l'Académie, lorsqu'il mourut, porta le deuil; Voiture, l'enfant gâté et l'oracle de l'hôtel de Rambouillet, qui, rencontrant dans la rue Saint-Honoré des meneurs d'ours avec leurs bêtes emmuselées, les introduisait en cachette dans la chambre où « l'incomparable Zéphire, reine d'Angennes », lisait le dos tourné aux paravents et qui s'éclipsait sans attendre la fin de l'aventure; Voiture enfin qui, après avoir été manger des croquignoles chez Cyprien Ragueneau, « pastisseur de Monsieur le Cardinal », aimait tant, avec le burlesque d'Assoucy et quelques compagnons de plaisir, à polissonner dans le voisinage. « Il y avoit, dit Tallemant des Réaux, rue Saint-Honoré, vers les Quinze-Vingts, un homme pour le privé duquel il avoit une telle amitié qu'il se détournoit de quatre rues pour y aller, et cela familièrement, sans le demander; cet

Saint-Thomas-du-Louvre, avait pour enseigne l'image de son patron; il réussit, on l'imita. On prit en même temps son enseigne. Il eut un premier concurrent rue Saint-Antoine, puis un nommé Sauvage qui s'installa rue Saint-Martin dans une maison d'angle d'une petite ruelle, la ruelle Saint-Fiacre depuis 1412. (Ed. Beaurepaire: *Les enseignes de Paris.*)

Fiacre

Qui fut le premier du métier,
 Qui louoit carrosse au quartier
 De Monsieur Saint-Thomas-du-Louvre...

Souper royal de Pontoise, fait à MM. les députés des six corps de marchands de cette ville de Paris.

2. Lettre de Sarrasin à Ménage.

homme s'en ennuya et y fit mettre un cadenas, puis un loquet qu'on n'ouvrit qu'avec une clef. Voiture trouvoit toujours moyen d'y entrer : à la fin, ils eurent querelle et Voiture alla ailleurs.¹ »

François ou Cyprien Ragueneau tenait boutique rue Saint-Honoré, entre la rue de l'Arbre-Sec et la rue Fromenteau². Son établissement, qui semble avoir été non seulement pâtisserie mais aussi cabaret et hôtellerie, recevait la visite quotidienne des Conrart, des Gombault, des Godeau, des Chapelain, des Giry, des Habert, des de Serizay, des de Maleville, de l'abbé de Cérisy, premiers membres de l'Académie, qui s'y venaient délasser l'esprit au sortir de leurs séances chez Boisrobert, le familier du cardinal, à l'ancien hôtel de Benjamin de Hanniques devenu l'hôtel Mélusine, et des bohèmes littéraires qui le payaient en quatrains et en billets de comédie et lui empruntaient un argent qu'ils buvaient ensuite dans les tavernes de la Croix-du-Trahoir où l'on débitait du vin muscat et du vin des Canaries. Ragueneau ne fit pas fortune à ce métier. A l'exemple de ses pratiques, il voulut s'acquitter de son loyer en odes et en sonnets et, son propriétaire préférant les écus à la poésie, le quart d'heure de Rabelais se termina en prison. « Ce fut, dit d'Assoucy, un jour marqué de noir pour messieurs les poètes que dès l'aube on rencontra par les rues, se torchant le bec, après avoir pris chez lui le dernier déjeuner. » Ragueneau se consola de sa déconfiture en riment de plus belle, mais il garda rancune à la pâtisserie ; lorsqu'il recouvra sa liberté, il s'enrôla dans la troupe de Molière.

1. Tallemant des Réaux : *Historiettes*.

2. Ed. Fournier : *Hôtelleries et cabarets*.

La faillite de celui qui avait été « le plus grand de tous les pastisseurs » fit époque dans les fastes commerciaux de la rue Saint-Honoré où, depuis 1620, de semblables déchéances étaient plutôt rares. De longues années de paix y avaient rendu la prospérité durable et cette prospérité se révélait dans les mœurs et les coutumes des habitants.

« Qu'est-ce qu'un marchand à présent? dit un écrit contemporain; se voit-il rien de plus honorable? Vêtu d'un habit de soie, d'un manteau de peluche, communiquant sur la place des affaires avec les étrangers, il trafique, en parlant et devisant, d'un trafic secret, plein de gain, d'industrie et de hasard, inconnu à l'antiquité.

» A présent, un simple marchand donne à sa fille cent mille livres en mariage, tel bourgeois cinquante mille écus, tel financier deux cent mille; ce qui est cause d'une suite admirable de dépenses extraordinaires en chevaux, carrosses, serviteurs. Et, pour les assemblées, lorsque les mariages se font, ce n'est que pompe en vêtements, en chaînes et diamants et toutes sortes de dorures non empruntées ni louées. »

En 1640, la rue Saint-Honoré pouvait justifier un dicton déjà vieux et appliqué à Paris même : « Elle était l'enfer des chevaux, le purgatoire des hommes et le paradis des femmes! » Dans ses boutiques, les « gestés », les « mouchetés », les « frisetés », les « fondus d'amour » de la Place Royale faisaient emplette d'étoffes et de parures pour les précieuses et les coquettes qui les accompagnaient, accoutrées dans le goût mythologique, cachant leur gorge nue sous un mouchoir de toile de soie que le vent soulevait, les cheveux ornés de perles, les oreilles chargées de perles, et avec, aux mains, sur les manches ballonnées et le devant de leur corsage,

sur leurs robes de brocart fleuri, des perles, encore des perles, la mode des perles étant alors « une manière d'esclavage ».

Les Italiens, les Anglais, les Allemands, attirés par les merveilles de Paris et les splendeurs de la cour de France, s'y croisaient avec toutes les célébrités nobles ou roturières, depuis le jeune et prestigieux Cinq-Mars jusqu'à l'humble Rossignol, traducteur secret de Son Éminence.

Les Parisiens, sous peine de quatre livres parisis d'amende, étaient tenus de jeter leurs « cendres de lessive et ordures de maison » dans des « mannequins ou paniers » qui étaient chaque matin vidés dans des tombereaux.

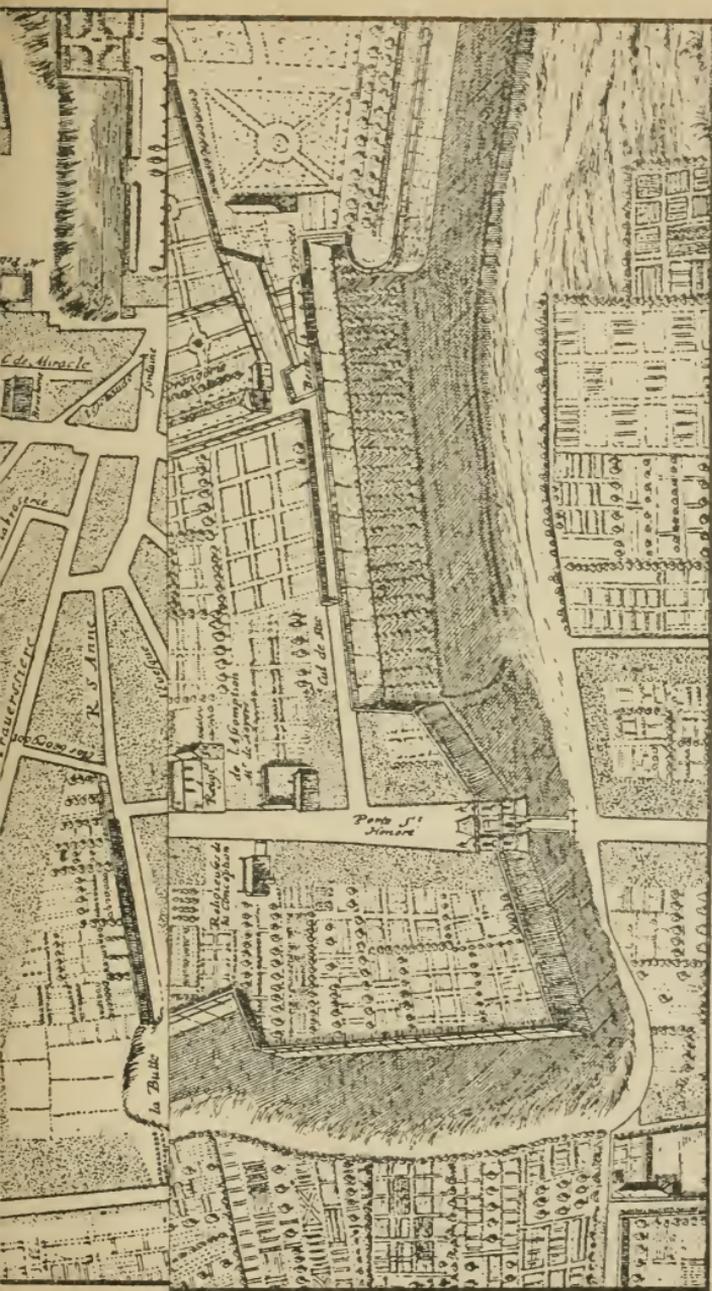
La fontaine de la Croix-du-Trahoir, construite par François I^{er}, avait été reculée en 1636 à l'endroit où elle se trouve actuellement, comme gênant la circulation, et l'eau de son réservoir, amenée d'Arcueil, distribuée dans le quartier Saint-Honoré, aidait au charriage des immondices, progrès notable sur le temps passé.

Mais, en dépit de ces améliorations, la boue régnait toujours sur les chaussées malpropres ¹, comme toujours sévissaient les maladies contagieuses ², comme toujours pullulaient les voleurs, les filous et les prostituées, clientèle assermentée des tripots des rues du Louvre, Champfleury, Jean-Saint-Denis, Fromenteau, des lupanars de la rue de Grenelle-Saint-Honoré et de la rue du Pélican, comme toujours encombraient les abords des hôtels, des palais, des églises, les mendiants, les loque-

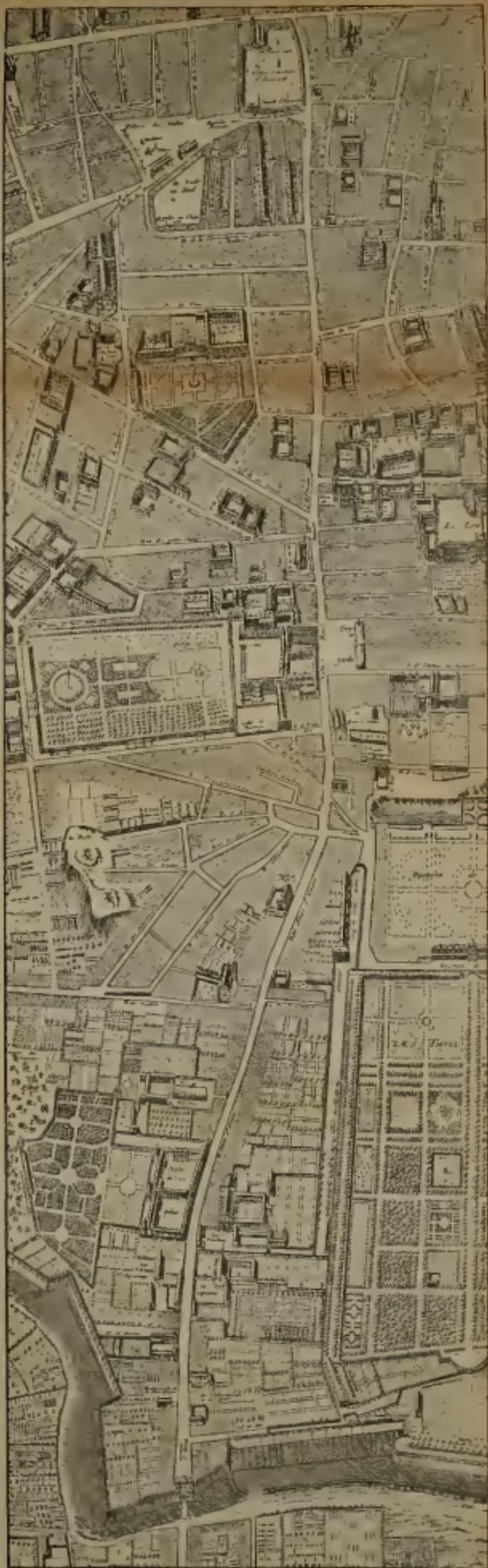
1. « Son odeur, écrivait Evelyn, dans son *Journal*, est à faire croire qu'on y a mêlé du soufre. »

2. En 1631, le typhus avait désolé Paris.

teux, les gueux, les béquillards. Monstruosités de vice et de débauche, difformités humaines, laideurs sinistres, tares repoussantes qui nous étonnent et que nous aurions quelque peine à admettre dans le tableau de la société déjà raffinée du dix-septième siècle, si le burin fidèle d'Abraham Brosse et la pointe subtile, révélatrice de Jacques Callot n'en avaient perpétué le souvenir et immortalisé la mémoire.



La rue Saint-Honoré en 1653.
Fragment du plan de Jacques Gomboust, Ingénieur du Roi.



Plan de Saint-Hippolyte en 1841

Extrait d'un plan de Jacques-César, 1781, 1782 de R.

CHAPITRE X

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA MINORITÉ DE LOUIS XIV

Entrée d'Anne d'Autriche à Paris (13 mai 1643). — La cour au Palais-Royal. — L'inscription du Palais-Cardinal retirée et remise. — La reine achète l'hôtel de Sillery et le fait démolir. — Création de la place du Palais-Royal. — Mariage du roi Ladislas de Pologne et de la princesse Marie de Gonzague (novembre 1645). — Fondation du marché des Quinze-Vingts. — Reconstruction de Saint-Roch. — Naissance de la Fronde. — Duel entre le duc de Saint-Simon et M. de Vardes à la porte Saint-Honoré. — La rue Saint-Honoré le 11 janvier et le 12 juin 1648. — Le roi et le cardinal Mazarin aux Feuillants, le 15 août 1648. — La rue Saint-Honoré les 26, 27 et 28 août 1648. — Retour de Broussel. — Anne d'Autriche quitte le Palais-Royal pour Rueil et Saint-Germain. — Condé prend le parti de la cour. — Anne d'Autriche revient au Palais-Royal. — Intrigues et complots. — Placards diffamatoires contre Mazarin affichés à la Croix-du-Trahoir. — La mode et la Fronde. — La reine quitte encore une fois le Palais-Royal. — M^{me} de Motteville poursuivie par l'émeute rue Saint-Honoré. — Paris assiégé par les troupes royales. — Le prince de Conti et le duc de Longueville à la porte Saint-Honoré. — Intervention du coadjuteur de Retz. — Paix du 11 mars 1649. — Rentrée solennelle de la régente dans la capitale. — Arrestation des princes. — Les Parisiens et le duc de Beaufort. — Manifestations à l'hôtel de Vendôme. — Alliance des Frondeurs avec l'Espagne ; Gabriel de Tolédo à la Croix-du-Trahoir. — Mazarin pendu en effigie au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré. — Le carrosse du duc de Beaufort attaqué rue Saint-Honoré. — Exécu-

tion à la Croix-du-Trahoir. — La rue Saint-Honoré et le Palais-Royal pendant la nuit du 9 au 10 février. — Délivrance des Princes (16 février 1651). — Tentative d'assassinat contre le coadjuteur de Retz, rue Saint-Honoré. — La reine quitte Paris. — Excès des Frondeurs ; réaction des Parisiens en faveur de la royauté ; manifeste de la place du Palais-Royal. — Fin de la Fronde. — Entrée du roi à Paris, le 21 octobre 1652. — La cour au Louvre. — Henriette d'Angleterre au Palais-Royal. — Le palais Brion. — Un premier amour du roi Louis XIV.

La rue Saint-Honoré tient une place considérable dans l'histoire de Paris sous la minorité de Louis XIV et la régence d'Anne d'Autriche.

Chaque heure de cette époque tourmentée y est marquée par un fait nouveau. La Fronde, avec ses manifestations hostiles et ses revirements pacifiques, se déroule devant le Palais-Royal où la royauté élit domicile : la rue Saint-Honoré est un des principaux champs d'action de cette guerre civile qu'un jeu de gamins qualifia et à laquelle ne manquèrent ni les épisodes galants ni les intrigues féminines.

Le surlendemain de la mort de Louis XIII, décédé à Saint-Germain-en-Laye le 13 mai 1643, la cour se transporte à Paris. Dès le matin, le peuple envahit la Chaussée du Roule. Le prévôt des marchands et les échevins, les compagnies d'archers vêtus de hoquetons, les sergents de ville habillés encore de la robe mi-partie comme au temps de Charles VI, vont au-devant de la régente. Vers trois heures, le cortège royal est annoncé : il est précédé du régiment des gardes-françaises, des mousquetaires, des Suisses. Anne d'Autriche paraît dans son carrosse tendu de deuil, assise entre ses deux fils : elle tient contre elle le jeune Louis XIV, fier et blond dans sa collerette empesée, et les bras de la mère s'appuient sur les épaules de l'enfant d'un geste pro-

tecteur et charmant. Le duc de Montbazon s'approche et dit à la reine : « Je me présente à Vos Majestés avec toute la ville de Paris, pour vous renouveler nos vœux et nos affections. L'expérience du passé a fait assez connaître que ladite ville n'a jamais bronché dans les commandements qu'elle a reçus du défunt roi, et elle continuera d'ainsi faire sous le nouveau règne. »

Le cortège reprend sa marche, franchit le pont-levis de la porte Saint-Honoré; la foule se montre le duc d'Orléans, les princes du sang, le duc de Beaufort et l'évêque de Beauvais, Potier, que certains désignent tout bas comme successeur de Richelieu. Et cette foule, oublieuse du monarque qui gît là-bas sur son catafalque gardé par des moines et des pleureuses, bénit, acclame, applaudit, crie à plein poumons : « Vive le roi ! Vive la plus grande et la plus aimable reine de l'univers ! »

Quelques jours s'écoulent et déjà s'éclipse le parti brouillon des Importants. L'évêque de Beauvais est écarté du ministère que Paul de Gondi est chargé d'offrir à son père qui vit en cellule à l'Oratoire. Celui-ci refuse¹.

Alors se lève l'étoile de Mazarin.

« Et l'on voit monter sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que

1. Philippe-Emmanuel de Gondi. « Après la mort du Roi, M. de Beaufort qui étoit de tout temps à la Reine et qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, ce dont il étoit moins capable que son valet de chambre. M. de Beauvais, plus idiot que tous les idiots, prit la figure de premier ministre, et demanda, dès le premier jour, aux Hollandais, qu'ils se convertissent à la religion catholique s'ils vouloient demeurer dans l'alliance de la France. La Reine eut honte de cette momerie du ministre. Elle me commanda d'aller offrir de sa part la première place à mon père, et voyant qu'il refusoit obstinément de sortir de sa cellule de l'Oratoire, elle se mit entre les mains du cardinal de Mazarin. »

(Cardinal de Retz : *Mémoires*.)

gouverné les humains, un successeur doux et bénin, qui ne veut rien, qui ne demande rien, qui est au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permet pas de s'humilier comme il le souhaite devant tout le monde... »¹

Et les Parisiens s'étonnent d'avoir à saluer, au lieu de la fastueuse litière aux courtines pourpre de l'Éminence défunte, un inqualifiable petit carrosse, flanqué de deux laquais indigents et traîné par des chevaux étiques...²

L'étrange véhicule, où la ruse emprunte le masque de l'humilité, traverse la rue Saint-Honoré quand, de l'hôtel de Clèves³, Mazarin s'en va, par la rue des Petits-Champs, surveiller l'aménagement de l'hôtel⁴, qu'il a gagné au piquet en jouant avec le président Tubœuf et qu'il adoptera pour demeure lorsque la reine ira se fixer au Palais-Cardinal.

Cela arrive au début du mois de novembre 1643⁵.

« Dimanche, écrit Olivier d'Ormesson dans ses *Mémoires*, je sus que la Reine et le Roy étaient allés loger au Palais-Royal avec une très grande joie, leur logement y étant plus commode qu'au Louvre. »

Depuis quand le Palais-Cardinal s'appelait-il le Palais-Royal? Peut-être depuis la mort de Richelieu. En tous cas, l'inscription en lettres d'or que celui-ci avait fait graver sur une plaque de marbre noir au-dessus du linteau de la porte d'honneur, cette inscription « insolemment orgueilleuse » que les puristes jugeaient indigne

1. Cardinal de Retz : *Mémoires*.

2. *Ibid.*

3. Mazarin habitait alors à l'hôtel de Clèves, près du Louvre. (Ed. Fournier, *Le Palais-Royal et ses environs*.)

4. Actuellement la Bibliothèque nationale.

5. Le 11 novembre.

du fondateur de l'Académie, n'avait pas encore disparu. M. de Fourville, moins offusqué des « incongruités littéraires » qui choquaient l'épistolier Balzac, que poussé par sa vieille haine contre l'ancien ministre, réussit à la faire supprimer quelque temps : il insinua à la régente qu'il était peu convenable qu'un roi résidât dans une maison qui portait le nom de l'un de ses sujets. Anne d'Autriche se rendit à cette raison et l'inscription fut arrachée. Mais la duchesse d'Aiguillon jeta les hauts cris, tant et si bien que, par crainte d'un scandale, on rétablit les choses dans leur disposition primitive¹.

Les scrupules de la duchesse d'Aiguillon, principale héritière de son oncle et « la personne qu'au monde il avait le plus aimée », semblent vains si l'on considère avec quelle désinvolture furent violées les volontés du testateur.

Toute l'annexe de l'hôtel, dite capitainerie et occupée actuellement en majeure partie par le Théâtre-Français, avait été léguée au duc de Richelieu : c'était plutôt une charge qu'un don ; la construction en était à peine commencée ; mais les dépenses avaient été prévues et les maisons en bordure de la rue Saint-Honoré achetées, la façade du corps de bâtiment principal devant faire le coin de cette dernière et de la rue de Richelieu.

Le duc de Richelieu n'ajouta rien aux bâtiments en cours d'exécution et l'on verra plus loin comment, en 1655, il se débarrassa des maisons de la rue Saint-Honoré².

1. L'inscription du Palais-Cardinal ne disparut qu'au milieu du dix-huitième siècle.

2. C'est à cette époque et en raison de cette donation que la rue Royale se nomma la rue de Richelieu.

La duchesse d'Aiguillon ne se gêna pas davantage pour faire argent de l'hôtel de Sillery compris dans sa part d'héritage. La reine le désirait : elle le lui vendit en 1644. Il fut abattu presque immédiatement et l'on traça sur son emplacement un carré à peu près parfait, limité au nord par la rue Saint-Honoré, à l'est et à l'ouest par les rues Fromenteau et Saint-Thomas-du-Louvre ; au midi on éleva huit maisons qu'un mur de clôture¹ cacha tant bien que mal ; six d'entre elles furent cédées aux ouvriers du roi pour en jouir leur vie durant ; celles des angles servirent de corps de garde ; le poste de la rue Fromenteau fut affecté à une compagnie de gardes suisses.

Une gravure de Pérelle, d'une justesse approximative, permet de se faire idée de la place du Palais-Royal lors de sa création : on y remarque, à droite et à gauche, quelques boutiques à piliers, où bientôt Fradoc² et ses semblables tiendront leurs assises.

Une autre estampe, plus rare et même antérieure à celle de Pérelle, représente *Les lys foudroyants ou le Feu tiré devant Leurs Majestés le jour de la Saint-Louis, en 1644, place du Palais-Royal*.

Du balcon qui surplombe la porte du palais, la régente et le petit roi assistent au spectacle.

Le peuple, massé à l'entour, regarde le feu d'artifice dont les fusées sillonnent le ciel sombre ; en arrière-plan de la composition on aperçoit des soldats qui font des décharges de mousqueterie.

1. Voir le plan de Gomboust sur lequel ce mur est fidèlement reproduit. Le côté méridional de la nouvelle place passait environ à la hauteur de la gare du Métropolitain située en face du ministère des finances.

2. Célèbre maison de jeu dont parle Boileau dans une de ses *Satires*.

Sur la place du Palais-Royal vont trouver dorénavant de quoi se déployer les pompes de la monarchie. Toutes les allées et venues de la reine, du roi, du cardinal de Mazarin seront prétexte à parade et prendront des allures de cérémonie.

En 1643, tandis que Condé et Turenne se couvrent de gloire à Nordlingen, Anne d'Autriche, qui a besoin d'argent pour continuer la guerre, se rend au Parlement « afin, dit M^{me} de Motteville, d'y faire passer quelques édits ». Les Suisses font la haie du Palais-Royal à la Cité.

La reine « a mis à sa toilette plus de soin que de coutume » et sorti pour la circonstance ses bijoux de leurs écrins. « De gros diamants mêlés avec des perles en poire fort grosses » pendent à ses oreilles ; « elle a, au-devant de son sein, une croix de même sorte d'un très grand prix. Cette parure avec son voile noir l'embellit et en cet état, elle plaît à toute la compagnie ; beaucoup la contemplant avec admiration et avouent que dans la gravité et dans la douceur de ses yeux on connaît le rang de sa naissance et la beauté de ses mœurs »¹.

Le roi, « encore à la jacquette » est accompagné de ses cheval-légers, de ses mousquetaires, de princes et de seigneurs.

Mazarin, qui n'a fait que passer à l'hôtel Tubeuf et occupe auprès de la reine les appartements de Richelieu, sort-il de chez lui, descend-il l'escalier monumental que le peintre Gérôme a essayé de reconstituer dans son tableau *l'Éminence grise*, et les galeries du palais s'encombrent de ducs, de prélats, de dignitaires et

1. M^{me} de Motteville : *Mémoires*.

de cordons bleus, la cour et la rue de gens de qualité « qui par leur empressement semblent trop heureux d'avoir pu le saluer ou le regarder de loin ¹ ».

L'occasion se présente-t-elle à la France d'offrir l'hospitalité à quelque auguste visiteur, tel que Christine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, de célébrer quelque mariage ou quelque baptême, et l'on voit cette jeunesse ardente qui a été allégrement affronter le sort des batailles, qui a campé dans les boues de la Flandre et dans les forêts de la Bavière, se ruiner en bijoux, en étoffes et en rubans, faire assaut de dépenses, de luxe et d'élégance.

Dans les premiers jours de novembre, en 1645, le palatin de Posnanie et l'évêque de Warnie viennent au nom du roi Ladislas de Pologne, épouser et chercher la fille du duc de Mantoue, la princesse Marie de Gonzague, célèbre beauté dont Gaston d'Orléans et Cinq-Mars avaient été amoureux.

La reine envoie à leur rencontre le duc d'Elbeuf, le prince d'Harcourt, une douzaine de personnes de condition avec les carrosses du roi, du duc d'Orléans et du cardinal de Mazarin.

Les Polonais entrent dans Paris par la porte Saint-Antoine et, traversant la ville d'un bout à l'autre, suivent la rue de la Ferronnerie et la rue Saint-Honoré jusqu'à l'hôtel de Vendôme, qui, abandonné par ses maîtres disgraciés, a été préparé pour les recevoir.

Une compagnie de gardes à pied en costume rouge et jaune avec ornements d'orfèvrerie, ouvre la marche du cortège; les officiers qui commandent cette compagnie portent une veste à la turque et un ample manteau

1. M^{me} de Motteville : *Mémoires*.

fourré, brodé de perles ; l'aigrette de leur bonnet, leurs boutons, l'agrafe de leur ceinture sont autant de rubis. de diamants, d'émeraudes ; leurs épées sont damasquinées. Une seconde compagnie, en uniforme vert et gris-de-lin, est conduite par des officiers montés sur des chevaux harnachés d'argent et d'or. Plusieurs nobles Polonais avec leur train et leurs heiduques, se présentent à leur tour : les diamants, les pierreries resplendissent sur leurs pelisses, à leur cou, à leurs doigts ; des poignards recourbés comme des yatagans sont suspendus à leur ceinture ; l'un d'entre eux se distingue par les plumes de couleur éclatante qui ombragent son bonnet ; leurs chevaux sont peints en rouge, ce dont s'ébahit le populaire. Le palatin de Posnanie et l'évêque de Warnie arrivent les derniers dans un carrosse bossué d'argent ; ils ont à leurs côtés le duc d'Elbeuf et le prince d'Harcourt.

En novembre, les jours sont courts et cette longue suite d'hommes d'armes et de cavaliers, qui défile lentement par les rues étroites, n'atteint pas avant la nuit les parages du Louvre et la place du Palais-Royal. Le roi et la reine mère qui attendent au balcon pour les voir passer, en sont pour leur peine. Mais, M^{me} de Motteville, en femme avisée qui a prévu le cas et que ne retiennent point les lois de l'étiquette, est allée au-devant des ambassadeurs ; de tous les récits consignés dans les chroniques, sa relation est encore la plus personnelle et la plus piquante.

« Les Polonais lui font mal au cœur tant ils sont gras : la saleté de leur visage contraste avec la richesse de leurs vêtements et l'on n'en remarque que mieux la bonne mine des Français qui les escortent. » Elle ajoute « qu'ils ont la tête rasée et ne conservent

de leurs cheveux qu'un petit toupet qu'ils laissent pendre par derrière ». Elle convient que le palatin « a quelque beauté », mais sa barbe est trop épaisse : l'évêque de Warnie ne diffère en rien des évêques d'Occident : « sa tête n'est même pas rasée ». Elle s'extasie sur les équipages et les attelages, « qui ne semblent point harassés pour avoir voyagé par toute l'Allemagne ». Elle constate que les rubans des Français sont de chétives et ridicules babioles en comparaison des brocarts et des fourrures des Polonais, « quoique, dit-elle en terminant, cette magnificence tienne beaucoup du sauvage ».

Ces fêtes continuelles donnent à la rue Saint-Honoré une surabondance de vie. Un marché subvient maintenant aux besoins d'alimentation de la rue Neuve. Il a été fondé, près des Boucheries-Saint-Honoré, en vertu d'une permission accordée par le roi à Ursule Motta, naine de M^{lle} de Montpensier, et s'étend dans une cour rectangulaire qui prend issue par un couloir en équerre sur la rue Saint-Honoré. On l'appelle le marché des Quinze-Vingts, en raison du voisinage de l'hospice.

L'affluence des étrangers et des gens de province augmente constamment le contingent de la population parisienne. Presque tous les jours de la semaine, les coches amènent des voyageurs de tous les points de la France. Ceux qui font le service des villes du nord et du nord-ouest, de Mortagne, de Saint-Lô, d'Alençon, de Caen, de Dreux, d'Argentan, de Bayeux, de Carentan, de Caudebec, de Fécamp, de Verneuil et de Vire, ont leur dépôt rue de Béthisy à l'*Image Saint-Pierre*; le messenger de Saint-Germain-en-Laye a ses bureaux et écuries rue Saint-Honoré, à la *Queue-de-Renard*.

En 1645, les visiteurs de la capitale peuvent noter

les travaux importants effectués dans la vieille église Saint-Roch, travaux de restauration et d'agrandissement, conséquence de l'acquisition et de la démolition de l'hôtel de Gaillon. Une nouvelle façade permet à l'édifice de se dégager sur la rue de Gaillon, actuellement rue Saint-Roch ; cette façade, qui n'a aucun rapport avec celle d'aujourd'hui, se compose d'un pavillon central, correspondant à la nef, et de deux pavillons d'égale hauteur, correspondant aux bas-côtés. Ces trois pavillons forment un ensemble intéressant de style Louis XIII et sont décorés de colonnes disposées deux à deux sur des piédestaux massifs. Trois portes surmontées de fenêtres donnent accès dans l'église : au-dessus de la porte centrale, est percée une baie garnie d'un vitrail. Devant le portail, se trouve une terrasse à soutènements de pierre, sur laquelle on monte par deux escaliers pratiqués à droite et à gauche.

Ces transformations sont relevées par le géomètre Gomboust, qui demeure près de là, rue Saint-Honoré, à l'hôtel du *Saint-Esprit* ¹ et qui met la dernière main à son plan de la ville de Paris, daté de 1652.

Avec l'année 1647, on entre dans ces « âges inégaux » de la Fronde, dont parle Saint-Simon au début de ses *Mémoires* ; la noblesse, associant ses ressentiments aux passions du peuple, commence à conspirer contre Mazarin, et il est aisé de prévoir déjà le conflit d'ambitions et de partis, qui, suivant le jeu de mille intrigues, finira par engendrer des luttes sanglantes. ²

1. Voir le plan de Gomboust.

2. A cette époque, dit Ed. Fournier, des bandes de vauriens venaient s'exercer à la Fronde au bas de la butte Saint-Roch. Les gens de police les poursuivaient à outrance ; ils se sauvaient pour revenir toujours. La brouille commençait alors entre Mazarin et le Parlement et les magistrats ne se gênaient pas pour se moquer

Les édits sévères de Richelieu contre le duel sont violés. « Un dévolu sur un bénéfice, écrit Saint-Simon, fut cause d'une aventure d'éclat, d'un procès entre un parent de M. de Vardes et un de mon père. Chacun soutint son parent avec chaleur et les choses allèrent si loin que M. le Prince prit leur parole. Longtemps après, l'affaire assoupie, M. le Prince la leur rendit comme à des gens qui n'ont plus rien à démêler. Cette affaire leur était demeurée sur le cœur et bien plus encore à Vardes, qui, après avoir laissé écouler quelque temps, convint avec mon père de se battre à la porte Saint-Honoré, sur le midi, lieu alors fort désert et, pour que le combat parût une rencontre, et par l'heure et par tout le reste, que le carrosse de M. de Vardes couperait celui de mon père, et que les maîtres prenant la querelle des cochers, mettraient pied à terre avec chacun un second et se battraient là tout de suite. Le matin, mon père alla voir M. le Prince et plusieurs des premiers magistrats de ses amis et finit par le Palais-Royal faire sa cour à la Reine. Il affecta d'en sortir avec le maréchal de Grammont et d'aller avec lui faire des visites au Marais. Comme ils descendaient ensemble le degré, mon père feignit d'avoir oublié quelque chose en haut, s'excuse et remonte, puis redescend, trouve La Roque Saint-Chamarant, très brave gentilhomme qui lui était fort

du ministre. Seule, la présence d'un prince pouvait arrêter la verve satirique des mécontents.

Un jour que, devant le duc d'Orléans, les plaintes avaient pris un ton moins acerbe, Bachaumont, le fils du président Le Coigneux l'un des plus jeunes conseillers, le remarqua. Ce silence fit penser aux bandes de frondeurs mises en fuite par la venue d'un sergent. Bachaumont dit à son voisin en riant sous cape : « On se tait à présent, mais, quand il sera parti, on *frondera* de plus belle. » Le mot fut répété et fit fortune. (V. Ed. Fournier : *Paris démoli, La butte Saint-Roch.*)

attaché et commandait son régiment de cavalerie, qui devait lui servir de second, monte avec lui en carrosse, et s'en vont à la porte Saint-Honoré. Vardes, qui attendait au coin d'une rue, joint le carrosse de mon père, le frôle, le coupe : coups de fouet de son cocher, riposte de celui de mon père ; têtes aux portières, arrêtent, et pied à terre. Ils mettent l'épée à la main. Le bonheur en voulut à mon père : Vardes tomba et fut désarmé. Mon père lui voulut faire demander la vie : il ne le voulut pas. Mon père lui dit qu'au moins il le balafretrait. Vardes l'assura qu'il était trop généreux pour le faire, mais qu'il se confessait vaincu. Alors mon père le releva et alla séparer les seconds. Le carrosse de mon père se trouvant par hasard le plus proche, Vardes parut pressé d'y monter. Mon père et La Roque Saint-Chamand y montèrent avec lui et le ramenèrent chez lui. Il se trouva mal en chemin et blessé au bras. Ils se séparèrent civilement en braves gens, et mon père s'en alla chez lui.

« M^{me} de Châtillon logeait, dans une des dernières maisons près de la porte Saint-Honoré ; au bruit des carrosses et des cochers elle mit la tête à la fenêtre et vit froidement tout le combat. Il ne tarda pas être connu... »

Au mois de janvier 1648, le peuple s'éleva contre les taxes imposées par le cardinal Mazarin. Le Parlement, encouragé par l'exemple de celui d'Angleterre, refusa d'enregistrer les édits, risquant ainsi de modifier la constitution du gouvernement et d'introduire dans l'État un second pouvoir vis-à-vis de celui du roi. Anne d'Autriche s'émut, s'indigna et s'écria qu'elle ne souffrirait pas que « cette canaille » portât la main sur la couronne de son fils. Le mot fut répété ; il n'était pas

pour calmer les esprits. Le samedi 11 janvier, la reine allant, selon son habitude, entendre la messe à Notre-Dame, fut entourée par une troupe de femmes qui la suivirent en proférant des menaces jusqu'à la cathédrale. « Elle trouva, dit M^{me} de Motteville, plus à propos de ne pas entrer en matière avec de telles gens qui n'ayant dans la tête que leur petit intérêt ne peuvent approuver les raisons qui forcent les rois à leur demander de l'argent, quelques justes qu'elles puissent être. » Mais, de retour au Palais-Royal, la régente commanda au régiment des gardes de prendre les armes; elle fit placer des sentinelles dans tous les quartiers et renforcer le poste des Suisses de la rue Fromenteau. Les bourgeois manifestèrent leur mauvaise humeur en tirant des coups de feu pendant la nuit du 11 au 12. Le lieutenant civil leur ayant demandé la cause de cette mousqueterie, ils répondirent « qu'ils essayaient leurs armes pour le service du roi et que, si l'on exigeait d'eux de l'argent, ils étaient résolus d'imiter les Napolitains. Ces apparences de guerre, ajoute M^{me} de Motteville, ressemblaient à quelque révolte de conséquence ». Des affidés du Parlement et des cabales contraires à la cour, se glissèrent de maison en maison semant des bruits séditieux, exhortant les Parisiens à tenir ferme contre les arrêts de Mazarin et les engageant à s'approvisionner de pain.

Ce n'était pas encore « une révolte de conséquence », mais c'en était le prodrome. Anne d'Autriche, attendant pour agir avec vigueur une nouvelle victoire des armées françaises, céda un moment devant l'attitude des cours souveraines.

Le 11 mai, le duc d'Anjou, qui n'avait été qu'ondoyé, fut baptisé solennellement. Le 12 juin, pour honorer la fête du Saint-Sacrement, un reposoir fut dressé dans

la première cour du Palais-Royal : on tendit les murs, à l'intérieur et dans la rue Saint-Honoré sur toute la longueur de la façade du palais, des plus belles tapisseries du roi. Le tabernacle de l'autel fut orné d'une couronne de pierreries « si riche et si admirable que, si on avait voulu l'estimer, il aurait été difficile de la pouvoir mettre à prix. La cérémonie terminée, la Reine suivit la procession à pied jusqu'à Saint-Eustache avec ses deux fils par un grand chaud et le peuple lui donna mille bénédictions, bien qu'il parût un peu aliéné de l'amour qu'il avait accoutumé d'avoir pour elle¹ ».

Personne en effet ne se laissait prendre à ces démonstrations pacifiques. Une hostilité sourde régnait toujours entre les partis, prête à éclater.

Le 15 août, jour de Notre-Dame, Louis XIV alla entendre vêpres aux Feuillants avec le cardinal Mazarin. L'usage voulait que le capitaine des gardes s'assurât par avance de la sécurité de l'endroit où devait s'arrêter le roi, en chassât les inutiles, les coupeurs de bourses et autres gens de soupçon, et en prit sur lui les clefs. La mesure était de rigueur et nul n'en était exclu. Le marquis de Gesvres, qui était alors chargé de cette fonction, rencontra dans le cloître du monastère un exempt et quelques gardes du grand prévôt : il envoya de l'Isle, son lieutenant, les prier de se retirer ; l'exempt répondit insolemment qu'il ne sortirait pas ; la discussion dégénéra en dispute et des paroles on en vint aux coups. Les Suisses secoururent les gardes du corps : deux gardes du grand prévôt furent maltraités et le sang coula. Le roi étant arrivé sur ces entrefaites et s'étant enquis de l'affaire, Jarzé, ami du prévôt accusa le mar-

1. M^{me} de Motteville : *Mémoires*.

quis de Gesvres de trop de promptitude et Mazarin se garda bien de le contredire. « Apprenant que les épées étaient tirées, dit Montglat, il pâlit et sa crainte fut aperçue de tout le monde, ce dont il eut honte. Il se vengea sur le marquis de Gesvres. »

De retour au Palais-Royal, le roi arrangea la querelle entre son capitaine des gardes et Jarzé. La reine, qui était au Val-de-Grâce, fut mise au courant de l'affaire et, « quoique il y eut crime de lèse-majesté de tirer l'épée dans la maison du roi ou dans le lieu où il est », elle se contenta encore : on était à la veille de la bataille de Lens; elle offrit à Dieu son orgueil humilié et lui demanda la victoire.

Et ce fut un triomphe. Le nom de Lens, « agréable entre tous à la France »¹, vola de bouche en bouche aux quatre points du royaume, répété avec enthousiasme, et Paris oublia un instant ses rancœurs pour se pavaiser et allumer des feux de joie.

Cependant la régente et Mazarin méditaient les représailles des affronts que leur avaient infligés quelques jours auparavant les cours souveraines et les bourgeois rebelles. « Ah ! que le Parlement va être fâché ! » s'était écrié, en apprenant la défaite des Impériaux et le succès de Condé, le petit roi élevé par sa mère dans la haine des gens de robe. Le Parlement n'eut pas le loisir de se reconnaître. « Afin, dit M^{me} de Motteville, d'apporter quelques remèdes aux dernières révoltes », Anne d'Autriche ordonna à Comminges, neveu de M. de Guitaut, son capitaine des gardes, d'arrêter le président Charton, le président de Blancmesnil et Broussel, l'ami du peuple

1. Bossuet : *Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé.*

et son protecteur. Le 26 août, le roi alla entendre le *Te Deum* à Notre-Dame et l'on borda, selon la coutume, toutes les rues de soldats, du Palais-Royal à la Cité. Aussitôt que le roi fut revenu au palais, on forma de ces soldats trois bataillons et l'on procéda sans délai aux arrestations ¹. Le président de Blancmesnil fut pris sans coup férir. La capture de Broussel présenta plus de difficultés. Comminges montra dans cette périlleuse affaire, où il fallait agir avec promptitude et sang-froid, une intelligence et une décision extraordinaires. Il dut changer deux fois de carrosse : le premier se rompit sur le quai et le second, qu'il emprunta de force à des passants, rue Saint-Honoré. Tandis qu'il fuyait à bride abattue avec son prisonnier vers le château de Madrid et Saint-Germain, dans une troisième voiture que Guitaut avait eu à tout hasard la précaution de faire tenir prête, Paris se soulevait.

A la nouvelle de l'enlèvement de Broussel, le peuple avait paru quelque temps inerte et consterné; mais bientôt ce sentiment se transforma : l'émotion, la colère succédèrent à l'abattement; l'émeute éclata. On courut, on cria, on ferma les boutiques au Palais, sur le pont Notre-Dame, rue Saint-Honoré.

Ce fut une étrange rumeur
Lorsque Paris tout en fureur
S'émut et se barricada
Alleluia!

Sur les deux heures après diné
Dans la rue Saint-Honoré,
Toutes les vitres on cassa
Alleluia!

1. Cardinal de Retz : *Mémoires*.

Les chaînes des rues furent tendues ; on construisit des barricades avec des tonneaux remplis de terre et de fumier¹ ; on fortifia la Barrière-des-Sergents. La place du Palais-Royal, défendue par ses corps de garde et par le poste des Suisses, ne put être envahie par la populace.

Le maréchal de la Meilleraye, qui revenait de la cérémonie de Notre-Dame avec le régiment des gardes, fut assailli sur le Pont-Neuf par une multitude de gens qui vociféraient des injures contre la reine et le cardinal Mazarin.

Le maréchal de l'Hôpital
Fut sur le Pont-Neuf à cheval
Afin de mettre le « holà ».
Alleluia.

Un tas de coquins en émoi,
Lui fit crier : Vive le Roi !
Tant de fois qu'il s'en enrhumait,
Alleluia.

Des enfants jetèrent des pierres aux soldats ; le maréchal « voyant les nuages s'amonceler et l'émeute gagner comme une traînée de poudre », serré de fort près par la foule, hésitait à prendre un parti : il eut peut-être été écharpé sans l'intervention soudaine du coadjuteur.

Paul de Gondi, plus tard cardinal de Retz, « brûlait du désir d'avoir part aux grandes affaires² ». Spirituel, hardi, entreprenant, naguère compromis dans les complots du comte de Soissons contre Richelieu, il devait sa charge à la reine. « Il ne balançait pas à se rendre auprès

1. Guy-Joli : *Mémoires*.

2. M^{me} de Motteville ajoute « et par quelque chemin que ce pût être ».

d'elle, pour s'attacher à son devoir préférablement à toutes choses ¹ » et, sorti de l'archevêché en rochet et en camail, entouré de factieux qui hurlaient Broussel! Broussel! et qu'il s'efforçait de calmer par des bénédictions, il se dirigeait vers le Palais-Royal lorsqu'il rencontra le maréchal. La Meilleraye, « fut très aise de le voir et l'exhorta à aller dire à la régente toute la vérité ».

Étant parvenus tous deux au palais, ils trouvèrent la reine dans le grand cabinet avec le duc d'Orléans, le cardinal de Mazarin, M. de Longueville, le maréchal de Villeroy, l'abbé de la Rivière, Beautru, Guitaut et Nogent. Anne d'Autriche ne les reçut d'abord ni bien ni mal; mais, « quand on lui représenta qu'il était urgent, pour calmer le tumulte, de rendre la liberté à Broussel, elle s'emporta, dit qu'elle préférerait l'étrangler de ses propres mains et elle rentra dans sa petite chambre grise en fermant la porte avec violence ». Mazarin, qui tremblait de peur, suppliait le coadjuteur de « rendre le repos à l'État », sans rien promettre et sans se compromettre en rien. De Retz, que tant d'aveuglement et de duplicité commençaient à exaspérer, sortit du Palais-Royal avec La Meilleraye, « résolu de prêcher l'obéissance et d'annoncer simplement que la reine rendrait Broussel pourvu qu'on fit cesser l'émotion ». L'impétuosité du maréchal ne lui en laissa pas le temps. Il se mit à la tête des cheveu-légers et, prenant les devants, s'avança l'épée à la main en criant de toute sa force : « Vive le roi! Liberté à Broussel! ». « Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix ». On s'imagina qu'il

1. Cardinal de Retz: *Mémoires*.

voulait employer la force et la situation s'aggrava.

Le peuple s'arme de pierres et de bâtons et charge les cheveu-légers. La Meilleraye, blessé légèrement, s'en prend à un crocheteur et le renverse d'un coup de pistolet devant les Quinze-Vingts. Le coadjuteur, porté également par le remous de la bagarre du côté de l'hôpital des Aveugles, tente de se concilier les manifestants en confessant le crocheteur dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré. Il tombe, atteint par une pierre; il se relève, cherche des yeux le maréchal, l'aperçoit dans le feu de l'émeute entre la rue des Bons-Enfants et la Barrière-des-Sergents; il court à lui et le rejoint au carrefour de la rue de l'Arbre-Sec. A la Croix-du-Trahoir, une troupe de bourgeois en vient aux mains avec les cheveu-légers. Le coadjuteur s'interpose et, « comptant que les uns ou les autres respecteraient son habit et sa dignité », s'efforce de séparer les combattants. Effectivement, le maréchal le reconnaît et commande aux cheveu-légers de ne pas tirer; les bourgeois s'arrêtent et se contentent de barrer la rue de l'Arbre-Sec. On peut espérer une trêve, quand une compagnie de vingt ou trente hommes, avec des haliebardes et des mousquetons, surgit tout à coup par la rue des Prouvaires; ces gens ne voient point ou font semblant de ne point voir de Retz et chargent les cheveu-légers. M. de Fontrailles a le bras cassé, l'un des pages qui portent la queue de la soutane du coadjuteur, est blessé; lui-même reçoit une pierre au-dessous de l'oreille et tombe pour la seconde fois : un bourgeois lui appuie son mousqueton sur la tête. « Quoique je ne le connusse point du tout, dit-il dans ses *Mémoires*, je crus qu'il était bon de ne pas le lui témoigner en ce moment, et je lui dit au contraire : « Ah! malheureux! si ton père te voyait! » Il

pensa que j'étais le meilleur ami de son père que je n'avais pourtant jamais vu. Cette idée lui donna celle de me regarder plus attentivement ; mon habit lui frappa les yeux, il demanda si j'étais le coadjuteur. Tout le monde fit le même cri ; on se précipita vers moi. Le maréchal se retira avec plus de liberté vers le Palais-Royal parce que j'affectai, pour lui en laisser le temps, de marcher du côté des Halles. Chacun m'y suivit et j'en eus besoin, car j'y trouvai une fourmilière de fripiers tous en armes. Je les flattai, je les caressai, je les menaçai, enfin je les persuadai. Ils quittèrent leurs armes, ce qui fut le salut de Paris, parce que, s'ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit qui s'approchait, la ville eût été infailliblement pillée. »

Des Halles, Paul de Gondi reprend le chemin du Palais-Royal. Il retrouve à la Barrière-des-Sergents, le maréchal qui l'embrasse et lui dit : « Je suis un fol et un brutal. J'ai failli perdre l'État et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la reine en véritables Français et en gens de bien et prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du roi, ces flatteurs infâmes qui font accroire que cette affaire n'est rien. »

Puis du haut de la barricade, il fait aux officiers des gardes une apostrophe « la plus touchante, la plus éloquente et la plus pathétique qui soit jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre¹ ».

Le coadjuteur et La Meilleraye arrivent au Palais-Royal. Le maréchal dit à la reine en lui montrant le coadjuteur : « Madame, voilà celui à qui je dois la vie et Votre Majesté le salut du Palais-Royal ». Anne d'Autriche sourit assez dédaigneusement. Le maréchal se

1. Cardinal de Retz : *Mémoires*.

fâche et continue en jurant : « Madame ! un homme de bien ne peut vous flatter à l'extrémité où en sont les choses ; si vous ne rendez aujourd'hui même la liberté à Broussel, il n'y aura demain pierre sur pierre à Paris. » La reine se tait toujours ; de Retz veut parler, mais alors la régente lui coupe la parole et lui dit ironiquement : « Allez vous reposer Monsieur, vous avez bien travaillé. »

Le coadjuteur sortit du Palais-Royal « ce qu'on appelle « enragé ». La nuit était venue et aussi l'heure du souper. Chacun songeait à rentrer au logis et l'exaltation des esprits commençait à se calmer. De Retz, fatigué, soutenu dans sa marche par l'abbé de Marigny¹, franchit une à une les barricades de la rue Saint-Honoré gardées par des bourgeois sous les armes.

La rue Saint-Honoré avait un aspect sinistre. Les boutiques étaient fermées, les maisons silencieuses ; à la Croix-du-Trahoir, le pavé était taché de sang ; des lambeaux d'étoffe traînaient dans le ruisseau et des enfants écrivaient le long de la fontaine et sur les murs de l'hôtel de Schomberg des mots injurieux à l'adresse de Mazarin. Aux gens qui l'interrogeaient, le coadjuteur répondait qu'il avait témoigné à la reine de l'obéissance que l'on avait rendue à sa volonté et leur donnait des espérances de la liberté de Broussel. Il s'enferma au petit archevêché, se fit saigner et se coucha. Il n'était pas sans inquiétudes : il avait compromis sa popularité et conservait peu d'illusions sur la bienveillance d'Anne d'Autriche à son égard. Le génie de l'intrigue fermenta dans son cerveau et il conçut le projet hardi de réveiller l'insurrection le lendemain et de la

1. Guy-Joli : *Mémoires*.

diriger de manière à la faire triompher des résistances de la cour. « J'envoyai quérir, dit-il, Miron, maître des comptes, colonel du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, homme de bien et de cœur. Je lui exposai l'état des choses : il entra dans mon sentiment et me promit d'exécuter tout ce que je désirerais. Nous convînmes de ce qu'il y avait à faire et il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour et prendre les armes au premier mot qu'il recevrait de moi. J'enjoignis de même à L'Épinay de s'apprêter à se saisir de la Barrière-des-Sergents pour y tenir tête aux gardes du Palais-Royal. »

Le 27 août, le peuple, secrètement travaillé pendant la nuit, reprit les armes. Le chancelier Séguier, se rendant le matin au Palais avec son frère, l'évêque de Meaux, et sa fille la duchesse de Sully, fut attaqué par la foule et n'eut que le temps de se réfugier à l'hôtel de Luynes : assiégé par les émeutiers qui voulaient s'emparer de sa personne et le garder en otage, il dépêcha un de ses serviteurs à la reine. Le maréchal de La Meilleraye accourut à son secours avec deux compagnies de Suisses et le délivra ; le lieutenant civil Dreux d'Antenay le recueillit dans son carrosse. La duchesse de Sully qui n'avait pas quitté son père fut contusionnée par une balle sur le Pont-Neuf. Les habitants de la rue Saint-Honoré virent ce carrosse passer à toute allure et s'engouffrer éperdument sous la porte du Palais-Royal. Ce fut le premier épisode de la journée. Il ne tarda pas à en survenir d'autres.

A la suite de l'échauffourée du chancelier, dont le coadjuteur avait été l'instigateur, l'insurrection avait gagné la ville comme un violent et subit incendie. L'agitation fut bientôt à son comble : ceux qui n'avaient pas de pistolets et de mousquetons s'étaient procuré des

piques, des hallebardes, des fourches et des couteaux : des enfants de cinq et six ans brandissaient des poignards ; les femmes étaient les plus acharnées à la résistance. Les rues se hérissèrent de barricades : Omer Talon, qui en compta douze cent soixante, dit qu'ils s'en éleva tous les cent pas : elles étaient bordées de drapeaux et défendues par tous les engins de guerre que la Ligue avait laissés intacts.

Une multitude immense envahit la salle du Palais de Justice réclamant Broussel avec de tels cris que les membres du Parlement, qui s'étaient assemblés de très bonne heure, résolurent d'aller en corps et en habits demander les prisonniers à la reine.

A dix heures et demie du matin, ils descendirent dans la rue au nombre de cent soixante, en robe et en bonnet carré. Conduits par le président Molé, les huisriers ouvrant la marche, la grave compagnie s'avança sur le Pont-Neuf et, par les rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré, gagna le Palais-Royal saluée par des applaudissements frénétiques, les barricades tombant comme par enchantement devant elle.

Molé représenta à la reine « l'extrême danger que la sédition faisait courir à Paris et à la France ». Anne d'Autriche se laissa, comme la veille, aller à son courroux et lui répondit : « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville, mais vous m'en répondrez, messieurs du Parlement, vous, vos femmes et vos enfants. »

« Il plut à la Reine, dit Molé dans ses *Mémoires*, de témoigner avec des termes de colère que la compagnie serait garante des maux qui suivraient et dont le Roi se souviendrait étant majeur. »

« L'accueil de la cour avait été peu gracieux ; celui de la rue le fut moins encore.

« Le peuple hua cette longue file de gens en robe qui revenait sans Broussel, sans même avoir obtenu la promesse de sa liberté. »

Dès la première barricade, à la Barrière-des-Sergents, les membres du Parlement surprirent quelques murmures qu'ils apaisèrent par de vagues paroles de conciliation qui ne contentèrent personne. Ils s'en tirèrent encore de même à la seconde, mais à la troisième, qui était à la Croix-du-Trahoir, vis-à-vis de la maison des Singes, au moment où ils allaient s'engager dans la rue de l'Arbre-Sec pour regagner le Palais, un nommé Rague-net, marchand de fer, capitaine du quartier, s'avança vers eux avec douze ou quinze bourgeois ; s'adressant au premier président, il lui dit « qu'il ne se payerait point de cette monnaie et lui demanda s'il ne ramenait point M. de Broussel. A quoi ce magistrat ayant répondu que non, mais qu'ayant reçu de bonnes paroles de la reine, le Parlement retournait au Palais, Rague-net répliqua que c'était au Palais-Royal qu'il fallait retourner...¹

« Un garçon rôtisseur, ajoute le cardinal de Retz, suivi de deux cents hommes environ, se plaça devant M. Molé et, lui appuyant sa hallebarde sur le ventre, l'apostropha brusquement ; « Tourne, traître, lui cria-t-il, si tu ne veux être massacré. Ramène-nous Broussel ou Mazarin et le chancelier en otage ! » Molé détourna l'arme : « Vous vous méprenez, dit-il, et vous oubliez le respect que vous devez à ma charge. » A ces mots, des voix s'élèvent de toutes parts : le premier président est bousculé, on le saisit par la barbe ; l'épouvante s'empare des membres du Parlement. Cinq présidents à mortier et vingt conseillers cherchant à se sauver, se

1. Guy-Joli : *Mémoires*.

dépouillent de leur robe, s'esquivent parmi la foule, s'enfuient chez eux. D'autres, plus fermes, exhortent le peuple à forcer le premier président à rétrograder. Il s'y décida enfin « se voyant traité de la sorte et en péril de l'être plus durement s'il eût résisté¹. » Secondé par le président de Mesmes, il se donna néanmoins le temps de rallier ce qui restait de la compagnie, et, « conservant dans ses paroles et sa démarche la dignité de la magistrature, il revint au Palais-Royal, au petit pas, sous le feu des injures, des menaces, des exécutions et des blasphèmes². »

L'heure critique attendue par le coadjuteur était arrivée. Le plan tramé par lui avait pleinement réussi; il était réellement le maître de Paris. La cour s'affolait. Mazarin, tout botté, ne songeait qu'à s'évader d'une « maison sans fossés et presque sans gardes » que l'on pouvait facilement brûler. Les princes, le duc d'Orléans sollicitaient vivement la reine de prendre un parti. Le retour des conseillers en désordre acheva de répandre la confusion dans le palais. On délibéra séance tenante, on discuta pour la forme, on s'entendit bientôt. Un arrêt fut rendu donnant acte à la régente du « retour et rappel » de Broussel et les lettres de cachet furent expédiées. Le peuple ne quitta pourtant les armes qu'après l'élargissement du prisonnier et sur l'injonction du Parlement. Durant toute la nuit du 27 au 28, les bourgeois firent constamment des décharges par bravade; Mazarin reposa tout habillé et éperonné; le capitaine des gardes veilla sur le sommeil du roi l'épée à la main.

Le 28, à dix heures du matin, le conseiller Broussel

1. Mathieu Molé : *Mémoires*.

2. Cardinal de Retz : *Mémoires*.

effectua son entrée à Paris au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

« Jamais triomphe de roi ou d'empereur romain, écrit M^{me} de Motteville, ne fut plus grand que celui de ce petit homme, qui n'avoit rien de recommandable que d'être entêté du bien public et de la haine des impôts. »

On détendit les chaînes des rues, on renversa les barricades, on rouvrit les boutiques. Mais, pour que les craintes des Parisiens se dissipassent complètement, il fallut renvoyer dans leurs quartiers les compagnies de soldats campées sur la place du Palais-Royal : la reine en donna l'ordre. Des mutins jetèrent dans les rues des billets incitant les bourgeois à la défiance ; des troupes, disait-on, approchaient pour enlever le roi : la régente fit remettre au prévôt des marchands les clefs de la ville et des magistrats haranguèrent de sa part la population inquiète et nerveuse. Jusqu'à minuit des patrouilles de bourgeois rôdèrent dans la rue Saint-Honoré. Peu à peu le calme s'établit. Comminges, envoyé par Anne d'Autriche en reconnaissance, put la rassurer enfin : elle se coucha. Mazarin se déshabilla et se mit au lit. Et le Palais-Royal s'endormit, « gardé par deux pauvres sentinelles » et respecté du peuple apaisé.

La Journée des Barricades avait fait sur la cour une impression profonde. Le jeune Louis XIV en conserva un amer souvenir et la reine, altière et vindicative, ne pardonna pas au Parlement les « assassinats » dont il s'était rendu coupable envers l'autorité de son fils.

Écoutant les conseils de l'infortunée et prudente Henriette d'Angleterre, victime d'une révolution, elle chercha bientôt un prétexte pour s'éloigner de Paris avec le roi ; la petite vérole qui frappa le duc d'An-

jou au commencement du mois de septembre, le lui fournit : elle mit cette maladie sur le compte de l'insalubrité du Palais-Royal qui, n'ayant pas été nettoyé depuis un an, avait besoin d'être purifié et exprima sa volonté d'emmener Monsieur au château de Rueil. Alors s'exécuta tout un plan concerté d'avance. Le roi partit à la place de son frère avec le cardinal Mazarin, le 12 septembre, à six heures du matin, dans un carrosse fermé, escorté de quelques cavaliers; la petite troupe, franchit la porte Saint-Honoré sans éveiller de soupçons. La régente, après s'être montrée aux Cordeliers et au Val-de-Grâce, quitta la ville à son tour vers trois heures de l'après-midi. Le duc d'Anjou demeura au Palais-Royal. Le Parlement s'aperçut de la supercherie et se consola en gardant le prince comme otage : on ne fut pas long à le lui ravir. Le 22, Anne d'Autriche chargea Béringhen, premier écuyer, de faire cette conquête. Béringhen vint à Paris avec ceux de la cour qui y allaient tous les jours; il loua un carrosse à deux chevaux et se rendit au Palais-Royal. S'étant introduit chez le duc d'Anjou, il l'enveloppa dans une couverture, l'emporta, le cacha dans le coffre de sa voiture et reprit le chemin du faubourg. Arrivé sans encombres à Longchamp, il loua une barque et se laissa glisser au fil de l'eau jusqu'à Suresnes, d'où il gagna Rueil.

Quand ils furent instruits de cet enlèvement, les Parisiens s'alarmèrent et plusieurs d'entre eux, redoutant de nouveaux troubles, s'éloignèrent à la campagne. Une députation de conseillers vint supplier la reine de rentrer dans la capitale : elle répondit que le Palais-Royal n'était pas encore suffisamment assaini et elle s'en alla à Saint-Germain. A la fin d'octobre seulement elle se décida au retour. Elle venait de signer une déclaration

qui confirmait les droits des cours souveraines et leur accordait la toute-puissance ; mais elle ramenait avec elle le prince de Condé, et la présence à ses côtés du vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen était significative : le Parlement ne s'y méprit pas ; il se chercha des alliés. Alors se formèrent ces complots et se nouèrent ces intrigues sans nombre, dont furent les agents secrets ou avoués une quantité de personnes de condition et auxquelles, pendant six années, se trouvèrent mêlés le grave Molé, l'astucieux de Retz, le duc de Beaufort, le prince de Conti, la duchesse de Longueville, la duchesse de Chevreuse, les ducs de Bouillon, d'Elbeuf, Turenne, les ducs de Candale, de Brissac. Alors, aux Halles, à la Croix-du-Trahoir, sur la place d'Armes¹ même, s'affichèrent impunément et quotidiennement les placards diffamatoires contre Anne d'Autriche et Mazarin. Alors les chansons coururent les rues, impudentes et moqueuses :

Un vent de fronde
S'est levé ce matin.
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Un marchand de chapeaux de la rue Saint-Honoré vendit de larges feutres ornés d'une fronde en guise de cordon : le coadjuteur en acheta des premiers ; hommes et femmes se les disputèrent. La mode s'étendit des chapeaux à tous les objets de luxe et de toilette : on broda des frondes sur les gants, sur les mouchoirs, sur les dentelles ; on tissa des rubans « à la fronde » ; les manchons et les éventails eurent des

1. On appelait ainsi la place du Palais-Royal.

nœuds « à la fronde » et un boulanger décora ses pains de reliefs en forme de fronde.

Le 5 janvier, la reine, irritée des exigences réitérées du Parlement, n'hésita plus à le mettre à la raison par la force des armes. Elle quitta de nouveau clandestinement Paris à trois heures du matin avec ses fils et toute sa maison, Gaston d'Orléans et M. le Prince devant dès le lendemain investir la ville et en commencer le siège.

Ce départ fut connu vers les six heures du matin. Aussitôt ce n'est partout que désespoir et confusion. Tandis que le peuple s'assemble sur les places, dans les carrefours, que les gens sans aveu, profitant de la panique générale, volent et pillent dans les maisons, « le larcin étant permis envers les personnes attachées à la cour et les crimes déclarés légitimes », le Parlement ordonne de fermer les portes et double la garde de la porte Saint-Honoré.

La foule, surexcitée, n'épargne pas les menaces et les coups à ceux qui essaient de s'échapper.

« Nous n'osions nous montrer ma sœur et moi, écrit M^{me} de Motteville, sans danger de nos vies. Nous voulûmes nous sauver de Paris, et nous fîmes ce que nous pûmes pour le faire par la porte Saint-Honoré, avec l'intention de nous servir de l'assistance de quelques gens qui nous attendaient hors des murs. Mais les pauvres qui se trouvaient auprès du couvent des Capucins nous ayant remarquées, se mirent par troupes autour de nous et nous forcèrent à nous retirer dans l'église de ces bons Pères où ils nous suivirent avec rumeur. Ils nous obligèrent enfin d'en sortir pour tâcher de trouver du secours vers le corps de garde ou nous espérâmes rencontrer quelques gens raisonnables. Mais, les soldats

parisiens, animés contre tout ce qui paraissait vouloir aller à Saint-Germain, nous ayant fait peur par les menaces, nous retournâmes sur nos pas pour aller à l'hôtel de Vendôme.

» Le suisse de cette maison nous ferma la porte au nez et justement dans un temps où les coquins avaient déparé la rue pour en tirer des armes afin de nous martyriser à la manière de saint Étienne. M^{lle} de Ville-neuve, une de nos amies qui demeurait avec moi et nous avait accompagnées, voyant un de ces satellites venir à elle avec un grès dans la main pour lui jeter à la tête, lui dit d'un ton ferme et tranquille qu'il avait tort de la vouloir tuer puisqu'elle ne lui avait jamais fait de mal. Elle lui parla avec tant d'esprit et de raison que ce maraud, malgré sa naturelle brutalité, s'arrêta. Il jeta la pierre ailleurs et s'éloigna d'elle ; mais ce fut pour venir à ma sœur et à moi qui, depuis l'hôtel de Vendôme, avions toujours couru pour nous sauver dans Saint-Roch. Nous y arrivâmes grâce à Dieu, malgré les injures et les menaces de cette canaille animée à la proie et au pillage. Aussitôt que j'y fus, je me mis à genoux devant le grand autel où se célébrait la messe. Les dragons qui nous avaient suivies respectèrent si peu le service divin qu'une femme, à mes yeux plus horrible qu'une furie, me vint arracher mon masque de dessus le visage en disant que j'étais une mazarine, et qu'il me fallait assommer et déchirer par morceaux.

» Comme, naturellement, je ne suis pas vaillante, je ressentis une très grande peur. Je voulus dans ce trouble m'en aller chez le curé qui était mon confesseur pour lui demander du secours. Mais, ma sœur qui eut plus de courage et de jugement que moi, me voyant poursuivie par deux filous qui, au moment où j'approchai de

la porte, me crièrent : « La bourse! » me retira de leurs mains et m'empêcha de sortir de l'église car tout était à craindre de leur barbarie.

» Le peuple s'assemblait de plus en plus dans l'église qui retentissait de hurlements où je n'entendais autre chose sinon qu'il nous fallait tuer. Le curé vint à ce bruit, leur parla et eut de la peine à leur imposer silence. Pour moi, faisant semblant de me confesser, je le priai d'envoyer quelqu'un me quérir promptement du secours. Il le fit incontinent et le marquis de Beuvron, mon voisin, avec les officiers du quartier qui se trouvèrent alors au corps de garde et d'autres gens qui entendirent parler du péril où j'étais, vinrent nous en tirer, et, faisant écarter toute cette canaille, ne nous voulurent point quitter qu'ils ne nous eussent ramenées à notre logis où nous arrivâmes si malades qu'il nous fallut mettre au lit. »

Dans la soirée, le prince de Conti et le duc de Longueville, venant de Saint-Germain, se présentèrent à la porte Saint-Honoré. Le peuple, craignant quelque trahison, s'opposa à ce qu'on la leur ouvrit : le chevalier de la Chaise courut chez le coadjuteur et l'avertit de ce qui se passait. De Retz était couché : il se leva, s'en fut chercher le bonhomme Broussel, fit allumer huit ou dix flambeaux et se dirigea en cet équipage vers la porte Saint-Honoré. Il harangua longtemps la foule et la rassura. On introduisit le prince et son beau-frère et on les conduisit en triomphe jusqu'à leur hôtel.

Le blocus de Paris par les troupes royales dura six mois. Ce fut assez pour que la ville souffrit de la famine et connût des misères qui rappelèrent les temps funestes de la Ligue. Les meubles du roi et de la reine furent brisés, leur linge dérobé, les pages et les valets du roi pour-

chassés par les rues comme des criminels : plusieurs maisons furent saccagées et brûlées. Un froid rigoureux sévissait alors et la Seine débordée transformait les rues en canaux glacés. Cependant, chaque nuit, on dansait à l'Hôtel de Ville : les duchesses de Longueville et de Bouillon y logeaient avec leurs enfants et les ducs d'Elbeuf et de Marsillac, le maréchal de la Mothe, les représentants de la commune venaient se reposer auprès des princesses des escarmouches de la journée.

Le Parlement se lassa le premier de la résistance ; mais les nobles engagés dans la lutte et qui désiraient en recueillir le prix, s'opposèrent à ce qu'on fit la paix et fermèrent la porte Saint-Honoré au hérault envoyé par le roi pour rappeler ses sujets à leur devoir¹. Ils attendaient l'armée d'Allemagne commandée par Turenne et entamèrent des négociations avec l'Espagne. Le Parlement députa des conseillers à Rueil pour entrer en composition avec la cour : toutes ses revendications tendaient à la déchéance de Mazarin.

La reine demeura inébranlable et fidèle à son ministre. Le peuple se révolta de nouveau et se remit entre les mains des Frondeurs et l'on ne sait comment auraient tourné les choses sans une circonstance inattendue qui donna l'avantage au parti royal. Les soldats de Turenne refusèrent de le suivre et la guerre civile cessa, le parti hostile au gouvernement se trouvant ainsi privé de ses meilleurs combattants.

Le 11 mars, la paix fut signée. L'amnistie était générale.

La cour revint au Palais-Royal acclamée par la population tout entière. Mazarin lui-même qui était dans le

1. Madame de Motteville : *Mémoires*.

carrosse du roi avec le prince de Condé, eut sa part de ces ovations. Anne d'Autriche exultait. Le coadjuteur, le clergé, le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, le Grand-Conseil, les maîtres des requêtes, les Corps des marchands s'empressèrent d'aller lui rendre hommage. La régente reprit ses visites du samedi à Notre-Dame : on tapissa les rues. Cette entente n'était pas du goût des frondeurs. Ils s'ingénièrent à la rompre : l'ambition du prince de Condé servit leurs desseins.

M. le Prince, le *Mars français*, fier d'avoir vaincu la Fronde parlementaire, visait à la lieutenance générale du royaume, prétendait en imposer à la reine et disposer à son gré des charges et des faveurs; le prince de Conti et la duchesse de Longueville se réconcilièrent avec lui et le poussèrent dans cette voie. Condé insulta Mazarin; mais sa superbe ne tint pas longtemps devant la ruse de celui qu'il surnommait le « gredin de Sicile ». Le 16 janvier 1650, il fut arrêté avec son frère et son beau-frère en plein Palais-Royal et incarcéré à Vincennes. Ce coup d'État ayant réussi, Anne d'Autriche fit ouvrir toutes grandes les portes du palais où ceux-là même qui plaignaient le plus les prisonniers accoururent pour ne point se rendre suspects.

Un incident faillit alors provoquer un mouvement séditieux chez le peuple.

M. de Bouteville, mal instruit de l'affaire, traversa le pont Notre-Dame à toute bride en criant que c'était M. de Beaufort qui avait été saisi et conduit en prison. Le duc de Beaufort était adoré des Parisiens qui aimaient à voir revivre en lui l'esprit délibéré et la bonhomie de son aïeul. Les preuves de cette popularité sont nombreuses. En 1648, lors d'une affaire qu'il avait eue avec le duc de Candale au jardin de Renard, le peuple, croyant

« le roi des Halles » empoisonné, avait envahi son hôtel¹ et, le trouvant au lit, avait pleuré à chaudes larmes, demandant à Dieu sa guérison comme s'il se fût agi d'un père ou d'un libérateur. Le meurtre de Saint-Egland, l'un des gentilshommes du prince, massacré dans la rue Saint-Honoré quelque temps après, avait soulevé une indignation qui montrait à quel point tout ce qui lui appartenait était également cher. Le 11 août 1649, le duc de Beaufort, accompagné de sa mère, la duchesse de Vendôme, tenait sur les fonts baptismaux de Saint-Roch le fils du maître apothicaire Philippe Rougier et était l'objet, sur le seuil de l'église, d'une manifestation à rendre la cour jalouse.

Aux cris de Bouteville, la foule s'ameuta. La nuit était tombée et dans l'obscurité on pouvait redouter des malheurs. Le coadjuteur sortit de l'évêché avec ses flambeaux, démentit la nouvelle. M. de Beaufort parut bientôt à cheval et se promena dans les rues jusqu'à deux heures du matin. On alluma des feux de joie devant l'hôtel de Vendôme.

Cette alerte causa plus d'émotion dans Paris que l'arrestation de Condé, qui n'était guère aimé des bourgeois « parce qu'il les avait trop tourmentés pendant la guerre et qu'ils considéraient comme l'auteur de tous leurs maux »². Mazarin qui, par malice, arbora sur son chapeau de cardinal un grand cordon « à la fronde »³, combla de faveurs ceux des frondeurs qui lui devinrent fidèles ; mais la maison de Condé rallia ses partisans et les hostilités recom-

1. François de Vendôme, duc de Beaufort, petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, demeurait rue Saint-Honoré, à l'hôtel de Vendôme.

2. Omer Talon : *Mémoires*.

3. Cardinal de Retz : *Mémoires*.

mencèrent. Le duc de Bourbon, le prince de Marsillac, M^{me} de Longueville furent déclarés coupables de lèse-majesté ; Bordeaux se souleva en leur faveur : ils traitèrent avec l'Espagne et Turenne occupa Stenay avec une assez forte armée. Le 2 septembre, Loret, l'auteur de la gazette rimée, *la Muse historique*, écrivait de l'hôtel de Schomberg :

Princesse, cédant la campagne
 Aux escadrons du roi d'Espagne,
 Je me suis enfui, retiré
 Au quartier Saint-Honoré.
 C'est là que j'ay choisy mon poste,
 Et par messenger ou la poste,
 Je vous écrirai de ce lieu
 Tous les huit jours s'il plaist à Dieu.

Le 11 septembre, un certain Gabriel de Tolédo vint à Paris. « Il fit espérer aux bourgeois de grandes choses de la part de l'archiduc », dit M^{me} de Motteville ; un trompette, envoyé par le prince d'Autriche au duc d'Orléans ou se donnant pour tel, fit une chamade à la Croix-du-Trahoir et discourut longtemps, excitant le peuple contre Mazarin. On afficha des placards au nom de M. de Turenne où le cardinal était injurié et l'archiduc loué comme celui « qui, pouvant tout détruire, voulait néanmoins rétablir le repos dans l'État ». Les Parisiens furent dupes de ces proclamations et Gaston d'Orléans les prit en considération. On attacha à la Croix-du-Trahoir un portrait de Mazarin, représenté à mi-corps en habit rouge, lié à un poteau avec une corde autour du cou comme s'il eût été pendu : un écriteau énumérait les différents crimes pour lesquels il était déclaré

digne de mort¹ « et, ajoute Guy-Joli, cette bagatelle ne laissa pas de plaire au peuple à ce point qu'un exempt, qui alla ôter le tableau, pensa être assommé ».

Le 30 novembre, les colporteurs semèrent place du Palais-Royal, aux Halles, place de Grève, place Maubert, des bulletins annonçant une tentative d'assassinat contre le duc de Beaufort. La veille, à dix heures du soir, le carrosse du prince avait été attaqué rue Saint-Honoré et deux de ses gentilshommes qui l'allaient chercher chez M^{me} de Montbazou, rue de l'Arbre-Sec, massacrés sans avoir eu le temps de se défendre. Ce fut l'occasion de nouvelles processions à l'hôtel de Vendôme. M. de Beaufort se plaignit hautement de cette action qu'il dénonça comme un attentat prémédité contre sa personne ; on n'en connut d'ailleurs jamais bien exactement la cause. Les Parisiens l'attribuèrent à une menée du cardinal et l'intitulèrent « les dernières finesses de Mazarin ».

On s'était emparé de quatre meurtriers : on les condamna à la roue et on les tortura pour leur faire nommer leurs complices et tâcher de savoir si leur crime était le résultat d'un complot. Ils ne parlèrent point et après avoir subi la question tout entière, ils furent pendus devant la Croix-du-Trahoir².

En 1651, Mazarin, cédant à la haine générale, s'éloigna de Paris et s'en fut attendre les événements à Cologne. Le bruit s'étant répandu que la régente avait l'intention de le suivre avec le roi, aussitôt un énorme soulèvement se produisit ; dans la nuit du 9 au 10 février, le peuple assiégea le Palais-Royal : Anne d'Autriche fit ou-

1. On en mit un autre au bout du Pont-Neuf vis-à-vis de la rue Dauphine. (Guy-Joli : *Mémoires*.)

2. Omer Talon : *Mémoires*.

vrir toutes les portes et commanda qu'on le laissât pénétrer jusque dans la chambre du roi. Louis XIV reposait : on leva les rideaux du lit et, à la vue de l'enfant endormi, les plus furieux « reprenant un esprit d'amour lui donnèrent mille bénédictions... Leur emportement tomba, et ils sortirent comme des sujets remplis de douceur ¹ ».

Le 16 février, les princes furent mis en liberté. Le duc d'Orléans alla à leur rencontre avec M. de Beaufort et le coadjuteur jusqu'à mi-chemin de Saint-Denis et les fit monter dans son carrosse. « Ils descendirent au Palais-Royal, écrit de Retz; M. de Beaufort demeura, tant qu'ils furent chez la reine, du côté de la porte Saint-Honoré, et j'allai entendre complies aux Pères de l'Oratoire.

« Le maréchal de La Mothe ne quitta pas le derrière du Palais-Royal. MM. les Princes nous reprirent à la Croix-du-Trahoir et nous soupâmes chez Monsieur où la santé du roi fut bue avec le refrain : « Point de Mazarin ! »

« Condé, dit Montglas, était revenu à la cour comme un lion furieux qui allait dévorer tout le monde » ; cette soif de vengeance le perdit. Poussé par sa sœur la duchesse de Longueville, le vainqueur de Rocroy négocia avec l'Espagne. Anne d'Autriche sut se concilier le coadjuteur par le renvoi des ministres, Le Tellier, Servieu et de Lyonne, créatures de Mazarin, et accusa M. le Prince de haute trahison. Il se défendit devant le Parlement, racheta son innocence et tourna sa colère contre le coadjuteur qu'il tenta de faire assassiner. »

« Gourville, raconte Guy-Joli, étant venu à Paris vers la fin du mois d'octobre, y assembla quarante ou cinquante personnes de la dépendance du prince de Condé. Il posta un soir une partie de ces gens dans la rue Saint-

1. M^{me} de Motteville : *Mémoires*.

Thomas-du-Louvre et l'autre sous l'arcade d'un petit pont qui est sur le bord de la rivière, au bout de la rue des Poulies, afin d'attaquer M. de Retz quand il s'en reviendrait de l'hôtel de Chevreuse. Or, il arriva que ce soir-là il tomba une grosse pluie qui empêcha les gens de M^{me} de Rhodes de la venir prendre avec son carrosse qui était drapé. Elle pria le coadjuteur de la ramener chez elle, ce qu'il fit, passant ainsi, contre son ordinaire, rue Saint-Honoré pour remettre cette dame à l'hôtel de Brissac où elle demeurait, au coin de la rue d'Orléans. Grâce à cet incident, l'entreprise de Gourville échoua et de Retz, ayant appris comment il avait échappé à une mort certaine, rentra dorénavant chez lui par la rue Saint-Honoré et non plus par le quai des galeries du Louvre. »

Alors, depuis un mois, la reine après avoir fait déclarer le roi majeur, avait encore une fois abandonné Paris au pouvoir des frondeurs. M^{lle} de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans y exerçait une sorte de royauté. Le duc de Nemours était arrivé de Flandre avec des troupes étrangères. On ne rencontrait par les rues que cavaliers, officiers, soldats en brillant costume. Les bourgeois finirent par s'indigner de voir les couleurs espagnoles flotter sur les toits du Luxembourg à côté des couleurs bleues de la maison de Condé et des couleurs rouges de celle de Lorraine. Un matin un placard fut collé sur la porte du Palais-Royal : on y lisait le *Manifeste des bons serviteurs du Roy estant dans Paris et leur généreuse résolution pour la tranquillité de la ville*. Les réactionnaires adoptèrent comme signe de ralliement un ruban bleu fixé au chapeau, les frondeurs se distinguèrent par un bouquet de paille. Turenne et le duc de Bouillon renièrent le parti rebelle et se rallièrent à celui de la cour.

Mathieu Molé était auprès de la reine et Mazarin la rejoignit avec un corps de dix mille hommes levé de ses deniers. L'année 1632 vit les excès des factions portés à leur comble mais aussi la fin de la guerre civile et le raffermissement de l'autorité royale. Le retour d'Anne d'Autriche à Paris s'effectua le 21 octobre, à huit heures du soir à la clarté des flambeaux. Il était désiré depuis longtemps par le peuple épuisé.

Le roi fit son entrée à cheval, accompagné du roi d'Angleterre, de plusieurs princes, ducs, pairs de France, officiers de la Couronne. La reine suivait en carrosse avec le duc d'Anjou. Le cortège descendit la rue Saint-Honoré et se dirigea vers le Louvre. « On avait enfin reconnu dit M^{me} de Motteville, l'inconvénient des maisons dépourvues de fossés. »

Gaston d'Orléans se retira à Blois et M^{le} de Montpensier à Saint-Fargeau.

Le Palais-Royal devint la résidence de la veuve de Charles I^{er}, Henriette d'Angleterre, qui y laissa des marques déplorables de son séjour : « Elle y demeura, écrit M. de Villars, avec tout son train, qui fit un grand dégât en la dorure et au relief de toutes les chambres. Et c'était pitié de voir ces Anglais, pour en tirer trente sols, enlever des pièces qui avaient coûté de grosses sommes... Leur avidité les poussa à tel point que, non contents d'arracher les dorures relevées en bosse, ils cassèrent les vitres pour en prendre le plomb. »

En 1631, la duchesse d'Aiguillon avait vendu l'hôtel de Richelieu à Charles de Flacourt et à Simon de l'Épine qui l'avaient presque immédiatement retrocédé à la reine mère; celle-ci en avait abandonné la jouissance au futur duc de Damville, alors comte de Brion.

Le comte de Brion rendit l'hôtel habitable et y donna

des fêtes à Louis XIV : on rapporte même qu'un jour ce dernier, qui n'avait encore que quatorze ans, y fut surpris « s'amusant à coqueter des yeux » avec une jeune fille logée en face dans une maison de la rue de Richelieu. Ce roman sans lendemain devait être le prélude d'un autre survenu dix ans plus tard : le palais Brion abrita les amours du roi et M^{lle} de La Vallière et, lorsque la favorite eût quitté le service de dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, ce fut dans cette aile écartée du Palais-Royal, qu'elle mit au monde les deux premiers des quatre enfants qu'elle eut de Louis XIV.

CHAPITRE XI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIV

Retour de Mazarin à Paris. — Reconstruction de Saint-Roch par Lemercier. — Construction de la chapelle Saint-Ovide, aux Capucins. — Entretien et éclairage des rues de Paris. — La troupe de Molière installée au Palais-Royal (janvier 1661). — Mariage du duc d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre. — Conquête du Mont-Valérien par les Jacobins de la rue Saint-Honoré. — Les carrosses à cinq sols. — Les porte-flambeau et les porte-lanterne. — Mariage de la duchesse de Châtillon à Saint-Roch (décembre 1663). — Funérailles de César de Vendôme. — L'Académie royale de Peinture et de Sculpture au palais Brion. — Ordonnances de voirie. — La Reynie, lieutenant général de la police, améliore l'éclairage des rues. — Construction sur la butte Saint-Roch. — Les Quinze-Vingts en 1670. — Mort de la duchesse de Vendôme. — Oraison funèbre du chancelier Séguier à l'Oratoire. — Mort de Molière (février 1673). — L'Opéra au Palais-Royal. — Le Café *Marion*. — Élargissement de la rue Saint-Honoré entre la rue des Prouvaires et la rue des Bourdonnais. — Premier projet de démolition de l'hôtel de Vendôme. — Mansart construit la porte monumentale du monastère des Feuillants. — Mariage de M^{lle} de Louvois à Saint-Roch (novembre 1679). — Création de la place Vendôme. — M^{me} de la Sablière rue Saint-Honoré ; La Fontaine l'y accompagne la « Chambre des Philosophes. » — L'église de l'Oratoire en 1680 — Louis XIV visite les travaux de la place Vendôme. — La prostitution rue Saint-Honoré en 1680. — Le café du Palais-Royal. — Anecdotes. — Mort de Pierre Mignard ; son enterrement à Saint-Roch. — Mort de M^{me} de la Sablière ; La Fontaine va loger chez M. d'Herwart. — Jules-Hardouin Mansart complète

la construction de l'hôtel de Richelieu (palais Brion). — Achèvement de la place Vendôme; inauguration de la place (15 août 1699). — Achèvement de l'église Saint-Roch grâce à une loterie instituée exprès par Louis XIV. — La rue Saint-Honoré à la fin du règne de Louis XIV. — Boutiques, maisons, hôtels, églises et couvents. — Les *cercles* de la butte Saint-Roch. — L'hôtel de Noailles. — La porte Saint-Honoré. — Mort de Louis XIV.

Mazarin revint à Paris au mois de février 1653.

Un édit royal, qui défendit au Parlement de s'occuper désormais des questions de finances et de gouvernement, le fit maître d'un pouvoir incontesté.

La rue Saint-Honoré cessa d'être troublée par les émeutes et les agitations conspiratrices. Avec la paix, le goût reprit des dépenses et des embellissements.

L'événement principal de l'année 1653 fut la reconstruction complète de Saint-Roch par Jacques Lemercier, architecte du grand pavillon de l'Horloge de la cour du Louvre, sur un vaste clos dépendant de l'ancien hôtel de Gaillon et sur l'emplacement des deux chapelles primitives; la disposition du terrain ne permit pas d'orienter l'église selon l'antique usage qui voulait que le chevet fût tourné vers l'orient, et, pour la première fois peut-être à Paris, on fut obligé de rompre avec cette vieille tradition du culte catholique.

Le 23 mars, le roi entendit la messe à Saint-Roch avec sa mère. Après l'office, il se rendit à l'endroit où l'on avait commencé à jeter les fondations de l'édifice : on lui remit deux médailles d'argent, l'une à son effigie, l'autre à celle de la reine; au revers, on voyait l'image de Saint-Roch.

Anne d'Autriche lui soutenant la main, Louis XIV posa ces médailles en un creux que l'on avait ménagé

dans la première pierre et que l'on recouvrit d'une plaque de cuivre portant cette inscription :

D. O. M.
 †
Jesu Christo
per crucem Salvatori
Sancto Rocho,
per crucem Sanatori
Ludovicus XIV. Gall. et Navar. Rex
posuit
Anna Regina Matre
Manum supponente
M. D. C. L. III.

Puis, on présenta au prince une truelle d'argent et un marteau d'acier : il prit du mortier dans un bassin et en mit aux quatre angles de la pierre sur laquelle il appliqua quelques coups. Enfin, Nicolas de Malebranche¹, conseiller, receveur général des Fermes de France, marguillier de Saint-Roch, s'avança et complimenta Sa Majesté au nom des membres de la paroisse².

1. Nicolas de Malebranche était le père du philosophe qui n'avait alors qu'une quinzaine d'années et qui entra en 1660 à l'Oratoire. Nicolas de Malebranche avait marié à Saint-Roch, au mois de décembre 1651, c'est-à-dire au milieu du tumulte guerrier de la Fronde qui bouleversait Paris, sa fille Marie à messire François de Landes, chevalier. Jean Rousse, curé de la paroisse, avait béni cette union. Jean Rousse mourut le 13 octobre 1659 et fut inhumé au milieu et entre les deux premiers piliers de la nef de Saint-Roch, en entrant par le grand portail. On transféra ses ossements en 1735, dans la cave du chœur.

2. Loret a consigné le fait dans sa *Gazette*.

Hier, vendredy, Sa Majesté
 En témoignant sa piété
 Ayant à Saint-Roch oüy la messe,

De 1653 à 1660, date de la mort de Lemercier, on bâtit le chœur et une partie de la nef. « Ce fut la dernière œuvre de cet artiste, écrit d'Argenville dans la *Vie des fameux Architectes* »; il y employa un ordre dorique fort régulier qui fut adopté par Robert de Cotte lorsque celui-ci éleva le portail et termina les travaux ¹.

On conserva dans le nouveau monument quelques-uns des tombeaux et toutes les inscriptions funéraires ou commémoratives réunis dans l'ancien ².

En 1655, l'église des Capucins s'augmenta d'une chapelle annexe dédiée à saint Ovide dont le duc de Créqui venait de donner au couvent les reliques : il les tenait du cardinal Mancini qui lui-même les avait reçues de l'évêque de Porphyre : les ossements de saint Ovide avaient été découverts au cours de fouilles opérées dans des catacombes.

C'est également vers cette époque que la communauté de l'Oratoire acquit la maison de l'*Éperon d'Or* la

Où se trouva bien de la presse,
 Pour commencer un bâtiment
 Qui sert illec d'assortiment,
 Après qu'on eut creusé la terre
 Y posa la première pierre,
 Dont dudit lieu le marguillier,
 C'est à sçavoir un conseiller
 D'âme bonne, sincère et franche
 Nommé monsieur de Malebranche
 Luy fit sur-le-champ compliment
 En moult honnête et beau langage
 Car il est François bon et sage.

(Loret : *Muse historique*, livre IV, lettre XIII, mars 1653.

1. En 1736.

2. Notons parmi ces très vieilles inscriptions, œuvre pie de Catherine Lustré, veuve de Jean Le Coulteux, qui avait constitué à la fabrique une rente de dix-huit cents livres tournois pour entretenir un prêtre, tenu de visiter, consoler, confesser et desservir les pauvres malades de la paroisse. (V. Jules Cousin : *Ancienne église Saint-Roch.*)

plus rapprochée du coin de la rue Saint-Honoré et de la rue du Louvre et qui devait, en 1745, être absorbée dans la construction du portail de son église¹.

L'entretien des rues de Paris, toutes les mesures de salubrité négligées depuis dix ans furent remises en vigueur. Une tentative d'éclairage des rues eut peu de succès : les chandelles employées à cet usage étaient de mauvaise qualité, le nombre des lanternes trop restreint. Il était pourtant urgent dans l'intérêt de la sécurité publique, de dissiper les ténèbres dans lesquels la capitale était plongée pendant la nuit et qui favorisait les tentatives des malfaiteurs. Au début du règne de Louis XIV, Boileau écrivait dans sa sixième *Satire* :

Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.

Sitôt les boutiques fermées, les voleurs et les malandrins de toutes espèces, sortaient des bouges de la Grande-Truanderie, des bas-fonds des Halles, infestaient les quartiers de la rive droite, principalement ceux du Louvre et de la rue Neuve-Saint-Honoré, les habitants leur abandonnant la place par une sorte de pacte tacite et comme à heure fixe. De là ce mot de l'un d'eux, attaqué par des filous au crépuscule, comme il se hâtait vers son logis : « Messieurs, vous ouvrez bien tôt aujourd'hui ! »

Boileau ajoute :

Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue !
Bientôt quatre bandits lui serrent les côtés :

1. V. page 440.

La bourse!... Il faut se rendre; ou bien non, résistez
 Afin que votre mort de tragique mémoire
 Des massacres fameux aille grossir l'histoire¹.

Cette *Satire des Embarras de Paris*, elle peut d'ailleurs s'appliquer en tous points à la rue Saint-Honoré vers 1660.

« L'enterrement de funèbre ordonnance » qui « d'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance » c'est, si l'on veut, celui de Laura Mancini, duchesse de Mercœur, belle-sœur du duc de Beaufort, morte² à l'hôtel de Vendôme après six années de mariage. Les « cloches émues qui retentissent dans les airs » sont celles des couvents et des monastères qui s'échelonnent depuis l'Oratoire jusqu'à la Conception; « l'affreux serrurier », a tout l'air de l'un de ces « laborieux Vulcains » qui, du matin au soir, frappent sur l'enclume rue de la Ferronnerie. Rien ne manque au tableau quotidien de la rue, ni le troupeau de bœufs que l'on conduit à la boucherie, ni le « tas de boue » où verse le carrosse « accroché par la charrette traînée par six chevaux qui transporte une poutre branlante », ni « les vingt carrosses à la file », ni les cris des passants « éclaboussés par le cheval de Guénaud », ni surtout le ruisseau, l'inévitable ruisseau que grossissent les torrents qui tombent des toitures.

Le Paris chanté par Boileau est celui que visita Christine de Suède³ : son costume bizarre, sa perruque d'homme, grosse, épaisse et haute, son visage anguleux, pommadé, l'allure masculine de toute sa personne

1. Boileau : *Satire VI*

2. 1657.

3. En 1656.

étonnèrent le peuple, habitué, chez les grands, à plus d'élégance. La cour étant à Compiègne, le duc de Guise fut chargé de la recevoir de la part du roi et Comminges de celle de la reine : tous deux l'accueillirent à la porte Saint-Antoine et, suivant le traditionnel parcours de la rue de la Ferronnerie et de la rue Saint-Honoré, la conduisirent au Louvre.

Au mois de janvier 1661, Molière s'installa avec sa troupe au Palais-Royal.

Depuis la mort de Richelieu, la salle de *Mirame* n'avait servi que rarement. On y avait donné des fêtes pour le mariage de la reine de Pologne; puis, sous la Fronde, elle s'était délabrée et, en 1660, son plafond menaçait de s'effondrer. Anne d'Autriche qui faisait quelquefois jouer la comédie et représenter des ballets, lui préférait une autre salle plus ancienne, plus petite et voisine de ses appartements; c'est aussi très probablement dans ce dernier local qu'eurent lieu, pendant les hivers de 1655 et 1656, les concerts publics « avec théorbes, luths et hautbois » dont parle Loret et où l'on entrait pour trente sols.

Au mois d'octobre 1660, l'agrandissement du Louvre avait entraîné la démolition du Petit-Bourbon et Molière, qui y avait son théâtre, s'était trouvé, de ce fait, sur le pavé. Il obtint du roi, par l'entremise de Monsieur, dont lui et sa troupe étaient les « Comédiens ordinaires », la concession de la salle de *Mirame*. Trois mois suffirent à la restaurer : elle fut mise à la disposition du public le 21 janvier 1661; le spectacle d'ouverture se composait de *Sganarelle* et du *Dépit amoureux*.

Le théâtre de Molière fit la fortune d'une partie de la rue Saint-Honoré. Les maisons de l'impasse Orry et de la place du Palais-Royal, les maisons comprises entre

le Palais-Royal et la rue de Richelieu, constructions longtemps menacées de démolition et que les sieurs Charles de Flacourt, Simon l'Épine et Claude Gauldrée venaient d'acheter au duc de Richelieu¹, augmentèrent de valeur et furent rapidement occupées par les marchands de dentelles, de rubans, de galons, de parfums, de gants de senteur, par les marchands de « fruitages et de douceurs », par les pâtisseries, « vendeurs de rissoles, de petits choux, de petits gâteaux baveux », par les marchands de marrons, de pommes de Capendu, de citrons, d'oranges, de grenades, par les marchands de confitures et de cognac. Commerces de luxe et de bouche auxquels se greffa une tourbe de métiers plus humbles, gargotiers, trafiquants, logeurs, receleurs de vols, diseurs de bonne aventure. Place du Palais-Royal, Fradoc tint son tripot, où chaque joueur.

Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Vit sa vie ou sa mort sortir de son cornet².

Et les prostituées de la rue Jean-Saint-Denis, des rues Fromenteau et Saint-Thomas-du-Louvre, faisant concurrence aux actrices, attendirent à la sortie du spectacle une clientèle de plaisir qu'elles entraînaient dans les bouges de la rue Saint-Nicaise et vers les berges désertes de la Seine.

Le 26 août 1660, l'infante Marie-Thérèse, mariée à

1. Le duc de Richelieu avait cédé, le 29 mars 1655, les maisons en bordure de la rue Saint-Honoré à Charles de Flacourt et à ses deux associés Simon de l'Épine et Claude Gauldrée Boileau.

Ce lot d'immeubles, indivis d'abord, fut partagé le 30 mars 1660.

Chacun, pour bien indiquer la démarcation des maisons qui lui étaient échues, fit placer sur la façade la statue de son patron.

2. Boileau : *Satire IV*.

Louis XIV, était arrivée à Paris et l'on avait admiré « ses cheveux argentés, le blanc et l'incarnat de son teint, le bleu de ses yeux, sa robe noire brodée d'or et d'argent avec une quantité de pierreries inestimables ».

Le 31 mars 1661, ce fut au tour d'Henriette d'Angleterre, fiancée au duc d'Orléans, de charmer les Parisiens par sa grâce et par l'éclat de sa jeunesse. La princesse descendit au Louvre. Les noces de Monsieur furent célébrées au Palais-Royal.

Au mois de juin 1662, le roi donna, sur la place qui en a gardé le nom, un brillant carrousel. Les chambres des hôtelleries de la rue Saint-Honoré se louèrent à prix d'or et Colbert put démontrer à Louis XIV, après la fête « que la dépense avait été largement dépassée par l'argent que les étrangers accourus de tous côtés avaient laissé dans la capitale et par l'essor que cet excès apparent de prodigalités avait imprimé au commerce. »

Deux mois auparavant, les habitants de la rue Neuve-Saint-Honoré avaient été témoins d'une manifestation curieuse.

Un matin de mars, les Jacobins étaient partis à la conquête du monastère du Mont-Valérien, sur lequel ils prétendaient avoir des droits et dont l'archevêché de Paris leur contestait la propriété.

On les avait vus sortir de leur couvent dans un accoutrement bizarre qui rappelait les travestissements héroïques des processions de la Ligue. Les uns portaient des pistolets passés dans leur ceinture en guise de « dévôts chapelets », les autres étaient armés de bâtons, de mousquetons, de lances à peine dissimulés sous la « chape monacale » ; plusieurs étaient chargés de pics, de pinces et d'échelles. Ils se mirent en rangs dans la

rue, se dirigèrent d'un pas résolu vers le faubourg, disparurent du côté du Roule et, le soir, un courrier de Suresnes apporta, avec le récit du siège de la montagne, la nouvelle de la victoire.

Cette guerre ecclésiastique défraya longtemps les conversations du quartier et fit époque dans les annales des communautés de la rue Saint-Honoré, de mœurs ordinairement sédentaires et paisibles. Elle fut chantée par un prêtre, bachelier en théologie, appelé Jean Duval en un poème de deux mille vers, imprimé en 1664, sous ce titre : *Le Calvaire profané ou le Mont Valérien usurpé par les Jacobins réformés de la rue Saint-Honoré*¹ :

Devant Saint-Roch, dont une couverture provisoire en planches abritait la nef, les travaux de l'église ayant été suspendus à la mort de l'architecte Lemercier, s'ouvrit, le 11 avril 1662, la seconde ligne des carrosses à cinq sols. La première avait été créée le mois précédent : Loret l'avait noté comme il suit sur ses tablettes.

Le 18 de mars notre veine
 D'écrire cecy prit la peine :
 L'établissement des carrosses
 Tirez par des chevaux non rosses
 (Mais qui pourront à l'avenir
 Par leur travail le devenir)
 A commencé d'aujourd'huy mesme,
 Commodité sans doute extrême
 Et que les bourgeois de Paris
 Considérant le peu de prix
 Qu'on donne pour chaque voyage

1. Bibliothèque nationale : Ye 20962 (Imprimés).

2. En 1660, quand mourut Lemercier, on se contenta d'approprier tant bien que mal le monumentaux besoins du culte en le couvrant d'un plafond en planches et d'une toiture provisoire. (J. Cousin *Revue universelle des Arts*, 1859.)

Prétendent bien mettre en usage.
 Ceux qui voudront plus amplement
 Du susdit établissement
 Sçavoir au vray les ordonnances,
 Circonstances et dépendances,
 Les peuvent lire tous les jours,
 Dans les placards des carrefours.

Les carrosses à cinq sols, assez semblables aux coches de campagne, mais de forme plus noble et moins lourde, avaient leur caisse suspendue à l'aide de grosses courroies sur quatre moutons et posée sur un train de quatre roues ¹. Les banquettes étaient rembourrées et des fleurs de lys apposées en or sur fond d'azur par une, deux, trois, suivant le nombre des voitures, décoraient les traverses. Les casaques des cochers étaient bleues ², aux armes du roi et de la ville : plus tard ces livrées varièrent et certaines furent rehaussées de galons aurore, blancs, rouges, orange, suivant les divers parcours.

La seconde ligne aboutit à la rue Saint-Antoine. La troisième, qui fonctionna à partir du 22 mai, alla de la rue Montmartre au Luxembourg ³ et franchit la rue Saint-Honoré à la Croix-du-Trahoir.

Les départs de ces premiers omnibus avaient lieu toutes les demi-heures ; il y avait huit places d'intérieur et

1. Les moutons étaient des pièces de bois placées d'aplomb sur l'essieu et auxquelles on attachait les soupentes.

2. Le théâtre s'occupa des carrosses à cinq sols. Chevalier, comédien de la troupe du Marais, composa l'*Intrigue des carrosses à cinq sols* ; dans cette pièce, Clindor, l'un des principaux personnages, dit au laquais conducteur :

« Tiens, petit enfant bleu, prends mes cinq sous marquez. »

3. Par les rues Coquillière, de l'Arbre-Sec, le pont Saint-Michel et la rue de la Harpe.

pas d'impériale : on pouvait changer de véhicule à chaque croisement de lignes, mais il fallait repayer, le bénéfice de la correspondance n'existant pas encore.

Cette entreprise à laquelle se trouve mêlé le nom de Pascal qui en fut, dit-on, l'inventeur et que patronnèrent le duc de Roannes, les marquis de Sourches et de Crenan, que sanctionna un privilège royal, eut du succès ¹.

De grands personnages tels que le duc d'Enghien ² usèrent à l'occasion de ce mode de locomotion et peut-être Charles de Baatz de Castelmoré, comte d'Artagnan, lieutenant des mousquetaires du roi, s'en servit-il lorsqu'il vint à Saint-Roch, de la rue de la Grenoillère, près Saint-Sulpice, où il demeurait, assister, à titre de parrain, au baptême de la fille de Louis de Laurens, capitaine au régiment de Piémont ³.

Une autre innovation concernant l'éclairage des rues fut soumise à l'approbation du roi dans le courant de la même année par un Italien, l'abbé Laudati Caraffa. Par lettres patentes, datées du mois de mars 1662 et enregistrées le 19 août suivant, Louis XIV lui accorda

1. Lettre de M^{me} Périer, sœur de Pascal, à Arnault de Pomponne.

2. V. Sauval : *Antiquités de Paris*.

3. Le 15 octobre 1664, d'Artagnan tint encore sur les fonts baptismaux de Saint-Roch avec la célèbre Julie d'Angennes, Jules, fils de Lepidio Arnolfini. Il signa « *Artaignan* » car il avait conservé l'ancienne orthographe de son nom, comme Philippe de Champagne. Son écriture était gauche, lourde, un peu couchée de gauche à droite, très lisible d'ailleurs et meilleure que celle de beaucoup de gens de son temps.

« Madame Julie d'Angennes » est dite sur le registre des baptêmes de Saint-Roch, « dame d'honneur de la Reyne ».

Lepidio Arnolfini était « escuyé de la Grande Escurie du Roy et maistre à monter à cheval du Roy et de Monsieur ».

pour vingt ans le privilège d'entretenir à Paris des « porte-lanterne et porte-flambeau ».

Les porte-lanterne et les porte-flambeau étaient des employés que l'on prenait à la course ou à l'heure et dont se faisaient accompagner les gens qu'une affaire quelconque éloignait de chez eux après la tombée de la nuit. Ils stationnèrent au coin des rues, sur les places, aux principaux carrefours.

Le tarif des porte-lanterne fut fixé à trois sols par quart d'heure et, comme l'usage des montres n'était pas encore général, ils eurent à leur ceinture un « sable » de cette durée.

Les flambeaux, d'une livre et demie, se divisaient en dix portions et l'on donnait cinq sols par portion consommée pendant le trajet. Chandelles, lanternes, sabliers, « achetez chez les espiciers et quincailliers de la ville », étaient marqués de trois fleurs de lys et de la galère municipale.

Le 13 décembre 1663, fut célébré à Saint-Roch, le mariage du duc de Mecklembourg-Schwérin et de la duchesse de Châtillon, en présence du duc de Luxembourg, futur maréchal de France.

« La duchesse de Châtillon, écrit Bussy Rabutin dans *l'Histoire amoureuse des Gaules*, était la fille de M. de Bouteville qui eut la tête tranchée pour s'être battu en duel contre les édits du roi : elle avait les yeux noirs et vifs, le nez bien fait, la bouche rouge, le teint comme il lui plaisait, mais d'ordinaire elle le voulait avoir blanc et rouge ; elle avait un rire charmant et qui allait éveiller la tendresse jusqu'au fond des cœurs, l'esprit doux et accort, flatteur et insinuant. »

M^{lle} de Bouteville avait épousé en premières noces Gaspard, duc de Châtillon, et demeurait près de la porte

Saint-Honoré, « dans l'une des dernières maisons », dit Saint-Simon.

L'hôtel de Luxembourg était situé rue Saint-Honoré, à l'emplacement actuel de la rue Cambon et fut démoli en 1715, lors du percement de celle-ci ¹.

Le 19 mai 1664, mourut à l'hôtel de Vendôme, la duchesse de Nemours, petite-fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, femme du feu duc de Nemours tué en duel, en 1662, par M. de Beaufort. Son cœur fut transporté par les Capucins de la rue Saint-Honoré à la maison

1. « L'an mil six cent soixante et quatre, le troisième jour de mars.

« Très hault, très puissant et sérénissime prince messyre Chrystian, Louis, duc de Meckelbourg, d'une part, et haulte et puissante dame Elisabeth, Angélique de Montmorency, veufve de hault et puissant seigneur Monseigneur Gaspard de Coligny, vivant duc de Chastillon, demeurant en cette paroisse, d'aultre part, ont esté ledit jour, fiancés et espouzés en face d'Église, après la publication d'un ban sans opposition, suivant la dispense obtenue de MM. les vicaires généraux, du vénérable chapitre de l'église de Paris, et administrateur de l'Archevêché, le siège vacant, à nous adressantes, des troys bans non publiés dans la paroisse dudit seigneur duc, et des deux de la part de ladite dame, et du temps prohibé par la sainte Église; et de fiancer et marier en mesme temps et date du troisieme jour de mars de la présente année. Et a esté le mariage célébré aux présences de hault et puissant seigneur, messyre François Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, pair de France, frère de ladite espouyée et de messire Francisque de Bongueret, prêtre conseiller et aumosnier ordinaire du Roy, chanoine ordinaire de Paris, y demeurant dans l'Isle Notre-Dame, et de dame Charlotte Salliène, veufve de feu messire René Daing, vivant, chevalier seigneur de Ris, et aussi de Loys de la Marre, bourgeois de Paris, demeurant en cette paroisse, et de messire Jean Bacquesne, prestre demeurant en cette paroisse, tesmoins :

Christian LOUIS,
A. DE MONTMORENCY,
MONTMORENCY-LUXEMBOURG
Louis LAMARRE,
COIGNET, curé.
BACQUESNE.

(*Registre des mariages de l'église paroissiale de Saint-Roch, 1660-1667*).

mère de cet Ordre. Ses filles — l'une devait être reine de Portugal et l'autre duchesse de Savoie -- demeurèrent quelque temps au couvent des Capucines, dont les bâtiments étaient contigus à ceux de l'hôtel de Vendôme et où elles reçurent les compliments de toute la cour.

Une semblable cérémonie eut lieu en 1663 avec plus de pompe, en l'honneur de César de Vendôme, qui expira le 22 octobre, à l'âge de soixante et onze ans.

On lui fit des funérailles quasi-royales.

Le 23 octobre, Louis XIV et Marie-Thérèse envoyèrent « témoigner de leur douleur » à la veuve du prince défunt, qui s'était retirée aux Capucines; M^{lle} de Montpensier alla l'y voir. Dans la soirée, le corps du feu duc fut ouvert; on en tira le cœur et les entrailles destinés à l'église du couvent des Capucines. Le reste fut mis en un cercueil de plomb et exposé dans la grand'salle de l'hôtel de Vendôme, tendue de noir, « avec deux bandes de velours chargées d'armoiries », et éclairée par une quantité de lustres et de chandeliers garnis de cierges. Le catafalque, sur lequel on voyait la couronne ducale et le collier du Saint-Esprit, était placé sur une estrade de trois marches et sous un dais de velours noir. Des deux côtés de l'estrade étaient deux chapelles où l'on disait continuellement des messes : douze Capucins, douze prêtres et quatre aumôniers récitaient des prières en présence du capitaine et de l'enseigne des gardes du duc de Vendôme ainsi que de tous ses gentilshommes.

Le 24, la reine Marie-Thérèse s'étant rendue aux Capucins avec plusieurs dames de la cour, « pour assister au service du roi d'Espagne, fit visite à la duchesse de Vendôme qui fut ensuite complimentée à la grille par

deux gentilshommes, de la part du dauphin et de M^{me} la duchesse douairière d'Orléans¹. »

Le 25, le roi « voulant donner une marque de l'estime particulière qu'il avait toujours eue pour le défunt et pour sa maison, lui envoya jeter de l'eau bénite sur les onze heures du matin, par le duc de Saint-Aignan, avec la cérémonie, l'honneur et l'éclat accoutumé pour les princes du sang² ».

Le même jour, le corps fut levé par le clergé de Saint-Roch, mis dans un carrosse de deuil traîné par six chevaux caparaçonnés et conduit sur les sept heures du soir, à l'église Saint-Roch. Le cortège était formé de tous les gentilshommes, officiers et domestiques du défunt suivant à pied. Le capitaine de ses gardes portait la couronne ducal sur un coussin de velours noir et son premier écuyer, seul à cheval, portait son épée. Immédiatement après, venaient les carrosses du roi et de la reine, ceux de Monsieur, duc d'Orléans et de Madame et d'une foule d'autres princes et seigneurs.

La marche du convoi, tout le long de la rue Saint-Honoré, se fit à la lueur « d'un nombre infini de flambeaux de cire blanche tenus tant par les pages, valets de pied de la maison de Vendôme que par ceux de plusieurs autres ». Le cercueil ayant été déposé au milieu du chœur de l'église, les vigiles furent chantées. Le service terminé, le corps fut replacé dans le carrosse qui l'avait amené et reporté avec le même cérémonial dans la chapelle des Capucines où il resta jusqu'au moment où l'on fut prêt à le recevoir à Vendôme³.

1. Th. Renaudot: *Gazette de France*.

2. *Ibid.*

3. « Très hault et très puissant prince, Monseigneur César, duc

Le 26, après avoir assisté à une messe solennelle dite pour le repos de l'âme du feu duc aux Capucines, la duchesse de Vendôme retourna en son hôtel où elle eut, dans le courant de l'après-midi, la visite de la reine d'Angleterre, de Madame, duchesse d'Orléans et de plusieurs princesses et dames de condition. Le 27 enfin, elle reçut le roi lui-même, Monsieur et la reine.

Le 10 novembre, le cercueil de César de Vendôme, placé de nouveau sur un char drapé de velours noir attelé de huit chevaux, fut conduit à Vendôme. Deux cents Capucins l'accompagnèrent un cierge à la main.

Le convoi se composait de six archers du prévôt, en robe courte, revêtus de leur casaque en broderie; de gardes suisses à pied et en deuil; de trois trompettes à cheval, avec leurs trompettes enveloppées de crêpe et sonnant de façon lugubre; d'un officier des gardes suivi de dix hommes à cheval; du « maistre d'hostel » du prince défunt, le bâton à la main, monté sur un cheval en housse noire, à la tête des principaux officiers de la maison au nombre d'une soixantaine environ; de deux écuyers et de soixante pages portant flambeaux de cire blanche allumée; de trois chevaux de main en housse de velours noir traînantes, aux armes des ducs de Vendôme tenus par des palefreniers en deuil; du premier écuyer, à cheval en housse noire, portant l'épée haute entourée d'un crêpe, et suivi de quatre-vingts valets,

de Vendosme, fils de France, âgé d'environ soixante et onze ans, décédé en son hostel, sis en cette paroisse le 22 dudit mois, après avoir esté son corps en dépost en sa chapelle a esté levé par le clergé de Saint-Roch, apporté en ladite église; puis les vigiles chantées sur le corps, reporté au monastère des Filles Capucines de la rue Saint-Honoré en dépost, par M. le curé et son clergé. » (*Registre des mortuaires de l'église paroissiale de Saint-Roch, 1662-1665.*)

marchant deux à deux, un cierge allumé à la main. Le char funèbre, d'une extraordinaire grandeur, était couvert d'un poêle de velours noir croisé de brocart d'argent, semé d'écussons brodés d'or, bordé d'hermine. A chacun de ses angles, chevauchait un aumônier en bonnet carré et en rochet sous grand manteau de deuil ; quatre gentilshommes du défunt tenaient les cordons du poêle. Six valets de pied du roi venaient après, précédant une quantité de gentilshommes de la maison royale, des maisons des princes, parents du défunt, tous à cheval. Le carrosse de César de Vendôme, tiré par six chevaux blancs, était occupé par son confesseur, par le curé de Saint-Roch et les vicaires de la paroisse. Les carrosses du roi, de la reine, de la reine mère, de la reine d'Angleterre, du duc et de la duchesse d'Orléans, de la duchesse douairière d'Orléans, du prince de Condé, du prince de Conti, ceux d'une quantité de seigneurs, amis et parents du mort, suivaient interminablement, tous attelés de six chevaux drapés de deuil. Lorsque les Capucins furent arrivés au bout de la rue Saint-Honoré, ils se rangèrent en haie des deux côtés de la chaussée et, après avoir laissé passer le cortège, continuant leurs prières, ils revinrent à leur couvent.

Telles furent les obsèques de ce « fils de France », à la mémoire duquel on rendit des honneurs exceptionnels.

Le 22 novembre, la duchesse de Vendôme, assistée de son fils, apporta à Saint-Roch un os du bras droit du saint patron de cette église : cette relique fut enfermée dans une châsse d'argent.

A côté de ces obsèques splendides, la rue Saint-Honoré offrait le spectacle d'enterrements qui, plus humbles, passaient inaperçus bien qu'ils eussent mérité parfois d'attirer l'attention publique.

Le 10 novembre 1664, Molière en pleurs accompagnait à Saint-Eustache le cercueil de son premier né, « le petit Louys » que Charles de Créqui, pour Sa Majesté, et la maréchale du Plessis, pour Son Altesse Royale Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, avaient tenu le 18 janvier sur les fonts baptismaux de Saint-Roch. Bicheur, maître peintre et peintre du Roi, professeur et conseiller en son Académie de Peinture et de Sculpture, mourait dans un dénûment voisin de la misère à l'hôtel de la Sourdière, rue Saint-Honoré, le 17 juin 1666 : l'ensevelissement se faisait à Saint-Roch, après qu'une messe eût été dite aux Jacobins. Michel Anguier¹ était inhumé à côté de son frère François, dans la nef de Saint-Roch sous une dalle de marbre blanc portant l'inscription suivante :

Dans sa concavité ce modeste tombeau
Tient les os réunis de l'un et l'autre frère.
Il leur était aisé d'en avoir un plus beau
Si de leurs propres mains ils l'eussent voulu faire,
Mais, il importe peu de loger noblement
Ce qu'après le trépas un corps laisse de reste
Pourvu que, de ce corps quittant le logement,
L'âme trouve le sien dans le séjour céleste.

A la fin du dix-septième siècle, beaucoup d'artistes habitaient le quartier Saint-Honoré. Louis XIV avait abandonné, en 1661, aux Académies de Peinture et de Sculpture les appartements inoccupés de l'ancien hôtel de Richelieu : la passion du roi pour la duchesse de La Vallière était éteinte et les enchantements du palais Brion

1. Michel Anguier mourut le 11 juillet 1686; il légua par testament à l'église Saint-Roch un grand crucifix de bois sculpté par lui. François Anguier était mort le 8 août 1669.

un vague et lointain souvenir. Les séances des Académies avaient lieu « chaque lundi de relevée » dans la vaste salle où jadis le cardinal de Richelieu avait pensé aménager sa bibliothèque ; en vertu de lettres de Colbert ¹, des expositions annuelles furent ouvertes dans les cours de l'hôtel, les galeries du rez-de-chaussée se trouvant occupées par les envois de Rome.

Pendant les années 1666 et 1667, furent promulguées des ordonnances concernant le service de voirie, qui, selon Leclerc du Brillet, le continuateur de Delamarre, « excitèrent une telle admiration que les puissances étrangères en demandèrent communication au gouvernement ». « On travaille, écrivait Guy Patin à son ami Falconet ², à nettoyer les rues de Paris qui ne furent jamais aussi belles. »

La Reynie, nommé lieutenant général de la police ³, obligea les propriétaires à entretenir le pavé devant leurs maisons, fixa à douze pieds l'élévation de l'auvent des boutiques ⁴ et à trois leur avancée sur la rue, supprima les échoppes des revendeurs, des receleurs, des ravaudeurs, des savetiers et détermina rigoureusement les dimensions des enseignes.

Les bourgeois furent enjoins, nonobstant un article d'un arrêt du Parlement de 1663, d'avoir à vider dans des tombereaux, dont une clochette signalait le passage deux fois par jour, leurs ordures ménagères, recueillies au préalable « dans des mannequins, sceaux, paniers et autres vaisseaux ».

1. Datées du 6 novembre 1661.

2. Le 30 octobre 1666.

3. En 1667

4. Ordonnance du 19 novembre 1666.

Notre illustre chef de police

écrit Loret, le 12 juin 1667,

Faisant des mieux son exercice
De tout point nettoie Paris.

La Reynie, enfin, résolut le séculaire problème de l'éclairage parisien. Six cent cinquante lanternes furent distribuées à la ville. De forme sphéroïde, hautes de dix-huit pouces et larges de huit, elles étaient composées de petits morceaux de verre réunis par des bandes de plomb : on les plaça sur le rebord des fenêtres des maisons et elles ne furent en usage que du mois de novembre au mois de février. Ce système assez rudimentaire marquait un si grand pas dans la voie du progrès qu'on lui fit les honneurs d'une découverte : Louis XIV voulut que l'invention en fût consacrée par une médaille commémorative frappée en 1668, portant la devise : *Securitas et nitor*.

Cependant, quatre entrepreneurs de terrassements s'étaient emparés de la butte Saint-Roch et la travaillaient en tous sens. Les moulins qui lui donnaient une physionomie pittoresque et campagnarde et que les guerres de la Fronde avaient respectés, disparurent. Un quartier neuf se construisit peu à peu et l'antique Marché-aux-Pourceaux fut rayé du plan de la capitale. Des anciens gibets de la rue Saint-Honoré, des lieux patibulaires où l'on avait autrefois tant brûlé, tant pendu de criminels, tant roué et tant écartelé, il ne subsista plus que la Croix-du-Trahoir.

Des maisons se bâtirent aussi à l'angle de la rue Saint-Nicaise et de la rue Saint-Honoré, sur lesquelles les marchands jetèrent rapidement leur dévolu, attirés par les privilèges des Quinze-Vingts.

La mode d'aller à l'office de l'hôpital était passée et l'on n'y voyait plus guère que des artisans, le concierge du palais des Tuileries et les gens de la fruiterie du roi.

Malgré cet abandon, les affaires de la communauté étaient loin de périliter. Ses membres continuaient à profiter des aumônes que la population parisienne ne leur refusait jamais et n'avaient rien oublié des moyens employés par leurs devanciers pour les faire tomber dans leur escarcelle.

Un dessin d'Abraham Bosse, gravé par Le Blond, représente un aveugle des Quinze-Vingts avec son chien ; au-dessous de l'image on lit cette légende :

Faut-il pas avoüer que je suis bien à plaindre,

 Puisque j'ay ce malheur de vivre sans voir rien :
 Ma conduite dépend d'un bâton et d'un chien.

François Colletet, écrivain médiocre mais curieux chroniqueur, a consacré plusieurs vers aux pensionnaires de l'hospice :

Item, dit-il, ceux qui n'ont point de ruë
 Qui campent au coin d'une ruë,
 Ces aveugles, qui, d'un haut ton
 Frappant sur leur boëste du baston
 Prosnent le saint à pleine teste
 Dont ce jour-là on fait la feste.
 L'un dit : « Messieurs n'oubliez pas
 Un pauvre homme qui n'y voit pas ! »
 Et l'autre, afin qu'on s'en souviene,
 Dit l'oraison et dit l'antienne
 De la sainte ou du patron
 Auquel on a dévotion.
 Surtout ce qui le monde trouble

C'est le tac-tac qu'il fait d'un double
 Depuis trois heures du matin
 Contre le cul de son bassin.
 De mon temps, je scay bien un homme,
 Qu'il n'est pas besoin que je nomme,
 Qui d'un lieu sortit avec soin
 Car sa maison faisoit le coin
 D'une ruë assez grande et belle,
 Où deux aveugles sur leur selle
 Le rendoient si fort estourdy
 Du matin jusques à midy
 De leurs oraisons répétées
 Et de leurs aumosnes comptées
 Qu'il ne pouvoit ni sommeiller
 Ny dans l'estude travailler ¹.

A cette époque, la maison de *l'Epée royale*, la troisième à droite de l'impasse Saint-Vincent, appartenait à André Le Nôtre, contrôleur général des Bâtiments du roi, et la comtesse de Foix achetait, vis-à-vis du couvent des Jacobins, l'ancienne maison de la *Liberté* ².

La duchesse de Vendôme étant morte en 1669, le troisième de ses fils faisait exécuter de grands travaux dans l'hôtel de la rue Saint-Honoré, par Libéral Bruand et Jules-Hardouin Mansart. Germain Brice parle d'un escalier à colonnes qui, remarqué par Louis XIV, valut dit-il, à son auteur, le brevet d'architecte des Bâtiments royaux. Les murs et le plafond de cet escalier furent peints par Mignard.

Germain Brice note encore, aux Jacobins, le tombeau d'Antoine de Ratabon, seigneur de Trémemont, conseiller du roi, ancien surintendant des Bâtiments, arts

1. François Colletet : *Les Tracas de Paris*.

2. L'hôtel de Foix considérablement agrandi par la suite, devint l'hôtel de Noailles.

et manufactures de France¹ et, à l'Assomption, la construction de l'église dont le dôme vint compléter à propos l'ensemble des trois ailes du cloître, terminées en 1660 sous les auspices de Louis de Bourbon, premier prince de sang.

Le 28 janvier 1672, expira à l'âge de quatre-vingt quatre ans Pierre Séguier, chancelier et garde des sceaux de France.

Le 5 mai, le père Lagné prononça l'oraison funèbre du défunt, dans l'église de l'Oratoire.

Tout ce que Paris comptait alors d'illustre, de noble, de qualifié dans la magistrature, les lettres et les arts reçut l'invitation suivante :

Vous estes priez, de la part de l'Académie royale de peinture et de sculpture, d'assister au service solennel qu'elle fera célébrer dans l'église des R.R. P.P. de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, pour très haut et très puissant seigneur messire Pierre Séguier, chancelier et Garde des Sceaux de France, jedy, cinquième jour de mai 1672, à dix heures précises du matin.

Il y aura oraison funèbre par le père Lagné, prestre de l'Oratoire².

Le père Lagné appartenait à cette pléiade de prédicateurs formés à l'école de l'Oratoire qui, non contents d'attirer dans cette maison par leur éloquence une assistance choisie d'auditeurs, se faisaient entendre à la cour et par tout le royaume.

A l'Oratoire, où, selon le mot de Bossuet, « personne ne commandait et tout le monde obéissait », Bourda-

1. Enseveli le 13 mars 1670.

2. Pierre Séguier, protecteur de l'Académie, était mort le 28 janvier à l'âge de quatre-vingt quatre ans.

loue avait médité ses premiers sermons et Massilon prononcé les siens ; Mascarón avait composé l'oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche, Louis de Thomassin écrit ses fameuses dissertations latines. Hommes éminents, auxquels le Père de Condren, second général de l'Ordre, avait donné l'exemple de son admirable vie, le Père de Condren « candide et simple comme l'Enfant Jésus qu'il avait pris pour modèle ».

En 1672, Molière, ayant perdu sa femme Madeleine Béjart, s'était retiré quelque temps chez sa filleule Catherine Toutbel, fille de Romain Toutbel, rue Saint-Honoré, en face des Quinze-Vingts, dans une maison démolie à la fin du siècle dernier, lors du percement de l'avenue de l'Opéra. Un an plus tard, il alla loger rue de Richelieu ; c'est là qu'il devait mourir.

Le 17 février 1673, on venait de jouer *le Malade imaginaire* au Palais-Royal. Les spectateurs avaient quitté la salle et il ne restait plus dans l'impasse Orry que deux ou trois chaises à porteurs attendant les comédiens. L'acteur Baron sortit précipitamment du théâtre et en fit avancer une devant le passage qui servait de dégagement dans la rue aux coulisses et aux loges des artistes. Un homme, enveloppé dans un manteau, pâle, défait, grelottant, parut bientôt soutenu par plusieurs personnes s'empressant autour de lui : cet homme était Molière que des convulsions avaient surpris pendant l'intermède du dernier acte du *Malade imaginaire* et qui n'avait plus que peu d'instants à vivre. Baron l'assit dans la chaise et, marchant à côté des porteurs, l'accompagna jusqu'à la rue de Richelieu. Molière monta péniblement jusqu'à sa chambre où il expira deux heures après entre les bras des religieuses appelées à la hâte, étouffé par le sang qu'il vomissait.

L'ancienne salle de *Mirame* fut cédée à J.-B. Lulli qui y installa l'Académie royale de Musique.

L'Opéra eut d'emblée une vogue considérable. La Fontaine l'a dit dans son *Épître* à M. de Niert.

Le Français
 N'a que pour l'Opéra, de passion qui dure.
 Les jours de l'Opéra, de l'un à l'autre bout
 Saint-Honoré, rempli de carrosses partout
 Voit malgré la misère à tous états commune
 Que l'Opéra tout seul fait leur bonne fortune.
 Il a l'or de l'abbé, du brave, du commis;
 La coquette s'y fait mener par ses amis;
 L'officier, le marchand, tout son rôti retranche
 Pour y pouvoir porter tout son gain le dimanche.
 On ne va plus au bal, on ne va plus au cours,
 Hiver, été, printemps, bref Opéra toujours;
 Et quiconque n'en chante ou plutôt n'en gronde
 Quelque récitatif n'a pas l'air du beau monde.

Le théâtre de Molière avait fait naître autour de lui tout un commerce de luxe et de bouche. L'Opéra engendra le *Café Marion*.

Avant 1669, « la liqueur de café » était inconnue en France et on n'en avait entendu parler que dans les relations des voyageurs. L'ambassadeur turc Mussa-Ferraga en fit goûter pour la première fois à Louis XIV et M. de Lyonne, qui invita l'envoyé du sultan à sa maison de Suresnes, lui offrit une collation où figura ce breuvage. Quelques mois après, des Arméniens en vendirent rue Saint-Honoré, sur le Pont-Neuf, à la place Royale; leurs longues robes bigarrées, leurs turbans, leur attirail — plateau, réchaud et tasses — furent vite familiers aux Parisiens; mais les ambulants exotiques eurent bientôt à lutter contre la concurrence: le limo-

nadier Marion ouvrit, impasse Orry, à la porte de l'Académie de Musique, un établissement, où une société nombreuse et élégante trouva à prendre du café. Marion avait imaginé pour sa boutique une décoration à l'orientale qui fut une innovation. On ne connaissait auparavant que les tavernes enfumées de la rue de l'Arbre-Sec et de la Croix-du-Trahoir.

Le moment approchait où la cour allait se fixer au château de Versailles et Paris devait se résigner désormais à peu compter sur les visites du monarque, rares et indispensables apparitions motivées par des événements d'importance exceptionnelle. Néanmoins, bien qu'absent de la capitale, le roi ne cessa de veiller à son accroissement et s'efforça de lui donner ces formes magnifiques qui furent, en toutes choses, la caractéristique de son temps. On pourrait dire que jamais Paris ne fut plus digne d'être le séjour de la royauté que depuis que celle-ci en fut absente.

En 1670, Louis XIV avait décidé qu'à l'avenir les vraies fortifications de la ville devaient être aux frontières et ordonné la démolition des bastions élevés à gros frais sous Louis XIII ; ces ouvrages de défense furent remplacés par une simple chaussée ou terrasse, promenade plantée d'arbres, qui n'eût d'un rempart que le nom et que l'on appela le *nouveau cours*¹. Les portes ne furent plus regardées comme des bastilles mais comme des édifices de décoration.

En 1679, plusieurs maisons ayant été expropriées et démolies entre la rue des Prouvaires et la rue des Bourdonnais, cette portion de la rue Saint-Honoré fut élar-

1. L'établissement du *nouveau cours* fut décidé au Conseil du roi, le 7 juin 1670 et le 11 mars 1671.

gie. Elle avait besoin de dégagement, étant un des centres les plus commerçants et les plus peuplés de la rive droite : là, tenaient boutique les marchands de « galands » d'or, de dentelles, de broderies, de cannetilles, paillettes et guipures, toujours achalandés en dépit de l'édit somptuaire dont parle Molière par la bouche de Sganarelle¹ ; là, Boucher le drapier, au *Lion d'argent*, disputait la haute clientèle à de Vins, au *Grand Louis*, aux frères Berny, au *Château couronné*, à Faré, à Pâris, au *Grand Monarque*.

La maison de Boucher, située au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Prouvaires, existe encore et son ouvrier antique n'a été modifié qu'en 1902, en même temps qu'ont été retirées les consoles de son balcon² et trois cartouches en bois sculpté portant un vieux monogramme. Là aussi logeait, à côté de l'*Hôtellerie de Jésus*, où Robert de Visée, célèbre guitariste, vendait avec succès ses instruments de musique³, Jean Chevillet. « découpeur en drap de soie », frère de Charles Chevillet, sieur de Champmêlé.

Tandis que l'on travaillait au rajeunissement du tronçon le plus ancien de la rue Saint-Honoré, Jules-Har-

1. Édit du 27 novembre 1660.

Oh ! trois et quatre fois béni soit cet édit
 Par qui des vêtements le luxe est interdit !
 Les peines des maris ne seront pas si grandes
 Et les femmes auront un frein à leurs demandes.
 Oh ! que je sais au roi bon gré de ses décrets !

(*L'École des Maris*, acte III, scène ix.)

2. Ce balcon se voit encore à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue des Prouvaires, au premier étage de la maison en question.

3. *Historique de la Guitare*, publiée en 1862, par une société musicale de Leipsik où il est dit que Robert de Visée habitait à l'*hostellerie de l'Enfant Jésus*, en la *Chausseterie*.

douin Mansart élaborait un projet à la réalisation duquel le côté droit de la rue Neuve, compris entre les couvents des Jacobins et de la Conception, ne pouvait que gagner.

Le désordre qui régnait dans les affaires du duc de Vendôme désignait son hôtel aux entreprises des spéculateurs.

Le 8 novembre 1677, l'architecte Mansart signa un acte d'association avec Charles de Flacourt, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres à Brouage, Ponce de la Feuille, sieur de Merville, inspecteur pour le roi au canal de Languedoc, Denis Broussoré, écuyer, et Jacques Mazière, président au grenier à sel de Pontoise. Le but de la société était d'acheter l'hôtel de Vendôme et d'en faire l'exploitation « sur une superficie qui, en comprenant les bâtiments, corps de logis, annexes, etc., les cours, les jardins et un arpent donné jadis au surintendant Fouquet, formait un total de quinze mille trois cent soixante-quinze toises ». La spéculation entraînait la création « de deux voies parallèles allant de la rue Saint-Honoré à l'extrémité des jardins, et de deux autres rejoignant la rue des Petits-Champs¹ et la rue Saint-Augustin². »

Ce projet, qui n'eut d'abord pas de suite, devait être repris par Louis XIV six ans plus tard. Entre temps, Mansart construisit la porte du monastère des Feuillants, qu'il fit monumentale, accostée de colonnes corinthiennes, avec entablement et fronton.

L'église de l'Assomption avait été consacrée le 14 août 1676 par M^{gr} Poncet, archevêque de Bourges. Érigée d'après les dessins et sous la direction de Charles Errard, elle comportait un autel en menuiserie, ouvrage

1. La rue Neuve-des-Petits-Champs.

2. *Archives nationales*, O^r 1551.

V. *La place Vendôme*, par M. de Boislille.

de Bailly, décoré d'un retable représentant la *Nativité*, par R. Ant. Houasse : contre les murs de la nef circulaire, on voyait un *Christ* de Noël Coypel, une *Conception* d'Antoine Coypel, un *Saint-Pierre* de de La Fosse et une *Présentation au Temple* de Bon Boulogne. La coupole avait été peinte par Charles de La Fosse.

Saint-Roch était de plus en plus la paroisse à la mode : le 22 octobre 1679, le grand Condé y tenait sur les fonts du baptême avec Élisabeth Angélique Favier du Boulay, femme de Denys Talon, premier avocat général du roi au Parlement de Paris, le fils de Jacques de Manse, trésorier général de la vénerie de France¹.

Le 23 novembre, l'abbé Cogniet, curé de Saint-Roch, bénissait l'union de « très haut et très puissant seigneur François de La Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon, grand-veneur et grand-maitre de la garde-robe du Roy, fils de très puissant et très illustre seigneur, François de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, duc et pair, grand-veneur de France et grand-maitre de la garde-robe du Roy... », avec « illustre damoiselle Magdeleine Charlotte Le Tellier, fille de très haut et très puissant seigneur messire François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État et de très illustre et très puissante dame Anne de Souvré, en présence de très haut et très illustre François, duc de La Rochefoucauld, aïeul de l'époux et de très haut et très puissant seigneur Michel Le Tellier, chancelier de France, aïeul de l'épouse² ».

1. Condé était lié depuis longtemps avec Talon. Le magistrat avait eu l'occasion de porter la parole en 1660, dans un procès qui intéressait fort le prince et, grâce à cette intervention, le procès avait été gagné.

2. Registres des baptêmes et mariages de l'église Saint-Roch pour 1679.

« La foule était si grande, dit le *Mercure galant*, qu'il fallut avoir des gardes pour faire trouver de la place aux conviés ». Les carrosses à glaces du cortège formaient une longue file de l'hôtel de Louvois à la rue Saint-Honoré.

M^{lle} de Louvois, « une brune avec de la beauté¹ », bien faite, de la plus grande mine, « portait une robe de velours noir, toute garnie de diamants avec une jupe de toile d'or. Il n'y avait rien de plus modeste qu'était l'habit de M^{me} de Louvois, sa mère : il était de velours à fond noir avec des fleurs aurore et sa jupe de dessous d'un satin brodé d'aurore et de noir : de sorte que, n'ayant ni or ni argent, elle ne brillait que du seul éclat de sa personne² ».

M^{me} de Sévigné, qui assista à la cérémonie, écrivit en rentrant chez elle, à sa fille : « La santé de M. de La Rochefoucauld doit être bien parfaite si la grâce et les faveurs du Roi, jetées à pleines mains y peuvent contribuer. Sa Majesté a donné, sans y être priée, la survivance des deux charges au petit garçon et le brevet de duc sur la terre de la Roche-Guyon qui étoit alors éteint par la mort de M. de Liancourt : enfin, les fées ne savent plus qui leur souhaiter. »

Le 1^{er} octobre 1684, Pierre Corneille mourait rue d'Argenteuil, dans une maison toute neuve de la butte Saint-Roch, reconstruite depuis sous le n^o 18³. Il avait

1. Saint-Simon : *Mémoires*.

2. *Mercure galant*.

3. Acte de décès de Pierre Corneille.

« L'an 1684, le 2 octobre, M. Pierre Corneille, écuyer, ci-devant avocat général à la table de marbre de Rouen, âgé d'environ soixante-dix-huit ans, décédé hier rue d'Argenteuil, en cette paroisse, a été inhumé en l'église, en présence de Thomas Corneille, sieur de l'Isle, demeurant rue Clos-Georgeau, en cette

soixante-dix-huit ans; il fut inhumé à Saint-Roch, en présence de Thomas Corneille : son médaillon de marbre se voit actuellement surmontant une plaque accolée à l'un des piliers de la nef.

Pierre Corneille était bon chrétien et fidèle paroissien.

Il avait composé pour un des tableaux de l'église le quatrain suivant :

Pécheur, tu vois d'ici le Dieu qui t'a fait naître :
Sa mort est ton ouvrage et devient ton appui.
Dans cet excès d'amour tu dois au moins connaître
Que s'il est mort pour toi, tu dois mourir pour lui¹.

A la fin de l'année 1683, Mansart s'entendit avec Louvois pour reprendre le projet de transformation de l'hôtel de Vendôme². Tous deux représentèrent à Louis XIV que la rue Saint-Honoré bordée de palais, d'hôtels et de monuments, conduisant de Paris à Saint-Germain et à Versailles, sans cesse parcourue par les équipages de la noblesse, des princes, des ambassadeurs étrangers qui allaient prendre audience, avait besoin d'une place publique plus vaste et plus imposante que celle du Palais-Royal. Ils réussirent à faire entrer le roi dans leurs vues et l'on sut bientôt que ce dernier allait se porter acquéreur de l'hôtel de Vendôme. « Cette maison, dit Le Maire dans le *Paris ancien et nouveau*, autrefois l'une des plus agréables de Paris surtout pour son beau et spacieux jardin, avait alors perdu beaucoup de son lustre. »

paroisse, de Michel Bêcheur prêtre de cette église, y demeurant proche.

Signé : Corneille, Bêcheur.

1. *Manuel du voyageur à Paris*, Paris 1807.

2. V. page 359.

L'acquisition de l'hôtel, avec cours, jardin, manège, pavillon, etc... se fit « moyennant un principal de 600.000 livres, plus un pot de vin de 66.000 livres; elle fut négociée entre Louvois et l'abbé de Chaulieu, fondé de pouvoir des propriétaires, et le contrat en fut passé le 4 juillet 1685.

Le plan de Mansart englobait le couvent des Capucines, installées jadis par M^{me} de Mercœur dans l'enclos de l'hôtel de Vendôme. Louvois leur déclara qu'elles seraient expropriées et que l'on bâtirait pour elles un autre monastère, avec église, jardins et dépendances sur les terrains vacants entre la future place et les remparts de la ville, c'est-à-dire sur l'ancien Marché-aux-Chevaux et le bastion de Vendôme ¹.

Longue de quatre-vingts toises, large de soixante-seize, la place ne devait avoir primitivement que trois faces : le quatrième côté restait ouvert sur la rue Saint-Honoré. Au milieu du côté septentrional, vis-à-vis des Feuillants et des Capucins, un arc monumental laissait apercevoir le portail de l'église du couvent des religieuses Capucines qui concourait ainsi à l'effet architectural de l'ensemble. Ce couvent fut terminé au mois d'avril 1688.

Louvois chargea Maurice Gabriel, parent de Mansart, de la démolition de l'hôtel de Vendôme et du gros-œuvre des nouvelles constructions. Ces travaux donnèrent de la plus-value aux terrains et aux immeubles de la rue Neuve-Saint-Honoré : un certain nombre de gens de la noblesse s'en rendirent acquéreurs et changèrent les

1. L'hôtel de Vendôme n'était chargé avec ses dépendances que de 7 livres 17 sols un denier et obole de cens annuel envers l'archevêché de Paris, qui toucha 25.000 livres de droits de bois et de vente. (De Boislille : *la Place Vendôme*).

anciennes maisons, qui reliaient les Jacobins à la Conception, en autant de riches demeures dont quelques-unes ont subsisté.

Le marquis de Sébéville, capitaine des cheveu-légers de la reine, brigadier commandant de la gendarmerie du roi, habitait à côté de la porte Saint-Honoré. Henri Pussort, oncle du ministre Colbert, était possesseur de l'hôtel de Foix; il acheta, en 1687, la maison de l'*Image Sainte-Geneviève*, étendant ainsi sa propriété jusqu'aux Feuillants, se fit faire sur cet emplacement une maison par Lassurance.

M^{me} de la Sablière, devenue veuve en 1680, abandonna la Folie Rambouillet, son trop lointain ermitage du hameau de Reully, pour une spacieuse maison en face de la rue de la Sourdière¹. La Fontaine l'y suivit. Dans la chambre où on l'installa, il plaça les bustes en terre cuite de Socrate, de Platon et d'Épicure; de ce détail, échut à cet asile aimé qu'il ne devait quitter qu'à la mort de sa bienfaitrice, le nom de « Chambre des Philosophes ».

« Il faut que je vous mande, écrivait-il à de M. Bonrepaus², à Londres le 31 août 1687, en quel état est la « Chambre des Philosophes ». Ils sont cuits et embellissent tous les jours. J'y ai joint un autre ornement qui ne vous déplaira pas si vous leur faites l'honneur de les venir voir avec ceux de vos amis qui doivent être de la partie.

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate
Et Saint-Dié, mon fidèle Achate,³

1. Actuellement 205, rue Saint-Honoré.

2. François Dusson de Bonrepaus, lecteur du roi en 1685, remplit plusieurs missions diplomatiques en Angleterre en 1686, 1687 et 1688.

3. Cyprien Perrot, fils du président Perrot de Saint-Dié.

Et de la gent porte-écarlate
 D'Herwart, tout l'ornement, avec le beau berger
 Verger ¹

Pussent avoir quelque musique
 Dans le séjour philosophique.
 Vous vous moquez de mon dessein :
 J'ai cependant un clavecin.

Un clavecin chez moi ! Ce meuble vous étonne ;
 Que direz-vous si je vous donne
 Une Chloris ² de qui la voix
 Y joindra ses sons quelquefois ?

La Chloris est jolie et jeune et sa personne
 Pourrait bien ramener l'Amour
 Au philosophique séjour.

Je l'en avais banni ; si Chloris le ramène
 Elle aura chansons pour chansons ;

Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
 Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
 Je ne m'en plaindrai point n'étant bon désormais
 Qu'à chanter les Chloris et les laisser en paix.
 Vous autres chevaliers tenterez l'aventure ;
 Mais de la mettre à fin, fût-ce le beau berger,
 Qu'Œnone eut autrefois le pouvoir d'engager,
 Ce n'est pas chose qui soit sûre.

A la fin du dix-septième siècle, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, un chapelier, le sieur Chardon, à l'en-seigne du *Chapeau Royal*, occupait la boutique du père de Molière ³.

L'hôtel de Schomberg, habité, en 1679, par Charles d'Aligre, conseiller d'honneur au Parlement, avait été attribué comme résidence au Grand-Conseil ⁴.

1. Vergier.

2. Sans doute M^{lle} Certain, habile claveciniste, louée par le fabu-
 liste dans son *Épître* à M. de Niert.

3. Romain Boulanger : *Le Pavillon des Singes*. Extrait du *Molié-
 riste*, juillet 1879.

4. « L'hôtel du Grand-Conseil n'a rien de considérable dans sa

L'église de l'Oratoire, toujours inachevée et où l'on pénétrait par un passage voûté ménagé entre les maisons de l'*Éperon d'Or*, était devenue remarquable sur bien des points. Ses tribunes, ses galeries suspendues, son dôme à la romaine lui donnaient un caractère étrange et particulier. Le tabernacle du maître-autel, de forme ronde et élevée, décoré de boiseries de Croissant, menuisier du roi, était orné de vingt-quatre colonnes de marbre de Sicile, polies par Binoy, d'anges et de vases de bronze fondus par Michel Anguier. A droite du maître-autel, un tableau représentant la *Trinité* et exécuté d'après celui de la Trinité-du-Mont, à Rome, était attaché à un pilier; un autre, lui faisant pendant à gauche, rappelait l'*Assomption de la Vierge*, de Sainte-Marie-Majeure, et l'on voyait, dans une chapelle consacrée à saint Antoine, une toile de Simon Vouet sur laquelle Jésus-Christ apparaissait au cénobite.

Le 30 janvier 1687, le roi vint à Paris visiter les travaux de la place Vendôme. Les religieux des couvents de la rue Saint-Honoré sortirent de leurs monastères « pour mêler leur joie à l'allégresse publique, dit *le Mercure galant*, et Sa Majesté les regarda d'une manière qui leur fit connaître qu'Elle leur savait gré de leur zèle. Elle aperçut aussi beaucoup de personnes distin-

construction. Le Grand-Conseil est une juridiction souveraine établie par Charles VIII, l'an 1497, en juridiction particulière. C'était autrefois, une assemblée de notables qui donnait avis au chancelier des difficultés qui s'offraient sur le fait de la justice, sur les réglemens des parlemens et autres cas semblables. Son pouvoir s'étend par toute la France et il connaît des contrariétés d'arrêt, des jugemens entre juges royaux, des bénéfices consistoriaux, des inducts des cardinaux et du Parlement, des retraits des Biens ecclésiastiques et des affaires de plusieurs grands ordres du royaume par des attributions particulières. Il est composé de huit présidents, tous maîtres des requêtes et de cinquante-quatre conseillers servans par semestre, qui étaient autrefois obligés de suivre la Cour. (L. Liger : *Le Voyageur fidèle*.)

guées qui s'étaient mises aux fenêtres et leur fit l'honneur de les saluer. »

Louis XIV se rendit d'abord aux Capucines ; puis, il traversa la place en se faisant montrer les plans de la construction, « afin de se rendre compte de toutes les parties ensemble ». Cette cérémonie se répéta dans les mêmes conditions, le 10 mai, quand le roi alla de Versailles à Luxembourg.

On profitait des rares occasions de la présence du monarque à Paris pour obtenir de lui des grâces et des faveurs et attirer son attention sur de nouvelles réformes.

C'est à la suite de l'un de ses voyages que fut décidé le percement de la rue du Roule, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État daté du mois de janvier 1689, et que fut amélioré le système d'éclairage des rues. « On a dit à Sa Majesté, écrivit le marquis de Seignelay à La Reynie, que les lanternes sont à présent bien mal réglées et qu'il y en a beaucoup dont les chandelles ne brûlent pas à cause de leur mauvaise qualité et du peu de soin que l'on en prend. Sur quoi Elle m'ordonne de vous mander d'y donner l'ordre que vous jugerez nécessaire¹. »

Les défauts d'un matériel insuffisant n'étaient pas seuls à motiver ces plaintes et le marquis de Seignelay passait sous silence ce que le lieutenant général de la police savait mieux que personne, les exploits des mal-fauteurs que la lumière des lanternes gênait et qui ne se faisaient pas faute d'éteindre les chandelles entre deux patrouilles du guet.

1. Delping : *Correspondance administrative sous Louis XIV* ; tome II, p. 578.

Pendant les dernières années du dix-septième siècle, la prostitution jouissait d'une liberté à peu près complète. La transformation de la butte Saint-Roch en un quartier neuf, où quelques beaux hôtels s'élevaient en bordure de ruelles tortueuses, n'en avait point chassé les femmes de mauvaise vie attachées à ce coin du sol parisien depuis un temps immémorial. François Colletet cite, derrière la butte, à l'emplacement actuel de la rue de la Sourdière, un labyrinthe d'échoppes qu'il désigne sous le nom de « cour des miracles ». Le théâtre de Molière et l'Opéra avaient fait se multiplier autour du Palais-Royal les logis suspects ; les cafés des environs étaient devenus, à certaines heures, des lieux de rendez-vous clandestins.

A la fin de la soirée, volets fermés et portes closes, toute contrainte étant abolie, le jeu et la débauche s'y donnaient libre cours et la recette de la nuit compensait largement les mécomptes de la journée. Dans une petite comédie de Jean-Baptiste Rousseau, intitulée le *Caffè*, la limonadière, M^{me} Jérôme, prévient ses pratiques à minuit sonnante qu'il faut partir « parce que, dit-elle, voici l'heure des femmes et, pour qu'elles ne viennent pas vous incommoder le jour, il est bien juste qu'on leur laisse la nuit ». Elle ajoute : « Si l'on n'avait d'autre rente que celle qui se fait ici le jour, on courrait risque d'avoir les dents bien longues. »

La femme Lefèbvre, glacier du café 'du Palais-Royal, ouvert depuis peu rue Saint-Honoré près de la place du Palais-Royal¹, avait la réputation d'écouter volontiers

1. Plus tard le café de la *Régence*, à l'emplacement actuel du café de Rohan c'est-à-dire à l'angle occidental de la place du Palais-Royal et de la rue Saint-Honoré.

les déclarations de ses clients. Ces mœurs légères effarouchaient la bourgeoise, la Parisienne qui n'était ni de la noblesse, ni du bel esprit, ni fille libre. Elle préférait faire monter chez elle le *Candiot*, petit boiteux qui vendait du café à deux sols la tasse.

La Roque écrit dans son *Voyage dans l'Arabie Heureuse*¹ : « Ces derniers temps, un petit boiteux nommé le Candiot allait par les rues de Paris en criant le café et ceux qui en voulaient prendre le faisaient monter chez eux, où il leur emplissait un gobelet de la maison ou un des siens, pour deux sous, en fournissant aussi le sucre. Il était ceint d'une serviette fort propre, portant d'une main un réchaud exprès sur lequel était une cafetière et de l'autre une espèce de fontaine remplie d'eau, et, devant lui, un éventaire de fer-blanc où étaient tous les ustensiles nécessaires à la confection du breuvage. »

La femme de qualité, bravant l'opinion, ne rougissait pas de s'attabler dans un café, en plein jour et en galante compagnie.

On raconte que la marquise de Feuquières, ayant emprunté à M. d'Effiat deux mille écus, le pria de les lui apporter chez la Lefèvre.

Celui-ci tardant à venir, la marquise, qui était arrivée la première, s'installa à la porte de l'établissement et prit patience en se préparant elle-même du chocolat.

Ce manège n'étonna personne, mais les grands airs de la dame et sa riche parure attirèrent bientôt les mendiants du voisinage et d'Effiat l'en trouva entourée. Honteux de s'être fait attendre, il se mit, sans autre excuse, à compter devant tout le monde ses deux mille écus. M^{me} de Feuquières, qui eût souhaité plus de

1. En 1687.

mystère, fut piquée du procédé. Cependant, elle ne dit mot; quand la somme fut étalée en piles sur la table, d'un geste elle renversa l'échafaudage des pièces d'or qui roulèrent sur le pavé. Et, tandis que les mendiants se ruaient sur cette aubaine et que d'Elfiat restait penaud et décontenancé, la marquise leva le siège et s'en fut en riant aux éclats¹.

En 1691, Louvois étant mort, Louis XIV suspendit les travaux de la place Vendôme. Les guerres continuelles soutenues contre l'étranger avaient englouti des sommes immenses et le royaume était ruiné par les impôts. Misères auxquelles le roi croyait porter remède en simplifiant le programme des fêtes de Versailles et qui n'empêchaient pas les grands et les enrichis de faire ostentation d'un luxe en désaccord avec la détresse générale.

Vincent Bertin, seigneur d'Armenonville, directeur général des finances, achetait l'hôtel Pussort et l'aménageait somptueusement. Tristan de Rostaing, chevalier des Ordres du roi, était enterré aux Feuillants dans un tombeau qui n'était égalé en splendeur que par celui qu'Anne de Rohan, princesse de Guéménée, avait fait bâtir de son vivant dans la même église et que devait seul surpasser en magnificence le cénotaphe exhaussé sur un soubassement de marbres variés, dominé par un groupe de figures allégoriques représentant *le Temps vaincu par l'Immortalité*, dû au ciseau de Nicolas Renard, de Nancy, érigé, en 1695, à la mémoire d'Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et d'Alphonse de Lorraine, son fils, chancelier de l'Ordre de Jérusalem.

L'orgueil des Feuillères faisait de pompeuses funé-

1. M. de Boisjourdain : *Mémoires*.

railles à Pierre Mignard ¹ « escuyer, premier peintre du roi, directeur des manufactures royales des meubles de la Couronne aux Gobelins, directeur, chancelier et recteur de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, décédé le 31 mai 1695 en sa maison, rue de Richelieu. L'enterrement eut lieu à sept heures du soir, à Saint-Roch, paroisse du défunt ².

Un mois plus tard, était enseveli aux Jacobins, après un service funèbre à Saint-Roch, André Félibien, conseiller et historiographe du roi, père de dom Michel Félibien, auteur de *l'Histoire de Paris* et demeurant impasse Saint-Vincent dans une maison voisine de celle de Vauban.

La Fontaine avait aussi disparu de ce monde. En 1692, il s'était réconcilié avec Dieu. Étant tombé une première fois malade, il avait reçu la visite du curé de Saint-Roch, qui l'avait à demi converti; l'abbé Touget, jeune prêtre depuis peu docteur en Sorbonne et qui devait être par la suite une des lumières de l'Oratoire, avait fait le reste. Les drogues de Rouvière, « apothicaire ordinaire de Sa Majesté » ³, ayant été remplacées par les simples du frère Ange, du couvent des Capucins, « remèdes d'une efficacité

1. Catherine Mignard avait épousé le marquis de Feuquières. Elle ne s'en tint pas à la splendeur des funérailles et fit exécuter un peu plus tard par Le Moyne, un magnifique tombeau à la mémoire de son père.

2. Acte de décès :

« Vous êtes prié d'assister au convoi et enterrement de Pierre Mignard, escuyer, premier peintre du Roy, directeur des manufactures royales des meubles de la Couronne aux Gobelins, directeur chancelier et recteur de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, décédé en sa maison, rue de Richelieu, qui se fera mardy 31 mai 1695 à sept heures précises du soiren l'église de Saint-Roch, sa paroisse, où il sera inhumé. »

3. Rouvière « apothicaire du Roy », rue Saint-Honoré. 1690. (Du Padel : *Livre des adresses.*)

merveilleuse ¹ », la guérison était venue. La Fontaine avait promis d'être sage et, réprochant les erreurs de sa muse parfois trop légère, s'était adonné à la traduction des livres saints. L'affection de M^{me} de la Sablière veillait sur sa vieillesse. En 1693, cette Égérie spirituelle et charmante mourut, cet esprit qui, « né du firmament, avait beauté d'homme avec grâce de femme » ², s'éteignit. La Fontaine fut obligé de quitter la « Chambre des Philosophes ». Il était alors assez isolé; M. et M^{me} d'Herwart résolurent de le recueillir chez eux; M. d'Herwart se rendit rue Saint-Honoré pour lui en faire la proposition. Devant Saint-Roch, il rencontra le poète qui se dirigeait du côté du Palais-Royal et de la rue des Bons-Enfants. « Je venais, lui dit d'Herwart en l'abordant, vous demander de loger chez nous. » « J'y allais, répondit La Fontaine. » Et, avec cette bonhomie confiante qui lui était propre, celui qui avait si bien chanté les tendres élans et les délicatesses exquises du cœur, prit, au bras de son ami, le chemin de sa nouvelle demeure. Il y resta jusqu'à son dernier jour. Il ne changeait guère de quartier : l'hôtel d'Herwart se trouvait rue Plâtrière, actuellement rue Jean-Jacques-Rousseau.

L'Académie de Peinture et de Sculpture ne siégeait plus au palais Brion depuis 1692. Le duc d'Orléans, ayant reçu du roi, en remerciement de sa complaisance à consentir au mariage du duc de Chartres, son fils, avec M^{lle} de Blois, la pleine propriété du Palais-Royal, avait entrepris de faire remanier et compléter le corps

1. Le Maire : *Paris ancien et moderne*.

2. La Fontaine : *Éloge de M^{me} de la Sablière*. On peut rapprocher de la mort de M^{me} de la Sablière celle de M^{me} Deshoulières, décédée en 1694 et qui fut inhumée à Saint-Roch.

d'hôtel sur la rue de Richelieu par Jules-Hardouin Mansart. Ces travaux n'allèrent guère au delà d'une restauration. Une gravure de Jean Marot, intitulée : *Vuë du palais Richelieu, dit à présent le palais Brion, comme il devoit estre, estant achevé*, donne une idée du projet primitif, tracé par l'architecte Le Mercier : Mansart respecta ce projet, quant à la façade, composée « de deux ordres, ionique et corinthien, à colonnes engagées d'un tiers dans le vif avec un petit au-dessus », se contentant, dit Germain Brice, de ragréer l'ouvrage et d'achever quelques parties qui manquaient.

L'année 1699 vit l'achèvement de la place Vendôme. En 1697, malgré M^{me} de Maintenon qui s'efforçait de le retenir dans la voie des dépenses au lendemain de guerres onéreuses et d'une période de misère publique, Louis XIV s'était décidé à en finir. Le dessin de la place avait été modifié dans son ensemble, ses dimensions réduites à soixante-quinze toises de long sur soixante-dix de large et le carré original transformé en octogone irrégulier à quatre pans coupés. On avait renoncé à l'arc triomphal des Capucines ainsi qu'à la façade ouverte sur la rue Saint-Honoré et l'on y avait substitué deux simples avenues de sortie, semblables l'une à l'autre.

Le 17 juin 1699, fut posée par le prévôt des marchands, les échevins, tout le Corps de ville en robe de cérémonie avec trompettes, fifres et cymbales, en présence d'un grand nombre de personnes de condition, la première pierre de la statue du roi, par Girardon. On travailla ensuite sans relâche à son érection, dimanches et fêtes, jour et nuit, l'inauguration solennelle étant fixée au 15 août.

Le 6 août, une affiche officielle, placardée dans les

rues, annonça que la nouvelle place, qui devait s'appeler tout d'abord « la Place des Conquêtes », porterait le nom de « Louis-le-Grand ».

Le 15, le Corps de ville alla chercher en grande pompe le duc de Gesvres à son hôtel de la rue Coq-Héron : le cortège prit le chemin de la rue Saint-Honoré. Les gardes du gouverneur, en justaucorps rouge galonné d'argent, s'avançaient les premiers avec six de ses pages, en justaucorps vert garni d'or, précédant huit gentilshommes en justaucorps bleu galonné d'argent. Le duc chevauchait à la droite du prévôt des marchands; il était vêtu d'un justaucorps à fond bleu enrichi de broderies d'or avec une veste de drap d'or brodé d'argent, sur laquelle brillait un ordre de pierreries. Le pommeau et la garde de son épée étaient d'or et enrichis de diamants : des diamants aussi brillaient à ses jarrettières, aux boucles de ses souliers, au cordon et à l'agrafe de son chapeau. Son cheval gris pommelé avait un émouchoir de tresse d'or et une housse en broderie d'or; la selle, les fourreaux des pistolets et les bourses étaient couverts de toile d'or; labride, le mors et les bossettes de même métal. Le harnachement plus simple de la monture du prévôt des marchands n'était que de velours noir, orné d'argent. Les archers de la garde fermaient la marche.

Le cortège fit deux fois le tour de la place et retourna à la rue Coq-Héron par la rue Saint-Honoré, la rue Croix-des-Petits-Champs et la rue du Bouloi. Tout le long du parcours, le prévôt des marchands jeta des espèces à la foule; les boutiques étaient restées ouvertes et des guirlandes de feuillage s'enroulaient autour des lanternes publiques que des cordes tendues entre les maisons tenaient maintenant suspendues au milieu de la chaus-

sée¹. Le soir, Paris illumina et un feu d'artifice fut tiré sur la Seine. Cette fête n'eut pas l'éclat désiré : les Parisiens n'avaient pas oublié leurs privations récentes. Comme la statue du roi, œuvre de Girardon, faisait face à la rue Saint-Honoré et qu'elle étendait un bras vers la droite, quelqu'un composa cette amère épigramme :

Tu regardes cette effigie
Sais-tu ce qu'elle signifie ?
Louis du bout du doigt montrant
Des Capucins le grand couvent :
« Peuple, dit-il, par la besace,
Ces bons Pères gagnent les cieux ;
Pour vous obtenir cette grâce
Je veux vous réduire comme eux. »

En 1701, on reprit la construction de Saint-Roch ; les frais des travaux furent couverts par le produit d'une loterie que Louis XIV institua à cet effet. Un curieux almanach de Larmessin représente le tirage de cette loterie en présence du duc de Noailles, du lieutenant général de la police, Voyer d'Argenson, et des marguilliers. Quelques vers soulignent la composition, signée d'Henri Sellier, dit « le réparateur des brodequins d'Apollon ».

1. « Les rues sont éclairées tout l'hiver, aussi bien quand il fait clair de lune que pendant le reste du mois. Les lanternes sont suspendues ici au beau milieu des rues à vingt pieds en l'air et à une vingtaine de pas de distance. Elles sont garnies de verres d'environ vingt pouces en carré, recouvertes d'une large plaque de tôle ; et la corde qui les soutient passe par un tube de fer fermant à clef et noyé dans le mur de la maison voisine. Dans ces lanternes sont des chandelles qui durent jusqu'après minuit. Ceux qui les briseraient seraient passibles des galères. »

(Martin Lister : *Journal de son voyage à Paris.*)

Que nous sommes heureux de gagner un bon lot!
 Crois-moi, mon cher ami Gilot
 Profitons de la loterie,
 Passons joyeusement la vie.
 Nous ne tenons, mon ami Pierre,
 Ce bonheur que du seul hasard
 On ne connaît ici ni copère ni comère,
 La faveur pour aucun n'a, ma foy, point d'égard.

Suit une dédicace à M. le lieutenant de police :

Illustre magistrat
 Que votre intégrité
 Répond bien à ce ministère
 Le public prévenu de votre caractère
 Ne doute pas de votre probité.
 Votre équité partout éclate
 Plus que la pourpre et l'écarlate.

Sous le portrait du roi, placé en haut et au milieu de l'almanach, on lit cet hommage au monarque, où la muse de Sellier semble avoir pris à tâche de se surpasser :

Grand Roi dont les vertus étonnent toute la terre
 Malgré les soins que demande la guerre,
 On te voit attentif à des dessins pieux
 Où sont intéressés tes sujets et les cieux!
 En permettant les loteries
 Tu te fais voir aussi bon que puissant ;
 Le pauvre est secouru dans ses besoins pressants
 Et tu préviens les incendies¹.

1. Une partie de l'argent recueilli par la loterie fut, en effet, employé à doter de pompes Paris qui en était totalement dépourvu : ces pompes, imitées de celles d'Allemagne et de Hollande, furent réparties dans la ville à une par quartier.

En 1705, on jeta les fondements de la chapelle de la Vierge, derrière le maître-autel de Saint-Roch. Bâtie suivant le plan et d'après les dessins de Jules-Hardouin Mansart, qui mourut l'ouvrage à peine commencé, elle n'eut pas l'approbation des délicats qui la déclarèrent indigne de l'architecte qui l'avait conçue et critiquèrent les proportions des pilastres corinthiens, les cintres et les bandeaux des fenêtres. Achevée en 1710, en même temps que celle de l'Adoration qui en fut le prolongement, la chapelle de la Vierge reçut le *Saint-Roch* et le *Jésus portant la Croix* de Michel Anguier¹.

Au commencement du dix-huitième siècle, la population de Paris avait doublé sur le siècle précédent : en 1600, elle s'élevait à deux cent mille âmes ; en 1700, le chiffre des habitants approchait de cinq cent mille. Il y eut sans doute, sous le règne de Louis XIV, des années terribles durant lesquelles la famine fit de nombreuses victimes : en 1709, le nombre des décès augmenta de douze mille, le Parlement s'abstint de siéger tout l'hiver, la comédie et les jeux furent fermés. Mais les malheurs causés par la disette, la misère qui s'abattit sur la France au moment de ses revers furent compensés par le mouvement de prospérité que la science administrative de Colbert avait imprimé pour toujours au commerce et par l'impulsion florissante que ses réformes et ses institutions avait donnée à l'industrie.

Rue Saint-Honoré, mieux qu'en n'importe quelle autre de la ville, on constatait les effets rassurants de ce progrès. L'étranger qui la parcourait, en partant de la rue de la Ferronnerie, y remarquait, dès le début, des

1. Germain Brice.

boutiques « dont le luxe n'était dépassé que par le flux des paroles gracieuses et de civilités empressées qui s'y disputaient sa bourse ». Les marchands de drap qui avaient de gros fonds et de grandes fournitures, continuaient à tenir le haut du pavé à l'entrée de la rue des Bourdonnais ; de cette dernière à la Croix-du-Trahoir, les crêpes et les crêpons étaient débités au détail ainsi que les galons, les boutons, les franges d'or, d'argent, de soie, les plumes, les plumets pour mascarades, les dentelles, les broderies, les éperons ¹.

Près de la rue du Four et de la rue du Roule, demeuraient de Lanoys, secrétaire et greffier au Conseil privé du roi Duc qui avait la même charge et Raince, huissier du roi en la Grande Chancellerie. Plusieurs membres du Grand-Conseil, tels que du Marché, substitut du procureur général, logeaient rue Saint-Honoré, à proximité de l'hôtel d'Aligre.

Un boucher avait loué une partie du rez-de-chaussée de la maison des Singes, sur la rue des Vieilles-Étuves ; la chapellerie du *Chapeau Rouge*, qui avait remplacé celle du *Chapeau Royal*, occupait le reste sur la rue Saint-Honoré.

A côté de l'Oratoire, se trouvait la meilleure fabrique de gants établie à Paris ; on y vendait des gants de senteur de Rome, des gants de Grenoble et de Blois, des gants d'élan et de chamois ². Près de la Barrière-des-Sergents, les chaises à porteurs et les carrosses affluaient chez Crevon, parfumeur, seul détenteur des essences fines de Rome, de Gênes et de Nice, rapportées d'Italie par le sieur Adam, courrier du Cabinet du roi,

1. Liger : *Le Voyageur fidèle*, 1715.

2. *Ibidem*.

et chez le célèbre Marius, l'inventeur du parapluie à étui et des clavecins brisés.

On lit dans *Mercure Galant* de l'année 1711 l'anecdote-réclame suivante : « Je me souviens d'un soldat qui pendant un orage affreux suivait tranquillement son chemin, malgré la pluie qui le perçait. Je lui criai d'une maison où j'étais qu'il entrât se mettre à couvert : « — Vous ne savez donc pas, s'écria-t-il, qu'un bon soldat a toujours dans sa poche de quoi se garantir des injures » du temps. » Et, disant cela, il tira une longue bouteille de fer-blanc qu'il acheva de vider en me demandant de quoi la remplir. On pourra donc dire à présent très sérieusement : j'ai dans ma poche de quoi me garantir des injures du temps, car ces nouveaux parapluies dont on peut faire usage ne tiennent pas plus de place que la bouteille du soldat. J'en ferais bien ici la description exacte, mais elle serait trop longue : on n'a qu'à les acheter. Ils se vendent proche la Barrière-des-Sergents. Celui qui les a inventés est M. Marius à qui l'on a aussi l'obligation des clavecins brisés, qu'on pourrait presque appeler aussi clavecins de poche ¹. »

Vis-à-vis de la rue du Coq, habitaient Robert François Legrand, notaire, garde-notes et garde-scel au Châtelet, M. de Blois, porte-coffre de la Grande Chan-

« 1. En 1622, c'était une nouveauté à Paris que le fameux feutre de Tabarin. Ce fut de ce chapeau que l'on tira l'invention des parasols qui sont maintenant si communs en France que désormais on ne les appellera plus parasols mais « parapluies et garde-collet », car on s'en sert aussi bien en hiver contre les pluies qu'en été contre le soleil.

« En 1680, on ne les faisait en core que de grosse toile. Cette année, le sieur Marius, proche la Barrière-des-Sergents, a trouvé le moyen d'en fabriquer d'assez fins et d'assez souples pour qu'on puisse les plier et les mettre dans sa poche. (*Mercure Galant*, janvier 1711).

En 1759, un nouveau fabricant trouva moyen de leur donner une canne pour fourreau.

cellerie et, devant l'église Saint-Honoré, Nicolas Delambon, notaire.

Les maisons à loyer « étaient pour la plupart assez grossières au dehors : à l'intérieur, des tapisseries en recouvraient les murailles. « Une vaste tenture en tapisserie, un lit, une table, un miroir et le portrait du Roi, voilà ce qui en formait l'ameublement le plus ordinaire ¹ ».

Dans les masures bâties sous la minorité de Louis XIV entre les rues Fromenteau et Saint-Thomas, au fond de la place du Palais-Royal, se tenait à certains jours de la semaine, un marché à pain²; sur la place, où stationnaient les fiacres et les carrosses de louage « attelés de coursiers qui marchaient en mangeant comme les chevaux de Sénèque », passait le Tout-Paris d'alors, seigneurs vêtus à profusion d'or, d'argent, d'écarlate et suivis de laquais presque aussi chamarrés que leurs maîtres, grandes dames au visage masqué de velours noir, accompagnées d'un page tenant par précaution contre les injures de la chaussée boueuse la longue queue de leur robe de brocart. Des bourgeoises étalant un luxe insolite, portant dans leurs bras de petits chiens « qu'elles caressaient avec autant de tendresse que s'ils étaient de la race des chiens de Tobie » se rendaient rue Saint-Thomas-du-Louvre chez les coiffeuses « dont l'emploi était de coiffer les femmes qui voulaient être du bel air ». Les chanteurs ambulants, les colporteurs, les Savoyards ramoneurs de cheminées « plus noirs que les Ethiopiens et plus puants qu'une synagogue », les

1. *Critique agréable de Paris*, ouvrage anonyme de la fin du dix-septième siècle.

2. L. Liger : *Le Voyageur fidèle*.

mendiants, les aveugles se dirigeant avec leur bâton, « comme s'ils avaient des yeux aux pieds », clamaient à qui mieux mieux de leurs voix nasillardes et clapissantes ; les filous profitaient de la distraction des badauds pour les débarrasser de leur bourse, d'accord avec les filles publiques qui, en vertu d'une ordonnance de 1697, pouvaient se montrer partout, sans s'en tenir, comme par le passé, à des rues désignées.

Le café Marion était le quartier général des amateurs de musique, cervelles échauffées, sans cesse en disputes d'écoles. Une enseigne, où l'on voyait écrit en lettres d'or *Marion, marchand de glaces*, se balançait au-dessus de la porte de l'établissement. Lorsqu'en 1714, l'opéra d'*Arion* fut sifflé comme trop froid, les habitués du café biffèrent la première lettre de l'inscription, ce qui fit : *Arion, marchand de glaces*.

L'église des Quinze-Vingts, remplie d'innombrables ex-voto, était une des curiosités de Paris.

Au plafond de ses voussures pendaient les bannières d'une quantité de confréries. Dans les chapelles secondaires se trouvaient quelques tombeaux. Buirette, sculpteur du roi, ancien professeur de l'Académie de Peinture et de Sculpture, décédé à l'hôpital des Aveugles, y était inhumé¹. Le père Chemillart, le père de la Rue, Massillon, l'abbé Prévost montaient en chaire aux Quinze-Vingts, et le grand aumônier de la communauté « n'accordait et ne présentait au roi, pour le ministère de la parole aux avents et carêmes, les prédicateurs qu'après leur mission exercée dans l'église de céans. »

En 1714, une partie des maisons de l'enclos mena-

1. Mort le 4 mars 1699.

çant ruine, une personne qui ne se nomma point « s'offrit d'obtenir la permission du roi pour l'établissement, publication et réception d'une loterie de un million de livres, destinée à refaire tous les vieux bâtiments, alors dans une extrême caducité. ¹ » Le projet ne reçut pas une exécution immédiate et fut repris trente ans plus tard.

En face des Quinze-Vingts, on apercevait, dans la rue de Richelieu, les transformations que l'architecte Oppenord, successeur de Mansart, avait fait subir à la façade du Palais-Royal en y ajoutant un salon octogone en encorbellement ; ce salon, placé au point de jonction de l'ancien appartement de Monsieur, devenu une galerie de tableaux, et de deux galeries sur la rue Richelieu, l'une commencée par Le Mercier, l'autre terminée par Oppenord lui-même, recevait la lumière par en haut ; il devait être un peu plus tard le réceptacle d'une collection de chefs-d'œuvres.

Près des Boucheries-Saint-Honoré, ouvertes toute l'année et où, pendant le carême, on vendait de la viande pour les malades de l'Hôtel-Dieu, avait vécu et était mort ² le grammairien Régnier Desmarests, secrétaire perpétuel de l'Académie, l'un des auteurs du premier dictionnaire de la langue française ; sa maison existait encore à la fin du siècle dernier ; elle a été démolie lors du percement de l'avenue de l'Opéra.

Le commerce de la rue Neuve Saint-Honoré répondait aux besoins d'une riche clientèle de familles nobles, de fermiers généraux et surtout de traitants qui, ayant fait fortune pendant les années de confusion de la fin

1. L. Liger : *Le Voyageur fidèle*.

2. En 1717.

du règne de Louis XIV, avaient voulu se loger en personnages d'importance. Les boutiques étaient occupées par des marchands de tapisseries, des marchands de curiosités, de tableaux, de meubles, d'objets de la Chine, des marchands de cristaux, de faïences, de porcelaines, de coquillages. La rue du Faubourg-Saint-Honoré offre à présent, à peu de choses près, le même aspect que la rue Neuve au dix-huitième siècle.

Entre Saint-Roch et l'hôtel du Saint-Esprit, demeuraient Forest, conseiller à la deuxième Chambre des enquêtes, Maussion, receveur général des finances, et le sculpteur Gabriel Allegrain. Non loin de là aussi, la future M^{me} Geoffrin, Marie-Thérèse Rodet, née rue des Prouvaires et orpheline à six ans, avait été recueillie avec son jeune frère par sa grand'mère, M^{me} Chemineau. Chaque jour, l'aïeule conduisait les deux enfants aux offices de Saint-Roch et celle qui devait tenir vingt ans plus tard le sceptre de l'esprit « allait à la messe en cornette plate, en mince et légère siamoise, jolie comme un ange, joignant au pied des autels les deux plus belles menottes du monde¹. » Le 14 juillet 1713, Marie-Thérèse Rodet épousait, à l'âge de quinze ans, François Geoffrin, « écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et finances, lieutenant-colonel de la milice bourgeoise », qui en avait quarante-sept. Leur union était bénie par le curé de Saint-Roch : la mariée apportait en dot « cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent trente-huit livres et quinze sols », le marié « deux cent cinquante-quatre mille soixante-six livres, plus un bel hôtel, sis rue Saint-Honoré, qu'il tenait de sa première femme et qui devait

1. Diderot.

servir d'habitation au ménage : cet hôtel existe encore ¹.

A Saint-Roch, à gauche de la nef, au fond de la sixième chapelle dédiée à Saint-André, dans un tombeau décoré de statues symboliques et de son buste par Coysevox, reposait André Le Nôtre, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, conseiller du roi, contrôleur général des Bâtiments de Sa Majesté, arts et manufactures de France, mort au mois de septembre 1700 ². Plus simple était la tombe de Bourdelle, sculpteur, membre de l'Académie royale, décédé en 1706, rue et près la porte Saint-Honoré ; celle de Nicolas Ménager qu'une attaque d'apoplexie avait foudroyé au retour d'une promenade aux Tuileries, le 15 juin 1714, se composait d'un sarcophage de marbre noir adossé au dernier pilier de la nef, à gauche, surmonté d'une pyramide de marbre blanc au milieu de laquelle était suspendu le médaillon du défunt : un aigle en bronze doré, éployant ses ailes au sommet de la pyramide, un sablier et deux caducées croisés au-dessus du médaillon complétaient l'ornementation du mausolée, œuvre de Simon Mazière.

Nicolas Ménager, riche négociant rouennais, avait consacré au service de sa patrie une haute intelligence et une immense fortune. Chargé dans des temps difficiles des négociations les plus délicates, il s'en était acquitté avec habileté et désintéressement. « Cy-gist,

1. Au numéro 374.

2. « La force et l'étendue de son génie, disait l'inscription du tombeau, le rendirent si singulier dans l'art du jardinage, qu'on peut le regarder comme en ayant inventé les beautés principales et porté toutes les autres à leur dernière perfection. Il répondit en quelque sorte par l'excellence de ses ouvrages à la grandeur et à la magnificence du monarque qu'il a servi et dont il a été comblé de bienfaits. La France n'a pas seule profité de son industrie. Tous les princes de l'Europe ont voulu avoir de ses élèves et il n'a point eu de concurrent qui lui fût comparable ».

disait l'inscription gravée sur le monument qui renfermait ses cendres, messire Nicolas Ménager, conseiller du Roi en ses Conseils, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, lequel, après avoir donné des témoignages éclatants de sa capacité dans les négociations qui lui ont été confiées, tant en Espagne qu'en Hollande et après avoir posé en Angleterre, le 8 octobre 1711, les premiers fondements de la paix générale, l'a heureusement conclue et signée à Utrecht, le 11 avril 1713. »

La butte Saint Roch jouissait, vers 1715, d'une renommée particulière : suivant l'expression du temps, « l'esprit y tenait boutique ». Dans la farce d'*Arlequin Phaéton*, de Palaprat, ami de l'abbé de Chaulieu, on relève ce passage : « A Paris, où l'on se pique aujourd'hui plus que jamais de décider souverainement des choses, tel est brave au faubourg Saint-Germain qui n'est qu'un poltron au Marais et tel brille dans les ruelles de l'Isle qui n'est qu'un sot dans les cercles fameux de la butte Saint-Roch ».

Ces fameux cercles se réunissaient principalement chez le duc de la Fare et au cabaret de la Guerbois où les financiers frayaient avec les gens de lettres —

Est-il un financier noble depuis un mois,
Qui n'ait son dîner sûr chez M^{me} Guerbois ?

— et où l'on allait en partie d'amour :

Vous qui faites tous vos plaisirs
De régner dans le cœur des belles
Il faut pour vous faire aimer d'elles

1. Boursault : *Les Mots à la mode*, comédie.

Autre chose que des soupirs.
 Sans cadeaux et sans promenades
 L'amour les tient peu sous ses lois
 Et sans Crenet et la Guerbois
 Ce Dieu n'a que des plaisirs fades¹.

Les soupers de la Guerbois étaient fort appréciés des poètes qui les préféraient aux repas des plus grands seigneurs.

L'hôtel de la Fare dégénéra en taverne; les cabarets, d'ailleurs, ne manquaient pas autour de la butte. *Au Treillis vert*, rue Sainte-Hyacinthe, derrière le couvent des Jacobins, les moines de toutes les communautés, vraies tonnes encapuchonnées, sacrifiaient au dieu du vin au sortir des offices, se laissant gaiement dauber par la chanson.

Boire à la Capucine
 C'est boire pauvrement.
 Boire à la Célestine
 C'est boire largement.
 Boire à la Jacobine
 C'est chopine à chopine,
 Mais boire en Cordelier
 C'est vider le cellier.

Entre la rue Saint-Vincent et les Feuillants, la première maison que l'on rencontrait appartenait à messire Louis de Belloy, chevalier, la seconde au sieur Butet, épicier à l'enseigne de la *Truie-qui-file*, et la troisième, celle de l'*Espée royale*, à dame Françoise Langlois, veuve d'André Le Nôtre. Les maisons suivantes avaient été acquises à diverses époques par M. de Faverolles, capitaine de dragons au régiment de Breteuil, par messire

1. Dancourt : *L'Été des coquettes*, comédie.

Louis Bernin, chevalier, marquis d'Ussé, seigneur de Valentinay¹, qui à lui seul en possédait six, et par dame Marguerite de Laigne, veuve de messire Charles Olivier de Leuville, chevalier, cornette des chevau-légers de la garde du roi. Dans l'une de ces dernières, logeait les Boullongue, famille d'artistes, membres et professeurs de l'Académie de Peinture et de Sculpture.

Le 11 mars 1711, la duchesse de Noailles avait acheté l'hôtel d'Armenonville à Vincent Bertin ; en 1715, elle y fit faire d'importantes transformations. Le jardin fut dessiné de nouveau par Charpentier et décoré de statues. Sous la direction de Charpentier, Parrocel le neveu exécuta des grisailles dans la chapelle dont Brunetti avait déjà peint le plafond et Philippe de Champaigne le retable d'autel.

Le maréchal de Noailles habitait, en face de l'hôtel d'Armenonville, une maison qui portait son nom et que l'on trouve marquée du numéro 204 sur le plan terrier de 1705.

A droite, cette demeure confinait au couvent des Jacobins dont la grande porte d'assez simple apparence était surmontée d'une croix. Dans l'église, près de l'autel privilégié où les fermiers généraux avaient, en 1687, fait célébrer un service d'actions de grâces pour la guérison du roi, avait été ensevelie, en 1701, « damoiselle Magdeleine Boullongue, académicienne de l'Académie de Peinture et de Sculpture, fille de Louis Boullongue, sœur de Bon et Louis Boullongue, professeurs de ladite Académie ». Au fond de la chapelle voisine du maître autel, s'élevait le tombeau que Catherine Rougé du Plessis-Bellière, veuve de François de Créqui, maréchal

1. Son fils épousa M^{lle} de Vauban.

de France décédé en 1687, avait élevé à la mémoire de son époux : Lebrun avait dessiné ce monument funéraire dont la statue du défunt, par Coysevox, était le principal motif. Dans le même caveau reposait Suzanne de Bruc, marquise du Plessis-Bellière, morte en 1705, âgée de près de cent ans, belle-mère de François de Créqui.

A gauche de la maison du maréchal de Noailles, des maisons appartenant aux sieurs Le Roy, Preuilly, de la Beaume, de Lizierre, Gabriel, se succédaient jusqu'à des terrains encore à bâtir ; une maison neuve occupait l'angle de la rue Saint-Honoré et de la place Louis-le-Grand.

Les Feuillants étaient possesseurs, en bordure de la rue Saint-Honoré, de neuf maisons qu'ils louaient à des particuliers et derrière lesquelles se dressaient les flèches, les pignons, les toits de leur monastère. Là, avaient élu domicile Hersent « secrétaire et seul garde des anciennes minutes des conseils des finances et commissions extraordinaires du Conseil », et Bichet trésorier général du sceau, « chez qui, selon l'*Almanach royal*, on retirait les lettres quand elles étaient scellées ».

Devant le couvent des Capucins coulait la fontaine Saint Ovide citée par Sauval dans les *Antiquités de Paris*

Entre la place Louis-le-Grand et la Conception, l'hôtel Geoffrin confinait à l'hôtel de Luxembourg.

Une ruelle conduisait de la rue Saint-Honoré aux Tuileries, entre les Capucins et l'Assomption, et l'on comptait parmi les habitants des dernières maisons de la rue Neuve, le receveur général des finances, de Loubert.

La porte Saint-Honoré, la seule des anciennes portes

de Paris qui fût restée debout, était condamnée à une démolition prochaine, ses guichets étroits et sombres étant la cause d'embarras et d'accidents continuels. Mais, avant de disparaître, on peut dire que l'œuvre de Pidoux eut le dernier mot de ce règne qui s'est appelé dans l'histoire le siècle de Louis XIV.

Sous son arc, qui eût mérité d'avoir l'ampleur monumentale de ceux de Titus et de Dioclétien, avait triomphé le Roi-Soleil, le roi-type, d'abord enfant ingénu, espoir de tout un peuple, puis jeune prince impétueux et superbe, puis monarque absolu, symbole du pouvoir souverain.

Le 4 septembre, un carrosse, venant de Versailles sans avant-garde ni escorte, s'engagea sous la voûte de la porte Saint-Honoré, obscurcie par les ombres du soir; deux prêtres étaient dedans et l'un tenait sur ses genoux un coffret d'ébène : ce coffret renfermait les entrailles de celui qui avait dicté des arrêts à l'Europe entière et dont la gloire avait rayonné sur le monde à l'égal de l'astre qu'il avait pris pour emblème. Le carrosse suivit la rue Saint-Honoré, la rue de la Ferronnerie, gagna Notre-Dame, passant hâtivement parmi la foule ignorante et indifférente¹.

Jamais Bossuet, prêchant devant Louis XIV à l'apogée de la toute-puissance le néant des vanités terrestres, n'eût osé concevoir un tel retour des choses d'ici-bas.

1. Le cardinal de Rohan porta le cœur du roi aux Grands Jésuites, avec très peu d'accompagnement et de pompe. Il ne se trouva pas six personnes de la cour à cette cérémonie. (Saint-Simon : *Mémoires*.)

CHAPITRE XII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉGENCE

La rue Saint-Honoré sous la Régence. — Le *Café de la Place du Palais-Royal*. — Les bals de l'Opéra. — Louis XV vient habiter les Tuileries. — Prohibition des tissus de l'Inde. — Le Régent et les traitants en 1716; arrestations et supplices. — Le Café de la Place du Palais-Royal devient le *Café de la Régence* — Le czar Pierre I^{er} à Paris. — Law se convertit au catholicisme; sa première communion à Saint-Roch. — Achèvement de l'église Saint-Roch. — Construction du Château d'Eau de la place du Palais-Royal. — La fontaine des Capucins. — Le passage des Feuillants. — La rue de Luxembourg. — Abolition du projet d'agrandissement du Louvre. — Chute de Law. — Émeute du 17 juillet 1720. — Le corps de garde de la rue Fromenteau rétabli. — L'espionnage dans les cafés. — L'ambassadeur de Turquie à Paris. — Les promenades nocturnes aux Tuileries. — Indisposition du roi (juillet 1720); son rétablissement; fêtes et réjouissances. — Mariage de la princesse des Asturies. — Entrée de l'infante d'Espagne à Paris. — Louis XV et la procession de la Fête-Dieu. — Anecdote — Sacre de Louis XV.

Quelques jours après la mort de Louis XIV, on distribua sur la place du Palais-Royal une prodigieuse quantité d'estampes sur lesquelles étaient représentés des sacs d'écus. Bien que ces images ne donnassent aucun droit aux espèces qui y étaient figurées, elles en disaient plus long qu'un manifeste et célébraient un fait que l'on pouvait alors regarder comme un phénomène.

De l'argent *réel* avait été envoyé aux frontières pour solder les troupes des principales garnisons. L'État se trouvait endetté de plusieurs milliards et les revenus de trois années étaient consommés d'avance : mais le Régent avait emprunté une forte somme sur son crédit personnel et la distribuait à l'armée. Il conquit facilement la faveur populaire en se montrant paternel et bienveillant et en faisant répéter partout par ses émissaires le mot magique de diminution d'impôts.

Ayant partagé contre le gouvernement précédent les sentiments hostiles de la majorité du peuple et connaissant, pour y avoir fréquenté jadis, les foyers de l'opposition, il donna l'ordre de fermer les cafés. Toute licence commençait en effet à être permise en ces sortes d'établissements et le franc-parler y avait pris une importance redoutable. Le public s'insurgea contre cette mesure arbitraire : les cafés restèrent ouverts, mais on y interdit la lecture des journaux et les discours : « Ils sont bien fournis, écrivait Le Sage à son ami Desmaiseaux à propos de celui de la place du Palais-Royal et de celui de Marion, impasse de l'Opéra, de tables de marbre, de lustres de cristal, de glaces, de miroirs, mais on n'y voit point de gazettes. On n'y parle que de bagatelles. »

Le peuple ainsi bercé d'espoir et l'opinion réduite au silence, le Régent reprit l'existence de débauche et de plaisirs qu'il menait auparavant et qu'avait interrompue son investiture au pouvoir.

Le Palais-Royal apparut bientôt « comme une île infâme retranchée au milieu des misères du royaume ¹ ». Chaque soir, les habitués de saturnales que n'aurait pu

1. Lemontey : *Histoire de la Régence*.

troubler le salut de l'État, convives de soupers clandestins qui finissaient en orgie, les « roués », comme on les nommait, se glissaient furtivement dans la demeure du prince par une petite porte, rue de Richelieu, que leur ouvrait le concierge Ibagnet. Du souper, la compagnie passait le plus souvent au bal de l'Opéra.

Les bals de l'Opéra avaient lieu quotidiennement de la Saint-Martin à l'Avent et de Noël au Carême. Leur invention était récente : le chevalier de Bouillon, prince d'Auvergne, en avait eu l'idée. Par un ingénieux mécanisme qu'avait imaginé un religieux de la maison des Carmes, le père Sébastien Truchet, on élevait le parterre au niveau de la scène et l'on avait ainsi une salle spacieuse pour les promenades et les danses. Ces réunions payantes étaient fort courues : un hiver, la recette monta à cent soixante mille livres.

Au début de l'année 1716, les Tuileries ayant été préparées pour recevoir Louis XV, le Régent alla au-devant du jeune prince jusqu'à la porte Saint-Honoré. Paris, qui n'avait pas possédé son roi depuis plus de cinquante ans, l'accueillit avec transport.

Ce fut le second acte de popularité d'une politique qui procédait ostensiblement à l'encontre des dernières volontés de Louis XIV. Par malheur, ceux qui suivirent inaugurèrent un système de violence dont les résultats se révélèrent néfastes et à peu près stériles.

Des arrêts, rendus entre le 20 janvier et le 22 février 1716, frappèrent de prohibition les étoffes et les tissus de l'Inde au profit des produits de l'industrie française. Des hommes, agissant pour le gouvernement

1. Le testament de Louis XIV ordonnait que son successeur fût élevé à Vincennes.

avec une célérité et une brutalité militaires, opérèrent dans les palais, dans les hôtels, dans les maisons, de minutieuses perquisitions : tapis, meubles, vêtements, impitoyablement confisqués, furent entassés pêle-mêle sur la chaussée des places publiques et brûlés. Rue Saint-Honoré, où l'on faisait principalement commerce de ces denrées, une espèce de guerre éclata entre les manufacturiers favorisés par la loi et les marchands récalcitrants.

Deux mois après, ce fut bien autre chose.

« Les moyens forcés, qui, après Colbert, avaient alimenté les finances de l'État avaient fait surgir des bas-fonds de la société une classe de traitants durs, avides et sans foi. Le Régent se flatta d'éteindre les dettes de la France avec leurs dépouilles. La comédie de *Turcaret*, jouée pendant la famine de 1709, avait exploité leurs ridicules; leur chute devait en même temps satisfaire la haine du peuple et venger la noblesse et la haute magistrature humiliées par leur luxe et leur faste insolent ¹. »

La terreur s'empara de ces maisons superbes que les financiers avaient fait construire et habitaient rue Saint-Honoré, place Louis-le-Grand, au Marais, dans l'île Saint-Louis². On leur défendit d'en sortir sous peine de mort, en attendant que les archers vinsent les y prendre pour les conduire devant un tribunal qui les condamnait d'après un code injustement arbitraire. Des pamphlets odieux, répandus parmi le peuple, excitaient son envie et entretenaient sa colère. On vit enfin circuler des médailles où la Justice était figurée sous les traits

1. Lemontey : *Histoire de la Régence*.

2. Arrêt du 7 mars 1716.

d'Hercule terrassant le voleur Cacus avec cette légende : *Victor avaræ fraudis*. Acheter l'argenterie des enrichis fut un crime : on séquestra leurs biens et des exécutions infâmantes mirent un sceau sanglant à cette campagne abominable. Le duc de Noailles, qui avait eu la hardiesse de faire poser devant la porte de son hôtel une barrière¹, privilège réservé aux princes du sang et à un nombre très restreint de hauts dignitaires, en était l'âme : les résultats qu'elle produisit n'ayant pas été suffisants à son gré, il changea de moyens. Une commission de six membres fut chargée de taxer les richesses. Les réclamations s'élevèrent de toutes parts ; l'indulgence du Régent eut ses tarifs et la cour de France ne fut plus que le marché scandaleux d'un royaume mis au pillage. « Le peuple vit alors que le vol n'avait fait que changer de mains ; il se prit de pitié pour tant de femmes et d'enfants chassés de leurs maisons et tombés de l'opulence dans la misère. La malédiction universelle flétrit une année passée en six mois d'un régime de sang et six mois d'un régime d'argent. Les victimes furent réhabilitées pour la plupart. Ainsi s'écoula cette tyrannie imprudente, sans autre fruit que d'avoir mis au jour la faiblesse du Régent, nourri la corruption de la cour, comblé la détresse publique, déshonoré le conseil des finances et sur ses ruines pavé la route à de plus dangereux charlatans². »

1. Au milieu de la détresse générale du royaume et sans souci des moyens honteux employés pour y parer, tandis que de toutes parts s'amoncelaient ruines et misères, le duc de Noailles louait aux Feuillants pour 99 ans par bail signé le 2 janvier 1716 devant Lefèvre, notaire à Paris, un vaste terrain sur lequel il faisait construire un hôtel attenant au sien : ce fut le *petit hôtel de Noailles* qui servit plus tard de logis à un certain nombre de gens de lettres.

2. Lemontey : *Histoire de la Régence*.

L'inconcevable folie avec laquelle le gouvernement recourait à ces expédients coupables, l'anarchie qui en était le résultat, dévoyèrent peu à peu les esprits et les tournèrent à l'insouciance, à la mollesse et à la futilité.

Un relâchement se manifesta dans les mœurs du haut en bas de la société; le jeu et la débauche ne connurent plus de frein et le scandale devint à la mode. Le café de la place du Palais-Royal avait pris le nom de *Café de la Régence* et le glacier Leclerc y avait succédé à Lefèvre. La femme de Leclerc reçut, en 1718, ses lettres de naturalisation dans le monde de la galanterie. Un rimeur les lui décerna dans une pièce de vers intitulée : *Brevet à Vénus, pour M^{me} Leclerc, maîtresse du Café de la Régence.*

L'indécence et la frivolité profanèrent les choses les plus saintes. Le jour de la Fête-Dieu où les Parisiens avaient coutume de décorer l'extérieur des maisons, on vit les propriétaires des principaux hôtels tendre leurs murs de tapisseries dont les sujets, tirés de la Fable, représentaient des nudités et les scènes les plus légères de la mythologie. Le cardinal de Noailles s'indignait en vain « de ce luxe effronté qui donnait à la ville l'aspect d'une cité païenne » et, malgré que l'on payât quinze sols la chaise pour entendre Massillon prêcher la Passion aux Quinze-Vingts, les sermons du célèbre prédicateur condamnant ces licences demeuraient sans effet.

Au mois de juin 1717, la rue Saint-Honoré vit passer un voyageur extraordinaire, « très grand, maigre, bien fait quoique un peu courbé, au teint brun et animé, à la tête ronde et un peu penchée sur l'épaule, aux yeux noirs et perçants, au nez long, aux lèvres épaisses, à

l'air rude ». C'était le czar Pierre I^{er} : il avait vaincu les Turcs, il avait vaincu Charles XII, il avait fondé Saint-Pétersbourg ; il venait d'entreprendre la conquête de la Finlande et de remporter sur les Suédois une éclatante victoire navale. Vêtu d'un costume de drap uni serré à la taille par un ceinture de cuir d'où pendait un sabre, chaussé de bottes, sans gants ni manchettes, le chapeau à la main, il se présenta au Palais-Royal chez Philippe d'Orléans qui le reçut courtoisement. Les Français d'alors étaient peu propres à apprécier ce génie brut et colossal ; le visiteur étrange, dit Lemontey, excita la curiosité : le héros de Poltava échappa.

Cependant, à la suite des orages de 1716, la fortune de Law s'était élevée. Le banquier écossais avait acheté le privilège du commerce de la Louisiane et « cette province lointaine apparaissait comme un champ magique ouvert à toutes les espérances ». Des images distribuées à dessein parmi le peuple faisaient envier le bonheur des colons, qu'un burin trompeur représentait « jouissant de plaisirs sans obstacles et de richesses sans travail, au milieu des nudités de l'âge d'or et des licences de la vie sauvage, comblés par les présents d'une terre vierge ».

En 1719, Law, voulant devenir contrôleur général, se convertit au catholicisme. Il prononça son abjuration à Melun et fit sa première communion à Saint-Roch. L'église dut à cette circonstance son complet achèvement : le plafond en planches de la grande nef, deux fois reconstruit, menaçait ruine ; un jour, quelques solives s'en étant détachées avaient failli blesser plusieurs personnes : on avait résolu d'urgence de procéder au plus tôt à la seconde élévation des murs de la voûte ¹, mais

1. Piganiol, 1742, t. II, p. 335.

les ressources des paroissiens n'avaient pu subvenir aux dépenses de ces travaux. Law donna cent mille livres en billets qui furent immédiatement employés à finir le monument¹ : réalisés de suite, ces billets échappèrent à la banqueroute de 1720. Tout le bâtiment fut terminé en 1722. La sculpture intérieure fut confiée à René Charpentier, élève de Girardon : il exécuta dans les tympans de toutes les arcades de la nef une série de bas-reliefs : il sculpta dans les voussures de la coupole quatre figures, les quatre évangélistes, si l'on en juge d'après une vue intérieure de Saint-Roch, dessin à la plume et au lavis, de Demachy. Il mourut en 1723, sans avoir eu le temps de commencer la décoration du chœur qui fut faite d'après ses dessins². Les libéralités de Law permirent en outre de continuer la construction de la chapelle de la Communion, commencée en 1717.

Durant la courte période d'illusions que le système de Law apporta au royaume, on vit renaître comme par enchantement le crédit et le commerce. Le Régent remplaça les maisons bâties sous la minorité de Louis XIV au fond de la place du Palais-Royal par un réservoir ou *Château d'Eau*, dont Robert de Cotte, beau-frère de Mansart, fut l'architecte.

Le Château d'Eau s'étendit sur toute la largeur de la place, entre la rue Saint-Thomas-du-Louvre et la rue Fromenteau. Il se composa d'un avant-corps central, couronné d'un fronton, qui, soutenu par quatre colonnes

1. De Gaulle : *Histoire de Paris*, IV, p. 31.

2. La Révolution a fait disparaître l'œuvre de Charpentier; il n'en reste que la *Foi* et la *Charité* au-dessous de la grande arcade derrière le maître-autel, les deux anges musiciens dans le tympan de la tribune de l'orgue, au-dessus de la grande porte. •

d'ordre dorique accouplées deux à deux, fut surmonté de deux statues couchées de Guillaume Coustou. La statue de gauche représenta un fleuve, la Seine, et l'autre une naïade, la nymphe des sources d'Arcueil, dont les eaux alimentaient les bassins des jardins des Tuileries et du Palais-Royal.

Au-dessus de la niche de l'avant-corps qui masquait le réservoir et au milieu de laquelle un masque de bronze laissait échapper un filet d'eau dans une vasque, une plaque de marbre noir porta cette inscription en lettres d'or : *Quantos effundit in usus*. L'édifice fut complété par deux pavillons latéraux qui formèrent avec le corps de bâtiment principal un ensemble élégant. Ce monument donna de l'architecture de la Régence, dont il était d'ailleurs le premier spécimen public à Paris, une idée assez gracieuse.

A cette époque, la fontaine Saint-Ovide qui fut supprimée en vertu d'un arrêt du conseil du 23 octobre 1717 et transportée de l'autre côté de la rue Saint-Honoré, en face de la place Vendôme¹, près de la porte et dans l'enclos des Capucins. Un bassin en pierre reçut le jet de cette fontaine, alimentée par la pompe à feu de Chaillot, et, sur une plaque, on grava ce distique de Santeuil :

*Tot loca sacra inter pura est quæ labitur unda.
Hanc non impuro quisquis es ore bibas*².

Tout près de là, un passage avait été percé entre les

1. Le public commençait à appeler la place Louis-le-Grand, *place Vendôme* malgré l'inscription et malgré la statue du monarque, sorte de jugement populaire contre la mémoire du feu roi.

Lémontey : *Histoire de la Régence*.

2. Saint-Victor : *Tableau historique et pittoresque de Paris*.

hautes murailles du Manège des Tuileries et celles du couvent des Capucins, pour permettre à Louis XV d'aller directement du palais entendre la messe aux Feuillants. Cette ruelle longeait en outre une partie du cloître des Feuillants, arrivait à une petite place où se trouvait, d'un côté, l'église de ces religieux, de l'autre, celle des Capucins, puis se rétrécissait pour déboucher rue Saint-Honoré. Son entretien étant à la charge du domaine royal, elle devint l'entrée la plus fréquentée du jardin des Tuileries et fut sans cesse encombrée de marchands ambulants et de miséreux demandant l'aumône.

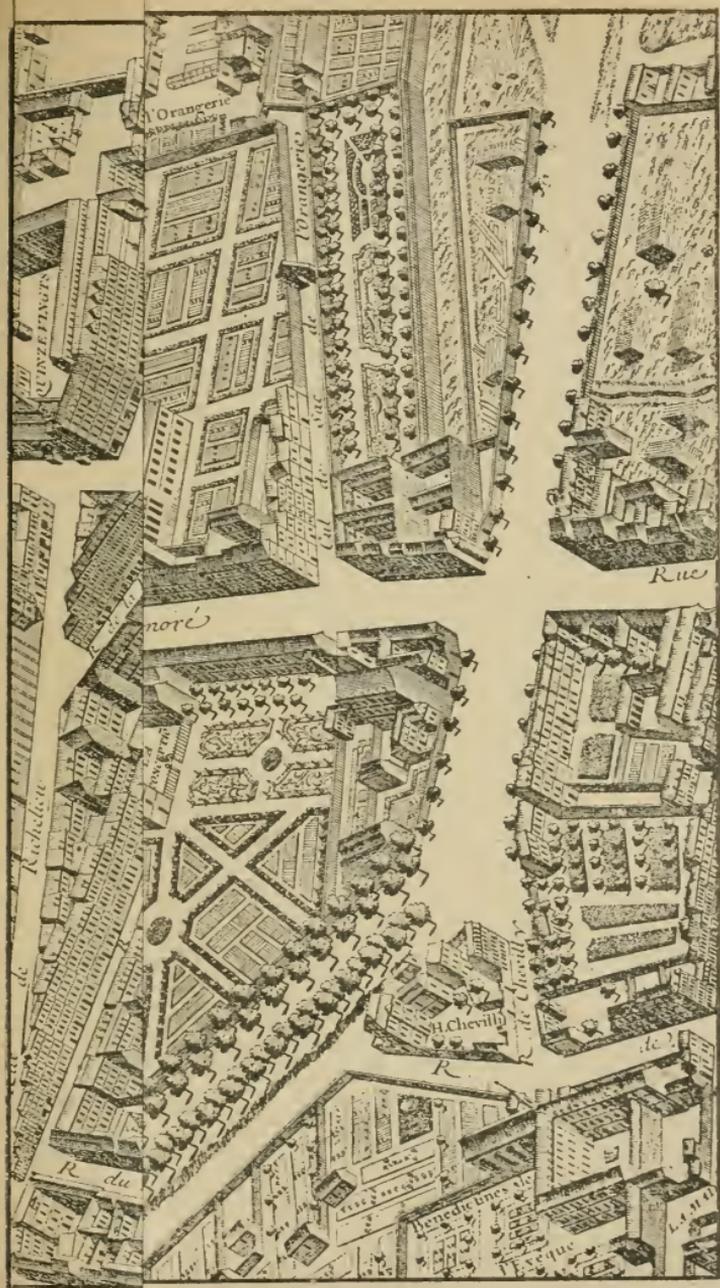
Une voie fut ouverte en 1719¹ à la place de l'hôtel de Luxembourg. Cette propriété était passée à la mort du maréchal² entre les mains de son fils qui l'avait cédée, le 7 juillet 1719, à Guillaume Le Duc, architecte, entrepreneur des Bâtiments du roi, pour la somme de 548.000 livres.

Un arrêt royal, rendu au sujet de cette opération, est ainsi formulé :

« Ayant appris que l'emplacement de l'hôtel de Luxembourg, qui est entre la place Louis-le-Grand et la porte Saint-Honoré, est vendu et que le sieur Leduc, architecte, offre à la ville de donner, à travers ledit emplacement, l'ouverture d'une rue de cinq toises de large, qui communiquerait de la rue Saint-Honoré au rempart, à la rencontre de celle des Petits-Champs, ce qui serait un grand dégagement et commodité pour le quartier Louis-le-Grand, et voulant contribuer à la perfection et à l'embellissement de ce quartier, nous avons par arrêt de notre Conseil du 22 août dernier...

1. Arrêt du Conseil, 3 septembre 1719.

2. En 1695.



La rue Saint-Honoré en 1736.
Fragment du plan dessiné et gravé sous les ordres de Michel-Etienne Turgot, Prévot des Marchands.



Paris. - Rue de la Harpe. - Vue prise de la rue de la Harpe, vers le boulevard de la Bastille. - L. Morel. - Paris. - Rue de la Harpe. - Vue prise de la rue de la Harpe, vers le boulevard de la Bastille. - L. Morel. - Paris. - Rue de la Harpe. - Vue prise de la rue de la Harpe, vers le boulevard de la Bastille. - L. Morel.

ordonné et ordonnons que le nouveau plan des quartiers Saint-Honoré et de la place Louis-le-Grand soit exécuté ¹ ».

Enfin, des lettres patentes, révoquant celles du 5 janvier 1624, permirent de réparer et de bâtir dans l'espace destiné au dessin du Louvre : on renonçait au vieux projet qui avait empêché pendant un siècle la construction du portail de l'Oratoire. L'interdiction levée par cette loi comprenait les environs de Saint-Germain-l'Auxerrois, la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, le quai, la rue Saint-Honoré, depuis le coin de la rue des Poulies jusqu'au monastère des Feuillants.

On sait comment tourna la fortune de Law ; on a expliqué sa chute en disant « qu'il avait été forcé d'élever sept étages sur des fondements qu'il n'avait posés que pour trois ».

Quand se désagrèga cette vaste machine financière si habilement construite et qui avait donné un moment l'espérance d'une prospérité durable, la panique fut générale : le 17 juillet 1720, une foule furieuse cerna dès trois heures du matin l'hôtel de Nevers, emplissant de ses cris la rue Vivienne et la rue Neuve-des-Petits-Champs : plusieurs personnes furent étouffées dans la bagarre. On promena leurs cadavres le long des bâtiments de la banque ; à six heures du matin, on les porta au Palais-Royal où l'on croyait que Law s'était réfugié. Quelques forcenés hurlaient qu'on leur livrât le financier mort ou vif et, comme on leur répondait qu'il n'était pas à Paris mais à Bagnolet dans une maison du Régent, ils répliquèrent « que cela n'était pas

1. Cette rue prit le nom de *rue de Luxembourg* qu'elle a changé depuis contre celui de rue Cambon.

vrai, qu'il n'y avait d'abord qu'à mettre le feu aux quatre coins du palais, qu'on le trouveroit bientôt ». Le secrétaire d'État Le Blanc sauva la situation par son autorité et son sang-froid. Il calma le peuple, ordonna d'enlever les cadavres et de les transporter à Saint-Roch ; la place du Palais-Royal se vida et l'on put croire que l'émeute était finie.

Pendant ce temps, Philippe d'Orléans s'habillait à la hâte, « fort ému et aussi blanc que sa cravate ». Rocheplate, un des officiers de ses gardes, postait dans les appartements du prince cinquante soldats en habits bourgeois ; un autre officier y amenait vingt mousquetaires en costume ordinaire ; Le Blanc faisait entrer par le jardin une garde de gens déguisés. Ces dispositions étant prises, à neuf heures, on ouvrit les portes. Quatre à cinq cents personnes envahirent aussitôt la cour : on les harangua longtemps, on les apaisa par des promesses. Le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, qui survint en carrosse, jetant de l'argent par les portières, eut les dentelles de ses manchettes déchirées.

Law arriva enfin. Les vitres de son carrosse étaient brisées ; une femme qui tenait ses chevaux par la bride, vociférait : « Misérable ! s'il y avait seulement quatre femmes comme moi, tu serais massacré. » Le mari de la malheureuse avait été tué le matin même. Law descendit de voiture et dit aux mutins. « Vous êtes des canailles ! » Son cocher hasarda « qu'il fallait pendre quelques-uns de ces Parisiens. » Le propos fut entendu : lorsque le carrosse reparut dans la rue Saint-Honoré, il fut mis en pièces et celui qui le conduisait laissé pour mort sur la chaussée. Le commissaire de police Daminois, qui logeait rue Saint-Honoré en face du palais, voulut sortir de chez lui en robe et fut con-

traint de rentrer devant les menaces de la populace.

Le lendemain, dans l'après-midi, le président Portal, l'abbé Pucelle et l'abbé Menguy, représentants du Parlement, vinrent s'entretenir avec le Régent des mesures nécessitées par la situation : celui-ci, craignant un nouveau soulèvement, ne les avait pas attendus pour rétablir au coin de la rue Fromenteau, dans un des bâtiments d'angle du Château d'Eau, un des corps de garde que la prudente Anne d'Autriche avait installés au même endroit jadis et qui avaient été d'un si grand secours à la royauté pendant la Fronde.

Ses émissaires se répandirent de plus belle dans tous les lieux publics.

L'on en vit prêtant l'oreille
 Pour aller comme une merveille
 Raconter au gouvernement
 Des discours qu'on paye comptant
 Et qui très souvent pour vétille
 Vous font placer à la Bastille.

« La Thorillière, fils du comédien, était un de ces « guetteurs de mécontents ». L'abbé de Coiffy le surprit aux écoutes au café de la Régence et lui dit si bien son fait qu'il n'osa plus s'y montrer de longtemps. L'abbé fut félicité de sa franchise ; mais il jouait gros jeu et un rimeur du temps le loua de son courage en le blâmant d'avoir ainsi couru le risque de se faire emprisonner. ¹ »

Le 2 avril 1721, le poste de la barrière de la rue Saint-Honoré fut renforcé d'un sergent, d'un caporal et de

1. Brevet de folie décerné à l'abbé de Coiffy pour cause d'imprudence. *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*. 1752, in-12, 1^{re} partie, p. 148.

huit archers. Les corps de garde de tous les quartiers reçurent l'ordre de réprimer sévèrement, en cas échéant, les soulèvements populaires.

Ces précautions devaient être inutiles.

A cette époque, la société répugnait aux échauffourées sanglantes, aux batailles du carrefour et préférait aux victoires à main armée celles que l'on obtient par les pointes de l'esprit, l'épigramme et la satire. Le Régent, revenu de ses appréhensions de révolte, se moquant des Parisiens qui « souhaitaient que la peste fût au Palais-Royal », se livrait à de nouveaux plaisirs, se passionnant pour des maîtresses d'un jour, embellissant ses appartements, dépensant des sommes énormes en tableaux et en objets d'art. Il recevait avec éclat Céleby-Méhémet-Effendi, envoyé en France par l'empereur turc; l'ambassadeur, accompagné de son fils, portant comme un ostensor une lettre du Grand Seigneur sur un plat d'argent couvert d'un voile brodé, « escorté de huit notables à barbe », allait ensuite saluer le roi aux Tuileries.

Au mois de juillet 1721, Philippe d'Orléans conduisait le soir au jardin des Tuileries M^{me} d'Arverne qui avait succédé dans ses faveurs à M^{me} de Parabère, faisant avec ses roués mille extravagances dans la rue Saint-Honoré et le passage des Feuillants, tenant des paris de quarante mille livres contre la pluie qui n'avait cessé de tomber depuis quatre semaines. Puis, pris de peur du bandit Cartouche que la police n'avait pas encore arrêté et qui rôdait dans Paris, il défendait aux armuriers de vendre des pistolets de poche et des baïonnettes; bien plus, il faisait confisquer ces armes par ses commissaires qui les brisaient publiquement aux rires de la foule.

Louis XV entrait dans sa onzième année et déjà lui

pouvait être décerné ce surnom de Bien-Aimé qu'il mérita si peu et qu'il a gardé dans l'histoire.

Le 31 juillet 1721, il se trouva mal à la messe, la fièvre se déclara et aussitôt le bruit se répandit qu'il était atteint d'une maladie grave. A cette nouvelle, Paris s'inquiéta, se troubla : chacun courut aux églises où furent récitées des prières. Le 4 août, le prince étant rétabli, on tira le canon, on alluma des feux de joie, on illumina : on dansa à la Croix-du-Trahoir, place du Palais-Royal, aux Tuileries, place Vendôme. Des gens, comme en démençe, criaient à tue-tête « Vive le Roi! », d'autres se promenaient par bandes, agitant des palmes, précédés de tambours et de violons; et les vieillards, pleurant de joie, n'avaient pas souvenance d'avoir jamais vu pareilles réjouissances. Le 5, un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame. Le 6, il y eut concert et théâtre dans les rues; l'Opéra donna une représentation gratuite. Le 10, une affiche, collée au coin de la rue du Louvre et de la rue Saint-Honoré, annonça que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ferait dire, le 13, à l'église des Pères de l'Oratoire, une messe d'actions de grâces, avec *Te Deum* en musique, pour le rétablissement de la santé de Sa Majesté.

Le 16 novembre, le Régent maria sa fille au prince Louis des Asturies par l'entremise du comte d'Ossone, ambassadeur d'Espagne. Louis XV signa le contrat au Palais-Royal. L'Opéra joua *Phaëton* de Quinault et de Lully; après la représentation, il y eut bal masqué.

Le 2 mars 1722, la cour déploie un faste inusité pour l'entrée à Paris de l'infante d'Espagne, destinée au trône de France. Le roi va au-devant d'elle jusqu'à Montrouge et la ramène du Louvre.

L'avocat Barbier, auteur du *Journal historique et*

anecdotique de la Régence, s'est placé au coin de la rue de l'Arbre-Sec et assiste au défilé du cortège qui dure une heure et demie. Il remarque, dans le carrosse du Régent, l'héritier de la couronne, dont la précoce beauté fait l'admiration générale, le duc de Chartres, Monsieur le Duc, le comte de Charolais, le prince de Conti; à côté du maréchal de Villars, il reconnaît le prince Dolgorouki, envoyé du « czar de Moscovie ». Il compte les inspecteurs de la police, les gens du guet, les grenadiers, les mousquetaires, les cheveau-légers, les gardes du corps. Il note l'équipage du duc d'Ossone, ambassadeur d'Espagne, ses vingt-quatre valets de pied, ses quatre carrosses; celui du duc de Tresmes, gouverneur de Paris, « composé de douze palefreniers à cheval, tenant en main douze chevaux couverts de housses de velours cramoisi à galons d'or, de six pages et de six gentilshommes à cheval, de soixante gardes en uniforme rouge à galons d'argent et de trois carrosses trainés, l'un par huit chevaux et les deux autres par six ».

Après les représentants de la ville, s'avancent douze laquais de M. de Châteauneuf, prévôt des marchands, vingt-quatre laquais du gouverneur de Paris, puis, dans un carrosse traîné par huit chevaux blancs, sorte de conque d'or, aux panneaux extérieurs peints par Coypel et sur lesquels trônent des déités, s'envolent des amours, à l'impériale décorée des emblèmes de la royauté et des lys de France, apparaît sur les genoux de M^{me} de Ventadour, au milieu des princesses du sang, l'infante. Poudrée, fardée, couverte de la tête aux pieds de pierrieres et de perles. aussi raide que la poupée qu'elle tient entre ses bras, la petite reine regarde la foule qui, massée derrière les gardes françaises et les Suisses

formant la haie, la salue et l'acclame; et ses yeux un peu las s'alanguissent par moments et se ferment. Quand elle passe place du Palais-Royal, on bat aux champs. Les auvents des boutiques sont parés de feuillages; il y a aux fenêtres de toutes les maisons des tapisseries et des draperies aux couleurs de France et d'Espagne.

Le 12, le Régent donna un bal au Palais-Royal. Le roi y arriva à huit heures et demie : la porte du palais était éclairée par des flambeaux et des pots-à-feu. A dix heures du soir, on tira un feu d'artifice sur la place, ornée pour la circonstance de portiques en treillage et d'arcs-de-triomphe.

« Au mois de juin, raconte Barbier, le jour de la Fête-Dieu, Louis XV suivit la procession de Saint-Germain l'Auxerrois pour la première fois et fit un fort grand tour à pied, car, depuis la chapelle des Tuileries il reconduisit le Saint-Sacrement par les rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec. Il était entre M. le prince Charles, son grand écuyer, et son capitaine des gardes : d'un côté M. le cardinal de Rohan, grand aumônier; de l'autre, M. le cardinal de Polignac; M. le maréchal de Villeroy, qui ne peut pas marcher, était derrière sur un cheval si petit qu'on l'aurait cru à pied; cela a paru un peu extraordinaire. Il y avait un grand concours de monde, beaucoup de gardes du corps qui bordaient et trois carrosses du roi.

« Dans le même temps, la procession de Saint-Eustache, où assistait M. le Régent ainsi que le duc de Chartres, passa dans la rue Saint-Honoré. Elle étoit fort belle avec toute la livrée du prince, ses gardes et trois carrosses : cela a fait un embarras dans la rue. Il a fallu que Saint-Eustache s'arrêtât et laissât filer Saint-Ger-

main, en sorte que M. le Régent fut bien trois quarts d'heure sur pied sans marcher ¹ ».

Le peuple, épris d'un prince que l'avenir devait révéler égoïste et peu soucieux du bonheur de ses sujets, applaudissait à ces fêtes dont le luxe s'alimentait à ses dépens ; mais certains de ses actes prouvent qu'il pardonnait moins à la noblesse arrogante qui le méprisait et insultait souvent à sa misère, et que déjà se formait, au fond de l'âme plébéienne, ce vieux levain de haine, germe de la Révolution de 1789.

Le 16 novembre 1721, un laquais de M. d'Erlach, capitaine des gardes suisses, qui avait dit des sottises de M^{me} d'Erlach et que l'on avait condamné au carcan et aux galères était conduit, la corde au cou, à la queue d'une charrette, par deux cents archers du guet, du Châtelet à la butte Saint-Roch. L'exposition devait avoir lieu rue Saint-Anne, devant l'hôtel d'Erlach.

Jusqu'à la rue des Bons-Enfants, on ne fit pas grande attention à la charrette ; mais, place du Palais-Royal, un rassemblement se forma, grossit, et, quand on arriva à l'endroit marqué pour le supplice, il s'y trouva plus de six mille personnes. Sitôt que le poteau fut enfoncé, des murmures s'élevèrent, la populace s'insurgea, se précipita sur les archers, brisa les bois de justice et voulut délivrer le laquais. Les archers, obligés de se défendre, tirèrent quelques coups de feu et ramenèrent au Châtelet leur prisonnier.

Le 23 octobre 1722, Louis XV fut sacré et, le 22 février 1723, il fut déclaré majeur.

1. Barbier : *Journal historique et anecdotique de la Régence.*

CHAPITRE XIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XV

Le 22 février 1722. — Aperçus généraux. — Entretien de la rue Saint-Honoré. — Les fiacres et les carrosses de louage, place du Palais Royal et à la fontaine des Capucins. — Éclairage de la rue Saint-Honoré; les lanternes publiques; les réflecteurs; les porte-falot. — Numérotage de la rue. — Désignation écrite de la rue. — Les égouts. — Les pompes à incendie. — La petite poste. — Démolition de la porte Saint-Honoré. — Les cafés sous Louis XV. — Traiteurs et restaurateurs. — Le magasin de tabac de la *Civette*. — Les boutiques de la rue Saint-Honoré. — Les habitants de la rue Saint-Honoré au milieu du dix-huitième siècle. — Exécution à la Croix-du-Trahoir. — Hôtel et cour d'Aligre. — L'Oratoire. — La Barrière-des-Sergents. — L'église et le cloître Saint-Honoré. — L'Opéra. — Incendie de l'Opéra le 6 avril 1763; sa reconstruction. — Restauration du Palais-Royal. — Agrandissement de la place du Palais-Royal. — Les Quinze-Vingts. — L'église Saint-Roch; construction de son portail. — Description de l'église Saint-Roch à la fin du règne de Louis XV. — Bap-têmes, mariages, enterrements. — Le cul-de-sac *du Dauphin*. — La butte Saint-Roch. — Les Jacobins Réformés. — L'hôtel de Noailles. — Le *petit hôtel de Noailles*. — Les Feuillants. — Le passage des Feuillants. — Les Capucins. — L'Assomption. — L'hôtel Geoffrin. — La rue Saint-Florentin. — La rue Saint-Honoré pendant le Carnaval. — La foire Saint-Ovide. — Fêtes royales. — Visites du roi, de la reine. — Naissances royales. — Enterrements. — Émeute du mois de mai 1750. — Naissance et mort du duc de Bourgogne. — Catastrophe du 30 mai 1770. — Une dernière ordonnance de Louis XV. — Mort du roi.

Le 22 février 1722, Louis XV, se rendit au Parlement dans un carrosse violet traîné par six chevaux, avec

les princes du sang et toute la cour. Il était accompagné de deux compagnies de mousquetaires, des chevau-légers, des cent-suisse; le maréchal de Villars marchait en tête de la connétablie; le jeune duc de Gesvres, reçu depuis peu en survivance de la charge de gouverneur de Paris, venait ensuite avec ses pages, ses gardes et ses gentilshommes.

Barbier, à qui ces détails sont empruntés, ne put entrer dans la Grand'Chambre pour voir le lit de justice et assista au passage du cortège dans une boutique de la rue Saint-Honoré.

Cette cérémonie, inaugurant le nouveau règne, devait clore pour un certain temps à Paris la série des fêtes royales et ce qui s'était déjà produit de 1660 à 1715 se répéter de 1722 à 1774. Pendant cinquante ans, la chronique des rues de la ville allait se réduire presque exclusivement aux faits journaliers de l'existence de leurs habitants.

Certes, la rue Saint-Honoré, au cours de ce demi-siècle était destinée à bénéficier des rares visites du chef de l'État. Mais, le véritable intérêt de son histoire consiste surtout, durant cette période, dans sa lente et constante évolution vers un caractère plus moderne, on pourrait dire « définitif », puisque c'est celui qu'elle a conservé jusqu'à nous.

Dès 1725, le faubourg Saint-Honoré se bâtit; sur la Chaussée du Roule s'élèvent de beaux hôtels tels que celui de la duchesse de Rohan-Montbazon, construit par Lassurance, celui du duc de Charost, œuvre de l'architecte Bazin¹, tels enfin que le fameux hôtel du comte

1. Rue du Faubourg-Saint-Honoré n° 39, actuellement ambassade d'Angleterre.

d'Évreux, future résidence de la marquise de Pompadour¹. La partie de la rue Saint-Honoré, dite autrefois rue Neuve, a perdu ce qualificatif qui ne signifie plus rien : la bourgeoisie l'envahit maintenant, s'y installe à côté des grands seigneurs et des fermiers généraux.

La population augmentant, les classes laborieuses, trop à l'étroit dans les quartiers Saint-Denis, Saint-Martin, des Bourdonnais, des Halles, du Palais-Royal et du Louvre, refoulent les classes oisives vers le Roule, s'emparent de leurs maisons qu'elles transforment et de leurs domaines qu'elles morcellent et se partagent. Le commerce de gros, le commerce des denrées alimentaires et d'usage vulgaire, cantonnés jadis entre la rue Saint-Denis et la Croix-du-Trahoir, s'étendent maintenant au delà de la place du Palais-Royal. Des Innocents à cette dernière, on ne compte plus, en 1725, une demeure seigneuriale, celle du duc d'Orléans exceptée. Toutes les maisons sont louées à des artisans, à des fabricants, à des bourgeois, à quelques familles nobles, pauvres et tenaces, à des magistrats et autres gens de robe. Il résulte de ce progrès, une recrudescence de mouvement dans la circulation ; cent ans plus tôt, le quartier de la porte Saint-Honoré demeurait « à peu près désert » à certaines heures de la journée² ; sous Louis XV, il devient un des plus fréquentés de la capitale.

En était-il pour cela plus propre et mieux entretenu ? Les mémoires contemporains semblent indiquer le contraire.

Le 29 octobre 1702, le comte de Pontchartrain avait

1. Actuellement le palais de l'Élysée.

2. Saint-Simon : *Mémoires*.

écrit à M. d'Argenson : « Je ne puis m'empêcher de vous dire que les rues de Paris m'ont paru bien sales. Je vous prie de ne point souffrir de négligence à cet égard ; en vérité, le peuple qui paye de fortes sommes pour l'entretien des rues a tout lieu de se plaindre du peu d'exactitude de ceux à qui ce soin est remis. » Trente ans plus tard, rien n'était changé et les décroisseurs qui se tenaient à l'abri des portes cochères avec leurs boîtes et leurs brosses, « s'offrant, avec toutes les flatteries imaginables, à décroisser les souliers », ne suffisaient pas à la besogne.

L'honnête citadin qui se rendait en visite, soucieux de ne point gâter son costume, le chapeau à la main afin de ne pas déflorer sa perruque, avait fort à faire. s'il ne voulait recourir à la chaise à porteurs, pour se garer des éclaboussures du ruisseau que les voitures lui envoyaient en passant et dont il ne tardait pas à être couvert.

Il y avait, sous Louis XV, des stations de chaises à porteurs, de fiacres et de carrosses de louage place du Palais-Royal et à la fontaine des Capucins. Les fiacres fonctionnaient de sept heures du matin à dix heures du soir, à raison de vingt-cinq sols pour la première heure et de vingt pour les suivantes : « Leurs chevaux, dit J.-C. Némeitz dans *le Séjour à Paris*, sont tellement harassés qu'à peine peuvent-ils marcher ; le fond du coche n'est pas fermé, ou bien les côtés sont troués et ce qui choque le plus c'est que ces véhicules ont toujours attachée, soit sur le devant soit par derrière, une botte de foin dont les conducteurs donnent une bouchée à leurs chevaux toutes les fois qu'ils font halte en quelque rue ; d'où vient souvent que ces animaux ont encore du foin dans la bouche quand ils partent en plein

galop. Cependant, si quelqu'un ne veut pas être reconnu en pareil équipage, il n'a qu'à monter les fenêtres de bois à côté et devant lui et à se laisser entraîner ainsi comme un aveugle, quoique de cette façon il doit toujours être dans la crainte que d'autres carrosses ne renversent le sien ou du moins n'en cassent une roue ou autre chose, comme cela arrive ordinairement, auquel cas notre seigneur, qui allait tantôt incognito, est obligé de sortir de sa cage et de continuer sa promenade à pied. » Les carrosses se louaient à raison de trente ou quarante louis d'or par mois. J.-C. Nemeitz recommande aux étrangers de se montrer doux envers les cochers dont la grossièreté est déjà proverbiale¹ : « Il n'est pas bon, conclut-il, de lutter avec de la boue ; si l'on gagne ou si l'on perd, on ne manque pas d'être souillé. »

On raconte que les cochers de place de Paris, se plaignant du tarif peu élevé de leur salaire, se mirent un jour en grève. Ils partirent avec leurs voitures de la fontaine des Capucins et s'en furent en procession présenter leurs revendications au roi qui se trouvait alors à Choisy avec M^{me} du Barry.

Louis XV ne fut pas qu'un peu surpris en voyant, de la terrasse du château, les fiacres poindre à l'horizon et leur longue file se dérouler dans la campagne. Vers trois heures de l'après-midi, les mécontents arrivèrent : on les éconduisit prudemment avec des promesses et ils

1. Un arrêt du Parlement, daté du 3 octobre 1751 et mis à exécution le 14, condamnait deux cochers de fiacre à être attachés au carcan, avec cet écriteau devant et derrière : « Cocher de place violent et insolent » et, en outre, l'un à être flétri d'un fer chaud et envoyé aux galères pour trois ans et l'autre à être banni pour trois ans hors de l'étendue de la prévôté de Paris ; le même arrêt ordonnait de poursuivre onze autres cochers de place, compris dans le même procès. *Recueil d'annonces et affiches commencé le jeudi 13 mai 1751 par l'abbé Aubert.*

reprirent, à demi-satisfaits, le chemin de la ville. Quelque temps après, les meneurs de cette bizarre équipée furent arrêtés et un châtiment exemplaire apprit aux automédons récalcitrants qu'il ne fallait pas badiner avec l'autorité royale.

A la fin de la Régence, les lanternes publiques restaient allumées jusqu'à deux et trois heures du matin. Le service d'éclairage des rues de Paris se faisait assez régulièrement. La surveillance en était confiée dans chaque quartier à un bourgeois que les notables élaient au commencement de l'année, qui recevait les clefs des boîtes dans lesquelles s'attachaient les cordons de suspension et prenait en dépôt chez lui la provision des chandelles. On désignait deux commis pour le service : l'un abaissait la lanterne et l'autre l'allumait, puis l'appareil était remonté à une hauteur fixe. Cette opération, qui attirait toujours les badauds, avait servi de thème à une chanson :

Abaissez la lanterne
 Monsieur le lanternier !
 Celui qui la gouverne
 Il a grand mal au pied,
 Et celui qui l'allume
 Il a gagné un rhume
 A force de crier :
 Abaissez la lanterne
 Monsieur le lanternier !

En 1745, l'abbé Mathérot de Preigney et le sieur Bourgeois de Château-Blanc imaginèrent de remplacer par une lampe à l'huile munie d'un réflecteur les chandelles des lanternes. Le perfectionnement fit grand bruit et Valois d'Orville composa sur ce sujet un poème,

meilleur que toutes les gazettes rimées publiées précédemment en pareille circonstance :

Le règne de la Nuit va désormais finir.
 Des mortels renommés par leur sage industrie
 De leur climat sont prêts à la bannir.
 Vois les effets de leur génie :
 Pour placer la lumière en un corps transparent
 Avec un verre épais une lampe est formée ;
 Dans son centre, une mèche, avec art enfermée,
 Frappe un réverbère éclatant,
 Qui d'abord la réfléchissant
 Porte contre la nuit sa splendeur enflammée.
 Globes brillants, astres nouveaux,
 Que tout Paris admire au milieu des ténèbres,
 Dissipez les horreurs funèbres
 Par la clarté de vos flambeaux !

Mais l'enthousiasme dura peu. « Pour certaines raisons que l'on ne put découvrir, ces réverbères, loués par le peuple, adoptés par les grands, approuvés par l'Académie, autorisés par le sénat de la France, comblés de tant d'honneurs, durent céder la place aux chandelles, un moment supplantées par eux, et allèrent cacher leur défaite au fond d'un magasin¹ ». Ils reparurent cependant et leur usage fut définitivement adopté en 1769. Bourgeois de Château-Blanc obtint le privilège d'exploiter son invention pendant vingt années².

Les lanternes n'étaient pas allumées en temps de lune ce qui était une cause d'accidents. On lit dans une chronique du temps : « La lune compte sur les réver-

1. Penchet : *Collection des lois, ordonnances et règlements de police*.

2. L'huile des réverbères provenait de la cuisson des tripes : on la fabriquait dans l'île des Cygnes.

bères ; les réverbères comptent sur la lune ; il n'y a ni réverbères ni lune et ce qu'on y voit de plus clair c'est qu'on n'y voit goutte. » Restaient les porte-falot. L'innovation de l'abbé Caraffa était encore fort goûtée au milieu et même à la fin du dix-huitième siècle. « Le falot, écrit Mercier, est tout à la fois une commodité et une sûreté pour ceux qui rentrent chez eux. Il vous conduit dans votre maison, dans votre chambre, fût-elle au septième étage, et vous fournit de la lumière quand vous n'avez ni domestique, ni servante, ni amadou, ni briquet. Les falots sont attachés à la police et voient tout ce qui se passe. A la sortie des spectacles, ils sont les commettants des fiacres et les font avancer ou reculer selon la pièce qu'on leur donne. Comme c'est à qui en aura, il faut les payer grassement, sans quoi vous ne voyez ni conducteurs, ni chevaux. Au moindre tumulte, ils courent au guet et portent témoignage sur le fait. » Les falots chassaient les voleurs, protégeaient le public au moins autant que les patrouilles et gênaient les filous qui, dans les petites rues, « voulaient interroger les serrures ». On trouve, dans un *Essai historique et critique sur les lanternes*, une apostrophe en vers adressée par les écumeurs de bourses aux réverbères et aux falots :

Chaque quartier a ses fanaux
 Des plus beaux lustres fiers rivaux,
 Dont la clarté met à la gêne
 Nos mains et nos fûtés ciseaux.
 Et c'est encore sans y comprendre
 La troupe hurlante des falots.
 Dans un songe noir, je songeais
 (Car tout est songe dans la vie);
 Je voyais un gros de bourgeois
 L'œil stupéfait, l'âme ravie

A l'entour du magicien,
Le brillant mécanicien,
Qui substituait aux chandelles
Lampes aussi claires que belles.

Du 29 janvier 1726 date un premier essai de numérotage des portes cochères et charretières, « afin de faciliter le recensement et d'empêcher que de nouvelles constructions ne puissent s'élever sans autorisation ».

Cette mesure, qui faisait obstacle aux projets des spéculateurs et éveillait les craintes des contribuables¹, ne fut exécutée qu'imparfaitement. Des actes la remirent en vigueur vers 1740 et en 1763 sans plus de succès : « Il répugnait, dit Mercier, aux grands seigneurs, aux ecclésiastiques, aux fermiers généraux de voir leurs hôtels numérotés à la suite de tel hôtel garni ou de telle boutique. »

La désignation écrite des rues fut mieux accueillie. Bien que le plan terrier de 1703 fasse déjà mention, à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue de la Sourdière, d'un cartouche avec cette inscription : *Coin de la rue de la Sourdière*, on peut dire qu'avant 1723 la tradition seule avait conservé les noms des rues de la capitale. A partir du mois de mars 1728, ces noms furent tracés en noir sur des feuilles de tôle ou fer-blanc; malheureusement, les averse et les variations de la température endommagèrent les plaques et en effacèrent rapidement les caractères. Un peu plus tard, on prit le parti de graver les lettres dans des tablettes en pierre de liais; un chiffre indiqua le numéro du quartier dont faisait partie la rue désignée et un certain nombre de

1. On redoutait toujours l'établissement de nouveaux impôts à la suite d'un nouveau recensement.

C combien de carrosses y pouvaient avancer de front, les essieux étant supposés d'une largeur moyenne de huit pieds¹.

Au dix-huitième siècle, d'importantes améliorations apportées dans le système de canalisation des égouts de Paris permirent aux eaux ménagères et aux eaux fluviales de s'écouler plus facilement dans la Seine. L'égout de la rue Saint-Florentin fut percé en 1754. En 1769, on en fit un autre qui prit naissance rue Saint-Honoré sous la Barrière-des-Sergents et gagna la rivière par la rue Champfleury et le Louvre². Les égouts avaient leurs inconvénients lorsque les inondations, au lieu d'être causées par les pluies d'orage, résultaient des crues du fleuve. « Une année, dit un mémoire contemporain, qu'il était tombé de l'eau considérablement pendant plusieurs semaines, le jour de Noël, Paris fut inondé. Sur le Cours, aux Champs-Élysées, rue Saint-Honoré, place Louis-le-Grand, place du Palais-Royal, les bateaux circulaient, entrant dans les maisons comme des carrosses et, dans toutes les rues où il y avait des égouts, l'eau de la Seine, se précipitant par leurs conduits, arrivait en plus d'abondance. »

L'*État ou Tableau de la Ville* en 1762, les almanachs royaux, les annexes du plan de Pasquier et Denis, dressé en 1763, indiquent l'emplacement des postes

1. Delamarre : *Traité de Police*.

2. « L'écoulement des eaux pluviales par la rue Fromenteau occasionne des dommages et inconvénients auxquels nous proposons de pourvoir, nous ordonnons qu'il sera construit dans la rue Saint-Honoré un égout, dont l'ouverture sera placée sous la barrière dite communément *des Sergents* et dont le cours, dirigé par la rue Champfleury, traversera le Louvre pour déboucher sur le quai de Bourbon à la rivière; en conséquence, il sera fait au pavé les changements de pente qui seront nécessaires. »

Extrait des lettres patentes du 22 avril 1769.

de pompes publiques pour remédier aux incendies.

Rue Saint-Honoré, trois de ces postes étaient installés, le premier à l'Oratoire et les deux autres à l'Opéra et aux Capucins.

Les pompes à bras ressemblaient à celles dont on se sert encore dans quelques-uns de nos villages. Fabriquées à Rouen par le sieur Nicolas Tillaye, elles avaient un magasin à Paris, au couvent des Feuillants, et le sieur Barbier, à qui était commise la garde de ce dépôt, faisait lui-même la démonstration de l'appareil à qui voulait l'acheter¹.

Les pompes coûtaient de dix à cent louis. Nicolas Tillaye vendait aussi des seaux d'osier mastiqués et des échelles à échelons rentrants, d'une forme particulière.

Presque tous les gardes-pompes étaient cordonniers. De 1720 à 1760, ils eurent pour capitaine Dumouriez du Perrier aîné et son frère Antoine; de 1761 à 1793, le sieur Morat succéda à Antoine Dumouriez.

En 1760, la petite poste commença à fonctionner : « Auparavant, écrit Barbier, ceux qui n'avaient point de domestiques se servaient de petits Savoyards pour s'écrire les uns aux autres. On croyait tout d'abord que cela ne se soutiendrait point. Mais cet établissement a été perfectionné par M. de Chamouset, ci-devant maître

1. « Le sieur Tillaye fera publiquement dans le courant de ce mois, chez les Feuillants, rue Saint-Honoré, l'expérience des pompes qu'il a inventées pour les incendies. Les personnes qui auront résolu d'en acheter ou qui paieront les ouvriers employés à cette manœuvre pourront en voir démontrer les effets tous les jours de la semaine, de trois heures de l'après-midi à sept heures. Il n'y aura que le samedi excepté et, ce jour-là seulement, à cinq ou six heures du soir, toutes sortes de curieux seront admis aux expériences que l'on propose et elles se feront aux frais de l'Auteur. »

(Annonces et affiches.)

des comptes, qui en est l'inventeur. Il n'en coûte que deux sous pour faire tenir une lettre dans Paris et trois sous dans les villages autour de Paris où il n'y a point de grande poste. Il n'en coûte rien à celui qui reçoit la lettre. On a des réponses soir et matin et après dîner. Il y a plus de deux cents hommes employés pour recevoir les lettres et les porter. Pour deux sous, on se dispense d'envoyer son domestique au bout de la ville et de s'en priver. Il y a grand ordre dans l'exécution. »

Le 22 avril 1732 des lettres patentes ordonnèrent la démolition de la porte Saint-Honoré.

A savoir :

« Louis...

» Étant informé que le passage de la porte Saint-Honoré se trouve trop étroit et même très incommode et dangereux pour les embarras continuels qui s'y rencontrent, que, d'ailleurs, le faubourg Saint-Honoré étant devenu un des plus beaux de notre bonne ville de Paris par les édifices qui y ont été construits, ce passage est beaucoup plus fréquenté et demande par conséquent de plus singulières attentions; nous étant fait représenter la place de cette porte et des lieux des environs, nous avons jugé nécessaire pour la commodité publique de supprimer ladite porte Saint-Honoré...

» Nous avons par les présentes ordonné et ordonnons que la porte Saint-Honoré sera incessamment démolie et que le terrain et partie des bâtiments, qui entrent dans le nouvel alignement du rempart près de cette porte, seront retranchés et qu'il sera observé quatre pans coupés¹ de quatre toises de face pour y être placé des monuments convenables à la décoration de l'entrée de la ville et que

1. Deux du côté de la ville et deux à l'entrée du faubourg.

les propriétaires desdites maisons et terrains seront remboursés suivant l'estimation qui en sera faite par le maître général des Bâtimens de la Ville... »

Au mois d'août 1733, d'autres lettres modifièrent la teneur des précédentes de la façon suivante :

« Par nos lettres patentes du 22 avril 1732, nous aurions ordonné que la porte Saint-Honoré serait démolie et supprimée et, qu'aux encoignures, tant du côté de la ville que du faubourg, il serait fait quatre pans coupés pour y placer des monuments convenables à l'entrée de la ville ; mais le prévôt des marchands et échevins nous ayant représenté que leur attention pour le bien public et les avantages particuliers des citoyens les avaient engagés à faire quelques changements dans ce plan... nous avons ordonné et ordonnons qu'*au lieu des pans coupés dans les encoignures du carrefour, en sortant de la ville, il sera élevé quatre parties circulaires, d'environ dix toises de face chacune et cinq toises en retour de chaque côté...* »

Ces transformations reçurent une exécution immédiate : elles sont indiquées sur le plan de Turgot, dressé en 1736.

Sous Louis XV, le nombre des cafés augmenta considérablement. La rue Saint-Honoré en compta au moins six des plus importants : le *Café de la Régence*, le *Café de l'impasse de l'Opéra*, le *Café Dupuis*, le *Café du Prophète Élie*, le *Café militaire de Godeau* et le *Café du Danemark*.

Le dix-septième siècle avait été buveur de vin : il aimait le cabaret bruyant où l'on chante et où l'on s'enivre. Le dix-huitième siècle, inconstant, délicat, frivole, eut ses nerfs, cultiva le *vague à l'âme* et préféra le café.

« En 1723, c'était une mode générale de prendre une tasse de café après le dîner¹ ». Devant la terrasse des cafés, qui empiétait sur la chaussée de la rue jusqu'à en gêner parfois la circulation, s'arrêtaient les marchands ambulants, les bouquetières et les coureurs des gazettes, « car, s'il était défendu de lire des journaux dans ces établissements, il n'était pas interdit d'en acheter ».

Au café de l'impasse de l'Opéra, le monde affluait surtout à l'entrée et à la sortie du spectacle et l'on y donnait rendez-vous aux actrices et aux danseuses. Des femmes de toutes les conditions s'y montraient « avec ou sans cavalier ». « Les spirituelles y recherchaient la discussion, celles qui étaient jolies, le scandale. On y rencontrait aussi des musiciens et des littérateurs comme Fontenelle, Richer d'Aube,

Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube,

et La Motte qui, lorsqu'il n'était pas chez M^{me} de Tencin, rue Saint-Honoré, près de l'Oratoire, y pérorait, tenant là une succursale de l'Académie et traitant les questions de langage.

Le style de La Motte avait ses détracteurs et souvent les conversations, tournant à l'aigre, dégénéraient en dispute. Il existe une caricature composée à la suite de l'un de ces duels oratoires, représentant l'écrivain assis avec ses amis en face de la veuve Marion, trônant à son comptoir. Un vers latin sert de légende à l'image :

Inficiunt pariter linguas, illa liquores.

1. J.-C. Nemeitz : *Séjour à Paris.*

Ce vers fut traduit et paraphrasé en quatrain :

Cette vieille affamée et ces fades rimeurs
 Sous un semblable maître ont fait apprentissage :
 Tandis que celle-ci frelate ses liqueurs,
 Les chalands à l'envi corrompent le langage.

Vers 1730. le jeu n'avait pas encore pénétré dans les cafés, mais on jouait au pharaon, au tric-trac ou toccadille, au lansquenet, à l'ombre, à la bassette, à la dupe, aux dés dans les tripots de la rue l'Arbre-Sec et du carrefour de la Croix-du-Trahoir et dans l'arrière-boutique des traiteurs qui demeuraient ouverts assez avant dans la nuit.

Les « traiteurs » ne manquaient pas dans la rue Saint-Honoré; alors que les limonadiers avaient seuls le droit de faire et de vendre toutes sortes de liqueurs et de rafraîchissements, tels que limonade, orgeat, glace, thé, café, chocolat, à eux revenait la spécialité des ragoûts. Au milieu du dix-huitième siècle, un nommé Boulanger ouvrit dans la rue des Poulies, un établissement d'un nouveau genre où il donna, sur de petites tables de marbre sans nappe, des volailles au gros sel, des œufs frais et du bouillon. Comme il avait pris pour devise le passage de l'Évangile : *Venite ad me omnes qui stomacho laboratis et ego vos restaurabo*, le titre de restaurateur lui fut dévolu ainsi qu'à tous ceux qui l'imitèrent.

La maîtresse du lieu était jolie et nombreux furent ceux qui se laissèrent convaincre par l'enseigne. Diderot écrivait le 19 septembre 1767, à M^{me} Volland : « Mardi, depuis sept heures et demie jusqu'à deux ou trois heures, au Salon; ensuite, dîner

chez la belle restauratrice de la rue des Poulies² ».

En 1752, les cafés étaient, suivant une expression de l'époque, « le tableau de l'univers ». On y voyait des gens de toutes les nations. Les différends qui s'élevaient fréquemment entre des esprits souvent opposés par le caractère, les opinions et les goûts, s'épuisaient en propos sans dégénérer jamais en voies de fait.

Les cafés étaient le théâtre où se déroulaient toutes les péripéties de la comédie humaine en un temps qui, sous bien des rapports, ressemblait au nôtre. Chevrier, auteur d'un livre curieux intitulé les *Ridicules du siècle*, a esquissé de ses contemporains, habitués du café de la Régence, une série de portraits qui ont presque la saveur d'une critique moderne.

« Ici, dit-il, c'est un jeune homme, l'idole d'une amille imbécile, qui, échappé de sa petite ville par le coche, est venu dépenser mille écus à Paris. Il va exactement tous les jours d'une chambre garnie au café, du café à la table d'hôte, de là au parterre de la Comédie qu'il ne quitte que pour retourner au café, trop heureux de rapporter dans sa triste patrie la liste des comédiens et celle des auberges.

« Là, c'est un autre provincial, timide par sottise, qui, ne voulant pas courir les risques d'une bonne compagnie, vient sans frais étudier le grand monde dans un cercle bourgeois. De retour chez lui, il dira à M^{me} la sénéchale « que l'on vit à Paris et que l'on végète ailleurs.

« On aperçoit plus loin un vieux militaire, qui, traçant le plan d'une ville qu'il n'a jamais vue, va se

1. V. La Mésangère : *Le voyageur à Paris*, et Bachaumont : *Memoires secrets*, t. V, p. 49.

perdre dans une demi-lune dont il ne sort que pour entrer dans la ville où toutes les femmes éprises de sa figure deviennent bientôt victimes de son indiscretion.

« Dans le fond, on rencontre un nouvelliste qui ne s'est détaché des biens du monde que pour se livrer entièrement à la négociation ; sans maison depuis vingt ans, il n'a d'asile que le café ; il y entre comme chez lui, débite d'un ton brusque quelques douceurs à la beauté qui occupe le comptoir, s'approche du feu, lit les gazettes jusqu'au moment où, pressé par la faim, il propose au premier venu une partie de dames qui décide d'une tasse de café ; il la gagne, la prend et s'endort : à dix heures il avale un verre d'eau et se retire on ne sait où.

« On examine de près un personnage singulier dont le talent est de critiquer tout : ennemi des acteurs et fléau des comédiens, il n'a d'autre occupation qu'à dénigrer les uns et les autres. Toutes les pièces nouvelles sont sujettes à ses traits et il regrette Molière et Corneille qu'il ne connaît pas.

« Dans un autre coin écarté se tient la chambre des parieurs ; là, vingt hommes vivent d'adresse sous le masque du hasard. A peine annonce-t-on une pièce nouvelle que l'un d'eux gage qu'elle réussira : un autre affirme aussitôt le contraire et le public prend intérêt à leurs défis ; beaucoup de ceux qui assistent à ce jeu y aventurent des sommes qui, il est vrai, ne sont pas considérables ; mais, le sort des ouvrages dramatiques n'étant pas les seuls sujets de paris et mille autres faits, tels que la grossesse d'une actrice, la santé d'une femme du monde, la bravoure d'un poète étant autant de matières à en faire naître à chaque instant, les pertes répétées finissent par affaiblir les plus grandes fortunes. »

Vers 1760, les échecs firent leur apparition dans les cafés et nulle part, à Paris, on n'y joua mieux qu'à la Régence¹ : « Là, écrit Diderot, rivalisent *Légal* le profond, *Philidor* le subtil, et le solide *Mayot*² ». Diderot lui-même, qui « poussait volontiers le bois », venait au café de la Régence après sa promenade quotidienne au Palais-Royal, s'attabler en face de Jean-Jacques Rousseau qui le gagnait toujours; un soir, Gabriel de Saint-Aubin, caché derrière un des piliers de la salle, nota d'un crayon alerte et spirituel, sur la couverture du catalogue de la vente Crozat, la silhouette de l'auteur des *Confessions*, qui, tout à sa partie, ne s'en doutait guère³.

Le limonadier Rey⁴, imitant son confrère Frary, propriétaire du café de la rue Montmartre, qui avait orné son établissement de glaces alternant avec des panneaux peints⁵, ne négligeait rien pour que ses hôtes se crussent dans un salon et non dans une boutique; « il n'ouvrait sa porte qu'aux gens dont la figure lui plaisait et n'admettait nuls tapageurs, ni soldats, ni domestiques ni

1. Ce ne fut pas toutefois une innovation. Le jeu d'échecs était connu à Paris avant cette époque. Mais c'est seulement vers 1760, que, devenu à la mode, il fut pratiqué avec une sorte de fureur.

2. Diderot : *Le neveu de Rameau*.

Philidor (François-André-Danican, dit), compositeur de musique et joueur d'échecs. « Tout en jouant sa partie, il en conseillait une autre et encore deux parties de dames à la polonaise et les gagnait toutes les quatre ».

Nougaret : *Aventures parisiennes*.

3. J.-J. Rousseau était placé près de l'un de ces piliers plus tard transformés en colonnes. Saint-Aubin figura ce pilier sur son dessin et écrivit au-dessus : « M. Rousseau, de Genève, dessiné au café de la Régence, 1771 » (De Goncourt : *l'Art au XVIII^e siècle*.)

4. Propriétaire du café de la Régence.

5. *L'avant-coureur*, 2 novembre 1761, p. 700.

qui que ce soit qui pût troubler la tranquillité de la société¹ ».

Quelques années plus tôt, dans un café de la rue Saint-Honoré, un cocher du comte de Charolais avait parlé insolemment à un chevalier de Saint-Louis et l'avait outragé au point que celui-ci l'avait menacé de son épée. L'affaire était passée en justice et l'agresseur, condamné au carcan, avait été exposé pendant deux heures sur la place du Palais-Royal avec cet écriteau : *Domestique violent*; puis on l'avait marqué, jeté dans un fiacre et conduit à la Tournelle pour cinq années de galères.

« Dans les derniers temps de sa vie, dit Du Coudray², Jean-Jacques Rousseau venait au café de la Régence moins pour y regarder que pour s'y faire voir. Quand il voulait produire un de ces grands effets dont sa vanité bourrue était si friande, il feignait de se dérober à la foule qui le suivait. A l'époque où il eut l'étrange manie de s'habiller en Arménien, c'est-à-dire où, sous prétexte de se cacher, il se donna un déguisement qui le faisait mieux remarquer, sa présence au café de la Régence fit une véritable émeute et son bonnet de fourrure, sa robe orientale attirèrent tant de monde que le lieutenant général de la police fut obligé de faire mettre une sentinelle à la porte. »

Le *Café du Prophète Élie*, à l'angle de la rue du Four et de la rue Saint-Honoré, tenu, en 1760, par Chevin et ensuite par Gihua, un des plus anciens, des plus beaux, des plus renommés de Paris, était le quartier général des gros négociants.

1. Thierry : *Almanach du voyageur à Paris*.

2. *Nouveaux essais historiques sur Paris*, 1781, t. II, p. 107.

Le *Café militaire*, tenu par Godeau, en face de l'église Saint-Honoré, arborait la devise *Hic virtus bellica gaudet*.

Le *Café Dupuis* était situé entre le café de la Régence et les Quinze-Vingts.

A propos du *Café du Danemark*, on lit dans le *Moniteur* en date du 24 mars 1752 : « Hier soir, vers huit heures, par ordre du ministre de la police générale, a eu lieu, rue Saint-Honoré, une descente de justice au café de Danemark, surnommé la *Halle hongroise*. Elle a amené l'arrestation de cinquante réfugiés allemands qui appartiennent à la célèbre et triste école du sectaire Marx. C'était là que se réunissaient tous les étrangers allemands qui partagent ses doctrines communistes ; c'est là aussi que se donnaient les mots d'ordre et de ralliement et que ces fanatiques se communiquaient toutes les nouvelles qu'ils avaient intérêt à propager. »

Tandis que les échecs prenaient possession pour de longues années du café de la Régence, un débit de tabac, qui devait jouir bientôt d'une renommée européenne, s'installait dans une maison presque en face, à l'enseigne de la *Civette*¹.

La *Civette* dut sa célébrité à un trait de bonté de la duchesse de Chartres.

Casanova de Seingald, visitant la capitale en 1753 en compagnie de l'avocat Patu², « ce petit Patu qui, d'après

1. Le magasin de la *Civette* fut établi au dix-huitième siècle dans une des maisons comprises entre le Palais-Royal et la rue de Richelieu. Il se transporta quelques maisons plus loin et du même côté de la rue Saint-Honoré en 1829. Aujourd'hui il a changé de côté et se trouve à peu près en face de son emplacement primitif. La maison dont il occupait le rez-de-chaussée en 1750 a été jetée à bas en 1860 pour faire place au terre-plein qui dégage les abords du Théâtre-Français.

2. Pierre Patu avait alors vingt et un ans. Issu d'une famille de robe, il était avocat, homme de lettres et flâneur avant tout.

Voltaire, savait tout son Paris par cœur, depuis les lieux les mieux achalandés jusqu'aux plus mauvais », fut étonné, en sortant du Palais-Royal, de voir une foule de monde attroupée devant une boutique voisine, à droite de la rue Saint-Honoré.

« — Qu'est-ce que cela ? dit-il à son cicerone.

» — Ne riez pas, répondit Patu. C'est le magasin de la *Civette*. Toutes ces bonnes gens attendent leur tour pour faire remplir leur tabatière.

» — Sans doute parce qu'on ne vend du tabac que là.

» — Nullement, on en vend en mille endroits. Mais, depuis trois mois, personne n'en veut plus que celui qui se vend ici. Il faut être un croquant pour ne pas avoir dans sa tabatière du tabac de la *Civette*.

» — Il est donc meilleur que les autres ?

» — Pas tout à fait.

» — Pourquoi donc est-il à la mode ?

» — Parce que la duchesse de Chartres l'a voulu.

» — Qu'a-t-elle fait pour cela ?

» — Presque rien. Deux ou trois fois, en descendant de ses appartements du Palais-Royal, elle a fait arrêter sa voiture devant cette boutique, y a fait remplir sa tabatière et a dit bien haut à la marchande que son tabac était le meilleur de Paris. Il n'en a pas fallu davantage. Les badauds qui ne manquent jamais de s'attrouper à la portière d'un prince, l'eussent-ils vu cent fois et le sussent-ils aussi laid qu'un singe, répétèrent par la ville les paroles de la duchesse et, le surlendemain, tous les priseurs accouraient à la *Civette* qu'ils n'ont plus abandonnée.

» — La marchande a dû faire une bonne fortune ?

» — Jugez-en : il est des jours où elle vend pour plus de cent écus de tabac.

» — La duchesse ignore sans doute qu'elle est la cause de ce grand bonheur.

» — Au contraire. C'est la plus belle âme de princesse qui soit au monde et ce qu'elle a fait là n'est qu'une ingéniosité de son bon cœur. Cette marchande venait de se marier, la duchesse voulait du bien au jeune ménage, mais elle désirait que sa bonne œuvre n'eût pas l'air d'un bienfait et n'entraînât pas les gênes de la reconnaissance.

» — Et elle imagina ce que vous venez de me dire.

» — Justement, n'est-ce pas divin ¹ ? »

Casanova raconte encore dans ses *Mémoires* que, pendant le second voyage qu'il fit à Paris, il tomba amoureux de M^{me} Baret, la femme d'un marchand de bas de la rue Saint-Honoré dont la boutique faisait l'angle de la rue des Prouvaires. Il commença par lui acheter pour vingt-cinq louis de bas et de gilets. M^{me} Baret comprit qu'elle était pour quelque chose dans cette dépense, mais elle était coquette et ne se rendit pas aussitôt. Durant plusieurs jours, Casanova passa et repassa en voiture devant la belle, se contentant de lui envoyer des baisers, sans s'arrêter, « car, dit-il, j'avais assez de bas comme cela ». M^{me} Baret ne résista pas longtemps. Un beau matin, elle quitta son mari pour suivre le seigneur de Seingald qui alla cacher ses amours à la campagne.

Vers 1757, le grand marchand de modes de Paris, c'était Labille, rue Saint-Honoré, Labille, le frère d'Adélaïde Labille des Vertus qui fut premier peintre de Mesdames de France, qui épousa le peintre Guyard et que reçut l'Académie en 1783. Chez Labille, dont le maga-

1. Casanova : *Mémoires*.

sin tout en vitres était sans cesse assiégé « par d'aimables désœuvrés, de jeunes nobles lorgnant les demoiselles de modes », entra à quinze ans, sous le nom de M^{lle} Lançon¹, la future M^{me} du Barry. En 1770, Pagelle, « aux *Traits galants*, rue Saint-Honoré, proche la Barrière-des-Sergents », avait supplanté Labille et celle qui s'en allait jadis par les rues, « la tête couverte d'une calèche noire laissant échapper les boucles de ses cheveux blonds, la taille ronde serrée dans une polonaise de toile peinte garnie de mousseline, en petits souliers à talons et à boucles, trotinant d'un air vainqueur en agitant un léger éventail », était devenue maîtresse de Louis XV. C'est aux *Traits Galants*² que la favorite achetait « ces blondes d'argent, ces barrières de chicorée, ces bouquets, ces nœuds, ces guirlandes, qui, avec les bracelets, la palatine, les pompons, les glands faisaient monter le prix d'une robe de cour à dix mille cinq cents livres. » Rue Saint-Honoré aussi, chez Dulac, M^{me} du Barry se fournissait de ces petits morceaux de taffetas gommé, grains de beauté taillés en cœur, en lune, en comète, en croissant, en étoile, que les poètes appelaient « des mouches dans du lait. » Dulac apprit aux élégantes à jeter joliment sur leur visage « ces amorces d'amour » ; il créa la mouche dite « badine », la baiseuse, l'équivoque, l'assassine que l'on mettait au coin de l'œil, la majestueuse sur le front, l'enjouée dans le pli que fait le rire, la galante au milieu de la joue, la friponne au coin des lèvres. Il imagina les larges mouches de velours noir que les femmes portèrent un

1. « Ou Rançon, du nom du mari que sa mère venait de prendre. » De Goncourt : (*Madame du Barry*.)

2. « Si vous n'entendez que les étoffes et l'ajustement, faites-vous fille de boutique aux *Traits Galants* ». (Diderot : *Salon*.)

instant sur la tempe droite et poussa l'extravagance de cette mode bizarre jusqu'à entourer cette sorte d'emplâtre de petits diamants.

A côté de Pagelle, d'autres « artistes de la fanfreluche » s'efforçaient, en l'imitant, de mettre leurs fournitures à la portée des bourses moyennes. M^{me} Rivet, marchande de modes près des Jacobins, et Desplais, marchand mercier vis-à-vis de l'hôtel de Noailles, à l'*Image Saint-Pierre*, avaient su se faire une clientèle bourgeoise dans le quartier des Tuileries et de la place Louis-le-Grand.

Rousselot-Clousseau, près de la rue du Roule, à la *Toison d'or*, joignait au commerce des gants celui de la parfumerie. On lit dans les *Annonces-Affiches* de 1752 la réclame suivante : « Il a tellement perfectionné l'*Eau de Beauté* qu'il vend depuis trente ans, qu'elle éteint en très peu de temps toutes les rougeurs de la petite vérole et l'empêche même de creuser. Ce cosmétique a de plus la propriété de nourrir la peau, de lui rendre sa fraîcheur naturelle, d'en ranimer toutes les couleurs et d'effacer jusqu'aux rides ¹. »

M^{me} Guy, en face de la rue de l'Arbre-Sec, « était privilégiée pour la distribution de la pâte de guimauve ».

Le sieur Hallé de la Touche, établi chez une marchande de modes rue Saint-Honoré, près la rue d'Orléans, entre les enseignes du *Dauphin* et du *Roi de Chine*, « tirait les dents, les racines et les sur-dents, gratis, de deux à cinq heures ; il était seul possesseur d'un opiat composé de simples, sans goût ni odeur, qui empêchait les dents de segâter et de tomber : il vendait ce dictame merveilleux « par permission du Roi, du premier médecin de Sa Majesté et de la Commission royale de Méde-

1. *Annonces-Affiches* de l'abbé Aubert.

cine et par autorisation de deux sentences de police rendues au Châtelet de Paris par MM. de Machault et d'Argenson, sentences confirmées par arrêt du Parlement et par brevet du 4 mai 1745 ». Hallé se donnait en outre comme « gendre et élève du sieur Dugeron, ancien chirurgien major en charge des Cent-Suisses de feu Monsieur, et chirurgien de feu S. A. R. M^{gr} le duc d'Orléans ». Il est aisé de voir par cette annonce quelle place importante occupait dès l'origine l'arracheur de dents dans les annales du prospectus. Encouragée par l'exemple de Hallé, une dame Conté, demeurant chez le sieur Legrand, « chaircuitier » rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la rue de l'Échelle, avertissait le public, le 9 août 1753, qu'elle avait le secret d'une « essence d'une efficacité miraculeuse rétablissant les dents gâtées, ôtant la douleur qu'elles peuvent causer, faisant disparaître les fluxions ».

Chez Le Brun, près de la rue d'Orléans, on trouvait à acheter des commodes d'ancien laque, des secrétaires, des encoignures, des bureaux, des lustres, des porcelaines montées et non montées, des tabatières des pendules à fleurs et à figures. Le Brun avait succédé à Hébert, établi vingt ans plus tôt à l'enseigne du *Roi de Siam*. Hébert fut l'inventeur de ces nécessaires « moitié boîte à ouvrage, moitié écritoire », que toutes les élégantes de l'époque voulurent avoir dans leur boudoir. Madame du Châtelet eut envie d'un de ces meubles : le fabricant lui demanda douze cents livres d'avance « pour l'argenterie qu'il devait employer à l'ouvrage ». La marquise pria Voltaire de s'occuper de l'affaire et Voltaire en chargea son factotum, l'abbé Moussinot : il lui écrivait

1. *Annonces-affiches*, recueil de l'abbé Aubert du 2 juillet 1753.

le 10 juin 1737 : « Je sais bien qu'il en coûterait moins de commander en détails ce nécessaire à plusieurs ouvriers, mais il serait moins beau et vous auriez une peine extrême et la chose ne serait point sitôt faite. Hébert est cher, mais il a du goût. Donnez-lui donc les douze cents livres au nom de M^{me} du Châtelet et assurez-le bien que tout sera exactement payé à l'instant de la délivrance et que, s'il veut encore cinquante autres louis d'avance, il les aura ». Le 19 août, l'objet se faisant attendre, Voltaire reprend la plume : « Hébert, dit-il, ne travaillera pas sans avoir les cinquante louis ; au reste, il lui faut faire entendre que l'ouvrage soit parfait ». M^{me} du Châtelet tenait à son nécessaire si on la juge d'après ses *Réflexions sur le Bonheur* : « Je ris, dit-elle, plus que personne aux marionnettes, et j'avoue qu'une boîte, une porcelaine, un meuble nouveau sont pour moi une vraie jouissance. »

En 1765, Hébert fut surpassé, dans l'art de l'ébénisterie par Macret, attaché aux Menus-Plaisirs du roi, qui fit pour la famille royale des « bureaux, des commodes, des encoignures, des tables de quadrillés en bois de rose et violette, garnis de bronzes dorés d'or moulu ». La montre de Macret, où ces meubles, étaient exposés avant leur livraison fut pendant quinze ans une des attractions de la rue Saint-Honoré.

Rue Saint-Honoré, avaient également boutique le célèbre Boileau, potier d'étain du roi ; M^{me} Auger, sellière du roi, l'horloger Furet et l'horloger Lenoir ; près de Saint-Roch, au *Roi Salomon*, était établi le plus grand marchand cartier de Paris ; *Au bas de chamois*, vis-à-vis la Croix-du-Trahoir, se vendait le *Quart d'heure lyrique*, « ouvrage périodique, dédié au beau sexe par M. de Morambert, paraissant tous les lundis et com-

posé de plusieurs petits airs tendres et à boire, tous nouveaux, pour le dessus, basse-taille et haut-contre, avec accompagnement de basse continue, de violon et de flûte ». De 1746, enfin, date la vogue des pantins, arlequins, scaramouches, mitrons, bergers, bergères; vingt ans plus tôt la mode avait été déjà d'acheter des poupées; mais ce n'était alors que des magots grossièrement travaillés. Boucher et d'autres peintres s'avisèrent d'en fabriquer eux-mêmes et en firent de charmantes réductions de la grâce féminine. La duchesse de Chartres paya une poupée quinze cents livres; chacun voulut avoir la sienne: « Les Parisiens, écrivait Grimm, sont comme les enfants qui troqueraient volontiers l'Hercule Farnèse et la Vénus de Médicis contre une poupée de nos boutiques de la rue Saint-Honoré¹. »

Au milieu du dix-huitième siècle, l'installation des boutiques s'était améliorée. Au dix-septième siècle, le marchand, exposé à toutes les intempéries de la saison, n'avait pour se garantir du froid qu'un réchaud de braise: il s'éclairait le soir avec des chandelles placées dans des verres cylindriques; les articles étaient étalés en plein air et suspendus aux auvents. En 1720, les joailliers imaginèrent d'exposer les ouvrages de leur profession dans des boîtes recouvertes d'une vitre. Les boulangers grillagèrent leur devanture d'un treillis de fil d'archal. Vers 1750, les principaux magasins furent clos par un panneau vitré, qui n'exclut pas la montre au dehors, et des lampes à huile, munies parfois d'un réflecteur, leur donnèrent à la nuit, un éclat inconnu jusque-là. L'usage des devantures fermées devint vite général.

1. *Gazette littéraire.*

Sous Louis XV, les enseignes consistaient ordinairement en une plaque de bois ou de métal soutenue par une verge de fer ou potence. La potence, posée transversalement par rapport à la muraille, affectait les formes les plus variées, s'agrémentant de feuillages, d'enroulements et de découpures; l'enseigne de la *Charrue d'or*, conservée au musée Carnavalet, est un excellent spécimen du genre. La fantaisie des ferronniers tournant à l'exagération, vers 1760, on vit, comme au Moyen Age, se balancer dans toutes les rues de Paris une quantité d'emblèmes, d'écus, de devises, d'images peintes, que leur bras de suspension portait quelquefois au milieu de la chaussée. Le Bureau de la voirie obtint du Trésorier de France une ordonnance tendant à régler la dimension et la forme des enseignes; en vertu de cet arrêt, elles n'excédèrent plus le mur des maisons que de deux ou trois pieds et ne s'élevèrent pas à plus d'une hauteur de quinze, risquant moins ainsi d'être décrochées par le vent et d'incommoder les fenêtres voisines.

Les almanachs royaux permettent de relever les noms d'un certain nombre d'habitants de la rue Saint-Honoré.

Au milieu du dix-huitième siècle, logeaient près de la rue de la Lingerie : Prévost des Préaux, agent de change, et Hérault, receveur général des finances; près de la rue des Bourdonnais, Mopillé, agent au conseil de la Ferme générale; au coin de la rue des Prouvaires, Choart des Brosses, conseiller à la quatrième Chambre des enquêtes et Douceur, avocat au Parlement; devant la rue du Roule, Mignonneau, conseiller du roi; près de la rue du Four, Boutray et Bigot, quarteniers de la ville, attachés, l'un au quartier du Palais-Royal, l'autre à celui de la rue Saint-Denis, Despuech, maître en chirurgie, et Jandel, substitut à l'Amirauté de France.

On suppliciait encore de temps à autre à la Croix-du-Trahoir.

Barbier raconte avec d'intéressants détails une exécution capitale qui y eut lieu au mois de juillet 1737; on y trancha la tête à un exempt, Jean-Baptiste Beaulieu de Monsigny, qui avait insulté, un soir, dans la rue, la femme d'un maître bourrelier, Anne-Marie Paramour, mère de quatre enfants et enceinte d'un cinquième, et tué le mari de celle-ci.

« Il la connaissait, dit Barbier, et n'avait pu obtenir accès chez elle; le mari lança, comme de raison, quelque sottise à cet homme qui mit l'épée à la main et le tua. La femme, quoique grosse, se jeta à la tête de l'exempt, lui arracha son épée, le tint en respect jusqu'à l'arrivée du guet et le conduisit elle-même chez le commissaire. Il y avait assez de disposition pour faire évader le meurtrier, à cause de sa qualité; mais la femme, accompagnée de beaucoup de monde quoique ce fût la nuit, le mena jusqu'en prison. Le lendemain, elle alla se jeter aux pieds du cardinal, on dit même du roi, pour demander justice. L'affaire ne fut pas difficile à instruire et le coupable fut condamné, au Châtelet, à être pendu. Il interjeta appel et réclama. en tant que gentilhomme, l'assemblée des Chambres, c'est-à-dire la Grand' Chambre avec la Tournelle. Son père avait été mousquetaire et gouverneur d'un duc et son frère page à l'hôtel de Conti; plusieurs personnes de grande distinction sollicitèrent à la cour pour sa grâce : il n'y eut pas de moyen à cause de la plaignante qui poursuivait vivement en son nom et refusa dix mille livres qu'on lui offrit. J.-B. Beaulieu de Monsigny fut exécuté le 15 : comme il y avait longtemps qu'il n'y avait point eu de tête coupée, il y eut un monde étonnant aux fenêtres et dans la rue.

L'endroit de la Croix-du-Trahoir étant assez serré, plusieurs personnes furent estropiées et même étouffées. Le bourreau le décolla parfaitement d'un seul coup. Il prit la tête et la montra à tout le peuple qui battit des mains pour le complimenter de son adresse. »

Près de la Croix-du-Trahoir, demeuraient Pasquet, greffier des présentations de la première Chambre des requêtes du Palais et, vis-à-vis de la rue des Vieilles-Étuves, Delastre, procureur au Châtelet.

« Si les grandes familles, écrit Lefeuve à propos de l'hôtel d'Aligre, commencent comme le Nil dont on ne connaît pas trop bien les sources, on peut dire qu'elles finissent comme le Rhin dont l'embouchure s'égaré dans les sables... » L'ancien hôtel de Schomberg, devenu l'hôtel du président d'Aligre, avait été ensuite occupé par le Grand-Conseil qui y tint ses séances pendant de longues années. En 1755, le marquis de Marigny¹ projeta de déblayer les alentours de la colonnade du Louvre et de transporter le Grand-Conseil au rez-de-chaussée d'une aile inutilisée du palais. On lit dans les *Affiches-Annonces* du 24 janvier 1755 : « A vendre ou à louer présentement, rue Saint-Honoré, le grand hôtel d'Aligre, où était ci-devant le Grand-Conseil ». La vieille maison fut divisée en appartements, cédés à bail à des particuliers, et sa cour se transforma en une espèce de cité où vinrent se grouper plusieurs sortes de commerces.

1. Le marquis de Marigny fut quelque temps des habitants de la rue Saint-Honoré (paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois). V. Jal.

« L'an 1767 (le 2 janvier) nous avons permis à haut et puissant seigneur Abel-François Poisson, marquis de Marigny et de Ménars.. demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois et à demoiselle Marie-Françoise-Jolie Filleul, demeurant rue du Mail, de cette paroisse Saint-Eustache, d'aller se marier en celle de Ménars-le-Château, diocèse de Blois... etc. »

Le restaurateur Roze, concurrent de Boulanger, y donna à manger à la carte. La carte comportait de la volaille, des œufs, du riz, des compotes, des crèmes, des confitures, avec le prix en regard de chaque article; voulant sans doute que les finesses de sa cuisine fussent savourées avant tout par l'esprit, Roze avait gravé sur la porte de son établissement ce distique engageant pour les estomacs délicats :

*Hic sapide titillant juscula blanda palatum ;
Hic datur effœtis pectoribusque salus.*

Onfroy y vendit, moyennant douze livres la bouteille, « le fameux vinaigre des quatre voleurs », inventé pendant la peste de Toulouse en 1722 par quatre bandits « qui se sauvèrent ainsi, alors que les honnêtes gens mouraient à la douzaine »¹. Onfroy était le seul chez qui on trouvât, à cette époque, la véritable eau de Cologne du sieur Jean-Marie Farina².

Dans la cour d'Aligre, on procédait aux ventes publiques après décès. Le 20 février 1767, passèrent sous le feu des enchères plusieurs tableaux de Gabriel de Saint-Aubin³.

En 1745, les deux maisons à l'enseigne de *l'Éperon d'Or*, situées en bordure de la rue Saint-Honoré au coin du cul-de-sac de l'Oratoire, furent démolies et l'ar-

1. Ce vinaigre, à base d'ail et de camphre, était célèbre au dix-huitième siècle. Bachaumont, Lémontey en ont parlé dans leurs ouvrages. Malouin l'analysa et en donna la recette exacte dans sa *Chimie médicale*.

2. Onfroy : *Observations sur la nature et les procédés de différentes liqueurs*. Paris 1769.

3. De Goncourt : *l'Art au XVIII^e siècle*. Deuxième série, p. 172 et 174.

chitecte Craqué entreprit la construction du portail de l'église, commencé jadis par Clément Métézeau suivant les plans de Jacques Lemercier¹. En creusant les fondations de la façade, on découvrit les restes de la première porte Saint-Honoré². Craqué relia le portail aux parties adjacentes déjà existantes et conserva le style dans lequel avait été conçu le monument. Les sculptures furent exécutées par Adam Lecadet et Francin.

L'église de l'Oratoire eut dès lors à peu près l'aspect qu'on lui voit aujourd'hui. Elle s'était enrichie intérieurement de plusieurs motifs de décoration dus à quelques-uns des principaux artistes du dix-huitième siècle. Le tabernacle posé sur le maître-autel était l'œuvre de Louis Abel de Sainte-Marthe, général de la congrégation; dans la chapelle qui lui appartenait, la famille du président Tubeuf avait fait placer des peintures de Philippe de Champaigne. La bibliothèque de la communauté s'était accrue de précieux ouvrages. Confiée, en 1730, à la garde de Jacques Le Long, qui en dressa le catalogue, elle était surtout composée de livres hébreux et grecs. manuscrits et imprimés, légués par Achille de Harlay, marquis de Sancy, ambassadeur de France à la Porte Ottomane, qui les avait collectionnés pendant son séjour à Constantinople³. Parmi les Pères de l'Oratoire célèbres par leurs écrits et ayant, depuis le règne de Louis XIV, illustré la chaire par leur éloquence, on peut citer François Bourgoing, J.-Fr. Sénault, Pierre-Fr. de la Tour, généraux de l'Ordre; Guillaume Le Boux, de Beaujeu, Hubert,

1. Piganiol de la Force.

2. Robert de Vaugondy.

3. Achille de Harlay s'était retiré à l'Oratoire vers la fin de son existence. Germain Brice.

Massillon, du Gay, André et Gaspard Terrasson, Charles Cointe, auteur des *Annales ecclésiastiques*, Jean Morin, savant en langues orientales, Amelotte, traducteur du *Nouveau Testament*, Louis Thomassin, Nicolas de Malebranche.

Chaque année, les Pères de l'Oratoire célébraient par une grand'messe en musique l'anniversaire de la Saint-Louis. Pendant le carême, ils invitaient à prêcher en leur église un des prédicateurs les plus en renom du moment¹. Les Académies des Sciences et des Belles-Lettres faisaient chanter chez eux le *Te Deum* à l'occasion des naissances royales. Le 28 septembre 1764, l'Opéra y participa au service funèbre pour le repos de l'âme de Rameau. « Le concours étant nombreux, dit Bachaumont, l'orchestre fut immense. On adapta aux circonstances divers morceaux de *Castor et Pollux*². Le fond de la messe était de Gilles. On avait invité sur billet, au nom de la veuve... »

L'Oratoire, bien que persécuté parfois et peu favorisé de ceux-là même dont il aurait pu espérer l'appui, n'en jouissait pas moins sous Louis XV d'une considération particulière. « Cette société vraiment respectable, disait d'Alembert dans son *Éloge* de Massillon, vivant sans intrigue, sans ambition, aimant et cultivant les lettres par le seul désir d'être utile, s'est acquise une réputation distinguée dans les sciences sacrées et profanes ; elle sait pratiquer la religion sans petitesse et la prêcher sans fanatisme. »

M^{me} de Tencin occupait à deux pas de l'Oratoire un petit appartement « dans une maison en contre-bas de la

1. Le père Dutheil prêcha en 1756.

2. Célèbre opéra de Rameau.

Seine et où, si l'on en croit Piron, on n'entrait qu'en bateau lorsque la rivière débordait ».

Des gens de lettres, des poètes, des philosophes, Saurin, Mairan, La Motte, Montesquieu et d'autres, gravissaient chaque jour les degrés de l'escalier tortueux et humide qui conduisait chez l'ancienne amie du Régent, attirés non plus par la beauté depuis longtemps flétrie de la maîtresse du logis mais par son esprit et le charme de sa conversation. M^{me} de Tencin finit sa vie au cul-de-sac de l'Oratoire; la plupart de ceux qu'elle recevait chez elle étaient allés demeurer dans les quartiers neufs de la place Louis-le-Grand, de l'Assomption et du faubourg. Ils remontaient toute la rue Saint-Honoré pour lui apporter le tribut quotidien de leur amitié et de leurs travaux. Ce cercle d'élite devait plus tard se réunir dans l'hôtel de M^{me} Geoffrin : il fut fidèle jusqu'en 1749 à la petite maison dont parle Piron.

Au dix-huitième siècle, la partie de la rue Saint-Honoré comprise entre la Croix-du-Trahoir et la place du Palais-Royal était extrêmement peuplée. En 1732, cinq notaires se partageaient la clientèle de ses habitants : c'étaient Angot, successeur de Roussel, et Caron, successeur de Rigaud, établis à droite et à gauche de la rue des Poulies; Dupré, successeur de de la Balle, à l'angle de la rue du Coq, Gervais, successeur de Capet, derrière la Barrière-des-Sergents, Bontemps, successeur de Chèvre, au coin de la rue des Bons-Enfants. On disait encore « la Barrière-des-Sergents » quoique depuis 1747 celle-ci ne fût plus qu'un souvenir¹ : elle avait été supprimée pour les besoins de la circulation et l'on

1. On disait de même « la *Porte Saint-Honoré* » pour désigner l'endroit où finissait la rue Saint-Honoré à son croisement avec la rue Royale longtemps après que la porte de Pidoux eût été démolie.

avait pris comme prétexte le retour du roi après la campagne de Hollande. Cela avait donné matière à quatre vers :

Louis, rien ne résiste à ta valeur guerrière,
Tu ne peux souffrir de barrière,
Et tu détruis en même temps,
Celles des Hollandais et celle des Sergents.

Le corps de garde, qui avait joué un rôle si important sous la Fronde et que le Régent avait fortifié par mesure de prudence après l'affaire de Law, n'avait plus d'ailleurs grande raison d'être, tout retour de conflit semblant écarté désormais entre les Parisiens et la royauté.

Le 1^{er} octobre 1753, le bureau des cochés, carrosses, chaises et messages pour Saint-Germain-en-Laye, Poissy Meulan et Nantes, fut transféré du Petit Carrousel vis-à-vis de l'Oratoire. Enfin, en 1767, la création de la Halle-au-Blé, à l'emplacement de l'hôtel de Soissons, accrut encore l'animation de cette partie de la rue Saint-Honoré.

Dans l'église Saint-Honoré, s'érigait le tombeau du cardinal Dubois. Sur un sarcophage de marbre blanc, le défunt était représenté à genoux dans l'attitude de la prière. Guillaume Coustou, l'auteur du mausolée, avait fidèlement rendu la physionomie rusée, astucieuse, perverse, de l'archevêque, précepteur de Philippe d'Orléans. Une pompeuse épitaphe, signée du sieur Couture, professeur à l'Université de Paris, énumérait les titres, honneurs, charges de celui qu'une insolente fortune avait fait successivement archevêque de Cambrai, prince du Saint-Empire, abbé de Saint-Just, Airvaux, Cercamps et autres lieux,

principal et premier ministre d'État, l'un des quarante de l'Académie des Sciences et de celle des Belles-Lettres et que les prélats de France avaient élu président à l'Assemblée générale du clergé.

A côté du cardinal Dubois fut inhumé, en 1773, Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot¹, mort à peu près aveugle dans une maison neuve au coin du cul-de-sac de l'Oratoire. L'humble tombe du dessinateur de l'*Almanach de la Lotterie de l'École royale militaire* était placée près de l'autel orné de deux colonnes corinthiennes² de ce vénérable édifice que cachaient maintenant de hautes maisons bâties le long de la rue Saint-Honoré et appartenant au chapitre de la collégiale³.

Les bals de l'Opéra étaient fort courus au milieu du dix-huitième siècle. Le lundi gras de l'année 1737, Louis XV s'y rendit pour la première fois, incognito, accompagné de quelques seigneurs de la cour. La petite troupe quitta clandestinement le château de Versailles à la nuit. prit la « grande calèche » et descendit rue Saint-

1. Dès 1766, Gravelot demeurait rue Saint-Honoré. Il écrivait à M. Garrick, directeur de la Comédie royale de *Drury Lane*, à Londres : « Si vous avez quelques moments à perdre ou à sacrifier à l'amitié, faites-moi le plaisir de me donner de vos nouvelles : ma demeure est rue Saint-Honoré, la maison neuve au coin de l'Oratoire. »

De Goncourt : *l'Art au XVIII^e siècle*.

Après la mort de Gravelot eut lieu la vente de son atelier, « vente consistant en tableaux, dessins, estampes de différents maîtres, mannequins et autres effets à l'usage de la peinture et du dessin, qui commença le mercredi 19 mars 1773 et continua les jours suivants, rue Saint-Honoré, au coin du cul-de-sac de l'Oratoire. » Quarante dessins furent retirés de cette vente pour Voltaire (id.)

2. Au dix-huitième siècle, on remarquait dans l'église Saint-Honoré un tableau de Philippe de Champaigne représentant N. S. Jésus-Christ au Temple, acquis en 1648, et d'assez belles orgues.

3. Plusieurs de ces maisons existent encore.

L'entrée du cloître, au numéro 184 actuel de la rue Saint-Honoré, était autrefois décorée de deux colonnes ioniques avec entablement.

Nicaise. « En arrivant au Palais-Royal, comme ils étaient neuf, dit Barbier, et qu'ils n'avaient que sept billets, on les empêcha d'entrer tous ensemble dans le théâtre et deux d'entre eux durent donner chacun un écu de six livres. » Le roi portait une robe bleue et un domino couleur de rose. Après avoir passé deux heures au bal sans être reconnu, il se retira et alla changer d'habits chez M. de Béringhem, premier écuyer à la Petite Écurie. Louis XV renouvela chaque année cette escapade. En 1739, il se costuma en chauve-souris et les gentils-hommes de sa suite en bergers.

En 1749, le duc d'Orléans céda à la ville le privilège de l'Académie royale de Musique. L'état de la salle, où déjà le feu avait pris sous la Régence ¹, nécessitait une refecton à peu près totale. C'était cette antique « salle de *Mirame* » dont d'innombrables réparations avaient entretenu tant bien que mal la vétusté. On fit plusieurs projets qu'on ne réalisa pas. Jamais la vogue de l'Opéra n'avait été plus grande et, chaque soir, à la sortie du spectacle, les voitures encombraient les rues Saint-Honoré, Fromenteau, Saint-Thomas et Saint-Nicaise ; les accidents n'étaient pas rares : « En revenant d'entendre la *Serva padrona* et M^{lle} Fel, dit Barbier, je vis écraser contre une borne un malheureux père de famille ». C'était le temps où l'on s'étouffait place du Palais-Royal pour voir passer M^{lle} Deschamps, « danseuse dans les chœurs, maîtresse à la fois du duc d'Orléans, de M. Séguier du fermier général Brissart, dans un splendide carrosse à plumets, la tête et les oreilles chargées de dia-

1. 14 janvier 1716.

Le feu prit à quelques décors et gagna les appartements de Madame, qui faillit être brûlée vive dans son lit.

mants¹. » L'Opéra faisait vivre une quantité de commerces et de métiers et l'on comptait parmi les principaux fournisseurs établis rue Saint-Honoré Berthelin de Neuville, chandelier, Buffault, marchand de soieries, M^{me} de la Porte, marchande de gants².

Le 6 avril 1763, l'Opéra brûla. Le feu prit à neuf heures du matin à des toiles peintes réservées pour un bal qui devait avoir lieu le 12. Il se communiqua rapidement aux loges des « danseuses subalternes » et gagna le reste de l'édifice. Un chanteur, qui s'essayait la voix sur la scène, donna l'alarme. Les Pères des couvents voisins, Capucins, Récollets, Cordeliers, arrivèrent les premiers à l'endroit du sinistre, précédant la corporation des cordonniers; les retards du prévôt des marchands et du lieutenant de police qui se disputèrent le soin d'éteindre le feu, le laissèrent s'étendre et même atteindre la partie du Palais-Royal où étaient conservées les archives de la maison d'Orléans. La calotte de l'escalier s'écroula : un Capucin et un Récollet périrent dans le brasier. Les flammes montant à une grande hauteur, on fit une large brèche pour isoler autant que possible le foyer de l'incendie : « deux pompiers, dit l'acteur Favart, dans ses *Mémoires*, accomplirent bravement cette tâche périlleuse et c'est à eux peut-être que l'on doit la conservation du reste du Palais-Royal. » L'aile du bâtiment de droite, également

1. Blanchard avait construit pour M^{lle} Deschamps un magnifique hôtel rue Saint-Nicaise. Malgré les protections libérales qui l'entretenaient dans un luxe insensé, M^{lle} Deschamps se trouva fort gênée en 1760. Il fallut tout vendre chez elle, ce qui eut lieu le 15 avril, avec distribution de billets aux gens de distinction.

Barbier : *Journal*, t. VIII.

2. *État actuel de la Chambre du Roy et des trois spectacles de Paris contenant les noms et demeures de tous les personnages qui y sont attachés.*

consumée, menaçant ruine, les habitants des maisons environnantes déménagèrent leurs meubles à la hâte par les fenêtres ; malgré le concours de plus de deux mille personnes, on ne fut maître du feu que vers six heures du soir et les décombres fumaient encore trois jours après. Du théâtre, salle, loges, plafonds, décorations, machines, il ne restait plus rien ; on ne sauva que le clavecin de l'orchestre, instrument assez laid mais, paraît-il, le plus parfait de l'Europe et, pour cette raison, d'un prix inestimable.

La perte de la salle de *Mirame* ne fut pas déplorée et l'on s'en consola avec de l'esprit : « Comment le feu a-t-il pu prendre dans une glacière, écrivait M^{me} d'Épinay à l'abbé Galiani ? » Favart ajoute : « On avait toujours prédit à l'Opéra qu'il mourrait de froid ; voilà comment il ne faut point croire les astrologues : il est mort de chaud. C'est un mal pour un bien. Nous n'aurons plus de ces vieux habits que l'on renouvelait chaque année en les surchargeant d'oripeaux, de ces vieux décors que l'on rebarbouillait périodiquement, ni de ces vieilles machines qui montraient toujours la corde. Nous espérons du neuf. Ah ! si cela pouvait aller jusqu'aux actrices ! »

Dès le lendemain de la catastrophe, on se préoccupa de la reconstruction de l'Opéra. Soufflot venait de bâtir à Lyon un vaste et beau théâtre et Louis XV exprima le souhait que la nouvelle salle fût plus digne que l'ancienne d'une ville telle que Paris. Il fut un instant question de transporter l'Académie de Musique au nord de la cour du Carrousel, à l'angle de la rue de l'Échelle et de la rue Saint-Nicaise ; mais on représenta au duc d'Orléans « que rien n'était plus grand pour lui que d'avoir le spectacle l'Opéra dans son palais » et le prince, bientôt converti à

cette idée, ne recula devant aucun sacrifice pour la réalisation d'un projet qui, approuvé par le roi au mois de février 1764, fut exécuté par Pierre-Louis Moreau¹ presque immédiatement.

Le monument, moins la décoration et les appareils de la salle du bal, fut terminé à la fin de l'année 1769. Il s'alignait en bordure de la rue Saint-Honoré, à l'emplacement actuel de l'aile sud-est du Palais-Royal, de l'entrée de la rue de Valois et des deux premières maisons comprises entre cette dernière et la rue des Bons-Enfants². A gros frais d'expropriation, l'impasse Orry avait été supprimée³; en profondeur, l'édifice s'étendait jusqu'à la cour des Fontaines.

Sa façade était percée de sept arcades; au premier étage, un balcon de quatre-vingt-dix pieds de long servait de promenoir extérieur au foyer du public, innovation qui fut presque invariablement copiée par la suite. Dans les entre-fenêtres, Vassé avait sculpté des *Muses* en haut-relief. La scène, beaucoup plus importante que celle de *Mirame*, avait trente-huit pieds de largeur sur trente de hauteur. L'avant-scène était décorée de quatre colonnes creuses contenant des places très recherchées, d'où l'on voyait sans être vu par des ouvertures pratiquées dans les cannelures. Le plafond de la salle était signé de Durameau, peintre de la Chambre et du Cabinet du roi, gardien des tableaux de la Couronne⁴.

1. Pendant la reconstruction du théâtre, l'Opéra fut transféré à la *Salle des Machines* aux Tuileries.

2. Une différence très sensible d'alignement entre les maisons de la rue Saint-Honoré à cet endroit indique clairement la limite de l'ancien Opéra.

3. Elle fut réduite à l'état d'une ruelle étroite s'ouvrant par une porte sur la rue Saint-Honoré.

4. Louis Durameau (1733-1793) peignit l'ancien plafond de la galerie d'Apollon au Louvre.

Le nouvel Opéra fut inauguré le 26 janvier 1770 : on joua le *Zoroastre* de Rameau ; les costumes transparents des danseuses firent sensation, mais le triomphateur de la soirée fut sans contredit l'architecte Moreau et il y eut une telle unanimité d'admiration sur les mérites de son œuvre que la Ville de Paris ne put faire moins que de lui octroyer une gratification de cinquante mille livres ¹.

La reconstruction de l'Opéra entraîna celle du Palais-Royal. Pierre Moreau fut chargé de remanier l'intérieur de la première cour qu'il élargit beaucoup ; il fit au corps de logis central une façade à colonnes et à balustrade. Dans le tympan du fronton circulaire dont il surmonta l'attique, deux génies, de Pajou, soutinrent les armes de la famille d'Orléans ². Le dessin de cette façade fut répété sur chacune des deux ailes avec quelques changements : un fronton triangulaire couronna chacun des deux pavillons sur la rue Saint-Honoré ; dans le tympan de celui de droite, qui, à part le chiffre du duc d'Orléans sculpté autrefois dans son cartouche, n'a rien perdu de sa décoration primitive, prirent place deux figures couchées de Pajou, *la Prudence* et *la Libéralité* ; *la Force* et *la Justice*, du même artiste, leur firent pendant du côté de la rue de Richelieu.

Entre les deux pavillons, fut établie une terrasse, qui existe toujours, supportée par les colonnes d'ordre dorique et servant de cadre à une triple entrée : à droite et à gauche de cette entrée, trois arcades laissaient voir la cour et ses façades ; cela faisait en tout

1. *Voyage pittoresque à Paris*, par Dezallier et d'Argenville. Manuscrit de Félix Martin conservé aux Archives de l'Opéra.

2. Un cadran remplace actuellement cet écusson.

neuf baies qui actuellement sont grillées; au dix-huitième siècle, les trois principales étaient fermées par des portes de la plus belle menuiserie, rehaussées d'ornements de bronze de Cauvet. Le style général de l'édifice s'harmonisait avec celui de l'Opéra ¹. Par lettres patentes du 22 avril 1770, le roi ordonna l'élargissement de la place du Palais-Royal. Ces lettres prescrivirent en outre la réfection des façades des maisons sur la place « en pierre et non en moellons et meulières, aux dépens des propriétaires et en suivant entièrement et exactement les indications, saillies, corps et décorations figurés aux dessins approuvés par Sa Majesté. » ²

Plusieurs maisons, du côté des Quinze-Vingts, furent expropriées et démolies. Les travaux étaient achevés en 1776. La place mesurait environ 76 mètres de large; elle était en contre-bas de la rue Saint-Honoré, son niveau accusant une différence de trente à quarante centimètres. Sa chaussée se partageait en quatre compartiments séparés par des ruisseaux. Au coin de la rue

1. Le reste du Palais-Royal fut reconstruit par Constant d'Ivry.

Après la mort du Régent, son fils Louis, prince vertueux et d'esprit austère, vécut peu au Palais-Royal et se retira au couvent des Génovefains (lycée Henri IV). Religieux jusqu'au fanatisme, il ordonna un auto-da-fé d'une quarantaine de tableaux qui lui semblaient trop nus, chefs-d'œuvres faisant partie des collections réunies par son père. Nous avons dit qu'en 1749, offusqué d'avoir pour locataires des danseurs et des chanteurs, il avait cédé à la ville le privilège de l'Opéra. Après sa mort, 4 février 1752, le duc de Chartres, devenu le duc d'Orléans, poussé par son chancelier, le futur contrôleur des finances, M. de Silhouette, manifesta des intentions de dépenses au Palais-Royal. L'architecte Cartaud exécuta quelques travaux que continua Constant d'Ivry. On fit des bâtiments neufs pour loger les officiers, on agrandit les appartements de la duchesse. Ils ne furent que le prélude des restaurations considérables et des constructions de 1770.

2. Archives de la Seine. Collection Lazare.

Saint-Honoré, à gauche, se trouvait désormais le café de la Régence ¹.

Dans une maison toute voisine, dans la même maison que le café peut-être, M^{me} Vigée-Lebrun ², qui n'était encore que M^{lle} Vigée, vint habiter en 1770 avec sa mère et son beau-père. Sa chambre avait vue sur la terrasse du palais d'Orléans où se promenait souvent la duchesse de Chartres. Un jour que l'artiste était à sa fenêtre, elle crut remarquer que la princesse la considérait avec attention et elle lui fit un profond salut; bientôt appelée, elle reçut la commande d'un portrait: ce fut le début de sa fortune. L'atelier de la rue Saint-Honoré reçut, de 1770 à 1775, la visite de plusieurs dames de la cour et du faubourg Saint-Germain, de la comtesse de Brionne, de la princesse de Lorraine; le comte Orloff, l'un des assassins de Pierre III, le comte Schouvaloff posèrent devant M^{lle} Vigée; sa beauté avait autant d'admirateurs que son talent et souvent les yeux de ses modèles lui en disaient plus long que n'exigeaient la circonstance: ce fut le cas du marquis de Choiseul qu'elle peignit « à regards perdus ».

A partir de la Régence, la haute société s'était remise à fréquenter à l'église des Quinze-Vingts. La duchesse de Ventadour, la duchesse de la Ferté, M^{me} de la Serre, la duchesse d'Orléans y étaient assidues; la duchesse de Chartres s'y fit construire une tribune. En 1750, cet endroit était « un des climats du luxe de la capitale ». Les fermiers généraux, les agents de change, les commis des

1. Le niveau de la place du Palais-Royal ne fut exhaussé qu'en 1851. (*Moniteur* du 29 août 1851. Arch. de la Seine.)

2. M^{me} Vigée-Lebrun, *Mémoires*.

M^{me} Vigée-Lebrun n'épousa Lebrun qu'en 1776. C'est alors qu'elle quitta la maison de la rue Saint-Honoré.

finances s'y réunissaient, « superbes comme des paons, étincelants d'or, de rubis, de diamants; il ne leur manquait que des diadèmes¹ ». Le nombre des fidèles finit par devenir si grand que l'on dut défendre aux pensionnaires de l'hôpital de se tenir ailleurs que dans la chapelle des Saints, le chœur, la chapelle de la Vierge, la nef et la tribune leur étant interdits.

« Le pauvre, même en ce lieu de magnificence, dit Mercier, ne demandait l'aumône qu'en termes choisis », et, pour retenir cette élégante assistance dont les offrandes les enrichissaient, les Aveugles, avaient adjoint à leur maîtrise ordinaire le concours de musiciens étrangers².

Ce regain de prospérité réveilla en eux de vieilles idées de splendeur.

En 1745, leur établissement accusait sur bien des points la vétusté. L'église avait besoin d'un ravalement complet. La maison du chapitre, les bâtiments autour de la grande cour dite autrefois « cour pavée », la maison des prêtres et la grande aumônerie se lézardaient. Quant aux communs, hangars, granges, buanderie, plusieurs menaçaient ruine. La chapelle Saint-Nicaise était depuis longtemps désaffectée.

En 1746, les Quinze-Vingts demandèrent que la moitié des produits de la loterie destinée à aider à l'achèvement de Saint-Sulpice leur fût attribuée pour la restauration de leur église, de la maison du chapitre et de la grande aumônerie. Un des administrateurs nommé Labbé, architecte du roi, fit un devis qui, du consentement du grand aumônier, fut soumis à Louis XV et approuvé par lui.

1. Mercier : *Tableau de Paris*.

2. Cette vogue dura tant que les Quinze-Vingts demeurèrent au Palais-Royal.

Des sommes importantes ayant été versées à l'hospice par le curé de Saint-Sulpice, on se mit aussitôt à l'œuvre.

Toutefois, par une supercherie dont on s'aperçut trop tard, l'argent qui devait être employé aux travaux de l'église fut presque entièrement détourné de sa destination première et dévolu à la transformation des bâtiments du fond de l'enclos et à l'érection de maisons de rapport autour d'une cour carrée ménagée au centre de l'hospice. Ces maisons se louèrent par la suite à plus de deux cents artisans et marchands : couteliers, fruitiers, menuisiers, boisseliers, boursiers, boutonnières, corroyeurs, ébénistes, luthiers, tapissiers, arquebusiers, blanchisseurs ; le registre des locations permet de relever la présence de cinquante-quatre perruquiers, de vingt-trois marchands de cheveux, de vingt-sept tailleurs, de dix-neuf cordonniers et de douze horlogers ; cette cité ouvrière eut à sa disposition deux pompes à incendie, à l'instar de celle de la ville¹.

En 1767, la loterie de Saint-Sulpice cessa d'exister ; le roi consentit à en remplacer le produit par une allocation annuelle de quarante mille livres, « à la condition que les Aveugles s'occuperaient enfin de la reconstruction de leur église » ; or ceux-ci ayant répondu qu'ils désiraient terminer auparavant les bâtiments qu'ils louaient aux étrangers, l'ouvrage fut interrompu jusqu'en 1772.

Le 15 novembre 1751, la ville de Paris, voulant faire profiter les Quinze-Vingts de ses libéralités à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, dota deux filles pensionnaires de l'hôpital. « On donna dans la salle du chapitre un très grand dîner aux mariés et

1. V. Legrand : *les Quinze-Vingts*.

aux conviés qui étaient au nombre de seize : ils furent servis par M. le Chefcier, entouré de son clergé et des officiers de la maison. Il y eut pendant le repas une brillante symphonie. A cinq heures du soir on chanta le *Te Deum* ; après qu'on eut tiré un feu d'artifice dans la cour du bâtiment neuf, il y eut aussi une illumination des plus galantes. On entendit, pendant une partie de la nuit, une nombreuse symphonie placée sur un échafaud dans la même cour. Cette fête fut accompagnée de plusieurs salves de quarante boîtes ¹. »

Près des Quinze-Vingts et vis-à-vis, demeuraient : en 1740, Cassaubon, receveur général des finances ; en 1750, Charpentier, notaire, Dubignon Gravelle, conseiller du roi, Brunot et Durac, membres de la juridiction du Grenier à sel, Ogier, notaire, successeur de Belleheu, et Drouais, peintre du roi, membre de l'Académie, qui resta quinze ans et mourut dans une des maisons démolies lors du percement de l'avenue de l'Opéra.

A côté du Marché-des-Quinze-Vingts se trouvait le petit hôtel garni *d'Amérique* ; près de la rue des Frondeurs logeait Daudrée Bardon, professeur à l'Académie de Peinture et de Sculpture ; vis-à-vis de la rue Traversière, habitaient Lenoir, notaire, successeur de Ballot, Duprat, avocat au Conseil du roi, et de May, notaire, successeur de Bapteste, qui, en 1744, à la suite de mauvaises affaires, était allé se jeter dans la Seine, « par delà le pont Royal » ; près de la rue de l'Échelle, Sudan et fils, scelleurs à la grande Chancellerie de France. Rémont de Sainte-Albine, censeur à l'Académie royale de Chirurgie, Duchauffour de Beaumesnil, receveur

1. *Annonces et affiches*. Recueil de l'abbé Aubert.

général des finances, Doc, huissier-priseur au Parlement, et, à l'hôtel du Saint-Esprit, Godot, professeur à l'Académie royale d'Architecture.

Devant l'hôtel du Saint-Esprit, s'ouvraient les Écuries du Roi, à l'ancien emplacement des maisons de *l'Image Saint-Michel, du Cygne et du Croissant*¹ et à l'emplacement actuel de la rue des Pyramides. Y avaient domicile : Vallant, médecin de la Grande et de la Petite Écuries, Lorimier, secrétaire du roi, intendant et contrôleur général et d'Autrepepe, maître écrivain.

En 1735, Robert de Cotte, premier architecte de Louis XV, chargé de terminer l'église Saint-Roch, à laquelle il ne manquait plus qu'une façade monumentale, en fit le dessin et mourut au moment d'entreprendre les travaux ; son fils, Jules-Robert, lui succéda et posa la première pierre du portail le 1^{er} mars 1736.

« Il est assez difficile, a écrit M. Jules Cousin, de se faire aujourd'hui une idée exacte de ce que fut ce portail. La Révolution a promené son aveugle niveau sur toutes ces richesses architecturales dont il ne subsiste de trace que l'énorme feuille de chou sur laquelle s'étaient lourdement les initiales S. R.

« Dans les entre-colonnements de chaque côté de la porte principale où se dressent aujourd'hui deux statues érigées sous la Restauration. Louis de Montéan avait sculpté deux trophées d'armes attachés par des bandellettes ; dans les tympan, au-dessus des portes latérales,

1. Dans la maison de *l'Image Saint-Michel* se trouvaient en 1680 les Écuries du Dauphin. En 1700, les Écuries du Dauphin étant devenues les Grandes Écuries du Roi, on y adjoignit la maison du *Cygne* qui occupe exactement l'emplacement de la rue des Pyramides. Quant à la maison du *Croissant*, elle fut jointe aux deux précédentes seulement sous le règne de Louis XV. (Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. 1.)

Claude Francin, neveu et élève de Guillaume Coustou, avait exécuté des bas-reliefs représentant de petits anges portant au milieu des nuages, ceux de droite, l'Arche d'alliance, ceux de gauche, les Tables de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle; au-dessus, aux deux extrémités des premiers ordres, sur des socles qui existent encore, se trouvaient, en deux groupes de grande proportion, les quatre Pères de l'Église latine, saint Jérôme et saint Augustin, saint Ambroise et saint Grégoire, par Francin. Dans les entre-colonnements du second ordre, de Montéan avait répété des trophées dans le genre des premiers, ornés de médaillons; le fronton, décoré des armes de France, était surmonté d'une croix fleuronnée, accompagnée de deux anges de grandeur naturelle couchés sur les rampants, dont l'un montrait au peuple le signe de la Rédemption, le tout de Francin. Deux flambeaux allumés s'élevaient aux angles du fronton. »

Au mois de juillet 1740, les échafaudages furent retirés et les connaisseurs admirèrent généralement l'œuvre de de Cotte, se plaisant à y reconnaître des délicatesses absentes des conceptions pompeuses du siècle précédent; le portail de Saint-Roch fut proclamé un des plus beaux de Paris.

Au commencement du mois de mai 1739, avait été enterrée à Saint-Roch la princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV; le curé de la paroisse était, depuis quelques semaines, l'abbé Chéret, ci-devant chanoine de Chartres et fils d'un traiteur fameux¹. Sous son

1. L'abbé Chéret avait succédé à deux curés qui n'avaient exercé qu'un an leur ministère : l'abbé Bence, janséniste fort aimé des paroissiens et l'abbé Brillon, moliniste, au contraire peu en faveur auprès des fidèles.

ministère, eut lieu le 10 juillet 1740, la dédicace de l'église par l'archevêque de Sens¹ ; l'abbé Marduel, docteur en Sorbonne, lui succéda dix ans plus tard et fut, dans toute l'acception du mot, un pasteur d'âmes. Administrateur habile et zélé, il fit exécuter, grâce aux libéralités de plusieurs fidèles, de telles transformations à l'intérieur de Saint-Roch, qu'il réussit à en changer complètement l'aspect. Il ouvrit² un concours à la suite duquel l'exécution de la chaire fut confiée à Simon Challes, sculpteur du roi, et la décoration de plusieurs chapelles à Falconet, élève de Le Moyne. Falconet s'adjoignit, pour la peinture, Pierre, premier peintre du duc d'Orléans, et, pour l'architecture, Étienne-Louis Boulée, qui, secondé par ses élèves Chalgrin, Brognard et de Gisors, substitua aux formes du style pompadour les lignes régulières d'un style pseudo-antique.

En 1753, l'abbé Marduel mit au concours la décoration de la chapelle de la Vierge. Le sujet choisi était *l'Annonciation* : le groupe, composé de deux personnages, devait être disposé sur l'autel de façon à laisser, au milieu, l'espace libre afin que, de la nef principale, le regard pût plonger par delà la chapelle de l'Adoration jusque dans la chapelle du Calvaire, élevée sur le terrain de l'ancien cimetière. Le prix fut encore adjugé

1. Sous le titre des Cinq-Plaies et sous l'invocation de saint Roch. La fête des Cinq-Plaies, comme titulaire, avait toujours été d'obligation pour les paroissiens de Saint-Roch. Elle fut supprimée par M. Marduel, curé, d'après les mandements de M. de Beaumont archevêque de Paris, non comme inutile mais gênante pour les paroissiens parce qu'elle arrivait le lundi d'après Cendres. L'abbé Chéret baptisa Sophie Arnould — damoiselle Madeleine-Sophie Arnould — le lendemain de sa naissance, le 14 février 1740.

2. En 1752.

à Falconet. Il établit au-dessus de l'arcade de l'autel une gloire faite de rayons dorés jaillissant d'un transparent lumineux, avec nuages et chérubins. Cette gloire, qui mesurait cinquante pieds de long sur trente de large, se trouve bien réduite aujourd'hui. Les nuages descendaient primitivement jusque sur le tabernacle. L'ange montrait le ciel à la Vierge prosternée devant lui. Les figures avaient huit pieds et demi de haut et étaient en marbre. L'autel en marbre blanc, élevé sur cinq marches, était décoré, sur le devant, d'une étoile radieuse et, sur les côtés, de deux rosaces en bronze doré. L'autel de la chapelle de l'Adoration ou de la Communion, en marbre blanc, fut orné, sur sa face principale, d'un petit bas-relief représentant saint Roch. De chaque côté du tabernacle, on plaça deux anges adorateurs agenouillés¹ ; au-dessus de leurs têtes inclinées on apercevait, par une baie, le Calvaire².

« Falconet, écrit M. J. Cousin, voulut terminer son travail par un coup de maître. Il fit élever par Boulée une nouvelle chapelle dans l'axe des deux autres et la décora d'un fac-similé du Golgotha en relief, avec roches abruptes, cavernes, praticables, etc. La nef était à dessein sombre et simple : le sanctuaire, sorte de caveau formé de pierres brutes à assises apparentes et non cimentées, était terminé par un enfoncement éclairé par un « jour céleste ». Le Calvaire, formé de blocs de rochers pittoresquement disposés, occupait tout ce sanctuaire et le

1. D'Argenville : *Voyage pittoresque* (1778). Les anges, de Paul Stoldt, qui échappèrent par miracle au vandalisme révolutionnaire passèrent vers 1845 derrière le maître-autel, sur le grand reliquaire. (Dupré, *Recherches historiques sur les paroisses de Paris*, 1841. Ils ont disparu depuis. J. Cousin : *Saint-Roch*.)

2. Pierre peignit au plafond de cette chapelle : *Le Triomphe de la Religion*.

sommet de la montagne se dressait dans l'enfoncement décoré par Demachy d'un ciel semé de nuages sur lequel se détachait le Christ en croix légué à Saint-Roch par Michel Anguier, fixé autrefois sur le maître-autel et relégué, depuis, sous une arcade des bas-côtés, à gauche du chœur. Aux pieds du crucifix, on remarquait Madeleine éplorée et, sur un plan plus avancé, deux soldats couchés, de grandeur naturelle, des troncs d'arbres et des plantes parmi lesquelles se glissait le serpent symbolique. A la base de ce Calvaire, Boulée érigea un autel en marbre bleu turquin surmonté seulement de deux urnes en marbre verdâtre d'où sortait une légère fumée. Le tabernacle avait la forme d'une colonne tronquée en bronze doré sur laquelle avaient été déposés en faisceau les attributs de la Passion. »

Le 4 décembre 1760, les embellissements de Saint-Roch furent livrés au public. Les anciennes orgues ¹, jugées mesquines, avaient été remplacées par celles que l'on voit aujourd'hui. M. Balbâtre, surnommé « l'organiste des Grâces ² » les dirigeait.

La chaire fit le plus grand honneur à Challes. Elle nous a été conservée telle qu'au dix-huitième siècle, à cela près qu'au lieu des quatre figures qui la supportent aujourd'hui, elle était soutenue par quatre cariatides dorées, représentant les vertus cardinales, la Force, la Justice, la Prudence, la Tempérance, avec leurs attributs, et sortant, comme des termes antiques, d'une gaine qui les enveloppait à mi-corps et se perdait sous la draperie. La tribune, à pans coupés, portait sur ses faces trois bas-reliefs, la Foi, l'Espérance, la Charité. Une

1. Placées en 1725.

2. Jacquemard: *Remarques sur les trente-deux paroisses de Paris.*

large draperie flottante, rattachée au pilier contre lequel la chaire était adossée et soulevée par un génie ailé sonnante de la trompette, faisait l'office d'abat-son. Cette allégorie représentait *le Génie de la Foi catholique soulevant le voile de l'Erreur*¹. La rampe de l'escalier était un chef-d'œuvre composé et ciselé par le maître serrurier Doré.

Les grilles du chœur, abaissées, n'en cachaient plus les cérémonies comme autrefois.

Mais le principal succès fut pour les décorations de Falconet. On s'émerveilla de ce panorama à surprises que présentait la succession des trois chapelles faisant suite au maître-autel; on s'extasia sur le clinquant des colifichets qui s'y trouvaient répandus à profusion. La renommée porta jusqu'à Saint-Pétersbourg le nom de l'artiste qui reçut de l'impératrice Catherine II la commande d'une statue équestre de Pierre-le-Grand. Falconet se rendit en Russie; le calvaire de Saint-Roch lui avait donné le goût des rochers; il campa son héros sur une roche monolithe de dimensions colossales et dont le transport fit époque dans les annales de la mécanique².

1. Quand il s'agit de mettre la chaire en place, on lui fit subir, malgré les protestations de Challes, deux modifications peu favorables. D'abord, on s'aperçut que la draperie et le génie, placés à hauteur voulue pour le coup d'œil, ne produisaient pas l'effet d'acoustique que l'on en devait attendre : on dut les fixer plus bas, ce qui nuisit à l'effet général en écrasant la tribune et en donnant à l'ensemble une pesanteur disgracieuse. Puis, on eut la malencontreuse idée d'empâter toute cette sculpture d'une couche de blanc éclatant, de dorer les figures et les bas-reliefs, ce qui produisit un effet criard et donna l'aspect du plâtre à un bois habilement fouillé. J. Cousin : *Saint-Roch*.

2. Tel était Saint-Roch en 1760. Son aspect ne changea guère jusqu'à la Révolution. L'église mesurait dans le sens de la longueur 65 toises, même étendue que Notre-Dame. En 1767, elle s'enrichit de deux beaux tableaux dont parle Diderot dans son compte rendu du

Parmi les baptêmes, mariages et décès dont la longue nomenclature occupait les pages des registres de Saint-Roch, on pouvait relever sous le règne de Louis XV :

Le 21 avril 1732, le mariage de François Boucher, peintre du roi, âgé de vingt-neuf ans et de Jeanne Bureau, âgée de dix-sept ans ¹.

Le 20 décembre 1749, l'enterrement de François Geofrin, décédé à quatre-vingt quatre ans.

Au mois de mai 1751, celui de Marie-Thérèse Quénaudon, femme de Piron ², et celui de Jean-Nicolas Geoffroy, peintre des armoiries du roi ³.

Le 3 juin, le mariage des deux fils de Lagarde, fermier général, le premier avec M^{lle} de Ligniville, comtesse du Saint-Empire, le second, avec M^{lle} Duval d'Épinoy ⁴.

Le 5 juillet de la même année, l'enterrement de Louis-Denis de La Live de Bellegarde, écuyer, seigneur d'Épinay, la Chevrette et autres lieux, l'un des plus opulents fermiers généraux de France. Il avait donné en dot 300.000 francs à chacun de ses trois enfants et laissait en héritage une fortune de huit millions. Le corps fut présenté à Saint-Roch, puis transporté à Épinay, près Saint-Denis.

Le 12 décembre 1752, mourut en son hôtel de la rue Saint-Honoré, M^{me} de la Live de Jully, femme d'Ange Laurent de la Live de Jully, introducteur des ambassa-

Salon, l'un, de Vien, représentant *Saint-Denis prêchant la Foi en France*, l'autre de Doyen, intitulé *le Miracle des Ardents* (V. *Histoire des Peintres*, de Ch. Blanc). Ils furent placés au milieu de deux chapelles et s'y trouvent encore.

1. De Goncourt : *l'Art au XVIII^e siècle*.

2. Jal.

3. *Affiches et Annonces* : Recueil de l'abbé Aubert.

4. *Id.*

deurs, et sœur de M^{me} d'Épinay. Elle fut enterrée à Saint-Roch dans la deuxième chapelle, à gauche en entrant ; son mausolée était orné d'un médaillon la représentant de profil, œuvre de Falconet ².

Ce tombeau devait primitivement trouver sa place à l'hôtel même de la Live de Jully : une circonstance imprévue en changea la destination.

M^{me} de la Live de Jully avait été emportée en cinq jours de la petite vérole. Elle avait vingt-trois ans. C'était une de ces femmes à la mode d'alors où la légèreté des mœurs effrayait moins que la vertu. Ses relations avec le ténor Jelyotte et le chevalier de Valory n'étaient un secret pour personne. Elle mourut dans les bras de M^{me} d'Épinay à qui elle confia, à l'instant suprême, la clef de son secrétaire, en la priant de brûler plusieurs lettres qu'elle lui désigna. Elle ajouta : « Adieu, ma bonne amie, ayez soin du chevalier... Consolerez-le. » Elle dit encore : « Convenez, ma sœur, que c'est finir la vie bien jeune », et elle rendit le dernier soupir. M^{me} d'Épinay s'empressa de jeter au feu les témoignages d'un passé compromettant et remit la clef à M. de Jully en lui annonçant la fatale nouvelle.

Le pauvre homme fut désespéré : il adorait sa femme et ignorait les écarts de sa conduite. Amateur d'art avant tout, il ne voyait rien au delà de sa galerie de tableaux. Il soigna en artiste la mise en scène de son deuil, s'enferma dans sa chambre avec plusieurs portraits de celle qu'il avait perdue et commanda à Falconet un superbe mausolée pour lequel il composa lui-même une inscription en vers latins. Il désirait que ce

1. Ce médaillon a été conservé et se voit encore aujourd'hui dans une chapelle à droite en entrant dans l'église.

monument fût érigé au fond de son appartement dans une sorte de chapelle commémorative.

Les choses en étaient là quand un incident délicat vint troubler la sérénité de la douleur du malheureux veuf; des papiers importants, confiés par lui jadis à sa femme, ne se retrouvaient pas et leur disparition compromettrait gravement les intérêts de la famille de Jully au profit de M. d'Épinay. Une femme de chambre parla des papiers brûlés par M^{me} d'Épinay qui, soupçonnée de la façon la plus outrageante, avoua, sans s'expliquer davantage, avoir accompli cet acte pour obéir aux dernières volontés de la mourante. L'affaire fit du bruit : M. d'Épinay, « fripon cynique », se félicitait du bon tour joué par sa femme à son frère. Enfin les fameux papiers se retrouvèrent.

Des soupçons d'une autre nature vinrent alors assaillir M. de Jully; il se demanda quels pouvaient être ces secrets à la destruction desquels sa femme avait attaché tant d'importance; il questionna M^{me} d'Épinay qui resta impénétrable.

« — Mais que peut-elle donc avoir fait brûler si subitement? lui disait-il. »

» — Je l'ignore absolument, mon frère, j'ai brûlé sans rien voir.

» — Vous ne soupçonnez pas?

» — Non, mon frère.

» — Si celle-là avait des intrigues... Mais ce n'est pas vraisemblable... n'est-ce pas?

» — M^{me} de Jully faisait beaucoup de bien, mon frère; ne serait-il pas tout simple qu'elle eût désiré en dérober les traces. »

Il soupira et se tut. Mais le tombeau de M^{me} de Jully, réduit de proportions, fut tout bonnement élevé dans

l'église Saint-Roch et, quelques années plus tard, l'époux consolé, contracta une nouvelle union.

L'inscription latine, cependant, fut gravée au-dessous du portrait de l'infidèle : elle témoigne d'une affection profonde et d'une affliction touchante :

Eternæ memoriæ Ludovicæ Elisabeth Chambon quæ dotibus eximiis conspicua flebilis et deplancta diem supremum obiit X. Kal. decembris 1752, ætatis 23. Hunc tumulum in amaritudine animæ suæ uxoris desideratissimæ Angelus Laurentinus La Live de Jully dedit¹.

Le 6 septembre 1753 fut enterré, à Saint-Roch, François Adam, baron d'Holbach, seigneur de Héeze, Léende et autres lieux, décédé rue Neuve-Saint-Augustin ; le 23 mai 1755, Antoine-Charles Lorimier, intendant et contrôleur général des écuries et livrées du roi, y fut présenté et transporté ensuite à l'église paroissiale de Bièvre.

En 1766, on érigea, en face de celui de Nicolas Ménager, contre le dernier pilier de la nef, à droite, le tombeau de Philippe Claude de la Marche, lieutenant général des armées du roi, sarcophage de marbre, chargé d'un trophée militaire ; sur une draperie enveloppant une urne était tracée l'épitaphe.

Dans la croisée près de la porte orientale, on remarquait la tombe de la marquise de Bréhant, et, dans la troisième chapelle, derrière le chœur, celle de la comtesse de Broglie.

Le 17 octobre 1764, l'abbé Marduel avait baptisé sous

1. Le tableau d'autel de la chapelle, peint par Le Lorrain, représentait sainte Elisabeth de Hongrie, patronne de M^{me} de Jully.

D'Argenville: *Voyage pittoresque*.

les noms d'Antoine-Constant, le fils de Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauraguais et de Madeleine Sophie Arnould ; la mère avait signé sur l'acte Marie Lorial et le père avait été déclaré inconnu.

Le dernier mausolée élevé dans Saint-Roch avant la Révolution fut celui de Louis Moreau de Maupertuis, célèbre par ses découvertes scientifiques. Il mourut à Bâle en 1759 et fut enseveli à Dornach, en Suisse. Ses amis et parents, sur l'initiative de La Condamine, résolurent de consacrer sa mémoire par un monument et choisirent pour emplacement l'église Saint-Roch où le père du savant avait été inhumé. D'Huez, élève de Le Moyne, sculpta le cénotaphe qui se voit encore, à peu près intact, dans une des premières chapelles du bas-côté de droite et qui était, au dix-huitième siècle, adossé à l'un des piliers de la nef, du côté gauche du chœur. « C'est un tombeau à l'égyptienne, dit un journal contemporain, soutenu par deux consoles, accompagné de guirlandes de chêne et chargé des armoiries du défunt : il supporte un cippe, c'est-à-dire une colonne tronquée sur laquelle est gravée l'inscription. Le Génie des sciences est appuyé sur ce cippe dans une attitude qui exprime l'abattement de la douleur. Il couvre son visage d'une main et de l'autre il tient une couronne d'étoiles. Un enfant, entouré d'instruments de mathématiques, s'appuie sur le globe de la Terre et l'aplatit à l'endroit du pôle arctique ; d'un geste il montre le médaillon de M. de Maupertuis. » D'Huez n'avait pas connu Maupertuis, mais Le Moyne, qui s'en rappelait un peu les traits, modela un buste d'après une miniature et un jeton frappé à Berlin ; ce buste fut corrigé sur les indications de quelques-uns de ceux qui avaient vécu dans l'intimité du géographe et servit de modèle à

l'effigie. Une épitaphe élogieuse fut composée par La Condamine. Il reste de ce monument le Génie, l'enfant, le médaillon, le cippe en marbre blanc, les guirlandes, les armoiries, la couronne d'étoiles, l'urne en bronze ¹.

Une quantité de gens furent ensevelis à Saint-Roch de 1760 à la Révolution, entre autres le président Hénault, en 1770, et Piron, le 21 janvier 1773, mais ce fut sous une simple dalle et dans l'ombre des souterrains de l'église.

En 1744, Louis XV, de retour de Metz, s'étant fixé quelque temps aux Tuileries, Saint-Roch était redevenue la paroisse de la cour. La première fois que le dauphin s'y rendit par l'impasse Saint-Vincent, des bourgeois grattèrent pendant la messe l'inscription de la ruelle et lui substituèrent celle de *cul-de-sac du Dauphin* ² que le jeune prince put voir en revenant au château.

Vers 1770, Sophie Arnould demeurait rue Saint-Vincent dans une maison à quatre étages lui appartenant ³; Angelo Vestris, frère cadet du célèbre Vestris surnommé *le dieu de la danse*, et sa femme Rose Dugazon, l'historien Rulhières étaient ses locataires.

Beaucoup de chanteurs et de danseurs de l'Opéra habitaient aux alentours de Saint-Roch. Bien qu'ils fussent assez fidèles aux pratiques de la religion, ne manquant

1. J. Cousin : *Saint-Roch*. Un recueil périodique publia en 1766 la description de ce tombeau avec une gravure à l'eau-forte et, l'année suivante, parut une estampe in-folio gravée par Miger d'après un dessin de Monnet, exécutée aux frais de la famille pour être donnée aux amis du défunt.

2. C'était bien une rue cependant, mais, comme elle était fermée la nuit par une grille placée du côté des Tuileries, elle passait pour cul-de-sac.

3. Elle alla demeurer, en 1771, rue Neuve-des-Petits-Champs.

pas de contribuer à la dépense du pain bénit le jour de la Fête-Dieu, alors que de grands personnages éludaient parfois ce devoir ¹, ils avaient souvent maille à partir avec le curé qui jugeait sévèrement leurs mœurs trop souvent relâchées et d'un pernicieux exemple pour le reste des paroissiens.

M. Crespy le Prince, dans les *Chroniques sur les Cours de France*, cite à ce propos une anecdote qui vaut d'être rapportée ici.

Le héros de l'histoire est un cordonnier, appelé Carpentier, qui, lorsqu'il eut acquis un certain pécule en chaussant acteurs et actrices, voulut à son tour devenir comédien.

Il joua d'abord dans les milieux bourgeois, dans les greniers des poètes, dans les salons des nobles et eut sans doute abordé la scène de quelque théâtre sans une mésaventure qui le guérit de ses prétentions.

« Il avait été milicien dans les dragons et en avait conservé le casque qu'il ornait outre mesure quand il interprétait le rôle du *bouillant Achille*. Un jour qu'il avait emprunté à son ami le bedeau de Saint-Roch plusieurs plumes et une aigrette du dais de l'église, le curé s'en aperçut et, voulant que ce sacrilège profitât aux pauvres, il se rendit le lendemain de la représentation chez l'*amant d'Iphigénie*; il était accompagné du commissaire du quartier. Ces messieurs se firent présenter le casque encore tout empanaché. On verbalisa, on parla de prison, on feignit que l'archevêque et le lieutenant de police voulaient un exemple pour ce scandale. M^{me} Carpentier en pleurs vint faire ses adieux à son mari dans un négligé si peu gazé que le curé détourna

1. Ed. Fournier. V. *Paris démoli*, p. 261, 262.

la tête et demanda, dans cette posture, cent francs, en assurant qu'il arrangerait l'affaire. La somme fut comptée sur-le-champ par le comédien-amateur et les plumes du dais furent reportées à la sacristie. »

Sur la butte Saint-Roch, où gitaient, nombreuses, les filles publiques chez qui Grimm, lorsqu'il n'était que le modeste lecteur du prince de Saxe-Gotha, ne se fit pas faute d'entraîner Jean-Jacques Rousseau, résidait « l'engeance impie des philosophes ». Voltaire logeait rue Traversière et d'Helvétius, l'ami de Diderot et du baron d'Holbach, avait son hôtel rue Sainte-Anne.

A côté et vis-à-vis de Saint-Roch, demeuraient des gens mieux pensants. C'étaient, en 1740, Leroux, trésorier de France, Ifez, receveur général des finances, le comte de Braque, intendant et contrôleur général des écuries et livrées de Sa Majesté, de Foncemagne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Cléret, commissaire au Châtelet et de Langlard, notaire, à qui succéda Dupuis en 1750; vers 1750, Sutat, ancien contrôleur des finances, Bertholon de Chavril, contrôleur des finances, Guerbois, contrôleur général des ponts et chaussées, Pavée, secrétaire du roi. Isès et Jacques, membres de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, Dumons, membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture et Nicole, pensionnaire de l'Académie des Sciences de Paris et de celle de Berlin.

En face de la rue de la Sourdière, habitaient le chirurgien Veyret et Charles-Augustin Fériol d'Argental, conseiller d'honneur au Parlement,

Les Jacobins jouissaient de la protection des fermiers généraux dont les hôtels étaient proches.

En 1728, les financiers de la rue Saint-Honoré et de la place Louis-le-Grand avaient fait célébrer dans l'église

du couvent, avec le concours des musiciens de l'Opéra, un service d'actions de grâces pour remercier le Ciel de la guérison du roi. La porte principale du monastère et la cour intérieure avaient été décorées d'arcades en charpentes portant des lampions et des pots à feu. Cette fête avait coûté seize mille livres : on n'y avait été admis que sur billet et, malgré une garde imposante de Suisses et le guet, dit le *Mercure de France*, « ce fut une tuerie dans la rue Saint-Honoré ».

L'église des Jacobins était peu intéressante. D'aspect simple et austère, elle ne contenait, en fait de toiles remarquables, que deux tableaux de François Porbus dont un *Saint François*, placé dans la chapelle de la nef. Des pierres tombales portaient les noms de prédicateurs renommés comme Sébastien Michaëlis ¹ et Antoine Quien ², fameux convertisseur d'hérétiques, de théologiens comme Jacques Goard ³ et François Penon ⁴.

La femme de Jean Quentin, seigneur de Villiers, maître d'hôtel du roi, premier valet de garde-robe de Sa Majesté, y fut enterrée le 26 juin 1731. Jean Quentin, homme de génie à sa façon, apporta à la fabrication des perruques un perfectionnement qui lui valut l'inimitié de toute la corporation des barbiers-perruquiers et lui occasionna des difficultés sans nombre que dut trancher l'intervention omnipotente de Louis XIV.

Les Jacobins joignaient leurs prières à celles des autres communautés dans toutes les circonstances où entraient en cause les intérêts de la France, à l'occa-

1. Mort en 1608.

2. Mort en 1676.

3. Mort en 1653.

4. Mort en 1698. Germain Brice.

sion des naissances et des morts des membres de la famille royale.

C'est ainsi qu'en avril 1752, on trouve dans le *Recueil d'affiches et annonces* de l'abbé Aubert la mention suivante :

« *Les RR. PP. prieur et Jacobins de la rue Saint-Honoré célébreront demain 14 avril, à dix heures du matin. un service solennel pour le repos de l'âme de très haut, très puissant et très excellent prince, Mgr Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang. L'oraison funèbre sera prononcée par le R. P. Jouin, prieur de la maison.* »

La bibliothèque du couvent, dédiée à Louis XIV le jour de sa naissance et appelée, pour cette raison, bibliothèque du Dauphin, avait été augmentée de celle de Piques, docteur de la Maison et société de Sorbonne, collectionneur émérite de manuscrits arabes, et comptait plus de vingt mille volumes.

Dans la cour intérieure des Jacobins, avaient lieu quelquefois des ventes aux enchères. Le 19 juillet 1751, Natoire, nommé directeur de l'Académie de France à Rome, liquida de cette manière une partie de son mobilier : « tableaux de différents grands maîtres, dessins de plusieurs écoles, pastels, estampes, modèles en plâtre, meubles et effets, trumeaux et miroirs, commodes et tables, bureaux, feux, bras dorés, pendules, tapisseries, fauteuils, lits, clavecin de Rukers, etc...¹ »

En face des Jacobins, se développait la façade du vaste hôtel de Noailles, magnifique demeure d'Adrien Maurice de Noailles, pair de France, chevalier des Ordres du roi et de la Toison d'Or, maréchal de France et ministre

1. *Annonces et Affiches*, année 1751.

d'État, mari de Françoise d'Aubigné, nièce de M^{me} de Maintenon. L'entrée, excellent morceau d'architecture, se composait de deux colonnes ioniques avec un attique et un couronnement. Le corps de logis principal était décoré de colonnes et de statues. Les descriptions du temps font de l'hôtel de Noailles un véritable musée : on y admirait des meubles de Boule, des tables en marbres divers et précieux, des consoles de porphyre, des lustres en cristal de roche, des vases de Chine, du Japon et des tableaux de toutes les écoles : Léonard de Vinci, Dominiquin, Jules Romain, Raphaël, le Corrège, Paul Véronèse, Van Dyck, Teniers, Van Ostade, Gérard Dow, Paul Potter, Rubens, Rembrandt, Murillo, y étaient représentés par plusieurs de leurs œuvres capitales, sans compter Watteau, Boucher, Fragonard, Demachy et autres maîtres contemporains ¹. Quant aux jardins, ils étaient peuplés de statues de Falconet et passaient pour une des curiosités de Paris.

Dans la chapelle de l'hôtel de Noailles, fut mariée le 11 avril 1774, Marie-Adrienne-Françoise de Noailles, fille mineure de Jean-Paul-François de Noailles, duc d'Ayen, seigneur de la principauté de Tingry, maréchal des camps et armées du roi et de Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau de Fresne, duchesse d'Ayen, à Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch Gilbert du Mottier de La Fayette, fils légitime du très haut et très puissant seigneur Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert du Mottier, marquis de La Fayette, baron de Vissac, seigneur de Saint-Romain et autres places, et de Marie-Louise-Julie de la Rivière. Le fiancé avait seize ans et la fiancée quinze. La bénédiction nup-

1. Thierry : *Guide à travers Paris*. Publié en 1769.

tiale leur fut donnée par l'abbé de Musat, « cousin paternel du contractant »¹.

En 1716, le duc de Noailles avait loué aux Feuillants un vaste terrain sur lequel il avait fait construire un hôtel attenant au sien. Ce fut le petit hôtel de Noailles², où reçurent l'hospitalité un certain nombre de gens de lettres et d'artistes tels que de Foncemagne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de Marivaux, l'auteur du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, et le chevalier de Valory, qui, amateur de peinture, était associé libre de l'Académie.

A l'hôtel de Noailles même, demeuraient Descluzeaux, chirurgien du roi, et Couttier, chirurgien-major.

Près des Jacobins logeaient, de 1740 à 1750, Savallete de Buchelay, fermier général, Sezille, secrétaire du roi, Bellanger, trésorier général du sceau, et La Fage, receveur général des finances.

Vis-à-vis des Jacobins, Hénault, président à la première Chambre des enquêtes, de Gévigland, membre de la Faculté de médecine, de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la Chambre du roi et la marquise de Varennes.

Près et vis-à-vis de l'hôtel de Noailles, Néret, conseiller correcteur à la Chambre des aides, Cadeau de Montgazon, conseiller à la Cour des aides, Houstet, maître

1. Jal. L'acte inscrit à Saint-Roch est signé d'une petite et assez mauvaise écriture « Du Mottier de La Fayette » puis, de Noailles, d'Aguesseau, du Boulay, comte de Tessé, marquis de Bouille, l'abbé de Murat, le duc de Noailles, le vicomte de Noailles, Gérard, avocat, tuteur du contractant.

Le maréchal de Noailles, mari de Françoise d'Aubigné et grand père de la mariée, était mort à l'hôtel de la rue Saint-Honoré en 1766.

2. V. page 395, note.

en chirurgie, de Plouy, contrôleur général des ponts et chaussées, Berryer, lieutenant général de la police, Nicolas, avocat au Parlement. le maréchal de Puységur, d'Alençon, secrétaire du roi et de Favanne¹, professeur à l'Académie de Peinture et de Sculpture. Devant le petit hôtel de Noailles, demeurait, en 1753, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*.

Le monastère des Feuillants, où descendaient les nonces quand ils venaient en France, était, sous Louis XV, un des plus riches de la capitale. L'église regorgeait de trésors amoncelés, chefs-d'œuvres de peinture et de sculpture, retables, fresques, tombeaux, reliquaires, ex-voto en orfèvrerie, broderies d'argent et d'or.

Diderot parle dans ses comptes rendus du salon de différents tableaux destinés à cet endroit : en 1759, il cite une *Purification de la Vierge*, de Restout, et un *Domine non sum dignus*, de Challe; en 1763, de Restout, le *Repas donné par Assuérus aux grands du royaume* et l'*Évanouissement d'Esther*.

Sur les murs du cloître, Aubin Vouet avait représenté les épisodes de la vie de saint Bernard, instituteur des Pères. La bibliothèque renfermait plusieurs milliers de volumes.

En 1754, fut construite, sur le terrain du cimetière des Feuillants, la chapelle du Calvaire. Les premières pierres des quatre principaux piliers furent posées par le maréchal de Noailles, le comte de la Marck, grand

1. De Favanne mourut recteur de l'Académie. En 1755, parut l'annonce suivante : « M^{lle} de Favanne a un nombre assez considérable de tableaux d'histoire, de feu M. de Favanne son père. Ce sont des tableaux de cabinet de différentes grandeurs. Elle demeure chez Madame Rivet, marchande de modes rue Saint-Honoré, à côté de M. Savalette, fermier général. »

Recueil d'Annonces et Affiches de l'abbé Aubert.

d'Espagne, M. de Savalette, garde du Trésor royal et M. de Beaumont, fermier général.

Le passage des Feuillants était encore le seul chemin public qui conduisit de la rue Saint-Honoré au jardin des Tuileries.

Du temps de Piron, qui avait l'habitude d'allerse promener sous les ombrages où aimait à dessiner Gabriel de Saint-Aubin, un aveugle s'était établi dans la ruelle sombre longeant les murs du couvent; non content de crier selon la coutume, il étalait sur sa poitrine une inscription en vers qu'il avait composée lui-même. On s'arrêtait peu pour la lire ou l'on s'en moquait et on ne jetait rien dans la sébile. Une bonne âme avertit l'infirme et lui dit : « Mon brave homme, vos vers ne sont pas fameux. Demandez donc à M. Piron, qui vient souvent par ici, de vous en faire à sa manière; vous vous en trouverez bien. »

« — Je vous remercie de votre conseil, répliqua l'aveugle, et je voudrais le suivre. Mais, hélas! je n'y vois goutte et je ne connais pas M. Piron. »

Le donneur d'avis le rassura : il attendit le poëte et, dès qu'il l'aperçut, il prévint son protégé. Piron interpellé, écouta la supplique du pauvre diable dont il avait maintes fois lorgné les rimes et lui répondit en souriant : « C'est entendu, confrère, prends patience, je vais faire de mon mieux. »

Il s'éloigna et s'enfonça à petits pas sous les marronniers du jardin : l'heure était solitaire et prêtait à la rêverie; la charité lui inspira une strophe charmante :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant.
Le malheureux qui la demande

Ne verra point qui la fera,
 Mais Dieu qui voit tout le verra :
 Je le prierai qu'il vous la rende !

Au début du règne de Louis XV, grâce aux ressources fournies par les aumônes, les Capucins purent édifier dans leur enclos de solides bâtiments : en 1731, en même temps qu'ils reconstruisirent leurs murs le long de la rue Saint-Honoré, ils embellirent leur portail. Leur église resta toujours fort simple, l'austérité étant dans l'ordre de cette maison. Il arrivait parfois que certains de ces religieux se lassassent de la règle sévère et Barbier raconte l'aventure de deux Capucins qui s'évadèrent et « passèrent en Angleterre avec des filles de seize ans ».

Cependant, chaque année, à la Saint-François¹ qui tombait le 4 octobre, les pratiques rigoureuses du monastère étaient suspendues. Le comte d'Argenson, père temporel des Capucins², donnait un souper dans le réfectoire du couvent. En 1751, en raison de la naissance du duc de Bourgogne, on remit la fête au 27 octobre. L'église ayant été ornée des tapis du Garde-Meuble, « illuminée de trente lustres et de soixante girandoles qui employèrent jusqu'à six cents livres de bougie », un *Te Deum* fut chanté « à grand chœur avec cent vingt musiciens ». On compta parmi l'assistance plus de douze cordons bleus ;

1. Les Capucins étaient des religieux de l'ordre de Saint-François de la plus étroite observance, réformés des frères mineurs dit communément Cordeliers.

2. L'église des Capucins, au Marais, n'ayant été achevée que par la protection de M. d'Argenson (1652-1721), alors lieutenant de la police, ce fut sans doute la reconnaissance qui porta les Capucins à décerner le titre de *père temporel* à leur bienfaiteur.

Le fils aîné du comte d'Argenson, 1694-1757, ministre des affaires étrangères hérita de ce titre ; c'est lui qui donna la fête à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne.

le comte de Saint-Florentin, ministre d'État, le président Molé, M. Joly de Fleury, procureur général, le lieutenant général de la police, le prévôt des marchands, plusieurs gentilshommes, conseillers d'État et maîtres des requêtes, assistèrent à la cérémonie.

Après le *Te Deum*, un repas présidé par M. d'Argenson eut lieu au réfectoire où deux tables avait été dressées, l'une de trente-neuf couverts pour les gens de qualité, l'autre de vingt-huit pour les conseillers d'État, prévôt des marchands, lieutenant de police et autres gens de robe. Tous les Capucins furent bien régalingés et eurent chacun « une bouteille de vin de Bourgogne, une demi-bouteille de vin de Champagne et un verre de vin d'Espagne ».

Le couvent de l'Assomption, décoré, en 1726, d'un portail monumental et mis sur un pied de luxe inaccoutumé en ces sortes d'établissements, était devenu un lieu de retraite à la mode pour les grandes dames en lubie de pénitence, les veuves inconsolables et les épouses délaissées.

Pendant les alternatives de passion et de dévotion qui lui firent douter du cœur versatile de Louis XV, la marquise de Pompadour projeta de s'y retirer et, à deux reprises, on lui prépara un appartement à côté de celui qu'occupait l'unique enfant qu'elle avait eue de M. d'Étioles, sa fille Alexandrine, élevée dès l'âge le plus tendre dans la maison. Alexandrine Lenormant d'Étioles, fiancée à onze ans au duc de Pecquigny qu'elle devait épouser à douze, mourut le 15 juin 1754 « d'une convulsion causée par la venue d'une grosse dent, selon les uns, d'une indigestion pour laquelle on la saigna mal à propos suivant les autres ¹ ».

1. Barbier

Chaque année, durant la semaine de la Passion, une société d'élite s'empressait aux *Ténèbres*, les mercredi, jeudi et vendredi saints, de deux à quatre heures de l'après-midi. Du Marais, de l'île Saint-Louis, des quartiers de la rive gauche, des faubourgs, de Versailles même, les carrosses convergeaient vers le couvent de la rue Saint-Honoré et l'on payait vingt-cinq sols la chaise pour entendre chanter les pensionnaires de la communauté. Dès 1725, ces offices attiraient une très nombreuse affluence et « on y admirait la voix pure de M^{me} Chéret, vieille religieuse qui exécutait avec une justesse d'accent et un style remarquables des motets spirituels, en s'accompagnant d'un petit positif ¹ ».

Ces préoccupations d'ordre profane s'ajoutant aux pratiques de la religion n'ont rien qui doive étonner sous Louis XV.

La Fête-Dieu révélait, au milieu du dix-huitième siècle, un caractère qui différait étrangement de celui des solennités du quinzième et du seizième. En dépit des objurgations de l'archevêque de Paris, aux antiques symboles de la Foi se mêlaient de plus en plus des éléments qui enlevaient au culte de sa grandeur et donnaient à la fête du Saint-Sacrement un air insolite de gala mondain. Le goût n'était plus aux images vénérées naguère, œuvres de piété avant tout, graves conceptions des maîtres du Moyen Age et de la Renaissance, et les *Père Eternel*, les *Jésus*, les *Vierge Marie* sculptés, peints jadis dans un élan d'inspiration ardente, étaient remplacés, sur les autels des repositoires, par des *Enfant divin* joufflus, des *Reine du Ciel* au regard enjôleur, des *Bon Dieu* chevelus, que les artistes de l'époque

1. J.-C. Néméitz : *Séjour à Paris*.

avaient, en sortant du boudoir des favorites, dessinés et modelés entre une *Naissance de Vénus* et une *Offrande à l'Amour*. Rue Saint-Honoré, où la cérémonie revêtait un éclat particulier, l'ostensoir passait sous des arcs de carnaval et les murs de l'hôtel de Noailles étaient tendus de tapisseries montrant les aventures d'Armide séduite et abandonnée par Renaud.

Les femmes venaient à la procession poudrées et en falbalas, les hommes parés et musqués et un clergé fastueux, coiffé de mitres emperlées, couverts de ces chapes élégantes qui se drapent en plis légers et harmonieux dans les compositions de Tiépolo, bénissait avec une grâce indulgente et une onction souriante une foule recueillie sans conviction.

La veille de Noël, pendant la messe de minuit, à Saint-Roch, l'orgue jouait des menuets et des airs de ballet, qui, loin d'évoquer dans l'esprit des assistants, dont la pensée, du reste, était ailleurs, la scène de Bethléem, semblaient un écho anticipé des divertissements qui suivaient l'office divin et se prolongeaient jusqu'au matin.

De 1740 à 1750, demeuraient, près des Feuillants, à côté de l'hôtel de la Live de Jully, Aubry de Castelnau, conseiller à la deuxième Chambre des enquêtes, Gourdan, intendant des armées navales, d'Houteville, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, Frémin, conseiller-maître à la Chambre des comptes; au coin et près de la place Louis-le-Grand, les sieurs de Bataille de Frances, de Bougainville de Nerville et de Boissieux-Perrin, ce dernier secrétaire du roi; près des Capucins, de la Chalcabrière, de la Live de Bellegarde et de la Live d'Épinay, fermiers généraux.

M. de Bellegarde et M. d'Épinay occupaient ensemble

l'hôtel où fut mariée, en 1748, M^{lle} de Bellegarde au comte d'Houdetot ; là, passa plus de quinze ans de l'existence alors « la plus parisienne », c'est-à-dire la plus frivole, la plus surmenée et la plus tourmentée, M^{me} d'Épinay, l'amie de Grimm et de Jean-Jacques Rousseau. En 1762, M. d'Épinay fut effacé de la liste des fermiers généraux et le ménage se divisa : en quittant le vieil hôtel de famille, M^{me} d'Épinay alla loger rue Sainte-Anne.

Vis-à-vis des Capucins, habitaient Olivier, receveur général des finances, Dubois, président à la première Chambre des requêtes, Duquesnois de Vauloin, secrétaire du roi, Mégret de Sérilly, secrétaire d'État, intendant du commerce, le marquis de Beauvau, inspecteur général de la cavalerie et des dragons et le marquis de Contades, inspecteur général de l'infanterie.

Presque en face de la ruelle qui, ménagée entre les murs de l'enclos des Capucins et ceux de l'Assomption, conduisait aux Tuileries¹, s'élevait l'hôtel Geoffrin, actuellement encore debout, au numéro 374 de la rue Saint-Honoré. D'aspect sévère, de dimensions moyennes, sans ornements de sculpture qui la distinguent, cette maison resterait inaperçue n'était le fronton qui la surmonte, et nul ne se douterait que, d'aussi simple apparence, elle fut le centre de toute les gloires intellectuelles du dix-huitième siècle, le rendez-vous non seulement de toutes les célébrités de la France, mais de celles de l'Europe entière, « un abrégé d'empire », disent les chroniques du temps.

Dans cet hôtel, où elle était entrée le jour de ses noces, M^{me} Geoffrin, unit, le 13 février 1733, sa fille Marie-

1. Berty : *Topographie du vieux Paris*, t. 1^{er}.

Thérèse au marquis de la Ferté-Imbault. En 1741, elle se lia avec Lenormant de Tournehem, fermier général, qui s'était installé en compagnie de ses neveu et nièce. M. et M^{me} Lenormant d'Étioles, dans une maison « à quatre pas de la sienne ». Cette relation, dont elle était loin de soupçonner l'importance future, lui était, pour ainsi dire, imposée par M^{me} de Tencin qui connaissait les Lenormant de longue date et portait une affection particulière à Jeanne-Antoinette d'Étioles, sa filleule et son élève. M^{me} Geoffrin ferma les yeux sur la moralité de M. de Tournehem qui passait pour aimer trop sa nièce, sur la vulgarité de l'intrigante M^{me} Poisson, mère de M^{me} d'Étioles, et reçut à bras ouverts celle qui devait quatre ans plus tard, succéder à M^{me} de Châteauroux dans la faveur de Louis XV.

C'est en 1750, après la mort de M^{me} de Tencin, que l'hôtel Geoffrin commença à prendre de la notoriété. Marivaux, Montesquieu, d'Alembert, l'abbé de Saint-Pierre, Grimm, Voltaire en furent les premiers habitués.

Il ne subsiste plus rien du large escalier, « décoré de statues de marbre », éclairé le soir « par un lustre de fer forgé » ; qui desservait les appartements. Quant au fameux salon, il n'a guère conservé que ses boiseries d'un dessin fort simple et c'est tout au plus si l'on y pourrait retrouver la place des dessus de porte de Van Loo, loués par Marmontel et Diderot. Jadis, on y voyait des tapisseries de Beauvais, « des meubles de forme ancienne et artistique à la fois ». Sur des consoles de marbre, les bustes de Henri IV, de Sully, de Racine voisinaient avec « un petit monument d'ivoire et de bronze », dû au ciseau de Gouthière. Sur la cheminée, une pendule de Guyard sonnait les heures. Des glaces multipliaient de tous côtés la lumière, et « si claires, si grandes,

qu'à la mort de M^{me} Geoffrin elles comptèrent pour 22.488 livres dans l'inventaire du mobilier ». Sur les murs, on remarquait neuf toiles de Carle Van Loo, dont *la Première Offrande à l'Amour, la Bergère des Alpes*, commandée à Joseph Vernet sur un sujet tiré des *Contes moraux* de Marmontel et sept paysages du même. Selon Diderot, « le plus faible de ces tableaux était beau. »

Dans ce salon, Gustave III, roi de Suède, tint à honneur d'être reçu, des princes vinrent en simples particuliers, Mozart, enfant, joua du clavecin, l'anglais Wilkes, Horace Walpole et la comtesse d'Oxford, sa belle-sœur, la princesse Radziwill, lady Hervey, Hume, la princesse de Beauvau se rencontrèrent avec le duc de La Rochefoucault, le marquis de Marigny, l'abbé de Saint-Non, le chevalier de Chastellux, Gentil-Bernard, le prince Louis de Rohan, la comtesse de Brionne, la marquise de Duras, la belle comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu. Boucher, La Tour, Vien, Lagrenée, Drouais, Bouchardon, Cochin, y furent amenés par le comte de Caylus.

Le même goût sûr, délicat, qui avait présidé à l'arrangement de cette pièce d'apparat, se retrouvait dans la salle à manger où des diners réunissaient, le lundi, les artistes et, le mercredi, les gens de lettres, les ambassadeurs et les étrangers. Il se manifestait encore sous d'autres formes dans la chambre à coucher de la maîtresse du logis, dans son boudoir et dans sa bibliothèque.

La réputation européenne de M^{me} Geoffrin lui valut d'innombrables hommages. Quand elle eut passé ce temps d'une jeunesse déjà mûre où Antoine Prozodinski, fils du chancelier de Lithuanie, lui offrait, en témoignage de son admiration, la moitié de sa moustache, « elle fut, dit La Harpe, dans sa robe sombre,

au col et aux manches parés de linge uni et fin, la plus avenante vieille qu'il fût possible de voir. » Et, vers la fin du règne de Louis XV, on se la montrait dans la rue Saint-Honoré, lorsqu'elle sortait à pied, « coiffée de taffetas noir et enveloppée d'une mante de soie puce... »

Au coin de la rue Neuve-Luxembourg, « dans la maison d'un chairecuitier », était venue s'installer en 1754 « la demoiselle Brunet de Montansier, femme de mœurs galantes, chez qui fréquentaient le comte d'Esparbès, le marquis de Souvré, le marquis de Jonsac, le chevalier de Bezons, le marquis de Seignelay, le marquis de Ximénès, le comte de Villagnon, M. de Puységur, le jeune duc de la Trémoille ».

Elle se donnait pour une très riche Américaine, habitait un appartement meublé par le tapissier Verrier, avait un carrosse au mois et ne sortait que suivie de deux grands nègres en livrée bleue. Cette singulière personne, « plus agréable que belle, amusante et s'énonçant bien ¹ », était née en réalité à Bayonne, où l'avait séduite un conseiller à la troisième Chambre des enquêtes nommé Burson; emmenée par lui à la Martinique, puis abandonnée, elle était devenue marchande de modes à Saint-Domingue et avait amassé quelque argent. Revenue en France, elle s'était fixée à Paris et n'avait pas tardé à y faire des dupes.

La troisième porte cochère après l'Assomption, Richer d'Aube ² maître des requêtes, hébergeait le vieux Fonte-

1. Bibliothèque de l'Arsenal, papiers de la Bastille. Rapport de Meunier.

2. Richer d'Aube mourut en 1753. Le 7 mai on fit une vente de ses effets et de son mobilier. Les *Annonces* où l'on peut relever le détail de cette liquidation mentionnent parmi les objets réunis sur l'inventaire « canapés, bureaux, tableaux de maîtres, chaises, bergères, table de marbre en console, appliques girandoles, portières

nelle, qui mourut de faiblesse en 1757, dans sa centième année; un religieux capucin, le père Bernard d'Arras, et l'abbé Marduel l'assistèrent à ses derniers moments. « Le jour de son enterrement, dit Piron, M. de Fontenelle sortit de chez lui pour aller, contrairement à ses habitudes, autre part que dîner en ville » : cet homme aimable avait été, en effet, toute sa vie un homme du monde; son convoi funèbre s'achemina vers Saint-Roch, conduit par ses quatre légataires, M^{me} de Montigny, M^{me} de Forgeville, sa compagne assidue et sa lectrice, et M^{lles} de Marsilly et de Martinville, arrière-petites-filles de Thomas Corneille.

En 1767, Phélypeaux de la Vrillière, comte de Saint-Florentin, ayant fait construire à l'extrémité méridionale du cul-de-sac de l'Orangerie l'hôtel qui fait actuellement l'angle de la rue de Rivoli¹, l'impasse prit le nom de rue Saint-Florentin.

« Rue et porte Saint-Honoré », comme il est spécifié dans les *Almanachs royaux*, c'est-à-dire à l'extrémité occidentale de la rue Saint-Honoré, demeuraient, enfin, Paul de Veyle, en 1730, chevalier d'honneur à la Cour des monnaies, le fermier général Brissart, le comte de Wale, la duchesse de la Vallière, M. de Silhouette, maître des requêtes, chancelier de M^{gr} le duc d'Orléans, et le marquis de Crèvecœur².

Tous les ans, au Carnaval, le peuple se répandait dans les rues en habits de masque; le jeudi gras, les garçons bouchers du Marché des Quinze-Vingts prome-

en damas cramoisi, porcelaines, une chaise à porteurs, une berline, etc.

Recueil de l'abbé Aubert.

1. Hôtel de l'Infantado, de Talleyrand, de Liéven, A. de Rothschild.

2. Vers 1750.

naient, des Halles à l'Assomption, un bœuf « qu'ils avaient eu soin d'engraisser quelque temps auparavant; et, après l'avoir mené en triomphe dans les maisons de leurs meilleures pratiques, où l'on ne manquait guère de leur donner à boire, ils le tuaient et le mangeaient en communauté ¹. » A ces réjouissances qui prenaient dans la rue Saint-Honoré un caractère presque aussi brillant qu'au faubourg Saint-Antoine, il faut ajouter celles de la foire Saint-Ovide.

En 1764, un entrepreneur avait eu l'idée de construire des loges ou petites boutiques autour de la place Louis-le-Grand.

Le nombre vite accru des forains, dont les baraques envahirent bientôt la rue des Petits-Champs et la rue Saint-Honoré, et l'affluence des curieux ayant créé rapidement des difficultés de circulation insurmontables, Louis XV, par ordonnance du 15 août 1770, arrêta à quinze jours francs la durée de cette foire nouvelle, et, durant cette quinzaine consacrée, une cohue permanente s'empara du quartier, en fit sa chose, l'emplissant de son tumulte et ses désordres, en chassant les nobles habitants, qui fuyaient pour la plupart à la campagne cette exubérance roturière et populacière.

Mais le véritable plaisir du peuple, ce qui avait sur lui par-dessus tout le don magique d'enchantement et d'enthousiasme, c'était encore le spectacle des pompes souveraines et de leurs magnificences. Sous Louis XV, ce spectacle fut rare : aussi, chaque fois qu'il se produisit, fit-il époque dans les fastes de la capitale.

Visites hâtives du roi, de la reine, des princes, des

1. S. de Valhèbert, de l'Académie des Sciences : *Agenda du voyageur*.

princesses, courtes apparitions du monarque au départ et au retour d'expéditions guerrières, baptêmes et mariages royaux, tout cela est longuement consigné dans les gazettes du temps et sur les tablettes de ceux qui, nombreux au dix-huitième siècle, écrivaient pour eux seuls et que la postérité a su mettre au rang des historographes.

De 1728 à 1774, la rue Saint-Honoré fut invariablement le théâtre des fêtes provoquées par ces événements mémorables.

Le 4 septembre 1728. Marie Leckzinska se rend à Notre-Dame pour demander à la Vierge un dauphin. C'est la première fois qu'elle vient à Paris. « Ce voyage, dit Barbier, n'a rien d'officiel et ne comporte qu'un train ordinaire » : quatre carrosses à huit chevaux, vingt gardes à cheval et dix ou douze valets de pied. La reine est habillée de brocart couleur chair, sans or ni argent ; elle est couverte de pierreries et le Saucy brille dans ses cheveux. Les dames de sa suite sont richement vêtues. Le marquis de Nangis, chevalier d'honneur, et le comte de Tessé, premier écuyer, jettent des espèces par les portières. Il n'y a point de gardes dans les rues et les boutiques sont restées ouvertes. En sortant de la cathédrale, le cortège reprend le chemin de Versailles par les rues de la Ferronnerie et Saint-Honoré : la foule s'empresse, et les chapeaux volent, les mouchoirs s'agitent au-devant de la reine « qui sourit avec bonté et paraît bien contente ».

L'hiver de 1729 rappelle en rigueur celui de 1709 ; tandis que les élégantes et les petits maîtres de la rue Saint-Honoré, « fourrés à la polonaise », vont en traîneau aux Champs-Élysées, place du Palais-Royal, à la Croix-du-Trahoir, la municipalité fait allumer des feux pour

les pauvres et distribuer du bois ; les malheureux, victimes du froid, meurent par centaines et l'on craint de manquer de pain. Quelques mois plus tard, le souvenir de ces misères s'efface. Un dauphin naît à la France qui tressaille d'allégresse. Pendant trois jours, les cloches tintent, Paris s'illumine et danse : le quatrième jour, Louis XV va entendre le *Te Deum* à Notre-Dame ; il est salué à son arrivée à la porte de la Conférence par les canonnades et les décharges de mousqueterie. Après le service d'actions de grâces, il entre à l'Hôtel de Ville, où il soupe, et s'en retourne, vers onze heures du soir, par la rue des Lombards, la rue de la Ferronnerie et la rue Saint-Honoré. Les carrosses font le tour de la statue de la place Louis-le-Grand, franchissent la porte Saint-Honoré, transformée en arc lumineux où pendent, en guise de lanternes, des lustres à plusieurs bougies, et, laissant la ville terminer la nuit dans l'ivresse, regagnent majestueusement Versailles.

Cette cérémonie se renouvelle le 30 août 1730 pour la naissance du duc d'Anjou ; seulement, cette fois, le roi fait son entrée par la porte Saint-Honoré, car on démolit celle de la Conférence.

Grandes réjouissances à l'occasion de la prise de Menin et de la prise d'Ypres, en 1744. Le dauphin vient entendre le *Te Deum* à Notre-Dame, et, « dans son chemin par la rue Saint-Honoré et la place Vendôme », il trouve toutes les maisons pavoisées et illuminées ; malgré la pluie, l'affluence du peuple est énorme.

Le 7 août, le roi tombe malade à Metz ; le 14, la nouvelle se répand qu'il a reçu les derniers sacrements. La reine, le dauphin, Mesdames partent précipitamment pour la Lorraine ; Paris est consterné ; les abords de la

grande poste sont encombrés de carrosses et de gens qui attendent les courriers; chacun a les larmes aux yeux; on récite les prières des quarante heures.

Le 20 et le 21, les bulletins affichés dans les cours annoncent que Louis XV est sauvé. Alors partout la joie éclate; l'hosanna sacré retentit sous les voûtes des églises; on dresse dans les rues Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Antoine des charpentes ou « placages » avec cette inscription : *Vive Louis le Bien-Aimé!* et, le soir, ces mots apparaissent en traits de feu sur la façade des monuments publics, au coin des places et des carrefours¹. Les fenêtres des maisons sont ornées de lampions et de chandelles jusqu'au quatrième étage.

Le 7 septembre 1745, revient le monarque victorieux. Il arrive à quatre heures et demie aux portes de Paris. Le duc de Gesvres qui est allé à sa rencontre, lui remet sur un plat d'or les clefs de la ville en présence du prévôt des marchands, des échevins et des quarteniers, tous à genoux. Le roi fait son entrée : il est accompagné seulement de quelques officiers de sa maison, vêtu comme eux « d'un habit fort simple, très passé de couleur et qui semble tout couvert encore de la poudre des combats ». Ce négligé qui sent l'impromptu et la précipitation, produit plus d'impression sur le peuple que l'appareil prémédité d'un retour triomphal : « Quel bon prince! disent les Parisiens, il lui tardait de nous revoir! »

Le 8, Louis XV se montre à la place des Victoires et à la place Vendôme; il a changé sa glorieuse défroque de la veille contre un splendide costume de cour; à son

1. Des écriteaux lumineux annoncèrent « que la nation déférait au monarque un titre qui est au-dessus de tous les autres parce qu'il les renferme tous ». *Gazette de France*, sept. 1744.

cou, sur la garde de son épée, à ses doigts et jusque sur ses souliers étincellent les diamants de la couronne. Le soir, il y a bal à l'Opéra et, dit Barbier, « à peine pouvait-on passer encore à trois heures du matin dans la rue Saint-Honoré embarrassée de carrosses et de piétons qui se dirigeaient vers le Carrousel ».

Le 23 février 1745, le dauphin épouse l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. Aux fêtes du mariage, on remarque la beauté de M^{me} d'Étioles; elle a vingt-deux ans; on s'aperçoit qu'elle plaît au roi et, pour les moins clairvoyants, « il y a déjà quelque chose ».

En 1747, le dauphin se remarie avec Marie-Josèphe de Saxe. Paris organise à cette occasion des cavalcades et, le 9 février, cinq chars peints et dorés parcourent les principaux quartiers. Le premier est garni de musiciens; le second représente le dieu Mars et ses guerriers, le troisième les armes de la ville, le quatrième Bacchus sur un tonneau et le dernier la déesse Cérès. Les figurants de cette mascarade, chamarrés de clinquant, galonnés d'argent et d'or, jettent des morceaux de pain, des cervelas, des biscuits, des oranges à la foule. Cependant, cette fête paraît mesquine : la tête du dieu Mars se décolle, saute par-dessus ses épaules à un tour de promenade et M. de Bernage, prévôt des marchands, blâmé de son économie, est chansonné par les badauds.

Monsieur le prévôt des marchands
 Ma foi, vous vous moquez des gens.
 Votre Cérès au teint livide
 Garde pour elle ses gâteaux,
 Bacchus n'a que des tonneaux vides,
 Mars mutilé tombe en morceaux.

Le 11 décembre 1748, les passants de la rue Saint-

Honoré apprirent avec stupeur l'arrestation de Charles-Édouard, fils de Jacques III, opérée au cul-de-sac de l'Opéra, par ordre du roi à qui l'Angleterre, sur un refus formel de ce prince de quitter la France, avait arraché la promesse de cette violation de l'hospitalité. Le coup se fit avec une adresse et une célérité singulière. Charles-Édouard, instruit de ce qui se préparait contre sa personne, n'avait pas voulu fuir et s'était rendu, selon son habitude, au théâtre du Palais-Royal avec trois Écossais de ses amis.

Il y arriva vers cinq heures : à peine descendu de carrosse, il fut saisi par six sergents aux gardes, désarmé, garrotté et conduit à Vincennes. Les gentilshommes qui l'accompagnaient, retenus un moment prisonniers dans le corps de garde du cul-de-sac, furent envoyés à la Bastille. Cette aventure déplut au peuple qui respectait ce prince malheureux. Il manifesta sa mauvaise humeur deux mois après, lorsque fut publiée la paix d'Aix-la-Chapelle; le prévôt des marchands et M. Berryer, lieutenant de police, qui la proclamèrent à la place Maubert, à la Croix-du-Trahoir, au Palais-Royal, à la place Vendôme, montés sur des chevaux de parade « couverts de housses de velours cramoisi très longues et brodées d'or », escortés de la troupe du guet, eurent beau faire pousser par les archers le cri traditionnel de « Vive le Roi ! », les vivats n'eurent pas d'écho. Le soir seulement, les symphonies, qui jouèrent des airs de danse sur les places, et les distributions de cervelas, de quartiers de dindon, de pain et de vin déridèrent les Parisiens et les réjouirent. Les boutiques avaient été fermées avec défense de travailler sous peine de grosses amendes.

Au mois de mai 1750, une sédition « telle qu'on n'en avait point vue depuis quarante ans », éclata à propos

du rapt de plusieurs enfants, par la police. « Il y avait, disaient les uns, un prince ladre pour la guérison duquel il fallait des bains de sang humain ; d'autres pensaient plus vraisemblablement que ces enfants devaient être envoyés en Amérique dans les établissements du Mississipi. »

L'émeute prit naissance rue de la Calandre à la suite de la disparition d'un garçon de six à huit ans, arraché par un exempt à son père et à sa mère et, en quelques jours, elle gagna tous les quartiers de Paris. Le 23, la populace de la butte Saint-Roch donna la chasse à un espion de la police jusque chez le commissaire de la Vergée, qui avait son domicile vis-à-vis de Saint-Roch ; les habitants de la rue Saint-Honoré, pris de peur, se barricadèrent chez eux. Les manifestants, armés de pierres et de bâtons, exigèrent qu'on leur livrât leur victime qui était un coquin de l'aveu de tout le monde : de la Vergée refusa ; sur ces entrefaites, un archer du guet ayant éventré un homme, la foule en fureur enfonça la porte cochère du commissaire et brisa les vitres de ses fenêtres. Il fallut céder à la force : l'espion, abandonné à son sort, fut assommé en quelques instants, traîné par les pieds dans le ruisseau jusque devant le logis de Berryer, lieutenant général de la police, qui demeurait entre les Feuillants et le petit hôtel de Noailles. Là, les imprécations, les cris de mort, les actes de violence reprirent de plus belle. Berryer, tandis que son suisse parlementait avec les chefs de la bande forcenée, s'échappa par un passage secret qui donnait accès de sa maison dans le couvent voisin.

A la fin de la journée, comme on appréhendait quelque pillage de l'hôtel de M. de Savalette, garde du Trésor royal, on commanda des troupes qui se portèrent

à tout événement entre les Capucins et la place Vendôme. Vers les neuf heures du soir, le commandant du guet à cheval, suivi d'un détachement, vint à l'hôtel du lieutenant général de la police, harangua le peuple, l'apaisa, le rassura, lui promit justice. Puis il retourna du côté de Saint-Roch, rangea ses hommes par huit de front, c'est-à-dire sur toute la largeur de la rue, et ordonna une charge au galop qui dissipa les derniers rassemblements.

« Le lendemain, dit Barbier, fut assez tranquille. La rue Saint-Honoré ne désemplit pas néanmoins de monde, allant et venant, regardant les vitres cassées des maisons du commissaire et de M. Berryer. La population était animée surtout en revenant des guinguettes avec du vin dans la tête. On fit quelques arrestations et l'on prescrivit sévèrement aux exempts de ne plus s'amuser à aucun enfant. »

La naissance du duc de Bourgogne fut célébrée par de grandes fêtes dans toute la France. Canon, tocsin, illuminations, spectacles gratis, promenades du roi, de la reine, des princes en carrosses de gala, *Te Deum* à Notre-Dame, rien n'y manqua.

Louis XV voulut que, pour les relevailles de la dauphine, on fit plus encore, et l'on jeta sur le papier des projets dont les devis s'élevèrent à quatre cent mille livres ; mais les idées changèrent et cet argent fut employé à doter six cents filles pauvres de Paris, à cinq cents livres chacune. Les mariages eurent lieu le même jour, le 8 novembre 1731, dans différentes paroisses. L'église Saint-Roch fut la plus honorée. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, assista à la cérémonie : il avait un fauteuil à droite du chœur et ses gentilshommes étaient assis sur des banquettes.

La Ville avait envoyé à chaque curé du drap rayé de différentes couleurs pour les habits des époux. Après la messe, des repas, aux frais de la municipalité, réunirent les familles chez des traiteurs.

Fêtes encore à la naissance du duc de Berry, à la naissance du comte de Provence et à la naissance du comte d'Artois : canonnades à la place de Grève et aux Invalides, décharges de mousqueterie, joie de rue, pétards, flambeaux, lampions, feux d'artifice, ripaille et libations, danses, rondes, chansons...

Puis, un grand deuil. Le 22 mars 1761, le duc de Bourgogne, l'héritier présomptif du trône meurt, à l'âge de neuf ans, six mois et neuf jours.

Le cœur du jeune prince est déposé au Val-de-Grâce et son corps transporté de Versailles aux Tuileries et des Tuileries à Saint-Denis. Le cortège funèbre se déroule à sept heures et demie du soir, dans les rues Saint-Honoré, de la Ferronnerie, Saint-Denis à la lueur des cierges et des torches, tandis que sonnent le tocsin de la ville et celui de la Tour de l'Horloge du quai des Morfondus. Une partie du guet à cheval ouvre la marche : suivent derrière, le carrosse drapé du marquis de Dreux, grand-maître des cérémonies, traîné par six chevaux, soixante pauvres, soixante mousquetaires gris et soixante mousquetaires noirs, une compagnie de cheveu-légers, plusieurs valets de pied, les pages du roi, de la reine, de la dauphine. Quatre carrosses de la cour, drapés, traînés par huit chevaux caparaçonnés d'étoffes blanches précèdent le char qui, fort haut, tendu de satin blanc et décoré d'écussons, s'avance entouré de quatre aumôniers à cheval, de hérauts d'armes, de gardes, de suisses, de gendarmes portant des flambeaux. Sur le parcours, on arrête le corps

devant les églises et les couvents, pour recevoir les bénédictions du clergé et chanter des prières. Et, ajoute Barbier, « il y avait un concours de monde étonnant pour voir passer le convoi : au coin des rues, des carrosses stationnaient remplis de spectateurs. »

Le 20 juin 1763, le Corps de l'Hôtel-de-Ville fit la dédicace de la nouvelle statue du roi sur la place Louis XV. Le prévôt des marchands, les quatre échevins, les conseillers et les quarteniers, trente-deux notables, avocats et notaires, allèrent prendre M. de Chevreuse, gouverneur de Paris, à son hôtel de la rue Saint-Dominique, traversèrent le Pont-Royal, entrèrent place du Carroussel par le guichet neuf de Marigny et, par la rue de l'Échelle, la rue Saint-Honoré et la rue Royale, gagnèrent la place Louis XV. Cette cérémonie, quoi qu'en aient dit les gazettes, fut sans éclat et, le soir, un orage suivi d'une pluie diluvienne noya les illuminations.

En 1770, une catastrophe arriva près de la place Louis XV¹ pendant les fêtes que la Ville donna à la suite du mariage du dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette².

« Le prévôt des marchands Bignon, assisté de ses échevins et des conseillers de Paris, dit le baron Grimn³, prit, à cet effet, des mesures si bien combinées que l'endroit destiné aux réjouissances fut transformé en un champ de bataille où près de mille citoyens perdirent la vie.

1. Dans la partie de la rue Royale comprise entre la rue Saint-Honoré et la place Louis XV.

2. Le mariage du dauphin avait eu lieu le 16 mai.

3. Grimm. *Gazette littéraire*, 1770.

« Tout ce que ces magistrats inventèrent de plus récréatif pour célébrer un événement aussi auguste que le mariage de l'héritier présomptif de la Couronne fut d'installer des boutiques entre les arbres des boulevards du nord et d'y faire tenir la foire la plus triste et la plus insipide. Ensuite, ils résolurent d'anticiper sur le feu d'artifice qu'il était en usage de tirer le 30 mai sur la nouvelle place Louis XV, décidant que la colonnade serait illuminée après le feu ainsi que toutes les maisons de la capitale ; en conséquence, ils firent construire une espèce de décoration la plus étroite et la plus mesquine qu'il fût possible d'imaginer. Au lieu de placer cette décoration soit vis-à-vis du pont-tournant des Tuileries, soit le long de la rivière, où le plus grand nombre de spectateurs auraient pu la voir, ils en érigèrent de guingois la charpente en face de la rue appelée *Royale*, qui mène du boulevard à la place Louis XV, et c'est pour les personnes massées dans cette enfilade que le feu fut tiré, ceux qui étaient sur la place même ne pouvaient le voir que par derrière. Des estrades avaient été réservées pour les gens de marque entre les deux colonnades qui sont séparées par la rue Royale.

« A cette époque, cette rue, à peine alignée et inachevée, était beaucoup plus large du côté des Tuileries qu'à l'autre bout et, entre la rue Saint-Honoré et le boulevard, de vieilles maisons restaient encore à abattre ; elle n'était pavée qu'à son milieu et bordée de chaque côté par des fossés profonds.

« L'idée ne vint dans la tête d'aucun des organisateurs de la fête, de faire remplir ces fossés ; ils omirent de s'occuper de la police des carrosses et de fixer aux voitures un itinéraire afin d'en faciliter la circulation. Le prévôt des marchands ne songea, en exerçant ses fon-

tions dans l'enceinte de la place, qu'à empêcher le lieutenant-général d'y remplir aucun rôle. Il ne pensa pas à prier le gouverneur des Tuileries de laisser ouvert le pont-tournant, ce qui eût permis à la foule de se disperser après le feu d'artifice. Ce pont fut fermé à l'heure ordinaire et ce débouché si nécessaire manqua absolument. Le résultat de cette négligence fut désastreux.

« Malgré le plus beau temps du monde, le feu d'artifice ne réussit point, parce qu'au lieu de prendre aux pièces d'artifice il prit à la charpente et causa un incendie; on fut obligé de faire venir les pompes pour l'éteindre et ces pompes ne purent approcher que par la rue Royale : surcroît d'embarras. Il était aisé de comprendre qu'après le feu tiré, le peuple qui se trouvait sur le boulevard voudrait arriver par la rue Royale sur la place pour voir l'illumination des colonnades et que celui de la place se mettrait à défiler en sens contraire pour se rendre à la foire organisée sur le boulevard. Ces deux colonnes devaient naturellement se rencontrer nez à nez et le choc devenir aussi dangereux qu'inévitable. Comme la rue Royale avait alors la forme d'un entonnoir, ceux qui se trouvaient engagés dans le fond de cet entonnoir ne purent déboucher à cause de la colonne opposée qu'ils rencontrèrent et furent de plus en plus pressés par la foule qui s'engageait dans cette route fatale pour percer de la place au boulevard. A ce moment critique, les carrosses s'ébranlèrent et prirent le même chemin. Il est fâcheux, remarque le narrateur, que dans ces occasions, les personnes considérables croient de leur dignité d'aller à six ou huit chevaux et surtout d'avoir l'air et le jeu de gens pressés. Dès qu'il vit les carrosses engagés dans la rue Royale, le peuple, de peur d'être piétiné par les chevaux, se jeta du milieu

de la chaussée sur la droite et sur la gauche et ceux qui s'y trouvaient déjà furent poussés dans les fossés, culbutés les uns sur les autres, écrasés, étouffés. L'air retentit de cris et de hurlements affreux. Un certain nombre de personnes de la première distinction, qui avaient donné rendez-vous à leur carrosse à quelque distance de la place et croyaient pouvoir le regagner à pied, pris dans la bousculade, coururent le risque de perdre la vie ; ce fut le cas du maréchal de Biron, colonel des gardes françaises, que sauva un sergent de son régiment¹. »

Toute la nuit fut employée à débarrasser le champ de mort. On porta les cadavres aux Capucins de la rue Saint-Honoré, aux couvents de l'Assomption et de la Conception, où vinrent les reconnaître leurs parents et amis.

Cet événement funeste aigrit le peuple et irrita l'opinion publique déjà hostile à la royauté.

L'amour que la France avait eu jadis pour Louis XV s'était lentement changé en indifférence et en mépris. En 1774, le monarque, sous l'influence de sa fille, Madame Louise, parut vouloir réformer sa vie ; il renvoya M^{me} du Barry et se réconcilia avec l'Église. Quelques semaines avant de mourir, il fit faire amende honorable en son nom par son premier aumônier et promulgua des édits contre les excès de la débauche dont il avait donné l'exemple et qui était entrée peu à peu dans les mœurs de la société.

Le 5 avril, fut affichée, rue Saint-Honoré, sur les murs de l'Opéra, une de ces ordonnances moralisatrices : l'arrêt défendait aux directeurs du théâtre de laisser

1. Ce fut aussi celui de Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, paru en 1781 (les deux premiers volumes).

désormais pénétrer les spectateurs dans le foyer des artistes. On trouve dans les mémoires d'un écrivain contemporain, en date du 14 avril 1774, la note suivante : « On entrait ci-devant au foyer avant et après la représentation, on y regardait les actrices s'habiller, on jouissait du coup d'œil séduisant que présentait leur toilette et les galants propres à l'impromptu y faisaient souvent des coups fourrés fort agréables. Cette communication est interdite à présent, ce qui n'est pas sans affliger les amateurs et les paillards... »

Le roi expira le 14 mai, emporté en huit jours par la petite vérole.

Sous son gouvernement parfois néfaste et fécond en erreurs, Paris n'avait cependant cessé de s'accroître et de s'embellir. L'industrie et le commerce y florissaient toujours et la rue Saint-Honoré, de plus en plus fréquentée, avec ses hôtels, ses maisons neuves, ses boutiques pimpantes et achalandées, justifiait plus que toute autre en 1774 le mot du pape Benoît XIV, triste et véridique parole prononcée vingt ans plus tôt : « Il est aisé de croire à la Providence en voyant la France prospérer sous le règne de Louis XV. »

CHAPITRE XIV

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1774 A 1789

Transformations effectuées rue Saint-Honoré sous le règne de Louis XVI. — Projets divers. — Construction de la fontaine de la Croix-du-Trahoir. — Les Quinze-Vingts transférés de la rue Saint-Honoré au faubourg Saint-Antoine; leur démolition. — Création de rues nouvelles. — Construction du Palais-Royal. — Le 8 juin 1781: incendie de l'Opéra. — Le *Lycée* et la rue du Lycée. — L'église Saint-Roch sous Louis XVI. — Enterrements de M^{me} Geoffrin, de Diderot, de l'abbé Mably. — L'abbé Marduel, curé de Saint-Roch, et M^{lle} Guimard. — Les couvents de la rue Saint-Honoré avant la Révolution. — Construction de l'annexe des Feuillants rue Saint-Honoré (actuellement numéros 229, 231, 233). — Numérotage des maisons. — Les habitants de la rue Saint-Honoré en 1787. — Les heures de la rue Saint-Honoré. — Mœurs et coutumes. — Visites du roi et de la reine à Paris de 1774 à 1789. — Fêtes données par la ville à l'occasion de la naissance du dauphin. — La rue Saint-Honoré le 23 janvier 1782.

De 1774 à 1789 d'importants changements s'opèrent dans la rue Saint-Honoré. D'anciens monuments, tels que l'hôpital des Quinze-Vingts et le théâtre de l'Opéra, disparaissent et font place à des rues, à des maisons de rapport; des édifices s'élèvent, qui ont subsisté jusqu'à nous, tels que la fontaine de la Croix-du-Trahoir et l'annexe considérable du monastère des Feuillants. Enfin, chose curieuse et qui vaut d'être notée,

dès cette époque, on commence à prévoir le percement des rues de Castiglione et de la Paix, de la rue des Pyramides et de la rue de Rivoli. Jaillot, auteur des *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la Ville de Paris*, émet l'idée de ces embellissements maintenant effectués : il écrit en 1778¹ : « La terrasse des Tuileries ne laisse d'autre point de vue que celui du jardin ; on pourrait cependant y procurer celui des Capucines et de la place Vendôme. Pour cet effet, il faudrait supprimer le bâtiment qui forme la porte des Feuillants, rue Saint-Honoré, et celui qui règne le long du passage actuel ainsi qu'une légère portion du Manège. Par ce moyen, du milieu de la grande allée on apercevrait la statue du roi Louis XIV... » Il dit encore : « En retranchant une écurie et de vieux bâtiments, on aurait un passage et une entrée honnête aux Tuileries par les rues de l'Échelle et du Carrousel. Celui qui existe est intolérable. Il faudrait aussi réformer l'entrée de ce palais qui est au bout du pont Royal, l'élargir en face de la grande terrasse et la fermer d'une belle grille, en percer une semblable rue Saint-Honoré et pratiquer une entrée sur le terrain des Écuries qui correspondrait à celle-là. »

On relève également dans les *Memoires secrets*, en date du 23 octobre 1778, la remarque suivante : « Les faiseurs de projets s'évertuent sur la destruction du couvent des Capucins. Le meilleur plan serait de percer une rue depuis le Petit Carroussel jusqu'à la place Louis XV, en prenant le terrain nécessaire du Manège, des Feuillants, des Capucins, de l'Assomption, et de créer une autre voie perpendiculaire à celle-là, en face de la place Vendôme, qui traverserait les Capucines et irait rejoindre le rem-

1. Lettre sur les Embellissements de Paris (21 octobre 1778).

part. On prétend que, par le bénéfice que procureraient les façades qu'on se ménagerait dans toutes les rues, on suffirait aux dépenses de cet embellissement de la capitale qui ne coûterait ainsi rien à personne. »

Ces projets, dont les gazettes entretiennent le public, sont encore traitées par celui-ci d'« utopies de bâtisseurs ». Avant trente ans, Napoléon les aura réalisées.

Si Louis XVI n'accomplit pas ces travaux qui peut-être effrayaient par l'ampleur de la conception son caractère timoré et que d'ailleurs son respect pour tout ce qui touchait à la religion ou portait son empreinte invitait à rejeter, sa recherche du bien, le souci qu'il avait sincèrement du bonheur de ses sujets se révélèrent par d'excellentes institutions et par la création de monuments utiles. Pendant seize ans, il ne faut pas l'oublier, le successeur de Louis XV fut pour le peuple de Paris « le bon roi Louis XVI » ; les indices de cette popularité sont fréquents dans les récits contemporains et l'on en pourrait citer beaucoup d'exemples. Pendant l'hiver rigoureux de 1784, tandis que la cour, entraînée par les prodigalités de l'incapable Calonne, s'oubliait dans les fêtes, les Parisiens faisaient, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue du Coq, une statue du roi avec de la neige et dansaient autour.

En 1775, Soufflot reconstruisit entièrement la fontaine de la Croix-du-Trahoir. Cet édifice, bon spécimen de l'architecture du temps, est demeuré intact. Il comporte deux étages, divisés par des pilastres à bossage de congélation et couronnés par un entablement dorique que surmonte une balustrade. Les locaux distribués dans ces étages étaient destinés primitivement à recevoir les juges lors des exécutions. Au premier, entre les croisées donnant sur la rue Saint-Honoré, une naïade

en bas-relief, œuvre de Boizot¹, décore la façade et une inscription, gravée sur le soubassement du rez-de-chaussée du côté de la rue de l'Arbre-Sec, fait motif au-dessus du mascarón de la fontaine².

Cette construction coïncida avec l'achèvement de la place du Palais-Royal, remaniée d'après les décrets de 1770.

Trois ans plus tard, l'hôpital des Quinze-Vingts fut transféré rue de Charenton, à l'hôtel des Mousquetaires noirs. Louis-René-Édouard de Rohan, grand aumônier de France, supérieur spirituel et temporel de l'hospice, obtint du roi, le 7 juillet 1779, des lettres patentes en vertu desquelles il put aliéner l'enclos des Aveugles. Il attendait de cette opération d'importants bénéfices sur lesquels il comptait pour augmenter les revenus de la maison et remplacer le produit des quêtes à domicile qu'il interdit par la suite. Au mois d'août, l'établissement fut mis en vente et acquis, le 21 décembre, pour la somme de six millions, par les sieurs Hector-Hyacinthe Séguin, François Bouillerot et consorts. Cinq millions furent versés dans la caisse du domaine et le reste consacré à l'achat de l'hôtel des Mousquetaires noirs et à l'accroissement du patrimoine pécunier des Quinze-Vingts.

La vente portait sur tous les terrains, bâtiments et matériaux. Le mobilier de l'église, ornements, statues

1. Boizot (Louis-Simon), sculpteur du roi, 1743-1809.

2.

*Ludovicus XVI
Anno primo regni,
Utilitati publicæ
Consulens, castellum
Aquarum arcus, Juli
Vetustate collapsum*

*Fundamentis reedificari et meliore cultu
Ornari jussit.*

Carol. Claud. d'Angiviller comregis ædificiis præp.

épitaphes, tout ce qui se rapportait à l'exercice du culte en fut excepté ainsi que les tableaux de Philippe de Champaigne, de Simon Vouet et de Guido Reni, suspendus aux murs des chapelles. Pendant l'été de 1780, les ossements et les plaques commémoratives du cimetière furent transportés faubourg Saint-Antoine et, à la fin de l'année, les démolisseurs ayant fait leur œuvre, il ne restait plus de l'antique *hospitium* fondé par Saint Louis « en terre de Champourry », qu'une vieille bâtisse le long de la rue Saint-Honoré, l'église et les boutiques qui s'y adossaient. « On vient de mettre à bas l'hôpital des Quinze-Vingts, écrivait Mercier, la place est nette ». Elle ne le fut pas longtemps. A l'endroit de cet enclos qui, au dire de l'abbé Georget, « renfermait auparavant au centre de Paris un ensemble de monuments remarquables par leur multiplicité et leur beauté », des maisons à loyer s'élevèrent, partagées par cinq petites rues dont l'ouverture eut lieu en 1781 : la rue de *Rohan*, conservée et en partie élargie en 1854 ; la rue des *Quinze-Vingts*, représentée actuellement par les arcades de la rue de Rivoli entre la rue de Rohan et la place du Palais-Royal, sans aller toutefois jusqu'à cette dernière ; la rue de *Chartres*, ainsi nommée en l'honneur du fils aîné du duc d'Orléans. la rue dite de *Montpensier* et la rue dite de *Beaujolois* en l'honneur du second et du troisième.

En 1784, la rue de Valois-Saint-Honoré, percée au milieu de l'îlot de maisons compris aujourd'hui entre la rue de Rohan et la place du Palais-Royal, permit à la rue des Quinze-Vingts de communiquer à gauche avec la rue Saint-Honoré et apporta au réseau des nouvelles rues un dégagement indispensable¹.

1. La rue de Valois-Saint-Honoré, appelée ainsi en l'honneur du

La spéculation du cardinal de Rohan fut suivie de près par celle que le duc de Chartres opéra au Palais-Royal.

En 1777, le prince, qu'une brouille tenait éloigné de son père depuis le mariage secrètement conclu par celui-ci avec M^{me} de Montesson, se réconcilia avec lui et consentit à rendre hommage à la marquise. En échange de sa soumission, il obtint, par avancement d'hoirie, l'abandon du Palais-Royal en toute propriété et, le 30 décembre 1770, Louis XVI sanctionna cette cession de son consentement.

Alors, le duc de Chartres ne fit plus mystère des desseins qu'il méditait depuis quelque temps. Il lui était désagréable de voir les habitants des maisons riveraines, profitant de permissions accordées par ses aïeux, s'arroger sur le jardin un droit de jouissance presque absolu. Tous y avaient jour par autant d'ouvertures, fenêtres ou portes, qu'il leur plaisait et chacun avait son escalier pour y descendre.

Le prince décida de mettre fin à ces empiètements successifs et de faire payer à qui voudrait désormais en user la jouissance du moindre espace de terrain dépendant du Palais-Royal. Il rencontra de la part de ses voisins — quelques-uns étaient personnages d'importance — une vive opposition qui se manifesta par des plaintes et se traduisit par des procès; mais rien ne le fit dévier du but qu'il voulait atteindre.

Il serait superflu d'entrer ici dans le détail des circonstances et des combinaisons qui amenèrent la conception du plan définitif que dressa l'architecte Louis et dont le

fils aîné du duc de Chartres, plus tard le roi Louis-Philippe, fut fermée au dix-neuvième siècle; le magasin de la Civette en occupe à présent la place.

quadrilatère monumental actuel est la réalisation à peu près fidèle. Un opuscule, intitulé *Exposé des changements à faire au Palais-Royal*, distribué partout, mit le public au courant des intentions du duc de Chartres sans obtenir toutefois son approbation : bien plus, la brochure, en dépit d'un long préambule énumérant les avantages que devait apporter au quartier environnant les transformations futures et faisant l'éloge de leurs beautés, loin d'exciter l'admiration souleva de nouvelles tempêtes. Le prince passa outre : son obstination intransigeante ne s'arrêta pas davantage devant un accident infiniment plus sérieux que les objections de ses adversaires et qui eût pu entraîner la ruine de ses projets au moment même où il allait les mettre à exécution.

Le 8 juin 1781, l'Opéra brûla pour la seconde fois.

« Une frise mal attachée qui prit feu à l'une des grosses chandelles des portants, fut la cause du mal. On avait joué l'*Orphée* de Gluck et le ballet de *Coronis* suivait. Dauberval était en scène : en levant les yeux, il vit le danger, acheva son pas et fit brusquement baisser le rideau. Le public fut surpris mais ne réclama pas et put ainsi échapper à la catastrophe ; s'il se fût obstiné seulement pendant quelques minutes à demander la fin, il eût donné aux flammes le temps de gagner la salle et tout eût été perdu ; il sortit sans se douter qu'il avait l'incendie derrière lui. Le feu eut bientôt tout gagné : l'eau manquait et il n'y avait là que quelques machinistes, des danseurs affolés et des danseuses demi-nues. La Guimard faillit être brûlée vive dans sa loge qui donnait sur la cour des Fontaines ; un machiniste l'enveloppa dans un drap et la descendit par une échelle. Les flammes arrivèrent avec une telle intensité que la lutte fut impossible à l'intérieur du théâtre.

« Grâce à une absence presque totale de vent, on réussit à les y concentrer sans trop craindre pour la cour des Fontaines, dont on savait les bâtiments solides, et sans s'inquiéter non plus du palais, isolé de l'Opéra par ce qui restait de l'impasse Orry. Néanmoins, à deux reprises, elles faillirent se communiquer au faite du grand escalier, mais on put les arrêter à temps. Le lendemain, tout était consumé; le feu s'éteignit de lui-même, excepté dans les dessous où il dura toute une semaine.

« Les victimes avaient été nombreuses. On trouva dans les décombres vingt et un cadavres qui furent portés à l'église Saint-Honoré où l'on fit pour eux un service commun : c'étaient des danseurs, des danseuses, des machinistes et trois malheureux Capucins qui, suivant un des devoirs de leur Ordre, étaient accourus au premier signal avec des Récollets et des Cordeliers. »

Le duc de Chartres, qui s'était fort bien conduit, ne quittant pas un seul instant le danger, ne douta pas que l'Opéra ne restât au Palais-Royal, son lieu d'origine et l'endroit le plus favorable à une prompt réinstallation. Les gros murs du théâtre avaient peu souffert et, du côté de la rue Saint-Honoré, on apercevait à peine les traces de l'incendie. Aussi le prince donna-t-il sans hésiter, quatre jours après la catastrophe, sa signature au projet de Louis qui se mit immédiatement à l'œuvre¹.

Mais la Ville en décida autrement; il y eut procès et le Parlement trancha la question en décrétant que

1. C'est alors que le duc de Chartres donna l'ordre d'abattre la grande allée d'ormes centenaires et d'opérer dans le jardin ces bouleversements qui mirent à jour les fondations gallo-romaines dont il a été parlé au début de cet ouvrage (V. chap. 1^{er}.)

l'Opéra serait transféré au boulevard Saint-Martin.

M. Amelot, ministre de la Maison du roi, chargé du gouvernement de Paris, avisa le duc de Chartres qu'il eût à se contenter des terrains laissés vacants par la disparition de l'ancienne salle.

Louis prolongea jusqu'à la rue Saint-Honoré la rue de Valois, qui aboutissait sur ses plans à la cour des Fontaines, démolit les derniers vestiges du théâtre de Moreau et éleva à la place des maisons de rapport.

Dans l'une de ces maisons, au coin de la nouvelle rue et de la rue Saint-Honoré, l'astronome Pilâtre de Rozier, créa, en 1784, une sorte de musée scientifique, l'*Athénée des Arts* : « Le fondateur de cette intéressante institution, écrit la Harpe dans la préface de son *Cours de littérature*, ne fut pas aussi heureux qu'il méritait de l'être, et, bientôt, il fut obligé de renoncer en partie à sa tentative et de vendre le cabinet de physique et la bibliothèque. » La mort de l'infortuné savant, dans les circonstances que l'on sait, entraîna la chute de l'Athénée des Arts. C'est alors que des amateurs de lettres, honorés de la protection spéciale de Monsieur et de M^{gr} le comte d'Artois et ayant à leur tête MM. de Montmorin et de Montesquiou, relevèrent l'établissement, qui, accru et amélioré, prit le nom de *Lycée*. Bientôt en fut nommé directeur et, en 1786, La Harpe y commença ses cours de littérature auxquels les dames furent admises. Le Lycée eut d'emblée un prodigieux succès : en suivre les leçons devint une affaire de mode¹.

1. En 1787, dans un *Etat actuel de Paris* on relève, au numéro 180 de la rue Saint-Honoré, l'indication suivante :

Le *Lycée* ou *premier Musée français*.

Lundi : à midi, cours de littérature de M. La Harpe;

Le duc de Chartres se dédommagea de la perte de l'Opéra en faisant bâtir dans le Jardin des Princes un théâtre provisoire qu'exploitèrent, sous le titre de *Variétés du Palais-Royal*, deux impresarii du boulevard, les sieurs Dorfeuil et Gaillard. L'entreprise ayant réussi et Louis XVI ayant autorisé les Variétés à jouer des comédies de tous genres, pourvu qu'elles n'excédassent point trois actes, le prince fit avec Dorfeuil et Gaillard, le 6 février 1787, un nouveau bail, mais cette fois pour une salle définitive que l'architecte Louis reçut l'ordre de construire immédiatement, qui coûta trois millions et ne fut prête qu'en 1790. Cette salle est aujourd'hui le Théâtre-Français.

De 1775 à 1789, rien n'est à signaler à Saint-Roch que l'aménagement des deux chapelles du transept, consacrées l'une à sainte Geneviève et l'autre à saint Denis. On y remarque encore maintenant, encadrés par des caissons, dans la première, un tableau de Doyen, *Sainte Geneviève intercédant pour la guérison de pestiférés*, et, dans la seconde, une composition de Vien, *Saint Denis prêchant*, excellents morceaux de peinture, heu-

à six heures du soir, cours de littérature de M. de Fourcroy ;

Mardi : à midi, cours de chimie de M. de Fourcroy ;

à six heures et demie, cours d'histoire de M. Gorat ;

Mercredi : à midi, cours de physique de M. du Parcieux ;

à six heures et demie, cours d'anatomie de M. Sue ;

Jeudi : à midi, cours d'histoire ;

à six heures et demie, cours de littérature ;

Samedi : à midi, cours de chimie ;

à six heures et demie, cours d'anatomie ;

Mercredi et vendredi : à cinq heures et demie, cours de langue anglaise par M. Robert ;

Mardi et jeudi, à la même heure, cours de langue espagnole par M. Pélizier ;

Abonnement pour tous les cours, 396 livres par an, du 30 novembre au 30 novembre.

reusement conservés. On n'en pourrait dire autant des quatre statues de pierre qui flanquaient les deux autels et qui ont disparu depuis de longues années.

Le *Saint Augustin*, que l'on voit actuellement dans la chapelle de sainte Geneviève, à gauche, n'a aucun rapport avec celui de d'Huez qui s'y trouvait jadis, pas plus que la figure de droite ne rappelle un *Saint François de Sales* de Pajou.

Le 6 octobre 1777, M^{me} Geoffrin fut inhumée à Saint-Roch, à sept heures du matin, sans pompe aucune, suivant ses dernières volontés. Sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, quelques proches parents et trois seulement parmi tous ceux qui, grands seigneurs, artistes, écrivains, avaient fréquenté chez elle, usé de son hospitalité et profité de ses bienfaits, suivirent son cercueil. Encore ces fidèles, d'Alembert, Thomas, l'abbé Morellet, étaient-ils ses trois plus gros légataires. « Je désire, avait-elle écrit, que mes amis m'aient pendant que je vis, mais je ne veux pas leur laisser de regrets. » L'ingratitude humaine respecta ce vœu et prêta à une phrase ambiguë un sens qu'elle n'avait pas. La philosophie de M^{me} Geoffrin pouvait dédaigner le stérile tribu des larmes sans réprover pour cela le culte du souvenir.

Le 1^{er} août 1784, Diderot fut enseveli dans la chapelle de la Vierge, en présence de sa fille, M^{me} de Vanduel et de M^{me} Volland. Bien qu'il eût refusé à ses derniers moments de rétracter ses opinions et de se confesser, son enterrement ne souffrit que de légères difficultés. L'abbé Marduel se plut même à accueillir avec une certaine ostentation dans son église la dépouille mortelle du philosophe, espérant ainsi donner au monde le change d'une conversion *in extremis* et

d'une revanche éclatante de la religion sur la libre pensée.

Après Diderot, ce fut au tour de l'abbé Mably, frère utérin de Condillac, plus connu pour avoir exalté l'antiquité et ses licences que prôné les préceptes de la foi catholique, de venir reposer dans les caveaux de l'église.

La mort n'était pas seule à apporter de ces revanches au zèle pieux du curé de Saint-Roch. L'exemple de sa vie irréprochable, la fermeté de son caractère, sa dignité, son dévouement à la cause du Ciel exercèrent souvent une salutaire influence sur des consciences égarrées qu'il réussit à ramener, repentantes et humiliées, aux pieds du crucifix.

En 1781, « une pécheresse demeurée inconnue » fit à la fabrique une donation annuelle de cinq mille livres, afin qu'entre Pâques et la Pentecôte fussent mariées cinq filles de la paroisse, « pauvres, laborieuses et sans tache » à cinq artisans connus par leur industrie, leur conduite et leur probité. Les filles devaient avoir entre dix-sept et vingt-cinq ans, les garçons être âgés de vingt-cinq à trente-cinq, et chaque couple recevait une dot de mille livres.

A cette époque où l'esprit français se montra plus primesautier que jamais, avec ses défauts et ses qualités naturels, sa sceptique ironie, sa bonhomie indulgente et ses brusques accès de sensibilité, la charité eut parfois des allures étranges. Le jour du mardi-gras 1776, était préparé chez la Guimard un souper où soixante personnes, grands seigneurs et courtisanes, s'étaient invités par souscription ; le prix de la cotisation étant de cent francs, on appelait ces nobles convives « les chevaliers de cinq louis ». Soudain, une défense de

l'archevêque, appuyée d'un ordre du roi, vint faire contremander l'orgie. M^{lle} Guimard, raconte Grimm dans sa *Correspondance secrète*, se soumit de la meilleure grâce et envoya le souper aux pauvres de Saint-Roch avec une lettre très respectueuse au curé.

Un autre jour qu'un opulent magistrat lui avait demandé de venir passer quelques heures dans « sa petite maison », perdue au milieu de l'un des quartiers les plus misérables de Paris, elle s'y rendit. C'était au mois de janvier par un de ces rudes froids qui ajoutent tant de rigueurs à celles de l'indigence. La détresse qu'elle rencontra partout l'émut de pitié et elle ne quitta pas l'homme riche qui l'avait régalerée sans avoir obtenu de lui une somme de deux mille écus. Elle en distribua elle-même une part et porta le surplus à l'abbé Mar-duel¹.

Il est assez curieux d'opposer à ces traits de charité spontanée la comparaison du mysticisme exalté de la maréchale de Noailles, une émule de M^{me} Guyon, qui se monta la tête au point d'écrire à la Vierge. La lettre, dit Champfort, fut mise dans le tronc de Saint-Roch et la réponse faite par un prêtre qui exploita ce manège et le fit durer longtemps. On s'aperçut enfin de la supercherie et on assoupit l'affaire.

En 1782, les Feuillants jetèrent en bordure de la rue Saint-Honoré les premières fondations de l'énorme immeuble qui est seul à subsister à présent de tout leur couvent.

Destiné à la location dès l'origine, ce bâtiment qui tranche par l'ordonnance régulière de sa façade sur les maisons voisines, comporte cinq étages de trente-trois

1. Grimm : *Correspondance secrète*.

fenêtres chacun ; au milieu, un avant-corps de logis un peu en saillie sur la rue, est surmonté d'un fronton semi-circulaire dans le tympan duquel on remarque un écusson entouré de palmes et de branches de laurier. Ce corps de logis masquait l'église des Feuillants qui se trouvait exactement derrière lui. Au numéro 229 de la rue Saint-Honoré, on peut voir encore, à droite de la cour intérieure faisant suite à la voûte de la porte cochère, le mur du chevet de l'ancienne église ; ce mur, de forme arrondie, sert de soutien aux étages de tout un bâtiment.

L'annexe du monastère des Feuillants, terminée en 1784, est à peu près la seule construction neuve que l'on relève dans l'ensemble des établissements religieux de la rue Saint-Honoré sous le règne de Louis XVI.

Les sanctuaires étaient alors de moins en moins visités par le peuple.

Aux Jacobins, le tombeau du peintre Mignard, mausolée sur lequel Catherine Mignard, marquise de Feuquières, qui avait posé à quatre-vingt-deux ans devant le sculpteur Le Moyne, s'était fait représenter à genoux, priant Dieu pour son père, attirait encore, le dimanche, quelques visiteurs. Les tranquilles habitudes des Dames de l'Assomption furent troublées, en 1787, par M^{me} de Montesson, veuve du duc d'Orléans, qu'une retraite imposée fixa parmi elles et qui s'y consola du dédain de ses belles-filles en menant « derrière les grilles » un train de princesse.

Mais, aux Capucins, à la Conception, à l'Oratoire, rien n'altéra le calme d'existences « retirées volontairement du tourbillon du monde pour se vouer à l'étude et jouir de l'apaisement qu'apporte aux âmes dociles le culte de la religion ».

Avant la Révolution, la rue Saint-Honoré mesurait neuf cent cinquante toises de la rue de la Ferronnerie à la rue Royale et comptait sept cent trente portes ¹.

Nous avons dit les tentatives infructueuses faites antérieurement pour désigner ces portes autrement que par des indications d'enseigne ou de voisinage. Mercier écrivait en 1780 : « On avait commencé à numérotter les maisons des rues. On a interrompu, je ne sais pourquoi, cette utile opération. Quel en serait l'inconvénient? Il serait plus commode et facile d'aller tout de suite chez M. un tel, n° 87, que de trouver M. un tel au *Cordon bleu* ou à la *Barbe d'argent*, ou la quinzième porte cochère à droite ou à gauche après telle rue. Mais il paraît que les portes cochères n'ont pas voulu permettre que les inscripteurs les numérotassent. En effet, comment soumettre l'hôtel de M. le Conseiller, de M. le Fermier général, de M^{se} l'Évêque à un vil numéro et à quoi servirait son marbre orgueilleux ! »

En 1787, les portes des maisons furent enfin numérotées. Les numéros se succédèrent, sans interruption ni distinction de nombres pairs et impairs, en commençant par la droite et en revenant sur la gauche, le dernier numéro faisant ainsi face au premier. Rue Saint-Honoré, le n° 1 désigna la maison d'angle au coin de la rue de la Lingerie et fit vis-à-vis au n° 730. Les n^{os} 394 et 395 terminèrent la rue du côté de la rue Royale.

Une petite brochure de l'époque, intitulée *Le provincial à Paris* ou *État actuel de Paris*, fournit de précieux renseignements à ce sujet. En les complétant par ceux que l'on découvre dans les almanachs, on arrive à constituer un tableau relativement exact d'une partie de la

1. *Le Provincial à Paris* ou *État actuel de Paris*.

population de la rue Saint-Honoré à la veille de la Révolution.

Demeuraient :

Au coin de la rue de la Tonnellerie (actuellement rue du Pont-Neuf) : Sibire de Raoul, huissier commissaire-priseur.

Vis-à-vis de la rue de l'Arbre-Sec : Gibert, juge-conseil du Corps de la draperie.

Près de la rue des Vieilles-Étuves (actuellement rue Sauval) : Guidor, inspecteur de police pour le quartier du Louvre.

Vis-à-vis de l'hôtel d'Aligre : de Jean, conseiller à l'élection de Paris; l'Escuyer, notaire honoraire au Châtelet; Viollet-le-Duc, huissier commissaire-priseur; Durey, membre du bureau des insinuations.

Au numéro 55, se trouvait le magasin « des pompes à frein et briquets physiques » de la dame veuve Bianchy et la fabrique de rubans du sieur Jacquet; au numéro 91, le magasin de musique du sieur Sieber; au 113, près de la rue d'Orléans, la lanterne de M. Chenon fils, commissaire au Châtelet.

Demeuraient :

Vis-à vis de la Barrière-des-Sergents : Lambot, notaire au Châtelet et Pasquier, commissaire-priseur, dans la même maison;

Vis-à-vis de l'Oratoire : Leroux de la Potonière, exempt du lieutenant criminel;

Vis-à-vis de la rue Champfleury : Julienne, greffier.

Au numéro 180, se trouvait le Lycée, « premier musée français » et au 182, le Palais-Royal.

Au coin de la rue des Boucheries Saint-Honoré, habitait Strapart, chirurgien, aide-major de la compagnie du

guet, et, près de la rue des Frondeurs, Foacier, notaire au Châtelet.

Au 246, on remarquait la lanterne de M. le commissaire Carré et, au 279, s'ouvrait le passage Saint-Roch, qui longeait l'église et conduisait de la rue Saint-Honoré à la rue d'Argenteuil.

L'église Saint-Roch portait le numéro 280. Près de cet édifice demeuraient :

Rendu de Saint-Aubin, conseiller à l'élection de Paris; Jacquemart de la Terrière, procureur en la Cour de Nogent-sur-Vernisson, près Montargis; Rendu, notaire au Châtelet; de Courcelle, expert en justice, directeur du bureau académique d'écriture; de Varigny le jeune, chef de bureau du secrétariat général de la Compagnie des Indes; Pavée de Porvenchères, trésorier des deniers royaux, membre de la Chambre aux deniers.

L'Atlas des plans de la censive de l'archevêché dans Paris, dressé en 1786, permet de relever entre Saint-Roch et les Jacobins, les noms de l'abbé Yses, des sieurs Badoulot, Royer, Buré, Cousin, Chovain, Vallet, Langlois, Chaveneau, La Follie, de la Cœurlière, Poitevin, Imbert, propriétaires et habitants de diverses maisons.

Autour du couvent des Jacobins (n° 308), avaient leur domicile : Modeux de Saint-Wast, secrétaire du roi; Thierrion, commissaire du Châtelet; de Bréquigny, censeur royal pour les belles-lettres et l'histoire; Fayard de Bourdeil, receveur général des finances.

Au 324, étaient la « boîte et le bureau » du sieur Creuzé, payeur de rentes; au 329, demeuraient Savalette de Lange, garde du Trésor royal, et Erpelé, secrétaire de la société philanthropique « auquel on s'adresse pour remettre les aumônes ». Au 330, avait

ses bureaux M. de La Porte, intendant de Lorraine¹.

L'Atlas déjà cité porte, entre le couvent des Jacobins et la place Vendôme, vis-à-vis du grand et du petit hôtel de Noailles, les noms du comte de Brienne, des sieurs Hilaire, Le Pot d'Auteuil, notaire, secrétaire de la cour, Thierry, docteur régens de la faculté de médecine en l'Université de Paris, de la Guillaumée, Régnier, Creuzé, secrétaire du roi, payeur de rentes, Robert, Boulière de Fontaine, et Marquet de Bourgade, les deux derniers receveurs généraux des finances.

Vis-à-vis des Capucins, après les bureaux de M. Papillon, prévôt général de la maréchaussée de l'Île-de-France (n° 339), s'alignaient l'hôtel de Malides, l'hôtel du marquis de Béthune, lieutenant général, colonel général de la cavalerie légère, au 343; l'hôtel de la Ferté-Imbault, au 344; les maisons de Georges de Monteclox, secrétaire du roi, de M. de Fumeron, conseiller à la Cour des aides, de Dubois, inspecteur général des ponts et chaussées, et l'hôtel du fermier général Prévot d'Arincourt.

Le couvent des Dames de la Conception portait le numéro 354. Entre ce dernier et la rue Royale, on rencontrait au 356, l'hôtel d'Arembert; au 359, l'hôtel de Marsan; au 367, le grand bureau de la petite poste (M. Maurin, directeur); au 394, était la place de l'ancienne porte Saint-Honoré². Vis-à-vis de la rue Saint-

1. Au 331, demeuraient en 1788 le marquis et la marquise de Blainville, dans la même maison que M. et M^{me} d'Houdetot. La marquise Anne Charlotte Simonette, née d'Houdetot, le 31 août 1722, avait épousé M. de Blainville le 1^{er} février 1740.

M^{me} d'Épinay : *Mémoires*.

2. Dans une maison dépendant du couvent de la Conception, au numéro 396 actuel de la rue Saint-Honoré, vint habiter au mois

Florentin, enfin, logeaient, en 1788, La Harpe, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et M. de Séqueville, secrétaire ordinaire du roi « pour la conduite des ambassadeurs ».

En remontant la rue Saint-Honoré, entre les bureaux de l'intendant du comte d'Artois, M. de Madelaine, (qui occupaient la maison à l'angle de la rue Royale, n° 395) et « la boîte et bureau » de M. Joantho, payeur de rentes, (n° 407), demeuraient l'abbé de Limon et M. Le Maire, l'un maître des requêtes, l'autre chauffecire au conseil de Monsieur, et le prince de Chimay, grand d'Espagne.

Au coin de la rue Saint-Florentin, l'hôtel du comte d'Estaing, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit précédait la maison du pharmacien Follope ¹. Au 410, l'hôtel de M. de Bongars, ancien intendant de Saint-Do-

d'avril 1779, le menuisier Duplay avec sa famille. Il loua, pour la somme de 1.800 livres par an et 244 livres de pot de vin, toute la maison, construction modeste élevée seulement d'un étage et consistant « en un petit corps de logis sur la rue Saint-Honoré, simple en profondeur, avec entrée de porte cochère et une boutique au rez-de-chaussée, quatre croisées de face au premier étage, avec grenier au-dessus et comble à deux égouts recouverts en tuiles; plus un autre corps de logis en retour en aile au couchant, élevé d'un étage et couvert seulement par un comble en appentis garni de tuiles; plus, à la suite dudit bâtiment, un autre corps de logis formant pignon sur la cour, élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et grenier au-dessus, avec combles recouverts aussi en tuiles. Ladite cour, comprise entre ces trois bâtiments renfermant un hangar de chaque côté dont un grand au couchant avec comble et appentis... etc...

Bail passé par Duplay devant M^e Choron, notaire royal.

En 1788, Duplay renouvela son bail.

C'est dans cette maison que Robespierre devait trouver l'hospitalité deux ans plus tard.

1. Actuellement 275.

Héron, plus tard terrible révolutionnaire et alors honorable officier de marine, avait loué à Follope, en 1785, un logement au troisième étage de cette maison.

mingue, et, au 412, le bureau de M. d'Inveau, ministre d'État, confinaient aux murs du couvent des Dames de l'Assomption (n° 413).

A droite et à gauche de la fabrique de rouge végétal du sieur Dupont (n° 420), logeaient l'abbé de Breteuil, bailli, grand'croix de l'Ordre de Malte, abbé de la Charité, de Saint-Éloi, de Noyon, de N.-D. de Livry, prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, chancelier, garde des sceaux, chef du conseil et surintendant des maisons, finances et bâtiments de M^{gr} le duc d'Orléans. Le Blanc de Châteauvillars, secrétaire du roi, Baudoin de Guémadeuc, maître des requêtes, conseiller honoraire au Grand-Conseil et M. de Burigny, pensionnaire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres.

Près de la fontaine des Capucins, était établi l'un des cinq dépôts de lanternes-réverbères employées à l'illumination de la ville et des faubourgs et un dépôt de pompes à incendie avec voitures d'eau.

Le couvent des Capucins portait le numéro 426. Dans un bâtiment de la cour du monastère, demeurait Lemonnier, de la société royale de Londres et de celle de Berlin, lecteur du roi en philosophie.

Près du couvent des Feuillants (n° 430)¹, habitaient Coustard de Villiers, régisseur général, maître Griveau, notaire (n° 448), et le fermier général Doazan. Puis, se développait la longue ordonnance des façades du petit hôtel et du grand hôtel de Noailles.

« L'hôtel de Noailles, dit *le Guide des Amateurs* de

1. Au 433, mourut le 26 juin 1787, M^{lle} Marsollier, épouse de M. Lorimier de Chamilly, premier valet de chambre du roi. Au 435, de 1788 à 1790, demeurèrent le chevalier de Valory, sa nièce et la comtesse Marthe de Valory.

1782, situé rue Saint-Honoré, n° 451, contient une précieuse collection de tableaux de différentes écoles. Ses appartements, meublés avec une grande richesse, renferment des meubles de Boule, de belles tables de vert-de-mer et de porphyre rouge, une pendule de Ferdinand Berthoud, un très beau lustre de cristal de roche, des porcelaines d'ancien Japon et de Chine, des vases de serpentín et autres matières, décorés d'ornements de bronze doré moulu. »

Le *Guide du Provincial à Paris*, de la même année, indique au n° 457, le cabinet de tableaux de M. l'abbé de Saint-Non, et, au 461, « le beau cabinet de médailles et de monnaies de M. de Boullongue, intendant de l'ancienne Compagnie des Indes, conseiller d'État et aux Conseils royaux des finances et du commerce ; on relève sur l'*Almanach royal* de 1780, vis-à-vis des Jacobins, l'adresse de M. de Gévigland, docteur regens de la faculté de médecine en l'Université de Paris, de M. de la Hante, fermier général, conseiller du roi, et de M. de la Curme de Sainte-Palaye, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

En face de Saint-Roch, près du n° 471 que surmontait l'écusson de M^e Castel, notaire, logeaient Deruelle, secrétaire honoraire, contrôleur à la Chancellerie du palais et Greuzard, chirurgien du roi.

Au 488, dans les vastes bâtiments de la Grande Ecurie, étaient hébergés aux frais de la Couronne, M. de Chamilly, officier de la capitainerie des chasses de la garenne des Tuileries, Richard, baron d'Uberherrn, conseiller d'État, chevalier de l'Ordre du roi, de l'Académie royale de Gottingen, Le Houx de Clermont, apothicaire et d'Autrepepe, expert en justice (bureau académique d'écriture).

Au 501, l'écusson de M^e Gibert, notaire, précédait de quelques pas celui de M^e Margantin, au 516, près de la rue de l'Échelle, et l'étude de celui-ci était elle-même contiguë aux bureaux de l'agent de change Hottegindre.

Un peu avant d'arriver à la place du Palais-Royal, on passait devant les fenêtres du chirurgien Rémusat et de M. Dudin, censeur royal pour les belles-lettres et l'histoire, et Dupré, notaire au Châtelet, occupait, à l'angle de la rue du Coq, une vieille maison qu'a fait disparaître la rue de Marengo.

L'église de la congrégation des Pères de l'Oratoire portait le numéro 604. Entre cette dernière et l'hôtel d'Aligre, de Goyenval, substitut du procureur général des monnaies, Sprote, conseiller à l'élection de Paris et Menjaud, notaire au Châtelet (n^o 624), s'accommodaient de la promiscuité de gros commerçants tels que Lavoie-Pierre, marchand de comestibles, d'une machinerie à fouler le raisin, des ateliers de la veuve Poupart, miroitière du roi, au 612, et de l'hôtel meublé des Américains. au 611 ; et, au 636, dans la petite cité dite « hôtel d'Aligre », Sarrazin, substitut du procureur du roi au Châtelet, avait pour voisins l'épicier Brossette, un fabricant de verres bombés, l'académie d'armes du sieur Donadieu, des bureaux de ramoneurs et une entreprise de roulage. Au 638, la célèbre pharmacie Bernard-Derosne occupait le rez-de-chaussée d'une jolie maison datant, comme elle, du commencement du règne de Louis XV.

La Croix-du-Trahoir correspondait au numéro 643. Le sieur L'Empereur, guide pour les réceptions au Grand-Conseil, demeurait au coin de la rue Tirechape et le sieur Liverloz, expert en justice (bureau académique d'écriture, vis-à-vis des piliers des Halles ; Moinery, conseil-

ler du roi et quartenier de la ville, et Ménard, conseiller, lieutenant alternatif à la juridiction du Grenier au sel, habitaient près de la rue des Bourdonnais; M. de Normandie, huissier ordinaire du roi en tous ses conseils, possédait une petite maison vis-à-vis de la rue de la Lingerie et le sieur Dumontier, huissier commissaire-priseur, logeait au 729, dans une bicoque à l'enseigne de Henri IV. Le buste lauré du monarque, peint au-dessus de la porte, était accompagné de ces deux vers :

*Henrici magni recreat presentia cives
Quos illi æterno fœdere junxit amor.*

Le Provincial à Paris indique une importante modification apportée à la désignation des rues en 1780. Leurs noms d'abord écrits sur des plaques de tôle, puis sur des tablettes en pierre de liais, furent alors gravés dans la muraille même des maisons. Plusieurs spécimens de ces inscriptions ont subsisté jusqu'à nous. Rue Saint-Honoré, on en peut encore voir une au numéro 281.

Jamais la rue Saint-Honoré ne fut plus florissante qu'à la fin de l'ancien régime, jamais le commerce n'y prospéra, l'industrie n'y fructifia davantage qu'à ce moment extrême qui précéda immédiatement une ère de destructions aveugles et de métamorphoses de toutes sortes.

Cette période sereine avant le drame de Quatre-vingt-treize est faite pour séduire.

Dans le cadre suranné des maisons ventripotentes et vermoulues du quinzième, du seizième et du dix-septième siècles — il y en avait encore, — des maisons du dix-huitième siècle, fleuries de rocailles, érigeant sur le linteau de leurs portes des mascarons rieurs, des

écussons enrubannés et des trophées d'amour, la société que va bientôt bouleverser, disperser, mutiler la foudre révolutionnaire, s'évoque à nos yeux sous un jour voilé de mélancolie. Les derniers temps de paisible jouissance de ce monde léger, insouciant, frivole, dans ce décor créé par lui à sa propre image et paré de toutes ses grâces, ont un attrait qui agit sur l'imagination presque autant que les angoisses et les terreurs des années qui vont suivre.

Reportons-nous donc par la pensée vers 1785, ou 6, ou 7, et choisissons, pour ressusciter la rue Saint-Honoré d'alors, un de ces matins du mois de mai, lumineux et doux, où le ciel s'entend si bien à embellir tout ce qu'il éclaire.

Il est six heures.

Le soleil, qui tombe d'aplomb sur la chaussée, se réfléchit dans le ruisseau bourbeux, qui, pour l'instant à peu près stagnant, entre les gros pavés s'irise et s'argente. Il met des lueurs aux enseignes des boutiques, enflammant le clinquant colorié des *Écu-de-France* fleurdelysés, des *Notre-Dame*, des *Saint-Jean* nimbés d'auréoles, des *Lion d'or*, des *Griffon d'or* et pénètre par les interstices des volets dans les maisons endormies. Ses rayons coulent le long du dôme rebondi de l'Assomption, frisent les hautes branches du jardin des Capucins, accrochent la croix de pierre qui surmonte le portail des Feuillants, le fronton de Saint-Roch, les consoles qui arc-boutent l'Oratoire, fument entre les gargouilles, les pignons, les mansardes des vieux toits écaillés, réveillant les hirondelles. Des masses d'ombre masquent d'un écran bleu le Palais-Royal ensommeillé, emplissent les ruelles latérales, désertes, muettes.

A l'orient, vers la rue de la Ferronnerie et des Inno-

cents, quelques fumées montent dans l'atmosphère. De ce côté, les clameurs des Halles, bruissantes avant l'aube, parviennent jusqu'à la rue Saint-Honoré, où, des Grands-Piliers à la rue de la Lingerie, les carrioles renversées et les montures débâtées des maraichers, débordant des rues de la Tonnellerie et de l'Échaudé, forment une file traînante et à peine interrompue entre les maisons closes.

A l'occident, les ouvriers qui se rendent à leur travail, commencent à descendre du faubourg du Roule dans la ville. Ils vont par bandes ou séparément, munis de leurs outils, faisant sonner sur le pavé le fer de leurs galoches : ils s'arrêtent au coin de la place Vendôme, au coin de la place du Palais-Royal, à la Croix-du-Trahoir pour prendre en passant le café au lait que leur vendent pour deux sols dans un pot de terre des femmes portant sur le dos une fontaine en fer-blanc.

A sept heures, les jardiniers s'en retournent des Halles et regagnent leurs potagers de la banlieue, affourchés sur leurs haridelles, les jambes pendantes entre leurs paniers vides. Les libertins sortent de chez les filles, s'échappent furtivement des hôtels meublés de la rue Saint-Thomas, de la rue Fromenteau, pâles, défaits : les joueurs, plus pâles encore, abandonnent les tripots obscurs de la rue de l'Arbre-Sec, les tripots renommés de la place du Palais-Royal. Les études des notaires, des procureurs, des huissiers-priseurs s'ouvrent et les petits commis, que réclame déjà l'ardeur vigilante des affaires, courent à leurs bureaux, habillés et frisés pour la journée, sautant prestement par-dessus le ruisseau, enjambant les flaques de *molange*¹ sans marquer de

1. On appelait ainsi le mélange de boue et de suie que charriaient les ruisseaux des rues de Paris.

boue leurs souliers à boucles de cuivre. Les valets de cuisine des hôtels jettent contre les énormes bornes qui flanquent les vantaux des portails, les reliefs des repas de la veille, posant ainsi la base du tas d'immondices quotidien, où viendront chercher leur vie les pauvres hères et qui ira grossissant jusqu'au moment de l'après-midi où passeront les tombereaux de la voirie. Seul, devant le n° 246, entre les boucheries des Quinze-Vingts et Saint-Roch, le baquet à ordures du commissaire Carré semble donner à l'abandon général l'exemple d'une propreté relative dont on se moque et qui n'est pas suivi. Les boutiques se défont peu à peu de leurs panneaux de fermeture. Les Auvergnats vont puiser à la fontaine de la Croix-du-Trahoir, à celle de la place du Palais-Royal, à la fontaine des Capucins, l'eau qu'ils montent du premier au septième étage des maisons, à raison de six liards la voie, et les afficheurs, que l'on reconnaît à la médaille qui décore leur poitrine, arrachent des murailles les monitoires, les prospectus des charlatans, les arrêts de la Cour et les arrêts du Conseil, les annonces des biens en décrets, des ventes après décès, des pièces de théâtre, les remplacent par d'autres annonces, d'autres arrêts, d'autres prospectus, d'autres monitoires, veillent à l'entretien des listes indiquant le nom et l'adresse des notaires et des procureurs qui logent dans la rue.

A neuf heures, on voit se diriger vers les hôtels de la place Vendôme et les riches demeures qui s'échelonnent des Jacobins à la Conception, les perruquiers « saupoudrés des pieds à la tête comme des merlans », tenant d'une main le fer à toupet et de l'autre la perruque. Les garçons limonadiers, en veste, portent le café et les bavaroises dans les chambres garnies, croisant les hanouards

du Grenier au sel chargés de leur pesant fardeau, les ménagères qui se rendent aux Halles et au Marché des Quinze-Vingts et les petites bourgeoises qui se rendent à la messe. Les Savoyards, ramoneurs ou commissionnaires, montrant leurs dents blanches qui éclatent dans leur visage barbouillé de suie à l'air naïf et gai, quittent la cour d'Aligre et errent avec leur boîte à marmotte poussant de temps en temps un cri long, lugubre et plaintif. Les Savoyardes qui les accompagnent, dégouttantes et maigres, souvent grosses à pleine ceinture, n'ont pas honte de mendier et apitoyent les passants par l'étalage de leur prodigieuse fécondité, portant des enfants dans leur hotte, ou pendus à leurs mamelles sans compter ceux qu'elles chassent devant elles ; bientôt lasses de traîner leur paresse, elles vont s'asseoir au seuil des églises. Quelques-unes jouent de la vielle et gagnent lentement le boulevard des Spectacles, leur instrument retenu en bandoulière par un cordon bleu, s'arrêtant à la devanture de tous les cafés qu'elles rencontrent sur leur parcours.

De jeunes nobles, montés sur des coursiers fringants et suivis d'un écuyer, chevauchent à grande allure vers la rue Royale. Les fiacres délabrés se mettent en mouvement, dociles à la pratique à cette heure matinale ; les cochers, qui viennent de cuver leurs libations de la veille, se montrent paternes envers les misérables rosses qu'ils conduisent, anciennes gloires des écuries royales ou qui ont appartenu jadis à quelque prince du sang.

A dix heures, la nuée noire des suppôts de la justice vole au Châtelet et au Palais de Justice et, dans la rue Saint-Honoré, ce ne sont que rabats, que robes, que fracs et plaideurs qui courent après. Les commis des financiers, rogues et gonflés d'importance, revien-

ment aux banques, leurs sacoches pleines d'argent.

A midi, les agioteurs et les agents de change du quartier de la porte Saint-Honoré et de la place Vendôme, se précipitent en foule à la Bourse. C'est le moment où les affaires battent leur plein, où s'agitent les sollicitateurs et les quémandeurs de toute espèce.

Déjà, les prostituées de la plus vile sorte, mouchetées, fardées, affichent publiquement leur débauche ; monstrueuses femelles, elles rodent de préférence aux environs des boucheries Saint-Honoré ; « massives, épaisses, dit Mercier, le regard plus dur que celui des taureaux, elles plaisent à ces hommes féroces qui, bras nus, le col gonflé, l'œil rouge, les jambes sales, un bâton noueux à la main, les attendent devant leurs étaux et répondent à leurs offres. » Elles en encouragent les rixes fréquentes. Ces combats, punis sévèrement cependant, ne sont pas les seuls épisodes qui se déroulent au milieu de la journée, à deux pas du Palais-Royal et de Saint-Roch, dans l'une des parties les plus fréquentées de Paris. Souvent les bouchers procèdent à l'abatage des bestiaux, sur le pavé même de la rue. « L'animal est terrassé, sa tête fixée avec des cordes contre la terre ; une lourde massue lui brise le crâne. Quelquefois, le bœuf étourdi seulement, brise ses liens, et furieux, s'échappe. Des femmes, des enfants qui se trouvent sous ses pas sont blessés et ceux qui lui donnent la chasse sont aussi dangereux dans leur course brutale ¹ ».

Les oisifs commencent à encombrer les tables des cafés, à poursuivre les ouvrières des marchandes de modes, à promener leur désœuvrement autour des bâtiments neufs du Palais-Royal ; les élégantes font arrêter

1. Mercier : *Tableau de Paris*.

leur chaise au coin de la rue du Lycée, gravissent l'escalier sombre qui mène au cours du célèbre La Harpe et les étudiants vont à l'Oratoire, au cours d'hydrodynamique, fondé en 1775 par l'abbé Le Bossu sous les auspices de Louis XVI.

A deux heures, les bourgeois, coiffés, poudrés, attifés, marchant sur la pointe des pieds de peur de salir leurs bas blancs, vont dîner en ville. Le ruisseau qui partage en deux la chaussée, s'est accru des déjections de toutes les maisons. Qu'il survienne une averse et ce canal deviendra une rivière sur laquelle il faudra jeter des ponts tremblants. Le Parisien, qui chérit son ruisseau et sa crasse, sait l'art d'enjamber galamment ce mouvant cloaque et rien n'est plus divertissant pour un étranger que de voir évoluer sans sourciller parmi les flaques puantes, se garer derrière les buts-à-roues, recevoir sur un parapluie de taffetas le fleuve des gouttières, une imposante perruque à trois marteaux. « Quelles gambades, écrit Mercier dans le *Tableau de Paris en 1781*, ne fait pas celui qui a entrepris d'aller du faubourg Saint-Jacques dîner au faubourg Saint-Honoré, en se défendant de la crotte et des murailles qui dégouttent ! Des tas de boue, un pavé glissant, des essieux gras, que d'écueils à éviter ! A chaque coin de rue, il est appelé par un décrotteur : il en est quitte pour quelques mouches sur ses bas. Comment a-t-il pu marcher dans la fange en conservant ses escarpins ? C'est un secret particulier aux Parisiens et je ne conseille pas à d'autres de vouloir les imiter. »

Tous les fiacres roulent. On se les dispute. Ici, deux personnes ouvrent en même temps la portière, montent, se placent et il faut aller chez le commissaire pour savoir qui est-ce qui restera ; là, une jeune fille, échappée un instant à la vigilance de ses argus, s'enferme avec son

amant sans être vue ni remarquée dans ces hideuses voitures. Les automédons ont élevé leurs prétentions et se font payer fort cher ; ils ne transigent qu'en cas d'accident ; si, comme il arrive parfois, la soupente s'effondre, si les roues se rompent, le voyageur en est quitte avec le nez cassé ou une contusion au bras.

A trois heures, le mouvement cesse : on dîne. C'est un temps d'accalmie qui ne doit guère durer. Les tombeaux de la voirie en profitent pour enlever les ordures ; ils emportent une boue liquide et noirâtre dont les ondulations font peur et qui s'écoule entre les ais disjoints du chariot. Les chevaux, le balayeur et sa peïle, tout est de la même couleur et le véhicule avance, durement cahoté, escorté d'une bande de chiffonniers, de ramasseurs de cendres et de vagabonds qui cherchent fortune derrière lui dans ce qu'il remue de détritits et d'immondices.

A cinq heures, la vie a repris de plus belle. La rue Saint-Honoré est envahie par les équipages qui vont en tous sens, courent aux différents spectacles ou aux promenades ; le soleil à son déclin se joue sur les ors des carosses armoriés, sur le cuir brûlé des berlines, des vis-à-vis, des désobligeantes, sur les ferrures des cabriolets et des coupés de remise.

« Un médecin en habit noir passe dans un fiacre, un maître à danser dans un cabriolet, un maître d'armes dans un diable. Le prince court à six chevaux, ventre-à-terre, comme s'il était en rase campagne. L'humble vinaigrette se glisse entre deux fourgons à quatre roues, chargés de masses énormes, et s'échappe comme par miracle : elle traîne une femme à vapeurs qui s'évanouirait dans la hauteur d'un carrosse¹. »

1. Mercier : *Tableau de Paris*.

Une voiture somptueuse, doublée de velours, flanquée de laquais, attelée de deux pur-sang d'une taille égale et parfaite, sortie d'un riche hôtel du Marais, montre, derrière la transparence de ses glaces, dans tout l'éclat de sa parure, une duchesse, qu'elle entraîne aux Champs-Élysées et au Cours-la-Reine en broyant le pavé et faisant jaillir des étincelles.

Bientôt la rue Saint-Honoré, dont la largeur varie entre trente et quarante-deux pieds, est embarrassée d'un bout à l'autre de son parcours. Dans la file ininterrompue des équipages, un procureur, pour sa pièce de vingt sols, arrête un garde des sceaux, un recruteur, un maréchal de France. La fille de joie n'y céderait point le pas à un archevêque et toise insolemment la femme de qualité, laide et hautaine, avec ses diamants et sa face luisante de fard.

Le prélat, l'œil vague, affalé sur ses coussins, étale sa croix pectorale; le vieux magistrat, au fond d'une antique berline, lit une requête. Le gros financier, indifférent en apparence à tout ce qui l'entoure, se rengorge dans la graisse de son col apoplectique. La marquise s'impatiente, s'agite, trépigne, brise son éventail. Le petit maître, qui veut se montrer successivement à l'Opéra, à la Comédie française et aux Italiens, met la tête à la portière et crie à son valet de pied, d'une voix à se démettre la luelle : « Eh bien ! maraud, cela va-t-il finir ! » Il ne fait que déranger ses boucles et ses menaces se perdent dans les airs. Le tapage est assourdissant : les cochers s'invectivent, apostrophent l'enfer et le paradis dans une langue énergique qui ne scandalise ni la robe, ni l'Église, ni les duchesses, et les portefaix leur donnent la réplique.

Les piétons, semblables à des oiseaux effrayés par le

plomb de chasseur, se sauvent plus qu'ils ne marchent au travers des roues prêtes à les écraser. Quant au menu peuple, à cette négligeable quotité du genre humain que la cour appelle en ricanant les « grenouilles », il se démène comme il peut au milieu du tohu-bohu général et reçoit sans broncher les horions et les éclaboussures.

Les boutiques font fortune. On se presse devant la vitrine de M^{lle} de Saint-Quentin, à l'enseigne du *Magnifique*, où est exposée la fameuse poupée, mannequin affublé des modes les plus nouvelles, qui, chaque mois, est envoyé à Londres, et, de là, va répandre les grâces parisiennes du nord au midi de l'Europe, à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, chez toutes les nations, observatrices du goût de la rue Saint-Honoré¹.

A l'intérieur du magasin, autour d'une grande statue de Minerve trônant sur le comptoir, coiffée d'un casque empanaché, tenant une lance de la main droite et se couvrant de la main gauche d'un bouclier, d'élégantes femmes et des gentilshommes se disputent les complaisances et les œillades des modistes qui manient des fleurs artificielles, des coiffures, des rubans. De toutes parts, les tiroirs, les meubles entr'ouverts laissent échapper des chiffons soyeux, des guirlandes de roses pompons, des nœuds de clinquant, des glands

1. « J'ai connu un étranger, écrit Mercier, qui ne voulait pas croire à la poupée de la rue Saint-Honoré, que l'on envoie régulièrement dans le Nord y porter la mode nouvelle, tandis que le second tome de cette même poupée part en Italie et se fait jour en Turquie jusque dans l'intérieur du Sérail. Je l'ai conduit, cet incrédule, dans la fameuse boutique et il a vu de ses propres yeux, il a touché, et, en touchant, il semblait douter encore tant cela lui paraissait incroyable.

Mercier : *Tableau de Paris*.

d'or et d'argent, tout un fouillis de futilités légères ¹.

Même affluence chez M^{lle} Bertin, couturière de la reine, chez Montclar, parfumeur, fournisseur des actrices de l'Opéra, de la Dugazon, de la Billioni, de M^{me} Trial, cité par le chevalier d'Elbée dans sa brochure sur l'usage du fard ², chez Dupont, fabricant de rouge végétal, au 420, entre les Capucins et l'Assomption, chez l'ébéniste Desguerres, fournisseur de la cour et du duc de Northumberland ³, chez Donnet, chapelier de M^{gr} le Dauphin, près de la rue de l'Échelle ⁴, et chez l'orfèvre Maillard, cour d'Aligre ⁵.

Les amateurs d'art se sont donné rendez-vous chez

1. Il existe un dessin de Gabriel de Saint-Aubin, cité par les de Goncourt dans *l'Art au dix-huitième siècle* représentant la boutique de M^{lle} de Saint-Quentin.

2. Dans sa brochure, le chevalier d'Elbée dit que Monclar, marchand de rouge, rue Saint-Honoré, lui a déclaré fournir au sieur Dugazon trois douzaines de pots de rouge par an, six douzaines à sa femme, autant à la Billioni, autant à M^{me} Trial. Il évalue à deux millions de pots de rouge la vente annuelle et demande qu'un impôt de vingt-cinq sols soit levé sur chaque pot pour former une pension en faveur des veuves et pauvres officiers.

3. « De l'hôtel Thélusson, écrit la baronne d'Obkerkirsch dans ses *Mémoires*, nous allâmes chez Desguerres, marchand ébéniste fameux, demeurant rue Saint-Honoré, pour y voir des meubles. On ne pouvait approcher de son magasin tant il y avait de monde. La foule se pressait devant un buffet de salle à manger d'un travail admirable; il devait être porté en Angleterre, chez le duc de Northumberland. » (Second voyage de la baronne à Paris, 25 mai 1784).

4. Le sieur Donnet débite une très grande quantité de chapeaux, feutres de diverses couleurs; les plumes à la mode sont couleur queue-de-serin, feu, bleu-de-ciel, vert pomme. *Journal de M^{me} Eloffé*, t. I^{er}, p. 157.

5. Maillard, orfèvre, rue Saint-Honoré, à la cour d'Aligre, renommé pour le dessin, la main-d'œuvre et la belle exécution des bijoux les plus délicats, comme bagues à chiffre, aiguilles de montre, etc. C'est Maillard qui, en 1782, remit aux Menus-Plaisirs, la tabatière d'or de 5.500 livres, émaillée, garnie de vingt-quatre brillants, avec les portraits du roi et de Catherine la Grande, bijou célèbre donné par Louis XVI au comte du Nord, Paul I^{er}. (*Almanach Dauphin*.)

Julliot, *au Curieux des Indes*, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue du Four, Julliot, l'un des antiquaires les plus réputés de la fin du dix-huitième siècle, Julliot par l'entremise de qui s'est dispersé, en 1782, le remarquable cabinet du duc d'Aumont et qui, sans doute à cause des trousseaux et de la bijouterie dont il tient aussi le commerce, se contente dans l'*Almanach général*, comme avant lui Gersaint, l'ami de Watteau, de la modeste qualité de marchand. Les collectionneurs flânent à la porte de la cour d'Aligre, se glissent dans la salle de vente que l'entrepreneur Mercier a construite en 1776 pour l'expert en tableaux Paillet, établi depuis à l'hôtel de Bullion. Cette salle, qui a vu passer sous le feu des enchères par les soins de l'expert Joullain, le 6 mars 1780, « les dessins, les estampes, les principales toiles du sieur Chardin, décédé ¹ », sert encore à diverses prises sans importance mais au cours desquelles on peut parfois avoir la chance de découvrir l'objet précieux et rare que le vulgaire ignore et que le connaisseur acquiert à bon compte.

Les gourmets sortent avec de petits paquets ficelés de rose de chez Lavoie-Pierre, à l'*Hôtel des Américains*, entre l'Oratoire et la cour d'Aligre, et de chez Brossette son voisin, renommés tous deux pour leurs comestibles et leurs sucreries.

Enfin, ceux qui n'ont pu vaincre la grippe de l'hiver, la « coquette », petite toux tenace, reste des rhumes de janvier et de mars, les jolies femmes infatigables et toujours défaillantes, les amoureux en quête d'élixirs pour les pamoisons de leurs maîtresses, recourent aux doctes

1. Vente de rapport dont le plus grand nombre des numéros n'appartenaient pas au peintre et qui fit scandale.

conseils du sieur Cadet de Gassicourt, « ancien apothicaire major des Camps et Armées du roi, membre de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, associé de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon » qui loge près de la Croix-du-Trahoir. Bernard Derosne, pharmacien apothicaire établi près de la rue de l'Arbre-Sec ¹, qui, dit-on, fabrique l'encre sympathique avec laquelle la reine écrit au comte de Ferson, se fait une spécialité des médicaments les plus étranges dont s'empare avidement la niaiserie des gogos.

Il est seul détenteur du « beaume du chevalier de la Borde » contre les brûlures, de la « poudre de la princesse de Carignan » contre les convulsions des enfants, des « graines de vie » que l'on vendait encore il y a vingt ans à la pharmacie Bordenave ³ et d'une quantité d'autres remèdes bizarres tels « qu'ongles d'élan, mâchoires de brochet, dents de sanglier, emplâtre de grenouille avec ou sans le frai, crapaud sec, vers de terre, poumons de renard, sang de bouc pulvérisé, huile de lézard, graisses de chat, de chien, d'homme, de couleuvre, de blaireau, de vipère, os de cœur de cerf », dont la provenance frappe l'imagination et auxquels les malades ajoutent une foi qui ne les sauve pas toujours.

A cinq heures et demie, on ne trouve plus une place libre dans les cafés. C'est le moment des grandes batailles de l'échiquier à la Régence. Ce lieu est un des plus sin-

1. Actuellement, la pharmacie Cadet-Gassicourt est établie rue de Marengo.

2. Actuellement encore au 115 de la rue Saint-Honoré.

3. « La pharmacie Bordenave fait encore des pilules de *Graines de vie* très renommées sous Louis XVI : un vieillard, aujourd'hui âgé de 107 ans, vient au mois de mars chaque année en acheter selon la recommandation qui, dit-il, lui en a été faite par ses parents. » 1885. (De Reiset : *Notes sur la pharmacie.*)

gouliers de la capitale. « Dans la salle, ornée de lustres et de glaces, une vingtaine de graves personnages jouent aux dames ou aux échecs sur des tables de marbre, entourés d'autres attentifs à les regarder et à compter leurs coups. Tous sont si profondément silencieux que l'on n'entend aucun bruit hormis celui des pions que l'on pousse sur le bois. »¹ La limonadière cause à voix basse avec quelques étrangers que la curiosité conduit chaque jour dans le cénacle où elle règne sur un trône de zinc garni de flacons multicolores, et dont elle leur fait découvrir les merveilles. Elle leur désigne la table de Jean-Jacques Rousseau et celle de Marmontel, le coin favori de Lesage, de Saint-Foix, de Champfort, de Grimm, de Franklin, leur raconte la visite de Paul I^{er}, alors comte du Nord, et dont le pourboire magnifique qu'il laissa aux garçons de l'établissement trahit l'incognito. La presse-t-on de questions, et la voilà qui, avec un clignement de ses yeux allongés d'antimoine, un sourire de ses lèvres trop rouges et l'abandon confidentiel de sa jolie tête poudrée, entreprend l'histoire de la visite que lui rendit à l'improviste un jour de l'année 1777, Sa Majesté Joseph II, le propre frère de la reine².

L'empereur voyageait sous le nom de comte de Falkenstein et était descendu dans une auberge de la rue de Tournon³. Lorsqu'il courait Paris, rien ne l'ennuyait plus que de voir le peuple lui faire escorte. Il y échap-

1. Lesage : *la Valise sauvée*, 1779, in-8° p. 46. *Les Pousseurs de bois*.

2. Prud'homme : *Miroir historique de Paris*, 1807, tome II, p. 225. *Le Siècle*, 24 janvier 1838, feuilleton de A. Delrieu.

3. L'hôtel des *Trois-Villes* tenu par Mercier, le frère de l'auteur du *Tableau de Paris*.

pait autant qu'il le pouvait. Un matin, le bruit se répand qu'il doit aller au Palais-Royal. Tout le monde y est avant lui. Il arrive à la place, traverse la foule qui s'est amassée pour l'attendre et, au lieu de pénétrer au palais, entre à la Régence. Le café était vide : pas un buveur, pas un joueur d'échecs : « Ah ! Monsieur, lui dit la limonadière, soyez le bienvenu ; sans vous, on n'étrénaît de toute la matinée. Ce maudit empereur en est la cause et nous enlève toutes nos pratiques. Si du moins il était exact aux endroits où on l'attend, ce serait demimal ; on le verrait, on s'égosilleraît sur son passage, puis on viendrait se remettre le gosier avec une bonne tasse de café ; mais non, il aime à se faire désirer. Voyez ce monde qui le guette à la porte du Palais-Royal. Eh bien, il en a pour toute la journée et nous n'aurons pas de pratiques avant la nuit.

» — Et vous, répliqua Joseph II, avez-vous vu cet empereur ?

» — Ma foi non et, franchement je voudrais bien le voir ; mais, je vous l'ai dit, il se fait trop attendre et je n'ai pas de temps à perdre.

Tout en causant ainsi, l'inconnu avait achevé de prendre sa tasse de café ; quand il en eut savouré la dernière goutte, il se leva et jeta un double louis tout neuf sur le comptoir.

« — Ah ! la belle pièce, s'écria la limonadière : c'est la figure de notre bon roi Louis XVI !

« — Oui madame, répondit Joseph II et, quant à celle de l'empereur, la voici. » ¹

Il se découvrit et partit sans attendre sa monnaie.

1. *Anecdotes de l'illustre voyageur* : le chevalier du Coudray
2^e p., p. 21-22.

Le café du Palais-Royal et le café des Arts ont renouvelé leur clientèle composée presque exclusivement, avant l'incendie de l'Opéra, des comédiens et des habitués du théâtre. Entre la rue des Bons-Enfants et la rue de la Ferronnerie, le café du *Prophète Élie* et celui des *Provençaux* se partagent la pratique des commerçants du quartier. Le *Café militaire*, un des plus beaux de la ville, est à la fin de l'après-midi le point de mire de tous les uniformes : « La décoration de cet établissement, dit Saint-Foix, est assez ingénieuse. L'auteur a supposé que des militaires, à l'issue d'un combat arrivent dans un endroit de délassement où ils rassemblent leur piques, les attachent avec les lauriers de la victoire et les coiffent pittoresquement de leurs casques. Il en résulte dans toute l'étendue de la salle l'effet de douze colonnes triomphales qui se répètent à l'infini par la magie des glaces. Les casques sont d'un choix heureux et bien contrastés : ils caractérisent sous des emblèmes différents les héros et les dieux de l'antiquité. Des trophées, chargés de dépouilles, d'étendards, de couronnes se reliait à cette ordonnance que des repos artistement ménagés contribuent à faire valoir. »¹

A sept heures du soir, le beau monde est au spectacle et le calme recommence. Les voitures stationnent sur les places; les cochers de fiacres font manger et boire leurs chevaux. Et, tandis que sur Paris les poussières

1. L'auteur termine la description par la réflexion suivante « Enfin au *Café militaire* tout est riche, grand, simple, et respire la belle et saine antiquité. Il est singulier qu'un café porte l'empreinte du vrai goût et nous en offre le modèle, tandis que plusieurs de nos palais, de nos hôtels, de nos maisons, de nos temples même, ne nous présentent que des ornements mesquins et frivoles, malheureusement trop analogues au caractère d'esprit de ce siècle. » Saint-Foix : *Essais historiques sur Paris*.

soulevées par le tumulte précédent retombent en dévoilant les feux amortis du crépuscule, les manœuvres, les charpentiers, les casseurs de pierres regagnent en bandes épaisses les faubourgs, blanchissant le pavé du plâtre de leurs souliers.

Dans la moiteur du soir, des puanteurs s'exhalent par les porches obscurs des maisons de la rue des Bourdonnais et des alentours des Halles, où a peiné depuis l'aurore le labeur des artisans et des ouvriers; des odeurs cadavériques s'échappent des portails entrebâillés des églises, des miasmes émanent de la chaussée ¹. A cet instant de la journée, se déroule dans la rue l'ordonnance lugubre des enterrements. « Le convoi du riche, que l'on va ensevelir à Saint-Roch, s'avance accompagné de luminaires que tiennent des prêtres en surplis, chantant des hymnes; toutes les cloches sont en branle et l'argenterie de la fabrique en mouvement; une tenture noire ceint les colonnes du temple; un maître de cérémonie guide et place l'assemblée; le goupillon passe de main en main, on se range sur la même ligne, on se salue et on est salué avec autant de grâce que dans un salon.

« Le convoi du pauvre est congédié avec quelques versets des *laudes* ou des matines dans une obscure chapelle de Saint-Honoré, à la pâle lueur de quatre cierges entamés, brûlant sur des chandeliers de cuivre : on galope l'indispensable *De Profundis* et ceux qui portent le cer-

1. A propos de la saleté des rues. « Les gens qualifiés font jeter pendant leurs maladies du fumier devant leur porte cochère et aux environs pour que le bruit des carrosses ne les incommode point. Ce privilège abusif change la rue en un cloaque affreux pour peu qu'il ait plu; cent mille hommes passent en douze heures dans ce fumier liquide, noir et puant, où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe. Cette manière d'empailler toute une rue rend les voitures plus dangereuses, en ce qu'on ne les entend pas. »

Mercier : *Tableau de Paris*.

cueil courent d'un pas impatient et précipité le jeter dans la fosse. Un petit goupillon, dont les barbes sont rares et usées, trempe dans un sale bénitier où l'on a versé l'eau d'une main avare ; souvent même le bénitier reste à sec et le fils du mort ou son ami, s'il lui en reste un, ne peut arroser que de pleurs la terre qui recouvre l'humble dépouille. »

La nuit vient ; le guet prend ses postes. Les mouchards de la police commencent leurs recherches et se répandent dans les lieux mal famés. Le temps n'est plus où les jeunes gens de famille et les mousquetaires s'amusaient à casser les lanternes, à frapper aux portes, à enlever le souper qui sortait du four, rossaient le guet et déchiraient la robe du commissaire. Ces excès ont été réprimés avec sévérité et les rues sont sûres à quelques accidents près.

A neuf heures, les carrosses reviennent des théâtres et l'on fait quelques visites en attendant le souper. Des promeneurs s'arrêtent, près de la cour d'Aligre et à la Croix-du-Trahoir, devant la lanterne magique des Savoyards.

Les prostituées en bas de soie et en souliers plats, la tête haute, la gorge découverte, le visage enluminé, l'œil aussi hardi que le bras malgré les lumières des boutiques et des réverbères, errent sur la chaussée, montent la garde au coin des rues, pourchassent l'honnête bourgeois qui se dérobe difficilement à leurs propos ignobles et à leurs gestes. Elles entraînent leur proie dans les chambres garnies que leur louent clandestinement et fort cher les perruquiers et les marchands de vins de la place du Palais-Royal, immondes bouges où l'on accède par un escalier infect, dont les fenêtres sont disjointes, les tapisseries à demi-pourries, le mobilier indigent et le lit malpropre. Les filles publiques exer-

cent librement leur métier jusqu'à onze heures; alors, celles qui vagabondaient n'osent plus sortir de l'allée qui mène à leur gîte, dans la crainte que le guet ne les ramasse.

Les soupers s'achèvent dans les hôtels des nobles et les invités retournent chez eux précédés d'un laquais muni d'une torche ou d'un porte-falot. Quelques voitures rompent de temps à autre le silence nocturne. Les cafés renvoient les oisifs et les désœuvrés; les rimailleurs grimpent à leurs mansardes. Entre les volets fermés des tripots, des rais lumineux trahissent la veillée des joueurs de brelan.

A une heure du matin, les paysans arrivent aux Halles par centaines avec leurs provisions de légumes, de fruits et de fleurs. Ceux qui vont en charrette, dorment, étendus sur la litière de leurs denrées, les rênes de leur chevaux nouées autour de leur ceinture, confiants dans le flair de leurs bêtes qui connaissent le chemin. Les plus nombreux, à âne ou à mulet, descendent, à l'entrée de la capitale, de leur monture fatiguée par sept ou huit lieues de route et marchent à côté d'elle en mangeant du pain noir frotté d'ail et d'oignons crus.

A quatre heures du matin, la rue Saint-Honoré sommeille sous la voûte du ciel étoilé qui s'enfonce à l'occident derrière les hauts combles des hôtels du faubourg et s'éclaircit à l'orient par delà le hérissément compliqué des pignons, des pinacles, des cheminées du vieux Paris. L'aube naît et les lanternes qui, depuis 1780, restent allumées toute la nuit meurent les unes après les autres; leur vacillante clarté tremble dans le ruisseau qui la reflète. Le brigand, embusqué dans l'antre obscur des impasses, se retire en son repaire et le poète, as d'invoquer la muse, souffle sa lampe fumeuse et s'endort sur sa paille.

Le jour se lève et la vie de la rue Saint-Honoré dont rien, de mois en mois et de saison en saison, ne modifie les invariables coutumes, reprend son cours.

Le peuple est assez assidu à la messe, le dimanche et les jours de fêtes; il fréquente moins aux vêpres, parce qu'il faut qu'il reste debout ou qu'il paye sa chaise. « Cela est très mal vu, dit Mercier, de faire payer pour entendre l'office divin. »

Les gens du bon ton laissent les bourgeois emplir la nef et les bas-côtés de Saint-Roch à la grand'messe et se réservent pour la « messe musquée » qui se dit à deux heures, à la chapelle du Saint-Esprit. Le prêtre, qui est obligé de jeûner jusque-là, reçoit un denier de trois livres et la loueuse de chaises est largement récompensée du zèle qu'elle déploie et des soins dont elle entoure la lassitude affectée des femmes de qualité et l'indolence orgueilleuse des financiers.

Ceux des orateurs sacrés que la mode adopte aiment à tonner contre le luxe, l'immoralité, les licences des mœurs et les excès de la passion. A coups de périodes redondantes, leur verbe virulent et enflammé châtie un public qu'ils caressent par derrière dont ils sont les entremetteurs complaisants auprès du Ciel, un public dont ils partagent les jouissances, qui les écoute en baissant les yeux et les remercie d'un sourire. Quel acteur de la Comédie-Française, quel virtuose d'Opéra pourrait prétendre à un succès pareil ! Mais la préparation de cette comédie qui se joue en face du tabernacle, la surpasse encore en hypocrisie grotesque.

« Tel prédicateur, écrit un contemporain, prêche dans un faubourg ou dans un misérable village un discours qu'il a composé contre le luxe : « Mes frères. » dit-il, en apostrophant un auditoire déguenillé, la sen-

» sualité de vos tables, ces mets recherchés, ces délicatesse voluptueuses qui réveillent vos sens engourdis et fatigués... » et il débite cela à de pauvres malheureux qui ne mangent que du pain, du lard et des choux à l'eau et au sel... Que fait-il? La répétition d'un sermon qu'il prononcera le lendemain à Saint-Roch, dans le quartier opulent de la finance. »

Pendant l'octave de la Fête-Dieu néanmoins, on remarque une grande affluence au Salut et à l'exposition du Saint-Sacrement. La Fête-Dieu est demeurée, en dépit des temps, la solennité la plus pompeuse et la plus suivie du catholicisme. Les églises font à cette occasion étalage d'agerterie, d'or, de diamants; les rues sont tendues de tapisseries et ornées de fleurs.

Louis XV, dans toute sa longue existence, n'était venu que cinq fois à Paris; Louis XVI et Marie-Antoinette, y vinrent moins encore. La cour partageait son temps entre Versailles, Fontainebleau, Compiègne, se transportait à certaines époques dans des résidences avoisinant de plus près la ville, comme La Muette; mais restait toujours en deçà des portes, hautaine et dédaigneuse.

Les équipées de la reine aux galas de l'Opéra, ses apparitions aux représentations du chevalier Gluck, qu'elle soutenait contre l'italien Piccini, échappaient généralement à la connaissance et aux yeux du peuple. Ce n'est certes pas pour lui, il le savait bien, qu'elle eût quitté un instant son hameau de Trianon, abandonné ses appartements de poupée, franchi le seuil de cette cour de marbre où il devait un jour la surprendre et lui tenir tête. Quels autres guides que son caprice et son plaisir eussent motivé ces escapades en compagnie de privilégiés et de favorites, ces descentes furtives au

Garde-Meuble de la place de la Concorde, ces travestissements de carnaval et ces fugues aux bals masqués qui, bientôt divulguées, la faisaient déchoir dans l'estime de ses sujets trop sacrifiés.

Car les Parisiens avaient, par atavisme, conservé, en dépit de leurs rancœurs envers un gouvernement débile, coupable d'erreurs funestes, le goût des pompes royales, et les cortèges fastueux, les cavalcades dorées trouvaient encore en lui un enthousiasme prêt à s'exhaler. On en eut la preuve en 1782, lorsque la naissance du dauphin fut célébrée par des fêtes que Louis XVI, dans sa joie d'être père, commanda au prévôt des marchands « les plus brillantes » possibles.

Moreau le jeune, le graveur du *Sacre* et du *Couronnement de Voltaire*, a retracé d'un burin alerte et subtil la magnificence de ces fêtes, en quatre planches considérées à juste titre comme autant de chefs-d'œuvres.

Devant l'ordonnance improvisée des portiques décorés de fleurs de lys, de dauphins, de cartels et d'écussons aux armes de France, sous les mille regards des fenêtres ouvertes du rez-de-chaussée aux mansardes et pleines de monde, entre les haies de soldats derrière lesquels s'agitent des chapeaux et des bouquets balancés, jetés par des mains innombrables, les carrosses de la cour s'avancent au pas cadencé de leur huit chevaux blancs. L'allégresse publique vibre à l'unisson de l'allégresse royale. Les spectateurs expriment leur émotion et leurs sentiments par leurs gestes et leurs vivats.

Cela se passe place de Grève. Pour y arriver, la reine a longé le bord de la Seine. Pourquoi cet itinéraire nouveau qui, rompant avec des traditions séculaires, a tenu jusqu'après le Louvre la foule à distance, la reléguant par delà le fleuve, l'obligeant à un recul qui la

prive de la joie de voir de tout près cette majesté souveraine dont la splendeur opère encore sur elle un charme d'éblouissement? Pourquoi plus le parcours accoutumé d'autrefois par les rues tortueuses, sous le berceau des maisons pavoisées, dans le brouhaha de l'ivresse populaire, ce parcours qu'auparavant les rois avaient tous suivi et qui les menait si bien de leur palais au cœur de la cité?

Le 23 janvier 1782, la rue Saint-Honoré n'eut pas les honneurs du défilé. Silencieuse et vide, elle attendit que la fille de Marie-Thérèse eût fait son entrée à l'Hôtel-de-Ville pour retrouver son animation, sa vie, un moment suspendues. Ainsi, inconséquente et mal avertie, Marie-Antoinette délaissait la voie consacrée par tant d'anciennes solennités et que n'avaient négligée ni l'altière condescendance de Louis XIV, ni l'indifférence même de Louis XV.

Quand on songe aux revirements réservés par la fortune de l'avenir, quand on pense que huit ans après allait surgir Quatre-vingt-neuf, lorsqu'on réfléchit au retentissement immense, universel, imprévu qui allait être la compensation de cet oubli d'une heure, et surtout lorsque l'on sait vers quel but la vieille rue parisienne devait conduire douze ans plus tard, presque jour pour jour, le dernier représentant de la monarchie, l'arrière-petit-fils de Henri IV, cette revanche effrayante des choses a l'air d'un arrêt prémédité par une vengeresse et mystérieuse destinée.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.	VII
-----------------------	-----

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA RUE SAINT-HONORÉ

	Pages
Origine hypothétique de la rue Saint-Honoré. — Cette origine est vraisemblablement très lointaine. — Du temps de l'empereur Posthume. — Existence supposée d'une villa gallo-romaine à l'emplacement du Palais-Royal. — Le Paris de la rive droite sous les Mérovingiens. — Fondation de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Du temps des premiers Capétiens. — Robert le Pieux reconstruit Saint-Germain-l'Auxerrois. — Routes de Paris à Clichy et de Paris à Argenteuil. — La <i>Chaussée du Roule</i> . — Accroissement du Paris de la rive droite sous Louis le Gros. — Fondation de l'église Saint-Thomas-du-Louvre.	1

CHAPITRE II

LA RUE SAINT-HONORÉ AU TREIZIÈME SIÈCLE

L'enceinte de Philippe-Auguste. — Le vieux Louvre. — La première porte Saint-Honoré. — Ce que l'on voyait, vers 1220, du haut de cette porte, en regardant du côté de la ville. — Le *Cimetière des Innocents* et la *Place-aux-Pourceaux*. — La rue du *Château-Fétu*. — Les Halles. — La *Croix-du-Trahoir*. — La rue de la Croix-

du-Trahoir. — Rues tributaires des rues du Château-Fétu et de la Croix-du-Trahoir. — L'hôtel de Nesles. — Ce que l'on voyait du haut de la première porte Saint-Honoré, vers 1220, en regardant du côté de la campagne. — La *collégiale Saint-Honoré*. — Le *collège des Bons-Enfants*. — Les rues tributaires de la Chaussée du Roule. — Aspect général, mœurs et coutumes. — Événements historiques. — Fondation de l'hôpital des Quinze-Vingts. — Accroissement du faubourg Saint-Honoré sous le règne de Louis IX. — L'échelle de justice de l'Évêque de Paris.

15

CHAPITRE III

LA RUE SAINT-HONORÉ AU QUATORZIÈME SIÈCLE

Caractère industriel et commercial de la rue Saint-Honoré au début du quatorzième siècle. — Ses maisons. — Ses boutiques. — Les crieurs des rues. — Les étuves. — Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, à l'hôtel de Nesles. — Exécutions à la porte Saint-Honoré. — Fêtes données par Philippe le Bel en 1313. — Les forges de la rue Fromenteau. — Enguerrand de Marigny, conduit de la tour du Louvre au Temple, est hué par le peuple dans la rue Saint-Honoré. — Persécutions contre les Juifs sous Louis X le Hutin; exécutions à la Place-aux-Pourceaux, à la Croix-du-Trahoir, à la porte Saint-Honoré. — Les hôtelleries du Château-Fétu et du *Lion d'argent* au quatorzième siècle. — Eclairage de la rue Saint-Honoré. — Sacre de Philippe le Long; fêtes et réjouissances. — Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à l'hôtel de Nesles. — Les enseignes des maisons de la rue Saint-Honoré. — Accroissement des Quinze-Vingts vers 1340. — Peste de 1348. — Mariage de Philippe VI et de Blanche de Navarre : faste royal et misère du peuple. — Premier règlement de police concernant l'assainissement de Paris; transfert des marchands de porcs des Halles au Marché-aux-Pourceaux (butte Saint-Roch). — La rue Saint-Honoré pendant l'insurrection de Paris en 1358. — Etienne-Marcel jette les fondements de l'enceinte dite de Charles V. — Bataille à la porte Saint-Honoré, en 1358, entre les Parisiens et les troupes mercenaires soudoyées par Etienne-Marcel. — Le duc de Normandie rentre dans Paris et s'établit au Louvre. — Arrivée du dauphin à Paris

39

CHAPITRE IV

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1380 A 1422

	Pages
L'enceinte de Charles V. — La seconde porte Saint-Honoré; son emplacement. — Accroissement du faubourg Saint-Honoré en 1380. — Maisons neuves. — Les Quinze-Vingts en 1380. — La rue Saint-Honoré en 1380; son aspect; ses maisons; ses hôtels. — Les chaînes des rues de Paris. — Avènement de Charles VI. — La rue Saint-Honoré et l'hôtel d'Anjou pendant les fêtes du sacre. — La rue Saint-Honoré pendant l'insurrection des Maillotins. — Joutes à l'hôtel d'Anjou à l'occasion du mariage du duc d'Orléans et de Valentine de Milan. — Folie du roi. — Le duc de Bourgogne tout-puissant. — Misère à Paris; malpropreté des rues; vaines tentatives de réformes sanitaires. — Louis d'Orléans et Isabeau de Bavière à l'hôtel d'Orléans. — L'hôtel de Rambouillet. — L'hôtel d'Armagnac. — Morcèlement du clos des Quinze-Vingts. — Reconstruction de l'église des Quinze-Vingts. — Exécutions au Marché-aux-Pourceaux et à la Croix-du-Trahoir. — La rue Saint-Honoré pendant la lutte entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne. — Meurtre du duc d'Orléans. — Jean sans Peur porté en triomphe rue Saint-Honoré, en 1408. — Insurrection des Cabochiens. — La maison de Jacques Duché rue des Prouvaires. — Colinet de Pisex pendu et dévoré par les loups à la porte Saint-Honoré. — Excès des Cabochiens. — Paris devient Armagnac. — La porte Saint-Honoré murée. — La paix d'Arras. — Bernard d'Armagnac connétable et lieutenant général du royaume. — Le droit d'asile aux Quinze-Vingts violé. — La famine à Paris. — Périnet le Clerc livre la ville aux Bourguignons. — Le peuple s'empare de l'hôtel d'Armagnac. — Mort du connétable. — L'hôtel d'Armagnac est donné au comte de Charolais — Le traité de Troyes. — Entrée du roi Henri V d'Angleterre à Paris. — Un miracle à la porte Saint-Honoré. — Mort de Charles VI. — Horrible misère à Paris . . .	66.

CHAPITRE V

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1422 A L'AVÈNEMENT DE CHARLES VIII

La rue Saint-Honoré pendant la domination anglaise (1422-1429). — Les aveugles des Quinze-Vingts à l'hôtel d'Armagnac. — L'hôtel d'Armagnac donné au seigneur de

Willoughby. — L'hôtel d'Angennes donné à Simon Mohrier. — Attaque de la porte Saint-Honoré par Jeanne d'Arc, le 23 août 1429. — Exécutions à la Croix-du-Trahoir et au Marché-aux-Pourceaux. — Sacre de Henri VI à Paris. — Quelques hommes du parti français essayent de surprendre la porte Saint-Honoré, le 8 octobre 1433. — Paris évacué par les Anglais. — Entrée de Charles VII à Paris, — Agrandissement de Saint-Germain-l'Auxerrois. — La peste de 1450. — La rue Saint-Honoré sous Charles VII et Louis XI. — Mœurs et coutumes. — L'hôtel d'Orléans, l'hôtel d'Angennes et le collège des Bons-Enfants sous Charles VII. — Réparation des murs d'enceinte de Paris. — Enseignes de maisons. — Nouvelles maisons du faubourg Saint-Honoré. — Démembrement de l'hôtel d'Armagnac. — Création de la cour Orry. — Elle est adoptée par le commerce. — Revue ou « montre » des bannières des métiers sur les remparts, près la porte Saint-Honoré. — Alphonse V de Portugal à Paris; il descend rue des Prouvaires. — Libéralités de Louis XI aux Quinze-Vingts; leur église; leurs coutumes; cérémonies diverses. — Les Quinze-Vingts et les condamnés à mort du Marché-aux-Pourceaux.

CHAPITRE VI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS CHARLES VIII,
LOUIS XII ET FRANÇOIS I^{er}

La rue Saint-Honoré sous Charles VIII et sous Louis XII. — Son triple caractère. — Des Halles à la rue du Coq. — De la rue du Coq à la porte Saint-Honoré. — La rue du faubourg Saint-Honoré. — La rue Saint-Honoré et la prostitution à la fin du quinzième siècle. — Jean Tixerant et les Filles repenties. — Fondation du couvent des Filles repenties. — Mort de Louis XII. — Service mortuaire aux Quinze-Vingts. — La rue Saint-Honoré sous François I^{er}. — Mesures de salubrité publique. — Encore les Quinze-Vingts. — Entretien de la porte Saint-Honoré et des murs d'enceinte. — Accroissement des faubourgs du nord-ouest. — Captivité du roi. — Le Marché-aux-Pourceaux transformé en bastion. — Fondation de la chapelle des Cinq-Plaies à l'emplacement de l'église Saint-Roch. — Retour de captivité du roi. — La rue Saint-Honoré sous la Renaissance. — La fontaine de la Croix-du-Trahoir. — Démolition de la grosse tour du Louvre. — La peste de 1530. — Mariage de François I^{er}

et d'Éléonore d'Autriche. — Fêtes données à cette occasion ; réjouissances populaires rue Saint-Honoré. — François I^{er} et la Réforme. — Exécutions d'hérétiques à la Croix-du-Trahoir. — Procession solennelle rue Saint-Honoré. — Nouvelles exécutions. — Hérétiques brûlés vifs rue de l'Arbre-Sec. — Charles-Quint à Paris en 1539 ; il passe rue Saint-Honoré. — Le *Pavillon des Singes*. — Maisons neuves et hôtels de la rue Saint-Honoré. — Affluence des étrangers à Paris. — La Ville de Paris offre à l'Empereur une statue en argent. — Dernières années du règne de François I^{er}. — Réformes et travaux divers. — Mort de François I^{er}. 121

CHAPITRE VII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LES DERNIERS VALOIS

Henri II reconstruit les Halles. — La rue Saint-Honoré de la rue de la Lingerie à la rue de la Tonnellerie ; les Grands Piliers. — Ordonnances concernant l'alignement et la régularité des rues. — Les enseignes de la rue Saint-Honoré au seizième siècle. — La Barrière-des-Sergents. — Ordonnances de police. — L'éclairage de la rue Saint-Honoré. — Fiançailles du dauphin et de Marie Stuart. — Fêtes et réjouissances rue Saint-Honoré. — Henri II et les huguenots. — Mort de Henri II. — Catherine de Médicis bâtit les Tuileries. — Charles IX fait assainir et nettoyer la rue Saint-Honoré. — Percement de la rue Saint-Vincent. — L'hôtel de la rue des Deux-Écus (hôtel de Soissons). — La rue Saint-Honoré pendant la Saint-Barthélemy. — Les *Mémoires* de Jean de Mergéy. — Fondation du couvent des Capucins, la rue Saint-Honoré. — Arrivée de Henri III à Paris. — Meurtre de Bérenger du Gast, rue Saint-Honoré. — Henri III à la Croix-du-Trahoir. — Comédie dévotieuse du roi. — Duel entre Quélus et Bussy d'Amboise à la porte Saint-Honoré. — Assassinat de Saint-Mégrin, rue d'Autriche. — Duel entre le seigneur de Mony et le sire de Mausevert, rue Saint-Honoré. — Fondation du couvent des Feuillants. — Agrandissement de la chapelle des Cinq-Plaies. — L'hôtel de Joyeuse. — Le cloître Saint-Honoré. — Henri III et les Quinze-Vingts. — La peste à Paris à la fin du seizième siècle. — Mort de la comtesse du Bouchage rue du faubourg Saint-Honoré. — Le duc de Guise à l'hôtel de la rue des Deux-Écus. — Il est acclamé dans la rue Saint-Honoré. — Insurrection de Paris, en 1588. —

Échauffourée à la porte Saint-Honoré, le 16 mai 1588. — Intervention de Catherine de Médicis entre le roi et le duc de Guise. — Mort du duc de Guise. — Le duc de Mayenne et la Ligue. — Mort de Catherine de Médicis. — La duchesse de Montpensier rue des Deux-Écus. — L'hôtel des Princesses. — Mayenne détourne une partie du mobilier de la reine-mère. — Mort de Henri III. — Le deuil vert. — Siège de Paris par le roi de Navarre. — La procession de la Ligue. — Le sire de Monglat se bat avec le sire de Contenau à la porte Saint-Honoré. — La misère et la famine à Paris pendant le siège de 1589. — Le duc de Parme, Alexandre Farnèse, délivre Paris. — La Journée des Farines. — Les Ligueurs et les Royaux. — Excès et violences. — Mayenne sifflé rue Saint-Honoré. — Réaction royaliste. — Henri IV fait son entrée à Paris (22 mars 1594).

157

CHAPITRE VIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV.

Entrée de Henri IV à Paris ; il passe par la rue Saint-Honoré. — Ordonnance du roi concernant la garde des remparts. — Gabrielle d'Estrées à l'hôtel du Bouchage. — Attentat de Jean Châtel. — Henri IV achète au comte de Schomberg, pour Gabrielle d'Estrées, la maison des *Trois-Pas-de-Degré*, rue Fromenteau. — L'hôtel de Schomberg. — Henri IV et les Feuillants ; il approuve leur constitution par lettres patentes et se déclare leur fondateur. — La Satire Ménippée et la Ligue ; auto-da-fé à la Croix-du-Trahoir. — Fêtes données à Paris à l'occasion de la paix avec l'Espagne. — Misère du peuple. — La peste de 1596. — La rue Saint-Honoré en 1610. — Aspect général. — Les Halles et le commerce de la rue Saint-Honoré. — Bonnetiers, drapiers, merciers et orfèvres. — L'hôtel de Montpensier. — L'hôtel de Soissons. — L'hôtel d'Estrées. — L'hôtel d'Angennes de Rambouillet. — L'hôtel de Laval. — L'église Saint-Honoré et le collège des Bons-Enfants. — La Croix-du-Trahoir et le pavillon de François Miron. — Exécutions capitales. — Les « pardons » aux Quinze-Vingts. — La porte Saint-Honoré et la vieille enceinte de Charles V ; aspect général en 1610. — La butte Saint-Roch. — L'église Saint-Roch. — Les cabarets du faubourg Saint-Honoré. — L'hôtel de Vendôme. — Fondation du couvent des Filles de la Passion ou Capucines. — De la porte Saint-Honoré aux Feuillants ;

maisons nouvelles. — Reconstruction de l'église des Feuillants. — La reine Marie de Médicis demande un dauphin à saint Bernard. — Consécration de l'église des Feuillants. — Reconstruction de l'église des Capucins. — L'hôtel de la Trémoille. — Les boues de Paris. — Entreprise du capitaine La Fleur; son succès et sa chute. — Mort de Henri IV. — Ravailiac à l'hôtellerie des *Trois Pigeons*. — Le 14 mai 1610. — Funérailles de Henri IV. — Exécution de Ravailiac.

201

CHAPITRE IX

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII

La rue Saint-Honoré de 1610 à 1624. — Duel du chevalier de Guise et du baron de Lus. — Exécutions à la Croix-du-Trahoir. — Les Indiens Topinambas au couvent des Capucins; leur baptême et leur mariage. — Fondation du couvent des Jacobins. — Fondation de la Maison de l'Oratoire. — Pierre de Bérulle achète l'hôtel du Bouchage. — Construction de l'église de l'Oratoire. — Le cardinal de La Rochefoucauld fonde le couvent de l'Assomption. — Gaston d'Orléans aux Feuillants. — Guillaume de Montholon enseveli aux Feuillants. — Mort d'Antoine de Pluvinel. — L'église Saint-Roch est érigée en vicairie perpétuelle. — Naissance de Molière dans la maison dite le Pavillon de Singes, au coin de la rue des Vieilles-Étuves. — La rue Saint-Honoré de 1624 à 1643. — Le cardinal de Richelieu achète l'hôtel d'Angennes et le fait reconstruire par l'architecte Le Mercier. — Acquisitions diverses du cardinal pour agrandir son domaine. — Destruction de l'enceinte de Charles V. — La troisième porte Saint-Honoré. — Sa description. — Nouveaux remparts. — Les Boucheries des Quinze-Vingts. — La rue *Saint-Louis*. — La rue des *Boucheries-Saint-Honoré*. — La rue *Richelieu* et la rue du *Rempart*. — L'église Saint-Roch érigée en paroisse. — Baptêmes et funérailles. — Les tombes de Saint-Roch. — L'église des Feuillants; ses chapelles et ses tombeaux; la salle du roi; l'apothicairerie. — L'Éminence grise enterrée aux Capucins. — Thomas Campanella aux Jacobins. — Fondation du couvent de la Conception. — Construction du cloître du couvent de l'Assomption. — Le cul-de-sac de l'Orangerie. — Maisons diverses rue Saint-Honoré. — Mort du cardinal de Bérulle à l'Oratoire. — Charles de Gondren lui succède. — Les fils de Harlay de Sancy et Jean de La Fontaine Pères de l'Oratoire. — Achèvement

du Palais-Cardinal. — La représentation de *Mirame*. — Acquisition de l'hôtel de Sillery. — Mort et obsèques de Richelieu. — Aspect général de la rue de Richelieu sous le règne de Louis XIII. — L'hôtel de Rambouillet. — Le pâtissier Ragueneau. — Les marchands de la rue Saint-Honoré. — Les fiacres et les chaises à porteurs. — Encore la boue, les épidémies, les mendiants, les voleurs et les prostituées

241

CHAPITRE X

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA MINORITÉ DE LOUIS XIV

Entrée d'Anne d'Autriche à Paris (13 mai 1643). — La cour au Palais-Royal. — L'inscription du Palais-Cardinal retirée et remise. — La reine achète l'hôtel de Sillery et le fait démolir. — Création de la place du Palais-Royal. — Mariage du roi Ladislas de Pologne et de la princesse Marie de Gonzague (novembre 1645). — Fondation du Marché des Quinze-Vingts. — Reconstruction de Saint-Roch. — Naissance de la Fronde. — Duel entre le duc de Saint-Simon et M. de Vardes, à la porte Saint-Honoré. — La rue Saint-Honoré le 11 janvier et le 12 juin 1648. — Le roi et le cardinal Mazarin aux Feuillants, le 15 août 1648. — La rue Saint-Honoré les 26, 27 et 28 août 1648. — Retour de Broussel. — Anne d'Autriche quitte le Palais-Royal pour Rueil et Saint-Germain. — Condé prend le parti de la cour. — Anne d'Autriche revient au Palais-Royal. — Intrigues et complots. — Placards diffamatoires contre Mazarin affichés à la Croix-du-Trahoir. — La mode et la Fronde. — La reine quitte encore une fois le Palais-Royal. — M^{me} de Motteville poursuivie par l'émeute rue Saint-Honoré. — Paris assiégé par les troupes royales. — Le prince de Conti et le duc de Longueville à la porte Saint-Honoré. — Intervention du coadjuteur de Retz. — Paix du 11 mars 1649. — Rentrée solennelle de la régente dans la capitale. — Arrestation des Princes. — Les Parisiens et le duc de Beaufort. — Manifestations à l'hôtel de Vendôme. — Alliance des frondeurs avec l'Espagne; Gabriel de Tolédo à la Croix-du-Trahoir. — Mazarin pendu en effigie au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré. — Le carrosse du duc de Beaufort attaqué rue Saint-Honoré. — Exécution à la Croix-du-Trahoir. — La rue Saint-Honoré et le Palais-Royal pendant la nuit du 9 au 10 février 1651. — Délivrance des Princes (16 février 1651). — Tentative d'assassinat contre le coadjuteur

teur de Retz, rue Saint-Honoré. — La reine quitte Paris. — Excès des frondeurs; réaction des Parisiens en faveur de la royauté; manifeste de la place du Palais-Royal. — Fin de la Fronde. — Entrée du roi à Paris, le 21 octobre 1652. — La cour au Louvre. — Henriette d'Angleterre au Palais-Royal. — Le palais Brion. — Un premier amour du roi Louis XIV

Pages

289

CHAPITRE XI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV

Retour de Mazarin à Paris. — Reconstruction de Saint-Roch par Lemercier. — Construction de la chapelle Saint-Ovide, aux Capucins. — Entretien et éclairage des rues de Paris. — La troupe de Molière installée au Palais-Royal (janvier 1661). — Mariage du duc d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre. — Conquête du Mont-Valérien par les Jacobins de la rue Saint-Honoré. — Les carrosses à cinq sols. — Les porte-flambeau et les portelanterne. — Mariage de la duchesse de Châtillon à Saint-Roch (décembre 1663). — Funérailles de César de Vendôme. — L'Académie royale de Peinture et de Sculpture au palais Brion. — Ordonnances de voirie. — La Reynie, lieutenant général de la police, améliore l'éclairage des rues. — Construction sur la butte Saint-Roch. — Les Quinze-Vingts en 1670. — Mort de la duchesse de Vendôme. — Oraison funèbre du chancelier Séguier à l'Oratoire. — Mort de Molière (février 1673). — L'Opéra au Palais-Royal. — Le *Café Marion*. — Élargissement de la rue Saint-Honoré entre la rue des Prouvaires et la rue des Bourdonnais. — Premier projet de démolition de l'hôtel de Vendôme. — Mansart construit la porte monumentale du monastère des Feuillants. — Mariage de M^{lle} de Louvois à Saint-Roch (novembre 1679). — Création de la place Vendôme. — M^{me} de la Sablière rue Saint-Honoré; La Fontaine l'y accompagne; la « chambre des Philosophes ». — L'église de l'Oratoire en 1680. — Louis XIV visite les travaux de la place Vendôme. — La prostitution rue Saint-Honoré en 1680. — Le café du Palais-Royal. — Anecdotes. — Mort de Pierre Mignard; son enterrement à Saint-Roch. — Mort de M^{me} de la Sablière; La Fontaine va loger chez M. d'Herwart. — Jules-Hardouin Mansart complète la construction de l'hôtel de Richelieu (palais Brion). — Achèvement de la place Vendôme; inaugura-

Pages

tion de la place (15 août 1699). — Achèvement de l'église Saint-Roch grâce à une loterie instituée exprès par Louis XIV. — La rue Saint-Honoré à la fin du règne de Louis XIV. — Boutiques, maisons, hôtels, églises et couvents. — Les « cercles » de la butte Saint-Roch. — L'hôtel de Noailles. — La porte Saint-Honoré. — Mort de Louis XIV

331

CHAPITRE XII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉGENCE

La rue Saint-Honoré sous la Régence. — Le *Café de la Place du Palais-Royal*. — Les bals de l'Opéra. — Louis XV vient habiter les Tuileries. — Prohibition des tissus de l'Inde. — Le Régent et les traitants en 1716; arrestations et supplices. — Le Café de la Place du Palais-Royal devient le *Café de la Régence*. — Le czar Pierre I^{er} à Paris. — Law se convertit au catholicisme; sa première communion à Saint-Roch. — Achèvement de l'église Saint-Roch. — Construction du Château d'Eau de la place du Palais-Royal. — La fontaine des Capucins. — Le passage des Feuillants. — La rue de Luxembourg. — Abolition du projet d'agrandissement du Louvre. — Chute de Law. — Émeute du 17 juillet 1720. — Le corps de garde de la rue Fromenteau rétabli. — L'espionnage dans les cafés. — L'ambassadeur de Turquie à Paris. — Les promenades nocturnes aux Tuileries. — Indisposition du roi (juillet 1720); son rétablissement; fêtes et réjouissances. — Mariage de la princesse des Asturies. — Entrée de l'infante d'Espagne à Paris. — Louis XV et la procession de la Fête-Dieu. — Anecdote — Sacre de Louis XV

391

CHAPITRE XIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XV

Le 22 février 1722. — Aperçus généraux. — Entretien de la rue Saint-Honoré. — Les fiacres et les carrosses de louage, place du Palais-Royal et la fontaine des Capucins. — Éclairage de la rue Saint-Honoré; les lanternes publiques; les réflecteurs; les porte-falot. — Numérotage de la rue. — Désignation écrite de la rue. — Les égouts. — Les pompes à incendie. — La petite poste. — Démolition de la porte Saint-Honoré. — Les cafés sous

Louis XV. — Traiteurs et restaurateurs. — Le magasin de tabac de la *Civette*. — Les boutiques de la rue Saint-Honoré. — Les habitants de la rue Saint-Honoré au milieu du DIX-HUITIÈME siècle. — Exécution à la Croix-du-Trahoir. — Hôtel et cour d'Aligre. — L'Oratoire. — La Barrière-des-Sergents. — L'église et le cloître Saint-Honoré. — L'Opéra. — Incendie de l'Opéra le 6 avril 1673; sa reconstruction. — Restauration du Palais-Royal. Agrandissement de la place du Palais-Royal. — Les Quinze-Vingts. — L'église Saint-Roch; construction de son portail. — Description de l'église Saint-Roch à la fin du règne de Louis XV. — Baptêmes, mariages, enterrements. — Le cul-de-sac *du Dauphin*. — La butte Saint-Roch. — Les Jacobins Réformés. — L'hôtel de Noailles. — Le petit hôtel de Noailles. — Les Feuillants. — Le passage des Feuillants. — Les Capucins. — L'Assomption. — L'hôtel Geoffrin. — La rue Saint-Florentin. — La rue Saint-Honoré pendant le Carnaval. — La foire Saint-Ovide. — Fêtes royales. — Visites du roi, de la reine. — Naissances royales. — Enterrements. — Émeute du mois de mai 1750. — Naissance et mort du duc de Bourgogne. — Catastrophe du 30 mai 1770. — Une dernière ordonnance de Louis XV. — Mort du roi 409

CHAPITRE XIV

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1774 A 1789

Transformations effectuées rue Saint-Honoré sous le règne de Louis XVI. — Projets divers. — Construction de la fontaine de la Croix-du-Trahoir. — Les Quinze-Vingts transférés de la rue Saint-Honoré au faubourg Saint-Antoine; leur démolition. — Création de rues nouvelles. — Construction du Palais-Royal. — Le 8 juin 1781; incendie de l'Opéra. — Le Lycée et la rue du Lycée. — L'église Saint-Roch sous Louis XVI. — Enterrements de M^{me} Geoffrin, de Diderot, de l'abbé Mably. — L'abbé Marduel, curé de Saint-Roch et M^{lle} Guimard. — Les couvents de la rue Saint-Honoré avant la Révolution. — Construction de l'annexe des Feuillants, rue Saint-Honoré (actuellement numéros 229, 231, 233). — Numérotage des maisons. — Les habitants de la rue Saint-Honoré en 1787. — Les heures de la rue Saint-Honoré. — Mœurs et coutumes. — Visites du roi et de la reine à Paris, de 1774 à 1789. — Fêtes données par la Ville à l'occasion de la naissance du dauphin. — La rue Saint-Honoré le 23 janvier 1782.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2104-2-08. — (Encre Lorilleux).

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
305 De Neve Drive - Parking Lot 17 • Box 951388
LOS ANGELES, CALIFORNIA 90095-1388

Return this material to the library from which it was borrowed.

NOV 01 2004

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 005 641 6

